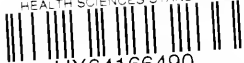


COLUMBIA LIBRARIES OF
HEALTH SCIENCES STANDARD



HX64166490

RG51 Si1

Essai d'une histoire

RECAP



RG51

S. 1

Columbia University
in the City of New York

2

College of Physicians and Surgeons



Reference Library





ESSAI
D'UNE
HISTOIRE
DE
L'OBSTÉTRICIE

T. II

IMPRIMERIE LEMALE ET C^{ie}, HAVRE

ESSAI
D'UNE
HISTOIRE
DE
L'OBSTÉTRICIE

PAR

ED. GASP. JAC. DE SIEBOLD

Docteur en philosophie, en médecine et en chirurgie,
Chevalier de l'ordre du Lion d'or de la Hesse électorale,
Professeur ordinaire de médecine et de chirurgie à l'Université de Göttingue,
Directeur de la Maternité.

Membre de la Société royale des Sciences de Göttingue,
de l'Académie de médecine de Paris,
des Sociétés savantes de Berlin, Dresde, Hanau, Strasbourg, etc.

TRADUIT DE L'ALLEMAND AVEC ADDITIONS, FIGURES

ET UN

APPENDICE

PAR F. J. HERRGOTT

Professeur honoraire de clinique obstétricale à la Faculté de médecine de Nancy,
Associé national de l'Académie de médecine, Correspondant de la Société de chirurgie,
Médecin titulaire honoraire de l'hôpital civil de Strasbourg,
Chevalier de la Légion d'honneur, etc.

T. II

PARIS

G. STEINHEIL, ÉDITEUR

2, RUE CASIMIR-DELAVIGNE, 2

1891

ALLER
YVESVIRU
YVESVIRU

Med.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons

TR G 51
S11

v. 2

PRÉFACE

- Quis nescit, primam esse historiae
- legem, ne quid falsi dicere audeat?
- deinde ne quid veri non audeat? ne
- qua suspicio gratiae sit in scribendo?
- ne qua simultatis. »

CICERO, *De Oratore*.

Sept années sont presque écoulées depuis que le premier volume de cet essai a paru; je ne puis trouver d'autre excuse à ce long retard que la nature même de mon travail. Pendant celui-ci, les difficultés se sont accumulées, il m'a fallu une volonté bien ferme pour ne pas le laisser inachevé. Les appréciations bienveillantes, dont le premier volume a été honoré en Allemagne et à l'étranger par des hommes considérables, n'ont pas peu contribué à me donner le courage de terminer l'œuvre commencée; qu'ils veuillent bien agréer l'expression de ma gratitude la plus vive. Je ne puis me refuser la satisfaction de mentionner les analyses de mon livre dont j'ai eu connaissance, et de les recommander aux lecteurs qui s'intéressent à l'histoire de l'art; on y trouve des additions importantes qui complètent mon œuvre. Ce n'est que la réunion des forces qui peut faire avancer l'achèvement de l'édifice; ce qu'un seul ne peut que tenter, s'achève par l'union des efforts de tous. C'est dans cet esprit de gratitude que je cite l'analyse du vénérable KÜHN à Leipzig, qui vient

d'être enlevé à la science (*Gersdorf. Repertor*, XIX, p. 309), l'annonce concise mais substantielle de NEUMANN à Aix-la-Chapelle (*Berl. med. Central Zeit*, 1839, n° 6), l'annonce si précise de FRAENKEL à Sandersleben (*Berl. Jahrb. für wissensch. Kritik*. Année 1839, nos 99 et 100), l'appréciation de HOHL à Halle (*Allgem. Litter-Zeit.*, 1839, septembre, n° 158), la savante analyse de CHOULANT à Dresde (*Jahrb. der Mediz*, von SCHMIDT, t. 25, p. 267), l'annonce si instructive de J. H. SCHMIDT à Berlin (*Neue Zeitschr. f. Geburtsk.*, IX, p. 310), l'analyse signée F. dans la *med. chir. Zeitung de Salzburg* (t. 3, 1840, p. 321), l'analyse de CH. MARTINS de Paris (*Revue médicale*, 1840, t. I, p. 417), et l'annonce du savant anglais J. FORBES dans son *british and foreign Review* (vol. XIV, 1842, p. 80). C'est avec empressement que j'ai mis à profit, aussi souvent que cela a été possible dans la suite de mon travail, les indications amicales qui m'ont été données ; j'adresse à leurs auteurs mes sincères remerciements.

J'ai peu à dire sur les principes qui m'ont guidé dans la rédaction du second volume de mon essai historique; les lecteurs les connaissent par le premier volume et par la Préface qui est placée en tête, j'ai suivi la même voie, me conformant aux paroles de CICÉRON dans son livre *de oratore*, livre II, ch. 15, quand il parle de l'histoire : « ipsa ædificatio posita est in rebus et verbis ». J'ai constaté les faits dans les écrits et l'enseignement, et puisque l'orateur ajoute : « hominum ipsorum non solum res gestæ (explicentur), sed etiam, qui fama ac nomine excellent, cujusque vita atque natura », je me suis imposé la règle de donner des détails biographiques sur les auteurs, aussi souvent que cela m'a été possible. Cette tâche a été souvent fort difficile, surtout

pour les anciens accoucheurs. Qu'on veuille bien me faire connaître les rectifications qu'il y aurait à faire ; j'ai le sentiment d'avoir apporté une grande loyauté dans mes recherches, mais je ne saurais affirmer que je n'ai commis aucune erreur, car, pour les temps anciens, je n'ai pas eu toujours en mains les documents nécessaires. Le développement et les progrès de l'obstétricie chez les divers peuples, que j'ai cherché à exposer dans le premier volume, je continue à le faire dans le second, suivant le même plan. Si, pour les derniers temps, j'ai particulièrement appliqué mon attention à l'Allemagne, et si j'ai exposé le sort de l'art dans les autres pays comme autour de ce centre, on ne me le reprochera pas, l'obstétricie allemande devait avoir une prédilection pour un allemand ; mais, à l'étranger, on ne pourra pas me reprocher d'avoir été partial, car j'ai reconnu et signalé les mérites réels partout où je les ai trouvés.

Puissent les savants étrangers, surtout les accoucheurs français et anglais, écrire aussi l'histoire de l'obstétricie à leur point de vue. C'est avec de semblables travaux qu'on pourra faire quelque chose de meilleur que mon simple essai. Si ce vœu se réalise, je serai le premier à donner le conseil de laisser de côté mon livre comme étant devenu insuffisant, mais jusque-là il pourra être utile malgré ses défauts et ses lacunes.

Cette fois je dois encore exprimer ma profonde gratitude à mes collègues et amis : M. le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque royale, M. le professeur HOECK ; M. le sous-bibliothécaire D^r SCHWEIGER ; M.M. les secrétaires : BODE et M. le professeur WUESTENFELD et M. le D^r STROMEYER ; que d'excuses n'ai-je pas à leur adresser pour avoir été pendant

sept années d'une importunité journalière si fatigante! Je ne puis que réitérer ici les remerciements que j'ai exprimés dans la préface du premier volume.

Puisse ce second volume retrouver les anciens amis qui ont si gracieusement accueilli le premier! qu'ils m'excusent de les avoir fait attendre si longtemps, plus que je n'aurais dû! qu'ils veuillent bien me pardonner ce retard, et me permettre de dire avec le poète :

« Vous arrivez bien tard..., mais enfin vous voilà! »

Göttingue, 8 juillet 1845.

D^r ED. DE SIEBOLD.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE L'AUTEUR.....	V
TABLE DES MATIÈRES.....	IX
ERRATA.....	XX

SIXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS L'APPARITION DU PREMIER LIVRE IMPRIMÉ D'EUCHARIUS ROESSLIN EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ A L'OBSTÉTRICIE, JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT DE LA VERSION SUR LES PIEDS PAR AMBROISE PARÉ (1513-1550).....	1
1. — État de l'obstétricie au commencement du XVI ^e siècle.....	1
§ 2. — Eucharius Roesslin.....	3
3. — Les doctrines obstétricales d'Eucharius Roesslin... <i>Doctrines d'Eucharius Roesslin, comparées à celles de Soranus.....</i>	8 13
<i>Bibliographie de Roesslin.....</i>	24
§ 4. — Jugement sur Eucharius Roesslin.....	29
§ 5. — Jason a Pratis.....	30
§ 6. — Ludovicus Bonaciolus.....	32
§ 7. — Appréciation de l'obstétricie par les médecins de la première moitié du XVI ^e siècle.....	33
§ 8. — Nicholas Rocheus.....	33
§ 9. — Walter Reiff.....	35
§ 10. — Jacques Rueff.....	38
§ 11. — Doctrines pratiques de J. Rueff.....	40

§ 12. — Jacques Rueff (suite).....	42
§ 13. — Conclusions.....	44
§ 14. — Influence des progrès de l'anatomie sur les progrès des doctrines obstétricales.....	45
§ 15. — Beranger de Carpi.....	46
§ 16. — Nicolas Massa.....	48
§ 17. — Jacques Dubois Sylvius. Jean Gonthier d'Andernach.	49
§ 18. — André Vésale.	51
§ 19. — Anatomie de Vésale se rapportant à l'obstétricie..	52
§ 20. — C. Stephanus.....	55
§ 21. — Realdus Colombus	57
§ 22. — Gabriel Fallope.....	60
§ 23. — Bartholomeo Eustachi.....	61
§ 24. — Progrès de l'anatomie en Allemagne.....	64
§ 25. — État de l'anatomie en France.....	66
§ 26. — Conclusions.....	68

SEPTIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DE LA VERSION SUR LES PIEDS PAR AMBROISE PARÉ, JUSQU'AU PREMIER TRAVAIL SCIENTIFIQUE SUR L'OBSTÉTRICIE PAR HENRY DE DEVENTER, ET L'INVENTION DU FORCEPS. DEPUIS LE MILIEU DU XVI^e SIÈCLE (1550) JUSQU'À LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.

§ 27. — État florissant de la chirurgie en France	69
§ 28. — L'obstétricie, partie de la chirurgie.....	70
§ 29. — État de l'obstétricie.....	71
§ 30. — Rétablissement de la version podalique.....	72
§ 31. — Ambroise Paré.....	73
§ 32. — Obstétricie de Paré.....	75
§ 33. — Médecine opératoire obstétricale de Paré. Version podalique d'après son premier écrit (1550) (suite).	78
§ 34. — Opérations obstétricales de Paré, décrites dans le traité de 1573 (suite).....	80
§ 35. — Conclusions.....	82
§ 36. — Pierre Franco.....	84

§ 37. — Jacques Guillemeau.....	86
§ 38. — Influence de la version podalique sur l'état de l'obstétricie.....	91
§ 39. — Opération césarienne sur la femme vivante.....	93
§ 40. — Observations anciennes qui ont pu conduire à ouvrir la cavité abdominale sur le vivant. — Abulcasis, Nicolas et Niculus.....	94
§ 41. — L'opération césarienne de Jacques Nufer.....	96
§ 42. — Paul Dirlewang et Mathias Cornax.....	98
§ 43. — François Rousset.....	100
§ 44. — Gaspard Bauhin.....	103
§ 45. — Critique des cas d'opération césarienne du XVI ^e siècle.....	104
§ 46. — Sort de l'opération césarienne en Allemagne. Opération à Wittemberg par Jeremie Trautmann, Michel Doering et Fabrice de Hilden.....	107
§ 47. — Conclusions.....	110
§ 48. — Collections gynécologiques. — I. Gasp. Wolf.....	112
§ 49. — Collections gynécologiques. — II. Gasp. Bauhin...	113
§ 50. — Collections gynécologiques. — III. Israël Spach...	115
§ 51. — Étude des maladies des femmes.....	116
§ 52. — Rodericus a Castro.....	117
§ 53. — Physiologie du fœtus. Jul. Caes. Arantius. — Hieron. Fabricius ab Aquapendente.....	121
§ 54. — Severin Pineau.....	123
§ 55. — Les sages-femmes en Allemagne au XVI ^e siècle...	125
§ 56. — Les sages-femmes en France.....	128
§ 57. — Louise Bourgeois.....	129
§ 58. — Scipion Mercurio.....	132
§ 59. — Gottfried Welsch.....	136
§ 60. — Progrès de l'obstétricie en France.....	137
§ 61. — François Mauriceau.....	137
§ 62. — Obstétricie de Mauriceau.....	139
§ 63. — Obstétricie de Mauriceau (suite).....	142
<i>Bibliographie de Mauriceau</i>	144
§ 64. — Mauriceau et Chamberlen.....	146

§ 65. — Cosme Viardel.....	148
§ 66. — Paul Portal.....	150
§ 67. — Philippe Peu.....	154
§ 68. — Jean Ruleau.....	159
§ 69. — Pierre Armand.....	160
§ 70. — Pierre Dionis.....	162
§ 71. — Guillaume Mauquest de la Motte.....	166
§ 72. — Principes d'obstétricie de de la Motte.....	169
§ 73. — Opérations obstétricales de de la Motte.....	171
§ 74. — De la Motte et Palfyn.....	174
§ 75. — État extérieur de l'obstétricie en France.....	177
§ 76. — Les sages-femmes en France. — Marguerite de la Marche. — L'Hôtel-Dieu.....	179
§ 78. — État de l'obstétricie en Allemagne.....	182
§ 78. — Livres destinés aux sages-femmes dans les divers états de l'Allemagne.....	184
§ 79. — Justina Sigemundin.....	187
§ 80. — Anne Elisabeth Horenburg.....	192
§ 81. — Conclusions.....	193
§ 82. — Obstétricie en Hollande. Henry van Roonhuysen.....	194
§ 83. — Cornelis Solingen.....	196
§ 84. — Samuel Jansen. — Dionys van der Sterre.....	198
§ 85. — Abraham Cyprian.....	199
§ 86. — Henry van Deventer.....	200
§ 87. — Obstétricie de Deventer.....	203
§ 88. — Friederich Ruysch.....	209
§ 89. — Jacob Denys.....	211
§ 90. — Joh. van Hoorn (en Suède).....	213
§ 91. — Doctrines obstétricales de van Hoorn.....	214
§ 92. — Obstétricie en Angleterre. Nich. Culpeper. W. Salmon.....	218
§ 93. — Les Chamberlen. John Maubray.....	220
§ 94. — Obstétricie en Espagne.....	222
§ 95. — Découvertes anatomiques et physiologiques importantes pour l'obstétricie au XVII ^e siècle. William Harvey.....	222

§ 96. — Johannes van Horne. Regner de Graaf. Johannes Swammerdam.....	225
97. — Gualt. Needham. Marc Malpighi. Charl. Drelin-court.....	228
§ 98. — Nicolaus Hoboken.....	231
§ 99. — Thomas Bartholin.....	232
§ 100. — Conclusions.....	235

HUITIÈME ÉPOQUE

DEPUIS L'INVENTION DU FORCEPS JUSQU'ÀUX TRAVAUX DE LUCAS JOH. BOER. — DEPUIS LA FIN DU XVII ^e SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XVIII ^e .	237
§ 101. — Coup d'œil général.....	237
§ 102. — État des opérations obstétricales.....	238
§ 103. — Le forceps.....	241
§ 104. — Anciens forceps.....	242
§ 105. — Les Chamberlen en Angleterre.....	243
<i>Les Chamberlen, d'après les travaux récents du</i> D ^r AVELING.....	245
§ 106. — Hugh Chamberlen et les accoucheurs hollandais..	251
§ 107. — Sort du forceps en Angleterre. Drinkwater. Chapman. Giffard.....	254
§ 108. — Découverte des instruments de Chamberlen en Angleterre.....	258
§ 109. — Jean Palfyn.....	262
§ 110. — Dussé. Alexandre Butter.....	265
§ 111. — Conclusions.....	266
§ 112. — Les deux Grégoire, père et fils, à Paris.....	267
§ 113. — Jacques Mesnard.....	269
§ 114. — Richard Manningham.....	273
§ 115. — Fielding Ould.....	275
§ 116. — Brudenell Exton.....	279
§ 117. — Livres des sages-femmes en Angleterre.....	280
§ 118. — Wilh. Noortwyk et Bern. Sigfr. Albin.....	281

§ 119.	— André Levret.....	282
§ 120.	— Principes d'obstétrique de Levret. Médecine opératoire.....	284
§ 121.	— Principes d'obstétrique de Levret (suite).....	288
§ 122.	— Nicolas Puzos.....	293
§ 123.	— Doctrines de Puzos.....	294
§ 124.	— William Smellie.....	297
§ 125.	— Principes d'obstétrique de Smellie.....	299
§ 126.	— Médecine opératoire de Smellie.....	302
§ 127.	— Atlas obstétrical de Smellie.....	306
§ 128.	— John Burton.....	307
§ 129.	— Georges Counsell.....	309
§ 130.	— Benjamin Pugh.....	311
§ 131.	— Disputes entre les sages-femmes et les accoucheurs en Angleterre.....	315
§ 132.	— William Hunter.....	317
§ 133.	— Grand ouvrage de Hunter sur l'utérus gravide....	321
§ 134.	— Robert Wallace Johnson.....	323
§ 135.	— Maternités à Londres. John Leake fondateur d'une maternité pour l'instruction des médecins, à Londres. Autres établissements.....	326
§ 136.	— Alexandre Hamilton. Édimbourg.....	329
§ 137.	— Edward Foster.....	331
§ 138.	— William Dease.....	333
§ 139.	— Thomas Denman.....	335
§ 140.	— L'accouchement prématuré artificiel.....	342
§ 141.	— L'accouchement prématuré artificiel en France...	346
§ 142.	— William Osborn.....	348
§ 143.	— John Aitken.....	351
§ 144.	— David Spence.....	354
§ 145.	— Revue rétrospective.....	355
§ 146.	— Obstétricie allemande au XVIII ^e siècle.....	356
§ 147.	— Laurent Heister.....	359
§ 148.	— Martin Schurig.....	363
§ 149.	— État des sages-femmes en Allemagne.....	365

§ 150. — L'École obstétricale de Strasbourg. Jean Jacques Fried.....	369
§ 151. — Jean Ehrenfried Thebesius.....	373
§ 152. — Georges Albert Fried.....	377
§ 153. — Deisch et Mittelhaeuser.....	379
§ 154. — Commencement de l'École de Vienne. Hein. Joh. Nep. Crantz.....	384
§ 155. — Création en Allemagne de la première clinique obstétricale. Jean George, Roederer, à Göttingue, 1751.....	387
§ 156. — Principes d'obstétrique de Roederer.....	390
§ 157. — Suite.....	392
§ 158. — L'École des sages-femmes à Berlin. J.-Fr. Meckel. Joach.-Fr. Henckel. Joh.-Ph. Hagen.....	397
§ 159. — Georges Guillaume Stein.....	401
§ 160. — Doctrines obstétricales de Stein.....	403
§ 161. — Suite.....	406
§ 162. — Heinr. Aug. Wrisberg.....	409
§ 163. — Joh. Christophe Sommer.....	441
§ 164. — Joh. Carl. Gehler.....	412
§ 165. — Règles du traitement de la délivrance. Appun, Erhart et Aepli.....	414
§ 166. — Progrès de l'obstétricie à Vienne. Jos. Jac. Plenck.....	416
§ 167. — Raphael Joh. Steidle.....	420
§ 168. — Les maternités publiques à Vienne.....	422
§ 169. — Simon Zeller.....	424
§ 170. — Joh. Christ Starch.....	427
§ 171. — Coup d'œil rétrospectif.....	429
§ 172. — L'obstétricie en France. Jean Astruc.....	430
§ 173. — Antoine Petit.....	432
§ 174. — Les leçons de Péan.....	435
§ 175. — François Ange Deleurye.....	436
§ 176. — Instruction des sages-femmes en France. M ^{me} Le Boursier du Coudray. J. Raulin.....	439
§ 177. — C. E. Berdot à Montbéliard.....	440
§ 178. — La symphyséotomie. Jean René Sigault. Pierre Camper.....	441

§ 179. — Première opération pratiquée par Sigault avec l'assistance d'Alphonse Leroy.....	445
§ 180. — Jugements sur l'opération de Sigault.....	448
§ 181. — Résultat ultérieur des opérations pratiquées en France.....	450
§ 182. — La symphyséotomie dans les autres pays.....	454
§ 183. — Fin des considérations sur la symphyséotomie....	461
§ 184. — J.-L. Baudelocque.....	462
§ 185. — Fr. L. Jos. Solayres de Renhac, maître de Baudelocque.....	464
§ 186. — Baudelocque. — Sa vie.....	470
§ 187. — Baudelocque. — Doctrines obstétricales.....	472
§ 188. — Baudelocque. — Ses mérites dans la médecine opératoire obstétricale.....	476
§ 189. — Baudelocque, maître des sages-femmes.....	479
§ 190. — L'opération césarienne en France. Thiébaud Étienne Lauverjat.....	481
§ 191. — Histoire de l'obstétricie en France. Alph. Leroy. P. Sue.....	483
§ 192. — L'obstétricie en Hollande. Pierre Camper.....	485
§ 193. — J.-B. Jacobs à Gand.....	488
§ 194. — Dissertations hollandaises importantes sur l'histoire de l'obstétricie.....	489
§ 195. — État de l'obstétricie en Danemark. Balth. Jos. de Buchwald. Jan. Bing.....	491
§ 196. — Établissement d'une maternité à Copenhague. Christian Johan. Berger.....	493
§ 197. — Mathias Saxtorph.....	495
§ 198. — Principes d'obstétrique de Math. Saxtorph.....	496
§ 199. — Obstétricie en Italie.....	502
§ 200. — Fin de cette période de l'histoire de l'obstétricie.	505

NEUVIÈME ÉPOQUE

L'OBSTÉTRICIE MODERNE ET ACTUELLE, DEPUIS LA FIN DU XVIII ^e SIÈCLE (LUC. JOH. BOËR), JUSQU'AU TEMPS PRÉSENT (1845).....	507
§ 201. — Difficulté d'écrire l'histoire moderne de l'obstétricie.....	507
§ 202. — État de l'obstétricie en Allemagne au début de cette période.....	508
§ 203. — Luc. Jean Boër.....	509
§ 204. — Événements extérieurs de la vie de Boër.....	510
§ 205. — Principes d'obstétricie de Boër.....	514
§ 206. — Frederich Benjam. Osiander.....	519
§ 207. — Doctrines obstétricales de Fr. B. Osiander.....	522
§ 208. — Joh. Phil. Vögler.....	529
§ 209. — Ouvrages littéraires sur l'obstétricie. Roemer. Schweickhard. Schlegel.....	532
§ 210. — Histoire de l'obstétricie. Jos. Weydlich. Fr. B. Osiander.....	533
§ 211. — Les instruments d'obstétricie. Joh. Mulder. Aug. H. Hinze. S. Saxtorph. B. G. Schreger.....	534
§ 212. — La sémiotique obstétricale. Fr. W. Voigtel. Im. G. Knebel.....	537
§ 213. — Jean François Sacombe.....	539
§ 214. — Obstétricie en Italie. Valle et Asdrubali.....	544
§ 215. — Obstétricie en Russie. Jos. von Mohrenheim. Wilh. Mich. Richter.....	546
§ 216. — L'obstétricie allemande au XIX ^e siècle.....	548
§ 217. — Adam Elias de Siebold.....	549
§ 218. — Principes d'obstétrique d'Él. de Siebold.....	552
§ 219. — Justus Heinrich Wigand.....	558
§ 220. — Mérites de Wigand en obstétricie.....	560
§ 221. — Wilh. Jos. Schmitt.....	565
§ 222. — Traités systématiques d'obstétricie. Ad. Fr. Nolde. Lud. Fr. v. Froriep. Fr. H. Martens. Joh. Chr. Ebermaier.....	569

§ 223. — Joh. Peter Weidmann.....	573
§ 224. — Georges Guill. Stein (le jeune).....	577
§ 225. — Joh. Christ. Gottfr. Joerg.....	579
§ 226. — Franz Carl. Naegele et son fils Hermann Franz... <i>Détails sur la famille.....</i>	584 588
§ 227. — Joseph d'Outrepont.....	590
§ 228. — Ferd. Aug. de Ritgen.....	593
§ 229. — Ch. Gust. Carus.....	597
§ 230. — Diedr. Wilh. Heinr. Busch.....	599
§ 231. — Ludw. Jul. Casp. Mende.....	602
§ 232. — L'accouchement prématuré en Allemagne. Fr. Ant. Mai. Ch. Wenzel.....	604
§ 233. — La médecine opératoire obstétricale actuelle. J. Fredr. Osiander. Herm. Fr. Kilian.....	608
§ 234. — Le diagnostic obstétrical.....	612
§ 235. — Influence de la physiologie nouvelle sur l'obsté- tricie.....	614
§ 236. — Méthode d'enseignement de l'obstétricie en Alle- magne, les maternités et leurs directeurs.....	615
§ 237. — L'état des sages-femmes en Allemagne.....	619
§ 238. — Coup d'œil rétrospectif.....	620
§ 239. — L'obstétricie en France après Baudelocque. J. P. Maygrier. Cl. M. Gardien. Jos. Capuron. L. Ch. Deneux.....	621
§ 240. — Jacques André Millot.....	624
§ 241. — Antoine Dubois.....	626
§ 242. — Manque d'établissements publics pour l'enseigne- ment de l'obstétricie à Paris.....	627
§ 243. — Strasbourg. J. Fr. Lobstein. R. P. Flamant.....	629
§ 244. — Jac. Fr. Schweighaeuser.....	631
§ 245. — Marie-Louise Lachapelle à Paris.....	634
§ 246. — Marie Ann. Victor. Boivin.....	640
§ 247. — L'auscultation obstétricale. Lejumeau de Kerga- radec.....	642
§ 248. — La céphalotripsie. A. Baudelocque neveu.....	646
§ 249. — L'accouchement prématuré en France J. Al. Stoltz.	649

§ 250. — État actuel de l'obstétricie en France (1845).....	654
§ 251. — Les maternités de l'Angleterre au XIX ^e siècle....	658
§ 252. — Auteurs Anglais d'obstétricie. Londres.....	661
§ 253. — (Suite). Glasgow. Édimbourg. Dublin.....	664
§ 254. — Les maternités et les établissements d'instruction des accouchements en Angleterre.....	668
§ 255. — L'obstétricie en Hollande.....	670
§ 256. — L'obstétricie en Italie.....	674
§ 257. — Espagne et Portugal.....	678
§ 258. — Nord de l'Europe. Danemark. Suède.....	679
§ 259. — L'obstétricie en Russie.....	682
§ 260. — Amérique. Will. P. Dewees. Ch. D. Meigs.....	685
§ 261. — Afrique. Écoles de sages-femmes en Égypte.....	688

ERRATA

PAGES	LIGNES	AU LIEU DE	LISEZ
27	15	<i>Hen7</i>	<i>Heinr.</i>
37	15	celui.....	de celui.
56	26	duas.....	duos.
105	29	<i>Rousseus</i>	<i>Rousseus</i> .
106	dern. lign.	1612.....	1642.
107	13	1849.....	1649.
110	3	antetrac.....	antéhac.
112	24	t. I, § 126.....	t. II, § 6.
116	16	in-8 ^e	in-1 ^o .
134	19	159, et qui.....	159, qui.
139	(obs.) 1	des cas.....	du cas.
Id.	Id. 4	utero.....	uteri.
143	8	et l'opium.....	et de l'opium.
181	(obs. II) 34	et l'Italie.....	et l'Irlande.
197	27	<i>Pencer</i>	<i>Peucer</i> .
206	3 ^e av. dern. l.	propollentia.....	propellentia.
213	23	s'exerça.....	les exerçait.
305	30	<i>Zieber</i>	<i>Zeiber</i> .
326	(obs. II) 5	167.....	127.
334	17	garni.....	garnie.
Id.	25	symphisiotomie.....	symphiséotomie.
408	7	vortheilhften.....	vortheilhaften.
Id.	37	kndbetterinnen.....	kindbetterinnen.
412	19	kesch.....	Gesch.
517	23	5150.....	1530.
523	dern. lign.	forceps.....	cuillers.
528	13	Wissurschaften.....	Wissenschaften.
562	11	l'enfant, que.....	l'enfant, plutôt que.
601	4	<i>El. de Siebold</i>	<i>Ed. de Siebold</i> .
644	6	<i>C. Naegele</i>	<i>C. Nagel</i> .
661	4 ^e av. dern. l.	<i>Walter</i>	<i>Waller</i> .
673	26	Verhandeligen.....	Verhandelingen.
Id.	30	stetoscops.....	Stethoscops.
676	5	<i>Fermanini</i>	<i>Termanini</i> .
Id.	6	<i>Mauri</i>	<i>Manni</i> .
678	4	son discours d'ouverture.	son discours.
Id.	8	besoanderer.....	besonderer.
Id.	9	Zustanddieser.....	Zustand dieser.

SIXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS L'APPARITION DU PREMIER LIVRE IMPRIMÉ D'EUCHARIUS ROESSLIN EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ A L'OBSTÉTRICIE, JUSQU'AU RÉTABLISSEMENT DE LA VERSION SUR LES PIEDS PAR AMBROISE PARÉ (1513-1550).

§ I. — *État de l'obstétricie au commencement du XVI^e siècle.*

Peu considérables furent les acquisitions dont l'obstétricie s'était enrichie pendant le siècle précédent. Les mains des sages-femmes, qui s'étaient approprié la pratique de l'art, pesaient lourdement sur elle ; quand les secours des hommes étaient invoqués, ce n'était que pour les cas les plus compliqués, altérés, aggravés par des tentatives irrationnelles, et dans lesquels le traitement à intervenir ne pouvait devenir, pour la science, d'aucune utilité. On pratiquait des opérations commandées par le désespoir, des perforations cruelles et des morcellements, qui sacrifiaient l'enfant, et à la suite desquels la mère devait le plus souvent succomber aussi.

Un art pareil ne pouvait inspirer aucune confiance, il ne recommandait pas ceux qui le pratiquaient, et n'était pas fait pour attirer de jeunes médecins, et les engager à consacrer leur zèle et leur temps à l'étude d'une partie de la médecine qui était si ingrate. L'obstétricie allait donc rester encore entre les mains de celles qui, depuis longtemps, l'avaient accaparé ; ce n'est qu'à la dernière nécessité qu'elles se faisaient assister de chirurgiens armés de crochets et d'instruments tranchants pour leur venir en aide, et faire ce qu'elles avaient été impuissantes d'accomplir.

Ajoutez à cela que des écrits, où les règles auraient été rassemblées, manquaient complètement, que l'instruction était très défectueuse et insuffisante, que les sages-femmes âgées ne transmettaient aux jeunes que leurs préjugés de toute espèce, fortifiés par les médecins eux-mêmes, ou du moins non combattus par eux ; on comprendra facilement et sans étonnement qu'à l'époque dont nous parlons, l'obstétricie n'ait pas pris une direction meilleure indiquée par l'expérience du passé, et les efforts de quelques-uns pour l'y engager. L'écho de la parole d'HIPPOCRATE, de CELSE, et de PHILUMÉNOs avait été étouffé par le bruit des Arabes et par celui de leurs imitateurs. La voie nouvelle à frayer devait, avant tout, être déblayée des décombres accumulés du passé, ainsi que des mauvaises herbes qui y avaient végété d'une façon luxuriante ; à cette condition seule elle allait pouvoir devenir praticable.

Obs. — Celui qui veut avoir une idée de l'état déplorable d'ignorance et d'impéritie des sages-femmes de cette époque, lira avec intérêt l'avertissement rimé que ROESSLIN a placé à la tête de son livre, sous le titre de « Avertissement aux femmes enceintes et aux sages-femmes », où on lit entre autres :

« Je veux parler des sages-femmes en général
 Qui n'ont absolument aucune connaissance,
 Et qui, par leur négligence,
 Laissent périr l'enfant de toute part
 Et qui ont si mal employé leur zèle
 Que par leur état elles ont commis des meurtres.

.....
 En ce temps il se produit tant de négligences,
 Que je dois en faire mention ;
 Je suis tout attristé dans mon cœur,
 De voir que leurs connaissances sont si petites.
 Qu'elles ont si peu d'intelligence
 De ce qu'une pareille fonction exige,
 Et que, dans les grandes circonstances
 Maint être humain est privé de la vie éternelle.

.....
 C'est pour cela que j'ai pris la chose à cœur
 Pour la gloire de Dieu et notre propre intérêt,
 Et aussi pour le salut des âmes
 Qui seront ainsi sauvées.

Et afin qu'il ne se commette plus tant de meurtres
 Comme je l'ai vu si souvent, etc.
 Ce livre est destiné « à celles qui ont du zèle »
 Afin qu'elles fassent attention à toutes choses
 Et qu'elles tiennent à cœur
 D'amoinrir les douleurs qui sont à subir pendant le travail,
 Et de diminuer les soucis et les angoisses.

.....
 Vous serez ainsi mieux préparées
 Pour que des malheurs soient évités.

.....
 C'est pourquoi ce livre est appelé
 Le *Jardin des roses des femmes* (1).

Ajoutons encore quelques vers qui prouvent bien que ROESSLIN avait souvent été appelé dans les accouchements difficiles :

Laissez-moi exposer tout cela à mon idée
 J'ai l'expérience de ces choses,
 Et de toutes les difficultés qu'on y rencontre, etc.

(F.-J. H.)

§ 2. — *Eucharius Rösslin.*

C'était une œuvre bien méritoire qu'accomplit EUCHARIUS ROESSLIN, médecin à Worms, puis à Francfort, en publiant en 1513 son livre en langue allemande. La dédicace est datée de Worms du 22 février ; le privilège de l'empereur MAXIMILIEN est daté de Cologne du 12 septembre 1512. Nous voyons, d'après la dédicace, que le livre, offert à S. A. CATHERINE, princesse de Saxe, a été écrit à sa prière (2) par EUCHARIUS ROESSLIN « pour

(1) L'auteur fait un jeu de mots avec son nom ROESSLIN qui veut dire *petite rose*, nom qui, hellénisé dans la traduction latine, sera RHODION.

(2) Il n'est pas étonnant que l'état lamentable de l'art soit devenu un sujet de préoccupation pour les souverains ; on cite SIGMUND, duc de Bavière (1460-1467), qui aurait chargé son médecin J. HARTLIEB de composer un livre pour instruire les sages-femmes (SORAN. *Gynaecior. vetus transl. lat.* Ed. Val. Rose. Lips., 1882, p. XIV, note, 4). C'est une pensée pareille qui a été l'origine du livre d'EUCH. ROESSLIN ; dans la dédicace à S. A. la princesse CATHERINE de Saxe, il dit : « Comme il y a quelques années vous m'avez prié de publier une instruction pour

l'utilité des femmes enceintes et en couche et pour exposer aux sages-femmes les règles nécessaires à l'accomplissement de leur art. »

ROESSLIN donna à son livre le titre de « *Jardin des Roses des femmes enceintes et des sages-femmes* ».

Le nombre si considérable des éditions allemandes de ce livre, celui des traductions en latin, en français, en hollandais et en anglais sont la meilleure preuve de la nécessité d'un pareil enseignement à cette époque. Même au XVII^e siècle on en a publié encore des éditions allemandes et étrangères. Ce livre est une compilation des préceptes d'HIPPOCRATE, de GALIEN, des médecins arabes, d'AVICENNE surtout, et d'ALBERT LE GRAND, sur l'autorité desquels on s'appuie. ROESSLIN a aussi utilisé les chapitres obstétricaux d'AÉTIUS, surtout aussi de GORDON et de SAVONAROLE (1), de sorte que dans son ensemble il présente un tableau de l'obstétricie de cette époque, sans qu'on puisse dire que l'auteur ait contribué par lui-même à quelque progrès. On ne pourrait pas affirmer qu'il ait eu des connaissances puisées dans une expérience personnelle, on serait contredit par les figures qui sont censé représenter les diverses présentations et attitudes de l'enfant dans la matrice ; on n'y trouve rien qui ressemble à la nature, ce sont les postures les plus extraordinaires ; on voit des jumeaux se donnant le bras, se mouvant dans une matrice spacieuse ; un autre soulève son frère par les pieds, d'autres enfants

les femmes enceintes et les sages-femmes, je me suis empressé de remplir ce devoir, de noter ce qu'il est nécessaire qu'elles connaissent, de colliger ce que les docteurs savants ont écrit et nous ont appris, ce qui était absolument indispensable, car le bon sens seul ne suffit pas. Il y a beaucoup de jeunes femmes honorables et de sages-femmes qui n'ont que peu d'instruction, et qui comprendront cependant ce qu'il y a dans ce livre, auxquelles le manque de ces connaissances ferait grandement défaut. » Il termine en mettant cet ouvrage sous sa haute protection.

Il est juste que le nom de cette bienfaisante et prévoyante princesse, qui a inspiré un livre auquel l'histoire accorde une grande importance ne soit pas oublié, et que son image qui orne le frontispice du livre de ROESSLIN soit reproduit ici. (F.-J. H.)

(1) Nous verrons que, sans le savoir peut-être, il a reproduit les doctrines de SORANUS. (F.-J. H.)



Rösslin présente son livre à la princesse Catherine.

semblent s'exercer à la course, au saut et à d'autres exercices gymnastiques, un autre est pieusement agenouillé et paraît attendre son sort avec une humble résignation. En général nous trouvons dans ROESSLIN le fondement d'une doctrine qui ne s'épanouit que dans les temps modernes : la multiplicité des positions fœtales, qui atteint le plus haut degré de son développement avec les 94 modes admis par BAUDELOCQUE. Au lieu d'observer la nature, et d'établir des divisions d'après ce qu'elle enseigne, on a préféré en imaginer, et pour procéder bien systématiquement, on en a admis autant qu'il y a de régions déterminables sur la surface du corps de l'enfant; de là la nécessité de reconnaître des présentations du cou, de la nuque, de la poitrine, de l'abdomen, et même des oreilles, etc. Cette doctrine enseignée par ROESSLIN, propagée par les figures de son livre, qui ont été reproduites dans d'autres ouvrages, démontre combien ROESSLIN connaissait peu l'accouchement naturel; cette connaissance, il est vrai, ne pouvait avoir été acquise par lui dans l'état des habitudes d'alors, qui n'admettaient que les sages-femmes à l'assistance d'un accouchement normal.

Il ne lui restait donc qu'à recueillir le dire des sages-femmes, à compléter ce que les prédécesseurs avaient enseigné d'après les mêmes sources, et à y ajouter ses propres inventions. Ces figures démontrent que ROESSLIN n'a pas pratiqué lui-même les accouchements, et cela ressort encore des doctrines contenues dans son livre : c'est sans discernement que sont exposées les règles à suivre dans les présentations anormales, et il admet une foule de médicaments qui rappellent le temps des arabes. Ici ROESSLIN ne parle pas d'après sa propre expérience, il ne fait qu'indiquer ce qu'il a trouvé dans les livres de ses devanciers, et ceci est exposé avec concision et clarté.

Le livre de ROESSLIN n'en est pas moins une œuvre méritoire. Aux sages-femmes d'alors il donne un guide réglé pour l'exercice de leur profession, aux médecins et aux chirurgiens il permet de jeter un coup d'œil sur l'état de l'art, ce qui était le meilleur moyen de susciter des progrès là où il y avait infini-

ment à faire pour l'améliorer et le diriger vers la voie de la perfection (1).

Obs. I. — Détails sur la vie d'EUCHARIUS ROESSLIN.

Nous ne traduisons pas ceux que donne SIEBOLD, parce qu'ils sont

(1) Nous regrettons de ne pouvoir ici partager, sur deux points, l'opinion de l'éminent historien : 1^o l'absence d'expérience personnelle qu'il croit devoir déduire des figures contenues dans le livre ; 2^o la valeur de ces figures elles-mêmes.

Nous avons ajouté quelques vers à la citation qu'a faite SIEBOLD de la poésie que ROESSLIN a placée à la tête de son livre :

« J'ai l'expérience de ces choses.
Et de toutes les difficultés qu'on y rencontre. »

Cette déclaration est formelle, nous devons ajouter que ROESSLIN doit avoir eu à Worms une notoriété comme accoucheur, notoriété qui a probablement motivé le choix qu'a fait de lui la princesse de Saxe pour le charger de composer à l'usage des sages-femmes, un livre dont la nécessité lui avait paru urgente. Nous pensons qu'on ne peut sans injustice déduire de ces figures qui sont schématiques, par conséquent non rigoureusement conformes à la nature, que celle-ci n'a point été observée par l'auteur, car si, pour avoir reproduit de pareilles figures dans un livre d'accouchement, on pouvait dire que l'auteur n'a pas observé la nature, que pourrait-on penser de la vénérable JUSTINE SIEGMUNDIN qui en reproduit de bien plus extraordinaires et en plus grand nombre ? (41) qui oserait en conclure, qu'elle n'a pas observé la nature qu'elle n'a rien vu ?

Les figures dans les livres d'obstétricie *en partie copiées d'après nature* ne datent que des publications de HUNTER et de SMELLIE, et les figures absolument conformes à la nature n'ont été produites pour la première fois que par BRAUNE en 1872.

ROESSLIN n'a pu vouloir donner que des figures schématiques, pour rendre claires des choses qui sans elles n'auraient pu être comprises par des sages-femmes, l'exécution en a été confiée à des artistes de l'École de Strasbourg très florissante au commencement du XVI^e siècle. Sans s'en douter peut-être, il a reproduit la classification des positions de SORANUS; entre les figures qu'on a trouvées dans une traduction latine ancienne d'une partie du livre de SORANUS, dont la reproduction a été donnée t. I § 66, p. 160, avec le texte latin, et celles de ROESSLIN, il y a cette simple différence, que dans celles-là les dessins reflètent la gaucherie du dessin de l'époque, tandis que dans le livre de ROESSLIN la pensée est rendue comme dessin et comme gravure sur bois, avec une grande habileté. En donnant ces figures, ROESSLIN n'a pu avoir d'autre désir que de faire comprendre une classification admise, qui sans elle serait restée bien obscure pour tout le monde et pour les sages-femmes surtout, mais nullement de représenter des enfants tels qu'on les verrait par une constatation directe, qui n'avait pu avoir été faite, mais simplement telle qu'on la suppose d'après la partie touchée par le doigt à travers l'orifice de la matrice. (F.-J. H.)

inexact ; nous préférons donner ici des extraits d'un travail fort intéressant publié deux ans après le 2^e volume de SIEBOLD dans le journal historique *Janus* (Breslau, 1847, t. II, p. 394), qui porte le titre de « *Recherches historiques sur Eucharius Rösslin* » (Geschichtliche Untersuchung über EUCHARIUS ROESSLIN (RHODION)).

EUCHARIUS ROESSLIN, et son fils, qui porte le même prénom, ont été longtemps confondus en une même personnalité : on dit qu'EUCHARIUS ROESSLIN mourut dans un âge très avancé, vraisemblablement en 1553, ou 1554. Cette erreur aurait pu avoir été rectifiée dès 1532, par la publication de la traduction latine du livre, puisque dans l'épître dédicatoire du traducteur adressée au fils, il est dit, en parlant du père « cui bene sit in Domino » ; mais il résulte de documents précis empruntés aux Archives municipales de la ville de Francfort : qu'en 1517 E. ROESSLIN se trouve sur la liste officielle des médecins ordinaires (Physici), et qu'il est mort en 1526, après avoir occupé les fonctions de médecin de la ville.

En 1526 EUCHARIUS ROESSLIN fils demande la place de feu son père, attendu, dit-il, qu'il a été instruit par lui ; il expose qu'il a fait des études à *Cologne*, à *Leipzig* et à *Fribourg* : sa mort peut-être reportée à 1553 ou à 1554, puisque ADAM LEONICERNUS fut cette année nommé son successeur.

Le père a écrit le *Rosegarten* à Worms, publié à Strabourg en 1513.

Le fils a écrit des *Ephémérides* de 1533 à 1551, 19 vol. ; un *livre de botanique*, in-fol. (Kreuterbuch) dont on cite 6 éditions : 1633, 35, 48, 50, 56, 69 (ces deux dernières posthumes). (F.-J. H.)

Obs. II. — La princesse CATHERINE, née princesse de Saxe, veuve du duc SIGMUND d'Autriche, a épousé en 1496 ERICH I, duc de Brunswick et Lunebourg, elle est citée comme une princesse chrétienne vertueuse. Elle mourut à Goettingue en 1524. Voy. * PHIL. JUL. RETHMEYER *Chronica Braunschweig-Luneb.* Braunschw., 1722, in-fol., p. 772 et 781.

§ 3. — *Les doctrines obstétricales d'Eucharius Rösslin.*

ROESSLIN a divisé son livre en douze chapitres qui renferment des doctrines théoriques et pratiques. Dans le *premier* se trouvent l'indication et la description de la situation de l'enfant dans

le sein de la mère, l'énumération des membranes dont il est entouré. Quand l'auteur prétend que la face de l'enfant et ses mains reposent sur ses genoux, le nez entre les deux, il montre bien qu'il n'a jamais eu l'occasion d'observer personnellement la situation normale de l'enfant dans l'utérus. Très embrouillée est la description des membranes qui, d'après les anciennes idées, sont au nombre de trois : les secondines (ou l'arrière-faix, placenta); la seconde appelée *biles* et la troisième appelée *armatura conceptus* par ALBERTUS, abgas par AVICENNE.

Dans le *deuxième chapitre* il est parlé du moment de l'accouchement, et on indique quels sont les accouchements naturels et ceux qui sont contre nature. Les premiers sont ceux où l'enfant se présente par la tête ; en parfaite concordance avec ALBERT LE GRAND, il admet, lors de la naissance, le brusque changement de position de l'enfant en vertu duquel la tête est portée en bas (la face en avant) et les pieds dirigés en haut. Si l'enfant se présente par les deux pieds, cet accouchement est, d'après AVICENNE, appelé contre nature, toutefois, d'après ROESSLIN, il se rapproche le plus de l'accouchement naturel (si les bras sont étendus le long de ses côtes), puisqu'il ne donne pas tant de soucis (nicht so sorglich) que les autres accouchements contre nature. Le *troisième chapitre* traite des accouchements faciles et difficiles. Comme première cause de ces derniers est indiquée la petitesse et l'étroitesse de la matrice, mais il n'est pas question du bassin (1) (voy. t. I, § 90). Les 18 causes énumérées renferment beaucoup de choses vraies, mais on ne trouve omis rien d'important pour cette époque.

Le *quatrième chapitre* apprend comment la femme devra se conduire avant et après l'accouchement, et indique le traitement à suivre dans les accouchements difficiles. Comme moyens préparatoires sont indiqués des moyens fortifiants et des remè-

(1) Nous n'oserions prononcer aussi positivement cette négation, voici pourquoi : après avoir énuméré les maladies qui peuvent rendre l'orifice utérin moins perméable ROESSLIN, ajoute : ou si l'enfant est trop gros pour le passage de la mère *Schloss der Mutter*. (F.-J. H.)

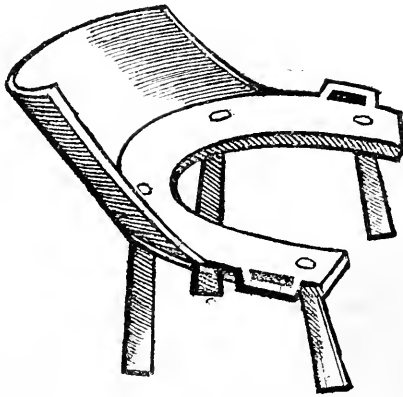
des pour assouplir et lubrifier les parties génitales : au commencement du travail on recommande des onctions, des ster-



La parturiente est assise; devant elle la sage-femme, et derrière elle une aide qui la soutient.

nutatoires, l'action de monter et de descendre des escaliers, des cris, des appels (v. t. I, § 149); quant à l'attitude à donner à la

parturiente, ROESSLIN mentionne les fauteuils en usage dans les pays allemands et français ; il ne sont pas élevés, ont le siège échancré, un dossier commode.



Fauteuil vide.

Il n'est pas encore question de soutenir le périnée. Les onctions et l'élargissement des parties, au moyen des mains, doivent prévenir les lésions du périnée. Suivent ensuite les règles à observer dans les accouchements difficiles, qui toutes s'adressent aux sages-femmes. Dans une présentation podalique complète, l'accouchement sera terminé artificiellement par l'attraction de tout le corps moyennant les deux pieds ; si les bras ne sont pas placés le long du tronc, on les y mettra d'abord. Toutefois ROESSLIN dit qu'il serait préférable de faire la version sur la tête ; mais cette opération lui paraît devoir présenter de grandes difficultés ; et dans cette opération, aussi bien que dans celles que nécessitent les présentations qui vont suivre, on entrevoit chez l'auteur peu de confiance dans la possibilité de l'accomplir. Les présentations des pieds incomplètes devront être complétées. Quand les genoux se présentent, on devra faire descendre les pieds. Dans les présentations transversales, on engagera la tête.

Si un ou deux bras se présentent, ils devront être repoussés et on engagera la tête.

Dans les présentations du siège, on cherchera les deux pieds; toutefois l'auteur ne manque pas de vanter les avantages de l'accouchement par la tête, et de le recommander quand cela sera possible. On fera de même dans la présentation du dos. Si c'est la paroi antérieure du corps qui se présente, ROESSLIN recommande d'engager la tête ou les pieds, selon que l'une ou les autres seront le plus près de l'orifice de la matrice.

Si des extrémités se présentent avec la tête, cette dernière sera engagée. Suivent encore quelques règles pour les accouchements gémeaux; l'auteur indique trois modes de présentation : 1^o les deux enfants se présentent par la tête; 2^o les deux avec les pieds; 3^o l'un avec la tête, l'autre avec les pieds. Le traitement concordera avec les principes posés plus haut : là où les enfants se sont présentés par les pieds, il faut, si cela est nécessaire, les extraire ainsi. bien que l'auteur ajoute ces paroles : « Et s'il était possible que l'enfant se tournât dans la matrice de façon à se présenter par la tête, ce serait presque bien » (1).

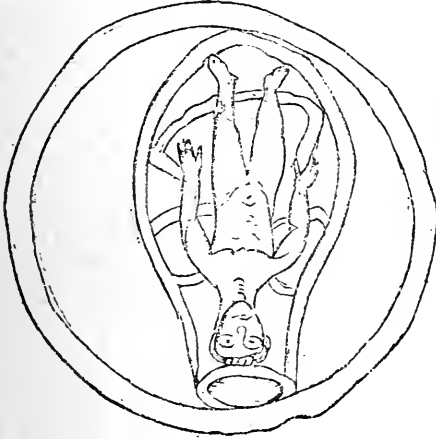
(1) Nous avons dit plus haut que ROESSLIN avait suivi la classification des présentations de SORANUS et prescrit à peu près les mêmes moyens curatifs, c'est le moment d'en donner la preuve.

Nous n'avons pas éprouvé une médiocre surprise, quand, après la publication de notre étude sur SORANUS, nous avons eu connaissance du livre publié par VALENTIN ROSE en 1882 à la librairie Teubner de Leipzig, qui porte le titre de « *Sorani Gynæciosum vetus translatio latina*, etc., cum 2 tab. lith. Tout est intéressant dans ce livre qui témoigne d'une si solide érudition; nous ne voulons en emprunter qu'un fragment et les figures, pour les mettre en regard d'un chapitre de ROESSLIN et de ses figures. Cette traduction latine ayant été faite à l'usage des sages-femmes et disposée par demandes et réponses, rend cette comparaison très facile.

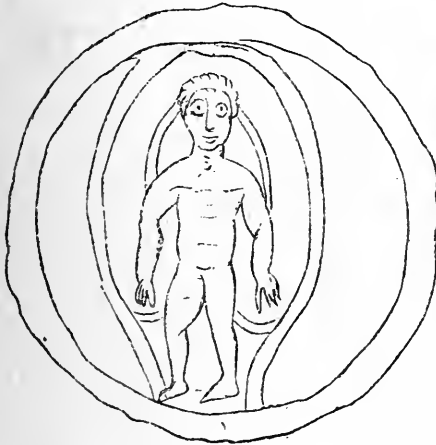
Nous suivrons l'ordre de SORANUS, qui, du reste, diffère peu comme nous verrons de celui de ROESSLIN.

SORANUS

I. *Per caput. Secundum naturam.*



II. *Per pedes. Secundum naturam, sollicita debet esse obstetrix ut cum ad manus pervenerit, teneat illas et sic adducat eum.*



ROESSLIN

1. *Par la tête. Naturel.*



2. *Par les pieds : les mains étendues le long du corps, la sage-femme aura à faire en sorte qu'ils restent ainsi.*



III. *In deversum jacet.* Immissa manu obstetrix cum componat, et si caput proximum invenit, ipsum teneat, si pedes ipsius, et adducat.



IV. *Quoties manum mittit.* Nunquam cum obstetrix teneat, et conetur adducere... cum retrorsum revocet... adprehensio capite in foris trahere conari incipiat.



5. *Présentation du flanc.* Introduire la main, le mettre en position normale.



8. *Présentation de la main.* La sage-femme ne recevra pas ainsi l'enfant, elle le repoussera par l'épaule, saisira la tête, et aidera sa sortie.



V, VI. *Si ambas manus:*

a) *Duobus humeris retrorsum revocet, et apprehenso capite paulatim adducet.*

b) *Si brevissimum caput... comprehensis manibus... ejiciendus.*

9. *Présentation des deux mains.*
Repousser l'enfant par les épaules, pour faire descendre la tête.



VII. *Si in pedibus descendens in aliquam partem vulvæ relicum corpus inclinaverit.*

Obstetrix missa manu sua eum componat et sic adducat foris.



(Voy. fig. X, 6.)

VIII. *Si unum pedem foris eiecerit. Nunquam eum obstetrix teneat et conetur adducere.... infantem revocet... alterum pedem missa manu corrigat.*



4. *Présentation d'un pied.* Essayer de le faire rentrer par une position inclinée de la parturiente; si cela ne réussit pas chercher l'autre pied et l'étendre à côté du premier.



IX. *Si ambos pedes foris eiecerit et manus super caput contortas habuerit? Duabus manibus suis obstetrix inquinibus inflexis, in susum eum repellat et compositum sicut dixi foras eiciat.*



3. *Présentation des pieds, les bras relevés.*

Mettre les mains à leur place, extraire ainsi: accouchement très périlleux.



X. *Si divisis pedibus duabus partibus vulvæ plantas infigat.*

Obstetrix eos jungat, ad orificium matris componat et sic eos foris adducat.



6. *Présentation des pieds écartés.*

La sage-femme les joindra, pour que l'obstacle soit levé, elle aura soin que les bras soient étendus le long du corps.



XI. *Si genua ostenderit?*

Retrorsus repellendus est, et correctis pedibus sic adducendus est foris.



7. *Présentation des genoux.*

Soulever le corps et saisir les pieds.



XII. *Si in naticas sedet. Obstetrix manum infigat et retro infantem repillat et correctis manibus et pedibus adducat.*



10. *Présentation du siège. La sage-femme soulèvera l'enfant et l'amènera par les pieds (Si on pouvait amener la tête ce serait mieux).*



XIII. *Si duplicatus fuerit, quid faciemus? Volo duobus modis*

11. *Présentations en double, la tête fléchie (nuque). Soulever par*



pecus in vulva duplicari (quotiens enim naticas ejus in orificio vulvæ invenimus, ex inferiori parte fit duplicatio, quotiens autem caput et pedes...ex superiori parte fit duplicatio, quoties caput et plantæ... plantis sursum revocatis et pedibus correctis caput hic teneat, sic infantem adducat.

les épaules pour engager la tête.
12. *Présentation en double de*



la tête avec un ou deux pieds. Saisir la tête, repousser les pieds.

13, 5. *Présentation en double du corps plié en arrière, chercher à engager la tête ou les pieds, prendre ce qui est le plus près.*



XIV. *Si in dixerum jacet...* ut in XII. Quascumque partes in proximis ad crificium habuerit, teneat et adducat.



13. *Présentation transversale* (voy. plus haut fig. 5, p. 14).

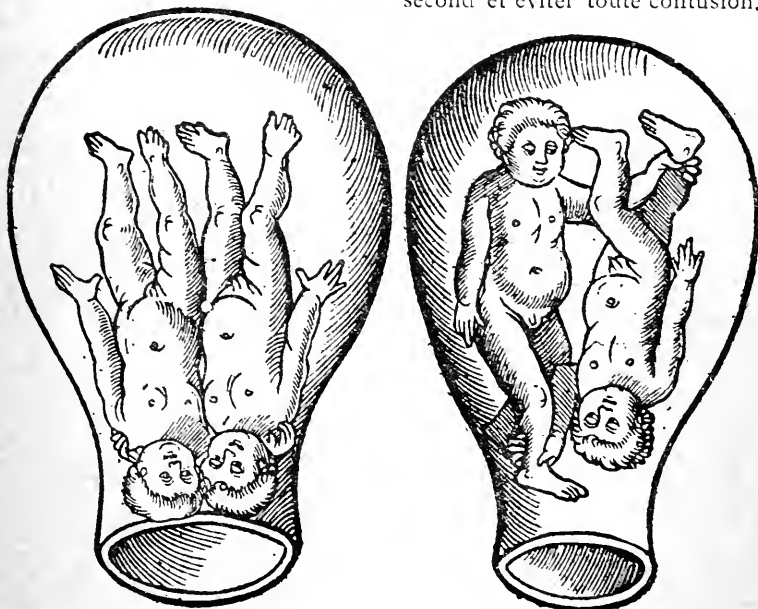
XV. *Et si plures ab uno fuerint.* Immissa manu obstetrix omnes in sinum vulvæ repellat, et sic singillatim ejiendi sunt.

14. *Jumeaux: (a) se présentant par les pieds.* Même précepte.



15. Jumeaux : (b) se présentant par la tête, les faire sortir l'un après l'autre.

16. Jumeaux : (c) présentant l'un par la tête, l'autre par les pieds. Aider d'abord la sortie du premier, ne pas abandonner le second et éviter toute contusion.



On voit que les figures qui accompagnent la traduction de *SORANUS*, dans le manuscrit du XIII^e siècle, sont identiques à celles de *ROESSLIN*.

De la comparaison que nous venons de faire de ces deux séries de préceptes naît naturellement cette question :

Quelle est l'origine des doctrines obstétricales de *ROESSLIN* ?

Il peut paraître superflu de rechercher les origines des doctrines d'un auteur, quand lui-même s'est donné la peine de les indiquer. Dans sa préface, *ROESSLIN* indique qu'il a mis à profit positivement « *HIPPOCRATE, GALIEN, RHAZES, AVICENNE, AVERRHOES, ALBUMERON, AVENZOAR* et d'autres qu'il n'est pas nécessaire de nommer », etc. Il est urgent ici de faire une distinction entre les interventions de l'art qui peuvent avoir pour effet de sauver à la fois l'enfant et la mère, et celles qui n'ont pour effet que d'extraire un enfant mort, en pratiquant les opérations moyennant lesquelles il est mutilé.

Dans les premières, les arabes n'ont rien enseigné, ils ne se sont

occupés que de ces dernières, comme on a pu le voir, mais quel est celui qui a le premier enseigné l'opération obstétricale qui permet de sauver à la fois l'enfant et la mère ? Nous savons que c'est *SORANUS*, que nous avons appelé *le plus grand accoucheur de l'antiquité*, mais comment les doctrines d'un auteur dont les écrits sont restés perdus jusqu'à la fin du premier tiers de ce siècle ont-elles pu arriver jusqu'à *ROESSLIN* ?

C'est ce que nous croyons ne pas pouvoir dire.

L'origine *soranienn*e de ces préceptes ne peut être méconnue un instant ; mêmes divisions des présentations vicieuses, mêmes préceptes pour y porter secours, mêmes figures schématiques, pour les représenter. La version podalique, dont parle *PARÉ* en 1550, trente-sept ans après la publication du livre de *ROESSLIN*, est représentée par lui comme une opération usuelle ; et, à cette époque, le manuscrit de *Moschion* n'avait pas encore été trouvé par *GESNER* dans la Bibliothèque d'Augsbourg, donc aucun écho appréciable ne semblait avoir retenti.

Dans cette occurrence, on est presque forcé d'admettre que la tradition avait conservé certaines pratiques, qui n'avaient pas trouvé place dans les livres ; on a vu, par ce qui a été exposé, comment ceux-ci ont dû avoir été composés par leurs auteurs qui étaient restés étrangers à la véritable pratique de l'art.

Les recherches dans les bibliothèques pourront peut-être lever le voile qui couvre ce mystère, jusqu'ici on en est réduit aux conjectures. (F.-J. H.)

Le *cinquième chapitre* indique les moyens d'exciter le travail et de le rendre plus facile, ce sont des onctions, des fumigations des parties génitales au moyen de la fiente de pigeons ou de milan, avec un grand choix de moyens pareils.

Le *sixième chapitre* est consacré à la délivrance artificielle, si le placenta ne sort pas spontanément peu de temps après la naissance de l'enfant. L'auteur redoute plusieurs inconvénients par suite de la rétention du délivre, et il insiste sur la nécessité de l'enlever au plus tôt ; suit l'indication d'une foule de moyens internes et externes. Si le placenta est adhérent, il sera détaché avec précaution, et quand on en fera l'extraction, on aura la plus grande attention pour ne pas causer une chute de la matrice. *ROESSLIN* fait remarquer que des portions de placenta restées en arrière pourront se dissoudre. Le *septième chapitre* traite de di-

vers accidents qui peuvent survenir pendant et après l'accouchement. Une foule de moyens de toute sorte sont indiqués, ils sont empruntés au plus grossier empirisme.

Le *huitième chapitre* traite très longuement de l'avortement et de ses causes, d'après HIPPOCRATE et AVICENNE ; le traitement est basé sur l'idée qu'on se fait de l'étiologie, et on trouve aussi l'indication de moyens pour éviter l'accouchement prématuré. Dans le *neuvième chapitre*, l'auteur parle de la mort de l'enfant dans l'utérus, des signes qui l'indiquent, et donne les règles pour en faire l'extraction. Ce chapitre permet de porter un jugement sur l'état de la médecine opératoire obstétricale de cette époque, attendu que les procédés d'alors, pour accoucher une femme, sont exposés avec développement. Si les médicaments administrés pour activer l'énergie des contractions, et opérer l'expulsion de l'enfant mort ne réussissent pas, on fera usage des crochets et des pinces ; si la tête se présente, les premiers seront implantés dans les orbites, dans la bouche, sur le cou ou l'épaule ; si l'enfant se présente par les pieds, ils seront appliqués dans la région génitale de l'enfant, et on fera les tractions avec de grandes précautions. S'il y a prolapsus d'un bras, on l'enveloppera d'un linge pour faire des tractions, et on fera l'amputation du bras dans l'articulation de l'épaule, on agira de même sur les extrémités inférieures, si les tractions exercées sur elles n'ont pas pour effet de faire suivre le tronc, on les amputera à leur insertion au tronc. Les instruments recommandés sont : des ciseaux, des pinces en fer, et des crochets, moyennant lesquels, on pourra « les séparer ou les couper rapidement, exactement et aisément ». Si la tête fait résistance, si elle est trop grosse, ou si elle renferme de l'eau, on l'ouvrira avec l'instrument qui sert à faire la saignée, ou avec un couteau bien tranchant, on brisera la tête, on l'écrasera, on la fendra, et on attirera les fragments avec des pinces, comme celles qui servent à faire l'extraction des dents. Si le tronc ne suit pas, on conseille de le morceler. Si une femme enceinte meurt, et qu'on puisse espérer que l'enfant vive encore, on devra, après avoir maintenu ouverte la bouche de la femme

et les parties génitales, afin que l'air ait accès chez l'enfant, faire sur le ventre une incision longitudinale du côté gauche (ce qui permet d'éviter le foie situé à droite), pour extraire de suite l'enfant. A cette occasion ROESSLIN raconte que le premier empereur JULES CAESAR a été appelé ainsi, puisqu'il a été extrait par une incision faite au ventre de sa mère (voy. T. I, § 38, *obs II*).

Dans le *dixième chapitre* l'auteur indique les soins à donner au nouveau-né, il répète les règles posées par AVICENNE.

Le *onzième chapitre* s'occupe de l'allaitement, indique les règles nécessaires, le temps que doit durer la lactation, le choix d'une nourrice, les qualités que le lait doit avoir. L'allaitement des enfants par leurs mères est fortement recommandé. Le *douzième chapitre* contient une description des maladies des nouveau-nés et l'indication des remèdes pour les guérir.

Obs.— Pour l'exposé des doctrines obstétricales de ROESSLIN, nous avons fait usage de la première édition (1513), bien que la lecture de la traduction latine soit plus aisée et soit exactement conforme à l'original.

Nous sommes en mesure de combler quelques lacunes dans la bibliographie donnée par SIEBOLD, de dissiper quelques doutes qu'il exprime, et de fournir quelques renseignements complémentaires.

Nous avons en main la première édition *complète* du livre, que nous devons à l'obligeance de notre vénéré maître M. le professeur STOLTZ. Nous pouvons donc en donner une description exacte. Celle si minutieuse, que trace SIEBOLD de ces livres qu'il a eus entre les mains, comme l'astérisque l'indique, a dû avoir été faite d'après des exemplaires ne contenant pas le petit vocabulaire botanique à la fin duquel se trouve le nom de l'imprimeur et la date de l'impression. Le volume peut, sans ce vocabulaire, paraître complet, car à la fin du chapitre consacré au strabisme des enfants, qui est le dernier et qui termine la page, on lit : « und hiemit hat diss büchlein ein end » (c'est ainsi que se termine ce livre). Nous rétablissons donc la description de la première édition, le livre complet en main. Le titre du livre est celui-ci :

Der Swangeren.
Frauwen und.
Hebāmēn Ro-
segarten.

Écriten 4 lignes comme cela est indiqué ici. Ce titre est entouré d'une bande de bois gravée composée de quatre pièces, qui n'a point été faite pour ce livre, mais constituée par un assemblage d'ornements choisis dans le magasin de l'imprimeur ; celui du haut représente une gerbe de plantes, ceux des deux côtés des attributs guerriers (dont celui de droite est même à l'envers), celui du bas, un peu plus large, représente quatre enfants, deux au milieu qui luttent, celui de gauche souffle dans une corne et les deux autres portent des petites girouettes au bout d'une tige.

Le privilège de l'empereur MAXIMILIEN qui est daté de Cologne du 22 septembre 1512, est octroyé pour une durée de six années (c'est-à-dire jusqu'à pareil jour 1518).

Sur le 3^e feuillet EUCH. ROESSLIN présente son livre à la princesse de Saxe en belle toilette, accompagnée de deux dames d'honneur ; au-dessus de la tête de la Princesse se trouve un écusson avec son blason.

Suit la dédicace à la princesse, qui est datée de Worms le 22 février 1513.

Disons de suite que le volume se termine par l'indication que l'impression en a été achevée à Strasbourg le dimanche de Lætare (4^e dim. de carême), donc en mars 1513.

Le rapprochement de ces trois dates ne permet pas de douter que ce ne soit la première édition de ce livre. A la suite de la dédicace, se trouve la poésie dont il a été question plus haut, elle n'a pas moins de 160 vers, puis vient la préface de l'auteur.

Les trois premières lignes de chaque chapitre, plus courtes que les autres laissent un blanc pour y écrire (en rouge probablement) la première lettre du chapitre ; pour guider celui qui devait achever le volume, elle est marquée au centre de ce petit carré. Dix-huit figures sur bois représentent les divers modes de présentation du fœtus dans la matrice, une dix-neuvième représente une monstruosité, un fœtus divisée en haut en deux, réuni en bas, « qui a été observé dans le comté de Würtemberg, il y a 7 ans ». Une petite gravure représente le fauteuil obstétrical en usage, et une grande gravure, qui occupe toute la page moins une hauteur de 5 lignes, représente une femme en travail, assistée d'une sage-femme assise devant elle sur une chaise basse, et soutenue par une aide placée derrière la parturiente. Cette gravure est placée au commencement du 4^e chapitre et est reproduite encore au commencement du 5^e.

La gravure qui représente ROESSLIN offrant son livre à la princesse est aussi reproduite une seconde fois au commencement du 12^e chapitre.

Le livre se termine par un vocabulaire latin-allemand des termes de

botanique employés, afin que les sages-femmes puissent se les procurer plus facilement dans les pharmacies. Sur la dernière page se trouve l'inscription suivante que nous reproduisons exactement.

Argentine Martinus Flach junior impressit
 Dica letare Anno MCCCCCXIII. Cor-
 rectore Joanne Adelpho physico, qui sin-
 gula hec approbat atq. cōmendat.
 Cupiens in secretioribus ediū
 partibus cōservari atqu cu-
 stodiri. Ne thesaurus ma-
 lierū indignis coiectur
 et aū porcos marga-
 rite spargerētur.

Le format du livre est in-4°; pour l'indication des pages il n'y a que la signature jusqu'à la lettre O inclusivement, avec un feuillet, ce qui fait un ensemble de 160 pages.

L'impression est très nette et fait honneur à la typographe alsacienne, ainsi que les figures, qui sont bien dessinées et gravées avec l'habileté des artistes alsaciens de cette époque.

La planche qui représente ROESSLIN offrant son livre occupe toute la page, elle porte en bas et à gauche le monogramme du graveur, un M et un Centrelacés.

SIEBOLD qui a eu cette édition en main, dit que dans l'exemplaire qu'il avait examiné, le monogramme était un H. G. Dans le nôtre, c'était bien un M. C. Ce qui peut avoir causé l'erreur est la ligne intermédiaire entre les deux jambages verticaux de la lettre M. mais cette tige intermédiaire s'attache *au haut* des deux jambages, et fait une légère flexion en bas pour remonter au haut du second jambage, et nous n'avons pas vu la barre transversale à mi-hauteur caractéristique de la lettre H. La seconde lettre est manifestement un C. Il est fort possible que SIEBOLD ait eu en main un exemplaire sali ou détérioré, sur lequel certains détails ne se voyaient plus bien; en tout cas les deux exemplaires étaient incomplets, sans quoi, le lieu et la date de l'impression ne lui eussent pas échappé.

Nous n'avons pas vu d'exemplaire du tirage que SIEBOLD indique comme l'édition princeps, mais il ne diffère de la première édition que par le remplacement du titre cité plus haut, par une planche qui représente deux dames en costume allemand, l'une tenant sur son bras un enfant emmaillotté, l'autre tenant de la main droite une branche de rosier, donnant la main gauche à un enfant qui porte

également une rose. De toutes parts sortent des roses du parterre où ces dames se trouvent, la seconde planche représente ROESSLIN présentant son livre à la princesse, comme dans le précédent tirage, avec le monogramme M. C. en bas et à gauche ; ces deux éditions sont identiques, celle-ci a été faite dans la limite du privilège, c'est-à-dire entre 1513 et 1518 par le même imprimeur, le succès de la première édition l'aura engagé à faire faire un titre nouveau ;

MARTIN FLACH a publié en 1522 une troisième édition.

Le privilège de l'empereur manque, naturellement, il était expiré. La planche de la dédicace représente ROESSLIN présentant son livre en audience solennelle, à la princesse qui est assise sur son trône entourée de ses dames de la cour et de ses courtisans. SIEBOLD, qui a vu cette édition, dit que l'impression est mauvaise et les figures fatiguées.

Il a été publié à Augsbourg une nouvelle édition (la 4^e), en 1528, in-4^o par HEENZ. STEYNER, sans privilège de l'empereur, avec la dédicace de ROESSLIN à la princesse de Saxe.

Nous devons à l'obligeance de notre excellent confrère le Dr ZEYSSOLFF de Strasbourg la communication d'un exemplaire très bien conservé d'une édition, qui est la 5^e en date, et la quatrième de Strasbourg, imprimée par BALTHASARD BECK (au Holtzmarckt, marché au bois), en 1529, in-4^o. Le Frontispice, au-dessus duquel se trouve en deux lignes le titre de l'ouvrage, représente ROESSLIN offrant son livre en audience solennelle ; point de privilège, mais lettre dédicatoire avec les vers qui suivent. Les gravures nouvelles sont en contre-partie celles de la première édition, et le frontispice celui de la 3^e de Flach, moins bien soignées comme dessin et gravure. Les grandes capitales sont imprimées, il manque trois chapitres dans les maladies des enfants, c'est indubitablement la réimpression de la 3^e édition de Flach.

SIEBOLD dit que, dans l'étude qu'il a faite de ROESSLIN, il a suivi l'édition allemande « bien que la traduction latine soit plus facile à comprendre » ; une pareille réflexion étonnerait de la part d'un maître aussi versé dans la littérature que dans l'histoire, si le livre de ROESSLIN avait été écrit en langue allemande pure ; mais comme ROESSLIN l'avait écrit pour le peuple des bords du Rhin, il avait adopté le langage qui lui était le plus familier, et dont on trouve encore des traces dans quelques parties de l'Alsace, qu'un Saxon ou un Hanovrien comprendrait difficilement. Dans la 4^e édition de Strasbourg, nous avons déjà trouvé des changements d'expression qui inclinent vers l'allemand plus relevé, cette modification devait s'accroître de plus en plus dans les éditions postérieures, à mesure que s'élargissait le cercle des lecteurs allemands auxquels il était destiné. Dans la dernière édition allemande de ce livre, qui est de 1608, le nom primitif de « *Rosegarten* » est rem-

placé par celui de « *Hebammenbüchlein*, livre des sages-femmes ».

Ce n'est pas seulement le titre du livre qui allait être changé, mais encore le nom de l'auteur dans la traduction latine qui fut faite en 1532. Le titre porte : *De partu hominis et quæ circa ipsum accidunt. Libellus, D. EUCHARII RHODIONIS medici*. Le nom allemand de ROESSLIN, qui veut dire « *Petite rose* », est hellénisé et transformé en RHODION. Ceux qui n'ont pu avoir en main le livre original allemand ne se doutent pas de ces métamorphoses qui ont entraîné souvent des confusions; SMELLIE parlant de ce livre dans son introduction (p. 43, trad. fr.) dit : * En 1565 le Dr RAYNALDE publia sur les accouchements un livre qu'il avait traduit du latin en anglais, ayant pour titre *De partu hominis*; (en note) : l'auteur était EUCHARIUS RHODION dont le livre a été fort estimé en Allemagne; en 1532, il fut traduit de l'original hollandais (*sic*) en latin, et en plusieurs langues », etc.

Comme la traduction latine du livre de ROESSLIN est la souche, l'édition princeps du livre répandu in foro externo, nous allons y jeter un coup d'œil, j'en dois la possession à l'amitié de M. le professeur TARNIER.

Le format est in-16, nous avons vu le titre plus haut, au-dessous se trouve représenté un fœtus dans l'utérus, en présentation podalique, les jambes et les bras écartés. Au-dessous : Franc. CHRI. EGEN. (Francfort, CHRISTIANUS EGENOLPHUS.). Au verso du titre se trouve la dédicace de l'imprimeur au fils de l'auteur du livre : « *Eruditissimo viro D. EUCHARIO RHODIONI medicinæ licenciato peritiss. Medico Francofurtensi CHRISTIANUS EGENOLPHUS. S. D.* », dans laquelle, en parlant de l'auteur du livre, on dit : « *Cui bene sit in domino genitor, cujus in hac urbe tu et nomen refers et functionem* », etc. A la fin du livre, où il n'y a pas de pagination mais de simples signatures, se trouve la date de l'impression : Francofurti, XIX octobris 1532; au-dessous deux médaillons très bien gravés représentant de profil ARRIA PATIBILLA ANTONINI imperatoris mater et DOMITIA PAULINA. Hadr. imp. mater. L'ouvrage contient les gravures sur bois usées représentant en diverses présentations fœtales, la monstruosité et le fauteuil obstétrical de l'édition de FLACH de Strasbourg; l'imprimeur n'aura pas eu de difficulté pour les obtenir, car il était parent du fils, suivant la teneur de la dédicace. L'impression est très nette en beaux caractères latins du commencement du XVI^e siècle.

Outre les éditions allemandes dont nous avons parlé, SIEBOLD mentionne, d'après OSIANDER, celles de 1532, in-4^o; 1544, 1582, in-8^o.

Éditions latines, Paris, 1538, in-8^o. * Francof., 1544, * 1551, 1554, * 1563, in-8^o. OSIANDER indique encore une édition de Francfort, 1534, in-8^o, une de Venise, 1536, in-12.

Traductions françaises : *Livre de divers travaux d'enfancements de*

femmes traduction du latin par P. BIENASSIS. Paris, 1536, in-8°, 1540, 1563, 1577, in-12 (VOY. HALLER. *Bibliot. chir.*, I, p. 186).

Trad. hollandaise Amstel., 1559, in-8° (OSIANDER). Trad. anglaise par THOM. RAYNALD : *The birth of Mankind*. Lond., 1565, citée 1564, in-4° (VOY. *Heisterii appar. libror.* Helmst., 1760, in-8°, n° 3686, par SMELLIE. (F.-J. H.)

§ 4. — Jugement sur Eucharius Rösslin.

Le mérite principal d'EUCHARIUS ROESSLIN est d'avoir été le premier qui ait réuni en un livre spécial les doctrines de l'obstétricie, et d'avoir ainsi posé les fondements d'une étude spéciale qui ne pouvait devenir que fructueuse. Un simple coup d'œil permettait de mesurer l'étendue des services qu'elle était appelée à rendre à la pratique de l'art de guérir. Dépouillée ainsi par ROESSLIN de tout élément étranger elle cessait d'être une partie de la chirurgie, comme elle l'avait été entre les mains de ses prédécesseurs; EUCHARIUS ROESSLIN a démontré que l'obstétricie n'aurait pas à souffrir de son affranchissement, de la rupture des liens qui l'avaient attachée à une science qui n'a ni le même but ni les mêmes moyens. D'autres, des hommes plus importants devaient modifier le fond de la science et sa forme; quant à la valeur des doctrines de ROESSLIN, nous n'avons que peu à ajouter à ce qui a été exposé; il n'a dit que des choses anciennes, connues depuis longtemps; nous ne relèverons toutefois qu'un fait : c'est la préférence qu'il a accordée, dans quelques circonstances, à la version sur les pieds sur la version céphalique; par elle, l'obstétricie devait entrer dans une voie meilleure, dans laquelle CELSE (surtout SORANUS) et d'autres étaient entrés, mais qui avait été abandonnée plus tard, surtout par les arabes. ROESSLIN ne parlait pas d'après sa propre expérience, mais d'après les autorités qu'il avait devant lui; l'appréciation qu'il fait de la version sur les pieds montre qu'il avait prêté l'oreille aux avis de ceux auxquels depuis longtemps avait apparu l'avantage pratique de la version podalique, et sa supériorité sur la version céphalique,

bien qu'ils n'aient été proclamés dans les écrits que bien longtemps après. Le grand nombre d'éditions du livre de ROESSLIN montre qu'il répondait à un besoin pressant. Après sa traduction latine ce livre passa dans toutes les langues de l'Europe et fut répandu dans tous les pays.

Obs. — Cette multiplication de ce livre, la durée si longue de la faveur dont il a joui, montrent que dans tous les pays on commençait à se préoccuper de l'obstétricie ; nous aurons à le démontrer dans la suite de cette histoire.

§ 5. — *Jason a Pratis.*

En Hollande parut, vers 1524, un petit ouvrage, qui, divisé en trois parties, s'occupait d'obstétricie. Il ne s'appuie que sur des observations empruntées aux plus vieux auteurs, et l'on y trouve beaucoup de choses même étrangères à la médecine. L'auteur est un médecin du nom de JASON A PRATIS (dans sa langue, VAN DE MEERSCHE, il vivait sur les bords du Zuydersée et mourut en 1558). La première partie, qui a pour titre, « *De uteris* » traite de la génération, du sens sexuel, de la formation du fœtus dans l'utérus, des monstruosité, de la ressemblance des enfants, etc., il s'égare dans des digressions souvent fort longues et ne donne que des choses anciennes et absolument sans utilité. Aussi peu intéressante est la deuxième partie : « *De victu gravidis observando* », une hygiène assaisonnée de toutes les bizarreries des arabes et renfermant les histoires les plus singulières. La troisième partie : « *De pariente et de partu* » qui, suivant son titre, semblait pleine de promesses, ne renferme que fort peu de chose. L'avertissement qui se trouve dans le premier chapitre est adressé : « *Ad homines sanctulos* » et dans lequel l'auteur s'excuse de traiter des choses qui ne sont pas du domaine d'entretiens scientifiques, montre le mieux à quel point de vue l'auteur s'était placé. Des sentences fleuries qui accompagnent l'exposé de l'auteur doivent suppléer à son inexpérience dans les sujets qu'il traite, et où il admet tous

les moyens superstitieux pour provoquer l'accouchement, dont la pratique est abandonnée aux sages-femmes ; tout cela ne donne pas une haute idée des connaissances pratiques de l'auteur, ce qu'il dit de l'accouchement podalique est ce qui s'y trouve de meilleur, et encore ROESSLIN avait-il plus largement traité ce sujet. En général, le livre de ROESSLIN semble avoir provoqué la composition de celui-ci, qui reste bien au-dessous de la clarté et de la simplicité du modèle. Il faut remarquer encore que PRATIS recommande la situation sur les coudes et les genoux pendant l'accouchement chez les femmes grasses : « *Ingenua procubuisse, præsertim pinguibus et obesis ut quadrupedum ritu pariant, commodum censetur* ». Tout le livre prouve que les soins de l'accouchement étaient abandonnés aux sages-femmes, aux médecins la prescription des médicaments. Il n'est pas étonnant que la « *præfracta temeritas et audacia* » des premières soit blâmée. Le quatrième chapitre : « *De paritura et officio obstetricantis* » indique les soins à donner qui ne diffèrent en rien de ceux qui ont été exposés. Le dernier chapitre est consacré aux soins à donner aux nouveau-nés.

Obs. — La première édition de ce livre doit avoir paru à Anvers en 1524 (voy. BOERHAAVE-HALLER *meth. stud. Med.*, p. 383). La préface de l'édition que nous avons en mains * Amstel. 1657, in-12, est datée de cette année.

L'auteur a écrit encore :

* *Liber de arcenda sterilitate et progignendis liberis*. Antv., 1531, in-4°. * Amstel., 1657, in-12 (même valeur que le livre précédent).

* *De tuenda sanitate, lib. quat.*, Antv., 1538, in-4°.

* *De affectibus cerebri.*, Basil, 1549, in-8°. Le jugement que SPRENGEL porte sur ce livre (*Gesch. Thl. 3*, p. 331), concorde parfaitement avec ce que nous avons dit de la valeur des services rendus à l'obstétricie par PRATIS. HALLER représente cet écrivain comme « *merum ex veteribus mythologum, absque ulla propria fruge* ».

§ 6. — *Ludovicus Bonaciolus.*

Un autre ouvrage a été publié au commencement du XVI^e siècle par LUDOVICUS BONACIOLUS, médecin qui vécut à Ferrare ; il ne renferme que des notions d'anatomie et de physiologie se rapportant à la génération, à la grossesse et à la naissance ; c'est une compilation des auteurs grecs anciens et arabes. Il n'est question que dans quelques passages des sages-femmes et des services qu'elles peuvent rendre. Le rôle des médecins se borne à prescrire des médicaments, dont une foule est indiquée par Bonaciolus et ses prédécesseurs. L'auteur mentionne des accouchements multiples, il ne rougit pas de raconter des histoires de 12, 22, 70 et même 150 enfants, qui auraient été mis au jour à la fois : toutefois, pour le dernier cas, on n'est pas loin de parler de vers intestinaux. On y trouve aussi des insanités astrologiques comme on en constatait alors, si bien qu'on peut affirmer que BONACIOLUS n'a fait qu'une compilation indigeste, où il a donné la préférence aux plus mauvais modèles.

Obs. — LUDOV. BONACCIUOLI était professeur de médecine et de philosophie à Ferrare, et en même temps médecin de la fameuse Lucrèce Borgia, duchesse de Ferrare, voy. * *Storia della letteratura italiana* di GIROL. TIRABOSCHI, t. VII, part. II, Modena, 1778, in-4^o, p. 29. BONACIOLUS avait dédié son ouvrage à la duchesse, comme on peut s'en assurer par la préface qui se trouve en tête de la première édition, *sin. loc. et ann.* (nous ne le connaissons que par un manuscrit) : la copie a été faite à Copenhague, où est déposé l'original intitulé « *Enneas muliebris* ». C'est le nom que BONACIOLUS avait donné à son livre dont l'impression doit être antérieure à 1521, puisque JAC. BERENG. CARPUS le mentionne, et y renvoie dans ses commentaires sur MONDINUS. * Bonon., 1521, in-4^o, p. ccxvi, 6. Plus tard le *Enneas muliebris* a été imprimé avec le livre de SEVERINUS PINAENS *de virginitat. notis.* sous le titre de : « *De fetus-formatione*, 8. Voy. plus loin § 54.

Les collections gynécologiques de C. WOLF, 1566, et de SPACH, 1597, ont reproduit cet écrit, voy. plus loin § 48 et suiv.

§ 7. — *Appréciation de l'obstétricie par les médecins de la première moitié du XVI^e siècle.*

Les progrès si faibles que l'obstétricie avait faits à cette époque sont surtout constatés par les livres des auteurs d'alors, qui, dans leurs traités n'admettaient le traitement des accouchements difficiles, que pour ne pas être incomplets, répétant simplement ce que les anciens avaient dit, sans y faire la moindre addition. Ces vieilles autorités conservaient toujours plus de crédit que ce que les contemporains auraient pu dire d'après ce qu'ils avaient vu par eux-mêmes. L'opinion d'AÉTIUS ou de PAUL D'ÉGINE avait plus de crédit que la parole du médecin ou de la sage-femme s'appuyant sur son expérience. C'est ainsi que, dans les écrits du célèbre LÉONARD FUCHS (à la fin de sa carrière professeur à Tubingue où il mourut en 1566), qui avait pris à tâche de combattre la médecine arabe, on trouve dans le plus important de ses livres « *De medendis morbis* », lib. III, ch. 64 dont le titre est : « *de difficile partus* », les choses exposées d'après des auteurs antérieurs : PHILUMENOS et PAUL D'ÉGINE. Chez les enfants qui ne se présentent pas par la tête, il faut absolument l'engager, dans les accouchements difficiles on trouve indiqués une foule de médicaments et surtout la canelle.

Obs. — Voy. * LEONH. FUCHSII, *Curandi Ratio*. Basil., 1542, dans *Opp. omnib.* Francof., 1604, p. III, et IV, p. 172.

Sur la vie de ce médecin célèbre, voy. : * *Oratio de vita et morte LEONHARDI FUCHSII. habita* a G. HITZLERO. Tubing., 1566, in-4°.

§ 8. — *Nicolaus Rocheus.*

C'est dans le même esprit que celui de BONACIOLUS qu'est écrit le livre de NIC. ROCHEUS « *De morbis mulierum curandis* » ce n'est également qu'une compilation des grecs, des latins et des arabes. Le livre commence par l'anatomie des parties génitales de la

femme, il traite de la menstruation et de ses anomalies, de quelques maladies utérines, de la grossesse molaire, de la stérilité, de la conception, de la formation du fœtus, de l'avortement : il parle de la grossesse et de quelques-uns de ses accidents, il traite aussi de l'accouchement difficile (δυστοκία) ; tout cela colligé dans GALIEN, PAUL D'ÉGINE ET LES ARABES. L'auteur admet ici deux présentations naturelles (glückliche, heureuses) : présentations de la tête et des pieds ; comme présentations anormales : celles du siège et celles des pieds incomplètes. La « *Pariendi ratio* » est en grande partie empruntée à PAUL D'ÉGINE, et commence par recommander la position sur les coudes et les genoux aux personnes grasses qui accouchent. Les moyens principaux consistent en onctions des parties génitales et en sternutatoires. Les opérations proprement dites, pour convertir en présentations du crâne les présentations anormales, et l'embryotomie, sont très écourtées, mais on trouve une foule de moyens pour faire accélérer le travail « *Partus promoventia* ». Dans le chapitre « *de secundinæ retentione* » l'auteur se déclare partisan de la méthode opératoire. Nous voyons par cet exposé, ce que les médecins d'alors s'approprièrent de ce qui était du domaine de la gynécologie ; les secours à donner aux parturientes restaient exclusivement entre les mains des sages-femmes, les médecins se bornaient à poser des indications, mais l'exécution de ce qui avait été conseillé rentrait dans les attributions des sages-femmes, ou, en cas extraordinaires, était réservé aux chirurgiens. Ceux-ci commençaient peu à peu à traiter de notre art dans des écrits spéciaux, et à préparer pour l'avenir d'importantes améliorations.

Obs. — L'écrit de ROCHEUS se trouve dans toutes les collections gynécologiques (voy. plus loin § 48) et il porte le titre de * *De morbis mulierum curandis liber, partim ex veterum Græcorum, Latinorum et Arabum monumentis, partim experientia propria confectus*, avec Préface datée de Paris du 26 janvier 1542. HALLER mentionne dans sa *Bibl. Chirurg.*, I, p. 192, l'édition de Paris de 1542, in-12, mais il ne l'a pas vue. D'après la Préface de l'auteur, ce n'était qu'un fragment d'une œuvre plus considérable que ROCHEUS se proposait de publier.

§ 9. — *Walther Reiff.*

La première imitation du livre d'EUCHARIUS ROESSLIN a pour auteur un chirurgien de Strasbourg, WALTHER REIFF, qui, en 1545, publia un *Nouveau Jardin des Roses* (Rosengarten), qui se distingue à peine de celui de ROESSLIN; le livre est composé sur une plus grande échelle, mais il a peu gagné en valeur. HIPPOCRATE, ARISTOTE, PLINE, PAUL D'ÉGINE ont été mis à contribution, et sont cités partout comme les plus hautes autorités; pour l'exposé de l'accouchement et, de son traitement, l'auteur a utilisé les doctrines de ROESSLIN, et il a reproduit ses figures (auxquelles il en a ajouté quelques nouvelles). REIFF commence son livre par l'exposé de divers cas et accidents, et il accorde à la stérilité une attention particulière, lui consacre un long chapitre, où se trouve un formidable amas de recettes; suit la conception et la grossesse, où les signes du sexe de l'enfant, donnés d'après les plus anciens auteurs, ne peuvent manquer d'être reproduits. Un long chapitre est consacré aux môles, où l'on rencontre les idées les plus superstitieuses et les plus ineptes. Meilleur est le chapitre qui règle l'hygiène des femmes enceintes, et qui commence par ces paroles: « Les femmes enceintes doivent vivre dans la joie et les plaisirs qui charment la vie de l'homme ». Ce conseil est inspiré par un bon sentiment, mais il a besoin d'un commentaire sévère. Reiff dit aussi, ce qui a été observé plus tard, que des femmes ont avorté pour avoir subi l'odeur d'une lampe mal éteinte ou d'un fumeron de chandelle, et il ajoute: « Nous sommes bien faibles et débiles à notre origine ». L'exposé des causes de l'avortement, et des précautions pour l'éviter, renferme peu de choses utiles, mais une foule de niaiseries superstitieuses; de même valeur est le chapitre des accidents qui arrivent aux femmes enceintes. L'obstétricie proprement dite ne contient rien de nouveau; les règles qui y sont données sont adressées aux sages-femmes. Dans les cas de nécessité, les sages-femmes devront avoir leurs propres

instruments pour pratiquer l'embryotomie. Si une femme enceinte succombe, le ventre devra être ouvert, et jusqu'au moment où l'opération pourra être pratiquée, la « bouche » sera maintenue ouverte moyennant un instrument à vis (dont on donne la figure), afin que l'air ait accès jusqu'à l'enfant, jusqu'à ce qu'on l'ait sorti de la matrice. » Il est vraisemblable que c'est de l'orifice de la matrice qu'il est question (1), car, pour ce cas, GORDON avait recommandé de tenir béant l'orifice utérin (voy. notre Hist., t. I, § 332), ce que REIFF avait traduit simplement par le mot « bouche » (Mund) (1). Nous apprenons en outre que, pour les villes, les sages-femmes étaient instruites par des médecins et des chirurgiens expérimentés ; REIFF réclame des « sages-femmes assermentées », ce qui est un indice de ce qui a dû se passer à la campagne. Il mentionne l'usage des pays français, où les femmes de qualité demandent qu'un médecin assiste la sage-femme dans l'accouchement. Quant aux moyens réels à employer dans l'accouchement difficile ou contre nature, dans des présentations vicieuses, il en est à peine question, seulement on dit que si, dans les présentations des pieds, l'enfant ne peut être repoussé assez pour que la version sur la tête puisse être pratiquée, la femme devra extraire l'enfant par les pieds. A cet égard REIFF est bien en arrière de son prédécesseur ROESSLIN, qui a indiqué les moyens à employer pour chaque présentation spéciale. REIFF s'est contenté des figures qui les représentent, et il a formulé une règle unique en ces termes : « Dans les présentations anormales la sage-femme mettra l'enfant en bonne situation, et se rendra utile ». Les médicaments pour accélérer le travail et pour faire sortir le délivre, quand il est retenu, sont indiqués en foule, et c'est sur eux qu'on fonde les meilleures espérances. On trouve représentés encore quelques spéculums, des instruments à vis, de la forme la plus grossière, pour élargir les voies génitales dans les maladies utérines. On trouve aussi de longues indications pour les soins

(1) En allemand la confusion s'explique car l'orifice de la matrice est appelé la *bouche* de la matrice Mutter-mund. (F.-J. H.)

à donner aux femmes accouchées, aux nouveau-nés, et sur les maladies de la matrice et des seins; ces indications terminent la première partie de l'ouvrage. La seconde est consacrée aux accidents et aux infirmités des enfants.

Obs. — La première édition parut à Francfort s. M. chez CHRISTIAN EGENOLFF en 1545, sous le titre : « *Frawen Rosengarten. Von vilfältigen sorglichen Zufällen und gebrechen der Mütter und Kinder*, etc. (Jardin des Roses des femmes; d'un grand nombre d'accidents et de maladies des mères et des enfants, etc.), par GUALTHERUM REIFF, à Frankfort, 1545, une * 2^e édition, *ibid.*, 1569, in-8°, avec une préface de LEONHARDUS ACESIUS appelé SAWER, medic. et philosoph. Nouvelle * Ed., 1603, in-8°.

Le nombre moins considérable des éditions de ce livre que celui des éditions du livre de ROESSLIN, même après 1545, démontre la préférence que les contemporains avaient accordée au livre plus simple et plus pratique de ROESSLIN, dégagé de toutes les insanités dont REIFF avait accompagné le sien. REIFF s'était appelé RYFF, RIVIUS, RIIF, RIFFUS, et malgré le nombre de livres qu'il a composés il n'est arrivé qu'à une considération médiocre, car il a copié effrontément des livres d'autres auteurs.

Son contemporain CONRAD GESNER a laissé de lui dans sa * *Bibliotheca universalis sive catalogus omnium scriptorum locupletissimus*, etc. Tigur., 1545, in-8°, p. 284, 6, un jugement très juste; HALLER dans sa *Bibliotheca chir.*, I, p. 190 dit ces paroles : « RYFF compilator et polygraphus malorum morum, et passim de civitate ejectus ». A propos de ces derniers mots GESNER dit : « Moguntiaë ni fallor, nunc agit, una atque altera honestioribus Germaniaë civitatibus non dicam quas ob causas ejectus ». M. JAC. THOMASIIUS dans son livre * *Dissertatio philosoph. de plagio litterario* def. J.-M. REINELIUS, 1673. Recus. Suobac., 1692, in-4°, in access. p. 26, § 691, lui a imprimé au front la marque de son mérite : même dans son *Rosengarten*, il n'a pas fait mention de EUCH. ROESSLIN, qu'il connaissait puisqu'il lui a emprunté ses figures.

Voy. aussi * CHR. GIRTANNER. *Abh. über die venerische krankheit*. (Traité de la maladie vénérienne), 2, 15, Goett, 1789, in-8°, p. 101, où se trouvent aussi des preuves du plagiat de REIFF.

§ 10. — *Jacques Rueff*.

Un troisième ouvrage pour les sages-femmes parut à Zurich en 1554, il a pour auteur JAC. RUEFF, qui, dans son livre, s'intitule : « Bourgeois et lithotomiste (Steinschnyder) de la noble ville de Zurich ». Ce livre parut en même temps en latin, probablement pour le répandre plus facilement au dehors, comme l'auteur paraît le dire dans la préface de l'édition latine. Le livre de RUEFF peut être regardé comme une nouvelle édition du livre d'EUCH. ROESSLIN, dans laquelle l'auteur s'est efforcé d'apporter des améliorations dans la limite de ses forces.

Beaucoup de choses y sont exposées avec plus de clarté et de netteté, et il insiste sur celles qui sont réellement utiles, ce qui pour l'avenir allait avoir d'heureuses conséquences. Par contre, ne manquent pas, comme on pouvait s'y attendre à cette époque, les doctrines absurdes et superstitieuses ; ce reproche s'adresse surtout aux explications physiologiques de l'auteur, qui révèlent leur origine arabe. L'ouvrage est divisé en six livres. Le premier est consacré à la physiologie, l'auteur s'y occupe beaucoup de savoir comment les deux semences, celle de l'homme et celle de la femme, peuvent former l'embryon, il parle de l'œuf humain, des membranes du fœtus, de sa nutrition, de la formation des viscères nobles. Partout ce n'est que la reproduction de vieilleries, mais exprimées dans une langue facile à comprendre. Les figures qui représentent des œufs humains sont purement fantaisistes et n'ont aucune valeur. Le deuxième livre expose l'anatomie de la matrice, il est accompagné de figures explicatives qui sont très fautives, et qui ne peuvent donner à celui qui ne sait pas, que des idées fausses sur la structure de ces parties. (Comme VÉSALE contemporain de RUEFF présente autrement les choses !)

La situation de la matrice est représentée par RUEFF absolument comme par ses prédécesseurs, on ne peut rien y voir qui

concorde avec ce qu'enseigne la nature. Il conserve encore la vieille idée de la léthalité des enfants nés au 8^e mois, la cause en serait la faiblesse causée par la culbute au 7^e mois, et la nécessité, pour l'enfant, de se remettre de cette fatigue. La provocation de l'avortement par des sages-femmes, des baigneurs ou des médecins ignorants a dû avoir été très fréquente, à en juger par les avertissements que l'auteur s'est vu dans la nécessité d'exprimer pour les prévenir. D'excellents conseils hygiéniques donnés aux femmes enceintes terminent ce livre. Le troisième et le quatrième livres enseignent la pratique des accouchements et la conduite que les sages-femmes devront tenir. Dans le cinquième livre il est question de la grossesse molaire, RUEFF y donne aussi des détails sur des monstruosité, des naissances dites extraordinaires. Les figures jointes au texte représentent les monstruosité les plus remarquables : des enfants avec des trompes d'éléphant, avec des pieds de cheval, avec des griffes d'oiseaux, etc., figures qu'on retrouve plus tard dans les œuvres de PARÉ et dans celles de LICETUS.

L'auteur examine très sérieusement si le diable peut avec une femme engendrer de pareils êtres, question qui était souvent posée à cette époque, et qui n'a que fort tard disparu des livres de médecine.

Le sixième livre traite longuement de la stérilité de l'homme et de la femme, et cette question est là peu féconde. Dans des éditions ultérieures se trouve un supplément consacré au traitement des maladies des nouveau-nés, et aux soins qu'il convient de leur donner.

Obs. — JACQUES RUEFF a vécu au milieu du XVI^e siècle comme chirurgien à Zurich. Son contemporain, compatriote et ami CONR. GESNER l'appelle « vir in arte peritissimus ». Voy. *Bibliotheca universalis*, etc. Tig., 1545, in-fol., p. 361, 6. Les ouvrages de RUEFF mentionnés par GESNER, démontrent chez lui une instruction très étendue, on y trouve des écrits sur l'astronomie, la politique et l'histoire, même une pièce de théâtre : entre autres un Guillaume Tell. PORTAL dit : « les auteurs ne sont pas d'accord sur sa profession » (*Hist. de l'anat.*, t. I, p. 511). Ce doute est parfaitement éclairci par ce que dit GESNER son compa-

triotte, qu'il appelle « *Urbis Tigurinæ chirurgicus* ». En fait de livres de médecine, nous possédons encore de RUEFF : « * *Libellus de Tumoribus quibusdam phlegmaticis non naturalibus*. Tigur, 1556, in-4°. D'après le frontispice qui orne l'édition de 1580 de son livre des sages-femmes (voy. plus bas § 12), il ne vivait plus à cette époque.

§ 11. — *Doctrines pratiques de J. Rueff.*

Les doctrines vraiment obstétricales que RUEFF expose dans son ouvrage se trouvent dans le troisième et le quatrième livres, aussi l'auteur les recommande-t-il particulièrement aux sages-femmes, dans la préface de sa première édition (1554). Dans le premier chapitre du troisième livre l'auteur expose la vieille doctrine qui attribue l'accouchement à l'action de l'enfant (voy. t. I, § 313 de notre Histoire).

Les douleurs de l'accouchement ne sont pas autre chose ; car « l'enfant fait des mouvements tumultueux et énergiques, se jette convulsivement d'un côté et de l'autre et vers la partie inférieure du corps de la mère, qu'il cherche à traverser, etc. ». Comme accouchement régulier il n'y a que celui où l'enfant se présente par la tête, dont la figure est très mal représentée, ce qui est la meilleure preuve que les occasions d'observer l'accouchement ont complètement manqué à RUEFF.

Le rôle des sages-femmes dans ces accouchements consiste à consoler les femmes et à prier pour elles ; plus tard la parturiente est placée sur un fauteuil qui a un dossier solide, une découpe semi-lunaire dans le siège, et qui est garni de poignées. Une aide saisit la parturiente par derrière, fait des frictions et des pressions douces sur le bas du ventre pendant que l'enfant sort des parties génitales. Sur le ventre on fait des onctions avec de l'huile de lin blanche, de l'huile d'amandes douces, et de la graisse de poules, etc. Aussitôt que l'enfant est près de sortir, la sage-femme devra introduire le doigt bien enduit de corps gras pour aider l'enfant à son passage « entr'ouvrir les parties, les disposer, sans

faire tort à l'enfant ou à la mère; quelle que soit la partie sur laquelle l'enfant appuie, en haut, en bas, ou de côté, qu'elle aide lestement l'enfant avec ses doigts, le dirige vers l'ouverture ou passage, de façon à ce qu'il suive la voie droite et bonne ». Puis on lie le cordon et on extrait le délivre sans retard.

Quand l'accouchement, où l'enfant se présente par la tête est difficile, l'auteur ne connaît rien autre chose que des médicaments qui accélèrent le travail, et qui sont indiqués en grand nombre. Les causes des troubles de la délivrance sont assez bien indiquées, le traitement se borne, dans la plupart des cas, à prescrire des médicaments expulsifs. Ce n'est que quand il y a adhérence du placenta à la matrice qu'on conseille de le détacher artificiellement.

Enfin on trouve indiqué de quelle manière la sage-femme aura à se conduire quand il y a étroitesse de la matrice, et il est certain que quelques obstacles qui dépendent du bassin sont attribués à l'étroitesse utérine. La sage-femme devra, dans ces cas, dilater les parties avec ses doigts : si cela ne réussit pas, on indique d'autres médicaments qui excitent les contractions, on prescrit des fumigations, on applique des emplâtres sur le ventre, on introduit des pessaires, et si tout cela n'aide pas, la sage-femme, fera usage de ses instruments; de vis dilatatrices, d'écarteurs, de pinces. L'auteur donne le dessin de ces instruments dont deux, très lourds et très grossiers, sont destinés à dilater les parties; et si l'enfant ne peut naître à cause de son volume, la sage-femme fera usage d'une pince à bec de canard pour le saisir et l'attirer. Cet instrument est denté à son extrémité, et l'auteur dit lui-même qu'il ressemble à celui dont se servent les tondeurs pour casser les dents, une pince mousse et une pince dentée sont représentées. A la fin du livre on trouve mentionné le thrombus des parties génitales et le traitement qui lui convient.

Obs. — La représentation et la description de ces pinces ont fait penser à CRANTZ de Vienne (1757) que RUEFF pouvait être regardé comme l'inventeur du forceps; d'autres ont adopté cette

idée, bien à tort, comme une inspection même superficielle pourrait le démontrer ; il est dit expressément que ces instruments ne doivent être appliqués que sur des enfants morts. Voy. : * H. N. CRANTZ, *De re instrumentaria in arte obstetricia*. Norimb., 1757, in-4°, p. 14. Voy. encore * L. C. J. von SIEBOLD, *Geschichte der Erfindung der Zange*, 1° 248 (Histoire de la découverte du forceps) dans : *Abbild. aus dem Gesamtgebiete der Geburtshülfe, nebst Erklärung derselben* (figures se rapportant à toute l'obstétricie avec explic.) (* 2° Ed. Berl., 1835, in-8°, p. 243).

§ 12. — Jacques Rueff (suite).

Comme nous l'avons vu, le troisième livre de l'auteur parle des accouchements quand l'enfant se présente par la tête, le quatrième expose les accouchements dans les présentations vicieuses et parle de la naissance des monstres. En tout cela RUEFF suit ROESSLIN dans les règles qu'il prescrit, il lui emprunte même ses figures qui représentent les accouchements, pour faire comprendre les règles qui sont données. L'auteur commence par l'accouchement par les pieds, dont il distingue deux espèces, la présentation podalique complète, et la présentation incomplète, dans la première, il recommande l'extraction par les pieds quand les bras seront étendus le long du tronc ; dans le second, il recommande la version sur la tête, ce n'est que quand les enfants sont petits, et chez des pluripares qu'on peut préférer l'extraction par les pieds. Si un seul pied seulement se présente, on devra préférer la version sur la tête, si on ne réussit pas à la faire, on dégagera l'autre pied, et on fera l'extraction. Le bras probable à côté de la tête sera repoussé. Dans les présentations du siège, du dos, de l'épaule ou du ventre, on fera la version sur la tête. Les accouchements gémellaires sont normaux quand les deux têtes se présentent. Si les enfants se présentent par les pieds, ils seront extraits successivement. Quand un des enfants se présente par la tête, l'autre par les pieds, on recommande pour ce dernier l'extraction par les pieds, si la présentation ne se change

pas d'elle-même en présentation céphalique, ou si la sage-femme n'a pas réussi à modifier la présentation de l'enfant en le repoussant. Pour régulariser les contractions, on recommande partout des onctions sur le ventre et sur les parties génitales, ainsi que le changement de situation de la parturiente, etc.

Obs. — Du livre des sages-femmes de RUEFF nous possédons les éditions suivantes :

* *Ein schoen lustig Trostbüchle von den empfangnissen und geburten der menschen, unnd jren vilfaltigen zufällen und verhindernissen mit vil unnd mancherley bewärter stucken und arzneyen, auch schoenen figuren, darzu dienstlich, zu trost allen gebärenden frouwen, und eigentlichen bericht der Hebammen, erst hülich zusammen geläsen durch JACOB RUEFF Burger und Steinschnyder der loeblichen statt Zürich. Getruckt zu Zürich, bei Christoffel Froschouer, 1554, in-4°. Mit Vorrede des vesfassers vom H. drei Koenigs-Tag, 1554 (Livre de consolation beau et gai, sur les conceptions et les naissances de l'homme, etc.).*

* Nouvelle édition, même titre, 1559, in-4°.

Nouvelle édition avec un titre modifié : * *Hebammenbuch daraus man alle Heimlichkeit dess weiblichen Geschlechts erlernen*, etc. Franckfort, 1580, in-4° (mit Vorrede des Buchhändlers SIGM. FEYERABENDT. * *Ibid.*, 1588, in-4°, * 1600, in-4° (Livre des sages-femmes où l'on peut apprendre les secrets du sexe féminin, etc.).

Trad. latin. * *De conceptu et generatione hominis, et iis quæ circa hæc potissimum consyderantur, libri sex congesti opera* JAC. RUEFF, chirurgi Tigurini. Tigur, 1554, in-4° (avec préface latine de l'auteur); avec un autre titre qui comprend les principales choses du livre. Francof., 1580, in-4° (sur le titre également : *Opera clarissimi JAC. RUEFF chirurg. Tigurini, quondam congesti.* * Réimpression sans changement, *ibid.* 1587, in-4°.

D'après HALLER (ouv. c., p. 207), éd. hollandaise de MART. EVERARD. Amsterd., 1670, in-4°.

Ce livre ne manque pas dans les collections gynécologiques de WOLF et SPACA, voy. plus loin § 48, et suiv.

§ 13. — *Conclusions.*

Bien que les efforts des médecins que nous venons de nommer n'aient enrichi la science d'aucune nouvelle découverte, il faut constater que l'obstétricie avait trouvé des hommes pour s'occuper d'elle exclusivement, que de cette façon l'attention des contemporains avait été éveillée sur une branche de la médecine qui, par son importance, méritait une étude plus exacte. Ce qui s'était fait dans son domaine, les auteurs l'avaient exposé d'une manière compréhensible, et éveillé chez les successeurs l'attention sur ce qui restait défectueux, et le désir de l'améliorer ou de l'agrandir. Il y avait toujours un obstacle à un développement plus complet : l'abandon de la pratique des accouchements exclusivement confié aux mains des sages-femmes ; RUEFF s'adressait à elles cela est vrai, mais la traduction latine du livre qui a paru en même temps que l'édition allemande (1554) faisait bien comprendre que ce livre n'avait pas été écrit seulement pour elles. Les accoucheurs (les chirurgiens qui pratiquaient aussi les accouchements) avaient à peine l'occasion d'apprendre ce qui dans les accouchements est le plus habituel, de là tant de vues erronées qui en sont la conséquence, et qui se propageaient par leurs écrits. Heureuse est la tendance qu'on trouve chez ROESSLIN et chez RUEFF de remettre dans ses droits la version sur les pieds, d'avoir eu une parole favorable à cette opération, dont la réintroduction dans la pratique devait être d'un si grand avantage pour elle. S'il était réservé à l'obstétricie française d'introduire réellement dans la pratique la version sur les pieds, celle-ci trouvait en Allemagne le terrain préparé à la recevoir, par les hommes dont nous avons parlé.

Obs. — Il ne faut pas méconnaître les manœuvres manuelles indiquées par RUEFF, pratiquées sur le ventre des femmes enceintes pour opérer la version sur la tête de l'enfant dans la matrice

(Lib. IV, c. II) comme premiers efforts d'une méthode reprise par WIGAND au XIX^e siècle.

Ni plus loin, dans ce livre, les avantages de la présentation occipitale antérieure signalés pour la première fois. (F.-J. H.)

§ 14. — *Influence des progrès de l'anatomie sur les progrès des doctrines obstétricales.*

La source de beaucoup d'erreurs, signalées dans les écrits obstétricaux de cette époque, se trouve dans une connaissance insuffisante de la structure du corps humain; d'anciennes idées erronées s'étaient transmises de génération en génération sans avoir pu être rectifiées par de récentes recherches. Ce n'est qu'après le réveil d'une nouvelle ardeur pour l'anatomie, au XVI^e siècle, qu'on parvint à améliorer l'état de la science. De brillants résultats furent obtenus dans ce domaine, ils ont eu sur toutes les branches de l'art de guérir la plus heureuse influence, et l'obstétricie devait aussi en profiter. Ce qui n'avait pu être découvert sur le vivant fut trouvé dans les recherches cadavériques. A cet égard, l'histoire de l'obstétricie ne peut pas laisser inaperçus les progrès réalisés à l'amphithéâtre, car ils eurent pour elle la plus salutaire influence, en effet, les organes destinés par la nature à la reproduction de l'espèce purent être étudiés par les anatomistes, ainsi que les fonctions qu'ils accomplissent. Il est donc naturel d'exposer les découvertes anatomiques les plus importantes qui ont eu sur le développement de l'obstétricie une influence si grande et si bienfaisante.

Obs. — Les médecins de cette époque avaient déjà apprécié la haute utilité des connaissances anatomiques et démontré leur influence sur la médecine. On peut s'en assurer par ce que dit FERNEL JOH. d'Amiens (1485-1557) médecin de HENRY II, roi de France: « Ut enim qui rerum gestarum memoriam repetunt, non illas recte possunt animo concipere, nisi prius locos et regiones quibus obtigerunt vel sensibus lustrarint, vel sibi quo-

dammodo ipsi cogitatione depinxerint : sic profecto si quæcumque solet ars medendi tractare percipienda sunt, necesse est humanum corpus perspectum habere, in quo omnia contemplerur et quasi penitus animo cernamus. Itaque ut ad historiæ fidem geographia, sic ad rem medicam corporis humani descriptio pernoscenda ». * I. FERNELII, *Universa medicina*. Genev., 1679, in-fol., p. 34.

§ 15. — *Berenger de Carpi.*

JACQUES BERENGARIUS DE CARPI, ainsi appelé du lieu de sa naissance « Carpi » (dans le duché de Modène), doit être regardé comme le restaurateur de l'anatomie. Il fut professeur à Bologne de 1502 à 1527, et mourut à Ferrare en 1550. Il disséqua un grand nombre de cadavres et il consigna ses observations dans deux ouvrages : dans ses *Commentaires sur l'anatomie* de MUNDINI et dans « *Isagoge in anatomiam hum. corporis* ». Le premier ouvrage est écrit en mauvais latin et fatigue par de longues digressions, toutefois il contient beaucoup de points lumineux et d'importantes vérités trouvées par lui dans la nature, qui pouvaient combattre d'anciens préjugés et des erreurs accréditées dans la science. Surtout importante pour l'obstétricie future est l'anatomie de la matrice qui se trouve dans les *Commentaires* de MUNDINI (p. ccvi b.) ; elle contient de longues recherches sur la formation de l'embryon. Bérenger enseigne que la matrice de la femme n'a qu'une seule cavité, et il combat la vieille doctrine qui faisait se développer les garçons à droite, les filles à gauche. A lui appartient d'avoir constaté que la cage thoracique est plus ample chez l'homme que chez la femme, que par contre, le bassin de celle-ci est plus spacieux que celui de l'homme. La situation de la matrice est nettement indiquée, et bien que BÉRENGER, suivant l'habitude des anciens, compte le vagin avec son orifice comme faisant partie de la matrice ; il n'en décrit pas moins bien les diverses parties dont elle se compose, comme aussi BÉRENGER paraît avoir aussi comparé la partie vaginale du col à un *museau*

de tanche, comme MUNDINI DE LUZZI (voy. I, § 134, *obs.*). Il raconte aussi d'heureuses extirpations de la matrice (CCXXV) et un cas d'opération césarienne sur une femme morte, (l'utérus malade s'était déchiré pendant le travail, et le fœtus avait pénétré dans la cavité abdominale, où il a été trouvé encore à moitié en vie). Il relate un cas de grossesse chez une enfant de 8 ans, et donne plusieurs exemples de puberté précoce dans les deux sexes (CCXXVII b. et CCXXVIII), comme GABR. DE ZERBIS (voy. t. I, § 153) l'avait fait avant lui; il indique une seule veine dans le cordon et montre comment la doctrine des quatre vaisseaux avait été introduite dans la science (CCLXII). A la sortie de la tête des parties lors de l'accouchement, le visage de l'enfant est tourné en arrière.

Il nie l'existence du vagissement utérin; ce qu'on a entendu doit être expliqué autrement (CCLXV, b). Beaucoup de choses, que l'expérience personnelle n'avait pu lui apprendre, sont basées sur des communications de sages-femmes expérimentées. Au lieu de se guider sur elles et de suivre ces enseignements, il préférerait pour ses explications recourir aux auteurs grecs (ARISTOTE et GALIEN) et même aux ARABES, ce qui montre en quelle vénération on tenait ces modèles, quelle était la sainte horreur contre toute amélioration, combien ces vieilleries étaient enracinées, et combien on craignait de les contredire, bien qu'on y eut été autorisé par de propres observations. Un extrait concis de ses études anatomiques, qu'il avait consignées dans ses commentaires, est contenu dans son « *Isagoge* » qu'il composa plus tard, voyez surtout le chapitre « de matrice non prœgnante » où l'on trouve quelques figures de la matrice, bien supérieures à celles qui avaient été données jusqu'alors.

Obs. — Sur BERENGER, voy. * *Bibliographiæ anatomicæ specimen*. Cura et studio JAC. DOUGLAS, Londin., 1715, in-8°, p. 46.
 * PORTAL *Hist. de l'anat. et de la chirurgie*, t. I, Paris, 1770, in-8°, p. 271. * GIR. TIRABOSCHI, *ouv. c.*, p. 27. * THOM. LAUTH. *Hist. de l'anat.*, t. I, Strasb., 1815, in-4°, p. 347.

Éditions de ses ouvrages :

* CARPI *Commentaria cum amplissimis additionibus super*

anatomiam MUNDINI una cum textu ejusdem in pristinum et verum nitorem redacto. Bonon., 1521, in-4°.

* *Isagogæ breves et exactissimæ in anatomiam humani corporis*, per illustrem CARPUM in inclyto Bononiensis gymnasio ordinirium, chyrurgiæ professorem, éd. HENR. SEYBOLD. Argent., 1530, in-8°. HALLER mentionne des éditions plus anciennes (*Bibl. anat.*, I. p. 169). Bonon., 1522 et 1523, in-4°, éditions postérieures de l'*Isagoge*, p. ex. Argent., 1533 et Venet., 1535 (voy. DOUGLAS, ouv. c.). Elles doivent toutes être rares. LAUTH se plaint de n'en avoir pu consulter aucune.

§ 16. — *Nicolas Massa.*

NICOLAS MASSA, médecin et chirurgien à Venise, s'est acquis des mérites importants dans l'anatomie. Son introduction à l'anatomie, qui parut d'abord en 1536, contient maintes observations importantes qui montrent que l'auteur les avait faites sur le cadavre. Dans les chapitres « de dissectione uteri, vel matricis, sive vulvæ (39), la situation de la matrice est bien décrite. La structure musculaire de cet organe, si actif pendant l'accouchement, est notée comme il convient, et il combat des préjugés anciens par cette descriptiou meilleure. Peu à peu sont mieux examinés et appréciés les os du bassin, comme nous l'avons fait pressentir au commencement de ce paragraphe. Un homme, qui, ainsi qu'il le dit p. 43 de son livre, se livrait à la pratique des accouchements, devait bien traiter l'anatomie des parties qui y prennent une part, et qui est si importante pour l'accoucheur. MASSA mourut dans un âge très avancé en 1564.

Obs. — Sur MASSA, voy. PORTAL, ouv. c., p. 350 et LAUTH, p. 351.

* NICOLAI MASSAE. *Liber introductorius, in quo quam plurimæ partes, actiones et utilitates humani corporis nunc primum manifestantur : quæ a ceteris tam veteribus quam recentioribus hucusque prætermissa fuerant.* Venet. ex. offic. STELLÆ IORDANI ZILLETI, 1559, in-4°. Il paraît que dans cette édition le titre seul est nouveau, car à la fin du livre on trouve l'indication : Venetiis in vico Sact. Moysi, etc. in ædib. FRANC. BINDONI ac MAPHEI Pasini. soc. accuratissime impress. Mensi Novembris

1536. Les caractères et le mode d'impression appartiennent à la première moitié du XVI^e siècle.

Nous possédons encore de MASSA * *Epistolæ medicinales et philosophicæ*, etc. Venet., 1550, in-4^o qui, en dehors d'un livre sans valeur sur la « superfœtation (25-126) ne renferme rien qui se rapporte à notre sujet.

§ 17. — Jacques Dubois Sylvius. Jean Gonthier d'Andernach.

Louables sont encore les efforts de deux hommes que nous devons nommer ici comme maîtres de VÉSALE; ils ont exercé sur la direction de ses études anatomiques une notable influence : JACQUES DUBOIS SYLVIVS et JEAN GONTHIER D'ANDERNACH. Le premier né en 1478, mort en 1555, avait étudié à Paris sous la direction de son frère FRANC. SYLVIVS. Il admettait HIPPOCRATE et GALIEN comme ses modèles, et déclara exceptionnels les faits que ses propres recherches lui avaient démontrés comme contraires aux opinions de ces grands hommes. Dans son « *Isagogæ in Hippocr. et Gal. physiologiæ partem anatomicam* », le 13^e chapitre du 3^e livre traite de la matrice, et ses explications se rapportent aux doctrines d'HIPPOCRATE. Il amoindrit l'estime qu'on avait pour lui, par ses dispositions haineuses et ses injures, contre VÉSALE, inspirées par la jalousie.

JOSEPH GONTHIER D'ANDERNACH, né en 1487, commença par apprendre la langue grecque, à Louvain, puis il enseigna l'anatomie à Paris qu'il quitta quelque temps après comme protestant, pour se retirer à Metz, ensuite à Strasbourg, où il enseigna de nouveau la langue grecque, et où il mourut en 1574. Ses *Institutiones anatomicæ* sont en grande partie rédigées d'après GALIEN, toutefois il fit des recherches personnelles et rectifia beaucoup de points (voy. Lib. I, p. 29, b). Inappréciables, par contre, sont les doctrines anatomiques contenues dans son grand ouvrage « *De medicina veteri et nova*, et surtout celles qui se trouvent dans les dial. IV et V. Le dialogue IV contient une ostéologie assez complète, où les os du bassin sont très fidèlement repré-

sentés d'après nature. GONTHIER dit que le coccyx se replie en arrière pendant l'accouchement, en raison de sa structure. (p. 114). Il rend attentif à l'inclinaison de l'os iliaque (p. 127). La différence entre le bassin de l'homme et celui de la femme, chez cette dernière modifié en vue de l'accouchement, est très bien représentée. Il montre aussi la différence entre le bassin de l'enfant et celui de l'adulte, et attire l'attention sur la capacité de la cavité pelvienne, au point de vue de la grossesse.

Dans le dialogue V la matrice est bien décrite, il rend attentif à la direction droite, oblique et transversale des fibres, et il décrit la différence entre l'utérus de la femme et celui des animaux. En appréciant le grand ouvrage de GONTHIER, il ne faut pas oublier qu'il appartient déjà à une époque postérieure, où il avait pu mettre à profit les découvertes des grands anatomistes de l'époque.

Obs. I. — * In HIPPOCRATIS ET GALENI *physiologiæ partum anatomicam isagoge* a JAC. SYLVIO *rei medicinæ apud Parisios interprete regio conscripta, et in libros tres distributa*. Ed. rec. Venet., 1556, in-8°. HALLER, ouv. c., mentionne encore d'autres éditions, entre autres de 1555 à 1561. Cet ouvrage est appelé par HALLER « *Maturi senis opus* ». Sur SYLVIVS, voy. les ouv. cit. de PORTAL, I, p. 362 et LAUTH, 352, où se trouve l'indication de ses autres écrits. On les a publiés réunis : * *Opera medica, jam demum in sex partes digesta, castigata et indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita et icon. opera et studio REN. MOREAU Parisiensis. Colon. Allobrog. ap. Jac. Chouet, 1630, in-8°*. Les *Gynæc.* (voy. plus bas § 48 et suiv.) contiennent des traités de SYLVIVS : « *de mensibus mulierum* » et « *de hominis generatione* ».

Obs. II. — * *Institutionum anatomicarum secundum GALENI sententiam, ad candidatos medicinæ libri quatuor per JOANNEM GUINTERIUM ANDERNACUM medicum ab ANDR. VESALIO Bruxellensi auctiores et emendatiores rediti*. Venet., 1538, in-12, avec Préface de l'éditeur. Comme première édition HALLER mentionne (*Bibl. anat.*, p. 174) Paris, 1538. On cite encore un certain nombre d'autres éditions.

* JOANNIS GUINThERII ANDERNACI *med. clarissimi de medicina veteri et nova tum cognoscenda tum facienda commentarii duo*. Basil., 1571, in-fol. voy. PORTAL et LAUTH, ouv. c. et l'écrit plus ancien : HÉRISsANT, *Eloge historique de J. GONThIER*. Paris, 1765, in-8°.

Nous possédons encore de GUINThER un * *Commentarius gynæciorum, de gravidarum, parturientium puerperarum et infantium cura, nunc primum e Schenkiana Bibliotheca in lucem editus*, etc. Op. et Stud. JOANN. GEORG. SCHENKII, à Græfenberg. Argent., 1606, in-8°. Ce traité contient des règles d'hygiène pour les diverses périodes de la grossesse, il décrit longuement la couche (lit. fauteuil), donne aux sages-femmes des avis sur ce qu'elles ont à faire (onctions, frictions du ventre, etc.). Excellente est la règle suivante : « Qui assistunt parienti vultum ejus non inspiciant, ut quæ pudore afficiuntur in partu, ut post illum, unde fit, ut minus acriter fœtum edere conetur ». D'autres règles ont trait à la rupture artificielle des membranes, au retard de la délivrance, à quelques maladies des femmes en couches et des nouveau-nés.

§ 18. — André Vésale.

Les travaux dus aux efforts des savants dont nous venons de nous occuper ont tous été éclipsés par ceux de VÉSALE, qui commencent à jeter sur les connaissances anatomiques de l'homme une brillante lumière, dont l'action bienfaisante se répand sur toutes les branches de la médecine. ANDRÉ VÉSALE né à Bruxelles, en 1514, d'une famille médicale, fit ses premières études à Louvain sous GONThIER, et acquit là de solides connaissances dans les langues grecque, arabe et surtout latine, ce qui lui donna de grands avantages pour les descriptions anatomiques de son ouvrage célèbre. Il se livra, en outre, à l'étude de l'anatomie comparée, fit de nombreuses dissections d'animaux. Il se perfectionna à Paris, dans la médecine et l'anatomie, sous SYLVIVS, GONThIER (pour la seconde fois), et sous FERNEL, qui furent ses maîtres. La grande prédilection de ceux-ci pour GALIEN le força à frayer sa voie lui-même et à s'appuyer exclusivement sur ses propres recherches cadavériques; il fut ainsi conduit à toutes ses vues nouvelles et à ses découvertes, qui ont donné à son nom un éclat universel qui devait éclairer, dans tous les temps, le domaine de l'anatomie. Dans sa vingt-troisième année il était professeur à Padoue, et il enseigna en même temps à Bologne et à Pise. Dans sa ving-huitième année il publia son *Epitome libror.*

de corp. human. fabrica (Basil., 1542). Un an après, il publia sa grande anatomie. Il fut médecin de l'empereur CHARLES V et de son fils PHILIPPE II qui l'appela à la cour d'Espagne. De là il entreprit, à la suite d'un vœu, ou d'une fatigue causée par les dissipations de la cour, un pèlerinage en Palestine, il mourut à son retour (jeté par un naufrage) dans l'île de Zante en 1564, à l'âge de cinquante ans.

Obs. — Beaucoup d'indications sur sa vie se trouvent dans son livre *de radice chinae*, voyez en outre : * MELCH ADAMI *vita medicorum germanicorum*. Heidelb., 1620, in-8°, p. 129. * NICÉRON, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V, Paris, 1728, in-8°, p. 135. * JAC. AUG. THUANI *historiarum sui temporis*, t. II, ann. 1564. Lond., 1733, in-8°, lib. XXXVI, 16, p. 368. * PORTAL, t. I, 394, et * LAUTH, p. 530.

§ 19. — Anatomie de Vésale se rapportant à l'obstétricie.

Les conquêtes de VÉSALE étant très considérables dans le domaine entier de l'anatomie, et dans la description de tous les organes du corps, puisqu'il a rectifié les erreurs de GALIEN par ses propres recherches et découvertes, devaient, par les investigations qui se rapportaient à l'obstétricie, faire bientôt sentir leur heureuse influence, et produire de notables modifications. VÉSALE décrit le bassin de la femme plus exactement que ses devanciers ; la forme spéciale des os qui le constituent, son rôle important dans la grossesse et l'accouchement, ne pouvaient échapper à la finesse de son coup d'œil. Il reconnut l'importance du sacrum, et donna ce nom à cet os, en raison de la part sérieuse qu'il prend à l'accouchement, ce qui contredit l'ancienne idée de l'écartement des os du bassin. Il décrit la différence qui existe entre le sacrum d'un enfant et celui de l'adulte, et il détaille avec la plus grande exactitude ses connexions avec le coccyx, les deux os iliaques (lib. I, c. XVIII), et les ligaments sacro-sciatiques, qui, du coccyx, s'étendent le long du sacrum. Le ch. XXIX, « de ossibus lateribus commissis » contient une description

exacte des trois os qui constituent l'os innominé de chaque côté. L'auteur a mêlé à ces descriptions des considérations historiques du plus haut intérêt. Il compare très justement ces os avec les omoplates. De la description de ces os est résulté le nom de « *pelvis* » conservé jusqu'à nos jours : « Duo enim hæc ossa simul cum sacro osse veluti *pelvim* quandam efformant, quæ intestina concinne sustinet, et vesicam, et in feminis uterum elegantissime comprehendit, ac demum eas quas amplectitur partes tuto munit. » Les moyens de jonction qui unissent ces os entre eux sont très bien décrits. VÉSALE démontre que ces dispositions sont absolument identiques chez l'homme et la femme, contrairement à quelques « *medicis plebeiis* » et il déclare encore une fois, de la manière la plus formelle, que pendant l'accouchement, il n'y a aucun fait anatomique qui pourrait permettre un écartement. Le cartilage interpubien est plus haut chez l'homme que chez la femme. Magistrale est la description de l'ouverture inférieure du bassin chez la femme ; c'est sa plus grande dimension, causée par l'écartement plus considérable des pubis et des ischions, et la propriété spéciale du coccyx, qui différencient essentiellement le bassin de la femme de celui de l'homme. « Hac itaque ratione, ajoute VÉSALE, natura fœtui excludendo prospexit ». C'est par le même motif que les os des hanches sont plus écartés chez la femme que chez l'homme ; c'est ainsi que la matrice, distendue pendant la grossesse, trouve l'espace nécessaire. Non moins importante est sa description de la matrice (lib. V, c. XV) ; sa situation, ses connexions avec les parties voisines sont indiquées avec beaucoup de précision. Les modifications de l'utérus pendant la grossesse sont bien représentées. Il combat la vieille erreur qui plaçait les garçons à droite, les filles à gauche, qui est convenablement réfutée. On voit avec quelle précision VÉSALE a décrit le col, dont il compare la forme à celle de la lettre majuscule grecque Θ. Conformément à la vérité, il décrit séparément la matrice d'une femme enceinte et celle d'une femme qui a déjà accouché. Il ajoute que la substance de l'utérus est modifiée pendant la grossesse, que

les vaisseaux sont développés, et que le fond surtout s'agrandit, car les ovaires s'insèrent alors à la moitié de sa hauteur. VÉSALE mentionne l'entre-croisement des fibres utérines qui sont obliques, droites et transversales. Intéressante est la comparaison que fait VÉSALE entre l'utérus des femmes et celle des femelles des animaux, d'où il résulte clairement que GALIEN n'avait jamais examiné une matrice de femme ; il en prend occasion pour détruire les idées fausses d'origine galénique qui s'étaient conservées jusqu'alors. Le chapitre suivant : « De uteri acetabulis » donne occasion à VÉSALE d'éclaircir ce sujet et de déclarer fausses les idées de GALIEN. D'une importance moindre pour cette époque, mais toujours actuelle, est le chapitre « de involucris fœtus in utero » que VÉSALE termine avec beaucoup de franchise par ces paroles : « Nam etsi fœtus involucrorum historiam mihi proponere, et in hac procul à GALIENI aliorumque dissectionis professorum placitis dissentire integrum fuerit : quum tamen innumera circa fœtus formationem me dubium et ancipitem habeant, pleraque me prorsus ignorare lubens fateor, adeo, ut satius multo fore duxerim, universum de fœtus formatione et quæ huic proximæ sunt disceptationibus, sermonem (qui non nisi prolixissimus esse posset) penitus hic omittere, illum que in alium locum, ac argumentum aliud reservare, si quid forte mihi in posterum ex consectionibus, accusatori que ratiocinatione, tradi dignum occurreret. » Enfin doit aussi être mentionné ici le chap. XVIII « de mamillis ». On trouve encore dans le livre de VÉSALE « *De radice chinæ* » quelques documents se rapportant à la description anatomique du bassin et de la matrice. Partout se révèle l'intention de VÉSALE de démontrer que GALIEN a commis beaucoup d'erreurs en voulant déduire l'anatomie de l'homme de celle des animaux, et combien est grande l'aberration de ceux qui s'appuient aveuglément sur son autorité et persistent, pendant des siècles, dans leurs erreurs. Cet écrit renferme un grand nombre de passages intéressants où brillent les documents qu'il a recueillis dans ses nombreuses dissections.

Obs. — Parmi les nombreuses éditions de la *grande Anatomie* de VÉSALE nous citerons :

* ANDR. VESALII BRUXELLENSIS *de humani corporis fabrica*, libri septem. Basil., 1543, in-fol.

* *Ibid.*, 1555, in-fol. et une 3^e édit. *Ibid.*, 1563, in-fol.

Un an avant la première édition du précédent livre avait paru :

* A. VESALII BRUX. *Suorum de humani Corporis fabrica librorum epitome*. Basil., 1542, in-fol.

* Colon. Agrippin., 1660, in-fol.

Pendant la dernière année de sa vie, on a encore imprimé :

* *Anatomicarum* GABRIELIS FALLOPPII *observatiomem Examen*. Venet., 1564, in-4^o.

Pour les autres éditions des œuvres anatomiques de VÉSALE, voy. ouv. c. de DOUGLAS, p. 67, et HALLER, *Bibl. anat.*, I, p. 180.

Pour les controverses entre VÉSALE et quelques contemporains à cause de priorités de découvertes, rectifications d'erreurs, etc. voy. HALLER, ouv. c., p. 185.

L'écrit de VÉSALE sur la racine de quina, porte le titre suivant :

* A. VESALII BRUX., *Epistola, rationem modumque propinandi radicis chynæ decocti, quo nuper invictiss, CAROLUS V usus est, pertractans : et præter alia quædam, epistolæ cujusdam ad JAC. SYLVIVM sententiæ recensees, veritatis ac potissimum humanæ fabricæ studiosis perutilem : quum qui hactenus in illa nimium GALENO creditum sit, facile commonstret*. Basil., 1546, in-fol.

§ 20. — C. Stephanus.

L'ouvrage d'un autre anatomiste, contemporain de VÉSALE, doit être mentionné ici, puisqu'il contient quelques chapitres qui se rapportent spécialement à l'obstétricie, et dans lesquels nous apprenons au moins quelque chose sur la pratique de l'art à cette époque. CAROLUS STEPHANUS, né à Paris en 1503, avait, suivant la préface du livre « *de dissectione partium corporis humani* », commencé son impression en 1539, mais, par suite d'un long procès, il ne put l'achever qu'en 1545. Ses doctrines anatomiques sont bien inférieures à celles de VÉSALE ; partout il se montre partisan des anciens, et GALIEN reste pour lui le suprême oracle. A ce point de vue, cet ouvrage a moins d'importance ;

mais le troisième livre débute par des chapitres exclusivement obstétricaux qui nous font voir que STEPHANUS a pratiqué lui-même des opérations obstétricales. Le premier chapitre qui a pour titre : « *Extrahendi fœtus vivi ratio matre demortua* » contient une description complète, en réalité très bonne, du procédé opératoire de l'opération césarienne sur une femme enceinte morte, comme le titre l'indique. Il donne la préférence à la section latérale, et la divise en trois temps :

Ouverture des parois abdominales, du péritoine et de la matrice. Ces temps sont si bien décrits qu'ils peuvent servir de base aux règles de l'opération pratiquée sur le vivant, la comparaison avec les procédés actuels montre que rien d'essentiel n'a été omis. L'auteur raconte l'observation d'un cas où il a eu la chance d'amener un enfant vivant.

Le second chapitre a pour titre : « *Ratio extrahendi fœtus emortui, viva adhuc matre* ». Il donne d'abord les signes de la mort du fœtus, et il apprend la manière de terminer avec la main l'accouchement quand la tête se présente, ou de pratiquer la version sur la tête quand l'enfant se présente par une autre partie, même par les pieds; si l'opération ne réussit pas, on devra pratiquer l'embryotomie. Ici encore l'auteur appelle l'attention sur des cas qu'il a traités lui-même, d'où il résulte que les préceptes qu'il formule sont le produit de son expérience; toutefois ce chapitre est bien inférieur au premier, au point de vue pratique, par les manœuvres qu'il indique. Dans le troisième chapitre il examine : « *Si duas fœtus gerat mater, quorum, alter vivus, alter sit demortuus, uterque autem ad exitum festinet, quid agendum* ». D'après l'instrumentation de cette époque, le conseil de STEPHANUS est excellent : « *Atque hoc sit tibi maximum argumentum, non esse (ut quibusdam placuit) ferro tractandos fœtus, in extractione : nihil enim manibus certius, nihil securius ac levius* ». La condition où lui-même s'était trouvé alors, et, avec lui la plupart des accoucheurs, ou mieux les chirurgiens accoucheurs contemporains, est parfaitement caractérisée, par les paroles suivantes qui terminent ce chapitre : « *Nihil est autem quod*

præterea a nobis expostules rationem eorum quæ ad medicamenta, vel exteriores post fœtum mortuum applicationes pertinent : non enim est instituti hoc loco nostri : tantum dissectionem ostendimus, pharmaca aut antidota nihil moramur. Nam, ajoute-t-il, ea omnia supponimus, prudentem et expertum chirurgum optime callere debere ». Les chapitres suivants s'étendent longuement sur les parties génitales de la femme mais ne renferment absolument rien qui soit digne d'être noté.

Obs. — L'édition de STEPHANUS que nous avons sous les yeux est la suivante :

* *De Dissectione partium corporis humani libri tres*, a CAROLO STEPHANOE doctore medico, editi. Una cum figuris, et incisionum declarationibus, a STEPH. RIVERIO chirurgo compositis. Paris, ap. Sim. Colinaeum, 1545, in-fol. HALLER et LAUTH mentionnent une édition française de 1546, in-fol.

On voit par le passage suivant, 3^e livre, p. 259, en quelle vénération STEPHANUS avait GALIEN : « Si quid erit a GALENO venuste et eleganter expressum, facile hic vobis adferemus : ne quid præter ejus opinionem descripsisse, temere videamur ».

§ 21. — *Realdus Columbus.*

Non moindres sont, pour les progrès de l'anatomie, les mérites de REALDUS COLUMBUS, né à Crémone. Il était élève de VÉSALE, et le remplaça dans ses fonctions pendant le voyage qu'il fit en Allemagne (à Bâle en Suisse), pour surveiller l'impression de ses œuvres d'anatomie. En 1544, il lui succéda dans sa chaire d'anatomie à Padoue. Plus tard il vécut à Pise, d'où il fut appelé à Rome pour être le médecin du pape PAUL IV. Il y mourut en 1559. L'ouvrage qu'il laissa « *De re anatomica* » est divisé en quinze livres, il renferme les fruits de son zèle assidu et de ses recherches sur les cadavres humains. On y trouve une quantité considérable de vues nouvelles, où ses prédécesseurs sont souvent cités. Dans le premier livre, qui traite « de ossibus », il combat (ch. 18, de sacro et coccyge osse) l'opinion d'après laquelle le sacrum opérerait un mouvement de recul pendant l'accouche-

ment, pour faciliter le passage de l'enfant. La description du sacrum est excellente : son opinion sur son utilité, comme base de tout le bassin, est très bien exposée, et la comparaison avec un « propugnaculum protuberans » est bien choisie. L'observation d'une connexion de l'os iliaque gauche avec le sacrum tellement solide « ut ne ferro quidem convelli posset », l'os iliaque droit n'existant pas, fait regretter que l'observation de cette anomalie n'ait pas été plus complète, peut-être aurait-elle été un document important pour NÆGELE, qui a si admirablement décrit le bassin oblique ovalaire. Le mouvement de flexion en arrière du coccyx est bien apprécié par l'auteur, qui dit : « quod non sine aliquo parturientium cruciatu contingit ». Le 28^e chapitre est consacré à une bonne description de l'os iliaque, qui chez l'enfant se compose de trois os. Plus tard, unis et réunis aux autres os, ils présentent « pelvis imaginem ». L'auteur a combattu par les raisons les plus solides l'écartement des os pubis pendant l'accouchement : « risu magis quam reprehensione dignam illorum sententiam esse, qui ossa hæc in partu laxari proferre non verentur ». La différence entre le bassin de l'homme et celui de la femme est très bien indiquée par l'auteur, ainsi que la description de l'ensemble des os du bassin qu'on peut regarder comme tout à fait remarquable.

Le 16^e chapitre du onzième livre (de visceribus) est consacré à la description des parties génitales de la femme, et surtout à celle de la matrice. COLOMBUS s'efforce de montrer combien est différent l'utérus de la femme de celui des animaux, que les anciens anatomistes avaient pris pour base de leurs descriptions. Très exacte est la description des divers faisceaux musculaires, de la situation et de la structure de l'orifice utérin, de celle du vagin qui porte toujours le nom de « cervix uteri ». Les parties génitales externes sont aussi très bien décrites dans toutes leurs dispositions, et très nette est la description du clitoris qui est faite pour la première fois avec cette précision. Le douzième livre traite « de formatione fœtus et de situ infantis in utero » ce qui regarde le premier point serait aujourd'hui fort insuffisant, quoi-

que l'auteur ait constaté maintes choses que ses prédécesseurs n'avaient pas vues ou n'avaient vues que très incomplètement. Il décrit le placenta avec beaucoup plus de précision que VÉSALÉ ne l'avait fait, lui, qui a représenté un placenta de chien au lieu d'un placenta humain. Excellent et vrai est ce que dit COLOMBUS sur l'action et l'utilité du liquide amniotique pendant l'accouchement. En général, ces chapitres montrent que COLOMBUS s'était préoccupé bien plus que ses devanciers de ces questions, qui sont du domaine de l'obstétricie, soit qu'il ait puisé ses renseignements chez les sages-femmes, soit dans ses propres observations, en tant qu'elles avaient été possibles au sexe masculin, à cette époque. Dans le chapitre, où il est question de la situation du fœtus dans la matrice, il dit qu'il a non seulement observé cette situation chez des enfants morts, mais qu'il avait extrait des enfants vivants, et qu'il était ainsi autorisé par ses propres observations à parler de la situation de l'enfant vivant dans l'utérus, observée sur la nature elle-même. Il indique trois modes de présentation : ou bien la tête est en bas, c'est le cas le plus fréquent, ou elle est en haut, ce qui est rare, ou bien l'enfant est situé transversalement, ce qui est beaucoup plus rare. Tout ce que les auteurs ont dit de la culbute de l'enfant dans la matrice « simiarum instar, seu funambulorum et mimorum » est à rejeter comme fabuleux ; l'étroitesse du lieu ne permet pas de pareilles évolutions. Par ce motif, la situation de l'enfant dans la matrice est sphérique « in oblongum vertens », et cette description est si nette que, d'après les vues du jour, il n'y aurait pas à y ajouter la moindre chose. Il savait parfaitement que dans les présentations podaliques ou pelviennes la face du fœtus devait être tournée vers le sacrum de la mère. C'est ainsi que COLOMBUS montre comment des connaissances anatomiques et physiologiques puisées dans l'expérience pouvaient devenir utiles et salutaires à la pratique de l'art, et que ce n'est que quand la science est sérieusement interrogée qu'elle peut donner d'heureux résultats par un mutuel échange d'acquisitions.

Obs. — Très caractéristiques, pour l'époque d'alors, sont les

paroles de COLOMBUS prononcées à l'occasion de la situation de l'enfant dans l'utérus : « Alii non rem ipsam, sed quod verisimile cuique visum est. ita scriptum reliquerunt; omnes tamen a rei veritate tam aberrarunt, quam qui maxime ». Qu'on compare les doctrines de ROESSLIN et celles d'autres auteurs antérieurs à notre COLOMBUS : oui la postérité et même la postérité la plus éloignée peut confirmer la justesse de ce qu'il a dit ici.

L'édition principale est : * REALDI COLOMBI *Cremonensis in almo Gymnasio Romano anatomici celeberrimi de re anatomica libri XV*. Venet., ex typogr. Nic. Bevilacqua, 1559, in-8°. (D'après la dédicace de cet ouvrage au pape PIUS IV par les fils de COLOMBUS, écrite en juin 1559, le père serait mort cette année avant l'achèvement de l'impression du livre). Edition in-8°. * Par., 1573. * Francof., 1593, une traduction allemande par JOANN. ANDR. SCHENKIUM, méd. studios., Francof., 1609, in-8° (le traducteur y a ajouté des figures et des squelettes d'animaux d'après VOLCH. COITER). HALLER mentionne encore une édition de Paris de 1562, in-8° (voy. *Bibl. anat.*, I, p. 215).

§ 22. — Gabriel Fallope.

GABRIEL FALLOPE (1) jeta un grand lustre sur la chaire d'anatomie de Padoue ; il est né à Modène en 1522, et mourut en 1562. Pendant les dernières années de sa courte existence, il avait succédé à REALD. COLUMBUS. Des découvertes précieuses résultent de ses observations anatomiques, dans lesquelles il s'était efforcé de rectifier les erreurs de VÉSALE, ou de compléter ce qui manquait à ses écrits. Très précise est la description des parties génitales de la femme (p. 192, de l'éd. 1561). Il insiste particulièrement pour qu'on ne prenne plus le vagin pour le col de la matrice, la dénomination ne répondant pas à la réalité.

Le véritable col de la matrice est cette partie de l'organe à laquelle se trouve « Postiolum illud angustum ». Après cela FALLOPPA passe à la description des parties génitales externes, et cherche à démontrer l'existence de l'hymen, dont la réalité était niée, avec raillerie, par un grand nombre de contemporains.

(1) Ce nom se trouve écrit de quatre manières : Fallopius, Falloppia par Haller, Fallopio par Hoefler. *Biogr. univ.* Fallope par Portal. (F.-J. H.)

La description de cette membrane est très exacte et conforme à la nature : la description de l'utérus et de ses annexes est excellente. Les ligaments ronds et les ovaires sont bien décrits. FALLOPPA porte une attention toute spéciale aux ovaires. Il combat les idées de ceux qui pensaient qu'il s'y formait une semence ; il n'a vu que : « vericas aqua vel humore aqueo, alias luteo, alias vero limpido turgescentes, » que DE GRAAF démontra plus tard être des ovules. Très distinguée est la description des conduits utérins qui ont conservé son nom, et qu'il avait appelés « uteri tubas ». Aussi claires, pour son époque, sont ses idées sur les vaisseaux du cordon ombilical et des membranes, ainsi que sur la structure de la cavité utérine. Remarquables sont les observations sur les os du bassin (p. 47), où FALLOPE, le premier, soumit les os du fœtus à un sérieux examen.

Obs. — HALLER dit de FALLOPPA dans sa *Bibliothèque anat.*, t. I, p. 218 : « Candidus vir, in anatome indefessus, magnus inventor, in neminem iniquus, nisi forte in Eustachium, acrem virum, quem videas neminem fere cœvorum amicum habuisse ».

Les *Observationes anatomic.* parurent encore du vivant de l'auteur * GABR. FALLOPPI med. mutinensis *obs. anat.* ad PETRUM MANNAM cremonensem. Venet., 1561, in-8° (avec une belle préface de l'auteur). D'autres éditions sont indiquées par HALLER, ouv. c. * *Opera quæ adhuc extant omnia.* Francof., 1584, in-8°, qui contiennent lesdites *Observ.*, p. 398. Les *Instit. anat.* qui se trouvent imprimées avec les ouv. précéd., doivent avoir été composées par un élève de FALLOPPA (voy. HALLER, ouv. c., p. 220).

Quelques détails sur la vie de FALLOPE sont insérés dans l'écrit intéressant de GEORG. MARTINE : * *In BARTH. EUSTACHII tabulas anatomic. comment.* Edinb., 1755, in-8°, p. 11. Voy. aussi * GIR. TIRABOSCHI, *Bibliotheca Modenese*, t. II, Mod., 1782, in-4°, p. 236, et LAUTH, op. c., p. 544.

§ 23. — *Bartholomeo Eustachi.*

Les découvertes du célèbre anatomiste BARTHOLOMEO EUSTACHI ont exercé, à l'époque dont nous parlons, une très grande influence. BARTHOLOMEO EUSTACHI est né à Sanseverino près de Salerne, il fut professeur d'anatomie à Rome et médecin particulier du car-

dinal d'URBINO, il pratiqua la médecine pendant toute sa vie et mourut en 1574, dans un âge très avancé. Il possédait une instruction très étendue, était animé d'un zèle extraordinaire pour son art; il étudia très fructueusement l'anatomie comparée; le but principal de ses travaux était de mettre en relief les doctrines de VÉSALE, d'en éclairer les points douteux. La science lui doit d'immenses découvertes qui furent publiées par son enseignement et par ses écrits, déjà pendant sa vie, mais dont l'importance réelle ne fut connue que cent cinquante ans après sa mort, par la publication de ses célèbres planches d'anatomie; celles-ci comprennent toute l'anatomie, et sont le meilleur témoignage de la rectification des idées anciennes, des découvertes d'EUSTACHI, et du degré de perfection auquel il avait amené la science. C'est ainsi, que, pour ce qui regarde la connaissance des organes génitaux de la femme, taf. XIV, fig. 1 (dans les anc. édit. t. IV) la situation de la matrice et les annexes sont parfaitement représentées, les fibres musculaires qui commencent au vagin, très bien indiquées; une attention spéciale est accordée au vagin et à sa structure (fig. II, III et IV), les connexions de l'utérus avec le vagin, la configuration de la cavité utérine et de la portion vaginale de l'utérus sont représentées dans les fig. III et IV exactement d'après nature, ainsi que la communication des trompes de FALLOPE avec la cavité utérine. Les autres figures de cette planche (V-X) sont consacrées à l'ovologie; la fig. VI représente bien les membranes du fœtus humain. Les pl. VII-X représentent des œufs d'animaux pour éclairer cette étude si difficile à cette époque. Non moins belle est la planche XIII (anc. Éd. fig. I), qui représente les vaisseaux des organes génitaux de la femme, et surtout ceux de l'utérus (voy. pour cette planche les excellentes explications de MARTINE, ouv. c., p. 102 et suiv.). De précieuses observations sur le sacrum et le coccyx se trouvent dans le livre « *Ossium examen* », qu'EUSTACHI a écrit essentiellement pour défendre GALIEN contre les reproches injustes de VÉSALE. Enfin aux grands mérites d'EUSTACHI il faut ajouter, d'après le dire d'ANTOINE SEVERINUS (voy. la lettre de LANCISI sur les tab. anat.), le mérite

d'avoir été le premier qui ait pratiqué ses dissections sur les cadavres de ceux qui étaient morts à l'hôpital.

Obs. I. — Sur EUSTACHI, voy. LAUTH, OUV. C., p. 547. PORTAL, I, 608. Parmi les anciens auteurs, G. MARTINE l'a très bien apprécié dans : *Proleg. commentar.* et dans les lettres de LANCISIUS, FONTANUS et de MORGAGNI, dans les lettres qui sont imprimées en tête des planches anatomiques, où sont mis en relief les mérites du grand anatomiste.

Voy. * BARTH. EUSTACHII *sanctoseverinatis medici ac philosophi opuscula medica*. Venet., 1564, in-4°. * Lugd. Batav., 1707, in-8° (Edition soignée par BOERHAAVE).

Obs. II. — Les planches importantes d'EUSTACHI ont été publiées par LANCISI en 1714, après qu'elles furent retrouvées par lui et CLÉMENT XI. (Voy. la lettre de LANCISI déjà citée.) Dans la préface de ses *Opusculorum*, EUSTACHI dit ces paroles : « Factum est, ut sex et quadraginta tabulas æneas, in quibus hæc nostra diligentia apparere facile possit, propediem sim editurus. Quod certe multo prius fecissem, ni-i et ingravescente jam ætate, et vehementissimo articularum dolore, quo studia retardantur, atque fortunarum mearum imbecillitate, quæ ne tantum opus aggredere ad imprimendum deterruit, fuisset prohibitus : voluntas certe non defuit, et animi ad id agendum propensio ».

Les planches suivantes sont à noter ici :

Tabulæ anatomicæ clarissimi viri BARTHOL. EUSTACHII, quas e tenebris vindicata et CLEMENTIS XI, pontif. maxim. munificentia dono acceptas præfatione notisque illustravit JOH. MAR. LANCISIUS intimus cubicularius et archiater pontificus. Rom., 1714, in-fol. * Colon. Allobrog., 1716, in-fol. (soignée par MAGNETUS comme supplément du * *Theatrum anat.*, Genev., 1716, une troisième édition : * Amstelaedami, 1722, in-fol., une édition italienne a été soignée par GAETANO PETRIOLI. Rom, 1742, in-fol. (LAUTH).

Une édition remarquable avec de nouvelles explications et planches doubles, dont l'une donne les contours avec des chiffres, est celle de * BERN. SIEGFR. ALBINI. *Explicatio tabularum anatomie*, BARTH. EUSTACHII, Acced. tabularum editio nova Leid Batavor., 1742, in-fol. Une moins belle édition est celle de ANDR. MAXIMINUS. * Rom., 1783, in-fol.

Très précieux, et indispensables pour l'intelligence, sont les commentaires de GEORG. MARTINE dont nous avons parlé (§ 22). * Edimb., 1755, in-8°.

Obs. III. — Sur les travaux de l'Ecole anatomique italienne

en général voy. : * GIROL. TIRABOSCHI, *Storia della letteratura italiana*. t. VII, part., 2, Moden, 1778, in-4^o, p. 1 et suiv.

§ 24. — *Progrès de l'anatomie en Allemagne.*

Les progrès considérables dans l'anatomie, réalisés par l'école italienne, ne sont pas restés sans effet en Allemagne. Pendant longtemps on s'y tint aux enseignements de MONDINI, dont les descriptions incomplètes et inexactes n'ont pu être modifiées par les commentaires de BERENGER DE CARPI (§ 15), qui renfermaient une quantité de choses étrangères noyées dans une fatigante prolixité peu faite pour instruire. LÉONARD FUCHS (voy. § 7), avait déjà en 1551 essayé de donner à ses compatriotes des notions d'une anatomie meilleure, qui partout avait été appréciée. Il avait en vue surtout les doctrines de VÉSALE, et, dans la préface de son livre, il avait donné des extraits de ce célèbre anatomiste, « ut lectoribus ad facilius intelligendos VESALII commentarios viam aliquam pararent ». Le troisième chapitre du quatrième livre traite de la matrice et des autres parties génitales de la femme ; dans le quatrième chapitre, il examine ce qui appartient au fœtus renfermé dans la matrice. Il faut rapprocher de FUCHS VOLCHER COITER (né en 1534), élève de FALLOPE et ami d'EUSTACHI, qui vécut plus tard à Nüremberg et y enseigna l'anatomie. Son ouvrage publié à Nüremberg (1572) comprend l'anatomie sous forme de tableaux, et d'estimables documents sur la formation des os (*Ossium tum humani fœtus adhuc in utero existentis, vel imperfecti abortus, tum infantis dimidium annum nati brevis historia, etc.*), et sur la formation du poulet dans l'œuf (de *ovorum gallinaceorum generationis primo exordio progressuque et pulli gallinacci, creationis ordine*). En général il s'occupe beaucoup d'anatomie comparée dont il avait appris les fondements dans ses rapports avec ULYSSE ALDROVANDIEN Italie. FÉLIX PLATER né à Bâle en 1536, et, en 1557 médecin et professeur dans cette ville, publia une

anatomie complète, en trois livres dont les deux premiers donnent les indications nécessaires, sous forme de tableaux, et dont le troisième contient un grand nombre de figures et d'explications. Il faut nommer également SALOMON ALBERTI (né à Naumbourg en 1540), professeur de philosophie et d'anatomie à Wittemberg, plus tard médecin à la cour de Dresde. Son livre d'anatomie a paru à Wittemberg en 1585, il s'y trouve des figures, gravures sur bois grossièrement faites, mais cependant intelligibles. GASPARD BAUHIN se distingua entre tous (né à Bâle en 1560). Il fit ses études à Padoue et à Paris, et apprit plus tard l'anatomie et la botanique dans sa ville natale. Dans une série d'écrits (depuis 1588), il traita de la structure du corps humain avec beaucoup de précision et d'érudition. Il ajouta à ses ouvrages postérieurs des figures qu'il emprunta à ses devanciers, et qu'il reproduisit sur une plus petite échelle. Nous devons aussi à BAUHIN une collection d'écrits gynécologiques qu'il publia sous le nom de « *Gynaecia* », et une traduction latine, de l'écrit de ROUSSET sur « l'enfantement césarien », auquel il ajouta un supplément (voy. plus bas § 49).

Obs. — Les écrits des auteurs allemands que nous venons de nommer sont les suivants :

* LEONH. FUCHSI *de humani corporis fabrica epitomes pars prima et altera*. Lugd., 1551 et 1555, in-8 (aussi in *Opp.* * Francof., 1604, in-fol.).

* *Externalium et internarum principalium humani corporis partium tabulæ atque anatomicæ exercitationes observationesque variæ, novis diversis ac artificiosissimis figuris illustratæ*, etc. auctore VOLCHERO COITER Frisio-Grœningensi. Norimb., 1572, in-fol.

* FEL. PLATERI *de corporis humani structura et usu libri III*. Basil., 1583, in-fol. (voyez aussi ses *Quæstiones physiologicæ* qui sont contenues dans sa * *Praxis medica*. Bas., 1625, in-4°, et aussi imprimées dans SEVER. PINEAU *de virginitatis notis*).

* *Historia plerarumque partium humani corporis membratim scripta, et in usum tyronum retractatius edita* a SALOM. ALBERTO Vitaeb., 1585, in-8.

* CASP. BAUHINI *de corporis humani partibus externis tractatus*. Basil., 1588, in-8°. * *Ejusd. Institutiones anatomicæ corporis virilis et muliebris historiam exhibentes*. 1604, in-8°.

* *Ejusd. Theatrum anatomicum novis figuris æneis illustratum et in lucem emissum opera et sumptu* THEOD. DE BRY. Francof. ad M., 1605, in-8°, 1620, in-4°.

§ 25. — *État de l'anatomie en France.*

En France aussi les anatomistes s'efforçaient de perfectionner leurs connaissances, dans ce XVI^e siècle si favorable à leurs études.

Nous avons déjà mentionné plus haut (§ 20) les travaux d'ETIENNE à Paris, et bien qu'ils ne sauraient être comparés à ceux qui furent entrepris plus tard, ils peuvent être considérés comme une préparation à d'autres progrès qui devaient être réalisés en France, quoiqu'ils n'aient pas acquis une importance qui permette de les mettre en comparaison avec les travaux des anatomistes de l'Italie. Comme professeur d'anatomie il est juste de ne pas oublier RONDELET, né à Montpellier en 1507 et mort dans la même ville en 1566. Il faut citer son zèle infatigable pour cette branche, zèle qu'il a su inspirer avec le plus grand succès à ses nombreux élèves. Malheureusement ses trop grandes occupations lui laissaient à peine le temps de poursuivre ses recherches, et de les consigner dans des écrits. Ses nombreux manuscrits d'anatomie et de physiologie n'ont pas été suffisamment achevés pour qu'on ait pu les faire imprimer; il ne publia, pendant sa vie, qu'un seul travail sur les poissons. Par contre, ANDRÉ DU LAURENS, également professeur d'anatomie à Montpellier (mort en 1609), a publié un grand ouvrage d'anatomie dont le mérite ne répond pas à l'ampleur des démonstrations. Dans le septième livre « *de partibus generationi dicatis* » l'auteur donne une compilation des anciennes et des plus vieilles doctrines, sans faire profit des découvertes de l'époque; le même reproche s'adresse au livre huitième qui traite « *de formatione fœtus, vita et partu* ». Plus important était l'enseignement de SEVERIN PINEAU qui, depuis plus de 30 ans, professait l'anatomie à Paris,

comme doyen du Collège des chirurgiens, et qui mourut en 1619. Son livre *Sur les signes de la virginité*, publié en 1597, témoigne de son zèle pour la science. il renferme plusieurs doctrines qui se rapportent à l'obstétricie, et mérite une considération dont nous nous occuperons dans la période prochaine. Un *Elenchus* de l'anatomie a été publié par BARTH. CHABROL, anatomiste à Montpellier, en 1602; livre très utile à cette époque. L'auteur y a ajouté diverses observations d'anatomie pathologique.

Obs. I. — L'ouvrage de RONDELET a été très estimé à son époque.

* GUIL. RONDELETTI *de piscibus marinis, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt*. Lugd., 1554, in-fol. Une biographie étendue de RONDELET, avec l'indication des écrits qu'il a laissés, se trouve dans : * LAUR. JOUBERTI *Opp. latin.* tom. sec. Francof., 1599, in-fol., p. 150 et suiv. Dans la liste des manuscrits qui, après la mort de RONDELET, ne furent pas publiés se trouvent (p. 156) les suivants qui montrent que l'auteur n'était pas resté étranger à la gynécologie : *De impedimentis generationis; de affectibus gravidæ, parturientis et puerperæ; de affectibus puerorum*. Les œuvres réunies *Opp. omnia medic.*, ont été publiées par J. CROQUERUS. * Genève., 1685, in-8°.

Voy. sur RONDELET encore * J. ASTRUC, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*. Paris, 1767, in-4° p. 236.

Obs. II. — L'anatomie de DU LAURENS a eu un grand nombre d'éditions; par exemple : * ANDR. LAURENTII *historia anatomica humani corporis partes singulas uberrime enodans, etc.* Francof., 1615, in-8° (voy. HALLER, *Bibl. anat.*, I, 271). * ASTRUC, *ouv. c.*, p. 247.

Obs. III. — La première édition de l'ouvrage de SEV. PINEAU porte le titre suivant :

* SEVERINI PINAEI *Carnutensis Parisiis in chirurgia mag. I. Opusculum physiologum et anatomicum in duos libellos distinctum, in quibus primum de integritatis et corruptionis virginum notis, deinde de graviditate et partu naturali mulierum in quo ossa pubis et ilium distrahi, dilucidè tractatur*. Paris, 1597, in-8°. Plus tard on publia un grand nombre d'éditions (voy. plus loin § 54). Voy. sur PINEAU : * *Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France*. Paris, 1744, in-4°, p. 555.

Obs. IV. — Ἀνεξετάσθη ἀνατομικῶν hoc est anatomes elenchus accuratissimus. omnes humani corporis partes, ea quæ solent secari methodo, delineans, accessere osteologia observationesque medicis juxta et chirurgis perutiles. auctore BARTHOLOM. CABROL, 1604, in-4°. Voy. * ASTRUC, ouv. c., p. 66, où il dit de CABROL qu'il lui a été donné le titre de « *Dissecteur* » ou « *anatomiste royal* » par le duc de Montmorenci.

§ 26. — *Conclusions.*

Les efforts pour étendre la connaissance de la structure et des fonctions du corps humain ne pouvaient manquer de devenir profitables aux diverses branches de l'art de guérir ; à ce titre, le XVI^e siècle mérite d'être appelé le siècle bienfaisant de l'anatomie. C'est à la chirurgie surtout que fut profitable l'anatomie enrichie et transformée. Grands furent les progrès qu'elle réalisa dans la seconde partie du siècle, grands surtout en France, où existait pour cette branche une grande prédilection due à des circonstances intérieures et extérieures. Comme l'obstétricie exercée par les hommes restait une partie intégrante de la chirurgie, on pouvait s'attendre à la voir participer aux progrès de la chirurgie, puisqu'elle partageait le sort de sa dominatrice. C'étaient les chirurgiens qui allaient essayer de lui donner une direction meilleure, de perfectionner ses moyens d'action et d'en inventer de nouveaux, restreints naturellement à la partie mécanique, où ils étaient appelés à agir ; en attendant, ce domaine devait aussi s'agrandir peu à peu. Dans l'intervention dans les cas graves, l'action à exercer allait se baser sur la cause de l'anomalie qui la rendait nécessaire, celle-ci devait être recherchée, et cet ensemble allait être exposé dans des écrits spéciaux. C'est ainsi que l'extérieur et l'intérieur de l'art devaient se modifier profondément. L'historien est donc autorisé à dater de là une époque nouvelle, d'autant plus intéressante, qu'elle établit une continuité entre le passé et l'avenir. L'ardeur pour l'art, qui date de cette époque, ne devait plus s'éteindre, mais grandir sans cesse et préparer à cette partie de l'art un sort meilleur.

SEPTIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LE RÉTABLISSEMENT DE LA VERSION SUR LES PIEDS PAR AMBROISE PARÉ, JUSQU'AU PREMIER TRAVAIL SCIENTIFIQUE SUR L'OBSTÉTRICIE PAR HENRY DE DEVENTER, ET L'INVENTION DU FORCEPS. DEPUIS LE MILIEU DU XVI^e SIÈCLE (1550) JUSQU'A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.

§ 27. — *État florissant de la chirurgie en France.*

Si l'historien est obligé de chercher sur le sol de la France le germe des progrès qui ont transformé l'obstétricie, cela tient à l'éclat dont, à cette époque, a brillé dans ce pays la chirurgie, à laquelle le sort de l'obstétricie était enchaîné. Pendant le XVI^e siècle, la chirurgie avait pris en France un brillant essor, qui se préparait déjà dès le XIII^e siècle. Il s'était formé sous la Présidence de JEAN PITARD un collège spécial de chirurgie, placé sous le patronage des saints Cosme et Damien. En 1295 LANFRANC expulsé de Milan, se réfugia à Paris, et se fit admettre comme membre de ce collège, dont plus tard devait sortir la première Académie de chirurgie qui devint célèbre dans le monde entier. En 1311, Philippe le Bel éleva le collège Saint-Côme à la hauteur de la faculté de médecine, en lui assurant l'égalité des privilèges. Si la faculté était toujours en guerre avec le collège, pour se venger de ses empiétements, et de ce qu'elle regardait comme des usurpations, elle ne put empêcher, ni ses progrès, ni son éclat. En 1545, elle obtint par l'entremise de VASSEUR, le premier chirurgien de FRANÇOIS I^{er}, comme compensation, un décret qui assimilait le collège à une École, lui octroyant le droit de faire des Docteurs en chirurgie. Cette faveur fut loin

de mettre fin aux anciennes disputes; le collège était toujours en guerre avec la faculté, mais sa renommée était définitivement fondée; en 1579, les difficultés furent momentanément applanies par un décret du pape Grégoire XIII qui reconnut aux chirurgiens de Paris les mêmes privilèges que ceux dont l'université jouissait depuis longtemps.

Obs. — Sur la fondation du collège de chirurgie par JEAN PITARD, et son sort ultérieur, voy. : * *Recherches crit. et hist. sur l'origine, etc. de la chirurgie en France.* Paris, 1744, in-4°, p. 37 et suiv. Les relations entre la faculté de médecine et le collège des chirurgiens de Paris sont exposées dans l'ouvrage plus ancien de * E. PASQUIER, *Recherches, etc.* Paris, 1665, in-8°, p. 817 et suiv. Très importante, pour l'histoire de la chirurgie, est l'Introduction de MALGAIGNE à son édition d'A. PARÉ. Paris, 1840, t. I, p. xv. « *Histoire de la chirurgie en Occident du VI^e au XVI^e siècle.* » Ce Précis d'histoire, admirablement fait, contient une foule d'indications précieuses et sûres.

§ 28. — *L'obstétricie, partie de la chirurgie.*

Les médecins de cette époque ne se souciaient pas d'une branche de l'art dont l'exercice était entre les mains des femmes; tout au plus prescrivaient-ils quelques remèdes dans des cas au-dessus de la compétence des femmes, mais ils ne pratiquaient pas les accouchements; quand la main ou un instrument devait intervenir, ils refusaient leur assistance. Cette intervention était abandonnée aux chirurgiens, et ceux-ci prêtaient toute leur attention à une partie, qu'ils s'approprièrent plus ou moins complètement, selon le degré de perfection à laquelle ils étaient parvenus; bientôt il y eut parmi eux des hommes qui s'y adonnèrent exclusivement avec le meilleur succès. La séparation tranchée entre les médecins et les chirurgiens, entretenue en France par des disputes continuelles, qui avaient placé les deux vis-à-vis les uns des autres dans un antagonisme hostile, avaient éloigné de l'obstétricie les médecins, qui l'abandonnèrent exclusivement aux

chirurgiens, ce qui nécessairement a dû entraîner le perfectionnement de la partie opératoire qui allait servir de base à de nouveaux progrès. L'action des sages-femmes n'en fut pas diminuée, elles n'appelaient à leur secours les chirurgiens que dans les cas d'absolue nécessité, mais ces derniers étaient mieux préparés à l'accomplissement de ce qui était demandé. C'est avec raison qu'on a nommé *époque chirurgicale* celle, où des hommes étaient ainsi appelés ; il a fallu une longue série d'années, et des circonstances toutes spéciales, pour faire disparaître ce nom, et affranchir cette intervention de toute immixtion étrangère. En attendant, un premier pas était fait, pour mettre entre les mains des hommes une branche de l'art, qui allait pouvoir répondre à toutes les exigences, et se perfectionner de plus en plus.

Obs. — La longue période de temps, pendant laquelle cette branche resta entre les mains des chirurgiens, est facile à préciser, puisque, dans la première moitié du dernier siècle, cette branche de l'art était enseignée par des chirurgiens. Entre autres à Helmstadt, par HEISTER, qui comprend l'obstétricie dans son grand traité de chirurgie (1719). Voy. plus loin § 147.

§ 29. — *État de l'obstétricie.*

C'est dans un triste état, qu'avaient reçu l'obstétricie des mains de leurs devanciers, ceux qui se sentaient le courage de se livrer à son étude. Les moyens qu'on employait dans les cas difficiles ne consistaient le plus souvent qu'en moyens destructeurs de l'enfant. Bien que la version sur les pieds ait été employée quelquefois, comme une ressource, pour terminer l'accouchement, dans les présentations vicieuses, elle n'avait pas l'assentiment général, la version sur la tête conservait la préférence générale et devait bien souvent conduire à la cruelle nécessité du sacrifice de l'enfant. A joutez à cela que la question : d'autres secours sont-ils nécessaires ? était posée par les sages-femmes elles-mêmes, qui ne devaient pas être pressées d'appeler les hommes à leur aide

pour faire ce qu'elles déclaraient être de leur compétence; elles devaient préférer tout essayer, avant de faire ainsi l'aveu de leur impuissance. Il n'est donc pas étonnant, que ceux qui allaient se vouer à la pratique des accouchements, aient entrevu alors un cercle d'action très étroit, puisqu'ils ne pouvaient avoir une idée de l'œuvre complète de la nature, par l'observation de ses procédés dans les cas ordinaires, puisqu'ils n'étaient appelés à traiter que les cas anormaux. L'obstétricie ne se trouvait donc pas, dans la première moitié du XVI^e siècle, dans un état meilleur qu'avant J. Chr. ; mais l'ardeur pour la science, qui se manifestait dans toutes les branches des connaissances, dont les progrès en anatomie et en chirurgie sont un si brillant témoignage, se fit sentir aussi d'une manière bienfaisante dans l'obstétricie et suscita des progrès qui, peu considérables au début, devaient se développer plus tard.

§ 30. — *Rétablissement de la version podalique.*

Dans les circonstances que nous avons exposées, le commencement d'une amélioration dans l'obstétricie devait se faire dans le domaine de la médecine opératoire, car le reste demeurait fermé aux investigations des médecins d'alors. Il s'agissait de trouver une méthode qui put amener vivant un enfant, dans les cas, où la vie de la mère et celle de l'enfant étaient en danger. On n'inventait pas un moyen nouveau, mais on rentrait dans une voie déjà suivie depuis des siècles (CELSE, SORANUS, AÉTIUS), mais qui avait été abandonnée d'une manière incroyable, et dans laquelle on retrouvait le salut, que les méthodes opératoires actuelles étaient impuissantes à donner. La confiance en la version céphalique avait faibli au commencement du XVI^e siècle, comme le montrent les doctrines de ROESSLIN, et on voit poindre l'idée de préférer amener les pieds pour extraire l'enfant; mais celui qui le premier se prononça sûrement et positivement pour ce mode opératoire, fut un chirurgien français,

AMBOISE PARÉ, dans un écrit qu'il publia en 1550. Il mérite l'honneur d'être nommé le restaurateur de la version pelvienne, bien qu'il dise lui-même que cette opération ait été pratiquée par d'autres chirurgiens de Paris, s'occupant d'accouchements, avant qu'il eût publié son écrit. Dix ans après sa publication, PIERRE FRANCO reproduisit l'écrit de PARÉ dans son « *Traité des hernies* » (1561) sans en nommer l'auteur, et s'est rendu ainsi coupable d'un honteux plagiat, dont pendant, longtemps le soupçon a pesé sur la mémoire de PARÉ. La voie ouverte par PARÉ fut suivie par son élève GUILLEMEAU, déjà peu après que le maître avait exposé en peu de mots la méthode (1550), et après 1573, où il l'exposa plus longuement et comme il convenait à son importance, l'appuyant par des faits tirés de sa pratique si riche. L'influence de ces hommes sur cette méthode, devait être d'autant plus grande, que leurs écrits furent répandus par des éditions qui se succédaient sans intervalle, et qui ne pouvaient laisser refroidir le zèle qu'elles avaient allumé.

§ 31. — *Ambroise Paré.*

C'est avec pleine justice qu'AMBOISE PARÉ mérite le nom de grand restaurateur de la chirurgie au XVI^e siècle. Une vie longue et très occupée lui avait donné de nombreuses occasions d'acquérir l'expérience nécessaire qui devait servir de base à ses doctrines; pendant sa vie il fut apprécié comme il le méritait. Né à Laval, dans l'ancienne province du Maine, au commencement du XVI^e siècle (1510), il s'était adonné de très bonne heure à la basse chirurgie, après quoi, il se rendit à Paris pour étudier sous la direction des chirurgiens de St-Cosme, puis il passa trois années à l'Hôtel-Dieu comme élève; il se fit ensuite recevoir comme maître barbier-chirurgien, et il s'établit à Paris. Il prit du service, en qualité de chirurgien, pendant les guerres que FRANÇOIS I^{er} (1515-1547) et HENRI II (1547-1559) firent en Italie; en 1545 il publia son ouvrage célèbre sur les blessures par

armes à feu, dans lequel il enseigna à les traiter plus convenablement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.

En 1552 il fut admis parmi les « Chirurgiens ordinaires du Roi », et, le 18 décembre 1554, il fut nommé maître en chirurgie par le collège St-Cosme. Après la mort de HENRI II (1559) sous FRANÇOIS II, il conserva ses fonctions à la cour ; peu de temps après être monté sur le trône, CHARLES IX (1560-1574) lui conféra la dignité de premier chirurgien du Roi, et sous son successeur HENRI III (1574-1589) il conserva cette fonction, à laquelle on ajouta le titre honorifique de « conseiller ». A. PARÉ mourut le 20 décembre 1590 peu après que HENRY IV était monté sur le trône.

Ainsi se termina cette vie longue de 80 ans, consacrée à la pratique heureuse de l'art et à la culture de la science, honoré d'une considération universelle.

Parmi les nombreux écrits de PARÉ, il en est quelques-uns qui se rapportent à l'obstétricie. Regardant celle-ci comme une partie de la chirurgie, il lui a consacré une exposition étendue. La considération personnelle dont PARÉ était honoré contribua beaucoup à resserrer encore les liens qui unissaient la chirurgie à l'obstétricie. L'influence des opinions de ce grand chirurgien devait être considérable sur les doctrines obstétricales, et maintenir la forme extérieure de celles-ci dans l'état qui vient d'être indiqué. Dès lors, on regardait la France comme le berceau de l'obstétricie, et de ce pays ses doctrines se répandirent au loin, notamment en Allemagne. Les progrès accomplis dans la chirurgie devaient nécessairement éveiller l'attention sur l'obstétricie qui lui était si étroitement unie. C'est de ce point de vue qu'il faut apprécier les doctrines de PARÉ, pour porter un jugement équitable sur l'influence qu'il a exercée sur l'histoire de notre art.

Obs. I. — Sur PARÉ et sa vie, voy. les recherches nouvelles de J. F. MALGAIGNE « Œuvres complètes d'AMBROISE PARÉ, revues et collationnées sur toutes les éditions, avec les variantes, orn. de 217 planches et du portrait de l'auteur ; accomp. de notes hist.

et crit. et précédées d'une introduction sur l'origine et les progrès de la chirurgie en Occident du sixième au seizième siècle, et sur la vie et les ouvrages d'AMBR. PARÉ, t. I, II, III. Paris, 1840-41.

Voy. encore : AMBROISE PARÉ *d'après de nouv. docum. décou. aux Arch. nationales. et des papiers de famille*, etc. par le Dr DE PAULMIER av. un portrait inédit. Paris, 1885, in-8°. (F.-J. H.)

Obs. II. — MALGAIGNE met en doute l'anecdote si souvent racontée, que CHARLES IX aurait caché son chirurgien AMBROISE PARÉ dans son cabinet, pendant la nuit du massacre de la St-Barthélemy (24 août 1572), parce qu'il était huguenot, pour le soustraire aux coups des assassins ; en tout cas, la narration montre en quelle estime se trouvait PARÉ auprès de son souverain, puisque le motif de cette action était de le cacher pour le sauver, puisque, disait-il : « il n'était raisonnable qu'un, qui pouvait servir à tout un petit monde fut ainsi massacré ». *Mém. de BOURDEILLE S. DE BRANTOME*, t. IV. Leyd., 1666, in-8°, p. 9.
* Ed. Lahaye, 1740, IX, 427.

§ 32. — *Obstétricie de Paré.*

Les doctrines obstétricales, que Paré a consignées dans ses écrits, se rapportent à l'anatomie et à la physiologie des organes génitaux de la femme, et aux moyens que le chirurgien devra employer, quand ses secours seront invoqués, dans les cas où la nature ne suffit pas à accomplir son œuvre. Ces doctrines permettent de jeter un coup d'œil sur la pratique de l'obstétricie du temps de PARÉ, et sur les moyens qu'elle employait. Ces documents ont d'autant plus de valeur, qu'il ressort de nombreux passages, que l'auteur avait exercé lui-même cet art. L'écrit le plus ancien de PARÉ remonte à 1550, il ne constitue à un écrit anatomique qu'un supplément, qui a pour objet l'accouchement ; le second remonte à 1573, et il s'étend plus longuement sur l'obstétricie, dans le sens le plus large du mot. Dans ce dernier écrit, PARÉ commence par exposer ses recherches sur le sens génital et la conception, il décrit les modifications qui surviennent à la matrice après la conception, et il traite de la formation du fœtus ; quand celle-ci est assez avancée, et que le fœtus a besoin d'une

nourriture plus considérable que celle que la matrice peut lui fournir par le cordon ombilical, il devient inquiet, se remue beaucoup, et cherche à abandonner le lieu où il se trouve ; il en résulte que la matrice, qui s'était développée de plus en plus, ne peut pas le contenir plus longtemps, la poche qui le renferme se rompt et il est expulsé. Particulière à l'auteur est la doctrine du relâchement des moyens d'union des os iliaques avec le sacrum pendant l'accouchement, ce fait aurait été constaté par l'autopsie d'une femme, qui avait succombé peu après le travail. Il nie, par contre, l'élargissement de la symphyse pubienne adoptée par beaucoup d'auteurs. Dans la description des situations du fœtus dans la matrice, PARÉ a suivi celle de ses devanciers, il admet dans son livre les figures données par ROESSLIN ; mais il base aussi ce qu'il dit sur des autopsies de femmes enceintes et sur l'examen de femmes en travail.

La vieille doctrine hippocratique, sur la vitalité plus grande des enfants nés à 7 mois que celle des enfants de 8 mois, est adoptée par lui. Il admet aussi les accouchements tardifs jusqu'au commencement du onzième mois (solaire).

Pour faciliter le travail, il prescrit des onctions, avec des corps gras, sur les cuisses, la région pubienne, le périnée et les parties génitales ; il prescrit aussi le port de ceintures pour soutenir le ventre et la matrice, faites avec de la peau de chien, et il conseille des bains chez les primipares. Les accouchements sont divisés en : 1) *naturels et faciles*, quand la tête se présente, et quand l'accouchement arrive au terme ; 2) ceux *qui se rapprochent de l'accouchement normal*, quand l'enfant se présente par les pieds, et arrive un peu en avant ou un peu après le terme ; 3) *en accouchements difficiles ou contre nature*, quand l'enfant se présente par d'autres parties que celles qui viennent d'être dénommées. Les accouchements par la tête ou les pieds sont du domaine des sages-femmes, dans les accouchements de la troisième classe, on devra faire la version sur les pieds ; si on ne réussit pas, un chirurgien habile devra être appelé. Les conseils que donne PARÉ aux sages-femmes, pour les accouchements de leur ressort,

sont pour la plupart judicieusement choisis et exposés, ils se rapportent à la situation à donner à la parturiente pendant le travail ; et à la manière de rendre profitables les douleurs, à la section du cordon et à la délivrance. Il indique, comme position la plus favorable, l'attitude dans le lit à moitié assise et à moitié couchée, où le dos est appuyé et la région sacrée un peu élevée, les extrémités inférieures fléchies de façon que les talons s'appuient sur les fesses. L'auteur prémunit avec raison contre une coopération prématurée aux contractions, il recommande d'attendre le terme opportun, où les efforts sont spontanément mis en jeu, et de fermer alors la bouche et le nez. L'observation lui a appris que, quand, dans la présentation céphalique, l'enfant naît enveloppé des membranes intactes (coiffé), c'est aussi une circonstance avantageuse pour la mère. Quant à la conduite à tenir par la sage-femme après la naissance de l'enfant, l'auteur recommande d'extraire de suite le placenta et de ne faire qu'alors la section du cordon ; il recommande expressément de ne pas faire la section plus tôt. Si la sortie du délivre devait tarder, la sage-femme en ferait l'extraction. Les règles à suivre pour rompre les adhérences du placenta avec l'utérus sont bien nettement exposées. Les prescriptions qui suivent ont trait à la nourriture de l'enfant après la naissance, au choix d'une nourrice, à son hygiène, au sevrage, et aux règles à suivre lors de la dentition.

Obs. I. — Le reproche de plagiat, au préjudice de FRANCO, a pendant de longues années pesé sur la mémoire d'AMBR. PARÉ. C'est à RAIGE-DELORME qu'appartient l'honneur d'avoir exonéré, de ce grave reproche, cette mémoire vénérée, et d'avoir démontré que FRANCO a été le plagiaire. MALGAIGNE a mis les pièces du procès sous les yeux du public, en faisant connaître toutes les éditions des œuvres partielles de PARÉ, publiées bien longtemps avant les œuvres complètes, qui étaient, presque seules connues du public.

PARÉ a publié deux livres qui ont trait à l'obstétricie, le premier en 1550, annexé à un livre d'anatomie ; il a pour titre : *Briefve collection de l'administration anatomique : avec la manière de conioindre les os : Et d'extraire les enfants tant mors que uiuans du ventre de la mère, lorsque nature de soy ne*

peult venir à son effet. Composé par AMBROISE PARÉ, maistre Barbier, chyrurgien à Paris. A Paris, En la boutique de GUILLAUME CAUELLAT, libraire juré, à l'enseigne de la Poulle grasse, devant le collège de Cambray, 1550. Avec priuillage du Roy.

La partie qui a trait aux accouchements ne commence qu'au fol. 89, et le volume en a 96. C'est celle que FRANCO a publiée en 1561 dans son *Traité des hernies*. MALGAIGNE n'en a connu que deux exemplaires : l'un, très bien conservé, à la bibliothèque Mazarine où il porte le n° 29,707 ; l'autre appartenait à M. le D^r CHAMPION de Bar-le-Duc. Ce traité se trouve reproduit dans l'édition de MALGAIG., t. II, p. 623.

Le *second livre* d'accouchements publié par PARÉ est bien plus considérable, il a pour titre : Deux livres de chirurgie ; I *De la Génération de l'homme, et manière d'extraire les enfans hors du ventre de la mère, etc.* II. *Des monstres tant terrestres que marins avec leurs portraits, etc.* par AMBROISE PARÉ, premier chirurgien du roy et juré à Paris. A Paris. Chez ANDRÉ WECHEL, 1573, in-8° (519 p.) (Ed. de MALG., t. II, p. 633). On voit combien les accouchements sont mêlés à la chirurgie.

Obs. II. — Ce qui a été exposé permet de jeter un coup d'œil intéressant sur le cercle d'action des sages-femmes de cette époque ; on peut y faire d'intéressantes comparaisons. Il était certainement dans l'intention de PARÉ de faire connaître aux chirurgiens, auxquels son livre était destiné, la délimitation de leur action vis-à-vis de celle des sages-femmes ; et de leur montrer dans quelle direction l'éducation de ces dernières devait être perfectionnée. On voit qu'elle l'était fort peu, par une adresse aux sages-femmes jointe au premier livre (1550) où il est dit : « Les obstetrices matrones, soy disans sages-femmes », ce qui laisse poindre une amère ironie.

§ 33. — *Médecine opératoire obstétricale de Paré. Version podalique d'après son premier écrit (1550) (suite).*

Les moyens à employer par le chirurgien dans l'accouchement difficile sont, d'après ce qui a été dit plus haut, décrits par PARÉ dans son écrit de 1550 ; en tête se trouve la version sur les pieds. Il dit : « Maintenant fault dire en brief la manière, qu'avons observée plusieurs fois THIERRY DE NERY et NICOLE LAMBERT,

maîtres barbiers et chirurgiens de ceste ville de Paris, touchant l'extraction des enfans tant mors que vius hors le ventre de la mère ».

Si des chirurgiens ont pratiqué l'opération que PARÉ va décrire, il reste néanmoins à PARÉ l'honneur d'avoir fait connaître une opération qui, si elle n'était pas absolument nouvelle, allait avoir, pour l'obstétricie, une importance capitale, et reprendre, à dater de ce moment, le rang qui lui appartient. PARÉ est le premier qui ait recommandé la version sur les pieds dans une présentation crânienne aussitôt qu'il est nécessaire de terminer l'accouchement artificiellement, et il donne parfaitement à entendre qu'il n'a reconnu cette opération que comme un moyen d'extraire l'enfant (1) : la tête sera repoussée doucement, on attirera d'abord un pied, on appliquera un lacs au-dessus des malléoles, puis on cherchera l'autre pied qui sera aussi attiré ; pendant qu'on fera des tractions sur le premier pied moyennant le lacs, l'enfant sera dégagé peu à peu, pendant qu'on fera des tractions continues et égales sur les pieds. Pendant ces manœuvres, on exercera des pressions sur le ventre et la matrice, et pour soutenir les contractions, administrera un sternutatoire. Quand un bras se présente, PARÉ recommande de ne pas faire de tractions sur lui, mais de faire la version sur les pieds. Si le bras était fortement tuméfié ou gangrené, on en ferait, moyennant un instrument tranchant, l'amputation dans son articulation à l'épaule, puis on ferait la version pour pouvoir faire l'extraction de l'enfant. Pour pratiquer l'accouchement, PARÉ recommande de placer la parturiente en travers sur un lit ; les extrémités seront attachées, les jambes fléchies sur les cuisses, les pieds ramenés vers les fesses, position semblable à celle qui est nécessaire pour pratiquer l'opération de la taille (une figure qui représente un homme

(1) J'ai démontré dans mon travail sur SORANUS d'EPHÈSE. *Ann. de Gynéc.*, avril 1882, qu'AEÉTUS avait le premier conseillé la version podalique dans une présentation crânienne, *Act. Lib. XVI. c. 23, III*, p. 127. Ed. Frob. « At si caput infantis locum obstruxerit, in pedes-vertendus est, et ita aducendus... (F.-J. H.)

dans cette attitude est ajoutée au chapitre qui est reproduit dans le livre de la Génération). Si la tête est trop grosse, et si la version et l'extraction ne peuvent réussir, on en fera la perforation et l'excérébration. Si une femme enceinte succombe, on recommande l'ouverture du ventre ; l'opération est bien décrite. La rétention du placenta réclame le détachement de ses adhérences à la matrice, et l'extraction artificielle, aussitôt que les connexions auront été détruites.

Obs. — Pour donner une idée de la manière originale d'écrire d'AMBROISE PARÉ, nous transcrivons, ci-dessous, le passage consacré à la description de la version podalique dans l'écrit de 1550.

« Posé que l'enfant fust tourner selon nature, ayant la teste au coronement pour deument l'extraire par art, fault doucement le reposer contre mont et chercher les piedz, et les tirer au coronement. Ce faisant tourneras facilement l'enfant. Et alors que tu auras attiré les piedz au coronement, t'en fault tirer l'un hors, et le lier au-dessus du talon en manière de lacq colant, avec lien médiocrement long, dont les femmes lient leurs cheveulx, ou autre semblable. Puis remettras le dict pied dans la dicte matrice. Ce fait chercheras l'autre pied, et l'ayant troué le tireras hors, et alors tireras le lien, auquel l'autre pied est attaché. Et quand tu auras ainsi attiré les piedz hors la matrice, les tireras ioinctz egalement, tant d'un costé que d'autre, peu à peu et sans violence, tant que possible te sera. Ed. MALG., II, 628.

§ 34. — *Opérations obstétricales de PARÉ, décrites dans le traité de 1573 (suite).*

Les règles que PARÉ, a données dans son petit traité de 1550 ont été textuellement reproduites dans son traité plus étendu de la Génération de l'homme (Ed. MALG. II, 633) ; il y a ajouté quelquefois des développements ayant trait surtout à l'appareil instrumental, et il renvoie aux figures, qui avaient été promises, des instruments nécessaires pour diminuer le volume de la tête. Comme introduction à ce chapitre, il expose les signes de la vie ou de la mort de l'enfant (ch. 21) et l'état des forces dans

lequel se trouve la femme ; » et qu'il connaisse s'il peut besogner sans danger de mort de la mère, pour éviter scandale... et si tels signes apparaissent, on doit pronostiquer la mort estre prochaine ; parquoi il faut laisser à Nature, et la recommander à Dieu ». AÉTIUS déjà avait formulé ce précepte. Ici encore vient la description de la situation à donner à la parturiente qui est celle de la taille. Par motif de pudeur, les parties génitales et les cuisses de la parturiente seront recouvertes d'un drap. Comme méthode principale, PARÉ recommande la version sur les pieds suivie immédiatement de l'extraction de l'enfant. L'opération est décrite littéralement comme dans le premier écrit, ce qui prouve que PARÉ n'avait rien trouvé à y ajouter depuis. Par contre, est minutieusement décrite l'application du crochet aigu, rendue nécessaire par une tête trop volumineuse ; on l'appliquera sous le menton, dans la bouche, dans la cavité orbitaire, ou sur l'occiput, on devra faire aussi usage du crochet lors d'une grande tuméfaction du ventre, due à la présence d'eau ou de gaz, au besoin on ouvrira la cavité abdominale, on extraira les intestins pour diminuer le volume de l'enfant. Les instruments nécessaires pour pratiquer ces opérations, tels que des crochets aigus simples et doubles, des couteaux courbes en forme de faucille, sont suivant la promesse, exactement représentés. PARÉ recommande expressément de ne faire usage de ces instruments que sur des enfants morts, et en cas de danger grave menaçant la vie de la mère, et d'impossibilité de la délivrer autrement. Pour l'extraction de la tête séparée du tronc, PARÉ conseille de faire usage ou bien du crochet, ou des pieds de griffon, comme ceux que DALESCHAMPS a représentés dans sa *Chirurgie* (1570). Si une femme enceinte succombe, on fera de suite naître l'enfant en ouvrant le ventre. L'opération césarienne sur le vivant est expressément prohibée, car il ne peut pas penser que l'enfant y survive. Il n'ajoute aucune foi aux cas où l'opération aurait été pratiquée avec succès une ou deux fois, comme on l'a raconté. L'énorme étendue de la plaie et l'abondance de l'hémorrhagie doivent, d'après son avis, inévitablement entraîner la mort ; jamais, ajoute PARÉ, il ne pourrait se résoudre

à l'entreprendre. Après l'accouchement, la femme sera préservée de tout refroidissement, les cuisses croisées l'une sur l'autre reposeront bien dans le lit, le ventre sera entouré d'une bande large. Si une déchirure du périnée est considérable, elle sera réunie moyennant une suture; s'il survient une nouvelle grossesse, PARÉ pense qu'on devra faire la section de la cicatrice, attendu qu'elle empêcherait la dilatabilité convenable des parties, il cite à cet égard deux cas de sa pratique. PARÉ note encore que chez deux femmes, qui ont mis au monde des enfants morts, il a trouvé dans les placentas des concrétions sablonneuses. Les autres chapitres du premier livre traitent de l'avortement, de la grossesse molaire, de la superfœtation, de la stérilité, de l'hymen (dont PARÉ nie l'existence), des maladies de matrice, de la menstruation, et de ses anomalies, des fleurs blanches, etc. Le deuxième livre est consacré aux monstruosité, et il contient des figures hideuses, imaginaires, comme la superstition seule peut en enfanter.

Obs. — Les « Deux livres de chirurgie » dont le premier contient le livre de la génération, se trouvent dans les œuvres complètes de PARÉ qui ont eu un grand nombre d'éditions du vivant de l'auteur, et dont quelques-unes ont paru après sa mort. MALGAIGNE en cite douze françaises, huit en latin, trois en anglais, cinq en hollandais et autant en allemand. Une traduction latine du livre de la Génération se trouve dans les *Gynæcior. lib.* de J. SPACH.

§ 35. — *Conclusions.*

Un coup d'œil sur les doctrines obstétricales de PARÉ démontre tout d'abord que les sages-femmes et les chirurgiens se partageaient la pratique des accouchements. Bien que les limites du cercle d'activité des unes et des autres ne soient pas nettement déterminées, on voit, que dans les cas difficiles, on faisait appel à ces derniers. PARÉ n'a pas donné de règles précises, il avait même concédé que les sages-femmes fissent la version sur les pieds et

l'extraction de l'enfant, mais quand l'opération ne réussissait pas, il leur était prescrit d'appeler un chirurgien habile : « si elles ne se sentent assez expérimentées, qu'elles appellent les chirurgiens exercés à cette affaire » (ch. XV de la *Gen.* ; MALG., II, 673). Il restait aux sages-femmes un champ bien vaste pour commettre des choses fâcheuses, et bien certainement elles ne faisaient appeler le chirurgien que quand, par des tentatives infructueuses, elles avaient au plus haut degré aggravé le cas. Ne le voyons-nous pas aujourd'hui encore, où une instruction méthodique est donnée, et où existent des lois qui délimitent pour les sages-femmes le champ de leurs attributions. C'est par ce motif, que PARÉ dut sans aucun doute exposer avec beaucoup de soin les opérations au moyen du crochet tranchant, et celles relatives à l'extraction de la tête arrachée du tronc, puisqu'il ne restait que cela à faire aux chirurgiens dans les cas aggravés par l'intervention inhabile des sages-femmes. D'autre part, il est consolant de voir les modifications heureuses réalisées dans le domaine de la chirurgie, par ces hommes qui avaient procuré à celles qui pouvaient en avoir besoin le bénéfice d'une opération nouvelle, la version sur les pieds suivie de l'extraction, qui sauvait la vie de l'enfant d'une manière bien plus sûre qu'auparavant. On peut penser que les chirurgiens acquirent une grande habileté à pratiquer cette opération, que l'absence d'autres ressources rendait alors si souvent nécessaire. Il est toutefois regrettable qu'il n'ait pas donné les règles spéciales pour l'exécuter. Il s'est contenté de poser des indications générales, et il abandonnait à la sagacité de chacun le soin de trouver la manière de procéder dans chaque cas particulier. On regrette aussi l'absence d'un ordre systématique dans son exposition. Cet ordre ne pouvait pas facilement être suivi à cette époque, où il n'était pas donné aux accoucheurs (chirurgiens) d'observer la fonction de la parturition dans toute son étendue, mais de ne voir que les cas difficiles, pour lesquels ils avaient été appelés, ceux justement qui déviaient de la règle générale. Ils étaient privés de recevoir les leçons de la grande maîtresse « la nature » de la voir dans son œuvre, puisqu'ils n'étaient témoins

que de ses égarements, causés trop souvent par les mains de celles qui avaient été appelées à son aide. Si nous jugeons les doctrines de PARÉ par l'exposition que nous en avons faite, on voit les services qu'il a rendus, services considérables pour l'époque où il a vécu, et qui ont préparé à la médecine opératoire obstétricale un sort meilleur dans l'avenir.

§ 36. — *Pierre Franco.*

L'auteur le plus voisin comme date, qui a cherché à répandre les doctrines de PARÉ sur la version podalique, fut PIERRE FRANCO d'Orange dans le département de Vaucluse. Né à Furriers en Provence, il pratiqua la chirurgie pendant quelque temps à Berne et à Lausanne, comme le dit la dédicace de son livre. Il avait appris l'anatomie à Fribourg et à Lausanne, et vécut plus tard à Orange. Son écrit sur les hernies, la pierre, les cataractes, etc., révèle des connaissances pratiques.

Ses mérites, pour la taille par le haut appareil, ont été reconnus depuis longtemps dans les annales de la chirurgie. Le livre de FRANCO a été inspiré par son désir de combattre le charlatanisme de son époque au moyen d'une instruction solide, mettant en relief les principales méthodes curatives d'une manière claire et précise. L'auteur est entré dans une voie digne d'éloges, en faisant précéder chaque chapitre de notions d'anatomie, et en n'exposant, dans les moyens de traitement, que ce qu'une longue et solide expérience de trente-trois années lui avait appris à bien connaître. A côté d'un nombre considérable de maladies chirurgicales, on trouve dans son livre quelques chapitres consacrés à certains points d'obstétricie, qui ne sont, il est vrai, que la reproduction textuelle du petit écrit de PARÉ publié en 1550. L'importance du sujet peut seule excuser ce mode de publication. FRANCO commence par une description anatomique des parties génitales de la femme en général, et spécialement de l'utérus (ch. 75). La

vieille comparaison, depuis si longtemps chère aux auteurs, est encore faite entre les organes mâles et femelles, et on n'y trouve à noter rien de nouveau ni d'important. Sous la dénomination de col de la matrice, il faut toujours comprendre le vagin, l'utilité de ses plis nombreux est parfaitement expliquée. FRANCO décrit aussi les fibres de l'utérus, qu'il divise en droites, obliques, et transversales. L'existence de l'hymen ne lui paraît pas vraisemblable, puisqu'il ne l'avait pas trouvé chez les jeunes filles dont il avait examiné les cadavres, et aussi, puisque GALIEN n'en parle pas. Ce que FRANCO dit de la formation du fœtus, de ses membranes et du placenta (ch. 77), ne diffère pas de ce qui se trouve dans les anciens auteurs. Au chapitre suivant (78), FRANCO décrit l'attitude du fœtus dans la matrice ; l'auteur a égard à celle des jumaux (ch. 79). Les chapitres qui viennent ensuite (80-85 et 87) sont une copie du traité de PARÉ. « La manière d'extraire les enfants », etc. FRANCO n'a pas eu honte de donner comme lui appartenant les faits de PARÉ. Par contre, le ch. 86 qui a pour titre : « D'une autre façon, et plus légère, avec le speculum matricis » appartient bien à FRANCO ; il enseigne la manière d'appliquer cet instrument (à trois branches, dont il donne la figure, p. 399). Après l'avoir convenablement chauffé, on l'introduit dans le vagin jusqu'à l'orifice de la matrice, puis on le développe de façon à permettre à l'accoucheur d'introduire le bras jusqu'à la tête de l'enfant, puis on extrait le speculum peu à peu : « Il faut tâcher, par tous moyens, de lui mettre le tête première, et le bien approcher du dehors, tant qu'il sera possible, en tirant toujours petit à petit le speculum ». FRANCO n'était pas éloigné de l'invention du forceps, qui a été imaginé un siècle plus tard en Angleterre, et qui a eu sur l'obstétricie une si grande influence. On a inventé postérieurement, et dans les derniers temps, des forceps à trois branches (LEAKE puis RITGEN). Il est vrai que FRANCO, dans le cours du chapitre, dit aussi qu'on pourrait engager les pieds dans le speculum, quand on ne réussit pas à y engager la tête. Les chapitres suivants (88-93) traitent des maladies utérines : le squirrhe, le carcinome, l'inflammation, la procidence, etc.

Dans le chapitre 94, le spéculum, dont il a été question plus haut, est représenté et décrit plus nettement.

Obs. — L'écrit de FRANCO ne promet, d'après son titre, absolument rien d'obstétrical : * *Traité des hernies*, contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces, et autres excellentes parties de la chirurgie, assavoir de la pierre, des cataractes des yeux, et autres maladies, desquelles comme la cure est périlleuse, aussi est-elle de peu d'hommes bien exercée : avec leurs causes, signes, accidents, anatomie des parties affectées, et leur entière guérison : par PIERRE FRANCO de Turriers en Provence, demeurant à présent à Orange. Lyon, 1561, in-8°.

Sur FRANCO, voy. entre autres * GUILL. FABRICIUS HILDANUS *Anatomia præstantia et utilitas*, ce qui est un court exposé de l'importance, de l'utilité et de la nécessité de l'anatomie, etc. Bern., 1624, in-8°, p. 140; où il est fait mention de PETRUS FRANCO, l'excellent chirurgien, lithotomiste et kélotomiste, renommé dans le monde, un très brave homme défunt, de son vivant chirurgien à l'école de Lausanne. On mentionne qu'il a confectionné avec une merveilleuse adresse des squelettes dont il a fait présent aux villes de Lausanne et de Fribourg, et qu'il enseignait parfaitement l'anatomie. Voy. encore * H. BOERHAAVE *methodus stud. med.* Ed. HALLER. Amstel., 1751, in-4°, p. 724, et de ce dernier encore, *Bibl. chir.*, I, 211.

§ 37. — Jacques Guilleméau.

La voie ouverte par PARÉ et par FRANCO a été suivie d'une manière très distinguée par le disciple du premier, JACQUES GUILLEMEAU, né à Orléans vers 1550. Il a traduit en latin les œuvres de PARÉ, et en 1594 il publia sur la chirurgie un livre qui, dans un chapitre spécial, donne une médecine opératoire obstétricale concise (Traité. VII, ch. 3.). Plus tard, il écrivit un livre d'accouchements qui a encore eu quelques éditions après sa mort (il mourut le 13 mars 1609) (1), qui furent soignées par son fils CHARLES GUIL-

(1) Cette date n'est pas exacte, car il embauma le corps de HENRI IV le 15 mai 1610, et en 1612 il dédia ses œuvres à LOUIS XIII. D'après le Dict. de DEZEIMERIS il est mort en mars 1612 (Voy. t. I, p. 660). La première édition de l'*Heureux accouchement*, qui est de 1609, a paru du vivant de l'auteur. (F.-J. H.)

LEMEAU, et d'après HALLER il fut traduit en anglais en 1612. Dans cet écrit, GUILLEMEAU se révèle comme un habile accoucheur, qui avait introduit dans sa pratique les préceptes de son maître, et qui avait cherché à les perfectionner encore. Son principal mérite consiste à avoir fait adopter de plus en plus la version podalique, et à l'avoir recommandée comme moyen capital de terminaison de l'accouchement, dans des cas de présentation de la tête, quand un accident ou un danger imposait de le terminer rapidement. Il a cherché à décrire, avec plus de précision que son maître, les manœuvres opératoires de la version, et de l'extraction du fœtus ; il a donné en général dans son livre une place plus large au côté pratique. Si des explications théoriques étaient nécessaires, il ne craignait pas de les emprunter à HIPPOCRATE, à ARISTOTE, à GALIEN, et même aux médecins arabes. Son livre se divise en trois parties, qui comprennent : la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité. La première commence par exposer les signes de la grossesse, et renferme un tableau très net des phénomènes sympathiques : la coloration de l'aurole sera plus foncée (noirastre), si la femme porte une fille ; cette doctrine a été développée encore dans ces derniers temps (HOHL) ; c'est aux mouvements du fœtus que l'auteur accorde la plus grande confiance comme moyen de constatation de l'état de grossesse, et il donne à l'exploration du col l'importance qu'elle mérite.

Pendant la grossesse, on doit le sentir fermé, ramolli, plus élevé et dirigé plus en arrière. La grossesse molaire (fausse grossesse) est largement exposée ; d'excellentes règles hygiéniques terminent cette partie du livre. La seconde partie est consacrée, dans sa première moitié (ch. I-IX), aux soins à donner pendant les accouchements naturels et anormaux. Dans cette partie, l'auteur s'adresse surtout aux sages-femmes ; on y trouve même des détails historiques sur les sages-femmes de l'antiquité. Il décrit la position de l'enfant dans la matrice (1), parle de l'élargissement du bassin pendant la grossesse, qui se prépare

(1) Les figures qui les représentent sont celles de ROESSLIN. (F.-J. H.)

lentement pour l'accouchement (1). Comme couche, il recommande le lit ordinaire, et il vante les avantages de l'attitude ordonnée par PARÉ, flexion des jambes sur les cuisses, pieds ramenés vers le siège. La sage-femme fera à l'extérieur des frictions de haut en bas sur le bas-ventre (voy. RUEFF), des onctions avec beaucoup d'huile ou de graisse sur les parties génitales pour les assouplir, le périnée est sûrement préservé ainsi, ce qui n'est dit nulle part. Quand l'enfant naît, la sage-femme devra le recevoir avec les deux mains, mais ne pas couper le cordon avant que le placenta paraisse. Aussitôt après l'accouchement, le ventre de la femme sera enveloppé d'une peau de mouton récemment dépouillé, après trois ou quatre heures, on l'enveloppera d'une bande. GUILLEMEAU défend le sommeil à l'accouchée immédiatement après l'accouchement, elle devra être maintenue éveillée par de « belles paroles ». La deuxième moitié de ce livre est consacrée aux « accouchements laborieux et difficiles » ; il est écrit spécialement pour les médecins et les chirurgiens, « attendu qu'il se trouve peu de sages-femmes assez expérimentées pour donner aide et secourir les femmes ». D'abord sont exposées les causes des accouchements difficiles ; elles peuvent dépendre de la mère, de l'enfant, du délivre ou de causes extérieures. L'auteur examine avec soin les anomalies qui peuvent être combattues par l'hygiène ou les médicaments (ch. XI), puis il parle (c. XII) des opérations à accomplir « par la main ».

Avant tout, l'accoucheur constatera quel est l'état de la mère, si elle est en état de supporter une opération, si l'enfant est encore vivant ou non ; à cet effet les signes de la vie ou de la mort de l'enfant sont très bien indiqués. Dans les convulsions

(1) GUILLEMEAU croit positivement à l'élargissement de la capacité pelvienne pendant le travail, et au ramollissement des liens préparé pendant la grossesse. « J'ai entendu craquer et entr'ouvrir les dits os, ayant mis entre les deux os barrés le doigt, y trouvant séparation manifeste... à quelques femmes qui étaient en travail, que j'ai ouvertes étant récemment mortes, afin de sauver leurs enfants... j'ai trouvé les dits os séparés et relâchés ensemble les ligaments qui les lioient être forts mollets et élargis. *L'Heureux accouchement*, livre second, ch. I. (*Œuv. de Chir. de GUILLEMEAU*, Rouen, 1649, in-8°, p. 298. (F.-J. H.)

ou les hémorrhagies, l'auteur recommande d'une manière pressante de faire la version sur les pieds, suivie immédiatement de l'extraction de l'enfant; il prescrit de ne pas faire celle-ci moyennant un seul pied, mais de dégager d'abord l'autre pied. Il raconte qu'il a accouché ainsi la fille même de PARÉ, à cause d'une hémorrhagie. En cas d'hémorrhagie menaçante pendant la grossesse, l'accouchement (forcé) peut préserver de la mort. Très intéressant est le chap. XV qui a pour titre : « Moyen de secourir la femme, quand l'arrière-faix se présente le premier ». L'auteur décrit le placenta prævia avec ses conséquences, sans avoir bien reconnu qu'il s'était primitivement développé sur l'orifice; il pensait qu'il s'était détaché de son lieu habituel d'implantation, et était descendu au devant de l'enfant, opinion que P. G. SCHACHER de Leipzig a combattue le premier en 1709, avec le mérite d'avoir, par une autopsie, démontré l'état réel des choses; GUILLEMEAU n'en a pas moins indiqué le véritable traitement de cet accident, puisque la version sur les pieds suivie de l'extraction met fin à une hémorrhagie menaçant les jours de la mère. Le crochet représenté au ch. XVI, moyennant lequel on doit extraire la tête d'un enfant mort, a quelque analogie avec un levier, mais le nom, et plus encore sa description et son emploi, laissent entrevoir que ce doit être un instrument tranchant (1). A cette

(1) Voici la description de l'instrument placée au-dessus de la figure :

« Crochet propre à tirer l'enfant mort du ventre de la mère, lorsqu'il se présente la teste la première... il sert aussi pour tirer la teste qui est demeurée seule en la matrice : sa longueur doit être de 10-12 poulces, de bonne force, et assez large par la cuiller ».

En étudiant comparativement le passage de SIEBOLD, et la description de GUILLEMEAU, et surtout la gravure en taille-douce qui se trouve dans l'édition de 1642 de l'*Heureux accouchement*, on se demande ce qui peut avoir conduit l'éminent historien à abandonner la première idée qu'il exprime que « c'était un levier » pour le conduire à admettre que c'était un instrument tranchant « par la raison que dans la description se trouve le mot de cuiller ».

La gravure sur bois grossièrement exécutée qui accompagne ce chapitre dans les œuvres complètes de l'auteur (Rouen, 1649, in-8°, p. 321) n'est pas de nature à lever ce doute. Mon premier sentiment, qui s'est fortifié, a été que si alors on avait ajouté à ce premier crochet un second symétrique au premier, PALFYN n'aurait pas eu à

occasion on soulève la question de savoir s'il est permis de sacrifier un enfant vivant au salut de sa mère. L'auteur se déclare pour la réponse affirmative, toutefois il ajoute que la réponse à cette question doit être donnée par la théologie : « C'est un point de théologie, lequel je laisse à décider à ceux qui sont plus versés que moy en telle science ». Dans les situations transversales, qui sont représentées par les figures les plus étranges, (celles de ROESSLIN), comme dans la procidence du bras à côté de la tête, si l'on ne peut arriver avec la tête, on fera la version sur les pieds. La version sur la tête est toujours mentionnée, mais la version podalique est préférée. Pendant l'extraction qui suit la version, l'accoucheur devra faire en sorte, pour que le dos de l'enfant se tourne en avant, ce résultat est obtenu par de savantes manœuvres. L'auteur a pratiqué l'opération césarienne sur la femme morte, mais, à l'exemple de son maître PARÉ, il la rejette sur le vivant; il cite toutefois des exemples de succès, mais il ajoute : « Mais quand cela serait arrivé, il ne faut plustot admirer que practiquer et imiter ». Le troisième livre s'occupe du traitement des accouchées et des accidents qui peuvent survenir pendant la puerpéralité. Ce dernier chapitre porte le titre : « de la nourriture et gouvernement des enfants », et il commence par une lettre aux mères pour les engager à nourrir elles-mêmes leurs enfants.

Obs. I. — Courtes notices biographiques sur GUILLEMEAU dans : * *Rech. crit. et hist. sur l'origine de la chir. en France.* Par., 1744, in-4°, p. 553.

Voy. not. biogr. dans * PORTAL, *Hist. de l'anat. et de la chir.*, Paris, 1770, in-8°, t. II, p. 180, où l'on commet l'erreur de porter la date de sa mort à 1609, ce que contredit la dédicace de ses œuvres complètes à Louis XIII, où il est fait allusion à la mort de son père HENRI IV. * *Dict. hist. de DEZEIMERIS*, t. II, p. 660 où l'erreur est rectifiée et la date de la mort de GUILLEMEAU est reportée à 1612.

faire son invention plus d'un siècle plus tard. En tout cas, il me paraît difficile de voir là un instrument, dont le tranchant, douteux pour moi, aurait eu plus d'inconvénients que d'avantages. (F.-J. H.)

* Dans la * *Biographie universelle*, 1858, t. XXII, p. 709, la date de la mort de GUILLEMEAU est portée à 1613, nous ne savons sur quelles preuves. (F.-J. H.)

Les éditions des œuvres de GUILLEMEAU sont les suivantes :

* *La Chirurgie française recueillie des anciens médecins et chirurgiens avec plusieurs figures*, par IAC. GUILLEMEAU d'Orléans, chirurgien du Roi et juré à Paris, Paris, 1591, in-8°. * *Les œuvres de chirurgie*. Paris, 1598, in-fol. 1612, Rouen, in-fol. (avec la dédicace au Roy) (L. XIII). * Rouen, 1649, in fol. (où la dédicace au Roy est reproduite.

GUILLEMEAU a traduit en latin les œuvres de PARÉ : *Amb. Paræi op. chir. a Iac. G. latinitate donata*. Paris, 1582, in-fol. Francof., 1594, in-fol.

De l'heureux accouchement des femmes, ou il est traité du gouvernement de leur grossesse, de leur travail naturel et contre nature, du traitement estant accouchées et de leurs maladies ; par JACQUES GUILLEMEAU. Par., 1609, in-8°. Nouv. édit. après la mort de l'auteur : « *De la grossesse et accouchement des femmes, du gouvernement d'icelles et moyen de survenir aux accidents qui leur arrivent, ensemble de la nourriture des enfants, par feu JACQUES GUILLEMEAU*, chir. ord. du Roy, revu et augmenté de figures en taille-douce et de plusieurs maladies secrètes avec un traité de l'impuissance, par CHARLES GUILLEMEAU, chir. ordin. du Roy. Par., 1620, in-8°. *Ibid.* * 1642.

Ce traité de l'Heureux accouchement se trouve reproduit dans les œuvres complètes.

Trad. anglaise de l'Heureux accouchement « *Childbirth, the happy delivrance of women*. Lond., 1612, in-4°.

Obs. II. — Sur l'histoire du placenta prævia voy : * CHR. JAC. SEYLER præes. P. G. SCHACHER *de placenta uterinæ morbis*. Lips., 1709, in-4°, § VIII, p. 13 : « Atque hæc ipsa placenta dubio sine primis gestationis temporibus radices in hanc uteri partem immiserat, utpote quæ ab utero non erat dissoluta, sed eidem limboque orificii interni tam pertinaciter adnata, ut non nisi vi adhibita separari potuerit ».

§ 38. — Influence de la version podalique sur l'état de l'obstétricie.

L'importance considérable des doctrines pratiques de PARÉ et de FRANCO sur les progrès de l'obstétricie, peut être appréciée par la conservation dans la pratique de ce moyen, permettant l'ex-

traction de l'enfant, alors cependant que beaucoup d'autres opérations imaginées depuis, et mises à la disposition de l'accoucheur ne peuvent la suppléer. Aux accoucheurs français appartient l'honneur d'avoir ouvert cette voie nouvelle. Les accoucheurs d'alors, et ceux qui vinrent après eux en France, ont regardé cette méthode nouvelle comme une propriété nationale bien acquise, et ils se sont efforcés de perfectionner la version podalique, suivie de l'extraction, alors que déjà le forceps avait trouvé en France un accueil favorable et bien mérité. L'obstétricie se trouvait enrichie d'un moyen qui avait fait reculer au second plan les opérations cruelles ayant pour résultat le sacrifice de l'enfant ; et celles qui se confiaient aux soins des accoucheurs pouvaient se livrer à l'espoir de mettre au monde des enfants vivants. Il restait encore un trop grand nombre de cas, où cet espoir ne serait pas réalisable, mais la version céphalique qui avait joué un si grand rôle était remplacée par une version plus sûre dans son effet ; aussi la première fut-elle complètement délaissée en France, si bien qu'il fallut un terme très long avant que les accoucheurs fussent de nouveau rendus attentifs à son utilité. L'ardeur des accoucheurs pour leur art, les progrès qu'ils accomplirent ne rétrécirent que peu en France le cercle d'activité des sages-femmes. L'obstétricie ne pouvait rien encore espérer d'elles en ce moment, elle devait tout attendre du zèle des accoucheurs.

Obs. — En examinant la version podalique au point de vue historique, on ne devra pas perdre de vue que cette opération a été mentionnée par ROESSLIN dans son *Rosegarten* (voy. plus haut § 3), il est vrai bien superficiellement, et sans qu'il en ait bien apprécié toute la valeur, comme cela a été fait par les accoucheurs français. A eux donc appartient l'honneur sans restriction de l'avoir introduite dans l'obstétricie. La parole de MALGAIGNE « on ne trouve ni dans ROESSLIN, ni dans RUEFF, ni dans aucun auteur avant PARÉ le précepte de la version sur les pieds » (t. II, p. 702) ne devra être admise qu'avec les rectifications exposées plus haut.

§ 39. — *Opération césarienne sur la femme vivante.*

Le siècle, qui avait enrichi la science d'une opération aussi salutaire que la version podalique, la dota d'une autre encore qui, par son importance et ses suites, ne le cède pas à la première; elle en diffère cependant par son action, mais son but est aussi la conservation de la vie de l'enfant. Elle est un témoignage du zèle qui animait les accoucheurs de l'époque, pour faire disparaître de l'art tous les procédés cruels et barbares qu'ils avaient hérités des siècles passés; la méthode nouvelle consiste à ouvrir à l'enfant une voie nouvelle, en sectionnant le ventre et la matrice, quand des obstacles s'opposent à sa sortie par les voies naturelles. Il a été démontré (t. I, § 58) que l'opération césarienne sur la femme morte remontait à la plus haute antiquité, qu'avant le christianisme elle avait été imposée par la législation, qu'elle avait été conservée par des prescriptions réitérées de l'église (vol. I, § 130), quand le monde fut éclairé par la lumière du christianisme. C'est en vertu de ces doctrines, que les écrits de ROESSLIN renferment les indications nécessaires pour l'exécuter, quand une femme avait succombé en état de grossesse; l'histoire a conservé les noms célèbres d'hommes qui avaient dû le jour à cette méthode; toutefois l'idée de pratiquer cette opération sur la femme vivante n'était venue à aucun accoucheur. Dans l'antiquité, la vie de l'enfant avait peu de prix, dans les cas difficiles il était sacrifié pour la mère. Il était réservé au XVI^e siècle d'ouvrir une voie nouvelle et de pratiquer sur le vivant une opération qui n'avait été faite que sur le cadavre. Les premières traces de cette opération remontent aux premières années du XVI^e siècle, le devoir de l'historien est de la suivre avec précision, mais il ne peut trouver des indications nettes et certaines que dans des recherches littéraires, et celles-ci ne donnent des documents positifs qu'à la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e siècle.

Obs. — Le savant D^r FULDA à Offenbach a démontré naguère

d'une manière irréfutable que dans les livres juridiques des juifs, non seulement dans le Talmud, mais dans les codes postérieurs, la possibilité de la survie de l'enfant à la mère était connue, et que les livres commandent expressément de sauver l'enfant en pratiquant l'opération césarienne sur la mère. Voy. son écrit : « *Beitrag zur Geschichte des Kaiserschnitts mit besonderer Beziehung auf die Schrift des Herrn MANSFELD : Ueber das Alter der Bauch-und Gebärmutter-schnittes an Lebenden* » (Contrib. à l'histoire de l'op. cés. et examen de l'écrit de MANSFELD sur l'antiquité de l'op. cés. sur le vivant), dans : * EL. V. SIEBOLD, *Journal f. Geb.*, VI, 1826, p. 1. Il ressort des recherches ultérieures de ce savant que l'opération césarienne sur le vivant n'a pas été pratiquée dès le commencement du douzième siècle, ni plus tôt par des juifs, comme essaie de le démontrer dans sa dissertation MANSFELD * *Ueber das Alter des Bauch-und Gebärmutter schnittes an Lebenden* (Sur l'âge de l'opération césarienne sur le vivant). Brunsw., 1824, in-8°. FULDA termine son écrit par ces mots : « Bien que dans le Talmud se trouve une indication obscure de l'opération sur le vivant, on ne peut ravir au XVI^e siècle l'honneur de l'invention de l'opération césarienne sur le vivant, pas plus qu'on ne peut dépouiller FRANKLIN de l'honneur d'avoir inventé le paratonnerre, sous prétexte que la conductibilité du fluide électrique par les métaux avait été connue avant lui, pas plus qu'on ne peut ravir à JENNER l'honneur de la découverte de la vaccine, par la raison qu'un pasteur hanovrien avait soupçonné depuis longtemps la vertu préservative de la pustule vaccinale ».

§ 40. — *Observations anciennes qui ont pu conduire à ouvrir la cavité abdominale sur le vivant. — Abulcasis, Nicolas Niculus.*

En poursuivant l'histoire de l'entreprise si hardie, d'extraire l'enfant à travers une plaie faite à l'abdomen d'une femme vivante, on arrive aux médecins arabes, parmi lesquels ABULCASIS donne dans ses livres de chirurgie une observation remarquable ; il aurait, dans un cas de grossesse (extra-utérine), extrait des os de fœtus d'un abcès de la région ombilicale ; et il ajoute la réflexion suivante : « Et ego hic loci rarum adduxi factum, nimirum in illo est scientia et juvamen illis, qui conabuntur *arte manuali* et medica hujusmodi curationem aggredi (Ed. CHANING, p. 339). Dans le fait, on était, par de semblables observations, naturelle-

ment conduit à imiter la nature, et à suivre la voie qu'elle avait tracée dans l'évacuation d'un abcès, pour extraire un enfant qui s'était trouvé dans la cavité abdominale ; et effectivement les premiers faits connus d'extraction d'enfants sur le vivant, par cette voie, se rapportent à des cas où ils avaient occupé la cavité abdominale. Une observation qui appartient à un médecin florentin du XV^e siècle, NICOLAS NICOLUS confirma l'observation d'ABULCASIS, elle peut bien avoir contribué à donner aux chirurgiens l'audace d'entreprendre cette opération sur la femme vivante. L'affirmation de nouveau reproduite, que les écrits de NICOLUS (aussi appelé NICOLAS DE FALCONIS) contiennent le premier exemple d'une opération césarienne suivie de guérison, repose sur une méprise, qui, comme d'habitude, s'est propagée d'un auteur à un autre. Après avoir raconté les cas d'ABULCASIS, NICOLAS dit : « Ego quoque a fide digno audivi, quod similis casus evenit Florentiæ in quadam muliere, cujus fœtus fuit in ventre ejus : et detumuit tunc venter ejus emissis pluribus superfluitatibus fetu remanente interius ex qua existimavit se non fuisse prægnantem ; et inde ad menses facta est apertio in ventre ejus et extracta sunt ossa fetus et remansit sana ». Personne ne saurait mettre en doute qu'il y ait eu grossesse abdominale dans ce cas, et qu'il se fit une ouverture spontanée, pour peu qu'on soit familiarisé avec la latinité du moyen âge : cela se fit quelques mois plus tard (ad menses), après que par le vagin s'était écoulé une certaine quantité de liquide, comme le constatent des faits récents. NICOLUS considère aussi le cas comme tel, et de nature à pouvoir donner un indice sur ce qu'il y a à faire en pareille circonstance ; et à la fin de l'observation, il répète les mots d'ABULCASIS. Dans le fait, les premiers cas d'ouverture de l'abdomen publiés au XVI^e siècle n'étaient que des cas de grossesse abdominale, ce n'est que plus tard qu'on ouvrit la matrice gravide.

Obs. — La Bibliothèque de Göttingue possède deux éditions de l'écrit de NICOLAS NICOLUS : la plus ancienne des « *Sermones medicinales VII* » est de l'année 1491, impressione BERNARDINI DE TRIDINO de Monte ferrato. Venetiis, in-fol. max. en 4 vol.,

sans titre spécial, très belle impression en lettres gothiques. La seconde, également en 4 vol. porte le titre de « NICOLAI NICOLI Florentini philosophi medicique præstantissimi de medica materia septem sermonum liber medicinam exercenti imprimis necessarius nuper diligentissime excussus cum indice tum capitum tum omnium quæ notatu digna visa sunt copiosissima. Nunquam antea excusa. Venet. ex offic. Lacantonii Junte, 1533, in-fol. Le passage cité plus haut se trouve dans Sermo VII (de chirurgia). Tract. III., Summ. TI., cap. 46, p. 70 b. de la première édition; p. 88, de la seconde. La bibliothèque de l'université de Iena possède la première édition, d'après la communication obligeante de mon ami le vénéré Professeur HAESER. Une autre édition de NICOLAI DE FALCONIS, *Sermones medicinales*, impr. Papiæ, in-fol. se trouvait dans la collection des livres du D^r F. WERNEKINCK à Munster (voy. le catalogue de vente de 1840, n^o 2753, avec l'indication : « très rare »), elle se trouve maintenant dans la bibliothèque de M. le D^r DRUFEL, dans la même ville (d'après des renseignements épistolaires). D'après HALLER, (*Bibl. chir.*, t. I, p. 160). NICOLUS vivait à la fin du quatorzième siècle. Le manuscrit de ses livres, qui se trouve dans la Bibl. roy. de Paris, est de 1454. Au reste HALLER avait commis l'erreur citée ci-dessus, admise par SPRENGEL dans son traité sur l'opération césarienne, qui a passé dans le * J. TH. PYL. *Repertorium für die gerichtl. Arzneiwissenschaft*, 2 Bd. Berl., 1791, in-8^o, 122 (*Répertoire de méd. lég.*).

§ 41. — *L'opération césarienne de Jacques Nufer.*

Dans le supplément à la traduction latine du livre de FR. ROUSSET, que publia G. BAUHIN, se trouve le récit suivant : « L'an 1500, ELISABETH ALESPACH, femme de JACQUES NUFER, châtreur de porcs du village de Siegershensen, paroisse de Hüttwylen, mandement de Gottlieben en Thurgowie, étant grosse de son premier enfant, et sentant depuis quelques jours des douleurs pour accoucher, fit venir successivement treize sages-femmes, et quelques lithotomistes, pour la soulager ; elles firent beaucoup de tentatives pour procurer l'accouchement, mais elles furent inutiles : Comme elle ressentait des douleurs fort vives, et qu'il ne lui restait aucune espérance de soulagement, son mari lui dit, que si elle voulait avoir con-

fiance en lui, il entreprendrait une opération qui, avec la grâce de Dieu, pourrait réussir; cette femme lui répondit, qu'elle était dans la résolution de tout souffrir. Comme l'affaire était délicate, le mari fit demander au Président de Frauenfelden (chef-lieu du canton), la permission d'entreprendre cette opération; ce juge fit d'abord quelques difficultés, mais étant informé de l'état de la femme, et de la bonne volonté du mari, il consentit qu'on fit l'opération qui lui avait été proposée; le mari étant retourné chez lui dit aux sages-femmes, que celles qui seraient assez courageuses pour lui aider, pouvaient rester dans la chambre, mais que les plus timides eussent à se retirer, qu'il allait entreprendre quelque chose dont il espérait le salut de sa femme, avec l'aide de Dieu. Les sages-femmes ayant compris et admiré ce dessein se retirèrent au nombre de onze, deux plus courageuses restèrent avec les lithotomistes pour prêter assistance. Après avoir imploré le secours divin, et fermé soigneusement la porte, il coucha sa femme sur une table, et lui fit une incision au ventre comme aux porcs, et, du premier coup, ouvrit le ventre si heureusement, que l'enfant fut extrait de suite sans lésion. Les onze sages-femmes qui étaient restées hors de la maison, ayant entendu les cris de l'enfant, demandèrent à rentrer (mais en vain), elles ne furent admises qu'après qu'on eut lavé l'enfant et réuni la plaie à la manière des vétérinaires. La plaie se réunit fort heureusement, sans qu'il arrivât à cette femme aucun accident. Quelques années après cette opération, elle accoucha de deux enfants, dont l'un, nommé JEAN NUFER, a été juge à Siegershensen, et vivait encore en 1583. Après ces jumeaux elle eut encore quatre enfants. L'enfant extrait par l'opération ne mourut qu'en 1577; sa femme, ses enfants et petits-enfants vivent encore en 1588 (date de la traduction du *Taité de ROUSSET* par G. BAUHIN). Ce cas, qui est rapporté par tous les auteurs comme la première opération césarienne sur le vivant, ne manque pas de soulever deux questions: mérite-t-elle toute confiance comme authenticité? et, dans l'affirmative, cette ouverture des parois abdominales à travers laquelle on extrait un enfant,

n'est-ce pas celle d'un kyste extra-utérin ? nulle part, dans le récit, il n'est question de l'incision de la matrice ; dans l'original on lit : « Abdomini vulnus infligit, verum primo ictu ita feliciter abdomen aperuit, ut subito infans absque ulla lesione extractus fuerit ». Au reste, la femme accoucha heureusement plus tard sans le secours de l'art, ce qui prouve qu'il n'y avait eu chez elle aucune déformation pelvienne. Comme BAUHIN n'a eu connaissance de ce fait que par les récits qu'il rapporte, il peut subsister quelques doutes sur sa réalité.

Obs. — Le récit de BAUHIN se trouve dans : Ὑστεροτομοποιια FRANC. ROUSSETI *gallie. prim. edita nunc vero* CARP. BAUHINI *med. doct. et prof. in acad. Basil. opera latine reddita, multisque et variis historiis in appendice editis locupletata comprobata et confirmata*. Basil., 1588, in-8°, p. 177; imprimé dans *Gynaec.* ISR. SPACHII. Argent., 1597, in-8°, p. 480.

Cette observation se trouve reproduite par SIMON dans ses *Rech. s. l'op. césar.* (Mém. de l'Ac. de Chir., éd. in-4°, t. I, 625), malheureusement, ce qui a trait à l'ouverture du ventre est tronqué ; nous avons reproduit cette traduction en la complétant. (F.-J. H.)

§ 42. — Paul Dirlewang et Mathias Cornax.

Bien plus importante est l'ouverture du ventre pratiquée par PAUL DIRLEWANG à Vienne en 1549, sur une femme qui, depuis quatre ans, portait un enfant mort. Il s'agit aussi d'une grossesse abdominale, où, d'après le récit, une seule chose reste douteuse, à savoir si, originairement, l'enfant était dans la cavité abdominale, ou si, comme le croyaient les médecins, il avait passé dans la cavité abdominale, à travers une ouverture de la matrice. La femme était devenue enceinte en 1545 ; au terme normal, les douleurs s'étaient manifestées, la sage-femme appelée engagea la femme à coopérer aux douleurs avec énergie, lorsque tout à coup on entendit un craquement (*fragor quidam increpuit satis sonorus*), d'où l'on conclut que la mère ou l'enfant avait subi une

lésion (*magnam vim vel fœtui, vel matri illatam fuisse, vel certe conquassatum infantis caput in partes discessisse*). A la suite, il se produisit un état de souffrance dans le bas-ventre, et une langueur qui dura pendant plusieurs années, il se fit par le vagin un écoulement ichoreux fétide, quelquefois plus abondant, quelquefois moindre, qui dura pendant quatre années, jusqu'au moment où il se forma, dans la région ombilicale, un abcès qui donna issue à un liquide fétide, dans lequel on sentit bientôt un humérus du fœtus. Cet état dura encore pendant quelques mois, jusqu'au moment, où furent mandés les chirurgiens SIXTUS WIRT, PAUL DIRLEWANG et PIERRE WINCKLER, qui appelèrent en consultation deux médecins, JEAN ENZIANER et MATHIAS CORNAX. Tous, à l'unanimité, décidèrent qu'il y avait lieu de pratiquer une ouverture à l'abdomen. L'opération fut pratiquée en novembre 1549. On fit une incision d'une longueur de 8 pouces (22 centim.) qui, commencée à l'ouverture de l'abcès, se dirigeait vers le côté droit, à travers laquelle PAUL DIRLEWANG fit l'extraction, par morceaux, d'un fœtus du sexe masculin à moitié putréfié; la tête fut écrasée et les os furent extraits l'un après l'autre. La plaie guérit et la femme se rétablit contre toute attente; mais elle succomba en 1551 à la suite d'une nouvelle grossesse.

Elle s'était opposée à ce qu'on fit de nouveau une incision, que CORNAX et DIRLEWANG avaient jugée indispensable, à cause de l'insuffisance des contractions; l'opinion des deux médecins avait été: « impossible esse ut conatus feminæ tam lacero utero, incisus per longum musculis et abdomine, tanti esse possent, qui in utero contentum, etc. possent expellere ». L'opération césarienne, pratiquée aussitôt après la mort, amena un enfant mort.

Obs. I. — Le cas est raconté par CORNAX lui-même dans ses: « *Medicæ consultationis apud ægrotos secundum artem et experientiam salubriter instituendæ enchiridion*. Basil., 1564, in-8°, p. 188. Voy. encore dans * REMB. DODONÆI *medicinalium observationum exempla rara, recognita et aucta*. Colon., 1581, in-8°, 306, et dans * MARC. DONATI *de medica historia mirabili libri sex*. Venet. 1588, in 4°, lib IV. c. 22, p. 239. Un cas presque analogue est raconté dans le livre de DONDAEUS, p. 328, par ACHILLES

P. GASSARUS; seulement celui-ci n'a eu qu'à faire l'ouverture d'un abcès à la paroi abdominale, à travers laquelle les os du fœtus sortirent peu à peu.

Obs. II. — La narration de CORNAX permet de jeter un coup d'œil sur l'obstétricie en Allemagne à cette époque. On appela d'abord un certain nombre de sages-femmes, celles-ci appellent à leur tour des chirurgiens. et comme ces derniers n'osèrent rien entreprendre à cause de la gravité du cas : « majus esse negotium, pensèrent les chirurgiens, quam ut ipsi quippiam certi in hoc casu statuere vel debeant, vel possint : accersendos esse medicinæ aliquot doctores. quorum consilia merito accedere debent, et si quid in re tam ardua faciendum superesset, sibi consultum videri ut id ex eorum matura deliberatione proficiscatur ». Ce n'est qu'après cela, que les chirurgiens entreprirent l'opération.

§ 43. — François Rousset.

Le premier écrit consacré à l'opération césarienne, dans l'acception la plus complète du mot, parut seulement en 1581 ; il a pour auteur un chirurgien français, FRANÇOYS ROUSSET ; il prit à tâche de dissiper les préjugés des contemporains contre cette opération et de mettre en lumière son utilité. ROUSSET appela cette opération « *Enfantement césarien* ou *Hysterotomotokie*, et précisa nettement son objet par le titre de l'ouvrage qui porte : « *Extraction de l'enfant par incision latérale du ventre, et matrice de la femme grosse ne pouuant autrement accoucher. Et ce sans préjudicier à la vie de l'un ni de l'autre, ni empescher la fécondité maternelle par après* ». Ainsi le but de l'opération est la conservation de la mère et de l'enfant, dans les cas où la naissance ne peut se faire autrement. Comme causes de ces accouchements difficiles, et, par conséquent, comme indications de l'opération césarienne, l'auteur indique : du côté de l'enfant, un volume trop considérable, une grossesse gémellaire compliquée de môles, des monstruosité, une présentation défectueuse qui n'a pu être corrigée ; du côté de la mère, étroitesse des voies génitales, toutefois l'auteur ne mentionne pas l'étroitesse pelvienne ; trop grande jeunesse de la mère, ou son âge trop avancé, qui ne per-

met plus, pendant l'accouchement, l'écartement des os pelviens, l'étroitesse de la matrice et ses maladies, des calculs urinaires. L'opération césarienne se soutient par « trois probations : 1) par histoire ; 2) par raison ; 3) par autoritez ». La première comprend une série d'opérations graves sur des parties analogues. Il y a des histoires bien merveilleuses mais qui n'inspirent pas grande croyance, par exemple une femme accouchée six fois par un chirurgien (Tonsor), qui aurait ouvert le ventre et aurait ainsi amené des enfants vivants. La septième grossesse se termina par la mort, parce que le chirurgien avait succombé.

Il y a aussi des cas, où plus tard, des femmes sont accouchées naturellement et même facilement. Toutes ces histoires reposent sur des communications vagues, verbales ou écrites, qui se rapportent aux années 1542-1578. L'auteur examine ensuite l'innocuité des plaies des muscles abdominaux, du péritoine et de la matrice, qu'il cherche à prouver par des passages d'anciens auteurs, où l'on voit terminées heureusement des opérations de hernie, ainsi que d'autres lésions, même des extirpations de la matrice : il établit une comparaison entre la matrice et la vessie qui a dû être fréquemment incisée pour l'extraction des pierres qu'elle renfermait. Enfin, il cite des opérations plus graves que l'opération césarienne, pratiquées sur la matrice, telles que l'ouverture qu'on y a pratiquée pour faire l'extraction de fœtus morts et putréfiés, l'application sur elle d'un fer rouge pour des ulcères, l'ablation de tout l'organe tombé en gangrène, ainsi que les cas de perforation de la matrice par le fœtus et son passage dans la cavité abdominale, dont il n'a pu être extrait que par l'ouverture du ventre. Comme preuve de l'innocuité de l'opération, il cite l'exemple d'animaux auxquels on enlève la matrice pour les rendre stériles, sans aucun danger pour eux ; et il démontre, qu'après l'opération césarienne, la femme a encore pu avoir des enfants. En terminant, l'auteur trace, pour les chirurgiens, les règles relatives à l'exécution de l'opération. Il recommande deux instruments tranchants : « rasoir à poincte, rasoir à bouton..., à la façon d'un couteau de tripière, afin que la poincte n'offense pas le

petit en se remuant, ou autrement ». L'incision sera faite sur le côté droit ou sur le côté gauche du ventre (section latérale), suivant la direction du muscle droit. Les téguments, les muscles, le péritoine et la matrice seront incisés avec toutes les précautions pour que l'enfant ne soit pas lésé. Après l'extraction de l'enfant et du délivre, la plaie sera soigneusement nettoyée, on ne mettra pas de suture à la matrice, attendu qu'elle se resserre d'elle-même. Les parois abdominales seront réunies par la suture (gastrorraphie), et on aura bien soin de ne pas léser les intestins avec l'aiguille. Le traitement ultérieur est celui des grandes plaies ; seulement l'auteur recommande d'introduire dans l'orifice de la matrice un pessaire tubulé fait avec de la cire, afin d'assurer l'écoulement des humidités utérines. Il recommande en outre de faire de fréquentes injections avec des décoctions de diverses plantes dans du vin et de l'eau.

*Obs. — Voy. * Traite nouveau de l'hysterotomotokie ou enfancement cæsarien, etc. (voy. plus haut titre expliqué), par FRANÇOYS ROUSSET médecin. A Paris chez DENYS DU VAL., au Cheval volant, rue St-Jean de Beauvais, 1581. Avec priuillège du Roy, 228 pages pet. in-8°.*

Au verso du titre il y a un sonnet de l'auteur au lecteur chirurgien.

Qui le nœud Gordien jadis eust peu deffaire
Le denoüant tout beau, l'Oracle l'assurait,
Que de toute l'Asie aisément ioüyrat,
Mais qu'autrement jamais n'esperast de le faire.

Alexandre voyant (resveux sur cet affaire)
Qu'à plus y essayer en vain travailleraït,
Quoy qu'il en deust venir, resolut qu'il ferait
Son desseing au Couteau (présage sanguinaire).

Amy, l'enfantement, qui se présente icy,
Est un nœud Gordien : sois Alexandre aussi,
En secours plus humain, point cruel, hors d'envie

A ce grand n'apporta l'Asie onc tant d'honneur,
Qu'au monde t'en donnera des Césars le bon heur,
Que leurs mères, et eux tiendront de toy la vie.

Il n'y a point d'autre édition française que celle de 1581. La traduction latine a eu plusieurs éditions (voy. paragr. suiv.); l'ouvrage a aussi été reproduit dans les collections gynécologiques. PARÉ, opposé à l'opération césarienne, a signé la permission de l'imprimer avec HENRY de MONANTHUEIL, professeur du Roy ès mathématiques et Doyen de la Faculté de médecine (voy. p. 228).

Voici le jugement de Haller sur ce livre (*Bibl. Ch.*, I, 240) :

« Egregius est labor, cordate et masculine scriptus, cujus eo seculo nil prodit simile. »

Et celui de MALGAIGNE : « Ce livre est le meilleur du XVI^e siècle » (Ed. PARÉ, II, 718, note 2).

Nous avons cru devoir ajouter ces deux opinions à celle de notre éminent historien. (F.-J. H.)

§ 44. — *Gaspard Bauhin.*

La vulgarisation de l'écrit de ROUSSET, en dehors de la France, est due surtout à GASPARD BAUHIN, médecin à Bâle, et professeur de botanique à l'université de cette ville (mort en 1624), il en fit une traduction latine qu'il ajouta d'abord à la seconde partie de sa collection gynécologique (1586). Déjà, dans sa préface, il promettait un supplément aux observations de ROUSSET, dont la plupart sont désignées par lui comme « prope incredibiles et a veritate non nihil alienæ » ; il remplit cette promesse dans les éditions ultérieures de la traduction de ROUSSET, qu'il fit imprimer d'abord seule, et à laquelle il ajouta plus tard un appendice renfermant un grand nombre d'observations tendant à confirmer celles de ROUSSET. BAUHIN commence par l'histoire de NUFER rapportée plus haut (§ 41), qui remonte à l'année 1500, il la rappelle dans la préface de la reproduction de l'écrit de ROUSSET, jointe à sa collection gynécologique. Quelque chose ébranle la confiance qu'on pourrait accorder à ce récit, c'est l'indication du lieu où le fait se serait passé, qui est désigné différemment dans la préface et dans l'observation même. BAUHIN cherche à appuyer les faits de ROUSSET par d'autres, tirés de sa propre in-

formation. Il cite, comme nouvelle, l'extraction d'un fœtus à demi putréfié à travers les parois abdominales, après qu'il s'y était formé un abcès, qui avait été ouvert par une femme moyennant un poinçon, et dont l'ouverture avait été élargie par un chirurgien. La femme ne mourut que deux ans plus tard (1524), après avoir mené une existence misérable. L'assertion de ROUSSET, que des blessures de la vessie et l'extirpation de la matrice toute entière ne sont pas si dangereuses, est appuyée par de nouveaux exemples, il cite même l'observation de CORNAX (§ 42) et il y ajoute quelques faits étranges, tels que la naissance d'un fœtus avec deux serpents, comme la superstition en rapportait souvent à cette époque.

Obs. — La première traduction de BAUHIN parut dans ses * *Gynæcior.*, t. II, Basil., 1586, in-4°, en même temps qu'un chapitre d'ABULCASIS sur *les maladies des femmes*. Les quelques éditions, avec l'appendice promis en 1586, sont :

* Υπερβολοτομοσιων ROUSSETI gallic. prim. edita nunc vero a CASP. BAUHINI opera latine reddita multisque et variis historiis in appendice locuplutata, comprobata et confirmata. Basil., 1588, in-8°.

* *Fœtus vivi ex matre viva sine alterutrius vitæ periculo cæsura* a FR. ROUSSETO gallic conscripta. C. BAUHINO latio reddita, etc. Basil., 1591, in-8°.

* *Exsectio fœtus vivi ex matre viva sine alterutrius vitæ periculo et absque fecunditatis ablatione* a FR. ROSSETO gall. conscripta C. BAUHINO latio reddita, etc. Francof., 1601, in-8° (reprod. dans *Gynec.* de SPACH, 1597, p. 448). Une traduction allemande de l'écrit de ROUSSET a été faite par MELCH. SEBIZ. Strasb., 1583, in-8°.

§ 45. — Critique des cas d'opération césarienne du XVI^e siècle.

Si on soumet à une critique impartiale les faits que nous livre le XVI^e siècle sur cette nouvelle opération, afin d'y rechercher l'origine et le développement de l'opération césarienne, il en ressort, tout d'abord, que la plupart des faits manquent de l'authenticité nécessaire pour imposer une confiance complète, car les uns émanent d'une source très douteuse, d'autres sont présentés

avec des circonstances telles, qu'ils paraissent impossibles, comme le démontrent les faits de ROUSSET et de BAUHIN. Ils s'adaptent trop exactement aux assertions de leurs auteurs, si bien que déjà les contemporains en niaient l'authenticité. Ceci a trait surtout à l'ouverture de la matrice, dont on ne trouve aucun fait authentique au XVI^e siècle. Par contre, les observations, dont l'authenticité ne peut être contestée, ont trait à des grossesses où l'enfant se trouvait en dehors de la matrice, et d'où il a pu être extrait par la simple incision des parois abdominales : tel est le cas de NUFER raconté par BAUHIN, s'il faut l'admettre comme réel : tel est encore le cas de DOERING, qui remonte à l'année 1531, d'une femme de NEISSE; celui de DONAT de 1540; l'observation de CORNAX, 1549. Ici appartiennent beaucoup d'exemples relatés par ROUSSET et par BAUHIN, comme une observation analogue qui date de 1595 et relatée par JAC. PRIMEROSE, médecin anglais, et beaucoup de cas analogues de cette époque renfermés dans les écrits de SCHENCK et d'autres. Nous avons déjà indiqué plus haut, § 40, l'origine de l'audacieuse tentative d'ouvrir le ventre dans ces cas où la nature avait elle-même donné les indices du procédé à employer. Il est incontestable que là se trouve la première impulsion donnée à l'opération césarienne, et l'indication de la possibilité d'amener au jour l'enfant par cette voie nouvelle. C'est ainsi qu'à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, l'opération césarienne fut dans toute son extension, admise au rang des opérations obstétricales, et il est incontestable que ce sont les écrits de ROUSSET et de BAUHIN qui ont le plus contribué à sa vulgarisation. Déjà, en 1593, un médecin hollandais BALD. RONSSEUS consacra à l'opération nouvelle dans son tract. « *De morbis muliebribus* », un chapitre spécial « *cæsonum eximendorum ratio* » où il donne les règles pour l'exécution de cette opération, il est vrai sur une mourante seulement, dans le but de sauver l'enfant, une planche représente la direction de l'incision (à gauche de l'ombilic); RODERICUS A CASTRO, médecin vivant à Hambourg, fournit les détails de l'opération césarienne plus longuement que ROUSSET, mais d'après lui, dans son grand

livre « *De morbis mulierum* ». En Italie, SCIPION MERCURIO, médecin à Rome, chercha à répandre cette opération dans son livre « *La Commare o Raccogliatrice* » dont la première édition est de 1604 (voy. plus bas § 58). Il avait étudié en France en 1571 et 1572. et il avait appris à connaître cette opération par les médecins et chirurgiens français, plus tard par le livre de ROUSSET.

Obs. — La première relation de la gastrotomie, pratiquée le 9 déc. 1535 à Neisse en Silésie, se trouve dans : * NIC POLIUS *Hemerologium silesiacum Vratislaviense*. Leipz., 1612, in-fol. L'enfant vécut un an et demi, « mais la mère succomba le troisième jour dans de grandes douleurs ». Le cas est raconté avec plus de détails dans une lettre de MICH DOERING à FABR. DE HILDEN. Voy. paragraphe suiv.

L'opération racontée par DONAT, *De med. histor. mirabili*, ouv. c., p. 240) a été pratiquée par un chirurgien ambulancier (quidam ex iis, qui per villas percurrentes peregrinantur). La femme accoucha plus tard, naturellement, quatre fois.

Le cas raconté par PRIMEROSE a trait à une femme âgée de trente ans qui était accouchée neuf fois. Elle devint enceinte de nouveau en mars 1591, au terme normal, les douleurs se déclarèrent mais cessèrent bientôt. Les mouvements de l'enfant ne se manifestèrent plus ; le ventre resta volumineux, surtout du côté droit. La menstruation reparut ; en 1594 se manifestèrent, de nouveau, des symptômes de grossesse : mouvements de l'enfant et développement du ventre, au 8^e mois les mouvements de l'enfant furent très actifs et irréguliers ; des douleurs se manifestèrent encore, qui cessèrent aussi bientôt sans avoir produit de résultat, il resta une tumeur dans le ventre seulement du côté gauche. En juin 1595, il se forma, à la droite de l'ombilic, un abcès qui donna issue à beaucoup de pus et d'os de fœtus. Au mois d'août de la même année, on se décida à ouvrir la seconde tumeur qui restait, on en sortit les os d'un second fœtus, à la suite de quoi la femme recouvra sa santé première. Voy : * JAC. PRIMEROSI *de mulierum morbis libri quinque*, Roterod., 1655, in-4^o, p. 316.

* JOANN. SCHENKII à Grafenberg, *Observ. med. rar. nov. admirab. et monstrosos*. Tom. alt. Francof., 1600, in-8^o. Lib. V, De foetibus.

* BALD. RONSSEUS, *de morb. mulierib.*, p. 132, cap. XXIII, in : ej *Opuscul. med.* Lugd. Bat., 1618, in-8^o.

* RODR. A CASTRO. *Lusitani de universa mulierum medicina* pars II. H. amb., 1603, in-fol. Lib., IV, c. III, p. 281.

* *La Commare o Raccogliatrice dell'excell. Signor* SCIPION MERCURIO. Ult. edit. corretta, etc. Veron., 1612, in-4^o, lib. II,

c. XXVIII, p. 169. L'auteur ne peut pas ne pas rectifier une erreur qui, au point de vue de l'histoire de l'opération césarienne, a été répétée par tous les auteurs, et dont l'origine se trouve vraisemblablement dans la traduction allemande de SCIP. MERCURIO. Ce dernier doit avoir dit que, de son temps, l'opération césarienne était aussi commune en France que la saignée en Italie (voy. : * SPRENGEL, *Gesch. de Chir.* I Thl. Halle, 1805, in-8°, p. 384. KILIAN *Oper. Geburtsh.* 2 Bd., 790; SCIP MERCURIO dit seulement : « questa attione e cosi nota per quei paesi (in Francia) come, in Italia il cavare sangue nelle doglie di testa ». La « cosi nota » a été traduite par GOTTFR. WELSCH par « so gemein » (si commune au lieu de « si connue ») ce qui a amené la confusion.

Dans la 2^e Ed. qui est de 1849, l'erreur a été rectifiée. Voy. p. 708 : avec la citation du texte italien. (F.-J. H.)

§ 46. — *Sort de l'opération césarienne en Allemagne.*

Opération à Wittemberg par Jérémie Trautmann, Michel Doering et Fabrice de Hilden.

La proposition, faite en France, de pratiquer l'opération césarienne n'a pas passé inaperçue en Allemagne. Déjà, au milieu du XVI^e siècle, les allemands avaient ouvert l'abdomen dans des grossesses extra-utérines. Plus tard, l'écrit de ROUSSET, répandu en Allemagne par des traductions latine et allemande, ne put que les engager à suivre son exemple. Une opération, pratiquée à Wittemberg en 1610, donna lieu à des recherches sur l'opération césarienne, auxquelles prirent part surtout MICHEL DOERING et FABRICE DE HILDEN en Suisse. Le cas de Wittemberg fut publié d'abord par DANIEL SENNERT professeur à l'université de cette ville, après que déjà, deux ans auparavant, il avait été mentionné succinctement par son collègue, TOBIE TANDLER. Il s'agissait de la femme d'un tonnelier, qui, au commencement de sa grossesse, fut frappée au ventre par un cercle de tonneau qui s'était rompu ; il en résulta une blessure à la suite de laquelle il se forma une hernie utérine. Le 21 avril 1610, le chirurgien JÉRÉMIE TRAUTMANN pratiqua l'incision des parois abdominales,

du péritoine et de la matrice, et fit l'extraction d'un enfant vivant, la plaie abdominale fut réunie par une suture. La femme succomba subitement le 16 mai de la même année, elle s'était déjà levée. L'enfant mourut à l'âge de neuf ans. L'autopsie pratiquée fit penser au médecin que la cause de la mort n'avait pas été la lésion de la matrice. Très intéressant est le mémoire que MICHEL DOERING adressa, sous forme épistolaire, à FABRICE DE HILDEN, il motiva de la part de ce chirurgien une réponse dans laquelle ce fait est étudié dans ses détails. FABRICE profita de cette occasion pour exposer à ses contemporains la nécessité de l'opération césarienne, et la leur recommander chaudement sur les femmes qui ont succombé en état de grossesse. Nous pouvons conclure, de ce que dit l'auteur, que chez quelques contemporains, cette opération avait été regardée comme inutile et cruelle (res crudelis atque inhumana). FABRICE cherche à prouver que les enfants pouvaient survivre pendant quelque temps à leur mère, ce qui avait été nié positivement par RODRICUS A CASTRO, ouv. c., p. 284. « Ideoque, ajoute FABRICE, minime audiendi sunt illi, qui foetum extincta matre e vestigio quoque animam eflare autumant, ac propterea sectionem inutilem, frustraneam, et quod maius, crudelem esse clamitant, medicosque simul ac chirurgos, qui aliquando sectionem illam administrant, deridere atque contemnere non erubescunt » (FABR. *Epistola ad DOERINGIUM*). En général, on trouve dans la réponse de FABRICE, relaté une foule de cas d'obstétricie prouvant qu'il pratiquait cet art avec ardeur. Il avait appris l'art des accouchements à sa femme, dont il vante, dans un nombre de passages, l'habileté à extraire les enfants, par exemple : cent VI, obs. 63 et 64. Intéressantes sont les observations de rupture utérine (cent. I, epist. 12; cent IV, obs. 57), de squirrhe utérin compliquant la grossesse (cent. I, obs. 66, cent. III, obs. 57), de contagion de la variole et de la rougeole à l'enfant dans la matrice (cent. IV, obs. 55 et 56), de grossesse molaire (cent. II, obs. 52, 54, 56), ainsi que les recherches sur l'écartement des os du bassin pendant l'accouchement (cent. I, epist. 45 et cent. VI, obs. 39), qu'il est disposé à admettre. Comme

causes de dystocie, il reconnaît (cent. IV, obs. 57 : 1) l'étroitesse de l'orifice utérin ; 2) la présentation anormale de l'enfant ; 3) l'inertie de la matrice (facultatis expultricis labefactio et prostratio). Dans les trois cas, il conseille de procéder à l'extraction de l'enfant, après avoir fait la version sur la tête ou sur les pieds. La rupture de la matrice est déclarée mortelle « nisi sectio cæsarea (quæ tamen in hoc casu valde suspecta est) administrata fuerit.

Obs. I. — Sur le cas d'opération césarienne à Wittemberg, voy. : * *Διατρικῆς ἐπιπέδων χειρουργικῶν Δέξιας*. Proposit. a TOB. TANDLERO resp. ASSVERO SCHMITTNERO. Wittemb., 1610, in-4°, n° V. et * *Institut medicinæ libr. V.* autor DAN SENNERTO. Wittemb., 1644, in-4° (édit. quart.) lib. II, part. 1, cap. IX, p. 177 (la première édition est de 1611). Puis : * *Epistola de nova rara et admiranda herniæ uterinæ atque hanc justo tempore subsequente partus cæsarei historia cum aliis nonnullis scitu utilibus scripta* ad GUIL FABRICIUM HILDANUM a MICH. DOERINGIO Breslaviensi. Bresl., 1612, avec G. FABRIC. HILDANI *responsio epistolica*, imprimée dans les centurées de ce dernier (à la suite de la cent. III, in-4°, p. 521. Dans l'édit. * Lugd., 1641).

Dans l'éd. de * Francfort, 1646, in-f°, qui est la meilleure, la lettre de DERING se trouve, p. 893 et la réponse de FABR. DE HILDEN, p. 898. (F.-J. H.)

Obs. II. — GUILLAUME FABRICIUS, avec le surnom de HILDANUS est né le 25 juillet 1560 à Hilden, sur le Rhin, non loin de Cologne. Formé par des maîtres éminents, parmi lesquels il nomme particulièrement le chirurgien COSME SLOTANUS, élève de VÉSALE et Jo. GRIFFON de Genève ; il commença à pratiquer son art à Hilden, puis à Cologne, il se rendit ensuite à Lausanne, puis à Berne où il mourut à un âge très avancé, le 14 fév. 1634. Il s'occupait particulièrement de chirurgie et il acquit dans tous les pays une grande renommée. Voy. : * *Das Leben des vortrefflichen Guillelmi Fabrici von Hilden* (La vie du célèbre G. F. de H.) von CHRISTIAN POLICARP. LEPOSIN. Quendlinb. u. Aschersleb., 1722, in-4°.

Ses principaux écrits sont :

* *Observationum et curationum chirurgicarum centuriæ*. Cent. I. Basil., 1606, in-8°. Cent. II. Genev., 1611, in-8°. Cent. III. Basil., 1614, in-8°. Cent. IV, *ibid.*, 1619, in-4°. Cent. V. Francf., 1627, in-4°. Cent. VI. Lugd., 1641, in-4°.

Éditions après sa mort :

* *Observ. et curation. chirurgic. centuriæ.* Lugd., 1641, in-4^o.

* *Opera quæ extant omnia partim antetrac excusa, partim nunc recens. in lucem edita.* Francof. ad Mœn., 1641, in-fol. Dans cette édition se trouve aussi la *Centuria epistolarum*. La préface des œuvres complètes a été écrite par FABRICE lui-même en 1633. (Après sa mort l'édition fut soignée par JOH. BEJERUS.)

* *Observat. et epistolar. chirurgico medicinarum centuriæ in certum ordinem digestæ* a JOH. SIGISM. HENNIGERO. Argent., 1717, in-4^o.

Dans *Arch. f. Klin Chir.*, t. VI, a paru *Historische original Skiŷŷe* von Dr MEYER AHRENS. Ce qui a trait à l'obstétricie se trouve depuis p. 298 à 305. (F.-J. H.)

§ 47. — *Conclusions.*

Le seizième siècle enrichit l'obstétricie d'un moyen opératoire nouveau, qui pouvait être regardé comme une dernière ressource dans les cas où l'accouchement devenait impossible par les voies ordinaires, quand les accoucheurs refusaient de recourir à la perforation ou à l'embryotomie, ou quand une grossesse extra-utérine ne permettait aucun autre moyen pour extraire l'enfant. Cette opération ne pouvait manquer d'être pratiquée souvent, et dans des cas, où elle n'aurait pas été nécessaire, d'après les vues actuelles. On cite à cette époque un certain nombre de femmes qui avaient heureusement subi l'opération césarienne, et qui, plus tard, étaient accouchées facilement et heureusement ; l'abus se trouve excusé par l'absence du forceps alors encore inconnu, et parce que l'obstétricie n'avait pas encore la connaissance de la haute importance du bassin et de son influence sur l'accouchement. L'étroitesse des parties qui, dans bien des cas, avait rendu l'accouchement impossible, avait été constatée par les accoucheurs, mais ils attribuaient cette étroitesse à l'orifice de la matrice, ils parlaient de « l'angustia oris uteri » ou du manque de dilatation des os du bassin, ou de la résistance des ligaments qui les unissent. Il ne pouvait être question, chez les anciens accoucheurs, de

préciser les indications positives de l'opération césarienne. Le bassin normal, ses modifications pathologiques, à ses divers degrés et dans ses variétés, devaient d'abord être nettement connus, il était nécessaire de posséder les moyens exacts de les déterminer, avant que les indications de cette opération eussent pu être posées ; l'époque où l'obstétricie devait acquérir ces connaissances était encore bien éloignée, et la nécessité véritable de l'opération césarienne ne pouvait pas encore être fixée. La nouvelle opération n'en restait pas moins, pour l'obstétricie, une heureuse acquisition. Son indispensable nécessité s'est maintenue, malgré tous les perfectionnements dont l'art s'est enrichi depuis ; l'indication de la gastrotonomie dans les ruptures utérines et dans les grossesses extra-utérines, comme seul moyen de sauver la vie à la mère et à l'enfant, est restée debout, et jette un jour lumineux sur les mérites de ROUSSET et de ses successeurs.

Obs. — Sur l'histoire de l'opération césarienne, voy. :

* SIMON, *Recherches sur l'opération césarienne*, dans Mémoires de l'Ac. roy, de ch., t. I. Paris, 1743, in-4°, p. 623.

* KURT SPRENGEL, *Kurze Gesch. des Kaiserschnitts und chronologische kurze Anzeige der über diese Operation bis zu Anfang 1790 herausgekommenen Schriften* (Histoire abrégée de l'opération césarienne et indication sommaire des écrits sur cette opération publiés jusqu'au commencement de 1790), dans J. TH. PYL, *Repertor. für die offenbl. u. gerichtl. Arzneiwissenschaft* (Répertoire de Pyl pour la médecine publique et légale), II Bd. Berl., 1791, in-8°, p. 115.

* K. SPRENGEL, *Gesch. der Chirurgie (Hist. de la chir.)* I Thl. Halle, 1805, in-8°, p. 369.

* J. FR. NETTMANN (K. SPRENGEL), *Spec. inaug. med. sistens sectionis cesaræ histor. im. Hal.*, 1805, in-8°.

* G. AD. MICHAELIS, *Geschichte dreier, an derselben Frau mit glücklichem Erfolge verrichteten Kaiserschnitte und geschichtliche Bemerkungen über den Kaiserschnitt* (Hist. de trois opér. César. pratiquées avec succès sur la même femme et remarques histor. sur l'op. César.) dans ses *Abhandl. aus dem Gebiete der Geburtshulfe* (Mémoires d'obstétricie). Kiel, 1838, p. 1 (Détails importants sur l'histoire de l'op. César. : critique de quelques cas, surtout des plus anciens).

§ 48. — *Collections gynécologiques.* — I. *Gasp. Wolf.*

L'ardeur qui se manifesta au XVI^e siècle, chez les accoucheurs pour l'obstétricie, et les maladies des femmes qui y sont intimement liées, a donné lieu à la publication d'une collection d'écrits gynécologiques que CONRAD GESNER DE ZURICH, appelé le PLINE allemand (mort en 1565), avait préparée, mais qui ne put être publiée que par GASPARD WOLF son ami et son successeur (professeur de physique à Zurich en 1566). GESNER en mourant l'avait chargé de ce soin. Dans cette première collection, qui porte le titre de « *Gynæcia* », se trouvent six ouvrages qui se rapportent à l'obstétricie et aux maladies des femmes, ils sont en partie extraits de travaux d'auteurs contemporains. C. WOLF commence par une « *Harmonia Gynæciorum sive de morbis mulierum* », extrait des œuvres de MOSCHION et de THÉOD. PRISCIANUS (voy. t. I, § 81), avec des fragments d'une CLEOPATRA. Suivent ensuite des extraits d'ABULCASIS se rapportant aux accouchements, puis l'écrit d'un médecin salernitain du nom de TROTULA ou EROS, publié d'abord en 1547 dans la collection ALDINE (voy. t. I, § 126). Comme quatrième travail, se trouve celui d'un médecin français NICOLAS ROCHUS, qui porte le titre de « *De morbis mulierum curandis, etc.* » (voy. ce vol. § 8). Le cinquième écrit est celui de LUDOV. BONACIOLUS, médecin à Ferrare, qui s'est particulièrement occupé de la formation du fœtus (voy. plus haut t. I, § 6), l'ouvrage se termine par un écrit d'un médecin de Paris, JAC. SYLVIVS, « *De mensibus muliebribus, in quo etiam obiter diversi fœminei affectus explicantur et curantur* ». C. WOLF, ajouta son édition : περί γυναικείων παθῶν de MOSCHION » (voy. t. I, §§ 65-66.)

Obs. — Le titre complet de la collection de WOLF est celui-ci : * *Gynæciorum, hoc est, de mulierum tum aliis, tum grauidarum, parientium et puerperarum affectibus et morbis, libri veterum ac recentiorum aliquot, partim nunc primum editi, partim*

multo quam antea castigatiores. Basil. per THOMAM GUARINUM 1566, in-4° avec une épître dédicatoire de CARP. WOLF (WOLPHIUS), datée de 1564.

§ 49. — *Collections gynécologiques.* — II. *Gasp. Bauhin.*

La collection de WOLF a eu un tel succès, que dans ce siècle on en publia encore deux éditions considérablement augmentées; la première fut imprimée par CONRAD WALDKIRCH de Bâle en 1586, en quatre volumes. Il commence le premier volume, qui est réellement la seconde édition de la collection de WOLF, par une *description anatomique* en tableaux illustrés, par les mauvaises figures qui avaient paru dans l'anatomie de FELIX PLATER de Bâle (* Basil., 1583, in-fol.), composées d'après VÉSALE. PLATER rend ici attentif à la différence qui existe entre le bassin de l'homme et celui de la femme, et considère particulièrement la forme spéciale du cartilage interpubien et ses connexions « quæ nonnihil in partu cedere possunt, non tamen, ut nugantur multi, dislocari ». Suit l'ouvrage de MOSCHION en grec avec les observations latines de CONRAD GESNER (voy. obs. du t. I, § 65), ensuite arrivent les écrits de la collection de WOLF, à l'exception du fragment d'ABULCASIS, qui se trouve dans le deuxième volume, le premier volume se termine par la *traduction latine de l'ouvrage* de RUEFF. Le deuxième volume, dont la publication, suivant la préface, a été soignée par GASP. BAUHIN à la demande de l'éditeur, se divise en deux sections, et renferme les ouvrages suivants : 1) *Les leçons* de JÉRÔME MERCURIALIS professeur à Padoue, *sur les maladies des femmes*, dont BAUHIN a su se procurer le manuscrit, qu'il donna comme d'un « inscio authore », mais dont la provenance exacte est indiquée dans une édition publiée plus tard; 2) l'écrit *de uterinis affectibus* de JEAN BAPTISTE MONTANUS, aussi professeur à Padoue, avec un choix d'observations de maladies de femmes; 3) *Concilia muliebria* de VICTOR TRINCAVELLI de Venise, qui, depuis 1561, enseignait également à Pa-

doue : 4) le livre de *morbis muliebribus* d'ALBERT BOTTANI de Padoue, qui venait d'y être publié (1585), dont une seconde édition a été publiée à Venise en 1588, in-4°; 5) un petit traité d'un médecin français nommé LE BON, *Therapia puerperarum* dont le second chapitre « ut regendæ parturientes », commence par ces mots, qui sont bien caractéristiques de cette époque : « Cum a parturiendi laboribus vexari cæperit; advocanda obstetrix prudens et in ea parte apprime edocta : hæc enim ars viros dedecet. La dernière partie du volume se termine par l'écrit de PARÉ *De hominis generatione*. Dans la seconde partie se trouve l'extrait d'ABULCASIS, puis la traduction latine faite par G. BAUHIN du livre de ROUSSET sur l'opération césarienne, puis la lettre de J. ALBOSIUS médecin français, sur le *Lithopaedion Sennonenese* avec fig., qui à cette époque, avait captivé l'attention du public. Le troisième volume, dans lequel se trouve de nouveau une préface de l'éditeur WALDKIRCH, contient les *commentaires* d'un médecin français, MAUR. CORDÆUS, sur les *maladies des femmes d'Hippocrate* qui venaient d'être publiés à Paris (voy. obs. du t. I, § 40). Le quatrième volume contient un ouvrage plus important sur les *maladies des femmes*, écrit par LUDOV. MERCATUS (de Mercado) médecin espagnol, qui, en quatre livres, traite des maladies générales du sexe (*morbi communes*), de celles des filles, des veuves, des femmes stériles, des femmes enceintes, accouchées, et des nourrices.

Obs. I. — Les titres complets des divers volumes de cette collection sont les suivants :

* Tom. I. *Gynæciorum sive de mulierum affectibus commentarii Græcorum, Latinorum, Barbarum jam olim et nunc recens editorum in tres tomos digesti et necessariis passim imaginibus illustrati. Cum indicibus.* Basil., per CONRAD WALDKIRCH. 1586, in-4°.

* Tom. II. *Gynæciorum physicus et chirurgicus : continens inter cætera H. MERCURIALIS muliebr. libros IV. FRANC. ROUSSETI, Hysterotomotokian e gallico conversum* CASP. BAUHINI. Basil. opera. Basil., 1586, in-4°.

* Tom. III. *Gynæciorum in quo HIPPOCRATIS Cui liber prior de morbis mulierum a M. CORDÆO Rhemo commentariis doctissimis explicatur.* Basil., 1586, in-4°.

* Tom. IV. *Gynæcior. libri IV de morbis mulierum communibus, virginum, viduarum, sterilium, prægnantium, puerperarum et nutricum.* Auctore LUDOV. MERCATO, med. et profess. academ. Soletanæ. Basil., 1588, in-4°. L'ouvrage de MERCATUS venait de paraître * 1587, à Venise; en * 1597 on en publia une nouvelle édition in-4°.

Obs. II. — Les leçons de H. MERCURIALIS, qui avaient été imprimées par BAUHIN à l'insu de l'auteur, parurent déjà en 1587, en une édition exacte, que MERCURIALIS avait chargé MICH. COLUMBUS de soigner * *De morbis muliebribus ex ore HIER MERCURIALIS jama dudum GASP. BAUHINO exceptæ, ac paulo antea inscio auctore editæ, nunc vero per MICH. COLUMBUM ex collatione plurium exemplarium consensu auctoris lecuplotiores et emendatiores factæ.* Venet. ap. Fel. Valgrisium, 1587, in-4°. * Ed. tert. Venet. ap. Junt. 1591, in-4°. Intéressante est la préface dans laquelle le procédé indélicat de G. BAUHIN est largement exposé. Le grand succès des leçons de MERCURIALIS, auprès des étudiants allemands qui fréquentaient l'université de Padoue, est une circonstance qui atténue l'indélicatesse du procédé de BAUHIN, qui s'en explique lui-même dans sa préface. Aussi MERCURIALIS pardonna-t-il plus tard cette faute qui l'avait péniblement impressionné, puisqu'il refusa à plusieurs imprimeurs le droit de réimprimer cet ouvrage. On fait ici involontairement la réflexion que, de notre temps, le « Sub sole nil novi », est encore vrai et qu'il n'y a pas espoir de le voir cesser.

§ 50. — Collections gynécologiques. — III. Israël Spach.

La deuxième collection étant déjà épuisée au bout de dix ans, un savant médecin de Strasbourg, ISRAËL SPACH, se décida à en publier une troisième, en un volume, qui parut à Strasbourg en 1597. A l'édition de WALDKIRCH-BAUHIN, qui fut réimprimée complètement, SPACH ajouta un ouvrage, non encore connu, sur les maladies des femmes, de MARTIN AKAKIA, lecteur et professeur de chirurgie à Paris; il se compose de deux livres: I. *Maladies spéciales aux femmes.* II. *Conception, grossesse, accouchement et puerpéralité.* Le premier traite des anomalies de la menstruation, des fleurs blanches, de l'hystérie, de la chute de la matrice, de son inflammation, du squirrhe, du carcinome, etc. et de

l'atrésie des voies génitales, (l'auteur emploie ici déjà le mot d'« Agglutinatio » analogue au mot « Conglutinatio » par lequel SCHMITT et NÆGELE ont, dans ces derniers temps, désigné l'occlusion de l'orifice utérin par une membrane). La seconde partie est consacrée aux accouchements, elle ne renferme rien de nouveau, ce n'est qu'un extrait des anciens auteurs, particulièrement d'HIPPOCRATE, d'ARISTOTE de GALIEN et autres, dans ce qui a rapport aux accouchements. Dans cette édition, SPACH a donné le supplément de BAUHIN à sa traduction de ROUSSET (voy. II, § 41).

Obs. — Gynæcior. sive de mulierum tum communibus, tum gravidarum, parturientium et puerperarum affectibus et morbis libri Græcorum, Arabum, Latinorum veterum et recentium quot quot extant, partim nunc primum editi, partim vero denuo recogniti, emendati, necessariis imaginibus exornati, et optimorum scriptorum auctoritatibus illustrati, opera et studio ISRAELIS SPACHII, Med. D. et Prof. Argentiniensis. Argent., 1597, in-8°.

§ 51. — *Étude des maladies des femmes.*

Les collections des écrits dont nous venons de parler, qui se rapportent aux maladies des femmes et aux accouchements, sont le meilleur témoignage de l'intérêt qu'à la fin du XVI^e siècle ces branches avaient excité dans le monde médical. Si les médecins abandonnaient aux chirurgiens les soins à donner aux parturientes, quand les sages-femmes demandaient leur assistance, ils étaient loin de négliger dans leurs écrits ce qui avait trait à la grossesse, à l'accouchement, à la puerpéralité et aux maladies des femmes, quand, dans ces diverses situations, les secours de l'art étaient invoqués. C'est ainsi que les affections utérines, les anomalies de la grossesse et de la puerpéralité attirèrent leur attention, quand des moyens dynamiques étaient capables de pouvoir les modifier, et donnèrent lieu à de fructueuses recherches. Cette tendance se révèle chez les médecins des nations les plus diverses, et les collections gynécologiques dont nous venons de

parler renferment beaucoup d'écrits de cette époque consacrés aux maladies des femmes. Nous devons citer encore ALEXANDRE MASSARIA de Padoue, le hollandais BALD. RONSSEUS, JOS. SCHENCK, DE GRAFENBERG, GUINT. D'ANDERNACH, JEAN VARANDAEUS de Montpellier, HERM. CORBEJUS à Dortmund et le médecin anglais JAC. PRIMEROSE, qui, à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, s'était beaucoup occupé des maladies des femmes.

Obs. — * ALEX. MASSARIAE *prælectiones de morbis mulierum, conceptu et partu*. Lips., 1600, in-8° (ces leçons furent professées à Padoue en 1591). Voy. aussi * MASSARIAE, *Oper. omn.* Lugd., 1634, in-fol. Lib. IV, p. 245.

* BALD. ROUSSEI, *Opuscula medica*. Lugd. Batav., 1618, in-8°, où l'on trouve : « de morbis muliebribus sive de hum. vitæ primordiis » (La préface est de 1593. L'ouvrage est une compilation d'anciens écrits, avec beaucoup de chapitres qui ont trait aux accouchements, avec des figures empruntées à RUEFF et autres).

* JOANN. SCHENCK *a Grafenberg Observationum medicarum, rararum, novarum, admirabilium et monstruosarum*. Tomi II, Francof., 1600, in-8° (surtout T. II, lib. 4. C'est essentiellement une collection de faits extraordinaires empruntés aux anciens et aux modernes).

* JO. GUINTERI ANDERNACI *Gynæciorum commentarius*. Op. et stud. J. G. SCHENCKII. Argent., 1606, in-8°.

* JO. VARANDAEI, *de morbis et affectibus mulierum*. Op. PETR. MYLAEI. Lugd., 1610, in-8°.

* HERM. CORBEI *Gynæciorum sive de cognoscendis, præcavendis, curandisque præcipuis mulierum affectibus*. Libr. duo. Francof., 1620, in-8°.

* JAC. PRIMEROSII *de mulierum morbis et symptomatibus libr. quinque*. Roterod., 1655, in-4°.

§ 52. — Rodericus a Castro.

Au commencement du XVII^e siècle, parut en Allemagne un ouvrage consacré à une longue exposition de ce qui était du domaine de la gynécologie et de l'obstétricie, avec ce qui a trait à l'anatomie, à la physiologie, ainsi qu'à la pathologie et au traitement de l'organisme féminin. L'auteur de cet ouvrage est

RODERIGUE DE CASTRO, né en Portugal, qui, après avoir étudié la philosophie et la médecine à Salamanque, se fixa (1594) à Hambourg pour y exercer la médecine : il y mourut (1627) dans un âge très avancé. Il joignait à une grande érudition une longue expérience personnelle, qu'il mit à profit pour son ouvrage. Bien qu'il ait dédaigné de s'occuper de la pratique des accouchements, et que dans les cas difficiles, qui dépassaient la compétence des sages-femmes, il ait donné le conseil de recourir aux chirurgiens, son ouvrage n'en présente pas moins un tableau complet de l'obstétricie de cette époque, qu'il est fort intéressant d'étudier ; il est divisé en deux parties. la première contient en quatre livres des recherches d'anatomie et de physiologie, sur le sexe féminin. Dans le premier livre, l'auteur parle toujours des testicules féminins, et appelle les trompes « Vasa deferentia » en raison de l'analogie, qu'à cette époque, on s'efforçait à trouver entre les organes masculins et féminins. L'auteur rejette avec raison le relâchement des ligaments pelviens et l'écartement des os pubis pendant l'accouchement. Les titres des trois livres suivants sont : « de semine et menstruo, de coïtu et conceptu, et de partu et lacte » ; ils suffisent pour faire comprendre ce qu'ils renferment. On y trouve de longues digressions sur des choses qui, aujourd'hui, sont reconnues comme complètement inexacts. La seconde partie contient les maladies des femmes, exposées d'après l'ordre adopté alors, et que MERCADO avait suivi. La première section du premier livre est consacrée aux maladies qui résultent des anomalies de la menstruation, ou d'écoulements des parties génitales. La seconde traite des maladies des seins ; dans le second livre on trouve les maladies des veuves, des filles (femmes non mariées), où l'on s'occupe particulièrement des maladies utérines. Le troisième livre expose, dans deux sections, la stérilité et les maladies des femmes enceintes. Le quatrième livre a pour titre « de morbis puerperis peculiaribus » ; il commence par exposer l'accouchement normal et son traitement, celui-ci doit être abandonné aux sages-femmes, et l'auteur s'est approprié le dire de LE BON : « hæc ars viros dedecet », il le dit expressément. Les sages-fem-

mes donneront aux parturientes des aliments avec modération ; elles devront explorer avec soin, et devront prémunir les parturientes contre une coopération prématurée aux douleurs ; elles leur donneront une situation convenable (toujours celle anciennement prescrite des talons appliqués aux fesses) ; l'auteur recommande aussi les fauteuils bas avec siège découpé en demi-lune décrits et figurés par ROESSLIN (voy. t. II, § 3). Les secours ultérieurs consistent en pressions et frictions sur le ventre : « ut infans ad inferiora depellatur ».

Quand on aura reçu l'enfant, on aura soin que le délivre suive peu après, car la section du cordon ne devra se faire qu'après l'apparition du placenta. L'auteur raconte qu'aussitôt après l'accouchement, les portugaises entourent leur ventre d'une bande, cet usage a passé en Allemagne, et s'y est conservé chez quelques accoucheurs jusqu'à nos jours. Si les secours de l'art devaient devenir nécessaires, ils seront donnés par un chirurgien, qui, si l'enfant a succombé, fera usage de crochets aigus et de pinces ; on fera l'amputation du membre s'il y a eu procidence. Un chapitre spécial est consacré à l'opération césarienne (voy. plus haut t. II, § 45). Parmi les indications fort vagues de cette opération sur le vivant, il est question de « viæ angustiores » sans que cette expression soit nettement expliquée. On ne fera pas cette opération sur une femme mourante. L'auteur établit une distinction entre « partus vitiosus et difficilis ». L'accouchement *vicieux* est celui où l'enfant n'a pas la situation normale, par exemple, où il se présente par les pieds ou par les bras, ou par le tronc (par un côté ou par le ventre), ou bien où il se présente par les fesses plié en deux (partus duplicatus). Comme traitement, RODERIGUE recommande d'abord des moyens légers, d'éviter de faire coopérer trop tôt aux contractions utérines, de coucher la femme sur le côté, etc. Si cela ne réussit pas, on fera l'extraction, si l'enfant s'est présenté par les pieds ; en cas de procidence d'un bras, on repoussera celui-ci ; dans les présentations transversales, on fera la version sur la tête. L'auteur recommande aussi les succussions mentionnées déjà par HIPPOCRATE (voy. t. I, § 40), jusqu'à ce que

l'enfant ait pris une position meilleure. Sous le nom d'accouchement *difficile*, partus difficilis, l'auteur comprend celui où la mère, ou l'enfant est en danger de mort, dans ces cas, l'accouchement artificiel est toujours indiqué, que sa cause provienne de l'enfant, de la mère ou du délivre. Dans cet exposé, l'auteur a suivi exactement ses prédécesseurs. Les présentations vicieuses forment une sous-division des accouchements difficiles. L'auteur se déclare contre l'embryotomie sur l'enfant vivant, dans ces termes : « Non licet unum interficere, alterius vitæ gratia ».

Le quatrième livre débute par l'exposé des maladies puerpérales, et la lactation de l'enfant nouveau-né. C'est ainsi que R. DE CASTRO nous donne un aperçu de l'état de l'obstétricie à son époque. Il ne faut pas oublier qu'il la traite au point de vue médical et scientifique, donnant une grande importance aux moyens médicamenteux, auxquels il accorde une influence trop considérable dans les cas difficiles, conservant une aveugle confiance aux autorités anciennes, manquant d'une expérience personnelle dans l'exercice de cet art, dont, à cette époque, la pratique était entre les mains des sages-femmes et des chirurgiens.

Obs. — * RODERICI A CASTRO Lusitani de universa mulierum medicina novo et antehac a nemine tentato ordine opus absolutissimum. Pars I theorica, quatuor comprehensa libris, in quibus cuncta, quæ ad mulieris naturam, anatonem, semen, menstruum, conceptum, uteri gestationem, fœtus formationem, et hominis ortum attinent, abundantissime explicantur. Hamb., 1604, in-fol. Pars II. Sive Praxis, quatuor contenta libris, in quibus mulierum morbi universi, tam, qui cunctis fœminis sunt communes, quam, qui virginibus, viduis, gravidis, puerperis et lactantibus peculiâres singulari ordine traduntur, etc. Hamb., 1503, in-fol. — * Ed. altera auctior et emendatior. Hamb., 1617, in-4°. * Ed. tert. ib., 1628, in-4°. * Ed. quart. ib., 1662, in-4°. Voy. : sur ROD. A CASTRO * Bibliotheca Hispana sive Hispanorum, qui usquam unquamve sive latina sive populari sive alia quavis lingua scripto aliquod consignaverunt notitia. Auth. NICOL. ANTONIO. Tom. II. Rom., 1672, in-fol, p. 211.

* JOH. MOLLERI introductio in ducatum Cimbricorum Slesvicensis et Holsatici historiam, etc. Hamb., 1699, in-8°, t. II, p. 95.

§ 53. — *Physiologie du fœtus.*

Jul. Caes. Arantius. — Hieron. Fabricius ab Aquapendente.

On entreprit aussi, à cette époque, des recherches physiologiques, dont l'obstétricie pratique allait pouvoir profiter. Beaucoup d'éclaircissements et de redressements d'anciennes erreurs avaient stimulé le zèle des anatomistes du XVI^e siècle. Il ne pouvait être que très utile à l'art, que l'attention des travailleurs fut dirigée vers quelques-unes de ses branches. Deux anatomistes de l'école italienne, JULES CÉSAR ARANTIUS et JÉRÔME FABRICE D'AQUAPENDENTE, avaient fait des études sérieuses sur le fœtus humain. Le premier, né à Bologne en 1530, fut l'élève de VESALE, occupa sa chaire dans sa ville natale, et y mourut en 1589. Il est le premier qui ait donné une bonne description du fœtus humain, de ses connexions avec la matrice, et de son mode de nutrition dans l'utérus. Il a bien décrit les membranes qui contiennent le fœtus, ainsi que le placenta, qu'il appelle « iecor uteri » ; beaucoup d'anciennes erreurs ont été rectifiées par lui. Il a fait ses recherches sur des cadavres de femmes mortes en état de gestation (voy. sa préface) ; comme il pratiquait les accouchements, il avait trouvé l'occasion de faire ces recherches. Il n'a toutefois pas pu s'arracher aux anciennes et aveugles croyances ; ainsi, il enseigne toujours la culbute du fœtus sur la tête avant l'accouchement. Très intéressantes sont ses observations anatomiques, où l'on trouve indiquée, comme cause principale des accouchements difficiles, la conformation vicieuse du bassin, qui avait échappé complètement à l'attention de ses devanciers. Il a connu la diminution du diamètre antéro-postérieur du bassin, qu'il attribue à une conformation vicieuse des os pubis, toutefois ses observations sur l'étréitesse pelvienne, et les obstacles à l'accouchement qui en résultent, pouvaient conduire à d'autres recherches. Si, pour des cas de dystocie par étroitesse pelvienne, il se donna à lui-même le conseil : « honestam fugam capere et ab opere me substrahe-

re satius esse censeo, quam adeo gravia subire discrimina », cela sonne fort mal à l'oreille, toutefois on voit qu'il n'a voulu donner qu'un avertissement : « ne juniores in hujusmodi gravi negatio, quocumque suadente, quidquam aliquando temere, inconsulto et negligenter faciant ». Plus précis. et plus complet est l'ouvrage *sur ce sujet*. qu'a écrit FABRICE d'AQUAPENDENTE, ainsi appelé du lieu de sa naissance. Né en 1537. il fut formé à Padoue par FALLOPE ; il lui succéda dans sa chaire en 1565, qu'il occupa jusqu'en 1609 : il se retira. et mourut en 1619. Ses nombreuses recherches anatomiques, qui ne furent publiées que très tard, portent l'empreinte de la maturité et d'une grande perfection, et l'ouvrage dont nous nous occupons a le mérite d'éclairer la structure des œufs et fœtus humains par des recherches d'anatomie comparée. Très bonne est la description qu'il fait de la situation de l'enfant dans la matrice, où il établit la distinction entre sa situation (situs), et son attitude (habitus). Ses descriptions sont illustrées de bonnes figures, qui représentent aussi la matrice à l'état gravide, le placenta (appelé par lui « carnea substantia »), les vaisseaux du cordon chez l'homme et les animaux. Importantes aussi sont ses recherches d'anatomie comparée sur l'œuf des oiseaux en incubation, qui n'ont été publiées qu'après sa mort (de formatione ovi et pulli).

Obs. — D'après LAUTH, ouv. c., p. 559, la première édition de l'écrit d'ARANTHUS est de 1572. Nous avons devant les yeux * JUL. CAES. ARANTH *de humano fœtu liber tertio editus ac recognitus, ejusdem anatomicarum observationum liber ac de tumoribus secundum locos affectos liber nunc primum editi*. Venet., 1587, in-4°. Édition postérieure : * Lugd. Batav., 1664, in-12.

L'écrit de H. FABRICIUS « *de formato fœtu* » a paru, d'après HALLER, d'abord en 1600, mais d'après ALBIN., 1604. Après la mort de l'auteur il fut publié à * Venise, en 1620, in-fol., avec une préface datée de 1606. Ce livre se trouve aussi dans :

* HIERON. FABRICI AB AQUAP. *tractatus quator*, Francof., 1624, in-fol. et dans la collection de ses œuvres. * Lips., 1687, in-fol. * Lugd. Batav., 1723, in-fol. et * *Ibid.*, 1738, in-fol. Cette dernière édition très belle a été soignée par B. SIEGR. ALBIN. elle renferme une notice biographique sur l'auteur. Dans les œuvres complètes se trouve aussi l'œuvre posthume de FABRICIUS *Opus pos-*

thumum de formatione ovi et pulli : les figures sont nombreuses, mais d'une exécution grossière, ce qui fait qu'aujourd'hui on ne pourrait les utiliser.

§ 54. — *Severin Pineau.*

Vers la fin du XVI^e siècle, parut un écrit anatomo-physiologique, dont la seconde partie a eu, sur la pratique des accouchements, une grande influence qui s'est maintenue encore pendant tout le XVIII^e siècle. SEVERIN PINEAU, un savant chirurgien de Paris (mort en 1619, voy., aussi plus haut t. II § 25) publia, en 1597, un ouvrage, dans la première partie duquel il décrit les signes de la virginité, et admet, contrairement à l'opinion d'un grand nombre de ses contemporains (PARÉ et d'autres), la membrane hymen (*flos virginæus*), et la décrit comme une partie intégrante du corps de la femme. La seconde partie s'occupe de recherches sur la grossesse et l'accouchement, mais surtout de la question de savoir si, pendant cette fonction, les os pubis et iliaques deviennent mobiles, et si leurs connexions permettent leur écartement. L'auteur répond affirmativement, il se base sur le fait physiologique de l'augmentation des sucs pendant la grossesse, qui a pour effet d'assouplir les cartilages interosseux, de ramollir les ligaments, et de permettre aux os de s'écarter pour augmenter l'espace pelvien pendant la parturition; seulement il va trop loin, lorsqu'il prétend que, par suite de ce ramollissement, les os pubis peuvent se croiser l'un sur l'autre quand on écarte les cuisses, manœuvre recommandée aux femmes de la campagne par les matrones. Il conseille cette manœuvre aux chirurgiens intelligents appelés pour les accouchements difficiles. Pour prouver son assertion, il donne la description de l'autopsie d'une femme condamnée à mort pour avoir tué son enfant, et exécutée dix jours après son accouchement. Avant l'ouverture du corps, on souleva les cuisses et on constata qu'un des os pubis était passé sur l'autre, et qu'on pouvait obtenir ainsi un écartement entre les deux os, d'au moins un demi-pouce. Parmi les nombreux témoins de ce fait sont cités PARÉ,

G. BAUHIN et JACQUES GUILLEMEAU (1). Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce qu'ont eu de fâcheux, pour la science, ces fausses doctrines, qu'un fait seul ne pouvait établir, et de pernicieux pour le traitement des accouchements difficiles, fausses doctrines, qui, deux siècles plus tard, devaient servir de base à la pubiotomie. Toutefois, elles ont eu aussi pour résultat de provoquer une étude plus profonde du bassin, de montrer la part considérable qu'il a dans l'accouchement, et de conduire à son étude plus complète, qui a été poursuivie jusqu'à nos jours. PINEAU appelle déjà l'attention sur quelques déformations pelviennes, surtout sur le rachitisme, qui, d'après son dire, ne serait pas rare à Paris. Intéressantes sont des observations d'ossification de la symphyse sacro-iliaque, que cite PINEAU, il relate même un cas d'ossification des deux côtés (voy. p. 202 de la 1^{re} édit.). L'explication de ces anomalies si remarquables était réservée à notre époque.

Nous croyons ne pas devoir omettre de citer le passage suivant dans lequel se trouve décrite une lésion pelvienne, dont il n'avait pas été question jusqu'alors.

Liv. II. ch. V. (Ed. 1641, p. 139) on lit :

« Præterea ex parte matris nihil præter naturam esse debet, ut est *σκολιότης διάρυσις* quedam vel *αγυρωσιότης* in interna ossium pubis aut ischii facie, quæ obsunt foetibus, ita ut nonnisi emortui emissi possint, quod a nobis pluribusque aliis medicis atque chirurgis Lutetiæ visum in cadavere honestissimæ mulieris, in difficili ob eam causam puerperio vita functæ, quæ dictam apophysin prælongam præter naturam habebat ossi pubis sinistro innatam intus prope synchondroseos infernum finem. Os pubis tali præditum apophysî alias dedi Domino PARÆO primario Regis chirurgo ».

Est-ce là un exemple d'*acanthopelys*, comme KILIAN en a décrit quelques exemples dans son livre « *Schilderungen neuer Beckenformen* ». Mannheim, 1854, in-4^o, p. 74 et suiv. Tab. IV, et suiv. et dont un beau spécimen est cité par LÉOPOLD, dans A. f. G., IV, 336, et représenté pl. VII.

On est tenté de le croire, en tout cas, la relation de ce fait est intéressante. (F.-J. H.)

(1) Qui relate un fait analogue dans l'*Heureux accouchement*, liv. II, ch. I, p. 298 B. (Œuvre compl., 1649). (F.-J. H.)

Obs. — * SEVERINI PINIE *Carnutensis, opusculum physiologum et anatomicum in duos libellos distinctum, in quibus primum de integritatis et corruptionis virginum notis, deinde, de graviditate et partu naturali mulierum in quo ossa pubis et ilium distrahi, dilucide tractatur.*, Paris. 1597, in-8°; * Francof., 1599, in-8°. Plus tard imprimé avec BONACIOLUS *de formatione fetus* (voy. plus haut t. II, § 7), sous letitre de : *De virginitatis notis, graviditate et partu.* * Lugd. B., 1639, in-12. * *Ibid.*, 1641, in-12; * 1650, in-12, Francof. et Lips., 1690, in-12.

§ 55. — *Les sages-femmes en Allemagne au XVI^e siècle.*

Les livres de ROESSLIN, de RYFF et de RUEFF, qui ont paru dans la première moitié du XVI^e siècle, étaient essentiellement destinés à donner aux sages-femmes une instruction meilleure, car celle des matrones d'alors était bien négligée, comme on peut le voir par la pièce en vers placée en tête du livre de ROESSLIN (voy. plus haut t. II, § 1). Ils ne pouvaient en tous cas que produire un bon effet, puisqu'il n'existait pas d'écoles pour les sages-femmes, et que l'exercice de leur art n'était soumis à aucune réglementation; dans ces conditions fâcheuses, le niveau de l'art devait se maintenir dans une déplorable infériorité. Les jeunes sages-femmes n'étaient instruites que par les plus âgées (voy. plus loin le règlement du duc de WURTEMBERG), et toutes les erreurs et les préjugés leur étaient ainsi transmis. Le rigoureux éloignement des médecins de la pratique obstétricale, mettait les sages-femmes à l'abri de toute surveillance, et leur assurait l'impunité, quoi qu'elles fissent, même dans les cas où les secours des hommes étaient invoqués. Ce n'était pas une main exercée qui les donnait, mais celle de bergers grossiers et ignorants, etc., qui faisaient des choses abominables. Ce n'est que vers la fin du siècle, qu'on chercha à prévenir ces atrocités, en publiant des règlements pour la pratique des accouchements, et des livres exclusivement destinés à l'instruction des sages-femmes. Le premier règlement parut à Francfort en 1573, il fut composé par ADAM LONICERNUS; un autre du duc

LOUIS DE WURTEMBERG, qui parut en 1580, est adressé à ses fonctionnaires, pour faire défense aux bergers de pratiquer les accouchements et pour engager les femmes à s'adresser à des sages-femmes instruites, et prendre des dispositions pour assurer à celles-ci le bienfait d'une instruction sérieuse. Des livres d'instruction pour les sages-femmes furent composés en langue allemande et furent publiés par DAV. HERLICIUS (1584 et 1597), par AMBR. PAPAN (1590) et par JOH. WITTICH (1591). Il faut dire qu'ils étaient loin de la perfection, ils ne renfermaient essentiellement que l'indication d'une foule de médicaments, et nulle part on ne trouve mentionné le conseil de recourir à l'assistance des hommes dans les cas difficiles. WELSCH explique la cause de ce silence dans la préface de sa traduction du livre de SCIP. MERCURIO (Leipz., 1653, p. 451). Il est dit que, par un sentiment de pudeur, les femmes allemandes aimeraient mieux mourir que de laisser pratiquer sur elles une opération pareille par un médecin ou par un chirurgien. FABRICE DE HILDEN constate les mêmes dispositions dans une lettre adressée à son ami HAGENBACH (centur. VI. obs. 63). Dans certaines affaires médico-légales, où il s'agissait par exemple de la constatation d'un infanticide, la législation criminelle de Bamberg, et une autre postérieure, accordait aux sages-femmes le droit de donner un avis, ce qui prouve surabondamment que, dans ces affaires, on leur attribuait une grande compétence. Le résultat déplorable, de cet appel à une si grande ignorance dans les cas les plus graves, fut bientôt apprécié par les jurisconsultes qui réclamèrent des modifications à cette jurisprudence si fâcheuse.

Obs. I. — L'ordonnance du duc LOUIS DE WURTEMBERG, du 20 décembre 1580, se trouve imprimée dans * CHR. VOELLTER *neu eroeffente Hebammen Schule*. Stuttg., 1679, in-8°. Supplément p. 42. Ses dispositions démontrent, pour un lecteur attentif, l'état lamentable de l'obstétricie de cette époque. Le premier règlement pour les sages-femmes publié en Allemagne, qui a paru à Francfort porte le titre suivant : AD. LONICERNUS *Marpurgensis, Senatus Francofort, archiater, constitutio et normæ obstetricum*. Francof. ad. M., 1573, in-fol. (en allemand : Ordonnance pour les sages-femmes, *ibid.*, 1573, in-8°.

Le premier règlement pour les sages-femmes à Strasbourg date de 1606. (F.-J. H.)

Les ouvrages pour les sages-femmes, publiés vers la fin du XVI^e siècle, cités plus haut, portent les titres suivants :

AMBROS. PAPAN *Noethiger Bericht von Schwangeren und gebärenden Frauen* (Avis nécessaire aux femmes enceintes et en couches). Magdeb., 1580, in-8°. JOH. WITTICH *Troestlicher Unterricht für Schwangere und gebärende Weiber* (Instruction consolante pour les femmes enceintes et en couches). Leipz., 1591-1598, in-4°.

* DAV. HERLICIUS de Zeitz, bestalt. Physicus zu Stargardt in Pommeren, *de cura gravidarum, puerperarum et infantum. Gründliche Unterrichtung und fast neue Erklärung, den Schwangeren Frauen und Kindbetterinnen gethan, was ihnen vor, in, und nach der Geburt zu wissen : auch von etlichen Krankheiten der jungen Kinder, ausm Fundament der medicin gezogen, etc.* (Instruction fondamentale et explications, presque nouvelles pour les femmes enceintes et en travail, afin de leur apprendre ce qu'elles ont à faire avant, pendant et après l'accouchement, aussi des quelques maladies des enfants nouveau-nés, le tout extrait des principes fondamentaux de la médecine, etc.). Alt. Stettin, 1602, in-4°. Troisième édition, suivant la préface. * Alt. Stettin, 1628. Cette préface contient aussi des plaintes sur l'état fâcheux des sages-femmes de cette époque.

Obs. II. — Le passage ci-après de FABRICE DE HILDEN mérite d'être transcrit, car il dépeint l'état déplorable dans lequel se trouvait l'obstétricie entre les mains des sages-femmes. L'auteur adresse au Dr Hagenbach la lettre suivante : « Quam odiosi et ingrati sunt medici parturientibus et puerperis nostris, nisi summa adfuerit necessitas, tu ipsemet, cum mecum viveres, et vidisti et audivisti sæpius : hine fit, ut multæ miserrime pereant. quæ tamen servari possent, si artis peritos in consilium adhiberent, *facit id obstetricum ignorantia et rusticitas*, dum proegnantibus persuadent, medico ignota esse, quæ circa parientes et puerperas occurrunt. Inde fit, ut medici operationem hanc, omnium præstantissimam et necessariam, extractionem videlicet fætus mortui negligant. Non solum de nostris loquor, per totam enim Germaniam, proh dolor, paucissimi reperiuntur medici, qui hanc operationem exercent. Multi vero qui ipsam contemnunt, quasi contra decorem et honestatem esset, medicum, qui partium genitalium totiusque negotii (*quæ omnia obstetricem latent*) cognitionem habet, tractare muliebria, et afflictissimas parturientes ex tantis, angustiis, imo et ex ipsis faucibus Orci liberare. »

Cent. VI. obs. 63. La lettre est datée du 9 juin 1629.

Obs. III. — Sur l'appel des sages-femmes dans des cas juridiques, et sur l'usage à faire de ces dispositions, voy. * MICH. ALBERTI. *Commentatio in constitut. criminal. Carolina medica.* Hal., 1739, in-4°, p. 109.

§ 56. — *Les sages-femmes en France.*

Les plaintes, qui s'étaient élevées en Allemagne contre l'action des sages-femmes, ne manquèrent pas de se produire aussi dans le pays voisin, la France, dans le courant du XVI^e siècle. L'ignorance et la témérité des « sages-femmes » sont dépeintes de la manière la plus effrayante par un compatriote contemporain GERVAIS DE LA TOUCHE. Dans ce pays ne régnaient toutefois pas, comme en Allemagne, les préjugés contre l'assistance des hommes; cette disposition d'esprit n'a pas été sans influence sur un développement meilleur de l'obstétricie, qui ne rencontrait pas ces obstacles opposés à ses progrès. L'ardeur des chirurgiens français pour l'obstétricie, les progrès qu'ils ont su réaliser, ont augmenté la confiance du public pour cet art, et ces hommes étaient appelés là, où les secours des sages-femmes devenaient insuffisants. Nous voyons, par les écrits du temps, combien cet appel avait été fréquent, combien l'expérience les avait mieux éclairés que chez nous. La France possédait depuis longtemps des accoucheurs, alors qu'ils manquaient partout en Allemagne. Les développements sont superflus pour démontrer l'influence heureuse de ces dispositions sur l'obstétricie toute entière. D'un côté, les fâcheuses entraves des sages-femmes, de l'autre, pour elles-mêmes, un stimulant à suivre le progrès.

Obs. — (GERVAIS DE LA TOUCHE). *La très haute et très souveraine science de l'art et industrie naturelle d'enfanter contre la maudite et perverse impéritie des femmes, que l'on nomme sages-femmes ou belles-mères, lesquelles par leur ignorance font journellement périr une infinité de femmes et d'enfans à l'enfantement; à ce, que désormais toutes les femmes enfantent heureusement et sans aucun péril ni disturbiés, tant d'elles, que de leurs enfans étant toujours sages et perites en icelle science.* Paris, 1587, in-8°.

§ 57. — *Louise Bourgeois.*

Au commencement du XVII^e siècle, parut à Paris le livre d'une sage-femme qui exposait d'une manière simple et sans prétention des faits de sa pratique, pour la plus grande utilité de ses consœurs. LOUISE BOURGEOIS, dite aussi BOURCIER, née en 1564, mariée à un chirurgien militaire aide de feu A. PARÉ, commença en 1588 à étudier les accouchements. La crainte qu'elle eut de voir ses enfants dans la nécessité, par suite des troubles politiques de la Ligue, qui avaient bouleversé bien des existences, lui fit prendre ce parti, afin de pouvoir toujours subvenir à leurs besoins, comme elle le raconte elle-même dans le 2^e livre de ses observations. Elle étudia avec beaucoup de soin les écrits d'AMBROISE PARÉ, commença à pratiquer chez des pauvres. Après cinq années, elle se fit examiner par un docteur en médecine, deux chirurgiens, et deux sages-femmes, et elle fut nommée sage-femme jurée de la ville de Paris. Elle eut le bonheur de devenir accoucheuse de MARIE DE MÉDICIS, femme de HENRI IV, et, comme telle, elle assista à la naissance du dauphin, qui plus tard fut LOUIS XIII (27 septembre 1601). Elle assista encore la Reine dans cinq autres accouchements, comme elle le raconte dans ses écrits, ainsi que les contrariétés qu'elle eut à subir de la part d'autres sages-femmes jalouses de ses succès. Le mérite principal de ses écrits consiste à avoir recommandé, d'une manière pressante, la version sur les pieds, là où l'intervention de l'art était nécessaire, ainsi que dans les présentations transversales et les hémorrhagies qui mettent en danger les jours de la femme. Il n'est plus question de la version sur la tête, et, depuis lors, cette manœuvre disparut de la pratique en France. L'exercice de son art venait à propos pour confirmer chez elle ces principes. Intéressantes sont les règles qu'elle donne pour le traitement des accouchements par la face, qu'elle recommande bien de ne pas confondre avec les présentations du siège, elle conseille de bien soutenir les contractions pour en main-

tenir toute l'énergie, de bien ménager la face, et de faire en sorte que l'expulsion s'opère rapidement. Des accoucheurs, qui sont venus après elle, n'en ont pas jugé aussi sagement ; il était réservé aux temps modernes de ranger ces accouchements dans la catégorie de ceux que la nature pouvait accomplir par ses propres forces ! Cette observation de la nature, à la fois riche et exacte, plane bien au-dessus de toutes les subtilités de la théorie. Ce que LOUISE BOURGEOIS conseille dans les accouchements par le siège, est moins bon ; elle recommande essentiellement dans tous les cas l'extraction du fœtus, qui doit être pratiquée quand les forces sont encore énergiques, mais elle recommande de la pratiquer avant que le siège soit engagé, de rechercher d'abord les pieds, et de faire seulement alors l'extraction : « il ne le faut laisser engager les os, car il faudrait qu'il vint en double, qui serait un grand effort pour la mère et une merveilleuse contusion et froissure pour l'enfant », dit-elle, à propos de la longue attente dans ces présentations.

Les positions inclinées de la tête seront modifiées en faisant coucher la femme sur le côté (ch. 7). Dans le ch. 36, qui a pour titre : « de la nécessité qu'il y a qu'une sage-femme voye l'anatomie de la matrice », elle donne aux sages-femmes zélées le conseil d'assister souvent aux dissections de cadavres de femmes, afin d'acquérir une connaissance exacte de la structure et de la situation des organes intérieurs, surtout de la matrice. La mort d'une princesse accouchée par L. BOURGEOIS, qui succomba à la suite d'une inflammation du bas-ventre, et le fait qu'à l'autopsie on trouva dans la matrice un fragment du placenta, qui fut regardé par quelques médecins comme ayant été la cause de sa mort, donnèrent lieu à une polémique. Elle écrivit aussi une « *Instruction à ma fille* », qui était sage-femme, qui termine le 2^e livre. L'éditeur de ses publications obtint aussi d'elle d'imprimer le *Recueil de ses secrets*, qu'elle n'avait pas voulu livrer au public jusque-là, « par considération pour sa fille » mais, qu'elle livrait alors, puisqu'elle même était âgée, et que la situation de sa fille était parfaitement assise. C'est un recueil de recettes diverses, et même étranges, et

étrangères à la médecine. Ses écrits eurent plusieurs éditions et trouvèrent des traducteurs en Hollande et en Allemagne, ce qui prouve la pénurie des livres d'accouchement à cette époque. Dans son *Introduction historique*, LE ROY apprécie ses mérites avec trop de réserve quand il dit : « Si l'art dans ses mains ne fit pas de nouveaux progrès, la postérité ne lui reprochera pas de l'avoir détérioré ».

Obs. — * *Observations diverses sur la stérilité, perte de fécondité, fruit, accouchements et maladies des femmes et enfants nouveau naiz amplement traictées et heureusement practiquées* par L. BOURGEOIS DITE BOURSIER, sage-femme de la Royne œuvre utile. et nécessaire à toute personne; dédié à la Royne. A Paris, chez JEAN DEHOURY, en sa Boutique près les Augustins, à l'image St-Jean.

Frontispice gravé. au verso de la dédicace. Portrait de MARIE DE MÉDICIS, Royne de France et de Navarre, et vis-à vis l'avis au lecteur. Portrait de L. BOURGEOIS avec la date 1608, et l'indication « aagée de 45 ans. Il n'y a point la date de l'impression, mais elle est de 1609. Ce frontispice et ces portraits ont été reproduits dans les éditions ultérieures, nous les trouvons dans celle de 1552. LOUISE BOURGEOIS a successivement ajouté. à des dates que nous ne pouvons déterminer. un *deuxième livre* d'observations suivi d'une instruction à sa fille; un *troisième livre*, et enfin le *Recueil des secrets*.

Le libraire dit dans la préface de ce dernier livre : « Amy lecteur, après t'avoir cy devant donné à divers temps trois livres des observations de Madame BOURSIER..., nous donnons le livre des Secrets..., c'est le dernier que tu dois attendre d'elle, puis (qu'ainsi que j'ai dit) son grand age ne lui permet plus de rien entreprendre.

Éditions postérieures des *Observations* :

* Paris, 1626, in-8°. * Paris, 1642, in-8°. * 1652.

* *Recueil des secrets*, * Paris, 1635.

Observations et secrets réunis * 1652-*1653, chez HENRY RUFIN, avec le même frontispice gravé, le portrait de MARIE DE MÉDICIS et de L. BOURGEOIS.

Apologie de L. BOURGEOIS *contre le rapport des médecins*. Paris, 1627 (d'après HALLER, 1623, *Bib. ch.*, t. I, 286). trad. en allemand., Franéf., 1619, in-4°. GUILLEMEAU écrivit une réplique. *Remontrance à Madame B. touchant son apologie contre le rapport, que les médecins ont fait de ce que a causé la mort de Madame*. Par., 1627, in-8°.

Ce doit être une seconde édition, ou une publication posthume, puisque GUILLEMEAU mourut en mars 1612 (voy. § 37). On n'en trouve rien dans ses œuvres complètes. (F.-J. H.)

Des traductions allemandes des œuvres de L. B. parurent en 4 parties à Hanau et à Francfort * 1644-1652, in-4°. Trad. hollandaise à Delft, 1658, in-8°.

Curieux, au point de vue de l'histoire de France, et très intéressants au point de vue de la pratique, sont les récits de L. BOURGEOIS; nous n'en voulons citer qu'un passage du 2^e livre d'observations, où elle raconte « comment j'ay appris l'art de sage-femme ». Elle fut poussée à cette profession par la misère, résultant de l'absence de son mari, qui était à la guerre, et par les ravages causés par les ligueurs; voici l'histoire de sa réception. « Il doit avoir à la réception d'une sage-femme, un médecin, deux chirurgiens et deux sages-femmes; ainsi que l'on m'envoya voir les deux sages-femmes, qui estoient la dame Dupuis et la dame Peronne, elles me donnèrent jour pour aller les trouver ensemble, elles m'interrogèrent de quelle vocation estait mon mary, ce que sachant, elles ne voulaient pas me recevoir, au moins madame Dupuis, qui disait à l'autre, pardieu ma compagne, le cœur ne me dit rien de bon pour nous, puis qu'elle est femme d'un surgean, elle s'entendra avec ces médecins, comme coupeurs de bourse en foire; il ne nous faut recevoir que des femmes d'artisans qui n'entendent rien à nos affaires. Elle me disait que mon mary me devait nourrir sans rien faire, et que si je faisais autrement, il me faudrait brûler pour faire de la cendre aux autres. Elle me tint en telles longueurs, et avec tant de sots propos, qu'un bel enfant que je nourrissais en mourut, de l'ennuy, que surtout la Dupuis me donna. »

On prend sur le fait la jalousie des sages-femmes contre les médecins. Les conseils qu'elle donne à sa troisième fille qui était sage-femme sont admirables de prudence et de charité. (F.-J. H.)

§ 58. — *Scipion Mercurio.*

Un ouvrage d'obstétricie, qui parut en Italie au commencement du XVI^e siècle, est la meilleure preuve du mouvement de recul que peut faire une science qui ne saurait progresser que par l'expérience, quand, abandonnant cette voie féconde, elle ne

s'adresse qu'à la théorie, et aveuglement aux autorités de l'antiquité. Un ouvrage, pareil à celui de MERCURIO, peut bien avoir quelque mérite, comme exposé des doctrines de l'antiquité, quand ce travail est fait avec soin, mais pour l'art actuel il est sans utilité, car ce que les anciens ont dit sur un grand nombre de points, a, depuis bien longtemps été réfuté, et n'est capable d'intéresser que celui qui se complait dans la poussière du passé. Ce jugement s'applique complètement au livre que SCIPION MERCURIO a publié; né à Rome, formé comme médecin à Bologne et à Padoue, il embrassa l'état religieux, entra dans le couvent des dominicains à Milan, où il reçut le nom de JÉRÔME. Par suite de contrariétés dans le couvent, où il avait continué ses études médicales, il le quitta, parcourut la France et l'Espagne (1571-1572) comme médecin du général allemand JEROME de LODRONE, revint en Italie, se réconcilia avec les religieux, et se rendit en 1501 à Venise, où il vécut pendant 15 années. L'ouvrage qu'il a publié sous le titre de « *La commare o raccogliatrice* » (La commère ou la sage-femme), ne parut qu'au commencement du XVII^e siècle, et il eut l'honneur immérité d'avoir plusieurs éditions. Il porte l'empreinte d'une complication, où ont été mis à profit HIPPOCRATE, ARISTOTE, GALIEN, les ARABES, ROESSLIN et RUEFF, où sont répétées les erreurs depuis longtemps réfutées, comme on peut s'en assurer en voyant ce que dit l'auteur sur l'anatomie de la matrice, sur la situation des enfants dans l'utérus, sur l'époque de l'accouchement, la viabilité des enfants nés à sept mois, sur la menstruation, etc. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les figures qui représentent les présentations fœtales qui sont absolument éloignées de la nature. L'accouchement normal doit se faire sur le fauteuil, les onctions des parties génitales, les frictions sur le ventre, les mouvements à imprimer par la main de la sage-femme à la tête, quand elle est dans le vagin, sont recommandés. Le cordon ne sera coupé entre deux ligatures, que quand le délivre paraîtra à la vulve. Le deuxième livre est consacré aux accouchements anormaux. L'auteur comprend dans cette catégorie ceux où l'enfant se présente dans une situation anormale, il range

dans celles-ci les présentations des pieds et du siège, les accouchements prématurés et ceux d'enfants monstrueux. Dans presque toutes les présentations anormales, même dans celles du pied et du siège, l'auteur a recommandé la version sur la tête. Si celle-ci ne réussit pas, on attirera l'autre pied, et on fera ainsi l'extraction. Si, dans la présentation du siège, la version sur la tête est impossible, on attirera les deux pieds.

Dans les présentations des genoux, la version sur la tête est encore recommandée, MERCURIO dit qu'elle est fort difficile; il reconnaît comme dangereuse la conversion en présentation podalique, toutefois, d'après son dire, il ne reste rien autre chose à faire qu'à : « cavare la creatura fuori per i pede legandoli con le fascie ». Des figures très mauvaises accompagnent les descriptions des présentations anormales. Pour les accouchements rendus difficiles par la mère. SCIP. MERCURIO recommande une foule de médicaments qu'il a colligés dans tous les vieux auteurs, y compris même PLINE. Celui qui veut avoir une idée de l'absurdité des doctrines de SCIP. MERCURIO n'a qu'à jeter les yeux sur la figure qui se trouve page 159, et qui représente la situation recommandée à une parturiente obèse, elle est placée sur les coudes et les genoux, la tête renversée en arrière, position que le saltimbanque le plus exercé aurait peine à conserver pendant un quart d'heure, comme dit OSIANDER. C'est avec étonnement qu'on regarde la femme debout à côté d'elle, ayant une massue à ses pieds. Si la rupture artificielle de la poche ne peut être pratiquée par la sage-femme, celle-ci devra appeler un chirurgien, à qui il appartient aussi de faire la perforation, et l'embryotomie sur les enfants morts; les instruments pour pratiquer ces opérations sont représentés d'après PARÉ. Au chapitre consacré à l'opération césarienne (*del parto cæsareo*), l'auteur raconte que pendant ses voyages en France (1571-1572), il a eu connaissance de quelques opérations pratiquées dans ce pays, que notamment à Toulouse, il avait vu deux femmes qui avaient subi cette opération, une d'elles est devenue enceinte encore neuf fois, et est accouchée chaque fois heureusement, et l'auteur ajoute : « questa

attione e cosi nota per quei paesi, come in Italia il cavare sangue nelle doglie di testa », propos, dont la traduction inexacte par WELSCH, a donné lieu à une méprise comme nous l'avons déjà dit plus haut (t. II, § 45). Parmi les indications de l'opération césarienne, l'auteur mentionne l'altération des os pubis (l'osso del pettenechio schiacciato). A l'exemple de ROUSSET, il recommande l'incision latérale. Un petit chapitre est consacré aux difficultés de la délivrance, par contre il s'étend longuement sur les monstres, chapitre, qui renferme, suivant les idées de l'époque, les choses les plus merveilleuses et les plus étranges, comme causes de ces malformations. Le troisième chapitre est consacré aux maladies des accouchées et des enfants, et à leur traitement. Ce court résumé du livre italien suffit pour montrer que l'auteur n'avait été d'aucune manière en situation de traiter un sujet pareil. L'obstétricie avait alors déjà réalisé assez de progrès, pour que les livres sans expérience, fussent insuffisants à faire dans son intérêt quelque chose d'utile.

Obs. — HALLER indique comme première édition, celle de Venise, 1604, in-4°, mais il ne dit pas l'avoir vue, il mentionne ensuite : Venise, 1607, in-4°. Milan, 1618. in-8°. Verone, 1652, in-8° et *ibid.*, 1662, in-4° (voy. *Bibl. ch.*, I, 280). HAESER mentionne une édit. de Venise de 1614, in-4° dans son * *Lehrb. der Gesch der Medizin*. Jen., 1844, in-8°, p. 471. QUETIF et ECKARD biographes de MERCURIO parlent d'une édition qui avait déjà paru avant 1600; mais ils laissent cela dans le doute. L'édition que nous avons en mains a pour titre : * *La commare o raccogliatrice dell' eccellentissimo signor SCIPION MERCURIO, Filosofo, Medico e cittadin Romana. Div. in tre libri. Edit. corretta et accresciuta di due trattati; uno del colostro, dove si tratta di diversi mali de i bambini dell' excell. sign. Ez. DI CASTRO medico fisico d'Avignone; l'altro di un gravifs. autore, nel quale si risolvono alcuni dubj importanti circa il battesimo de i bambini, etc.* Veron., 1645, in-4°.

Sur la vie de SCIP. MERCURIO, voy. :

* *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti notisque historicis ac criticis illustrati, etc.* Inchoav. R. P. F. JAC. QUETIF absolv. R. P. F. JAC. ECKARD, tom. II. Lutet. Paris., 1721, in-fol., p. 398.

* *Teatro d'huomini letterati aperto del Abbate GIROL. GHILINI.* Venet., 1647, in-4°, p. 122.

* *Ateneo dei Letterali Milanesi adumat. d'all' Abbate Don. FIL. PICINELLI.* Milan, 1670, in-4°, p. 346.

* *Bibliotheca romana auctore PROSP. MARDOSIO.* Rom., 1682, in-4°, p. 191.

§ 59. — *Gottfried Welsch.*

Au milieu du XVII^e siècle, un professeur de Leipzig, GOTTFRIED WELSCH, entreprit de traduire en allemand l'ouvrage de SCIP. MERCURIO, dont il avait fait la connaissance à Padoue, pendant qu'il y faisait ses études. Bien que l'original ait peu de mérite, le traducteur a celui d'avoir rectifié de nombreuses erreurs et inexactitudes, et d'avoir ajouté un certain nombre de chapitres pour y exposer de meilleures doctrines. Ainsi on trouve des idées plus exactes sur le ramollissement des cartilages pubiens, et le relâchement des ligaments pelviens; le développement de la matrice pendant la grossesse est tracé d'après nature, et l'anatomie de cet organe est bien décrite. L'ouvrage a aussi gagné par l'adjonction de figures plus fidèles. Le traducteur a fait représenter la tête du fœtus, le bassin, la matrice à l'état gravide, les attitudes du fœtus dans la matrice, ces dernières d'après l'ouvrage d'ADRIEN SPIGEL (*de formato fœtu.* * Patav., 1626, in-fol.) ces figures facilitent l'intelligence des descriptions, et remplacent avec avantage les gravures sur bois médiocres de l'original. A la place de l'attitude insensée dont nous avons parlé plus haut, on trouve un fauteuil obstétrical commode, qu'à volonté on peut transformer en un lit. Bien des erreurs de SCIPIO MERCURIO n'ont pas été combattues, notamment la version céphalique si souvent recommandée, qui n'a pas trouvé dans WELSCH un contradicteur assez énergique. Toutefois, il recommande expressément aux sages-femmes d'appeler sans retard un médecin dans les cas difficiles, et de ne pas attendre « que le char soit embourbé », conseil excellent, qui n'a pas toujours eu de la part des parturientes l'accueil qu'il méritait (voy. plus haut § 55). Nous apprenons, par un court supplément au ch. 18, qu'à Leipzig le choix des sages-femmes et le soin de les examiner appartenait à la femme du

bourgmestre. L'auteur rend attentif à l'irrégularité de cette disposition, et dit combien il est désirable et juste que cet examen probatoire soit confié aux hommes de l'art.

Obs. — La commare del SCIPIONE MERCURIO. *Kindermutter, oder Hebammenbuch, welches aus dem Italianischen in das Teutsche versetzt, an vielen Orten vermehrt, und mit denen alten, auch etzlichen neuen Kupfern verbessert hat* GOTTFRIED WELSCH (Livre de sages-femmes de S. M. traduit de l'italien en allemand, augmenté, et avec addition de gravures nouvelles par G. W.). Lips., 1653, in-4°. * Edit. secunda auct. et correctior. Wittenberg, 1571, in-4°.

§ 60. — *Progrès de l'obstétricie en France.*

Il ressort de l'exposé de nos recherches, qu'au milieu du XVI^e siècle l'obstétricie avait pris, en France, un grand essor, et y brillait d'un éclat qui, de ce pays, allait rayonner sur les autres. Le mérite de ces progrès est dû à PARÉ, FRANCO et à GUILLEMEAU, qui ont rétabli la version podalique, au plus grand avantage de leur époque et à celui de la postérité, qui, engagée dans cette voie salutaire, allait la suivre, l'améliorer, et rendre ainsi le plus signalé service à l'humanité. Le XVII^e siècle montre une série d'hommes s'efforçant à coopérer à cette œuvre de la manière la plus heureuse, et à stimuler le zèle pour l'obstétricie, qui, en France, ne devait plus se refroidir. C'est avec le sentiment de la plus profonde reconnaissance que la science doit rendre hommage aux mérites que les accoucheurs français ont acquis par leurs efforts ; notre mission est d'en exposer la suite non interrompue dans le passé.

§ 61. — *François Mauriceau.*

Un des plus célèbres accoucheurs que le XVII^e siècle ait produits en France est FRANÇOIS MAURICEAU, chirurgien à Paris (1). Il

(1) Naegele dit que c'est avec raison qu'il est appelé l'oracle des accoucheurs de son siècle (*Mechan. d. Geb.*, Mayence, 1838, p. 150. (F.-J. H.)

dit lui-même (L. I, ch. VII). qu'il a posé les fondements de son éducation à l'Hôtel-Dieu, en y pratiquant les accouchements en 1660, « par permission de Mgr le président », et en explorant le grand nombre de femmes qui s'y présentent, pour décider de leur admission, « n'y ayant point de lieu plus propice à se perfectionner en peu de temps ». Plus tard, il pratiqua à Paris avec le plus grand succès, et en 1668, il publia sur les accouchements, les maladies des femmes enceintes et accouchées un ouvrage considérable, qui eut une vogue telle, qu'il dut en publier quatre éditions de son vivant, et qu'après sa mort (17 oct. 1709), on dut l'imprimer encore plusieurs fois. Il le traduisit lui-même en latin, et de nombreuses traductions le répandirent dans tous les pays civilisés. En 1693, MAURICEAU ajouta à son traité un volume renfermant 700 observations, que depuis 1669 il avait puisées dans sa pratique. Dans ses travaux, MAURICEAU partait de ce principe, que l'anatomie et la physiologie des organes génitaux de la femme devaient être la base de l'étude des accouchements ; à cet effet, il commença son ouvrage par un exposé complet et méthodique de l'anatomie et de la physiologie de ces organes, ouvrant ainsi une voie, qui, jusqu'à ce jour, a toujours été suivie par les accoucheurs. Il est malheureusement à regretter que, dans la description des parties génitales, il ait suivi de préférence d'anciens anatomistes, et que ses écrits manquent de recherches contemporaines. Il se déclara opposé aux magnifiques doctrines de DE GRAAF sur l'ovaire et l'ovule féminin, qui étaient contemporaines (DE GRAAF mourut le 19 août 1678), et il continua à parler de la semence de la femme, et il alla jusqu'à contester l'existence d'une grossesse tubaire, qu'il avait cependant eu l'occasion d'observer (L. I, ch. V), et déclara que cette grossesse extra-utérine s'était produite par suite d'une rupture utérine. Par contre, le talent pratique et la riche expérience de MAURICEAU se révèlent partout où il s'agit de déduire un diagnostic, de la forme ou de la configuration des organes génitaux. A ce point de vue, il a très bien décrit les modifications du col et de l'orifice, et montré avec quelle habileté il avait examiné, et su donner à l'explora-

tion la place qui lui appartient. Il rejette la séparation des os du bassin pendant l'accouchement, il n'admet qu'une légère mobilité en arrière du coccyx, et il dit que l'amplitude de la cavité pelvienne est la principale condition de l'accouchement (Liv. II, c. I); il indique l'angustie pelvienne comme obstacle à l'accomplissement de cette fonction (Liv. II, ch. XI). Les indications, à cet égard, qui sont restées dans les généralités, ne font que pressentir la vérité qu'il était réservé à des temps ultérieurs de préciser.

Obs. — La description des cas de grossesse tubaire, dont il est fait mention plus haut, a une grande analogie avec la grossesse tubo-utérine dont on a parlé dans ces derniers temps, et appelée improprement grossesse « in substantia utero ». MAURICEAU dit lui-même « cet enfant a été engendré dans une partie de la matrice qui s'était allongée »; toutefois la figure qui est jointe à l'observation représente bien une grossesse tubaire droite.

§ 62. — *Obstétricie de Mauriceau.*

Le traitement de l'accouchement est décrit très explicitement par MAURICEAU, qui connaissait parfaitement la puissance de la nature, et qui blâmait les onctions des parties génitales, en usage depuis des siècles, au moyen du beurre ou d'autres corps gras qui ont l'inconvénient d'empêcher la bienfaisante sécrétion du mucus vaginal. Comme couchage, il préférait le lit à tout autre « pour éviter l'incommodité et l'embarras de les y transporter après ». Il regarde comme inutiles et même nuisibles les pressions et les frictions de haut en bas sur les parois abdominales, dans le but de faire descendre l'enfant, par contre, il recommande une dilatation douce de l'orifice avec les doigts. Pour la délivrance, il donne les préceptes qui sont encore mis en pratique de nos jours par tous les accoucheurs (Liv. II, ch. IX). Les accouchements anormaux sont rangés par lui en trois catégories : accouchements laborieux, difficiles, et contre nature. Ces derniers ont pour cause une présentation anormale de l'enfant et récla-

ment toujours l'intervention de l'art. Défectueuse est la présentation fœtale quand l'enfant ne vient pas par la tête. L'enfant peut se présenter de quatre manières différentes : par le plan antérieur, postérieur, latéral ou par les pieds. MAURICEAU se déclare positivement contre toute manœuvre qui a pour but d'amener la tête à l'orifice (Liv. II, ch. XIV), et il prescrit la version podalique dans toutes les présentations anormales. Il commence la partie opératoire de son ouvrage par l'accouchement artificiel par les pieds, qu'il trouve indiqué chaque fois que ceux-ci se présentent. Les divers temps de cette opération sont nettement décrits. Dans la présentation podalique incomplète, on cherchera l'autre pied, et on fera l'extraction. Il met particulièrement en relief la précaution à prendre pour que la face soit dirigée vers le sacrum, quand on fait l'extraction par les pieds. Dans le dégagement de la tête, il faut, avant tout, abaisser le menton, ce qui s'obtient en introduisant un doigt dans la bouche. L'extraction de la tête séparée du tronc, qui suit immédiatement l'extraction par les pieds, montre que l'arrachement de la tête n'était pas un accident rare, à une époque, où les secours à donner dans les accouchements difficiles consistaient dans les extractions par les pieds, où, aux difficultés du passage de la tête venant la dernière, l'accoucheur ne pouvait opposer que la force de ses mains, quand il ne voulait pas faire usage des dangereux et meurtriers crochets tranchants. Il résulte, de là, que l'extraction de la tête arrachée du tronc se trouvait être en connexion intime avec la version et avec l'accouchement par les pieds, jusqu'au moment, où le forceps allait restreindre l'indication de la version, et éviter ainsi l'arrachement de la tête dans l'extraction par les pieds. Dans les cas, où la tête a été arrachée, MAURICEAU recommande, pour l'extraire, d'employer la main, des lacs ou le crochet. Ce n'est que dans des cas d'absolue nécessité, qu'il conseille de diminuer le volume de la tête dans la matrice, avant d'en faire l'extraction. Quand, dans la présentation de la tête, c'est le volume trop considérable de celle-ci, ou une étroitesse notable des voies génitales, qui sont les causes des difficultés, MAURICEAU conseille l'emploi

du crochet tranchant, ou la perforation du crâne, car, dans ces cas, l'enfant a succombé par suite de son long enclavement. Ici déjà il se déclare de la manière la plus nette contre l'opération césarienne, et il appelle ceux qui la recommandent des « Imposteurs, dont ROUSSET est l'approbateur », et il ajoute qu'il faut préférer la vie de la mère à celle de l'enfant. Dans les présentations de la face, « on redressera la tête avec les mains », observant toujours, de le faire le plus doucement qu'il sera possible, pour éviter de trop meurtrir la face de l'enfant (fin du ch. XVII* du liv. II). Il connaît bien la déformation momentanée de la face causée par ce mode de présentation qu'il a vu se terminer tout spontanément, comme il en cite un exemple, ce qui ne l'empêche pas de donner le conseil de changer la présentation de la face en présentation du crâne. Les présentations du siège peuvent être abandonnées à la nature, si l'enfant est petit, les voies génitales assez amples; en cas contraire, il conseille de dégager les pieds, en prenant la précaution de le faire avant que le siège soit trop profondément engagé, et dans ce cas on introduira un doigt de chaque côté dans le pli de l'aîne pour faire l'extraction (L. II, ch. XXIII). Dans toutes les présentations transversales du tronc, la version sur les pieds est indiquée, elle devra être pratiquée aussitôt qu'une extrémité se présentant avec la tête, n'aura pu être repoussée et sera de nature à causer un obstacle à l'accouchement. En général, la version sur les pieds suivie de l'extraction joue un rôle considérable chez MAURICEAU. Il la recommande dans les hémorrhagies, les convulsions, le placenta prævia, dont il connaissait bien les signes et les dangers pour la mère et l'enfant, sans mentionner le lieu d'implantation anormale du placenta. Le second enfant jumeau devra être extrait par les pieds; dans les procidences du cordon, quand celui-ci ne peut être réduit ou maintenu ainsi, on fera la version suivie de l'extraction. Quand, pendant la grossesse, il survient des hémorrhagies menaçantes pour la vie de la mère, on provoquera et on pratiquera l'accouchement « qu'elle soit à terme ou non, qu'elle ait des douleurs de l'accouchement ou qu'elle

n'en ait aucune », ainsi, dans beaucoup de cas, on fera la version suivie de l'extraction. Dans un chapitre spécial, il condamne encore une fois l'opération césarienne; il ne l'admet que chez la femme morte en état de grossesse, comme moyen de salut de l'enfant, et on fera l'incision à la ligne blanche, bien qu'il ait peu d'espoir pour la vie de l'enfant. L'extraction de la tête moyennant les crochets, la perforation et l'embryotomie sont les opérations instrumentales dont il fait la description, et dont il conseille l'application aux enfants morts, il paraît y recourir même chez l'enfant vivant plus volontiers qu'à l'opération césarienne. Les instruments nécessaires sont représentés en tête du dernier chap. du Liv. II, ainsi que la manière de les employer; quelques-uns de ces instruments, tels que les couteaux courbes, sont restés en usage. Un instrument spécial pour attirer la tête de l'enfant mort (Tire-tête), de l'invention de MAURICEAU, est représenté sur la planche suivante (Ed. 1712), avec tous les détails de construction, et le mode d'application. Le troisième livre est consacré aux maladies des femmes en couche et à celles des enfants nouveau-nés.

§ 63. — *Obstétricie de Mauriceau.* — (Suite.)

Pour appuyer les préceptes donnés dans son livre, MAURICEAU ajouta à la quatrième édition, qu'il publia en 1694, un volume contenant 700 observations recueillies dans sa pratique de 25 années (de 1669 à 1693), choisies dans 3000, qui témoignent de sa riche expérience en obstétricie. C'est avec une loyale franchise que MAURICEAU raconte les cas malheureux, qu'il regarde comme non moins instructifs que les cas heureux, ceux-ci sont : « les exemples qu'on doit imiter », et ceux-là « ceux qui doivent être évités ». Les observations de MAURICEAU sont surtout instructives au point de vue de la version podalique, qu'il pratiquait avec une grande habileté; elles montrent l'extension qu'avait prise cette opération dans sa pratique. Il ressort égale-

ment de ces observations que, dans l'emploi des instruments tranchants, il n'avait pas eu égard assez scrupuleusement à la vie et à la mort de l'enfant. Le rejet absolu de l'opération césarienne devait naturellement conduire à cette pratique. Intéressante est l'histoire d'une femme enceinte affectée de vomissements très intenses, qui, au dire d'un médecin renommé, aurait dû être accouchée par l'opération césarienne, et chez laquelle deux saignées, l'emploi de lavements et l'opium eurent pour résultat un accouchement facile et heureux. Riche est la collection des observations d'accouchements prématurés, de maladies de femmes enceintes, et de celles atteintes d'affections utérines.

On rencontre un certain nombre de cas de placenta prævia, démontrant qu'il ne connaissait pas la cause réelle de cette affection, car il admet, avec tous ses contemporains, que le placenta se détachait de ses connexions primitives, et se présente avant l'enfant (de là partout l'indication de : « perte de sang qui avait été causée par le détachement de l'arrière-faix qui se présentait le premier »).

MAURICEAU l'attribuait tantôt à une violence extérieure, tantôt à un enroulement du cordon, qui, diminuant sa longueur, avait exercé des tractions. L'augmentation progressive de l'hémorragie de mois en mois, les accouchements prématurés et les modifications survenues dans le col, même la résistance qu'apportait le placenta à son extraction, ne sont pas parvenus à ouvrir les yeux de MAURICEAU sur la cause réelle de cet accident. Dans tous les cas (12), il pratique la version suivie de l'extraction. Quatre enfants seulement furent sauvés, les autres étaient morts déjà avant l'accouchement, ou moururent peu après. Aucune des mères ne succomba. Un seul cas est cité (170) de mort d'une parturiente sans être accouchée; mais elle s'était obstinée à repousser tout secours. Il ajouta à ces observations un autre volume qui comprend les cas depuis 1693, jusqu'à 1704, où l'on trouve également beaucoup de choses fort intéressantes. L'aversion de MAURICEAU pour l'opération césarienne est encore exprimée dans la 73^e observation : il vit à l'Hôtel-

Dieu une femme rachitique qui était devenue enceinte ; elle mourut sans avoir été accouchée, les chirurgiens n'avaient pas voulu intervenir, dans la crainte qu'elle succombât entre leurs mains. MAURICEAU reconnut que l'embryotomie ou l'opération césarienne étaient le seul moyen à employer, mais il fait observer que cette dernière opération aurait infailliblement entraîné la mort de la femme. Enfin MAURICEAU résuma son enseignement en un petit volume d'aphorismes qui donnent une grande facilité pour apprécier ses doctrines. Nullement justifié est le jugement injuste que LEROY porte sur MAURICEAU dans son *Histoire critique*, etc., p. 58. Les mérites de cet éminent accoucheur ont été assez éclatants à cette époque, pour n'avoir rien à craindre de ce jugement inique. La doctrine de MAURICEAU sur la version podalique ne pouvait avoir qu'une heureuse influence sur l'obstétricie, bien qu'il fut dans l'erreur quant au jugement qu'il portait sur l'opération césarienne pratiquée sur la femme vivante. Il faut dire, pour sa justification, qu'en France surtout, elle avait été pratiquée avec tant de légèreté, si souvent en dehors des indications vraies, qu'il était bien excusable de trouver quelqu'un qui s'opposât à ces façons d'agir.

Les indications bibliographiques de HALLER, de PORTAL, d'OSIANDER, de SIEBOLD et de NÆGELE ne concordant pas entre elles, nous avons fait quelques recherches pour connaître exactement le nombre et les dates des éditions des œuvres de MAURICEAU, ainsi que la cause de ces indications divergentes. Nous avons été heureux de trouver dans le T. II de l'édition de 1712 la réimpression des privilèges du Roy, qui, jusqu'à la 4^e Edition inclusivement, dissipent tous les doutes et donnent la clef des erreurs qui ont pu avoir été commises.

En 1668, MAURICEAU obtient la permission et le privilège d'imprimer son ouvrage intitulé : *Des maladies des femmes grosses et accouchées avec la bonne et véritable méthode de les bien aider en leurs accouchements naturels, et le moyen de remédier à tous ceux qui sont contre nature, et aux indispositions des enfants nouveau-nés ; ensemble une très exacte description, de toutes les parties de la femme qui sont destinées à la génération, le tout accompagné de plusieurs belles figures en taille-douce, nouvellement et fort correctement gravées. Œuvre très utile aux Chirurgiens et nécessaire à toutes les sages-femmes, pour*

apprendre à bien pratiquer l'art des accouchements, composé par FRANCOIS MAURICEAU chirurgien Juré à Paris, et maître ès arts. Paris, 1668, vol. in-4°.

Le 3 mai 1674 MAURICEAU obtient le privilège pour une *seconde édition* « avec son augmentation ».

Cette édition porte à peu de chose près le même titre, seulement MAURICEAU est désigné comme « maître ès arts, et ancien Prevost et Garde de la Compagnie des maîtres chirurgiens jurez de la ville de Paris. Elle paraît à Paris en 1675, un vol. in-4° ».

Par lettre du 4 Juillet 1681, on accorde le privilège pour dix ans d'une *troisième Edition* et d'une traduction *latine* du même livre par l'auteur. Cette troisième édition est publiée avec mêmes format et titre, à Paris en 1681. On trouve une *réimpression* de cette troisième édition avec la date de 1673, qui ne porte d'autre indication que « nouvelle édition », SIEBOLD l'avait en mains, et il la désigne comme *quatrième Edition*; NAEGELE en niait l'existence.

Par lettre patente du 14 Juillet 1693, nouveau privilège est accordé par le Roy pour une *quatrième et dernière* édition du livre, pour une seconde édition de la traduction latine, et un nouveau livre, qui est la suite du premier, intitulé : *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes. et sur leurs maladies et celles des enfants nouveau nez*. Ces livres paraissent en deux volumes in-4°. Paris, 1694; c'est donc par erreur que SIEBOLD désigne cette édition comme la cinquième (II, p. 149).

La *cinquième édition* parut à Paris chez Hilaire Foucault en * 1712, 2 v. in-4°, elle porte l'indication de *cinquième édition*. C'est la première après la mort de l'auteur, qui, retiré dans un faubourg de la capitale, avait succombé le 17 octobre 1709. A la fin du premier volume se trouvent les *Aphorismes* dont nous parlerons plus loin.

Cette édition est réimprimée en 1718.

Il est publié une 6^e *édition* en 1721, dont il y a une réimpression en 1728.

Enfin, en 1740, paraît une *septième édition*, annoncée comme *telle* dans le catalogue de librairie ajouté à la 3^e éd. du *Tr. des Acc.* de LEVRET, et à la traduction de SMELLIE, publiés par l'éditeur Didot, 1760, 1765; on trouve les *Aphorismes* dans le premier volume, et les *Dernières observations* ajoutées dans le second.

Le titre de la *traduction latine* est: « FR. MAURICEAU, de *Mulierum praegnantium, parturientium et puerperarum tractus*. Paris, 1674, in-4° 2^e éd., Paris, 1681. Les fig. sont, enluminées d'après SIEBOLD (II, 150).

Les *Aphorismes*. Paris, 1694, in-12, puis ajoutés aux éd. 1712 et suiv.

Les *Dernières observations* ont été publiées à Paris en 1708 (PORTAL dit 1703), in-4°, réimprimées en * 1715, et en * 1728, et jointes à l'édition de 1740 (sinon peut-être déjà à l'éd. 1721). Trad. holl. avec texte fr. * Amst., 1700, in-12. Trad. allem. * 1733, par TIMM (voir § 70, *Obs.*)

L'indication des éditions des traductions de MAURICEAU est donnée d'après SIEBOLD, sauf celle de quelques additions dont la source sera indiquée.

Trad. en anglais, par H. CHAMBERLEN * *The Diseases of Women with Child and in Child bed, etc.* Lond., 1672, in-8°. *Ibid.*, 1681 (sui. OSIANDER), *Ibid.*, 1683. (*Ibid.*, 1716, et *Ibid.*, 1727).

Trad. en allemand, *Tractat Von Krankheiten schwangerer und gebärender Weibs-personen allerberste Hülffleistung, etc.* Bascl., 1680, in-4°. *Der Schwangeren und Kreisenden Weibs-personen, etc.* Nürnberg, 1681, in-8°. *Ibid.*, 1687. *Ibid.*, 1707. Strasb., 1732. in-4°.

Trad. en italien. Genov., 1727, in-4°.

Trad. en hollandais. Amst., 1759, in-4° (voir plus loin, II, § 192).

Sur les détails biographiques, trop peu abondants, voy. PORTAL. *Hist. de l'anat.*, t. III, p. 354. *Dict. hist. de la méd.*, par DEZEIMERIS, t. III, 545. (F.-J. H.)

§ 64. — Mauriceau et Chamberlen.

Parmi les observations publiées par MAURICEAU, il en est une très remarquable, mais dont l'importance n'a pu être appréciée que plus tard, puisqu'elle donne la première indication sur un moyen d'accouchement anglais, qui pendant si longtemps a été enveloppé de ténèbres. MAURICEAU fut appelé, le 19 août 1670, (obs. XXVI) chez une primipare de 39 ans, qui était dans les maux depuis plusieurs jours, et qui ne pouvait accoucher parce que le bassin était notablement rétréci, quoique l'enfant se présentât par la tête. MAURICEAU ne voulut pas pratiquer l'opération césarienne, puisque, par principe, il était opposé à cette opération, et qu'il se déclara impuissant à la secourir autrement. Un accoucheur anglais, CHAMBERLEN, qui se trouvait en ce moment à Paris, promit de mettre au monde cet enfant en moins d'un demi-quart d'heure ; il commença en effet son opération, mais

après trois quarts d'heure d'efforts inutiles, il déclara à son tour ne vouloir pas continuer, et il admit l'impossibilité de l'accouchement. La femme succomba au bout de 24 heures sans être accouchée. A l'autopsie, on trouva la matrice déchirée en plusieurs places, et perforée manifestement par les instruments dont CHAMBERLEN avait fait usage. MAURICEAU ajoute que ce médecin était venu d'Angleterre à Paris, il y a six mois, se vantant de posséder un secret, moyennant lequel il pouvait achever en très peu de temps un accouchement difficile et désespéré ; il avait même offert au médecin du Roi, de le lui révéler pour une somme de dix mille écus. Le cas cité fut si malheureux, et si peu encourageant, que CHAMBERLEN perdit tout crédit, et dut retourner en Angleterre sans avoir conclu son marché.

Avant de partir, CHAMBERLEN rendit visite à MAURICEAU, vanta la prudence dont il avait fait preuve dans cette circonstance, et lui exprima l'intention de traduire en anglais son ouvrage qui venait de paraître ; cette traduction parut en effet en 1672 à London (voy. t. II § 63, *Obs.*). MAURICEAU ajoute encore, qu'à la suite de cette traduction CHAMBERLEN acquit une renommée si considérable à Londres, comme accoucheur, que sa pratique lui rapportait plus de 30,000 livres. Ce cas malheureux donna occasion à MAURICEAU d'inventer son *tire-tête*, moyennant lequel, pensait-il, il aurait pu sauver la vie à cette femme, ce qui, d'après son récit, paraît fort douteux. Telle est la première notion qu'on eut à Paris de l'invention de CHAMBERLEN devenue si célèbre plus tard, et du sort qu'elle y obtint, qui n'était pas de nature à encourager les accoucheurs de Paris à faire plus ample connaissance avec ce nouveau mode d'accouchement. Il ressort manifestement de ce récit qu'un sentiment de jalousie animait MAURICEAU contre cet accoucheur anglais, dont le procédé manquait de délicatesse, et que son désir était de l'éconduire comme un simple charlatan ; d'un autre côté, CHAMBERLEN cherchait l'occasion de se réconcilier avec MAURICEAU, qu'il regardait comme son émule à Paris, en lui offrant de traduire son ouvrage en anglais.

Obs. — Il faut lire en entier l'obs. 26 « d'une femme qui

mourut avec son enfant dans le ventre, qui n'en put jamais être tiré par un médecin anglais qui avait entrepris de l'accoucher. » Voy. l'époque suivante.

§ 65. — *Cosme Viardel.*

Un contemporain de MAURICEAU, dont les travaux sont bien inférieurs aux siens, COSME VIARDEL, « chirurgien ordinaire de la Reyne », publia, en 1671, un volume d'observations qui ont la prétention de prouver que « pour terminer les accouchements difficiles la main seule peut suffire, sans qu'on fasse emploi de crochets aigus ou d'autres instruments ». MAURICEAU avait déjà porté un jugement défavorable sur VIARDEL dans le liv. II ch. XIII (dans les éditions postérieures, ch. XII) de son traité des maladies des femmes grosses, et s'était élevé contre l'approbation donnée à ce livre par trois Doyens et deux autres docteurs de la Faculté de Paris. Dans le fait, les règles pratiques que donne VIARDEL ne sont que des répétitions de ce que contiennent les livres d'HIPPOCRATE, d'ARISTOTE, de GALIEN et d'AVICENNE (si bien que PORTAL l'appelle « le ParasYTE de l'antiquité » III, 420), et qui à cette époque étaient absolument sans valeur ; à cela l'auteur ajoute des idées superstitieuses et niaises : par exemple, que les monstruositées sont causées par une punition de Dieu, que les jumeaux de sexe différent sont séparés dans la matrice par une membrane « par une providence admirable de la nature, qui semble vouloir inspirer aux hommes, dès le premier moment de leur conformation, des loix et des règles pour la chasteté » (ch.V.), etc. ; que le départ du méconium indique dans tous les cas (même dans les présentations du siège !) la mort de l'enfant, doctrine contre laquelle MAURICEAU s'élève justement avec énergie. VIARDEL se montre partout grand partisan des médicaments propres à activer les contractions, particulièrement des excitants et des toniques ; dans la rétention du placenta, il faut s'empressez d'en faire usage ; MAURICEAU s'élève contre cette doctrine, et pro-

met un meilleur résultat des médicaments tempérants. Que peut-on penser de la matière médicale de VIARDEL, dans laquelle on trouve du placenta calciné comme moyen de hâter l'expulsion du délivre. VIARDEL regarde les présentations de la face comme très défavorables, il recommande de les convertir en présentations crâniennes, en se servant de la main, et il conseille d'employer une petite compresse pour protéger la face (voir ch. XII, fig. 12). Si les présentations du siège ne peuvent pas être converties en présentations des pieds, on attirera le siège au moyen des doigts appliqués sur les aines (voy. fig. 11). VIARDEL expose largement l'importance d'une exploration exacte au début du travail, et il donne le sage conseil d'attendre avec patience aussi longtemps que ne se déclare aucun danger, comme des hémorrhagies et des convulsions. Par contre, il faut agir promptement dans les accouchements « contre nature », les secours devront être administrés avec promptitude, avant que la mère soit épuisée par un long travail. Comme moyen principal, l'auteur, ainsi que l'indique le titre de son livre, recommande partout la version suivie de l'extraction par les pieds ; la plupart des observations qui sont citées sont des exemples de cette manière de faire.

Les diverses manipulations, pour l'extraction par les pieds, sont très bien décrites, et témoignent de l'habileté de l'auteur, qui en général, s'en est tenu aux doctrines de GUILLEMEAU. On cite un cas d'opération césarienne pratiquée après la mort de la mère, l'enfant, encore assez loin du terme, fut amené vivant, mais il ne tarda pas à mourir. Remarquable est l'observation d'un tronc arraché de la tête, qui fut expulsée 24 heures après par les seules contractions de la matrice. Les figures qui accompagnent le texte (quoique gravées avec soin, au nombre de 14, et 2 pl.) n'ont pas grande valeur, car elles ne sont pas dessinées d'après nature, ainsi que le démontrent les diverses présentations fœtales qu'elles représentent. Suivant l'usage de l'époque, l'auteur traite des principales maladies des femmes et des nouveau-nés (1).

(1) On ne doit pas oublier de mentionner ici la périnéorrhaphie recommandée et pratiquée par lui. L. III, ch. 15, p. 343). (F.-J. H.)

*Obs. — * Observations sur la Pratique des accouchements naturels, contre nature, et monstrueux. Avec une méthode très facile pour secourir les femmes en toute sorte d'accouchement, sans se servir de crochets, ny d'aucun instrument que de la seule main, etc. Ouvrage non seulement curieux, mais aussi très nécessaire et très utile aux chirurgiens et sages-femmes. Composé par COSME VIARDEL, chirurg. ord. de la Reine, demeurant rue de la Vanerie proche la Grève. Paris, 1671 (l'indication de la demeure de l'auteur jette un jour louche sur ses intentions). Dans une * Nouvelle édition avec Remarques qui servent d'éclaircissement et de supplément à l'ouvrage. Paris, 1748. in-8°, l'éditeur anonyme, a, dans ses éclaircissements et additions, utilisé les progrès accomplis par DE LA MOTTE et LEVRET, il y a ajouté quelques figures nouvelles représentant des chutes et inversions utérines.*

Trad. allem. Francfort, 1677, in-8°.

VIARDEL était mort en 1694, car PEU] dit dans son livre, qui parut la même année : « Un auteur (VIARDEL) qui n'est plus », etc. (Voy, § 67 de son écrit, p. 174).

§ 66. — Paul Portal.

D'une valeur bien supérieure sont les observations que PORTAL, né à Montpellier, publia en 1685, avec des remarques excellentes pour la pratique des accouchements. Formé à Paris, sous la direction de son maître RENÉ MOREAU, auquel il dédie son ouvrage, et auquel il témoigne la plus vive reconnaissance, il s'était exercé à l'Hôtel-Dieu, où il avait trouvé de nombreuses occasions de pratiquer les accouchements ; il ne dit que ce que la pratique personnelle lui avait appris, et ne s'attache à aucun système exclusif comme VIARDEL, dont il blâme hautement les principes. Si concis que soient les six chapitres qu'il a mis en tête de ses observations, ils ont un grand mérite, qui consiste essentiellement dans la déclaration placée au commencement du premier chapitre, p. 2, et à laquelle l'auteur veut rester fidèle : « Je ne m'arrêterai point, dit-il, à ce que les auteurs ont dit, mais je proposerai seulement ce que j'ai vu, et ce que j'ai appris

par expérience ». Les progrès de l'obstétricie n'ont-ils pas été entravés pendant des siècles, par l'attachement aveugle aux doctrines des anciens, par la pensée de transmettre fidèlement leurs principes, pendant des siècles, à la postérité, sans se préoccuper d'en vérifier soi-même l'exactitude ! Une observation fidèle de la nature, et exempte de préjugés, pouvait seule transformer l'obstétricie, et en assurer les progrès ; dans cette direction, PORTAL a rendu d'immenses services, et s'est élevé au-dessus de son époque. Plein de confiance dans la puissance de la nature, qui se révèle si admirable dans l'accouchement, PORTAL posa comme principe de ne rien hâter par une intervention prématurée, et de ne pas troubler l'œuvre de la nature dans sa marche régulière. C'est avec la plus grande confiance, qu'il déclara, que dans les présentations de la face, l'accouchement pouvait être abandonné à la nature, puis qu'il se terminait aussi bien que dans les autres présentations de la tête ; le troisième chapitre, consacré aux présentations de la face, commence par ces mots : « Il y a une sorte d'accouchement qui ne s'éloigne pas beaucoup du naturel, quoiqu'il soit un des plus délicats et des plus contre nature : c'est lorsque l'enfant se présente la face première », et plus loin il ajoute : « Il faut que celui ou celle qui opère, ait toujours la prudence de ne rien irriter avec les doigts : autrement il causerait mille fois plus de mal à la femme et à l'enfant, que l'accouchement ne pourrait leur en faire, n'y ayant pas plus de mystère en celui-là qu'au naturel. » MAURICEAU aurait pu arriver à une notion plus nette sur les accouchements par la face, puisqu'il en avait observé plusieurs qui s'étaient terminés spontanément ; mais ces enseignements de la nature n'avaient en rien modifié ses doctrines. PORTAL, le premier, a vu la vérité, et l'a appuyée d'observations intéressantes (obs. 27 et 66 ; dans l'observation 28, il fit la version podalique pour une présentation faciale, parce que les contractions n'avaient pas été assez énergiques ; l'enfant succomba). Les seuls moyens qu'il recommandait, dans ces circonstances, étaient de mettre bien à profit les contractions véritables, en y coopérant par des efforts, d'employer des onctions sur l'orifice avec du

beurre, et d'apporter les plus grandes précautions dans l'exploration, pour ne léser aucune partie du visage. Les présentations des pieds et du siège étaient considérées par PORTAL comme devant se terminer par les seuls efforts de la nature (ch. IV, et obs. 19). A propos de la présentation du siège il dit : « Il est presque aussi facile que le naturel, ce qui fait dire aux sages-femmes en commun proverbe : que là où le cul passe, la teste y peut bien passer ».

PORTAL indique l'écoulement du méconium comme un signe important de ce mode de présentation, et il blâme VIARDEL, avec raison, d'avoir indiqué cet écoulement comme un signe de la mort de l'enfant. Intéressant est le jugement qu'il porte sur VIARDEL à cette occasion (p. 180) : « Mais je croy qu'il a parlé, ainsi que la plupart des auteurs font, sans jamais l'avoir vu ni pratiqué, s'imaginant que cela doit être, car j'ai vu plusieurs fois le contraire. Les livres seraient bien plus utiles qu'ils ne sont, si l'on ne donnait au public que ce que l'on a vu et pratiqué, en rapportant les choses avec sincérité et de bonne foy ». Quand la version était indiquée, il la pratiquait aussi avec un seul pied, et faisait l'extraction de l'enfant moyennant ce seul pied, si des difficultés spéciales ne s'opposaient pas à l'extraction. Dans l'extraction de la tête venant la dernière, il conseillait de faire des tractions sur le menton, avec précaution, et en introduisant un doigt dans la bouche. Le danger, pour l'enfant, de la procidence du cordon, est très bien exposé (ch. VI) et il recommande de terminer promptement l'accouchement. Une des principales supériorités de PORTAL consistait dans l'habileté avec laquelle il pratiquait l'exploration, dont il expose les avantages dès le premier chapitre, et pour laquelle il donne les meilleures règles.

Cette habileté, jointe à un rare talent d'observation, l'ont mis en état de se rendre un compte exact des cas qui se présentaient dans sa pratique, et de les apprécier avec une indépendance complète de toute idée préconçue, qualités précieuses, qu'on trouve exprimées dans ses observations. Les cas les plus remarquables

sont racontés dans un langage simple, révélant beaucoup de choses, qui plus tard sont produites comme des nouveautés, telle cette connexion extraordinaire du placenta avec une moitié de la tête, (voy. obs. 40 av. fig.) que, dans ces derniers temps, RUDOLPHI a pris comme sujet de dissertation inaugurale, sans qu'il ait été fait mention de PORTAL. Telle encore cette dépression du pariétal gauche d'un enfant, causée par une violence pendant la grossesse (obs. 58); enfin un accouchement trigémellaire, où un des enfants arriva dans un état complet de maturité, les deux autres arrêtés dans leur développement, etc. Les enseignements si précieux de PORTAL n'ont pas été profitables aux contemporains. Ce qu'il avait exposé dans un langage simple et sans prétention resta sans écho, car MAURICEAU avait accaparé l'attention et la faveur de tous, il était l'étoile qui dirigeait leurs pas, le modèle que l'on s'efforçait d'imiter; pendant que ses œuvres étaient sans cesse rééditées, traduites dans toutes les langues, que VIARDEL lui-même eut les honneurs d'une réimpression même posthume, PORTAL restait inaperçu, ses mérites méconnus; ce n'est qu'en Suède et en Hollande que cet excellent livre trouva des traducteurs.

Obs. I. — * *La Pratique des accouchements soutenue d'un grand nombre d'Observations, composée par PAUL PORTAL, Maître chirurgien juré.* Paris, 1685, in-8°.

La traduction hollandaise parut, d'après HALLER (*Bibl. chir.*, I, 475), en 1690. Sur la trad. en suédois, par JOHN VAN HOORN, voy. plus bas § 91.

Dans son histoire de l'anatomie et de la chirurgie, PORTAL mentionne encore (t. 3, p. 422) : *Discours anatomique sur le sujet d'un enfant d'une figure extraordinaire.* Paris, 1671, in-12. D'après le même auteur, PORTAL est mort le 1^{er} juillet 1703.

Obs. II. — La dissertation de C. E. RUDOLPHI, dont il a été question plus haut, a pour titre : * *Monstrorum trium præter naturam cura secundinis coalitorum disquisitio. Acced. tab. aen II.* Berol., 1829, in-4°.

§ 67. — *Philippe Peu.*

Un autre contemporain de MAURICEAU fut PHILIPPE PEU, qui, après avoir pratiqué les accouchements pendant de longues années, publia en 1694 un livre intitulé : *la Pratique des accouchements*. Déjà en 1648, il avait commencé à pratiquer à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de JACQUES HARAN (voy. p. 38 de son livre); et jusqu'au moment de la publication de son livre, il avait eu occasion d'observer 4 à 5.000 accouchements, tant dans sa pratique, qui était très étendue, qu'à l'Hôtel-Dieu, cette mine inépuisable d'observations. Il ne mourut que le 10 février 1707, dans un âge fort avancé (deux ans avant MAURICEAU). Le jugement défavorable que MAURICEAU porte sur son ouvrage, dans l'avertissement qui précède ses observations (Paris, 1695, in-4°) n'est pas juste, une basse jalousie a conduit la plume de MAURICEAU et lui a inspiré de sottes plaisanteries sur son nom (1). On ne peut nier, que dans les doctrines exposées par PEU, il n'y ait bien des choses à critiquer, que son livre manque d'ordre méthodique, que certaines explications théoriques ne sont plus à la hauteur des progrès de l'époque; mais il contient incontestablement beaucoup de choses utiles à la pratique, qui révèlent le praticien attentif à ne laisser passer, sans profit pour la science, aucune des nombreuses occasions qu'il avait eues d'observer. L'ouvrage est divisé en deux livres. Le premier est consacré à la grossesse, et à l'accouchement naturel; le second à « l'enfantement laborieux en général, et à la méthode qu'on doit y garder ». Parmi les chapitres du premier livre, il faut mentionner spécialement le sixième : « De la distinction des parties de l'enfant », dans lequel on trouve un exposé excellent des signes diagnostics caractéristiques de chaque région fœtale qui

(1) SIEBOLD ne juge pas assez sévèrement la polémique personnelle et injurieuse de MAURICEAU, qui se répète dans les éditions de son livre publiées encore après la mort de PEU. (F.-J. H.)

peut se présenter à l'orifice. Le dixième chapitre a pour titre : « Des femmes qui sont contrefaites » ; il contient des recherches sur les femmes boiteuses et bossues, qui ont à craindre l'avortement.

Pour l'éviter, PEU conseille un très grand repos : « garder le lit soigneusement, user sobrement de toutes choses, ne point faire d'exercice violent, et pour celles à qui cela ne suffit, *le célibat* », ce qui certes est le meilleur conseil qui pouvait être donné. On ne trouve mentionnée que très superficiellement la déformation du pelvis et son influence sur l'accouchement ; l'expression d'« étroitesse » habituellement employée, et qui est citée plus bas (p. 258), se rapporte plus particulièrement à la matrice. Extraordinaire, pour cette époque, est l'indication d'une série de moyens superstitieux, comme d'allumer des cierges bénits, qui seront consumés quand l'accouchement se terminera, de poser dans l'eau une rose de Jéricho, dont l'épanouissement doit avoir pour effet d'ouvrir les voies génitales, de pendre au cou des amulettes, des ætites, des reliques, etc., PEU s'élève contre ces pratiques, et montre l'effet fâcheux que leur insuccès peut avoir sur la parturiente (1). Très bon est le conseil que donne PEU de n'explorer que rarement pendant l'accouchement, parce qu'une présentation normale pourrait être convertie en présentation mauvaise. Comme méthodes opératoires, pour terminer les accouchements difficiles, PEU ne recommande que la version sur la tête ou la version sur les pieds, dans la première on fera usage du « crochet mousse », que PEU vante beaucoup, et dont il préconise l'usage, de préférence au tire-tête de MAURICEAU, qu'il rejette comme mortel pour l'enfant, jugement qui a allumé la colère de MAURICEAU, et servi de prétexte à sa polémique acerbe. PEU motive sa préférence, par l'avantage que possède ce crochet, de pouvoir amener un enfant vivant, et de permettre de lui

(1) Le § 2 du chap. XII, du premier livre, p. 136, qui a pour titre : « Distinction à faire des pieuses maximes d'avec les superstitieuses », fait une distinction entre la vraie piété et la superstition, recommande la première, et rejette la seconde et la condamne. (F.-J. H.)

administrer le baptême ; ce souci occupe une grande place dans l'âme pieuse de PEU, qui, dans le chapitre consacré à l'opération césarienne, dit ces paroles : « l'ondoier est la fin principale de l'opération césarienne » (319). Une longue recherche a conduit l'auteur à penser qu'elle ne doit pas être pratiquée sur la femme vivante ; chez la femme enceinte qui aura succombé, on pratiquera l'incision sur la ligne blanche, depuis l'appendice xiphôide, en passant à côté du nombril. Les présentations de la face sont appelées « fâcheuses » par PEU, il conseille de les réduire en présentations crâniennes, sans faire usage de la petite compresse recommandée par VIARDEL (voy. plus haut § 65). Si la réduction, qui doit être faite avant la rupture de la poche, ou peu après, ne réussit pas, on pourra faire emploi du crochet, qui, toutefois sera rarement nécessaire. Quelle supériorité dans la manière de traiter de PORTAL, qui a été si peu suivie par les contemporains ! Les présentations du siège pourront être abandonnées à la nature, si les voies génitales sont assez larges, dans le cas contraire, on devra faire descendre les pieds, mais si le siège est fortement engagé, on appliquera des lacs aux aines moyennant un crochet mousse fenêtré, dont on trouve la figure page 454.

Contrairement à ce qu'enseigne l'expérience journalière, PEU regarde les présentations pelviennes comme particulièrement dangereuses pour le périnée. Dans la présentation podalique, on pratiquera l'extraction de l'enfant ; si l'enfant ne se présente qu'avec un seul pied, on devra chercher l'autre, car : « c'est la plus méchante méthode du monde, que de vouloir tirer l'enfant par un seul pied ». PEU avait une expérience si grande, « qu'on ne pouvait l'accuser d'agir par ignorance ». Il est à peine besoin de dire, que dans toutes les présentations transversales, la version podalique devait être pratiquée, puisqu'elle était recommandée dans les cas où les autres moyens n'avaient pas réussi. Les procidences et enroulements du cordon sont bien traités par l'auteur (ch. XIII du 2^e liv). En cas de procidence, on essaiera de réduire le cordon, si on ne réussit pas, on fera la version, c'est

la seule manière de sauver la vie menacée de l'enfant. Ridicules et fantastiques sont les 12 figures qui doivent représenter les variétés d'enroulement du cordon; c'est avec raison qu'OSIANDER dit : « Tous les fœtus, avec leurs cordons enroulés de diverses manières, sont, dans les figures de PEU, représentés dans des matrices tellement spacieuses, et dans des attitudes telles, qu'on pourrait les prendre pour des danseurs de corde nus ». Par contre, l'auteur a très bien traité, dans le chap. XV, les anomalies de la délivrance, et a, par ce fait, rendu de signalés services. Sa longue expérience lui avait enseigné tous les obstacles à la délivrance, et il les a exposés avec ordre, ainsi que les anomalies qui peuvent les accompagner. Il commence par décrire la 5^e période de l'accouchement à l'état normal, et il rend attentif à la précaution qu'il faut prendre de ne pas laisser dans la matrice des fragments de membranes. Les anomalies de la délivrance sont causées : 1^o par une adhérence trop solide du placenta avec la matrice, l'accoucheur introduira la main pour la détruire, cette opération est très bien décrite ; 2^o le placenta peut être retenu par une contraction partielle de la matrice, par suite de laquelle il peut se former « une espèce de bourse et de cellule » comme « une seconde matrice », dans ce cas encore, la main sera introduite sans retard, pour extraire le délivre. Il est manifeste que PEU a voulu parler de ces cas que LEVRET a fait connaître plus tard, sous le nom de contraction utérine en forme de sablier, et à laquelle il a donné une grande importance ; 3^o si à la suite de l'expulsion d'enfants morts et putréfiés, il reste des membranes qui ne peuvent être extraites par la main, « ce sera un vrai bonheur, s'il survient des vidanges pour les détacher et les entraîner avec elles ». PEU décrit très exactement le placenta prævia, son diagnostic, ses accidents et ses suites, sans éclairer mieux que ses devanciers l'essence de cette anomalie ; pour sauver l'enfant, l'accouchement doit se faire aussi rapidement que possible, « sans avoir égard si le fruit vient bien ou mal ». Toutefois, il se déclare contre l'ouverture, forcée de l'orifice utérin, qu'il regarde comme dangereuse, en raison de l'hémorrhagie interne

et grave qui peut en résulter, et il met comme condition à l'accouchement « qu'il y ait une ouverture suffisante ». Dans un cas, qu'il rapporte, p. 517, PEU perfora le placenta prævia avec la main, et amena l'enfant par cette ouverture, procédé qui a de nouveau été proposé dans ces derniers temps.

Enfin l'auteur dit, qu'après l'expulsion du fœtus, l'orifice de la matrice peut se refermer et s'opposer à la sortie du placenta (enkystement). Ce cas devra être traité par des moyens internes et la saignée. En étudiant avec soin cet article du livre de PEU, dont nous n'avons donné ici qu'une analyse sommaire, le lecteur aura la conviction que partout PEU a suivi la bonne voie, et qu'il doit être regardé comme le fondateur de la véritable doctrine des anomalies de la délivrance. D'autres ont travaillé plus tard le même sujet, mais à lui le mérite d'avoir donné les premières indications. Si, dans tout le livre, on regrette l'absence d'un ordre logique, destiné à lui donner, dans l'exposition, un caractère scientifique, il faut l'attribuer à la multiplicité des occupations de l'auteur, qui avait à faire face à de nombreuses exigences professionnelles, qui lui laissaient à peine le temps de réfléchir, pour pouvoir coordonner théoriquement ce qu'il avait observé, toutefois c'était là la base de ses enseignements. D'autre part, il suivait l'esprit de l'époque, qui devait se préoccuper avant tout de rassembler les matériaux d'un édifice qui ne pouvait être construit que plus tard.

*Obs. — * La Pratique des accouchements par M. PEU Maître chirurgien et ancien Prevost et Garde des Maîtres chirurgiens jurez de Paris. Paris, 1694, in-8°, avec la devise « sat cito, si sat bene » (livre dédié à FAGON). C'est par une erreur typographique qu'OSIANDER indique 1695.*

PORTAL, HALLER, et, après eux, OSIANDER mentionnent encore : « Réponses aux observations particulières de M. MAURICEAU. Paris, 1695, in-8° » comme réplique pour sa justification : « Factum, ou lettre de SIMON à M. PEU sur la falsification, qui se trouve à la fin de son premier livre des accouchemens, Paris, 1695, in-4° ».

§ 68. — *Jean Ruleau.*

Un cas d'opération césarienne, pratiquée avec succès pour la mère et pour l'enfant, par JEAN RULEAU à Xaintes, indiquée par une étroitesse pelvienne, engagea ce chirurgien à publier un travail sur cette opération; son but était essentiellement de défendre cette opération contre MAURICEAU, et d'autres, et de démontrer que, dans certains cas, elle pouvait sauver à la fois la mère et l'enfant. RULEAU, comme son prédécesseur ROUSSET, chercha à prouver que les plaies du bas-ventre, du péritoine et de la matrice, ne sont pas mortelles, il combat les objections soulevées contre cette opération, et trace des règles positives pour la pratiquer. Il accorde la préférence à la section latérale, et réunit la plaie moyennant la suture (gastrorrhaphie). Les autres règles que donne RULEAU, pour terminer les accouchements difficiles, ne diffèrent pas de celles de ses contemporains : version podalique, perforation, emploi du crochet aigu, sont enseignés par lui comme par PARÉ, GUILLEMEAU, VIARDEL et MAURICEAU, et il motive ainsi son travail : « comme leurs ouvrages sont en gros volumes, et qu'ils ne sauraient être lus que dans le cabinet; ce petit traité se pouvant porter commodément, et lire sans beaucoup de peine, j'ay crû que je devais le donner au Public ». A la fin, on trouve l'indication de remèdes à employer chez les accouchées malades, parmi lesquels on rencontre les mixtures les plus étranges, par exemple du lait de femme avec de l'huile d'amandes douces, du placenta séché et pulvérisé contre les tranchées, du cambouis avec de l'onguent de rose contre les boutons hémorroïdaux, etc.

Obs. — * *Traité de l'opération césarienne, et des accouchements difficiles et laborieux. Avec des remèdes contre les maladies qui surviennent aux femmes.* Par M. J. RULEAU, Maître-chirurgien juré à Xaintes. Paris, 1704, in-12. Trad. en allem. * Nürnb., 1716, in-8°.

§ 69. — *Pierre Amand.*

L'exemple donné par PORTAL, de publier ses observations, fut suivi, au commencement du XVIII^e siècle, par un chirurgien de Paris, PIERRE AMAND originaire de Riez en Provence. Après une pratique de vingt années à Paris, il décrit avec simplicité et sans prétention les faits les plus intéressants qu'il avait observés. Dans sa préface il dit : « Je me suis contenté de mettre au jour quelques faits assez difficiles qui me sont tombés entre les mains, avec la simplicité convenable à un chirurgien, qui n'a pas un fond de littérature capable de donner aux sujets qu'il manie, les agréments qui peuvent les embellir ». Les 129 observations renferment beaucoup de choses remarquables, et montrent que l'auteur pratiquait sans préjugés et avec habileté. Il indique la version podalique comme le moyen d'accouchement le plus avantageux, il convertit les présentations du siège en présentation des pieds. Il ne faisait pas la version avec un seul pied, mais avec les deux, aussi souvent que cela était possible, et lors de l'extraction, il cherchait le second, même dans la présentation d'un seul pied. Intéressants sont les cas qu'il raconte de grossesses gémeillaires et trigemellaires, ainsi que les cas de procidence du cordon, qui ont toujours motivé un accouchement rapide. Il mentionne quelques cas d'inversion utérine (obs. 40 et 50), occasionnées par des sages-femmes mal habiles pendant l'extraction du placenta. Pour faire l'extraction de la tête arrachée du tronc, AMAND imagina un filet en soie garni d'anneaux destinés à l'appliquer, et de tirants pour pratiquer l'extraction, le tout décrit p. 237 avec 3 planches gravées qui montrent l'appareil et la manière de l'utiliser, toutes choses il est vrai très peu engageantes. C'est dans le même but que MAURICEAU avait imaginé une fronde (*T. des acc.*, liv. II, ch. 15), et (dans l'édition 1712, ch. 14, p. 286). L'arrachement de la tête du tronc n'était pas une rareté à cette époque, ainsi qu'on le voit par les nombreux instruments inventés pour cet accident,

depuis MAURICEAU, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Les nombreux cas de version podalique suivie de l'extraction, pratiquées, alors que le forceps n'existait pas, devaient rendre cet accident fréquent, il n'y a rien là qui puisse nous étonner. AMAND donne même l'histoire d'un « accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont les deux têtes furent séparées des corps (par la sage-femme) et restèrent seules dans la matrice avec l'arrière-faix » (obs. 73, p. 233). La fréquence de cet accident ne diminua qu'après l'invention du forceps, qui diminua lui-même la fréquence de la version podalique, et qui, même après la version, devait rendre plus facile l'extraction de la tête, quand celle-ci ne suivait pas immédiatement le tronc. Parmi les observations d'AMAND, nous trouvons quelques cas de grossesse extra-utérine, notamment un cas, où les os du fœtus furent expulsés par le rectum (p. 68). Il publia également quelques observations de grossesse avec atrésie des parties génitales (1). Comme beaucoup de médecins français d'alors, il nie l'existence de l'hymen « qu'il n'a jamais trouvé dans ses nombreuses dissections et autopsies » (p. 17). En tête de ses observations, se trouve, sous le nom de « Questions générales sur les accouchements », une espèce de catéchisme par demandes et réponses qu'il propose aux candidats comme examinateur du collège St-Cosme. On y trouve un aperçu des connaissances qui, à cette époque, étaient exigées pour obtenir les grades, et des idées les plus importantes de l'auteur.

Parmi les « difficultez qui viennent de la part de la mère », on trouve notées entre autres « la vicieuse conformation des os qui environnent la matrice, comme aux boiteuses ». Sur la grossesse prolongée, l'auteur a dit des choses très sensées, et combattu

(1) A cette occasion, il expose nettement les idées de DE GRAAF (p. 62), mentionne des expériences d'incubation d'œufs de poule, et rend attentif à la différence des œufs, qui renferment les éléments d'accroissement, et ceux bien plus petits, qui les trouvent dans les milieux où ils doivent se développer, distinction caractérisée plus tard par REICHERT par les noms d'œufs *oloblastes* et *méroblastes* (ολος; entier, μερος; partie). (F.-J. H.)

maint préjugé ancien. En somme, les examinateurs chirurgiens étaient peu exigeants au point de vue de l'obstétricie, et le côté pratique est complètement omis dans le questionnaire (1).

*Obs. — * Nouvelles Observations sur la Pratique des Accouchements, avec la manière de se servir d'une nouvelle machine très commode et facile pour tirer promptement et seurement la tête de l'enfant séparée de son corps. etc.*, par PIERRE AMAND Maître chirurgien juré à Paris. Paris, 1714. in-8°. * 2^e édition corrigée et augmentée de la figure du tire-tête, représenté en trois différentes manières. Paris, 1715. PORTAL et d'autres parlent d'une édition de 1713.

Ce qui paraît peu probable au traducteur, car les privilèges et approbations datent de la fin de 1713. N'oublions pas de mentionner le beau portrait de l'auteur en face du titre. (F.-J. H.)

Suivant PORTAL, AMAND mourut le 22 juin 1720.

§ 70. — *Pierre Dionis.*

Vers la fin du XVII^e siècle, et dans le commencement du XVIII^e, se distingua à Paris, dans le domaine de l'anatomie et de la chirurgie, un homme qui rendit aussi des services à l'obstétricie liée à la chirurgie d'une manière si étroite; ce fut PIERRE DIONIS, un parent de MAURICEAU. En 1673 il fut nommé démonstrateur royal au Jardin du Roi, et en 1680 chirurgien particulier de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE; depuis cette époque, il resta jusqu'à sa mort (11 décembre 1718), en rapport avec les personages les plus élevés de la France. L'anatomie humaine, qu'il publia en 1690, lui avait valu une telle renommée, que d'après

(1) Nous croyons devoir ajouter encore qu'AMAND a imaginé et décrit un bout de sein artificiel pour soulager le bout de sein naturel en cas de crevasses, ce bout de sein se compose d'une canule d'argent, de fer-blanc, ou de bois, de forme conique ayant à peu près la figure du bout d'un cornet à poivre, de la longueur d'un pouce, pourvu que le mamelon puisse s'y loger, dont le trou ne doit être guère plus grand que celui d'un tuyau de plume. Le haut de la canule (la base du cône), doit avoir un rond (un bord) de la largeur d'un bon travers de doigt... on y ajoute aussi le pis d'une vache, etc. (voy. p. 392), je crois que c'est la première idée de ce petit appareil si souvent employé depuis, et si souvent modifié. (F.-J. H.)

PORTAL, elle fut traduite en chinois par l'ordre de l'Empereur. Son cours de chirurgie publié en 1707, qui en France eut un grand nombre d'éditions, fut traduit dans les pays étrangers. A la fin de sa vie (1718), DIONIS publia encore un « *Traité général des accouchements* », dans lequel il exposa les principes de l'obstétricie de son époque. Il suivait en général l'enseignement de MAURICEAU, sans servilité pourtant, puisqu'en certains points il rectifie et combat son maître et son parent. Comme introduction, DIONIS exposa sous le titre de « De la génération de l'homme » l'anatomie et la physiologie de la génération ; les organes génitaux de l'homme puis ceux de la femme, dans ces descriptions on reconnaît l'anatomiste éminent qui a utilisé les précieuses découvertes de DE GRAAF (voy. plus bas § 96), et combattu le mélange des spermes des deux sexes. Intéressante est la relation d'un cas de grossesse tubaire, p. 91, avec la planche gravée qui l'accompagne, et la discussion du cas de MAURICEAU (voy. plus haut § 61) que DIONIS regarde également comme une grossesse tubaire, dans laquelle l'ovule s'était attaché à l'orifice utéro-tubaire et s'y était développé (grossesse tubo-ovarique des modernes). Le second livre est consacré à la grossesse, au diagnostic, aux souffrances habituelles de cet état, et au régime à suivre. La vieille doctrine de la culbute à la fin du 8^e mois, est conservée et exposée (p. 186) : « Il ne fallait pas que l'enfant attendit les derniers jours pour se mettre dans la posture dans laquelle il doit sortir, il aurait été pour lors trop gros, et n'aurait pas pu se tourner avec autant de facilité ». Dans le troisième livre, l'auteur traite de « ce qu'il faut faire durant l'accouchement », d'abord les secours à donner pendant l'accouchement normal (enseignement pour les sages-femmes). DIONIS recommande un lit étroit garni de deux matelas, comme le lit de travail le plus avantageux au point de vue de la commodité et de la propreté, bien supérieur au lit ordinaire, que préférait MAURICEAU. A cette occasion, DIONIS dit que les femmes anglaises accouchent sur un fauteuil en bois, dont le siège est échancré. A l'exemple de MAURICEAU, DIONIS recommande de donner un lavement à la parturiente, au

début du travail, précaution qui le facilite, et qui a des avantages au point de vue de la propreté. Les autres prescriptions, qui se rapportent au traitement de l'accouchement lui-même, à la réception de l'enfant, à la ligature du cordon, et à l'extraction du délivre, sont très sensées et exemptes de toute idée préconçue. La seconde partie du troisième livre traite des accouchements difficiles, et décrit les méthodes opératoires qui doivent être appliquées. Comme tous les accoucheurs de l'époque, DIONIS se montre grand partisan de la version podalique, et de l'extraction par les pieds. Il commence même l'exposé des présentations fœtales par celles des pieds, qu'il préfère aux présentations céphaliques entre les mains d'un accoucheur habile, attendu, que ces parties fœtales molles dilatent mieux les voies génitales. Le chapitre des présentations podaliques est suivi immédiatement du chapitre consacré à l'arrachement de la tête, et au traitement qui convient, preuve évidente de la fréquence de cet accident, dans la version suivie de l'extraction par les pieds dans des étroitures pelviennes, comme cela ressort des paroles même de DIONIS (p. 262). La manœuvre recommandée par DIONIS, qui consiste à introduire le pouce profondément dans le canal vertébral (si la tête s'est séparée entre la première et la seconde vertèbre), à partager les doigts sur la face (le menton) et à attirer ainsi la tête, a été conseillée de nouveau aujourd'hui (KILIAN). Les présentations de la face seront converties en présentations du crâne au moyen de la main, les présentations du siège, en présentations des pieds. Les présentations du siège ne se terminent heureusement, que quand l'enfant est très petit, les voies génitales de la mère très larges; elles exigent le plus souvent leur conversion en présentations podaliques. DIONIS a horreur de l'opération césarienne pratiquée sur la femme vivante; c'est une opération cruelle, comme il l'a déjà dit dans son cours d'opération de chirurgie. Dans les cas de présentations céphaliques, qui ne permettraient pas de pratiquer la version, DIONIS employait le crochet tranchant, recommandant de ne l'appliquer que sur un enfant mort. Il paraîtrait toutefois qu'il n'aurait pas

toujours suivi rigoureusement cette règle, d'après l'observation rapportée p. 273, et la réflexion qu'à faite MAURICEAU, qui avait assisté à l'opération, voy. p. 275, qui toutefois n'est pas convaincante, mais plutôt une défaite. Le quatrième livre dit « comment il faut conduire une femme après l'accouchement ».

D'un grand intérêt est le sixième livre qui est caractéristique de l'époque, et qui traite divers sujets. Nous y apprenons que les princesses et les dames du grand monde, même beaucoup de dames de la bourgeoisie, réclament les soins d'un accoucheur; quelques écrits de polémique dirigés contre les soins donnés par les hommes n'avaient pas, paraît-il, atteint leur but; DIONIS s'efforce de combattre ces écrits. On voit, p. 418. qu'à cette époque, on avait pris à l'Hôtel-Dieu des mesures pour assurer l'instruction des sages-femmes, qui devaient passer un examen devant les « Maîtres chirurgiens de St-Cosme » avant qu'on leur accordât le droit de pratiquer. A cette occasion, DIONIS raconte l'histoire d'une demoiselle de la haute société, qui, étant devenue enceinte, s'était fait avorter à prix d'argent par une sage-femme mal famée. La mère et l'enfant furent victimes de cette tentative criminelle, la sage-femme fut poursuivie, condamnée et exécutée. Dans un autre cas, une servante condamnée à mort avait assuré qu'elle était enceinte, une sage-femme appelée pour l'examiner déclara qu'elle ne l'était pas, la femme fut exécutée, et après sa mort, on constata la grossesse. De semblables exemples n'étaient pas faits pour augmenter la confiance du public, aussi est-on étonné de la naïveté de DIONIS, qui, rapportant ces faits, conclut ainsi : « Nous laissons la liberté aux femmes de choisir un chirurgien ou une sage-femme pour les accoucher ».

*Obs. — * Traité général des Accouchemens qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile Accoucheur.* Par M. DIONIS, *prem. chir. de feues Mesdames les Dauphines, et Maître chir. juré à Paris.* Paris, 1718, in-8°. * 1724, in-8°.

Traduct. angl. Lond., 1719, 1724, in-8°.

Traduct. allem. : PETER DIONIS *Tractat von Erzeugung und Geburt des Menschen, etc.*, übersetzt von J. T. M. D. Francf. u.

Leipz., 1723. Nouvelle édition de cette traduction: * JOHANNIS. TIMM BREMIENSIS, M. D. *vermehrter und erläuteter* DIONIS, etc. welchem noch hiebeigefügt sind des FR. MAURICEAU kurze Lehrsätze (avec les Aphorismes de M.). Frankf. u. Leipz., 1733, in-8°.

Trad. holland. Leide, 1735, in-8°.

Écrit antérieur de DIONIS: * *Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*. Paris, 1683, in-8° (utérus bicorné), grossesse dans une des cornes, déchirure de celle-ci, passage du fœtus dans la cavité abdominale).

§ 71. — *Guillaume Mauquest de la Motte.*

Au commencement du XVIII^e siècle, parut en France l'ouvrage d'un accoucheur, dans lequel était consigné ce qu'une pratique de plus de trente années lui avait appris d'intéressant et d'utile. Il avait étudié la chirurgie à Paris pendant cinq années, mais avait un goût particulier pour les accouchements, qu'il étudia en qualité de *topique* (1), à l'Hôtel-Dieu, sous la direction de BOURGES, OZOU et MORIN (1718). Il retourna ainsi préparé dans sa ville natale à Valognes, dans la basse Normandie non loin de Cherbourg, où il pratiqua avec le plus grand succès cette partie de l'art, pour laquelle il avait une si grande prédilection. Pendant ses études, il s'était particulièrement adonné à l'étude des œuvres de MAURICEAU, mais il doit à ses propres recherches et à son expérience personnelle son perfectionnement pratique, si bien, qu'il est devenu, comme il le dit lui-même un homme « qui a beaucoup plus d'expérience que d'étude ». Doué d'un esprit d'observation excellent, libre de tout préjugé, et animé d'une sainte

(1) On comprendrait difficilement cette qualité, si ce mot n'était expliqué. Voici ce que dit DE LA MOTTE dans sa préface, p. ix: « Il semble en lisant les livres de MM. MAURICEAU et PEU qu'il soit impossible de bien réussir dans la Pratique des accouchements, à moins qu'on n'ait travaillé à Paris dans la salle des accouchées... Mais comme il n'y a qu'un chirurgien qui assiste aux opérations, et que c'est une place qui est donnée à la faveur, il fallut me contenter de suivre en qualité de *Topique* (qui suit le médecin pour noter les ordonnances) ». Ainsi, pour étudier les accouchements et voir les opérations, ce médecin dut se travestir en pharmacien ! (F.-J. H.)

ardeur. il exerça dans le rayon qu'il avait choisi, ayant pour préoccupation essentielle de bannir de la pratique, ou de restreindre l'emploi du crochet aigu et des instruments propres à tuer l'enfant, qui étaient alors à l'ordre du jour de la pratique, et de perfectionner la version sur les pieds, qu'il regardait comme l'opération essentielle de l'accoucheur. Les autorités étaient pour lui secondaires, il se voyait souvent dans la nécessité de les contredire, il le faisait avec la plus grande droiture, et par amour de la vérité. Dans l'exercice de sa pratique, DE LA MOTTE comprit qu'il y avait quelque chose de bien supérieur à l'habileté d'extraire un enfant. Il connaissait la grande puissance que la nature déploie dans l'accomplissement de son œuvre, dans beaucoup de passages de son livre, il parle des grands moyens essentiels dans la pratique des accouchements : *la patience et le tems*. Pour faire connaître ses principes et ses règles, il avait, suivant l'habitude du temps, publié ses observations exposées avec simplicité, précédées de quelques mots de théorie, et suivies de réflexions. quand cela lui paraissait nécessaire; celles-ci constituent la partie la plus instructive du livre de DE LA MOTTE, puisque l'auteur se base sur les cas qu'il a exposés, pour motiver sa conduite et en établir les règles suivant les enseignements de sa propre expérience. Dans ces conditions, DE LA MOTTE devait devenir un modèle pour les accoucheurs de son temps, aussi son nom reste-t-il honoré par les accoucheurs de nos jours. Beaucoup de ses principes ont été adoptés en France et à l'étranger. « Bien que l'obstétricie de DE LA MOTTE ait des défauts, dit un accoucheur de notre temps, et qu'elle ne soit pas un modèle à imiter dans tous les cas, ce que ne contestera pas celui qui connaît les progrès de l'obstétricie depuis son époque, elle fut la meilleure et la plus sage de son temps, forme un tranchant contraste avec celle de PEU et de MAURICEAU, ces brillantes étoiles de leur époque. DE LA MOTTE était un artiste autonome, ayant assez de courage pour se frayer sa voie. Il avait une grande vénération pour MAURICEAU, ce grand oracle obstétrical de son siècle, mais il ne lui obéissait pas en toutes choses, nous le

voyons souvent au pôle opposé au sien ; la diversité même de son point de vue fait de lui un représentant de l'obstétricie de l'époque, que l'historien doit mettre à côté de MAURICEAU, et prendre en grande considération pour l'apprécier avec équité (1). »

Obs. I. — Voy. le travail important consacré à DE LA MOTTE, par W. J. SCHMITT de Vienne dans le t. I, p. 1 du Journal de E. SIEBOLD, sous le titre « *Eine historisch-kritische Revision von dem K. K. Oesterreichischen Rathe und Prof. Dr. W. J. SCHMITT*, in Wien. Voy. plus loin § 221.

Obs. II. — Comme DE LA MOTTE indique la date et le lieu de chaque observation, on a une idée exacte du temps où il a commencé et terminé sa pratique, et des lieux où il a exercé. La première observation tombe dans l'année 1683, les dernières dans l'année 1721, pendant que déjà l'impression de l'ouvrage était commencée. D'après la *Biographie universelle*, t. XXX, p. 283, il est mort le 27 juillet 1737 dans un âge très avancé.

D'après DEZEIMERIS il est né le 27 juin 1655, ce qui porte son âge à 82 ans. (F.-J. H.)

(1) Nous ne pouvons résister au plaisir de donner ici la traduction d'un passage de cette savante et éloquente étude faite par le collègue de BOER, et que E. DE SIEBOLD plaça en 1813 à la tête du premier numéro de son Journal : « Celui qui de nos jours se propose de parler de DE LA MOTTE, après ce qu'en a dit un historien moderne, (OSIANDER. *Litt. pragm. Gesch.*, § 208), devra, pour être juste, commencer par faire sa biographie. En attendant, HALLER, SUE, et de nos jours CAPURON le comptent parmi les meilleurs accoucheurs de son temps ; ils apprécient à un haut degré sa sincérité et son talent d'observation, sa longue expérience, où se révèle un sens droit que n'obscurcit aucune hypothèse ni amour systématique, où l'on constate une méthode d'agir simple, avec le soin d'éviter les instruments tranchants, surtout le crochet aigu si en honneur parmi les accoucheurs contemporains. On pourrait ajouter à l'énumération de ces qualités son mâle courage, son intrépidité, sa présence d'esprit imperturbable dans les situations les plus désespérées, son talent particulier, pour trouver, dans les cas les plus graves et les plus embrouillés, la véritable voie, son humanité, ses sentiments religieux et sa conscience scrupuleuse, l'amour le plus pur et le plus élevé de l'humanité ; quand il s'agissait de porter secours, de sauver un être, l'oubli de lui-même ; dans les cas douteux, ou sa réputation de chirurgien pouvait être en jeu, une conduite héroïque, dont ses écrits montrent de nombreux exemples. Tout cela cause un profond étonnement de voir un historien renommé porter sur DE LA MOTTE un jugement sévère ».

L'accoucheur français ne pouvait trouver un meilleur défenseur contre OSIANDER, que l'éminent accoucheur de Vienne. (F.-J. H.)

§ 72. — *Principes d'obstétricie de de la Motte.*

Bien que DE LA MOTTE n'ait pas suivi un ordre systématique dans son ouvrage, ce qui n'était pas dans son intention, ni conforme à toute son individualité, il ne l'a pas moins divisé en trois sections, qui comprennent : l'accouchement naturel, l'accouchement non naturel, et l'accouchement contre nature, et ordonné ces trois livres d'après cette division. Il appelait naturel l'accouchement qui se terminait sans les secours de l'art, que l'enfant se soit présenté par la tête, le siège ou les pieds ; comme l'auteur admet dans cette catégorie aussi les présentations du bras, cela prouve qu'il ne regardait pas les présentations du bras, à côté de la tête, comme un obstacle fatal à l'accouchement naturel. Le ch. 29 du liv. I porte ce titre : « Quelque partie que l'enfant présente, quand il vient bien, l'accouchement doit être toujours appelé naturel ». DE LA MOTTE se déclare contre ses devanciers, qui admettaient la culbute de l'enfant au 7^e mois (ch. 21), et il donne comme preuve : d'avoir déjà touché la tête au 6^e mois. Le traitement des accouchements naturels est chez DE LA MOTTE d'une grande simplicité (ch. 25) ; maintenir une bonne température est pour lui la condition nécessaire d'une terminaison heureuse, une situation commode de la parturiente le meilleur moyen d'abrèger et de diminuer les douleurs (liv. II, ch. 12). Non naturels sont les accouchements qui durent longtemps, marchent péniblement, et se terminent cependant par les forces de la nature. Le second livre traite de ces accouchements, où sa vaste expérience révèle le mieux le sens droit qui a dirigé les traitements les plus variés. Partout, il appelle l'attention sur la puissance de l'action de la nature, et prémunit l'accoucheur contre une intervention prématurée (Liv. II, ch. 1). Non moins juste est la remarque (obs. 95. Réflex.) que, chez les primipares, ce qui est à désirer n'est pas la promptitude de l'accouchement, qui souvent a facilement pour résultat des déchirures, avec toutes

leurs fâcheuses conséquences, mais la lenteur dans l'avancement de la tête, qui, pendant la contraction, prépare le plus heureusement les parties à la dilatation qu'elles ont à subir, et prévient le mieux ces accidents. Il combat l'idée des anciens, qui, si souvent cherchaient dans l'étroitesse des parties molles la cause de la lenteur du travail, et il indique mieux que tous ses devanciers et en termes précis les conséquences de l'étroitesse pelvienne (ch. 5) (1).

Quant aux présentations fœtales, l'auteur regarde comme favorables toutes les présentations céphaliques, à l'exception des présentations de la face, que l'occiput soit dirigé en avant ou en arrière, dans ce dernier cas, l'accouchement est fort difficile, cependant il n'a eu à faire usage d'instruments, que dans deux cas, et c'est dans les présentations crâniennes qu'il a perdu le moins d'enfants (obs. 243. Réfl.). Les présentations de la face sont regardées comme occasionnant un accouchement très difficile, et DE LA MORTE donne le conseil de repousser le menton pour faire engager le crâne, ou de faire la version (ch. 7); quand la manœuvre ne peut réussir, ou qu'il était trop tard pour faire la version, il a vu l'accouchement par la face se terminer pourtant naturellement ! Il ne peut comprendre ce fait, puisque le mécanisme de l'accouchement ne lui était pas connu, c'est pourquoi il dit : « C'est même ce que je ne comprends pas, qu'une femme puisse accoucher quand l'enfant vient de la sorte, quoi qu'il me soit arrivé plusieurs fois, sans qu'il m'en soit encore péri aucun ». (obs. 111. Réflex.). Il est extraordinaire que ces observations aient passé ainsi devant DE LA MORTE sans l'impressionner. Quant aux

(1) Voici le texte de l'auteur, où se trouve, pour la première fois, une expression qui est restée dans le langage obstétrical : « La cause la plus essentielle de l'accouchement long et difficile, est lorsque les vertèbres inférieures des lombes avec la partie supérieure du sacrum ou même cet os tout entier s'avancent si fort en dedans, ou que les os pubis, au lieu de s'élever au-devant, se trouvent aplatis de manière à ne laisser qu'un très petit espace entre eux et l'os sacrum. J'ai tant de fois fréquenté ce *détroit*, et il m'a fait souffrir tant de peines, que j'en puis parler avec une vraie connaissance ». Ce passage capital m'a paru mériter d'être reproduit. (F.-J. H.)

présentations pelviennes, DE LA MOTTE était dans la véritable voie, car il dit (ch. 14), que lorsque le siège est fortement engagé, il faut abandonner l'expulsion à la nature, que quand il est encore élevé, il faut engager les pieds (obs. 126. Réfl.). Dans les présentations des pieds, il était trop tentant de l'extraire ainsi, pour qu'il n'ait pas donné le conseil de le faire; ce conseil est formel (Liv. III, ch. 38). Pour le traitement de la période de la délivrance, les conseils de DE LA MOTTE sont excellents; il recommande de ne pas se presser de faire l'extraction du délivre, et d'attendre qu'il soit bien décollé, de n'aider la nature dans son œuvre, que quand un danger le commande (Liv. V). Comme condition essentielle d'une puerpéralité normale, DE LA MOTTE conseille de favoriser la transpiration (Liv. I, ch. 37). Il se révèle comme médecin expérimenté, exempt de préjugés, dans la direction de la puerpéralité, et dans les règles qu'il prescrit pour en éviter tout danger.

§ 73. — *Opérations obstétricales de de la Motte.*

DE LA MOTTE s'est acquis les plus grands mérites par la pratique de la version podalique; il a porté cette opération à un degré de perfection, qui, depuis lui, n'a jamais été égalé. C'était son seul moyen d'accoucher dans tous les cas, où l'intervention de l'art était imposée, et où il subsistait une lueur d'espoir de sauver la vie de l'enfant. Nous trouvons, chez lui, les cas de version les plus extraordinaires; il faisait encore la version lorsque la tête était arrivée à la vulve, et il la faisait avec succès! Ce n'est que quand la tête était enclavée, qu'il avait recours à la perforation. Il est évident que la version n'était pratiquée que pour permettre l'extraction de l'enfant par les pieds. Le forceps lui manquait, c'est pourquoi, il cherchait son refuge dans l'extraction par les pieds, quand le bassin était étroit, la tête volumineuse, etc. C'est avec la plus grande franchise qu'il déclare, que plusieurs fois, il a été assez malheureux pour avoir arraché le tronc de la tête, et

l'avoir laissée dans la matrice (liv. III, ch. 26). DE LA MOTTE est fortement blâmé par OSIANDER pour ces faits, au reste cet historien trouve peu à louer chez DE LA MOTTE, auquel il ne consacre que des paroles haineuses. Si on prend en considération cette absence du forceps, qui ne fut connu que plus tard, et si on suit le principe si équitable de ne pas juger le passé avec les idées du présent, on verra que ces quelques cas malheureux sont loin de diminuer les mérites éminents de cet accoucheur, attendu que, dans les cas qu'il cite, il y a eu des circonstances défavorables, qui doivent mitiger la sévérité de ce jugement; dans un cas, le menton s'était trouvé arrêté par le pubis, dans l'autre il y avait étroitesse pelvienne. « En l'absence du forceps, dit SCHMITT, l'éminent accoucheur de Vienne, ce maître expérimenté devait souvent se heurter à des difficultés qui lui ont paru insurmontables, et qu'un élève de nos jours, quelque peu exercé, franchit, le forceps à la main, avec facilité et comme en se jouant. Donnez à DE LA MOTTE ce talisman, et il fera le même miracle! » Le besoin d'un moyen de terminer l'accouchement, dans les cas où la tête passe difficilement, et où son état d'engagement avancé ne permet plus de pratiquer la version, et où il ne reste plus que la perforation, ce besoin d'un moyen nouveau se révèle chez DE LA MOTTE; il déplore même la présentation céphalique, qui a pour effet son engagement si profond dans le canal pelvien, qui, quand la tête se trouve alors arrêtée par une circonstance imprévue, rend la version impossible. C'est donc par un véritable esprit prophétique, qu'à propos de l'enclavement de la tête, il dit ces paroles : « Quoique l'on ne doive pourtant désespérer, que dans la suite du temps les choses ne puissent changer, et se rendre plus favorables, s'il est permis d'en juger par le progrès avantageux que les accouchements ont fait depuis un siècle, dont ceux de l'espèce de ces deux derniers, sont des preuves d'un aussi heureux augure », etc. (obs. 308. Réfl.) promesses, qui allaient bientôt se réaliser. La grande préférence que DE LA MOTTE accordait à la version podalique, et sa grande habileté à pratiquer cette opération, avaient fait de lui l'adversaire principal de la version

céphalique, qu'il appelait une méthode à rebours, datant de l'antiquité. Voy. à cet égard Liv. III, ch. 32 et 33, où, à l'occasion des présentations du bras et de l'épaule, il est en opposition avec MAURICEAU. Dans les présentations du bras, il est l'adversaire des tentatives de réduction, qui ne conduisent jamais au but. Il s'élève également contre les tentatives de réduction du cordon. Ici l'accouchement rapide (version sur les pieds) est indiquée pour sauver la vie à l'enfant (Liv. III, ch. 14), à moins que le fœtus ne soit trop engagé pour que la version ne soit plus possible; ces tentatives de reposition, il les avait faites au début de sa pratique, mais elles avaient toujours eu une issue malheureuse. Quant à ce qui a trait à l'extraction du fœtus, il n'accorde que dans les cas exceptionnels qu'elle soit faite moyennant un seul pied, autant que ce sera possible, on devra, avant d'extraire, dégager l'autre pied. DE LA MOTTE combattit, par tous les moyens, le fréquent emploi du crochet et du perforateur, dont on faisait de son temps l'usage le plus criant, comme le montrent ses observations, de là la dénomination de « crocheteurs de profession » qu'il avait appliquée à ces accoucheurs. Il a considérablement restreint l'emploi de ces instruments, et il ne pratiquait la perforation, que quand la version était devenue complètement impossible. DE LA MOTTE ne rejetait pas tout à fait l'opération césarienne, il cherchait à l'éviter le plus possible, et il n'admettait sa nécessité que dans les bassins absolument rétrécis (Liv. IV, ch. 12, obs. 335. Réfl.).

Obs. — La première édition du livre de DE LA MOTTE parut en 1721, sous le titre de : * *Traité complet des accouchemens naturels, non naturels et contre nature, expliqué dans un grand nombre d'observations et de réflexions sur l'art d'accoucher.* Par le sieur DE LA MOTTE, chirurgien juré et accoucheur à Valognes. Paris, 1721, in-4°. D'après les approbations, le livre était terminé en 1712; l'auteur a mis à profit cet intervalle pour l'améliorer et y ajouter de nouvelles observations (1). Une deuxième édition parut avec

(1) L'approbation de BURETTE, lecteur du Roy, est du 27 novembre 1715. Le Privilège du Roy du 31 décembre 1715. DE LA MOTTE a fait une première addition sous le titre de : « *Additions nouvelles ou Supplément* au présent *Traité*, p. 849; il contient 16 observations (de 442 à 458) qui se rapportent aux années 1716-1720. La dernière, qui

le même titre à * La Haye, 1726, in-4°, une troisième à * Leyde, 1729, in-4°. La dernière édition est en deux volumes * augmentée de beaucoup de remarques intéressantes, et mise en meilleur ordre, avec figures en taille-douce. Paris, 1756, in-8° (édition publiée 19 ans après la mort de l'auteur). Comme, dans cette édition l'ordre des chapitres et des observations a été changé, le numéro des observations ne concorde pas avec celui des éditions précédentes, il en résulte une difficulté dans la recherche des passages cités par les auteurs postérieurs, qui ne disent pas toujours à quelles éditions ils se rapportent, d'autre part on a ajouté à la 2^e et à la 3^e édition de nouvelles observations, d'où il est résulté un autre numérotage que dans la première. L'éditeur de la dernière édition de 1765, a mis en tête une table de concordance entre ses numéros et ceux des anciennes éditions. Comme les anciennes éditions sont les plus répandues, nous avons cité d'après la première édition, celle de 1721.

Une traduction allemande a été faite par J. G. SCHEID de Strasbourg. * Strasb., 1732, in-4°.

DE LA MOTTE a traité de l'opération césarienne dans son * *Traité complet de chirurgie*, t. III, p. 224. Il y fait connaître tous ses insuccès (une nouvelle édition a été publiée en 2 vol. par SABATIER. * Paris, 1771, in-8°, avec beaucoup de notes critiques).

PORTAL mentionne encore un écrit de DE LA MOTTE : *Dissertation sur la génération, la superfétation ; et réponse au livre intitulé « De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfants, etc.* Paris, 1718, in-8°.

§ 74. — De la Motte et Palfyn.

Malgré la grande habileté de DE LA MOTTE à pratiquer la version sur les pieds, dans le but de faire l'extraction de l'enfant, malgré l'extension qu'il avait donnée aux indications de cette opération, il devait avoir entrevu que l'obstétricie manquait d'un moyen pour sauver l'enfant, quand un obstacle insurmontable s'opposait à la version sur les pieds. De là le vœu de trouver un

est dans un *Appendice* avec 4 observations non numérotées, est datée du 6 juillet 1721, donc l'ouvrage parut dans la 2^e partie de l'année 1721. Dans l'observation qui est de 1719, il est question du chirurgien de Gand (PALFYN). (F.-J. H.)

moyen d'extraire la tête profondément engagée, sans que le volume en fut diminué, et un propos qui ressemble à un paradoxe : qu'il aimait mieux que l'enfant se présentât par une autre partie que par la tête ; la triste expérience de la tête arrachée pendant l'extraction par les pieds, après la version, avait fortifié ces réflexions. La suite de cette histoire montrera, qu'au temps où vivait DE LA MOTTE, ce vœu avait déjà été réalisé, que, dans un pays voisin, on possédait un moyen d'accouchement nouveau pour extraire la tête, mais qui n'était pas tombé dans le domaine public, et mis à la disposition de tous les accoucheurs.

Déjà il a été dit plus haut (§ 64), comment le hasard avait mis MAURICEAU en rapport avec un moyen nouveau, sans qu'il ait pu en connaître la nature et le mode d'emploi. On ne peut passer sous silence que DE LA MOTTE n'avait pas été tenu éloigné de la réalisation de ce procédé nouveau ; la dernière observation (458^e de la 1^{re} édit.) du supplément de son ouvrage en est la preuve. Il s'agit d'un tronc arraché de la tête restée dans la matrice ; la mère ayant refusé tout secours, la tête fut expulsée spontanément par les contractions de la matrice. Dans la *Réflexion* qui suit cette observation, DE LA MOTTE parle des grandes difficultés que l'accoucheur peut éprouver à extraire de la matrice une tête arrachée du tronc ; il parle de la difficulté de faire usage de la fronde de MAURICEAU, et du réseau d'AMAND ; il propose lui-même, à la place du crochet aigu, de se servir des tenettes qu'on emploie pour extraire les calculs à la suite de la taille, et pour cela, de faire d'abord une ouverture dans le crâne, par laquelle on introduit une des branches de la tenette, et au besoin même, de se servir de deux tenettes, et il ajoute : « loin de me faire un secret de ces instruments, de la manière que fit certain chirurgien de Gand, qui vint il y a quelques années à Paris, proposer au chef de l'Académie des sciences certain instrument de fer, au moyen duquel il se vantait d'accoucher toutes les femmes, auxquelles la tête de leur enfant serait arrêtée, prise, ou enclavée au passage, sans leur causer aucun préjudice. L'un des MM. les maîtres chirurgiens de Paris, qui avait été chargé d'examiner cet instru-

ment, afin de donner son avis sur la possibilité du fait, et la prétendue utilité de son usage, me fit l'honneur de me demander ce que j'en pensais, sans me dire autre chose de l'instrument, parce que c'était à condition qu'il ne donnerait à personne connaissance de sa structure : je ne balançai pas à assurer à cet amy que la chose proposée à l'égard de l'instrument, de quelque structure qu'il pût être, était autant impossible, que de faire passer un câble par le trou d'une aiguille..... et que, si la chose était vraie, autant qu'elle est fausse, et que cet homme mourût sans rendre l'instrument public, il mériterait qu'un ver lui dévorast les entrailles pendant l'éternité, par rapport au crime qu'il ferait de ne pas donner un moyen de sauver la vie à un nombre infini de pauvres enfans, qui la perdent par défaut d'un tel secours; toute la science humaine n'ayant pu le trouver jusqu'à présent, comme je le fais voir par les seules observations rapportées dans ce supplément; mais qui, au contraire, serait comblé de bénédictions, si ce qu'il avance était véritable, par le grand bien que produirait cet instrument, qui se ferait bénir de Dieu et des hommes, dans le temps, comme pendant les siècles des siècles ». Cette observation porte la date de juillet 1719 (1).

(1) Nous avons cru devoir reproduire le texte même de cette réflexion si importante au point de vue de l'histoire, au lieu d'en donner le résumé qu'en a fait l'auteur de l'ouvrage. Le *médecin belge* dont parle DE LA MOTTE, et que par réserve sans doute, il n'aura pas voulu nommer, est JEAN PALFYN de Gand, chirurgien juré, anatomiste et lecteur en chirurgie dans cette ville; d'après PORTAL « il venait souvent à Paris, la maison de M. DEVAUX, chirurgien ordinaire du Roi était son domicile ordinaire ». Vers 1717 (LEVRET. *Obs. sur les acc. lab.*, 1747, dit, il y a environ 30 ans). Il soumit à l'Académie des sciences de Paris un instrument qu'il avait inventé pour extraire la tête de l'enfant enclavée dans le bassin. Son intention manifeste, de ne pas garder le secret de son invention, est prouvée par cette démarche, seulement, il ne voulait rendre public son instrument, qu'après l'approbation de la savante compagnie, ce qui eut lieu après 1723. « A ce moment, dit LEVRET, il en fit faire plusieurs, qu'il céda à différentes personnes à Paris ». Il n'eut donc pas à encourir les malédictions de l'accoucheur de Valognes, mais à recevoir les bénédictions de Dieu et de l'humanité, qui, par reconnaissance a attaché son nom à cet utile instrument bien qu'il soit moins parfait et moins ancien que celui de CHAMBERLEN comme on verra plus loin. (F.-J. H.)

§ 75. — *État extérieur de l'obstétricie en France.*

Le coup d'œil, que, dans les paragraphes précédents, nous avons jeté sur l'état de l'obstétricie en France, nous a donné la conviction que cette partie de la médecine y avait été cultivée sans interruption avec un grand zèle et un succès considérable. Depuis MAURICEAU, un écrivain succédait à l'autre, apportant au perfectionnement de l'obstétricie le tribut de son savoir et de son expérience. Si, dans ces conditions, l'état intérieur de l'art subit d'heureuses transformations, l'état extérieur ne lui fut pas moins favorable ; l'art pénétrait dans la vie extérieure et y répandait ses bienfaits, les préjugés hostiles à la pratique des accouchements par les médecins, qui avaient existé jusque-là, disparurent peu à peu, les femmes ne firent plus de difficulté pour se confier aux soins des accoucheurs. Les observations consignées dans les auteurs de l'époque en sont la meilleure preuve. L'espoir, chez les femmes, de recevoir les meilleurs soins de la main d'accoucheurs habiles, augmenta la confiance qu'ils inspiraient, et cette confiance ne devait plus être ébranlée. La voix de quelques esprits faibles, qui avaient cherché à détourner les femmes de recourir aux soins des hommes, n'eut plus d'écho, à cause de la faiblesse de leurs arguments, de l'expérience, qui, elle, avait hautement parlé en faveur des accoucheurs, et aussi des réfutations victorieuses que firent, de ces pamphlets insensés, DIONIS et DE LA MOTTE. L'exemple des classes supérieures, qui appelaient des accoucheurs, eut aussi une grande influence pour combattre ces anciens préjugés, comme le dit DIONIS (ouv. c., p. 448) : « Les princesses et toutes les dames de qualité, choisissent des accoucheurs, les bonnes bourgeoises suivent leurs exemples, et l'on entend dire aux femmes des artisans et du menu peuple, que si elles avaient les moyens de les payer, qu'elles les préféreraient aux sages-femmes », et p. 444 : « Les reines, les princesses du sang royal, toutes les dames de la première qualité sont dans cet usage ; les

magistrats consentent, et même obligent leurs femmes de se servir de chirurgiens dans leurs couches ». L'histoire a conservé les noms d'un grand nombre d'accoucheurs qui n'ont rien publié; ils ont survécu par leurs élèves, auxquels ils avaient fait part de ce qu'ils avaient appris dans leur pratique si étendue; tels : JACQ. LE FÈVRE. RENATUS DU TERTRE. FARO DES FORGES. FRANÇOIS BOUCHET, P. MORIN et d'autres. Aucun accoucheur n'a eu une si grande renommée de praticien que JULES CLÉMENT, né à Arles en 1649; il fut élève et gendre de LE FÈVRE. fut recommandé par FAGON. médecin de LOUIS XIV, au roi et à la dauphine, et il donna ses soins aux princesses du sang et à presque toutes les dames du grand monde à Paris. Le roi l'ennoblit en 1711. Il fut appelé trois fois à Madrid, pour donner ses soins à la femme du roi PHILIPPE II. Il mourut le 7 octobre 1729 à l'âge de 80 ans. Ses contemporains le citent souvent dans leurs écrits (AMAND, DIONIS et d'autres). C'est surtout Puzos, un auteur postérieur, qui le mentionne souvent, et qui l'avait eu en haute estime. Nous voyons ainsi, à la fin du XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle. l'obstétricie arriver en France à un état de considération qui ne pouvait être que favorable à ses progrès. La suite de l'histoire montrera que cet état si brillant ne resta pas confiné dans la France, que les progrès rayonnèrent vers les états voisins, pour lesquels ce pays resta un modèle éclatant.

Obs. I. — Le premier écrit, qui prit sous sa protection les sages-femmes contre les accoucheurs, fut anonyme; il était écrit par un prêtre, neveu de M^{me} DE LA MARCHE, sage-femme à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avait pour titre : *Dissertation sur les accouchements*; voy. DIONIS, ouv. c., Liv. VI, p. 421 où l'*Index* de cet écrit est donné complètement. Le second écrit a pour auteur PHIL. HECQUET, il parut d'abord en 1708 sous le titre de : « * *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfants. Pour montrer, par des raisons de physique, de morale, et de médecine, que les mères n'exposeraient ni leurs vies ni celles de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs et de nourrices*, à Trévoux, 1708, in-8°. Une nouvelle édition * *Ibid.*, 1744, in-8°. DE LA MOTTE s'éleva contre cet écrit (voy. plus haut § 73, *Obs.*). Voy. son *Traité des accouchemens* « conclusion de l'ouvrage » p. 887.

DIONIS chercha aussi à réfuter les propositions de ce livre (voy. ouv. c., p. 425 et suiv.

Obs. II. — Sur JULES CLÉMENT, voy. les *Rech. crit. et hist. sur l'origine, etc. de la chir. en France*, ouvrage déjà souvent cité. Paris, 1744, in-4°, p. 615.

§ 76. — *Les sages-femmes en France.*

Marguerite de la Marche. — L'Hôtel-Dieu.

L'art des sages-femmes devait participer aussi aux progrès que l'obstétricie française avait réalisés, au point de vue scientifique, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, d'autant mieux, que la délimitation entre les accoucheurs et les sages-femmes ne s'était pas établie aussi rigoureusement qu'elle le fut plus tard.

Les sages-femmes étaient restées les aides des accoucheurs, et avaient su s'assimiler les progrès si considérables réalisés par eux. La preuve de ce que nous avançons se trouve dans un livre destiné aux sages-femmes, que publia en 1677 MARGUERITE DU TERTRE, VEUVE DE LA MARCHE. Ce livre, disposé par demandes et réponses, contient de précieuses indications sur la manière dont les sages-femmes ont à se conduire dans les divers accouchements. La version sur les pieds est recommandée partout, l'auteur a très bien agi, en conseillant de faire l'extraction par un seul pied (p. 103 et 109), on épargne beaucoup de temps et de douleurs à la parturiente. L'auteur insiste sur cette manière de procéder, surtout dans les présentations pelviennes ; ce qu'elle expose, dénote une femme expérimentée. Ce petit ouvrage est écrit avec beaucoup d'ordre, on y dit ni trop, ni trop peu ; il en est résulté qu'il a été très utile dans son temps. Les progrès réalisés dans l'art des sages-femmes sont très appréciables, si on compare ce livre avec celui qu'écrivit, 17 ans plus tôt, pour les sages-femmes. CHARLES DE ST-GERMAIN (*Écuyer, Docteur en médecine, Parisien*). Ici se trouvent les doctrines les plus absurdes ; on recommande notamment partout encore la version sur

la tête. On n'a qu'à voir ce que l'auteur dit, p. 238, sur l'accouchement par les pieds, où, non seulement il prescrit la version sur la tête, mais même la succussion hippocratique ! La célèbre école pour les sages-femmes, attachée au service de la Maternité à l'Hôtel-Dieu de Paris, eut la plus grande influence sur l'instruction des sages-femmes en France, c'est là que M^{me} DE LA MARCHE donnait son enseignement (voy. l'avis de l'ouvrage). DIONIS nous apprend que les élèves sages-femmes y restaient trois mois ; pendant les six premières semaines, elles observaient, pendant les six dernières, elles pratiquaient les accouchements sous la direction de la « Maîtresse sage-femme » choisie parmi les plus habiles à Paris. Dans les cas difficiles, on appelait les chirurgiens attachés à l'hôpital (voy. la Préface de DE LA MOTTE). Ce sont les sages-femmes qui tiraient le plus grand profit de cet établissement, car c'est à elles seules que l'enseignement était donné, tous les hommes en étaient exclus. Aussi, lorsque plus tard (en 1797) la Maternité de l'Hôtel-Dieu fut transférée au couvent de Port-Royal, on resta fidèle aux mêmes principes, et c'est avec raison qu'OSIANDER dit dans son histoire, p. 212 : « Il en fut ainsi jusqu'à ce jour (1799). La plus belle occasion de fonder un établissement pour la plus grande partie des médecins et des chirurgiens de la France fut perdue, alors que l'ardeur des accoucheurs français pour leur art aurait le mieux mérité de posséder cet établissement si précieux ».

Il ne faut pas s'étonner que les sages-femmes bien instruites aient pénétré dans la pratique, objet de leurs vœux, pour laquelle elles avaient été si bien préparées, pendant que les hommes ne devaient trouver que péniblement, dans l'exercice de leur art, l'expérience qui leur était nécessaire. Les progrès réalisés par les accoucheurs français sont d'autant plus méritoires, et dignes de notre reconnaissance. Nous devons user de la plus grande réserve dans le jugement, peut être le blâme, que le présent mieux instruit porte sur l'état de la science dans le passé.

Obs. I. — Les titres des deux ouvrages destinés aux sages-femmes mentionnés plus haut sont :

* *L'Eschole méthodique et parfaite des sages-femmes, ou l'Art de l'accouchement, divisée en quatre parties. Dédiée à M. GUILLEMEAU, conseiller, medec. ord. du Roy, par CHARLES DE ST-GERMAIN, Escuyer, D^e en medec. Parisien.* Paris, 1650, in-8°. Le titre porte encore l'indication, sur un ton charlatanesque, de tout ce que renferme le livre, et il se termine par ces mots : « Ensemblé la décision des plus belles, rares et curieuses questions qui se rencontrent sur ce sujet : avec plusieurs avis et conseils très importans à toutes sortes de personnes qui désirent vivre ou engager leurs enfans dans l'estat d'un heureux mariage ». Bien plus modeste est le titre de l'autre livre : * *Instruction familière et très facile, faite par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son art.* Composée par MARGUERITE DU TERTRE, veuve du sieur DE LA MARCHE, maitresse Jurée, sage-femme de la ville de Paris et de l'Hôtel-Dieu en la dite ville, en faveur des Apprentisses Sages-femmes du dit Hôtel-Dieu. Paris, 1677, in-4°. D'après SUE (t. II, p. 206), 2^e édition, 1710, augmentée par LOUISE BOURSIER. HALLER cite LOUISE BOURSIER comme auteur de l'ouvrage, erreur qui repose sur une confusion de nom.

Obs. II. — L'Hôtel-Dieu, le plus ancien hôpital de Paris et aujourd'hui encore le plus considérable, doit avoir été fondé du temps des Mérovingiens, au milieu du VII^e siècle, par SAINT LANDRY. Voy. * R. P. RIBADENEIRA. *Les fleurs des vies des Saints, etc.* Rouen, 1692, in-fol., p. 641. Cet établissement, d'abord placé sous la surveillance du clergé, trouva plus tard de puissants protecteurs et bienfaiteurs dans les rois de France, notamment HENRI IV, LOUIS XIII et LOUIS XIV. Voy. * TENON, *Mémoires sur les hôpitaux de Paris.* Paris, 1788, in-4°, p. 109 et 230 « des femmes grosses et des accouchées à l'Hôtel-Dieu ».

Voy. encore * WILH. HORN. *Reise durch Deutschland, Ungarn, Holland, Italien, Frankreich, Grossbritannien und Irland, etc.* (Voyage à travers l'Allemagne, la Hongrie, la Hollande, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, etc.), 2^e vol. Berlin, 1831, in-8°, p. 480.

Voy. encore * *Origines de la Maternité de Paris, etc.* par M^{lle} HENRIETTE CARRIER, ancienne élève de la Maternité, sage-femme de l'hôpital Lariboisière, av. fig., vol. in-8°. Paris, 1888 ; il en sera question plus loin. (F.-J. H.)

§ 77. — *État de l'obstétricie en Allemagne.*

Pendant que l'obstétricie faisait en France ces progrès si considérables et si rapides, qui lui avaient valu une considération universelle, et qui assuraient son avenir, elle restait en Allemagne délaissée et confinée entre les mains des sages-femmes, c'est ce que constatent les recherches dans le domaine de l'histoire. Les suites de la guerre de Trente ans, dont l'Allemagne fut le théâtre, y avaient paralysé la culture des sciences et des arts, et ses effets malheureux persistèrent pendant longtemps. Les communications avec les pays voisins furent suspendues, et c'est ainsi que, resta sans effet pour elle, l'exemple si beau que la France avait donné. On ne se préoccupait que des choses les plus urgentes, et on croyait avoir fait tout ce qui était nécessaire, quand on avait mis, entre les mains des femmes, quelques notions pour porter secours aux femmes en travail (voy. plus haut § 55). Les préjugés contre les soins donnés aux accouchées par les hommes ont maintenu l'obstétricie dans un état d'infériorité absolue; n'appelant les chirurgiens et les médecins que dans la détresse, on les privait du moyen de se perfectionner dans le champ si fécond de l'expérience, et de l'occasion d'enrichir l'art; on ne demandait de leur intervention que l'accomplissement des opérations les plus grossières, où la vie de l'enfant était sacrifiée, et non ces moyens doux qui ne pouvaient être que le fruit d'une connaissance sérieuse de la nature. Les traces de cette obstétricie grossière, qu'on rencontre au XVIII^e siècle, ne laissent pas supposer qu'antérieurement il y ait eu des temps meilleurs. L'autorité avait confié l'instruction des sages-femmes et leur surveillance aux médecins des villes et de la campagne, qui avaient acquis quelque notoriété dans l'exercice de leur art. En attendant, subsistait toujours la vieille coutume de faire instruire les sages-femmes jeunes par les vieilles, qui disaient ce qu'elles avaient appris dans leur longue pratique, et ne donnaient que les indications les plus urgen-

tes, attendu qu'il n'y avait pas en Allemagne d'établissements d'instruction comme l'école de l'Hôtel-Dieu de Paris. et qu'il ne se trouvait pas de médecins expérimentés ayant eu l'occasion de traiter des couches normales. et d'y puiser l'instruction la plus élémentaire. Les ordonnances de cette époque ne parlent que de « sages-femmes expérimentées » qui devaient instruire les jeunes, avant de les faire examiner par les collèges de médecins, chargés de constater si elles avaient l'instruction suffisante pour être admises à prêter serment. C'est ainsi que quelques sages-femmes ont écrit et fait imprimer, pour les jeunes sages-femmes, des livres d'inégale valeur. En général, dès la seconde moitié du XVII^e siècle, chaque contrée avait son livre élémentaire dépassant de beaucoup les limites assignées aujourd'hui à l'action des sages-femmes, et renfermant une foule de médicaments, qui permettaient une intervention irrégulière de leur part, toutes choses prouvant l'étendue du cercle d'activité qui leur était ouvert, et combien il répugnait aux femmes allemandes de recourir aux soins des hommes, auxquels était ainsi enlevée toute occasion de perfectionner l'obstétricie dans la voie féconde de l'expérience, Pour composer leurs livres, les auteurs de l'époque s'en tenaient aux anciens, faisaient des extraits de ROESSLIN, de RUEFF, de WELSCH et autres, reproduisaient même les figures de ces ouvrages, avec les conseils les plus sots; les sages-femmes les surpassaient de beaucoup dans cette fâcheuse direction. Cet état ne changea qu'au XVIII^e siècle, après que les progrès, depuis longtemps réalisés en France, s'étaient propagés en Allemagne.

Obs. — Ainsi l'*Ordonnance pour les sages-femmes*, que BERNARD, DUC DE SAXE, etc., publia dans son pays en 1682, contient p. 9, le passage suivant : « L'autorité supérieure ordonne et recommande aux médecins ordinaires d'examiner les élèves sages-femmes sur leur manière de vivre, leur constitution corporelle, leur instruction et leur expérience, de s'informer si, pour l'exercice de leur art, elles sont suffisamment instruites, et de les instruire encore de ce qui leur est le plus nécessaire, » etc. Voy. * *Nothwendig und nützlichcr Unterricht, wornach sich die in des Durchl. Fürsten und Herrn BERNHARD'S, Hertz. zu Sachsen, etc.* (Instruction utile et nécessaire, etc. sur la manière de soigner les

femmes en travail, etc.) Meiningen, 1682. Voy. aussi * CHRIS-
TOPH. VOELLTER. *Neu croeffnete Hebammen Schuhl* (Nouv. école
de sages-femmes). Stuttg., 1679, in-8°.

§ 78. — *Livres destinés aux sages-femmes dans les divers états de
l'Allemagne.*

Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, parurent, dans diverses villes de l'Allemagne, des ouvrages analogues à celui de WELSCH, dont nous avons parlé plus haut § 59, et destinés à l'instruction des sages-femmes, dont la forme et l'ordonnance restèrent les mêmes, et qui ne se distinguèrent les uns des autres, que par une étendue plus ou moins grande. Ils contiennent ce que nous offre déjà le XVI^e siècle dans les livres de ROESSLIN et de RUEFF; partout la même confusion dans les présentations fœtales, la version céphalique recommandée comme moyen principal, la version podalique comme moyen exceptionnel. On y lit les préceptes d'HIPPOCRATE et d'ARISTOTE, nulle part ne manquent les nombreuses recettes, si abondantes dans tous les anciens livres de médecine; on ne trouve qu'une indication toute superficielle des cas, où les sages-femmes devront appeler un médecin, et à cet égard, on leur laisse la plus entière liberté. Il suffit d'indiquer ici ces ouvrages, car le contenu est sans influence sur l'histoire de l'art; on peut dire seulement que l'instruction des sages-femmes n'avait pas été complètement abandonnée. Dans la Hesse, avait, déjà en 1652, paru, pour l'instruction des sages-femmes, un livre par le Dr HUXHOLZ; en 1674, le Dr SOMMER d'Arnstadt, sur l'ordre du duc de SCHWARTZENBERG, publia, pour les sages-femmes, une instruction qui, jusqu'en 1715, eut plusieurs éditions. Dans le Wurtemberg, CHRISTOPHE VOELLTER de Metzigen sous Urach, qui avait appris la chirurgie à l'étranger, servi comme chirurgien militaire chez les suédois et les autrichiens, et qui, depuis quarante ans, pratiquait dans la capitale de son pays, à Stuttgart, publia une « École de sages-femmes », qui eut encore deux nou-

velles éditions. L'auteur y représente, pour accoucher, un fau-teuil, qui (d'après OSIANDER) resta pendant plus d'un siècle en usage dans la Souabe; le grand nombre d'observations citées dans ce livre prouve que l'auteur s'était occupé d'accouchements ; il n'est pas opposé à l'opération césarienne qu'il recommande aux chirurgiens. Pendant plus de cinquante ans, les sages-femmes du Wurtemberg ont puisé leur instruction dans ce livre (OSIANDER). Dans la ville de Brunswig, fut composée, en 1686, une instruction pour les sages-femmes, qui servit pour tout le pays. En Suisse, J. MURALT composa, en 1689, un petit livre qui fut réédité en 1697, il avait pour titre : *Petit livre pour les sages-femmes et les (maladies des) enfants*. En 1691 parut à Merseburg un gros livre de sages-femmes, qui en 1701, parut sous le nom de « Sage-femme saxonne ».

Obs. — Les titres des livres pour sages-femmes mentionnés plus haut sont les suivants :

WOLARD HUXHOLZ, *Unterricht der Hebammen* (Instruction des sages-femmes). Cassel, 1652, in-8°.

* JOH. G. SOMMER, *Nothwendiger Hebammen-Unterricht, wie eine Hebamme gegen schwangere, gehrende unt entbundene Weiber und deren Kinderlein sowohl bei natürlichen und unnatürlichen Geburten sich zu verhalten, etc., mit hierzu diensamen Kuppfern*. Arnstadt., 1676, in-12 (Instruction nécessaire aux sages-femmes, où elles apprennent comment elles devront soigner une femme enceinte, en travail et accouchée, ainsi que leurs petits enfants, dans les accouchements naturels et non naturels, avec d'utiles figures gravées sur cuivre); avec un titre un peu modifié : * *Hebammen-Schuhl oder gründlicher Unterricht, wie eine Hebamme, etc.* (Ecole des sages-femmes, etc.). Arnstadt. 1693, in-12. et * Coburg, 1715, in-12. (dernière édition, après la mort de l'auteur). HALLER et OSIANDER indiquent comme date de la première édition 1664. Comme celle de 1693 est indiquée comme seconde édition, il doit y avoir erreur; au reste, les deux auteurs ne disent pas les avoir eues en mains.

* *Neu eroeffnete Hebammen-Schuhl, oder nützliche Unterweisung christlicher Hebammen und Wehe-Müttern, wie solche sich vor-in-und nach der Geburt bei Schwangern und Gebährenden auch sonst gebrächlichen Frauen zu verhalten haben. Sampt beygesetztem Unterricht, wie todte Kinder, die im Mutterleib abgestanden, ohne Gefahr auszuziehen, etc.* (Ecole de sages-femmes nouvellement ouverte, ou instructions utiles sur la ma-

nière dont une sage-femme chrétienne devra se conduire avant, pendant et après l'accouchement, soigner les femmes enceintes, accouchées et malades, avec une instruction pour extraire sans danger les enfants morts du sein de leur mère). Avec figures en taille-douce par CHRISTOPHE VOLLTEREN, etc. Stuttg., 1679, in-8°. * Nouv. édit., même titre, 1687, in-8°. Troisième édition revue et augmentée. *Ibid.*, 1722, in-8°.

Unterricht vor die Heb-Ammen oder Bademütter in der Stadt Braunsweig sampt deren Eyde (Instruction pour les sages-femmes ou les baigneuses, dans la ville de Brunswick avec leurs serments). Impr. en 1686. * NOLDE. *Notizen zur Kultur-Geschichte der Geburtshülfe in dem Herzogthum Braunsweig* (Notices sur l'histoire de l'obstétricie dans le duché de Brunswick). Erf., 1807, in-8°, p. 1.

* *Kinder-und Hebammen-Büchlein, etc.* von JOH. MURALT, *Stadtarzt zu Zurich* (Petit livre de maladies d'enfants et de sages-femmes, par JOH. MURALT, médecin de la ville de Zurich). Basel., 1697, in-8°, par demandes et réponses avec fig. (la 1^{re} édit. est de 1689).

* *Die höchst nützliche und nothwendige Heb-Ammen oder Kinder-Mutter-Kunst, wie man die Kindlein, so sich unrecht zur Geburt schicken, leichtlich wenden, etc. Aus eines alten erfahrenen und berühmten Medici Manuscriptis und anderer vornähmer und gelehrter Männer zusammengetragen und auf Anhalten guter Freunde zum Druck befoerdert* (L'art de la sage-femme hautement utile et nécessaire, indiquant comment il faut tourner les enfants qui se présentent mal, etc., extrait d'un manuscrit d'un vieux médecin expérimenté et renommé, et d'autres médecins instruits, etc.). * Mersberg, 1691, in-8°. Un livre à peu près analogue est : * *Die sächsische Wehmutter, welche gründlich weiset, wie sich eine Heb-Amme sowohl bei wieder-als natürlichen Geburten, etc., zu verhalten habe* (La sage-femme saxonne qui enseigne par les principes comment une sage-femme doit se conduire dans les accouchements naturels et non-naturels, etc.). Frankf. et Leipz., 1701.

Dans les états de l'Autriche parut à cette époque * *Examen obstetricum oder ein sehr anschlicher Tractat, darinen durch nützlichen Fragen und Antworten fleissig abgchandelt wird alles was die Heb-Ammen und Wundärzte vor-in-und nach der Geburt wissen und thun müssen. In lat. sprache beschrieben nach PAUL DE SORBAIT, teutsch durch FRANC. STOCKHAMER*. Wien., in-8° (Examen obstetricum ou traité pour écoles, disposé par demandes et réponses, qui enseigne tout ce que les sages-femmes et les chirurgiens doivent savoir et faire avant, pendant, et après l'accouchement, rédigé, par PAUL DE SORBAIT, traduit en allemand par FR. STOCKHAMER).

Une faible imitation du livre précédent est : * *Examen obstetricum, das ist eine kurtze aber doch sehr noethige Heb-Ammen Probe, etc.* (Examen court mais très nécessaire), par JOH. GOLDDHAMMER, etc. Stolb., 1717, in-8°.

§ 79. — *Justina Siegemundin.*

Parmi les livres pour l'instruction des sages-femmes, écrits en Allemagne dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, se distingue particulièrement celui de la sage-femme de la cour du duché de Brandbourg, JUSTINA SIEGEMUNDIN née DITTRICHIN (1); ce livre n'est pas une simple compilation, mais le résultat d'une longue expérience. JUSTINE était la fille d'ELIAS DITTRICH pasteur à Ronnstock, dans une principauté de Silésie, et elle avait épousé un nommé SIEGEMUND receveur. A l'âge de 23 ans elle fut traitée comme étant enceinte, et tourmentée pendant quatorze jours, par plusieurs sages-femmes, pour la faire accoucher, jusqu'à ce qu'il fut prouvé qu'elle n'était pas enceinte, mais atteinte d'une rétention du sang menstruel. Elle fut guérie par un médecin. Cette circonstance fut cause qu'elle se voua à la profession d'accoucheuse. Elle s'entretint fréquemment avec des sages-femmes expérimentées, s'instruisit, dans les livres, et avec les figures qu'elle y trouva, et dès l'âge de 25 ans, elle s'exerça dans la pratique des pauvres pendant douze ans. Son habilité fut connue peu à peu, on désira recevoir ses soins dans la société élevée; elle s'établit à Liegnitz, où elle fut très considérée, et d'où elle fut appelée dans les pays lointains; enfin elle fut nommée par le prince FRÉDÉRIC GUILLAUME sage-femme de la cour à Berlin; de là elle fit un voyage dans la Frise, et fut appelée à La Haye pour accoucher une princesse de Nassau.

A son retour à Berlin, elle fit imprimer son livre, son travail

(1) En français JUSTINE SIEGEMUND, née DIETRICH puisque notre langue n'admet pas la désinence féminine du nom propre; mais comme partout on écrit SIEGEMUNDIN, cette manière d'écrire sera conservée dans la traduction. (F.-J. H.)

fut facilité par la louable habitude qu'elle avait prise, de prendre les observations de tous les accouchements difficiles. pour lesquels elle avait été appelée. Elle soumit son livre à la censure de la Faculté du pays, à Francfort sur l'Oder, qui lui donna son approbation le 28 mars 1686. Le livre est écrit sous forme d'un dialogue entre deux paisibles sages-femmes, une plus âgée JUSTINE qui instruit une plus jeune CHRISTINE ; le style est un peu simple, entremêlé de causeries féminines ; l'exposition manque d'ordre systématique, ce qui n'empêche pas qu'on y rencontre beaucoup de choses bonnes et vraies, qui à cette époque, devaient être d'autant plus utiles, que l'auteur ne parlait que d'après son expérience personnelle, et qu'elle avait pris la nature pour son maître suprême. Elle regardait donc, comme devant être abandonnées aux forces de la nature, les présentations de la tête, des pieds et du siège, elle ne craignait pas les présentations de la face, si elle était tournée vers le pubis, l'enfant, disait-elle, peut naître ainsi sans danger. Elle traite avec soin l'exploration, aussi bien pour apprécier le col que pour déterminer le mode de présentation. Elle s'élève énergiquement contre d'anciens préjugés, particulièrement contre l'élargissement des voies génitales par l'écartement des symphyses pelviennes. Très justes sont ses vues sur les avantages des présentations du siège, sur celles des pieds, parce que dans les premières, les voies pour le passage de la tête sont mieux préparées. Elle fait aussi ressortir l'utilité de la poche amniotique, qu'elle conseille de conserver le plus longtemps possible. Comme de la MOTTE, SIEGEMUNDIN avait une grande prédilection pour la version podalique, et comme le grand accoucheur français, elle préférait être appelée pour une présentation vicieuse, que pour une présentation céphalique, quand la tête était fixe ou enclavée (p. 83), attendu que dans ce cas on ne peut avoir recours qu'au crochet.

Pour mettre un lacs sur les pieds de l'enfant dans la matrice, l'auteur propose un instrument spécial, *une tige pour la version* (Wendungsstäbchen) figuré dans les pl. 17, 18, 19 et 20, et dont l'application est expliquée p. 60, instrument conservé dans la

pratique par certains accoucheurs, avec quelques modifications dans sa forme. Les manœuvres, pour pratiquer la version et l'extraction de l'enfant, sont indiquées avec soin et représentées, pour la plupart dans les figures de l'ouvrage. L'auteur enseigne aussi des manœuvres internes pour engager la tête, dans des présentations obliques (p. 68). L'auteur dit que l'emploi du spéculum, qui était alors fort en usage, est un « martyre inutile » ; il ne doit être employé que dans certaines affections utérines, dont la nature ne peut être déterminée par le toucher ; comme moyen de dilatation de l'orifice, il n'est d'aucune valeur, » car, dit l'auteur, là où le fer se place, ma main souple peut arriver aussi sans causer de pareilles douleurs ». Le placenta prævia, est, pour l'auteur, « une cause d'accouchement difficile et dangereux, quand l'arrière-faix se présente, par la partie spongieuse ou épaisse, avant l'enfant. Quelle est la cause de cet accident ? je ne sais pas s'il est occasionné par un glissement du côté de la mère, ou du côté de l'enfant » (p. 110). Quant aux préceptes qui sont donnés, ils montrent que l'auteur n'avait pas d'idées bien précises, car elle dit : « pour porter secours, il n'y a rien autre chose à faire qu'à percer la masse spongieuse avec un petit crochet, un fil de fer, ou une épingle à cheveux, afin de donner passage au doigt, et permettre l'écoulement des eaux ; aussitôt qu'elle a traversé, les douleurs se réveillent et l'hémorrhagie s'arrête, j'ai ensuite récliné le placenta avec les doigts, il en est résulté un accouchement heureux pour la mère et pour l'enfant, toutefois la femme avait conservé ses forces ». Il n'est pas question ici de la version. Quand le placenta a contracté des adhérences, on devra le décoller. A cette occasion, SIEGEMUNDIN dit qu'elle aime mieux faire la version, que de traiter des anomalies de la délivrance. Les gravures, au nombre de 40, qui accompagnent le texte et l'expliquent, ne sont pas de simples copies de celles de ROESSLIN, mais originales, toutefois ce ne sont que des schemas, la capacité utérine est partout si spacieuse, qu'elle inviterait à y pratiquer la version du fœtus, qui serait bien facile dans ces conditions. Dans l'ouvrage, il y a

une deuxième partie intitulée « Erforschung » Examen, dans laquelle JUSTINE examine son élève CHRISTINE, pour s'assurer si elle a bien compris les enseignements contenus dans le livre ; c'est un résumé par demandes et réponses des principales doctrines qu'il renferme. Ce livre a eu plusieurs éditions, et il a été traduit en hollandais par CORNELIS SOLINGEN.

Obs. I. — * *Die Chur-Brandenburgische Hof-Wehe-Mutter, das ist ein hoechst noethiger Unterricht von schweren und unrechtstehenden Geburten, in einem Gespräch vorgestellt*, etc., von JUSTINEN SIEGEMUNDIN, gebohrner DITTRICHIN (La sage-femme de la cour de Brandebourg, c'est-à-dire Instruction nécessaire sur les accouchements difficiles, et ceux où l'enfant se présente mal, en un dialogue par J.-S, née D.) Cologne sur la Sprée, 1690, in-4°, même livre * 1692, in-4°, nouv. éd., avec le même titre et la même pagination. * Leipz., 1715. Même ouvrage avec le titre modifié. Die Koenigl Preussische, Chur. Brandb. etc. Berlin, 1723 et *Ibid.* * 1756, in-4°.

Trad., en hollandais, *Spiegel der Vroed-Vrouwen*, etc. Door CORNELIS SOLINGEN t'Amsterdam, 1691, in-4°. Avec la deuxième édition allemande, et avec les suivantes, on trouve quelques écrits de polémique entre la SIEGEMUNDIN (elle écrit ici SIGISMUND) et le D^r ANDR. PETERMANN, Prof. à Leipzig (1). Celui-ci comme président d'une thèse * « de Gonorrhœa resp. TOB. PENCER. Lips., 1690, in-4°, avait ajouté ce corollaire : « Multæ hactenus insolitæ laudatæ enchiresses in libro cui titulus est : *die chur-brandenb. Hof Wehemutter* nituntur vana speculatione : in praxi enim sunt absurdae. Hinc jure miramur, quomodo liber sustinere potuit censuram totius collegii medici » ; c'est contre cette proposition que s'élève SIEGEMUNDIN, défendant la Faculté de Frankfurt s. O. qui avait approuvé son livre, PETERMANN développe le blâme de certaines manœuvres, qu'il avait trouvé mauvaises.

Obs. II. — Les chroniqueurs nous ont conservé le souvenir d'une autre sage-femme renommée, du commencement du XVII^e siècle, qui n'a rien publié comme la SIEGEMUNDIN, mais qui s'est distinguée comme une grande maîtresse, et qui finit par être la sage-femme particulière de la duchesse de Liegnitz et Brieg, Dame DOROTHEA SIBYLLA, qui vécut à Brieg. Nous donnons d'autant plus volontiers ces détails, qu'ils prouvent la con-

(1) Nous n'avons plus trouvé cette polémique dans la 3^e édition, 1715, que nous possédons. (F.-J. H.)

sidération dont jouissaient en Allemagne les sages-femmes habiles à cette époque.

« MARGUERITE FUSS, née SCHIEFFELBEIN était née à Havelberg, le jour de la Ste Marguerite (20 juillet) en 1555. Son père était instituteur et chantre, il l'instruisit de toutes les choses utiles, surtout des principes du christianisme, et de la langue latine, sa mère, CATHERINE, était une sage-femme jurée, et appartenait à une famille noble. A l'âge de 22 ans, MARGUERITE épousa JOH. FUS, commis à la chancellerie de Magdebourg. Comme elle n'eut pas d'enfants, et que son mari menait une vie dissipée, elle se sépara de lui, et se voua à la pratique des accouchements, en aidant sa mère. Après la mort de celle-ci, qui lui laissa une petite somme en héritage, elle résolut d'apprendre cet art avec soin, et à cet effet, elle se rendit à Strasbourg en Alsace, pour suivre les leçons de plusieurs docteurs renommés, et apprendre à se diriger dans les cas difficiles; après deux ans, elle alla à Cologne sur la Sprée pour s'y fixer. Comme elle avait donné des preuves sérieuses de son savoir, et qu'elle en apportait les certificats les plus flatteurs, elle fut appelée à diverses cours souveraines, même en Hollande et en Danemark. où elle eut de brillants succès, une grande renommée et où elle gagna beaucoup d'argent. Comme ces fatigues lui étaient pénibles, puisqu'elle avançait en âge, elle accepta le poste de sage-femme particulière de la princesse SYBILLA à Brieg, où elle resta jusqu'à la fin de ses jours. La MÈRE MARGUERITE, comme on l'appelait généralement à Brieg, avait une belle figure, un aspect distingué et une tenue toute particulière. Elle portait une robe noire avec des plis nombreux, des bandes larges en écarlate, un corset semblable, garni de tresses d'or, une jaquette garnie de martre et de tresses d'or, comme celles des hussards hongrois, un bonnet élevé en martre avec un fond rouge d'où pendait une lourde tresse d'or. Pendant l'hiver, elle s'enveloppait d'une large pelisse garnie de renard jaune. Dans la main gauche, elle tenait un sac en cuir, sur lequel était brodé un serpent entourant la masse d'ESCULAPE, dans la main droite une canne à bouton d'or garni de pierreries, elle s'en servait pour chasser les chiens, dont elle avait une grande peur. C'était une femme très instruite, très serviable, dont on ne pouvait se passer dans les accouchements difficiles; elle était le bras droit et la conseillère de la duchesse, qui avait une frayeur considérable quand la MÈRE MARGUERITE n'était pas à ses côtés. Cette vieille femme devait maintenir l'ordre parmi les jeunes demoiselles de la Cour. Quand la duchesse était malade, elle ne la quittait pas; pendant sa dernière maladie, elle eut fort à lutter contre les médecins, qui voulaient lui administrer force remèdes excitants; elle se permit même de dire qu'elle promettait de la conserver en vie, si on lui en abandonnait le traitement. La

duchesse mourut le 19 mars 1625. Elle en eut un tel chagrin, qu'elle succomba la même année le 3 août. Ses obsèques furent célébrées avec la plus grande pompe, au son de toutes les cloches de la cathédrale, elle fut enterrée, dans un tombeau construit pour elle, à côté de celui où reposait la duchesse sa bien chère maîtresse. D'après sa volonté, ses instruments furent partagés entre les sages-femmes du duché. Parmi les services qu'elle a rendus, on cite l'introduction des seringues dans le duché de Brieg ». Voy. l'intéressant livre : * *Denkwürdigkeiten aus dem Leben der Herzogin Dorothea Sibylla von Liegnitz und Brieg, gebornen Margkrafen von Brandenburg, nach originalquellen bearbeitet von Carl. Aug. Schmidt. Zweite Aufl. Brieg., 1838. in-12, p. 47, et à div. passages.* (choses mémorables de la vie de la duchesse Dorothea Sibylla de Liegnitz et Brieg, née marquise de Brandenbourg, d'après des sources authentiques par C. A. S., etc.).

§ 80. — *Anne Elisabeth Horenburg.*

Une pâle copie du livre de SIEGEMUNDIN fut l'*Instruction pour les sages-femmes* écrite en 1700 par ELISABETH HORENBURG. Elle avait perdu de bonne heure son père, NIC. GÜLDENAPFEL, qui avait été chirurgien à Wolfenbüttel, elle fut adoptée comme femme de chambre d'une princesse d'Anhalt ; elle profita de ses loisirs pour lire les livres de sages-femmes, que la princesse possédait dans sa bibliothèque, elle épousa ensuite un caporal, et parcourut le monde avec lui ; puis elle se fixa à Eisleben et y pratiqua l'art des accouchements ; après la mort de son mari, elle se rendit à Brunswick, y fut examinée par le médecin de la ville, et nommée sage-femme de la ville. Ce fut l'occasion de son livre pour les sages-femmes, qui est rédigé sous la forme d'une conversation entre femmes ; ce livre de peu de valeur, n'est en somme qu'une compilation. La science n'eut rien perdu s'il n'avait pas été écrit.

*Obs. I. — * Wohlmeynender und noethiger Unterricht der Heb-Amnen, sowohl in natürlichen und glücklichen, als auch in unnatürlichen, unglücklichen, schweren und unrechtstehenden Geburten, in einer einfältigen und Kurzen Unterredung einer*

Weh-Mutter und ihrer Schwester vorgestellet, etc., von ANNA ELISABETH HOSENBURGIN, geb. gülden Apfeln, aus Wolfenbüttel, der loebl, Stadt Braunschweig geschwohrenen Wehe-Mutter. Hanover und Wolfenbuttel. 1700, in-8° (Instruction simple et nécessaire des sages-femmes sur les accouchements naturels et heureux, non naturels, malheureux et difficiles, où les enfants se présentent mal ; sous forme d'entretien, etc.).

Obs. II. — C. F. PAULLINI, dans son livre : * *Das hoch und wohl gelchrte tentsche Frauenzimmer* (Le sexe féminin allemand noble et instruit). Frankf. et Leipz., 1705, in-8°, p. 75 et 81, cite une VÉRONIQUE IBERIN et une ÉLISE MARGUERITE KEILIN, qui avaient composé des livres pour les sages-femmes, mais qu'elles n'avaient pas fait imprimer.

§ 81. — *Conclusions.*

Si, d'après ce qui a été exposé, nous comparons l'état de l'obstétricie en Allemagne à celui de la France, nous trouvons dans les deux pays une grande différence, qui tient essentiellement, à ce qu'en Allemagne, les femmes seules donnaient leurs soins aux femmes en travail, n'appelant des chirurgiens à leur aide que dans les cas d'absolue nécessité, tandis qu'en France ces soins étaient plus fréquemment confiés aux hommes. Au point de vue scientifique, nous voyons très peu d'écrits de médecins allemands, n'ayant pour but que l'instruction des sages-femmes, et encore celle-ci ne pouvait être que bien incomplète, puisqu'il leur manquait les enseignements de l'expérience personnelle. C'est pour ce motif, que la parole simple d'une femme sans instruction devait avoir plus de poids que la leur ; on cherche vainement en Allemagne des livres pratiques d'obstétricie composés par des chirurgiens ; ils n'étaient appelés que dans les cas désespérés, pour exercer des cruautés, que leurs pères leur avaient enseignées : pour perforer la tête des enfants, les arracher mutilés du sein de leur mère, comme les anciens chirurgiens le leur avaient appris. Pendant de longues années encore, l'obstétricie devait rester en Allemagne

dans cet état d'infériorité, où nous la voyons à la fin du XVII^e siècle, tandis qu'en France, des hommes considérables à cette époque, fiers du nom d'accoucheur, avaient élevé le niveau de l'art à une hauteur considérable, et avaient créé une branche spéciale des sciences médicales; en Allemagne, au contraire, cet art gémissait dépendant dans les chaînes de la chirurgie, qui montrait pour lui un cœur de marâtre, car il n'avait d'autre but que de répondre aux besoins de l'absolue nécessité, abandonnant volontiers aux sages-femmes la culture d'un champ ingrat, où il n'y avait pas de lauriers à cueillir. Ce n'est que dans le siècle suivant, bien tard, que cet état fut modifié en Allemagne, et qu'on entrevit enfin un but que leurs voisins avaient atteint depuis bien longtemps.

§ 82. — *Obstétricie en Hollande.*

Henry van Roonhuysen.

L'ardeur des médecins français pour l'obstétricie, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, et leurs travaux incessants, excitèrent le zèle des hollandais qui y prirent une part active; déjà au commencement de la seconde moitié de ce siècle, il s'y rencontra des auteurs, qui prouvèrent combien cet art leur tenait à cœur, nous ne trouvons toutefois l'obstétricie, intimement liée à la chirurgie, pratiquée par les femmes seules; toutefois, il est consolant de voir les chirurgiens qui s'occupaient d'obstétricie, y apporter de très grands soins et prendre le titre de « Vroedmestres » (maîtres des sages-femmes), s'occuper beaucoup de l'instruction des sages-femmes, et surveiller activement leur pratique, ne pas la leur permettre, avant qu'elles aient été bien instruites et être restées, pendant quelque temps, sous la surveillance de sages-femmes exercées (« Ende als sy al tot kentnisse gekomen zyn, daer by verordineerd hoc lang noch onder een ervaren Vroedvrow mocten practiseren ». Voy. SOLINGEN (Vorreden, ouv. c.). Nous apprenons par une notice que JOH. VAN HORNE de Leyde

(mort en 1670) a publiée dans sa *Μητρική*, que de très bonne heure. il avait été établi par l'état en Hollande des chirurgiens qui, dans les cas difficiles. devaient être appelés pour donner aux femmes en couches les secours qui leur seraient nécessaires : « Propterea non possumus satis laudare prudentiam ampl. magistratus reipublicæ Amstelæd. cujus jussu semper adest publico stipendio conductus chirurgus, qui ejusmodi ægre parientibus suppetias ferre et manum auxiliarem præbere obstrictus est : is meo tempore M. PETRUS POTGIETERUS. in cujus locum successit HENRICUS ROONHUSIUS » (*Μητρική* Lugd Batav., 1686, 12, sect. II. p. 1 § 29). DE ROONHUYSEN nous possédons un écrit (1663) qui traite de sujets d'obstétricie : l'auteur recommande avant tout l'opération césarienne. combat les objections qu'on a faites contre elle, et raconte des cas heureusement terminés ; comme procédé opératoire. il recommande l'incision latérale semi-lunaire (qui est figurée dans le livre) les autres faits ont trait à des ruptures utérines, à des grossesses extra-utérines, à des hernies vaginales et à des adhérences entre l'utérus et le vagin. Le reste de l'écrit s'occupe de chirurgie pure : du bec-de-lièvre, des fractures du crâne, de l'occlusion du rectum (1), etc. L'ardeur des chirurgiens hollandais pour l'obstétricie. et les soins qu'ils y prenaient, ont eu pour effet un développement rapide de cette branche et des résultats magnifiques. Avec le commencement du XVIII^e siècle paraît un livre d'un accoucheur hollandais qui a dépassé de beaucoup tout ce qu'avaient fait les contemporains, et qui, aujourd'hui encore. peut être proposé comme un modèle.

Obs. — * *Heelkonstige Aanmerkkingen van HENDERICK VAN ROONHUYSE*, ordinarius Heel-meester der Stad. Amsterdam. Betreffende de Gebreecken der Vrouwen. t'Amsterd., 1663, in-8°. Trad. angl. Lond., 1676, in-8° (voy. * *Philosoph. Transact.*, vol. XI, 1676, in-4°, p. 621). ROGER VAN ROONHUYSEN, qui plus

(1) On y trouve aussi la première proposition de guérir les fistules vésico-vaginales par l'avivement des bords et la suture. (Erfahr aus dem Geb. der krankh. der weibl. Geschl. NAEGELE, 1812, p. 378. (F.-J.H.)

tard se trouve mêlé à l'invention du levier et du forceps, était le fils de HENRY dont il est question ici.

§ 83. — *Cornelis Solingen.*

En 1673, parut à La Haye un ouvrage du chirurgien CORNELIS SOLINGEN, exclusivement consacré aux accouchements, à la suite duquel, l'auteur publia un livre pour les sages-femmes. Un recueil d'observations, que SOLINGEN avait également publié, prouve qu'il avait beaucoup pratiqué les accouchements, mais que sa pratique a un caractère particulièrement chirurgical. On n'y trouve rien qui ait trait à la physiologie de la parturition. Partout l'auteur n'accorde de confiance qu'à la main et aux instruments; au reste le titre de l'ouvrage indique ces tendances, et plus tard, cette publication devient une annexe de sa chirurgie. Le livre entier s'occupe de l'extraction de l'enfant (mort), et si, dans quelques passages, il est question de la version sur les pieds pour faire l'extraction, on met particulièrement en relief les crochets et instruments tranchants, pour lesquels l'auteur montrait une prédilection d'autant plus grande, qu'il avait une remarquable habileté à fabriquer ces instruments. (Embryulc. vera XXXIII. Hoofdst. à la fin). Un coup d'œil jeté sur la page 318, où ces instruments sont représentés, le prouve surabondamment; on y trouve des spéculums, des crochets simples et doubles, des couteaux en forme de faucille, des pinces dentées, une, en forme de mâchoire de crocodile « crocodile Beks Tang ». Ici, et dans son livre pour les sages-femmes, il recommande le fauteuil d'accouchement qu'il a également fait représenter, il mentionne aussi un usage particulier à la Hollande, qui consiste à faire accoucher les femmes sur les genoux d'une autre femme qui porte un nom particulier « *expresse vrouwen, die men schooters noemt* ». Il n'accorde pas grande confiance à l'opération césarienne pratiquée sur la femme vivante; il raconte qu'il l'a pratiquée cinq fois dans l'espace de quatre mois; ces opérations doivent avoir échoué, car il exprime le désir de

pouvoir obtenir une fois un succès pour la mère et pour l'enfant, et, dit-il, se chargerait volontiers de l'éducation de celui-ci (103 Hoofdst). Au reste. SOLINGEN se montre comme homme instruit; ce sont les auteurs français qu'il avait particulièrement étudiés.

Obs. — Le premier ouvrage d'obstétricie de CORNELIS SOLINGEN parut d'abord sous le titre de : *Embryulcia ofte afhalinge eenes dooden Vrugts door de hand van den Heelmester*. Gravenh. 1673. 12 (OSIANDER a copié le titre dans les œuvres complètes publiées plus tard. et a indiqué l'année 1673, où parurent les « *Aanmerkingen* » (observations) qui correspondent pour la plupart aux années 1674-1683. Nous n'avons malheureusement pas pu examiner nous même cette première édition, nous citons d'après le livre de BOERHAAVE. *Meth. stud. med.* Ed. de HALLER, p. 746, et nous renvoyons aux *Aanmerkinge* de SOLINGEN, que nous avons en mains (qui ont paru plus tard) où il dit dans la 33^e A. (observ.) qu'il a envoyé à sa mère CORNELIA VAN DER KAA, son livre « *Embryulcia* » qui a paru en 1673.

Le livre des sages-femmes parut avec la chirurgie de SOLINGEN « *Manuale operatien der chirurgie. beneftens het ampt en pligt der Vroed-Vrouwen*. Amsterd., 1684. in-4°. Une édition à part de la traduction du livre de la SIEGEMUNDIN intitulé *Spiegel der Vroed-Vrouwen* (Miroir des sages-femmes) a été mentionnée dans le § 79. D'après la préface du libraire JAN TEN HORN pour cette publication, SOLINGEN devait vivre encore en 1691, il doit avoir succombé en 1692. Car en 1693 il ne vivait plus, comme nous le voyons d'après la préface de TOB. PENCER, pour la traduction de l'*Embryulcia*. * Frankf. et Leipz., 1693, in-4°. Les « *Bysondere Aanmerkingen de Vrouwen en kinderen betreffende* » ont paru comme supplément au livre des sages-femmes, et comprennent 112 p. et une période de 1667-1683.

Enfin les œuvres complètes parurent après la mort de SOLINGEN : « * *Alle de medicinale en chirurgicale Werken mitsagders Embryulcia vera beneftens het ampt en pligt der Vraedvrouwen, en bysondere Aanmerkingen de Vrouwen en Kinderen betreffende, of te ware oeffningen der doote Vruchten. Van den Heer CORNELIS SOLINGEN.* t'Amsterdam, 1698. in-4°. Traductions : * C. SOLINGEN. *Handgrifte der Wundartzney*, etc. Francf. a. d. Od., 1693, in-4°. Nouv. édit. * Wittenberg, 1712, in-4°.

§ 84. — *Samuel Jansen.*— *Dionys van der Sterre.*

D'une importance moindre est un écrit obstétrical publié par SAMUEL JANSEN, en 1681. Son contenu rappelle celui des premiers écrits du XVI^e siècle, de ROESSLIN et autres. attendu qu'on y trouve les doctrines les plus vaines sur la stérilité, la génération, exposées avec des preuves pour la plupart empruntées à HIPPOCRATE. La vieille doctrine de la culbute ne manque pas : la présentation du siège au début de la grossesse, de la tête à la fin ; les situations anormales les plus étranges sont représentées dans des figures, et les quelques règles pratiques qu'on trouve. ne compensent pas la foule d'erreurs qu'on rencontre ; l'auteur parle à peine de la version sur les pieds, et il vante un moyen imaginé par lui, qui, sûrement amène un enfant vivant, dans les cas où l'on ne pourrait l'extraire qu'avec des couteaux et des crochets : « dog de rechte handeling is aan weynige bekent » (mais le véritable traitement n'est connu que de peu d'accoucheurs) et il ajoute : « und nur in England treiben PAUL CHAMBERLEN (der Vater) und zwei Brüder diese Kunst mit nicht geringem Glücke » (et c'est seulement en Angleterre, que PAUL CHAMBERLEN (le père) et deux frères, exercent cet art avec un bonheur qui n'est pas petit). Lui-même ne possédait pas cet art, du moins on n'en trouve pas la moindre trace dans son livre, et d'après ce que nous avons dit plus haut (§ 64), c'est sûrement par les écrits de MAURICEAU traduits par H. CHAMBERLEN que l'auteur a pu avoir connaissance de l'existence de ce moyen. Voy. XVIII Hoofdst « Wyse om e kind af te halen ». De même que SOLINGEN, JANSON s'élève contre la fausse pudeur des femmes hollandaises qui a éloigné si souvent les hommes des soins réclamés par leur situation. Dans une figure (p. 106), nous voyons une parturiente, devant elle un accoucheur assis ; les parties génitales de la femme sont couvertes d'un des bords d'un drap de lit, l'autre est attaché autour du cou de l'accoucheur ; à droite et à gauche sont assises des

femmes qui soulèvent un peu le drap pour assurer la liberté des mouvements des bras. JANSON s'élève contre l'opération césarienne pratiquée sur les femmes mortes, attendu, dit-il, que l'enfant ne peut survivre à la mère (XVII Hoofdst). Cette idée avait déjà été réfutée en 1682 par DION. VAN DER STERRE, qui insiste même pour qu'on fasse l'exhumation des femmes mortes enceintes pour que l'opération césarienne puisse être pratiquée sur elles, attendu qu'il y aurait des exemples, où longtemps après la mort, l'enfant aurait été extrait encore en vie.

*Obs. — * Korte en bondige Verhandeling van de Voorteeling en t'Kinderbaren met den aenkleve van dien. Tot onderrigt der gener, die sig in sulke voor-vallen behoorlijk soeken te gedragen. Gedaen door S. J. Med. Doct. En van een ander met een verklaring eeniger plaeten verrijkt. Te Rotterdam, 1681, in-8°. Nouvelle édition corrigée : * E'Amsterd., 1706, in-8°. Trad. allem. * Frankf. a. M., 1706, in-8°. D'après le titre de cette traduction, éditée pour la seconde fois, il a paru quatre éditions hollandaises de cet ouvrage. La première édition de la trad. allem. est de 1700.*

DIONYSII VAN DER STERRE, *Vorstellung van der Noodzakelijkheid der kayserliken snee*, etc. (Démonstration de la nécessité de la section césarienne, etc.). Leid., 1682, in-12. *Voy. Bibl. ch. de HALLER*, t. I, p. 454.

§ 85. — Abraham Cyprian.

On voit, par ce qui a été dit dans le paragraphe précédent, que les chirurgiens hollandais s'étaient beaucoup occupés de l'opération césarienne, qu'il s'était élevé des voix pour et contre cette opération. Un petit écrit doit être encore mentionné ici, il a pour auteur un chirurgien de Franeker du nom de ABRAHAM CYPRIAN, il a paru à la fin du XVII^e siècle, sous la forme d'une lettre, dans laquelle est racontée l'histoire d'une extraction d'un fœtus par l'opération césarienne. D'après le dire de l'auteur, le fœtus se serait trouvé dans une trompe (ce qui doit être douteux). Vingt-un mois après la conception, il s'était formé, dans la région ombilicale, un

abcès, dont l'ouverture fut élargie par l'opérateur au moyen d'un couteau, et un fœtus fut extrait. La mère guérit, et accoucha encore deux fois, la dernière fois de jumeaux. Les remarques qui accompagnent cette observation renferment des choses intéressantes, et sont de nature à combattre les préjugés exprimés contre cette opération par maint auteur hollandais.

Obs. — * ABRAHAM CYPRIANI. *M. D. etc. Epistola historiam exhibens fœtus humani post XXI menses ex uteri tuba, matre salva et superstite, excisi ad ampliss. vir D. D. THOM. MILLINGTON, equit. aurat. med. reg. ordin. et colleg. med. Lond. præsidi.* Lugd. Batav., 1700, in-8°. Trad. franc. * Amst., 1707, in-8°.

§ 86. — *Henry van Deventer.*

D'un vif éclat, brillent au commencement du XVIII^e siècle, les mérites de l'accoucheur hollandais HENRY VAN DEVENTER, qui, sentant que le besoin de son époque était de posséder une doctrine basée sur des principes solides, y répondit en publiant une œuvre ordonnée d'une manière rigoureusement scientifique. Pénétré de la conviction, qu'aucune partie de la science ne pouvait, comme l'obstétricie, prétendre à une base aussi solidement appuyée sur la vérité, « (nullam scientiam tam firmo veritatis fundamento gaudere quam hanc artem ». Praef.), il s'efforça de baser sur l'observation les colonnes de son édifice. Voulant échapper au reproche d'avoir été trop pressé de publier son livre, il attendit qu'une observation attentive, poursuivie pendant de longues années, eut confirmé la vérité de ses doctrines, car de l'expérience seule, elle devait tirer tout son mérite. Né en 1651 (16 mars) Henry van Deventer avait travaillé comme orfèvre pendant sa jeunesse, et avait acquis une grande habileté dans la confection de machines destinées à redresser des difformités ; il possédait un véritable talent d'exécution qui devait lui devenir très utile pour l'obstétricie. Il se rendit à l'université de Groeningen, y étudia la médecine, la chirurgie et les accouchements,

il y obtint le diplôme de docteur, et il s'établit comme praticien à Wiewerd. En 1688. il entreprit un voyage à Copenhague pour y visiter le médecin danois HENRY VON MONICHEN. qui l'ayant rencontré à Wiewerd. l'avait engagé à venir chez lui ; il trouva dans sa maison l'accueil le plus affectueux. Il fut présenté par son hôte au roi CHRISTIAN V, dont VAN MONICHEN était médecin particulier ; le monarque examina avec le plus vif intérêt quelques machines orthopédiques que DEVENTER avait confectionnées « ob varia serio placentia mechanices specimina », et il le décora (voy. l'épître dédicatoire de la 1^{re} éd. lat. adressée à H. V. MONICHEN). Après son voyage en Danemark, DEVENTER passa encore quelques années à Wiewerd, puis à la fin de 1694, ou au commencement de 1695, il se rendit à La Haye, où il pratiqua beaucoup les accouchements (voy. préf. de DEVENTER pour l'ouvrage intitulé : *Beschryving van de Zieekten der Beenderen*). Le voyage en Danemark paraît avoir exercé une grande influence sur la direction de DEVENTER ; il caractérise comme années d'ignorance celles qui avaient été antérieures à ce voyage, car il avait pratiqué jusque-là encore suivant l'habitude usuelle (*Nov. lum.*, c. 50 « spatium prioris temporis, in temporibus ignorantiae meae »). En 1701 il publia son « *Novum lumen obstetricantibus* » comme fruit de sa pratique considérable et de ses mûres réflexions. Ce livre avait été précédé d'un autre plus petit, destiné aux sages-femmes, auquel il avait donné le nom de « *Dageraat der Vrædvrouwen* » (*Aurore des sages-femmes*) « in qua specimen quoddam et epitomen hujus libri edidi », dit-il dans la Préface de son livre : *Nov. lum.* Il devait être très utile à DEVENTER que sa femme pratiquât aussi les accouchements (*Nov. lum.*, c. 27) ; avec la répugnance persistante des femmes pour les soins des hommes, DEVENTER avait là une excellente occasion de se renseigner sur une foule de choses qu'il aurait ignorées, et il se trouvait appelé auprès de beaucoup de patientes qu'il n'aurait pas vues. L'accueil fait partout au livre de DEVENTER est prouvé par le nombre d'éditions qui se succèdent rapidement, pendant plus d'un demi-siècle, aussi bien en Hollande, où le livre avait d'abord

été composé en hollandais, et immédiatement après en latin, que par les traductions en allemand, en français et en anglais. Après 22 ans. DEVENTER écrivit une seconde partie (1723), qui fut imprimée seulement en 1724. Dans cette seconde partie, l'auteur traite avec plus d'ampleur des sujets qui se trouvent déjà dans la première, il y ajoute un chapitre spécial qui a pour titre : « Lapis lydeus et clypeus obstetricum » (Pierre de touche et bouclier des sages-femmes), dans lequel sont exposées toutes les qualités d'une bonne accoucheuse. On trouve aussi un chapitre qui a pour objet : « Quomodo per inspectionem cadaveris dignosci potest, an mulier retento fœtu mortua naturali morte occubuerit, an vero perierit negligentia vel imperitia obstetricis », et qui renferme de précieuses indications, au point de vue médico-légal, pour juger les fautes qu'une sage-femme aurait pu commettre. DEVENTER s'occupa d'obstétricie jusqu'à sa mort, la nature lui accorda une vie longue. Du mois de février 1724, date l'histoire d'un accouchement pour lequel il fut appelé à Rotterdam, du mois de mai de cette année, date encore une autre observation (Edit. 1732, p. 315). Néanmoins NÆGELE pense qu'en 1725 il n'existait plus. D'après une notice très courte que le traducteur hollandais donnait de ce livre, p. 12, DEVENTER aurait succombé le 12 décembre 1724, à Voorburg où il a été enterré.

Obs. — Sur les détails de la vie de DEVENTER voyez l'excellente notice ajoutée par NÆGELE à son ouvrage * *Das Weibliche Becken, etc.* Carlsruhe, 1825, in-4^o, p. 37, que j'ai été heureux de pouvoir mettre à profit, dit SIEBOLD, ce dont j'exprime à l'auteur toute ma reconnaissance. La notice sur l'année de la mort de DEVENTER se trouve dans * MAYGRIER, *Afbeeldingen uit den geheelen Omvang der Verlooskunde met Aanm. van E. C. J. v. SIEBOLD vertaald en vermeerdert door M. J. KEISER.* Leid., 1836-1838, in-8^o, p. 16, A. 10.

§ 87. — *Obstétricie de Deventer.*

Partant du principe que nous avons déjà cité, que l'obstétricie pouvait aussi bien que toute autre doctrine être exposée systématiquement, DEVENTER chercha à y rester fidèle. Il résuma avec précision ce que lui avait appris sa longue pratique. Il s'appliqua à éviter la coutume de ses prédécesseurs qui rapportaient une foule d'observations; son exposé seul devait prouver que ce qu'il disait était bien le résultat de son observation, et non celui de l'imagination. Son but essentiel était d'offrir aux chirurgiens et aux sages-femmes une « *Ars obstetricandi manualia* », et par ce motif, il exclut ces « *sexcenta morborum et accidentium genera* », dont les femmes peuvent être atteintes avant, pendant et après l'accouchement, voyant parfaitement que de cette manière il éviterait la confusion, qui, sans cela se produirait, et éloignerait l'esprit du but principal de son sujet. C'est ainsi qu'il a pu se rendre maître de son œuvre, puisqu'il en écartait tout ce qui, d'après lui, ne devait pas lui appartenir. Ainsi délimitée, l'œuvre de DEVENTER se présente comme un tout parfait que rien d'étranger ne vient déparer.

C'est pour la première fois, que nous trouvons, chez un accoucheur, la description du bassin, et des conditions qu'il doit présenter pour que la parturition puisse être normale. Le commencement du troisième chapitre qui, tout entier, est consacré à la description du bassin, montre quelle importance il attachait à cette partie du corps. L'auteur appelle l'attention du lecteur sur la courbure spéciale du sacrum, dont la normalité est si importante, et, pour la première fois aussi, il parle de la direction de la cavité pelvienne qu'il décrit clairement.

Non moins importante, et fertile en conséquences, est la description que fait DEVENTER du bassin vicié (*prava pelvis forma*, c. 27), où il ne parle pas seulement du bassin trop étroit, mais aussi du bassin trop large. Très bien sont exposées les consé-

quences de ce défaut. de même que celles du bassin trop étroit ; les déformations de la tête fœtale, les ecchymoses, fractures, etc. C'est avec raison qu'on peut appeler DEVENTER le véritable créateur d'une doctrine, qui doit être regardée comme une des plus importantes de la science obstétricale. Ces doctrines ne sont pas imaginées, mais elles sont le fruit d'une observation attentive de la nature. et elles seront toujours vraies. Ce que l'auteur a dit de la matrice et du vagin (ch. 4-10), n'est pas moins important. Il a parfaitement déterminé la situation relative de l'une par rapport à l'autre, l'épaississement des parois utérines pendant la grossesse, contrairement à l'opinion de MAURICEAU, et surtout les changements de situation de l'utérus gravide. Particulière à l'auteur est la doctrine des obliquités de l'utérus gravide, de leur influence sur la marche du travail, sur la production des présentations vicieuses du fœtus, la procidence des parties fœtales, etc., qu'il décrit sous les couleurs les plus sombres. A ce point de vue, il est créateur d'une doctrine qui, totalement négligée par ses prédécesseurs, mais qui, exagérée dans la réalité, a conduit à des pratiques erronées, et n'a pas trouvé sa confirmation dans l'observation ultérieure. C'est toutefois avec reconnaissance que la postérité devra envisager la doctrine des obliquités utérines, car elle a conduit les accoucheurs à étudier de plus près encore ce sujet, ce qui a eu pour la pratique de précieux résultats. Très distingué est le chapitre que DEVENTER consacre à l'étude du toucher (« Tactus prægnantium » ch. 13-22), dont la haute valeur était parfaitement appréciée par lui, comme moyen essentiel de reconnaître l'existence de la grossesse, de prévoir l'époque de l'accouchement, la réalité du travail, de savoir si l'accouchement sera facile ou difficile, et de déterminer le mode de présentation du fœtus, etc. Partout se révèle le praticien exercé qui a vu tout ce qu'il a écrit, et qui n'appuie ce qu'il dit que sur sa propre expérience. Les quatorze conditions nécessaires à l'accouchement normal sont exposées d'une manière si complète, que le critique le plus sévère ne trouve rien à y ajouter ; il n'a pas rejeté complètement la vieille doctrine de la culbute, et

des enfants assis dans la cavité utérine. Très simplement est exposée la conduite de la sage-femme dans les accouchements normaux ; elle devra recevoir l'enfant, lier et couper le cordon, laver l'enfant et l'emballoter, ce qui peut même être abandonné aux soins d'une garde. Comme couchage pour la parturiente, il recommande un siège échanuré (« sella parturientium perforata »), qui est disposé de façon à ce que la femme puisse s'asseoir ou se coucher à volonté. Connaissant la mobilité du coccyx pendant l'accouchement, DEVENTER trouve, comme adjuvant favorable à un accouchement heureux, la dépression en arrière de cet os, qui peut s'obtenir facilement au moyen des doigts introduits dans le vagin, toutefois il recommande de le faire avec les plus grands ménagements : « nam optimæ quidem artes a temerariis adhibitæ periculosæ sunt, ac sæpius perniciosæ ». On doit louer DEVENTER, dont l'expérience était si grande, d'avoir déclaré sans danger les accouchements dans les présentations du siège et des pieds, et d'avoir conseillé de les abandonner à la nature (ch. 41 et 45). Dans les présentations du siège il donne le conseil : « obstetrix operam non consumat in ejusmodi infantibus complicatis vertendis, sed eosdem libere patiaturo prodire », et dans les présentations des pieds : « pedibus præviis liberrimus exitus concedendus est ». Par contre, nous devons nous étonner que DEVENTER regarde les présentations de la face comme difficiles et dangereuses, et qu'il soit d'avis de modifier cette présentation céphalique, en repoussant le tronc quand le corps de l'enfant est encore mobile, si cela ne réussit pas, d'introduire dans la bouche le pouce ou l'index, et d'extraire l'enfant de cette façon. Si, avec cette présentation coïncide une obliquité utérine, il faudra faire la version sur les pieds, la perforation même peut devenir nécessaire (ch. 37). Le temps devait apporter à l'auteur son enseignement, car dans la seconde partie de son ouvrage (1724), il dit positivement que quand la face est fixée, et qu'une modification de la présentation n'est plus possible, « non licet ipsi vim inferre, ut repellat (obstetrix) faciem, et sic caput invertat, sed debet sic prodeuntem expectare infantem » (cap. 5. exam. 3).

Précieux est le conseil de l'auteur, de ne pas rompre prématurément la poche, dont l'utilité, pour la préparation des parties génitales, a été reconnue par lui mieux que par ses devanciers. Ce n'est que quand les membranes sont par trop résistantes, et que l'orifice est complètement dilaté, qu'on devra en faire la rupture. Pour lui, comme pour les devanciers, le placenta prævia résulte de la rupture de ses adhérences avec la matrice, et de sa chute sur l'orifice, déterminée par son propre poids; il n'a pu être éclairé par la circonstance qu'il a observée, et qu'il indique : non-
« *nunquam sanguine congelato ori uteri adeo agglutinatur, ut concreta vel unita esse putetur, et digitis deglubenda est* » (cap. 31). Il indique les symptômes de cette anomalie, il recommande la version dans la plupart des cas, et pour arrêter l'hémorrhagie, la rupture de la poche, qui devra nécessairement se faire si le placenta a été perforé au milieu par la main de l'accoucheur.

La procidence du cordon a été traitée à fond par l'auteur; il dit que les enroulements du cordon préviennent souvent cet accident, dont il expose très bien les dangers. Pour les éviter, il conseille : quand le cordon a passé à côté de la tête, de repousser celui-ci avec la main, et d'engager la tête, et dans ce cas, une situation de la parturiente sur le côté peut favoriser ce mouvement. Si le cordon ne reste pas réduit, on devra pratiquer immédiatement la version sur les pieds. Très bien indiqués sont tous les cas, où la version devra être pratiquée immédiatement, sans perdre un temps précieux dans d'inutiles tentatives de réduction. DEVENTER se montre, en général, grand partisan de la version sur les pieds, qui offre le meilleur moyen d'extraction de l'enfant, et il la recommande dans tous les cas où celle-ci est indiquée. Ce n'est que dans des cas d'absolue nécessité, que le perforateur et les crochets devront être employés. Enfin, DEVENTER ne consacre que peu de mots, mais ils sont très importants, aux fausses douleurs (ch. 50), et il met en garde contre les médicaments destinés à activer les contractions (*medicamenta propollentia*). Le temps et la patience lui paraissent des moyens souverains. Puissent ces quelques indications justifier le jugement que nous avons porté

sur ce célèbre accoucheur de la Hollande. C'est avec confiance que l'art, qu'il a tant aimé et servi, entrevoit après lui, un avenir meilleur; son plus grand mérite est de l'avoir préparé par ses travaux.

Obs. — Comme travail préliminaire du principal ouvrage de DEVENTER il faut citer d'abord :

Dageraat der Vroed-Vrouwen, etc. (Aurore des sages-femmes). Leid., 1696, in-8°, DEVENTER indique, sur le titre même de l'ouvrage, qu'il est le précurseur (*Voorlooper*) de sa *Lumière nouvelle*, motif pour lequel il l'a appelé « Aurore ». Malheureusement je n'ai pu voir moi-même ce livre, qui, d'après HALLER. *Bibl. chir.*, I, 524, a eu plusieurs éditions (1701, 1724 et 1746).

Puis parut d'abord en langue hollandaise la *Lumière nouvelle*, puis peu après l'édition latine.

* *Manuale Operatien I. Deelzjnde een nieuw Ligt voor Vroed-Meesters en Vroed-Vrouwen, haar getrouwelijk ontdekkende at wat nodig is te doen, om barende vrouwen te helpen verlossen : versien met vele kopere Platen, vertonende de veelderleye verplaatsingen des Lijf-Moeders, en de Verkeerde legginge der kinderen. Waar by ook werd aangewesen : hoe men, als het nodig is, alle qualijk gekeerde kinderen kan regt keren, in regt of scheefleggende Lijfmoeders, of met de voeten af halen : sonder Instrumenten, alleen met de handen, soo wel de levendigen als de dooden, sonder doodts gevaar voor de vrouwen of voor de Kinderen. Door veeljarige Oeffninge en eygen Observatien ontdekt, opgeheldert, vast gestalt, en eyndelijk tot het Gemene Best beschreven; door HENDERIK VON DEVENTER, med. Doct. in S' Graven-hage.* Gedrukt met privilege by en voor den Auteur. 1701, in-4°.

* HENRICI A DEVENTER, *med. Doct. Operationes chirurgicæ novum lumen exhibentes obstetricantibus, quo fideliter manifestatur ars obstetricandi, et quidquid ad eam requiritur instructum pluribus figuris æri incisis, etc., etc.* Lugd. Batav., ap. ANDR. DRYCKHUISEN, 1701, in-4°.

Nouvelle Edition. Lugd. Batav., ap. JOANN. et HERM. VERBEEK. 1725, in-4° (Edition très rare).

Déjà en 1724 avait paru comme deuxième partie de l'ouvrage : HENR. A DEVENTER, *Operationum chirurgicarum novum lumen exhibentium obstetricantibus pars secunda : et quæ exhibet ulterius examen partuum difficilium, ut lapidem Lydium et clypeum obstetricum : ubi simul agitur de necessitate inspiciendi cadavera mulierum in partu defunctorum, non enixo fœtu, ut appareat, an obstetrix causa fuerit cladis matris et fœtus. Inserviens augmento novi luminis obstetricantium, simul præbens fidele monitum om-*

nibus maritis, quibus salus uxorum et liberorum in pratio est. Lugd. Batav., ap. J. et HERM. VERBEEK. bibliopol., 1724. in-4°.

Une nouvelle édition contenant les deux parties parut chez le même imprimeur * 1733, in-4°. Sur la première partie on lit : « *Editio secunda* » ce qui paraît justifié, en ce que cet imprimeur l'imprimait pour la deuxième fois (la première en 1725, voy. plus haut). Ici se trouvent ajoutées quelques observations communiquées par les héritiers, comme cela est indiqué sur le titre de la première partie : « *Editio secunda, cui novæ observationes accesserunt* ».

Les deux parties (moins ces nouvelles observations parues en 1733) furent traduites en français sous le titre étrange de : * *Observations importantes sur le manuel des accouchements. Première partie, etc., trad. du latin de M. HENRY DE DEVENTER, D^r en méd. augm. de réflexions sur les points les plus intéressants, par JACQUES-JEAN BRUIER* (dans le privilège du roi on lit BRUIER) d'ABLAINCOURT D^r en méd. de la même faculté. Paris, chez GUILL. CAVELIER, 1733, in-4°. La seconde partie avec un titre spécial et la pagination continuée de la première partie (de 369-431). Cette traduction a été réimprimée à Paris par PIERRE PRAULT, en 1734. (NÆGELE das weibl. Becken, p. 50). Elle a été réimprimée par G. CAVELIER en * 1739. Même pagination que la première et la seconde édition. (En 1739 expirait le privilège de l'imprimeur.)

Le texte français avec les observations du traducteur furent *retraduits en hollandais* et parurent à Leyde, 1746. Il en parut une nouvelle édition chez JAN. MORTERRE. Amst., 1765 (voy. NÆGELE, ouv. c., p. 36).

Traductions allemandes. Iéna, 1704, in-8° (NÆGELE), nouvelle édition, * 1717, in-8°. Comme quatrième édition, est citée celle de * 1740. Entre ces deux, HALLER cite une de 1728, et une de 1731, et il mentionne encore une de 1761. NÆGELE raconte (ouv. c.) avoir vu à Iéna 6 éditions allemandes. Nous regrettons que cet infatigable chercheur ne les ait pas nettement désignées (1).

(1) On a de DEVENTER un ouvrage posthume sur les difformités et maladies des os, qui ont été l'objet de ses premiers travaux. NÆGELE en donne le titre suivant :

Henderik von Deventer M. D. Beschryving van de Ziekens der Beenderen, en inzonderheyd, van de Rachitis of englsche ziekte, avec deux mémoires: LEMERY, Sur la nutrition des os, et de COURTAL, Sur les maladies des os (trad. du fr. en hollandais par DICTEN, chirurgien. Leyde, 1739, 89 p.). (F.-J. H.)

§ 88. — *Friederich Ruysch.*

Nous avons vu plus haut § 82. de quelle façon satisfaisante la condition extérieure des sages-femmes avait été organisée en Hollande, et dans les paragraphes précédents, nous avons démontré que les travaux de DEVENTER avaient assuré la marche progressive de l'obstétricie. Pendant plus d'un demi-siècle, des médecins hollandais distingués se sont trouvés à la tête de l'école des sages-femmes établie à Amsterdam, leur donnant un enseignement fructueux ; les élèves formées à cette école purent exercer leur art, et, dans les cas difficiles, appeler leurs maîtres à leur aide. Il en résulta pour elles une considération qui honorait en Hollande les maîtres qui les avaient formées, et en même temps l'art, dont les progrès avaient été appréciés. Parmi les hommes distingués de la Hollande, il faut nommer FRÉDÉRIC RUYSCH, né à la Haye, le 23 mars 1638 ; il fut à Leyde élève de JOH. VAN HORNE, qui, dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie, a mérité des couronnes immortelles. Dès 1666, il fut nommé à Amsterdam, à la chaire d'anatomie qu'il occupa pendant 65 ans, car il ne mourut que le 22 février 1731, à l'âge de 93 ans. Ses précieuses recherches d'anatomie et de physiologie s'étendent à toutes les régions du corps, et comprennent aussi les organes génitaux de la femme, l'embryon, les membranes et le placenta. Au point de vue de la génération, il observa chez des femmes tuées peu après le coït, que le sperme avait pénétré dans les trompes de FALLOPE, et il se déclara adversaire des opinions de G. HARVEY sur le « halitus spermaticus » (*Advers. dec.* I, I). Excellents sont ses enseignements sur les membranes (thes. anat. V, 41), où il reconnut très bien la formation des feuilletts. Il appréciait exactement le rôle du bassin rétréci dans les accouchements difficiles (*Adv. dec.*, II, X), et il expose des idées précieuses sur le bassin. (*Catal. rar.*). Ses recherches anatomiques précises sur l'utérus gravide le conduisirent à faire ressortir l'importance des fibres

musculaires, qu'il mit en relief (*Adv.*, II, X); il admit comme muscle spécial, les fibres circulaires de la surface interne du fond de l'utérus, et lui attribuait la fonction d'expulser le placenta; (même décrit dans un chapitre exclusivement consacré à ce sujet); pour ce motif, Ruysch se déclara contre l'extraction artificielle du placenta, car il pourrait se produire une inversion utérine, (voy. une très bonne figure de cet accident avec d'excellentes remarques dans *Obs.* X). C'est de cette façon, que Ruysch prit une part active aux progrès de l'obstétricie. La haute considération dont il a été honoré par les contemporains, et que la postérité a consacrée et conservée pour sa mémoire, a donné le plus chaleureux accueil à ses écrits, qui ont contribué aussi aux progrès de l'obstétricie.

Obs. — La part prise par Ruysch à l'obstétricie est exprimée par lui-même par ces mots, qui se trouvent dans ses *Advers. anat. dec.*, II, X : « Mereor in his, ut credant mihi medici : quum in amplissima hac civitate quatuor annorum decursu artem obstetriciam ipsi exercuerim semper et frequentissime : deinde autem toto quadraginta annorum spatio prepositus fuerim ab Amplissimis magistratibus urbanis officio collegii obstetricii, ut docerem examinaremque omnes, quæ se arti exercendæ dedere volunt in hac urbe, ut ipsis anatomicas darem demonstrationes partium muliebrium, partui inservientium, ut responsa darem obstetricibus super difficili partu me consulentibus, denique ut scrutarer cadavera puerperarum, ad rimandas mali partus mortis que secutæ causas ».

L'écrit sur le muscle de l'utérus parut d'abord en hollandais : *Ontleedkundige Verhandelingen over de vinding van een Spier in de grond des Baar-moeders.* l'Amsterd., 1725, in-8°. Il parut plus tard en latin : * *Tractatio anatomica de musculo in fundo uteri observato, antehac a nemine detecto, cui accedit depulsiōnis secundinarum parturientium feminarum instructio, auctore FRED. RUYSCHIO, ex belg. in lat. traducta a JO. CHRISTOPH. BOHLIO, Borusso.* Amstelod., 1726, in-4°.

Les adversaires de Ruysch furent :

* CHR. POL. LEPORIN, *Kurtze Eroeterung einiger die zurückgebliebene Nachgebürth betreffenden Fragen, etc. des weltberühmten, etc. FREDERICI RUYSCH anatom. Abhandlung de musculo in fundi utero observato bescheidenlich entgegen gesetzt* (Court examen de la question de la délivrance et du traité du célèbre FR. RUYSCH sur le muscle du fond de l'utérus, humblement

exposé par CHR. POL. LEPORIN). Leipz. et Quendlinb., 1728, et : J. H. COHAUSEN. *LUCINA RUYSCHIANA seu musculus uteri orbicularis ad FR. RUYSCHIO inventus ad trutinam revocatus*. Amst., 1731, in-8°, trad. en hollandais par * AMOS LAMBRECHTS, t'Amsterd., 1731, in-8°. Pour RUYSCH se déclarent : * ABR. VATER, *Epistol. gratulatoria, etc.* Amst., 1727, in-4° et * HECQUET, *Epistola ad D. D*** de RUYSCHIANO uteri musculo*. Amst., 1727, in-4°.

Voy. * FRID. RUYSCHII, *Opera omnia anatomico-medico-chirurgica*. c. fig. aen. 2° tom., Amstelod., 1721, in-4°. * J. FR. SCHREIBER, *Historia vitæ et meritorum FRED. RUYSCH*. Amstelod., 1722, in-4°.

§ 89. — *Jacob Denys.*

A Leyde aussi existait, depuis 1719, un « Collegium ad negotia obstetriciæ artis », composé d'un professeur de médecine, quatre médecins de la ville et d'un accoucheur public « vroed-meester », ce dernier chargé de l'instruction et de la direction des sages-femmes. Depuis 1725, JACQUES DENYS occupait cet emploi, après qu'avait paru une ordonnance sévère pour les sages-femmes. DENYS qui, depuis 1706, s'était occupé de la pratique des accouchements, publia, en 1733, pour les sages-femmes et les accoucheurs, un livre dans lequel, après avoir exposé les diverses matières de son sujet, il avait ajouté les observations tirées de sa pratique. L'anatomie et la physiologie des parties génitales, surtout celles de la matrice, ont été largement et utilement exposées par l'auteur, tout est basé sur l'observation de la nature, comme ce qu'il dit des signes de la grossesse (4. hoofdst), plus loin, où il parle des faux germes (8.h.), des monstruosités (10.h.) et de l'avortement (11.h.). Les inclinaisons vicieuses de l'utérus les plus fréquentes sont : celle, en avant et latérale (chez les petites femmes surtout); celles en arrière sont les plus rares. L'inconvénient le plus considérable qui en résulte, est la lenteur de l'ouverture de l'orifice, pendant le travail. L'auteur a consacré un chapitre spécial et étendu aux douleurs, et en a fait une description soignée à l'état normal et pathologique. Très pratique est

ce que l'auteur dit, dans ce chapitre, sur les membranes et leur utilité, il avertit l'accoucheur qu'il ne doit pas les rompre sans nécessité, et il s'élève contre l'idée de quelques accoucheurs de son époque, qui pensent, qu'après la dilatation de l'orifice, la poche n'a plus aucune utilité, et qui conseillent alors de la rompre. Comme moyen de terminer l'accouchement, l'auteur recommande avant tout la version sur les pieds, et, dans les cas d'étroussesse trop grande du bassin, ou de volume trop considérable de la tête, la perforation de celle-ci. Le forceps, qui de son époque avait déjà été inventé, paraît n'avoir pas été connu de lui, car il n'en parle nulle part, et la pince pour l'extraction des faux germes n'a rien de commun avec cet instrument. Pour le reste, l'auteur a traité complètement ce qui est nécessaire à l'instruction des accoucheurs et des sages-femmes. Partout on reconnaît le praticien qui a appris son état dans l'œuvre de la nature.

*Obs. — * Verhandelingen over het Ampt der Vroed-Meesters, en Vroed-Vrouwen : met Aanmerkingen, der zelve Kunst raakende. Getrouwelyk ontdekkende, en leerende zeer noodige Handgriepen, om Baarende Vrouwen kort, en veilig te verlossen, daar de Kinders tegen-natuurlyk en natuurlik gelegeen zyn : als ook uit de scheefleggende Lyfmoeder : door langduurige oeffeninge, en veeljaarige eigen ondervindingen zaamen gesteld tot nut, en ligt der geener, die deeze kunst leeren, ofte oeffenen. Door JAC. DENYS, ordi. Stads Chirurgyn, Operateur van de Steen, Vroed-meester, en Voorlezer ter onderwyzing van de Vroed-vrouwen binnen de Stad Leyden. Met kopere Platen. Te Leyden, 1733, in-4° (les gravures représentent d'intéressantes monstruosités, notamment des hémicéphales). « Liber certe minus notus, quam oportebat, qui inter sui similes mihi potius excellere videtur, etc. ». * HERM. BOERHAAVE, *Method stud. med. emaculata ac accessionib. locuplet. ab ALB. ab HALLER. Amst., 1751, in-4°.**

Voy. aussi HALLER. *Bibl. chir.*, II, 137, qui porte sur le livre de DENYS le jugement suivant : « Amplissimo sermone et luxuriantia quadam ubertate eventa narrat, sed res ipsa patientiam lectoris meretur ».

§ 90. — *Joh. van Hoorn (en Suède).*

Les progrès de l'obstétricie en France et en Hollande devaient exercer leur influence sur d'autres pays, qui ont pu en avoir connaissance par des écrits, et aussi par une étude faite sur les lieux. A ce point de vue, JOHANNES VAN HOORN, médecin et accoucheur suédois a un grand mérite ; né de parents belges à Stockholm, en 1661 (16 février), il fit ses études médicales à Leyde, à Amsterdam, et plus tard à Paris (1687), où il étudia particulièrement les accouchements ; auparavant, et sous la direction de RUYSCH à Amsterdam, il avait travaillé à acquérir la base de ces connaissances. Nous avons des raisons de penser qu'il fut attiré particulièrement par PORTAL, dont il traduisit les observations en suédois. En 1690, au retour d'un voyage en Angleterre pendant l'année 1689, il se fit recevoir docteur à Leyde, après avoir soutenu sa thèse : « de præternaturali partu ». Après une absence de 12 années, VAN HOORN, bien préparé et familiarisé avec tout ce qui avait paru d'utile à l'étranger, revint dans sa patrie (27 août 1692), fut admis comme membre du collège royal des médecins, exerça la pratique de son art, et fit en même temps des cours d'anatomie. Sa prédilection était pour les accouchements, qu'il pratiqua avec zèle, et qu'il fut chargé d'enseigner comme praticien, et comme professeur des sages-femmes en sa qualité de médecin de la ville. Il s'exerça dans les opérations obstétricales, au moyen d'un mannequin et d'un fœtus artificiel muni de ses membres. Déjà en 1697, il avait composé en langue suédoise une instruction pour les sages-femmes, et, en 1715, il composa un second livre par demandes et réponses entre « Siphra et Pua » qu'il traduisit lui-même plus tard en allemand, et dont l'utilité est attestée par le grand nombre d'éditions qui se succédèrent. HOORN mourut en 1724, le 11 juin, à l'âge de 62 ans.

Obs. — On trouve quelques détails sur sa vie dans son *Éloge* :

* *Act. litterarr. Sueciae*. Upsal, publicat. contin. annos 1725-1729, vol. II, in-4°, p. 19. Voy. également l'éloge funèbre et la poésie de NIE KEDER du vol. I, p. 576. Ces documents l'appellent tantôt von, tantôt VAN HOORN. En raison de son origine hollandaise, cette dernière dénomination paraît être la plus exacte.

§ 91. — *Doctrines obstétricales de van Hoorn.*

Les doctrines de VAN HOORN sont, en général, celles que nous trouvons dans les écrits des accoucheurs français et hollandais de l'époque. L'auteur commence son livre par une description sommaire des parties génitales de la femme, où le bassin a une part considérable. L'importance majeure de l'exploration, pour l'obstétricie, est particulièrement mise en relief; la manière de la pratiquer est exposée très clairement. Dans le chapitre consacré aux hémorrhagies pendant la grossesse (VII), il est fait mention du placenta prævia, et ici l'auteur a exposé très exactement les causes de cette anomalie, il dit expressément : « Le placenta s'est appliqué sur l'orifice utérin, et y a contracté des adhérences, d'où il résulte, que quand la matrice commence à s'ouvrir, le placenta devra nécessairement se détacher, ses vaisseaux laissent échapper le sang qu'ils contiennent, et à mesure que s'agrandit l'orifice, augmente l'intensité de l'hémorrhagie ». L'auteur a montré que les médicaments coagulants ne peuvent avoir aucun effet, le seul moyen de sauver la mère est de provoquer l'accouchement; il faut dilater l'orifice, au besoin perforer le placenta, ou l'enlever, et pratiquer la version. L'auteur conseille aussi cette opération dans les convulsions graves des femmes en travail, et en général, dans tous les cas où l'accouchement rapide est indiqué. Les indications de la version sont très bien exposées (Th. II, c. VIII), elles dépendent de l'enfant ou de la mère, elle est pratiquée pour améliorer la présentation fœtale, ou comme moyen d'accoucher rapidement la mère, afin de l'arracher à un danger imminent. Dans tous les cas, où l'auteur a recours

à la version, il fait, immédiatement après l'extraction, si bien que les deux opérations n'en constituent qu'une seule pour l'auteur, que la version ait été pratiquée dans l'intérêt de l'enfant ou dans celui de la mère. Les divers temps de l'opération sont décrits avec précision, il faut remarquer que l'auteur ne regarde pas comme indispensable, quand on a fait la version avec un seul pied, d'aller à la recherche de l'autre, pour opérer l'extraction; dans les cas favorables, l'extraction peut se faire moyennant un seul pied, méthode qui, dans ces derniers temps a eu beaucoup de partisans. Dans les présentations du siège, l'auteur conseille d'amener un pied pour faire l'extraction. Très précises sont les règles que l'auteur trace pour pratiquer l'extraction de l'enfant, il prête une grande attention au dégagement de la tête, et alors il recommande de faire en sorte que la face soit dirigée en arrière, vers le sacrum. Les soins à donner au cordon sont bien exposés. Tout ce que dit l'auteur sur la version et l'extraction porte l'empreinte d'une connaissance complète de ce qui arrive, et de ce qui est nécessaire pour sauver la mère et son enfant.

Toutefois, nous ne pouvons admettre ce que dit l'auteur des soins à donner aux bras dans l'extraction par les pieds; il conseille à la sage-femme de ne point s'en préoccuper, et de les laisser venir avec la tête (Th. II, c. VI), ce n'est qu'exceptionnellement que l'auteur recommande de fléchir le bras dans l'articulation du coude, et de l'étendre le long de la paroi de la poitrine. Dans ce qui a trait aux obliquités utérines, VAN HOORN suit absolument les idées de DEVENTER; quand une situation convenable et des tentatives manuelles ne réussissent pas à engager la tête, la version est indiquée. L'exposé que fait VAN HOORN des viciations du bassin est le résultat de l'étude des œuvres de DEVENTER. Par contre, ce qu'il dit des présentations de la face est très exact, et a été puisé dans l'enseignement de PORTAL : « Quand l'enfant se présente par la face, il ne faut rien faire, et laisser venir ainsi l'enfant ». (Anm. V). Malgré les grands mérites de JOH. VAN HOORN, ce qu'il y a de défectueux dans ses doctrines, au point de vue actuel, doit d'autant moins être passé sous silence, qu'elles ont eu un reten-

tissement plus grand. Telles sont les règles qu'il donne (Th. II, c. X) sur le dégagement de la tête, moyennant les mains, puisque le déploiement de force qui est nécessaire peut porter le plus grand préjudice, non seulement à l'enfant, mais aussi à la mère; si ces manœuvres ne réussissent pas, il ne reste qu'à pratiquer la perforation à l'aide d'un couteau, ou de ciseaux pointus, pour diminuer le volume de la tête, et ce procédé devra être appliqué si l'enfant est vivant ou mort. Ces préceptes sont d'autant plus fâcheux, qu'ils se trouvent dans un livre destiné à l'instruction des sages-femmes, et, par conséquent, qu'ils leur font connaître des manœuvres qu'une main de femme ne doit pas pratiquer. Si l'auteur propose la perforation dans ces cas, comme l'unique moyen de salut, il faut se rappeler qu'au temps où VAN HOORN écrivait, un autre moyen ne lui était pas connu; car bien que le forceps eut été rendu public à cette époque, l'auteur, ainsi que beaucoup d'autres dans les dix premières années de la découverte, n'en avaient pas eu connaissance (voy. VAN H., XXVII observ.); mais l'auteur ne peut aucunement être excusé d'avoir conseillé, dans les présentations désespérées de l'épaule avec pro-cidence du bras, de tordre celui-ci et l'arracher, de faire ensuite la version, et lorsqu'on ne peut dégager la tête, de couper le cou et d'extraire la tête ensuite. En général, certaines manœuvres recommandées aux sages-femmes, pour dégager la tête, ne sont nullement à approuver.

Obs. — Il existe un manque de précision dans l'indication des écrits laissés par VAN HOORN, car ses deux principaux ouvrages ne sont pas assez bien désignés. Comparez la *Bibl. chir.* de HALLER I, 499, et HALLER BOERH., *Med. stud. med.*, p. 774. OSIANDER, *Gesch. d. Entb.*, p. 194. Ces deux auteurs n'ont pu consulter l'original en langue suédoise (HALLER ne cite qu'un ouvrage); la lecture de la préface de la traduction allemande de SIPHRA et PUA faite par VAN HOORN, aussi bien que les indications qui se trouvent dans les *Act. lit. suec.*, auraient dû leur faire éviter la confusion. JOH. VAN HOORN écrivit d'abord, en 1697, son livre suédois pour les sages-femmes: *Den svenska wäl oefwade Jordgumman hwilken grundeliken undernyser hurmed en hafwande handlas och en barna quinna handteras och det ny foedda Barnet*

skioetas skal. Stockh., 1697, in-8° (c'est-à-dire : la sage-femme suédoise bien exercée, qui montre exactement comment une femme enceinte ou en travail doit être traitée, et comment l'enfant nouveau-né doit être soigné). En 1723, VAN HOORN publia une seconde partie qui contient 80 observations empruntées à PORTAL. Les * *Acta litt. suec.*, vol. II, contin. ann. 1725-1729. Ups. et Stockh., in-4°, p. 27, indiquent ainsi cet ouvrage (avec la traduction latine du titre) : *Then swenska waelofwada Jordgummans andra del, etc.* (ce qui veut dire : la sage-femme suédoise, deuxième partie avec LXXX accouchements remarquables publiés d'abord en français par P. PORTAL, trad. par JOH. VAN HOORN avec commentaires. Stockh., typ. H. CHR. MERKELL. 1723, in-8°, p. 223. Dans cet ouvrage, où l'auteur voulait prendre, contre C. VIARDEL, la défense de quelques instruments, donnait l'espoir de la publication prochaine d'une « *Embryulcia methodica* » que la mort de l'auteur arrivée l'année suivante n'a pas permis de réaliser.

Le deuxième ouvrage important de VAN HOORN parut en 1715 : *The tvenne gudfruchtige, i sitt kall trogne, och therfoere af gudi wael beloente Jordegummer, Siphra och Pua, etc.* Stockh., 1715, in-8°. Deuxième édition, 1719, in-8°, corrigée et augmentée de 12 observations (voy. *Act. lit. suec.*, t. I, p. II). Comme troisième édition citée par OSIANDER (ouv. c., p. 194), publiée par l'Assessor CARL VON RIBBE. Stockh., 1777, in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en allemand par VON HOORN lui-même, dans la seconde édition, il l'augmenta de 30 observations qui se trouvent dans l'édition suédoise, les dernières sont de l'année 1723. Le titre complet est :

* *Die zwo um ihrer Gottesfurcht und Treue wohl belohnten Wehe-Mütter Siphra und Pua, welche in Frag und Antwort treulich unterweisen, wie man einer mit Leibes-frucht gesegneten Fran in der Geburt rechtl beystchen, denen schweren Zufällen bei Zeiten vorkommen und vaun dieses versäumt ist, sie hernacher mit geschickter Hand aus der Noth und Lebensgefahr helfen solle : denen Hebammen zum Dienste meistentheils aus eigener Erfahrung verfasst, und mit dreyssig auserlesenen historischen Anmerkungen bekräftiget* VON JOHANN VON HOORN. Stock. u. Leipz. Verlegt. JOH. H. RUSSWORM.. 1726 (Les deux sages-femmes SIPHRA et PUA bien récompensées à cause de leur crainte de Dieu et leur fidélité, qui instruisent par demandes et réponses comment il faut assister une femme en travail, etc.). Cette première édition doit avoir paru après la mort de l'auteur. * 2° Ed. Stockh. et Leipz. chez G. KIESEWETTEREN, 1737, in-8°. * 3° Edit. *ibid.*, 1743, in-8°. Une 4° édition parut encore en 1754, comme je le vois par la * 6° édition Leipzig, 1771, chez HEINSIUS, où se trouve réimprimée la préface de la 4° édition. Je ne puis dire quand parut la 5° édition. HALLER et OSIANDER indiquent une édi-

tion de 1758 de Würzburg. Les dates 1747 et 1716 sont le résultat de fautes d'impression qu'OSIANDER a copiées, comme d'autres jugements, dans HALLER, qui ont été pour lui les sources de ses informations sur VAN HOORN. Puisque HALLER dit de lui ces paroles : « Bonus auctor, neque satis. ut meretur. notus » il aurait dû ajouter aux indications de HALLER ses propres recherches sur la bibliographie de cet auteur.

HALLER indique également une traduction hollandaise de G. TEN HAAF, Amst., 1753. in-8°.

VAN HOORN a laissé encore deux dissertations en langue suédoise sur l'immersion dans l'eau des poumons d'un fœtus mort, etc. (docimasia pulmonaire). Stock., 1718 et 1720, voy. *Act. lit. suec.*, vol. I, p. 123.

§ 92. — *Obstétricie en Angleterre.*

Nich. Culpeper. W. Salmon.

Depuis des siècles, la pratique des accouchements avait aussi été abandonnée en Angleterre aux mains des femmes. Les considérations que nous avons exposées, en parlant des temps les plus anciens, et de ceux qui les ont suivis, ainsi que des conséquences de cet état de choses sur le développement de l'obstétricie chez les autres peuples, peuvent être répétées ici. En cas de nécessité, les chirurgiens assistaient les sages-femmes, pour terminer l'accouchement par des opérations; jusqu'au XVIII^e siècle, les progrès que l'art avait accomplis chez les autres peuples ne se constatent pas en Angleterre. Les anglais ne se guidaient que d'après les français ou les allemands, s'assimilant ce qu'ils trouvaient d'utile chez eux. Sur l'état de l'obstétricie ancienne en Angleterre, nous possédons un ouvrage de la deuxième moitié du XIV^e siècle, qu'a écrit un minorite, BARTHOLOMÆUS (de Glanville). Il n'est question que de sages-femmes, dont on vante l'habileté à faire des onctions, des fomentations sur le bas-ventre, à recevoir l'enfant, à couper le cordon et à le laver. Les préceptes et les théories ne renferment que des insanités mêlées d'idées superstitieuses. Au milieu du XVI^e siècle, parut en Angleterre, sous le

titre de : « *Birth of mankind or the womans Book* » (naissance de l'homme ou livre des femmes), qui est une traduction du livre de ROESSLIN faite par TH. RAYNALD (voy. plus haut § 3). Cet ouvrage a été pendant longtemps la source des doctrines obstétricales, jusqu'au moment, où le livre de PARÉ fut connu en Angleterre, par une traduction (voy. plus haut § 34), et où l'obstétricie française eut pénétré en Angleterre. La traduction anglaise du livre de MAURICEAU par H. CHAMBERLEN (voy. plus haut § 62) contribua beaucoup à la vulgarisation de ses doctrines. Nous voyons combien l'obstétricie anglaise était inférieure à l'obstétricie française, malgré ces traductions, en lisant deux auteurs anglais qui appartiennent à la seconde moitié du XVII^e siècle, dont l'un, NICH. CULPEPER médecin à Londres, publia un « *Directory for midwives* » (Direction pour les sages-femmes), l'autre WILL. SALMON également médecin à Londres, publia un livre dont le titre est : « *Aristote Midwifery* » (obstétricie d'Aristote). Le premier livre reproduit la théorie et la pratique des anciens auteurs, il est de peu d'utilité, quoiqu'il ait joui d'une grande considération. Le second, sous son nom d'emprunt, ressemble tout à fait au livre d'ALBERTUS MAGNUS; il n'en eut pas moins un grand nombre d'éditions, dont la dernière est même de 1808. A côté des préceptes d'accouchements anciens, W. SALMON vulgarise ses propres préceptes chirurgicaux dans la partie intitulée : « *Exaeresis* » (Extraction), dans laquelle se trouvent quelques chapitres adressés aux sages-femmes, où sont énumérés une foule de médicaments excitants : le safran, la cannelle, le borax, etc. Les parties génitales devront être dilatées au moyen des doigts; le fœtus mort devra être extrait avec le crochet; en cas de proci-dence du bras, celui-ci sera coupé. L'opération césarienne sera pratiquée sur la femme vivante et morte, et pour la motiver, on cite les choses les plus vagues, comme : un enfant trop gros, une monstruosité bicéphale, plusieurs bras, etc., on indique même une grossesse gémellaire, dans certains cas, des excroissances du vagin, l'induration de l'utérus, etc.

Obs. — Voy. les ouvrages suivants :

* BARTHOLOMAEI, *Anglici de proprietatibus rerum*. Colon., 1481, in-4°. Lib. V, c. 47. et Lib. VI, c. 11, l'auteur appartenant à la famille noble des *Earls de Suffolk*. avait embrassé l'état ecclésiastique.

La traduction de EUCH. ROESSLIN par THOM. RAYNOLDES est mentionnée succinctement dans * W. SMELLIE, *Treatise on the theory and practica of midwifery*. Lond., 1756, in-8°. Introd. p. XLIV (Trad. franç. par M. DE PRÉVILLE, p. 43, 1754, et 1771, même pag.).

HEISTER, dans son * *Apparat. libror. Helmst.*, 1768, in-8° (n° 3686) indique une édition de 1654 ; par suite d'une faute d'impression dans HALLER, le nom est écrit « RAYNOLD ». On voit par cette édition tardive combien la vogue du livre dura longtems en Angleterre.

Sur le livre cité plus haut de NICH. CULPEPER'S qui parut à Londres en 1681. Voy. aussi SMELLIE, p. LVII (trad. p. 57), etc., à la même page est aussi mentionné le livre absurde de SALMON : « *Des accouchements d'Aristote* ». De ce livre, l'auteur a devant lui : * *The Work's of Aristote in four Parts. A new edit.* Lond., 1808, in-12, qui montre bien que le souvenir de ce livre n'est pas éteint en Angleterre. Les autres principes de W. SALMON se trouvent dans son ouvrage : « * *Ars chirurgica. A compendium of the theory and practice of chirurgery. In seven Books.* Lond., 1699, in-8°. Lib. I, n° III, ch. 22 et suiv.

§ 93. — *Les Chamberlen. John Maubray.*

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, se distingua, en Angleterre, par les succès de sa pratique, toute une famille d'accoucheurs, parmi lesquels HUGH CHAMBERLEN fut le plus connu par un voyage à Paris et la traduction de l'ouvrage de MAURICEAU qu'il fit, à son retour (voy. § 64), car à son nom se rattache une invention qui eut sur l'obstétricie la plus grande influence. Malheureusement le secret gardé sur cette invention jette sur ce nom un jour défavorable, suivant le jugement impartial de l'histoire. HUGH CHAMBERLEN publia en 1665 un livre d'accouchements destiné, comme tous ceux de son époque, à l'instruction des sages-femmes. Par contre, JOHN MAUBRAY publia, au commencement du

XVIII^e siècle, un ouvrage plus considérable sur les accouchements, dans lequel l'auteur expose les doctrines de DEVENTER. Il a mérité la reconnaissance de ses compatriotes, en leur exposant des idées plus raisonnables que celles qui avaient eu cours dans son pays, bien que plus tard ce mérite lui ait été contesté. Il faut reconnaître cependant qu'il a le mérite d'avoir mis dans son livre un ordre systématique, décrit le bassin exactement dans tous ses détails, préconisé l'avantage de l'exploration, et d'avoir protesté contre l'usage des instruments dangereux. L'ouvrage est écrit avec esprit et entrain, si bien qu'il se distingue de ceux de l'époque si secs et si imprégnés de la poussière de l'école. Intéressant est le tableau de l'obstétricie en Angleterre (voy. la notice, p. 171), où il est dit : « In France, Men only profess this Bussiness; In Italy and Germany Men and Women promiscouisly; in England, Scotland, etc. Men are stiled extraordinary Mid-Wives, being seldom or never call'd but in extraordinary Cases of difficult and præternatural Births ». Motif suffisant, pour maintenir l'obstétricie en Angleterre dans un état de triste infériorité, alors qu'en France elle avait pris un si brillant essor.

Obs. I. — Sur les CHAMBERLEN voy. l'époque suivante.

* JOHN MAUBRAY, *The female Physician, containing all the Diseases incident to that Sex, in Virgins, Wives and Widows, etc., to which is addet the whole Art of New improv'd Midwifery, etc.* Lond., 1724, in-8°. Ejusd. *Midwifery brought to perfection by manual operation.* Lond., 1725, in-8°.

Obs. II. — Pour apprécier l'état de l'obstétricie en Angleterre au milieu du XVII^e siècle, voy. TH. DENMANN, *Introduction to the practice of Midwifery.* 5^e. Ed., 1816, in-8°, p. XXXI de la préface, où se trouvent quelques extraits d'un manuscrit d'un D^r PERCIVAL WILLUGHBY. Intéressant est le cas de version spontanée d'un fœtus, dont le bras avait été prolabé, que l'auteur avait observée : « fœtus inflexo ad dorsum capite (salva matre) prodiit in lucem ». DENMANN a jeté plus tard un grand jour sur cette modification de présentation. Sur WILLUGHBY voy. * *Essais hist. de Sue*, t. II, p. 249. La préface de DENMANN, que nous venons de citer, n'est pas à négliger au point de vue de l'histoire du déve-

loppement de l'obstétricie en Angleterre, pas plus que les notices sur l'obstétricie ancienne de l'Angleterre, qu'on trouve dans SMELLIE (ouv. c.).

§ 94. — *Obstétricie en Espagne.*

Pour montrer qu'en Espagne aussi, on s'était préoccupé de donner aux sages-femmes des instructions sur la manière de se conduire dans les accouchements difficiles, il suffit de citer l'ouvrage que PEDR. NUNNEZ fit paraître en 1638, et qui fut réimprimé encore en 1724. Nous pouvons nous borner à donner le titre de l'ouvrage, qui ne diffère pas de ceux qui, au XVI^e et au commencement du XVII^e siècle, parurent en Allemagne et en Italie. On comprend que ces œuvres se ressemblent, puisque toutes dérivent de SCIPION MERCURIO.

Obs. — PEDRO NUNNEZ, *Libro del parto humano en el qual se contiene remedios muy utiles y novales para al parto deficultuoso de las muyeres y las enfermedades de los ninnos.* Saragoss., 1638, in-8°.

§ 95. — *Découvertes anatomiques et physiologiques importantes pour l'obstétricie au XVII^e siècle. William Harvey.*

Les progrès du XVII^e siècle, dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie, devaient avoir une influence positive sur le développement de l'obstétricie, car ils jetaient un jour lumineux sur l'anatomie des organes génitaux de la femme et sur leurs fonctions. Un grand nombre d'erreurs et de préjugés, dont l'origine était fort ancienne, et auxquels on n'osait toucher, ont été rectifiés par ces hommes qui rendaient les plus grands services non seulement à la science, mais aussi à la pratique de l'obstétricie qui allait, à la clarté de ces lumières, se modifier de la manière la plus heureuse. Si la semence jetée en terre, à cette époque, ne

leva pas immédiatement, elle ne se développa pas moins plus tard, et porta des fruits au centuple. Ce que les chercheurs ardents du XVII^e siècle découvrirent et rectifièrent fut immédiatement utilisé par la pratique, qui proclama avec reconnaissance le nom des inventeurs. Il faut citer, avant tout, les mérites immenses de l'immortel HARVEY, dont la découverte de la circulation du sang fonda une époque nouvelle pour l'anatomie et la physiologie (1628). La grande découverte de HARVEY devait donner à l'obstétricie des vues plus justes sur la nutrition du fœtus, et toute la pratique, qui repose sur cette doctrine, devait se modifier de la manière la plus avantageuse.

Non moins considérables furent les découvertes de HARVEY sur la génération. « Omne vivum ex ovo » fut l'importante proposition qui se dégagait de ses recherches, elle renversa la *Generatio æquivoqua*. L'œuf, disait-il, contient la forme et les éléments du développement, le sperme de l'homme apporte l'excitant nécessaire à ces éléments; le sang est la source de toute vie; du cœur part la formation des autres parties du corps; ainsi se trouvait fondé le système de l'évolution (1651), dont la vérité a été de plus en plus reconnue dans la suite. Les recherches d'HARVEY devaient le conduire à faire l'étude du développement de l'œuf fécondé, recherches sur l'œuvre si admirable de la génération, qui ne pouvaient pas être négligées par lui; aussi trouvons-nous dans le livre d'HARVEY, sur la génération des animaux, un chapitre « de partu » qui renferme d'excellentes remarques et des vues lumineuses sur la situation de l'enfant dans la matrice, sur la superfœtation et la naissance; on y voit même mentionnées des idées pratiques qui témoignent de la profondeur des vues de l'auteur sur l'acte de la parturition. Ne trouve-t-on pas dans HARVEY la proposition suivante: « In naturali et genuino partu duo requiruntur, quæ sibi invicem operas mutuas præstant, nempe parturiens mater et parturiendus fœtus », c'est bien le germe de ce qui, plus tard, est devenu la doctrine du mécanisme de l'accouchement, bien qu'en la formulant, l'auteur ait eu en vue une autre explication. Avec quelle

justesse ne s'élève-t-il pas contre l'empressement si dangereux avec lequel les sages-femmes dilatent les parties génitales, administrent des excitants, sollicitent prématurément la coopération des femmes, troublent ainsi l'œuvre tranquille de la nature et changent souvent en un accouchement contre nature celui qui aurait été régulièrement accompli : « *Melius profecto cum pauperculis res agitur. Iisque, quæ furtim gravidæ factæ, clanculum pariunt, nullius obstetricis advocata opera : quanto enim diutius partum retinent et morantur, tanto facilius et felicius rem expediunt* ». Que de vérités et de choses réconfortantes dans cette proposition, que FR. B. OSIANDER seul pouvait déclarer fausse ! Importantes enfin sont les rectifications d'HARVEY sur les membranes de l'œuf, les vaisseaux ombilicaux, les liquides renfermés dans l'œuf, sur le placenta (*carnea substantia*) et sur la formation de l'embryon lui-même. Par les comparaisons avec les animaux il a ouvert, pour la postérité, la voie de l'anatomie et de la physiologie comparées, qui devait conduire à tant de découvertes dans cette branche, dont l'étude est si difficile.

Obs.— W. HARVEY est né à Folkstone, dans le duché de Kent, le 1^{er} avril 1578 ; il commença ses études à Cambridge, se rendit ensuite (1598) à Padoue, où il étudia l'anatomie avec beaucoup de succès sous la direction du célèbre FABRICE D'AQUAPENDENTE. Après avoir été reçu docteur (1602), il retourna en Angleterre, fut professeur d'anatomie et de chirurgie au collège des médecins de Londres (1615). Depuis cette époque, il exposa sa doctrine nouvelle de la circulation du sang qu'il ne publia, par l'impression, qu'en 1628. Il fut d'abord médecin du roi JACQUES I^{er}, puis de CHARLES I^{er}. Il mourut le 3 juin 1657. « *Ex ipsa Anglia, écrit HALLER, in qua hactenus anatome fere nulla fuerat, extitit novum artis lumen, cuius nomen ab ipso retro HIPPOCRATE in medicina secundum est* ». Voyez la vie d'HARVEY en tête de la grande édition anglaise des œuvres complètes, puis un portrait bien réussi avec des notices biographiques dans : * *The Heads of illustrious persons of Great Britain engraved by Mr HOUBRAKEN and Mr VERTUE. With their lives and characters by TH. BIRCH.* Lond., 1743, in-fol., p. 83. * *Biographia medica, etc.*, by B. HUTCHINSON. Vol. I. Lond., 1799, in-8°, p. 402.

Les ouvrages principaux de HARVEY sont :

* *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in anima-*

libus GUIL. HARVEI *Angli, med. reg. et profess. anat. in colleg. med. Londin.* Francof., 1628, in-4° (Dans la dédicace à D. ARGENT président du collège de Londres, HARVEY dit qu'il a exposé sa doctrine nouvelle dans ses leçons depuis plus de 9 années « jam per novem et amplius annos multis ocularibus demonstrationibus, in conspectu vestro confirmatam, etc. » ce qui a décidé quelques écrivains à dire qu'il a exposé sa doctrine en 1619. D'après les remarques des biographes cités plus haut, il faudrait reporter ces leçons aux années 1615 ou 1616).

* *Exercitationes de generatione animalium, quibus accedunt quædam de partu : de membranis ac humoribus uteri et de conceptione.* Auctore. GUIL. HARVEO, *anglo, in colleg. med. Lond. anat. et chir. professore.* Lond., 1651, in-4° (avec une vignette liminaire très significative : Jupiter assis sur son trône ouvre un œuf avec la suscription : « Ex ovo omnia », des hommes et des animaux de toute espèce en sortent).

Les diverses éditions publiées plus tard sont indiquées par HALLER, *Bibl. anat.*, I, 364 et suiv.

Les œuvres réunies ont été publiées :

* GUIL. HARVEI *angli opera, quibus præf. addidit.* BERN. SIEGFR. ALBINUS. Lugd. Batav., 1737, in-4°, 2 partes.

* G. HARVEI *Op. omn. a colleg. medic. Lond. edita.* Lond., 1766, in-4° (édition splendide digne de l'auteur et de ses écrits, avec un très beau portrait en pied).

§ 96. — *Johannes van Horne. Regner de Graaf.*
Johannes Swammerdam.

La physiologie des parties génitales de la femme doit de précieuses recherches à trois naturalistes hollandais qui, stimulés par les découvertes de HARVEY, les poursuivirent, ce sont : JOH. VAN HORNE, REGNER DE GRAAF et JOH. SWAMMERDAM, le premier est né à Amsterdam en 1621, et mourut le 15 janvier 1670 à Leyde, où il était professeur d'anatomie et de physiologie ; il écrivit en 1668, comme prodrome de ses observations sur les organes génitaux des deux sexes, une lettre qu'il adressa au célèbre anatomiste allemand WERNER ROLFINCK à Iéna, qui, deux ans après la publication de l'écrit de HARVEY, avait exposé sa doctrine à ses compatriotes. Dans cette lettre, VAN HORNE disait que ce qu'on avait appelé jusque-là les « testes muliebres » était absolument

l'analogie des organes qui sécrètent les œufs des animaux : « utpote qui perfecta ova inter se contineant, humore scatentia et pellicula propria circumcincta ». Malheureusement les observations promises ne furent pas publiées. Brillantes sont les recherches que REGNER DE GRAAF publia sur ce sujet (né à Schoonhoven, 30 juillet 1641, médecin à Delft, où il mourut le 17 août 1673). Elles sont contenues dans son écrit sur les organes génitaux de la femme. Il y dit que les hommes et les animaux vivipares, aussi bien que les ovipares, doivent leur origine à un œuf. Il montra que les « testes muliebres » n'avaient aucune analogie de structure avec le testicule, que ceux-là renferment des œufs qui, fécondés par l'« aura seminalis », se détachent, sont conduits dans la matrice par les trompes : « adeo, ut quod in avibus est ovarium, in mulieribus sint testes, et quod in avibus est oviductus, in mulieribus sint tubæ » (ouv. cit., 142). Instruit par ses recherches, il formula la proposition : « Ovum ante coitum in mulierum testibus existere » (p. 154), et de là : « Usus foemellarum testium, ova generare, fovere et ad maturitatem promovere ; sic, ut in mulieribus eodem, quo voluerum ovaria, munere fungantur ; hinc potius mulierum ovaria, quam testes appellanda veniunt » (p. 302). Il a déterminé positivement, que dans l'ovaire il y a un nombre d'œufs correspondant à celui des embryons futurs. les follicules qui s'ouvrent, laissent sortir leur contenu qui se convertit en une masse charnue jaune (corpus luteum) ; de GRAAF avait bien entrevu que ces follicules n'étaient pas les œufs mêmes, car, dans ses recherches sur les lapins, il avait, après la conception, trouvé dans les trompes des œufs plus petits que les follicules (voy. ch. XVI), et p. 400, il dit positivement : « ovum ex folliculo elapsum suspicabamur ». Ce que de GRAAF disait sous forme dubitative a été démontré très exact dans les temps modernes, bien que pendant longtemps encore on crut que le follicule ne laissait échapper dans la trompe aucune vésicule, mais un fluide, qui, là seulement, prenait la forme d'un ovule (HALLER).

Malheureusement, deux ans seulement après la publication de

son livre R. DE GRAAF fut enlevé par une mort cruelle à la fleur de l'âge, il avait trente ans ! Le système des œufs fut confirmé par les recherches des naturalistes d'Amsterdam : JOH. SWAMMERDAM (né le 12 février 1637, mort le 17 février 1680); ses travaux parurent dans une excellente dissertation « de uteri muliebris fabrica », où fut particulièrement développé le Prodrômus de VAN HORNE; on y trouve ces paroles : « mulieres ovarium habere, et instar quorundam aliorum animantium ova parere » (p. 19). SWAMMERDAM appuya cette proposition par une foule de dissections pratiquées sur des animaux, et, dans sa Bible de la nature, il chercha la confirmation de l'ovologie dans les métamorphoses des insectes, la formation des plantes et des bourgeons, qui contiennent la plante future.

Obs. I. — L'analogie entre le testicule féminin et l'ovaire avait déjà été soupçonnée avant DE GRAAF par le danois NICOLAS STENONIS (*Stenon*), voy. * NIC. STENONIS. *Elementorum myologiae specimen, seu musculi descriptio geometrica, cui accedunt canis carchariae dissectum caput et dissectus piscis ex canum genere*. Florent., 1667, in-4°, p. 117. Voy. encore : * NIC. STENONIS *observationes anatomicæ spectantes ova viviparorum*. Dans * MANGETI *Biblioth. anatom.*, t. I, p. 482. NIC. STENONIS est né à Copenhague le 20 janvier 1638, il fut médecin du grand-duc de Toscane, puis professeur dans sa ville natale, vécut comme évêque à Titiopel en Hanovre. Munster et Hambourg, et mourut en 1686 en Schwerin. A lui appartient le mérite d'avoir dit le premier que le cœur était un muscle, « cor vere musculum esse », d'en avoir décrit avec précision la structure ainsi que le mécanisme de ses mouvements en vertu desquels le sang est chassé dans les artères. Voy. * *De musculis et glandulis*. Amstel., 1664, in-12, p. 24.

Obs. II. — * JOANN. VAN HORNE *suarum circa partes generationis in utroque sexu observationum prodromus ad celeberrimum virum D. GUERNERUM ROOLFINKIUM anatomicum veteranum exercitatissimum*. Lugd. Bat., 1668, in-12. Voy. encore : * J. VAN HORNE, *Opuscula anatomico-chirurgica studio et opera J. G. PAULLI*. Lips., 1707, in-8°, p. 296.

Obs. III. — R. DE GRAAF commença ses intéressantes recherches par l'anatomie des organes génitaux de l'homme moyennant l'usage de la seringue.

* R. DE GRAAF, *de virorum organis generationi inservientibus de chysteribus et de usu syphonis in anatomia*. * Lugd. Batav. et Roterod., 1668, in-8° avec beaucoup de figures. Quatre années plus tard parut son livre sur les organes génitaux de la femme.

* *De mulierum organis generationi inservientibus tractatus novus, demonstrans tam homines et animalia cætera omnia quæ vivipara dicuntur, haud minus quam ovipara, ab ovo originem ducere*. Leid., 1672, in-8° (également av. fig.). Une *Defensio partium genitalium*. Leid., 1673, in-8° dirigée contre SWAMMERDAM parut peu avant la mort de l'auteur. *Ses œuvres complètes* : * Lugd. Batav., 1677, in-8°. Londin., 1678, in-8°. * Amstelod., 1705, in-8° (dans cette dernière se trouve une courte biographie avec le portrait de l'auteur).

Obs. IV. — La biographie très intéressante de SWAMMERDAM a été écrite par le célèbre BOERHAAVE : * SWAMMERDAM, *Biblia naturæ*. Leyd., 1737, in-fol., où elle se trouve en hollandais et en latin. Ses maîtres furent, à Leyde, J. VAN HORNE et FR. SYLVIUS DE LE BOE. Il fut de bonne heure lié avec NIC. STENONIS d'une amitié que la mort seule devait rompre. L'écrivit sur la matrice, cité plus haut, avait été adressé à la Société royale de Londres : * JOH. SWAMMERDANI, *Miraculum naturæ sive de uteri muliebris fabrica*, notis in D. J. VAN HORNE prodromum illustrata et tabulis adumbrata. Lugd. Bat., 1672, in-4°. Londin., 1680, in-8°. *Ibid.* 1685. * Ed. quart. Lugd. Bat., 1717, in-4°. * Ed. quint. *Ibid.*, 1729, in-4°.

Importantes sont les paroles de SWAMMERDAM, publiées pour la première fois dans * *Hist. gen. Insect.*, t'Utrecht, 1669, in-4°, p. 51 : « Atque ut tribus saltem verbis sententiam exponamus, videtur nobis admodum probabile, quod in universa rerum natura nulla penitus detur generatio vere sic dicenda, nec unquam aliud quid hoc in negotio animadverti queat, quam generationis jam factæ quasi continuatio, sive proventus et accretio membrorum omnem omnino casum fortuitum excludens ». Voy. * *Ejusd. Biblia naturæ sive historia insectorum in classes certas redacta, etc. ling. batav. conscripta. Latinam versionem adscripsit.* HIERON. DAV. GAUBIUS, 2 tom. Leyd., 1737, in-fol. p. 31.

§ 97. — *Gualt. Needham. Marc Malpighi. Charl. Drelincourt.*

Non moins importantes, que les recherches sur les organes génitaux de la femme et leurs fonctions dans la génération, furent celles faites au XVII^e siècle sur l'œuf fécondé, sur la

constitution de ses éléments, ainsi que sur la formation de l'embryon. Bien que ces recherches aient été faites principalement sur des œufs et des embryons d'animaux, la comparaison de ces préparations a été une source d'informations très riche, fertile en conclusions très utiles, qui pouvaient servir de base à des travaux ultérieurs. Distingués sont les travaux du médecin de Londres GUALTERUS NEEDHAM sur la formation du fœtus (1667) : NEEDHAM cherche dans le sang la source principale de la nutrition, il montre qu'à la suite de la conception les vaisseaux de l'utérus se développent de plus en plus, et forment des anastomoses. Il décrit les villosités absorbantes du chorion, et leur donne la signification vraie. Au placenta, il distingue déjà une portion utérine et une portion fœtale, mais il prenait pour l'allantoïde le feuillet interne du chorion. NEEDHAM le premier décrit aussi d'une façon nette la vésicule ombilicale dans l'œuf des animaux, qui est désignée par lui comme tunica quarta. « In gestationis initio magna est et humoris plena ; venis arteriis que frequentissime spargitur, quibus peculiaribus ex mesenterio oriundis donatur. Progressu temporis decrescit paulatim, donec succo omni absumpto membranulam choroiden in cerebro adeo accurate imitatur, ut exempta incautis imponere possit, etc. » (p. 65 et 195). La modification de la structure de l'utérus pendant la grossesse a aussi été parfaitement décrite par NEEDHAM. FABRICE D'AQUAPENDENTE avait déjà entrevu combien pourraient être utiles, pour la physiologie, les observations faites sur l'œuf en incubation (voy. plus haut § 53). Le grand observateur MARCELLUS MALPIGHI (professeur à Bologne, puis à Messine, né en 1628, et mort à Rome en 1694 comme médecin particulier du pape), répéta ces recherches en 1672, et en soumit le résultat à la Société royale de Londres, qui, en 1673, fit imprimer ce mémoire. Les figures nombreuses, représentant le développement de l'œuf et du fœtus, ainsi que de ses divers organes, que MALPIGHI a ajoutées à son mémoire, sont si bien faites, qu'aujourd'hui encore elles peuvent être utilisées. Il faut ne pas oublier de dire qu'alors déjà MALPIGHI s'était servi du microscope simple (à une lentille).

Dans une lettre adressée à H. OLDENBURG, secrétaire de la Société de Londres, MALPIGHI se déclare partisan des doctrines de R. DE GRAAF (voy. ce mémoire, n° V). Dans un autre mémoire sur la matrice, adressé sous forme épistolaire à JAC. SPON (1681), il décrit les modifications subies par cet organe chez une femme gravide, les fibres musculaires qui s'y forment, et les nombreuses anastomoses vasculaires, et donne ses observations sur les follicules de DE GRAAF dans les ovaires, qu'il ne regarde pas comme les œufs véritables, mais qui, d'après son expression, ne renferment qu'une substance « ex qua glandula excitatur, cujus ope ovulum separatur, fovetur, et stato tempore ejicitur » ; ce que MALPIGHI dit ici, de la sortie de l'ovule de l'ovaire, et de ses enveloppes, est digne de remarque, car en beaucoup de points la justesse de ses observations a été confirmée par les observations les plus récentes. Enfin, il faut encore noter ici quelques monographies de physiologie que CHARLES DRELINCOURT (prof. d'anat. et de méd. à Leyde depuis 1668 ; né à Paris le 1^{er} février 1633, mort le 31 mai 1697), a publiées sur la conception, sur la formation de l'œuf et de ses éléments, sur la matrice et ses annexes, ainsi que sur la viabilité de l'enfant né à 8 mois (contrairement à HIPPOCRATE). Il mentionne la structure musculaire des trompes, et surtout de leurs franges, appelle les ovaires « matrix ovarum », n'admet la fécondation de l'ovule que dans la cavité utérine. Son écrit « de fœminarum ovo » est un résumé très substantiel des vues de plus de 70 naturalistes qu'il nomme, et qui sont accompagnées d'observations critiques (parfois très acerbes).

Obs. I. — * *Disquisitio anatomica de formatu fœtu. Auth. GUALTHERO NOEDHAM, M. D. Londin., 1667. in-12. Amst., 1668, in-12.*

Obs. II. — * MARCELLI MALPIGHI, *philos. et med. Bononiensis dissert. epist. de formatione pulli in ovo. Reg. Societati Lond., 1673, in-4°.* Aussi dans *Op. omn. Lond., 1686, in-fol.,* à ajouter le *comment.* de J. DOELLINGER : M. MALPIGHI, *Iconum ad historiam ovi incubati spectantium censuræ specimen. Wirceberg, 1818, in-4°.* La lettre de MALPIGHI sur la matrice adressée à JAC.

SPON à Leyde, en 1681, parut d'abord dans les * *Philosoph. Transact. Jul.*, 1684, n° 161 et fut réimprimée dans les *Op. omn.*

Obs. III. — Les écrits de DRELINCOURT qui ont d'abord été publiés séparément et successivement, sont réunis dans ses « * *Opuscula medica quæ reperiri potuere omnia, nunc primo simul edita.* Hag. Comit., 1727, in-4°, on y trouve la vie de l'auteur écrite par BOERHAAVE.

Les écrits publiés séparément sont :

De partu octimestri vivaci diatriba. Par., 1663. Lyon, 1666. Lugd. Bat., 1668. * *Ibid.*, 1680, in-12 (4^e éd.). * *Ibid.*, 1693, in-4° (5^e éd.). *De conceptu adversaria.* Lugd. Bat., 1682, 1686, in-12. *De fœminarum ovis historicæ et physicæ lucubrationes.* * Lugd. Bat., 1684. * Ed. sec., *ibid.*, 1687, in-12. Parurent en même temps : *De fœminarum ovis curæ secundæ. Appendix de utero.* *Avp. altera de tubis uteri.* * *De hum. fœtus membranæ hypomnemata.* Lugd. Bat., 1685, in-12. * *De tunica fœt. allantoïde meletemata.* Lugd. Bat., 1685, in-12. *De tunica chorio animadversiones.* Lugd. Bat., 1685, in-12. * *De fœtuum pileola s. galea emendationes.* Lugd. Bat., 1685, in-12. * *De humani fœtus umbilico meditationes elencticæ.* Lugd. Bat., 1685, in-12. * *De conceptu conceptus.* Lugd. Bat., 1685, in-12.

Un grand nombre de ces mémoires de physiologie et d'anatomie se trouvent réunis dans la * *Bibliotheca anatomica sive recens in anatomia inventorum thesaurus locupletissimus.* Ed. DANIEL LE CLERC et J. JAC. MANGETUS. Genève.. 2 tomi, 1685, in-fol.

§ 98. — *Nicolaus Hoboken.*

NIC. HOBOKEN, médecin hollandais, professeur à Utrecht et à Harderwyk, n'entreprit des recherches que sur l'arrière-faix humain, le placenta, les membranes et le cordon ; c'est en 1669 qu'il fit connaître le résultat de ses précieuses recherches, il en publia une seconde édition augmentée en 1675. Il décrit aussi, dans un ouvrage spécial, le délivre de la vache, chercha à établir des comparaisons, et à donner la véritable solution de quelques points litigieux. Il décrit l'allantoïde comme une membrane intermédiaire entre le chorion et l'amnios, qu'il appela aussi membrane urinaire. Il décrit le chorion et l'amnios comme totalement privés de vaisseaux. et très exactement les vaisseaux du

cordons ; il trouve que le nœud des artères ombilicales et les plis de la veine font l'office des valvules (quasi valvulæ). Très belles et très nettes sont les figures dont il a enrichi son mémoire, dessinées par l'auteur lui-même, elles augmentent la valeur de l'ouvrage de HOBOKEN très important pour son époque.

Obs.—NICOL. HOBOKENI, *Anatome secundinæ humanæ*. Ultraj., 1669. c. fig. in-8°. * *Anatomia. secund. human. repetita, roborata et quadragintaqual. figur. propria auctoris manu delineatis insuper illustrata*. Ultraj., 1672, in-8°. * *Ibid.*, 1675. in-8°.

* *EjUSD. Anat. secundin. vitulinæ triginta octo fig. illustrata*. Ultraj., 1672, in-8°. * *Ibid.*, 1675, in-8°. HALLER cite comme première édition : Ultraj., 1670, in-8° et ne cite pas les deux autres ; d'après la date d'une lettre insérée dans la dernière édition (Épist. IV) adressée à THOM. BARTHOLIN, nous sommes amenés à douter de l'existence de l'édition citée par HALLER.

§ 99. — *Thomas Bartholin.*

Nous ne devons pas omettre de mentionner les mérites d'un homme, qui, bien que n'ayant pas exercé sur les progrès de l'obstétricie une influence directe, n'en a pas moins contribué aux progrès de la médecine en général, par des travaux variés qui ont embrassé la médecine tout entière, et dont les sujets d'obstétricie n'étaient pas exclus. Fils d'un père renommé, THOMAS BARTHOLIN, né à Copenhague le 20 octobre 1616, voulut égaler l'érudition de son père GASPARD ; il avait étudié à Leyde la philosophie, la philologie, la théologie et la médecine, fait des voyages en Hollande, en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne, pour achever son éducation : il commença en 1647 par enseigner les mathématiques à Copenhague, dès l'année suivante, il fut professeur d'anatomie, et en 1656, nommé doyen perpétuel du collège des médecins. Appartenant à une époque riche en découvertes anatomiques, il ne demeura étranger à aucune d'elles ; c'est dans l'étude des vaisseaux lactés et des vaisseaux absorbants, que THOMAS BARTHOLIN a acquis un nom honorable. Bien qu'ASELLI, par la découverte des vaisseaux lactés, PECQUET, par la

découverte de la véritable voie du chyle, aient des droits à la priorité de ces découvertes, il n'en reste pas moins au suédois OL. RUDBECK professeur à Upsal, et à BARTHOLIN, le mérite d'avoir trouvé les vaisseaux lymphatiques et d'avoir décrit leur trajet. Les recherches de ce dernier sur les poumons sont importantes, elles ont préparé la docimasie pulmonaire. Il a vérifié tous les travaux d'anatomie, et achevé les *Institutiones anatomicæ* dont son père GASPARD avait posé la base. La collection de ses *Historiæ anatomicæ et Epistolæ* est une mine inépuisable d'observations d'anatomie et de physiologie, dans laquelle on trouve des cas qui intéressent l'obstétricie, entr'autres, des exemples de vagissement utérin, de grossesses molaires, d'accouchements après la mort de la mère, de maladies puerpérales, de cas de fœtus in fœtu, de maladies utérines, de superfœtations, etc. La centurie V contient une longue dissertation sur l'extraction du délivre (hist. 30), dans laquelle THOMAS BARTHOLIN se prononce pour l'extraction hâtive, sitôt qu'un retard semble s'annoncer : « Fallax ea spes et anceps remedium est, si statim a partu non sequatur, naturæ deinde committere; mora periculosa, nec omnium robur præternaturum nobis polliceri possumus, aut successus optati certitudinem ». BARTHOLIN ne s'occupait pas de l'accouchement, ce qu'il exprime très bien par ces paroles : « Obstetriciam autem nec exercui nec exercere volo » (*De insol. part. hum. viis*, cap 17, p. 154), toutefois il prenait une grande part à cet art, instruisait même à son amphithéâtre anatomique les sages-femmes, auxquelles il exposait la structure du corps de la femme ; il a même fait des recherches spéciales consignées dans un traité « *De insolitis partus humani viis* ». Ce qui a donné lieu à ce travail, fut une grossesse gémellaire (extra-utérine), qui se termina par l'expulsion des os du fœtus, à travers un abcès des parois abdominales. On voit comment il savait apprécier les secours à donner à une parturiente, par ce qu'il dit dans le 17^e chapitre : « Tres ad partum naturalem mutuas operas referunt, mater, embryo, obstetrix ». Malheureusement les sages-femmes danoises de son époque ne paraissent pas s'être élevées à un haut degré

d'instruction, d'après ce qu'il dit, ce qui justifie la troisième condition dont il a parlé. Comme tous les livres de BARTHOLIN sont écrits avec une grande richesse d'érudition, une connaissance parfaite de l'antiquité, c'est le côté savant qui y est prépondérant. La nature du fait, dont il vient d'être question, a été complètement méconnue par lui, il ne parle pas de grossesse extra-utérine, bien que cette dernière eût été facile à reconnaître, et que de nombreux faits analogues eussent dû le conduire à sa véritable interprétation. C'est ainsi qu'une trop grande érudition peut faire méconnaître la nature véritable d'un fait qui a motivé sa publication.

Par contre, BARTHOLIN était sur son véritable terrain quand il a exposé : « *Antiquitatum veteris puerperi synopsis* », qui parut en 1646.

Ce « synopsis » n'était que le résumé d'un travail, fruit de trente années de recherches, qui fut anéanti dans l'incendie de sa campagne en 1670 (voy. notre hist. t. I, § 56, obs. 7), et que son fils GASPARD a composé. Enfin les *Acta Hafniensia* renferment quelques travaux relatifs aux accouchements depuis 1673, jusqu'à la mort de l'auteur (4 décembre 1680), entre autres, sur les ovaires, un travail du fils GASPARD, qui traita avec le plus grand zèle un grand nombre de sujets relatifs à l'anatomie.

Obs. — Parmi le nombre considérable des écrits de THOMAS BARTHOLIN, qui, jusqu'en 1674 ne s'élevèrent pas à moins de 75, nous croyons ne devoir mentionner ici que les suivants :

* *De lacteis thoracis in homine brutisque nuperrime observatis historia anatomica.* Resp. MICH. LYSERO. Hafn., 1652, in-4°.
 * *Dubia anatomica de lacteis thoracis et an hepatis funus immutet medendi methodum.* Resp. H. MARTINI. Hafn., 1653, in-4°.
 * *Vasa lymphatica nuper Hafniæ in animantibus inventa et hepatis exequiæ.* Hafn., 1653, in-4°.
 * *Vasa lymphatica in homine nuper inventa.* Hafn., 1654, in-4°.
 * *Defensio vasor lact. et lymphaticor.* Hafn., 1655, in-4°.

Parmi les nombreuses éditions de l'*Institut. anatomic.* du père GASP. BARTHOLIN, nous citerons la quatrième * TH. BARTHOLINI, *Anatome ex omnium veterum recentiorum que observationibus imprimis institutionibus. b. m. Parentis GASP. B. ad circulationem Harveyanam et vasa lymphatica quartum renovata.* Lugd. Bat., 1673, in-8°.

Voy. encore :

* *Historiarum anatomicarum rariorum Cent. I. II.* Hafn., 1654. III, IV, 1657. V, VI, 1661, in-8°. * *De insolitis partus humani viis.* Hafn., 1664, in-8°. * Hag. comit., 1740, in-8°. * *Acta medica et philosophica Hafniensia.* Hafn., 1673 à 1680. in-4°, dans le 5^e vol. renfermant les années 1671-1679.

Sur le mérite et la vie de TH. BARTHOLIN, voy : * WILH. WORM, *Oratio in excessum viri incomparab.* TH. B. Hafn., 1681, in-4°, où se trouve : *Programm in obitum.* TH. B. par le Pro Rector reg. acad. Hafn J. BAGGERUS avec des notices biographiques.

Les trois BARTHOLIN, *grand-père, père et fils rappellent involontairement à la mémoire des trois anatomistes célèbres de Halle des temps modernes, où leur maison bien connue est décorée d'une triple couronne. Chaque pays et chaque époque a ainsi des familles d'asclépiades.*

La modestie de l'auteur ne lui a pas permis de citer la famille de SIEBOLD qui, elle aussi, est une famille d'Asclépiades dont Göttingue et l'Allemagne peuvent être fières à juste titre. (F.-J. H.)

§ 100. — Conclusions.

C'est ainsi que les savants et les naturalistes des pays les plus divers mirent en commun leurs travaux pour l'édification de la science ; c'est par les plus louables efforts qu'ils cherchèrent à jeter du jour sur les doctrines douteuses : leurs découvertes furent de la plus grande utilité aux branches diverses de la médecine, et surtout à la pratique de l'art. Bien que cette utilité ne parût pas toujours manifeste, que de savants anatomistes et physiologistes fussent restés attachés aux pratiques anciennes, car il est de la nature de l'homme d'abandonner difficilement ce qu'il a acquis, la vérité finit pourtant par percer ; dans le siècle suivant, les jeunes purent récolter une riche moisson que le siècle précédent avait préparée ; c'est ainsi que furent assurés aux savants les avantages du progrès de la science.

Le développement de l'obstétricie avait été assez considérable pour qu'elle pût faire son profit de toutes les découvertes, même de celles qui n'étaient pas nées dans son domaine, mais qui, y

ayant été transplantées, devaient être pour elle de la plus grande utilité. Elle ne se présentait plus seulement comme un ensemble de règles réunies comme par hasard et manquant de cohésion, mais elle s'offrait sous une forme vraiment scientifique, reliant l'ensemble de ses doctrines et pouvant accueillir toute richesse avec reconnaissance. L'obstétricie, qui en France, avait pris un si grand essor, qui en Hollande avait subi la transformation scientifique si importante, pouvait entrevoir l'avenir avec confiance. Elle avait su triompher de tous les obstacles opposés à sa marche.

Estimée de tous, elle se développait à l'égal des autres branches de l'art de guérir, poursuivant son but sans relâche. L'obstétricie française et hollandaise devaient stimuler l'ardeur des autres pays, de l'Angleterre d'abord, puis de l'Allemagne ; tous les efforts allaient se réunir pour le perfectionnement d'une branche, qui, au dehors comme au-dedans, gagnait en importance et dignité. C'est avec raison que l'histoire marque ici une étape. Déjà le commencement du siècle indique un progrès, mais la réunion de tant de forces pour le perfectionnement de l'obstétricie, et par-dessus tout l'invention et la vulgarisation d'instruments nouveaux, qui ont eu une si grande influence sur ses progrès, commandent de commencer une période nouvelle.

HUITIÈME ÉPOQUE

DEPUIS L'INVENTION DU FORCEPS JUSQU'ÀUX TRAVAUX DE LUCAS JOH.
BOER. — DEPUIS LA FIN DU XVII^e SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XVIII^e

§ 101. — *Coup d'œil général.*

Les efforts si dignes de reconnaissance des hommes célèbres de l'époque précédente, parmi lesquels les accoucheurs français et hollandais occupent le premier rang, avaient réussi à donner à l'obstétricie, au commencement du XVIII^e siècle, une situation si élevée, que, dans le présent, sa considération était parfaitement solide, et qu'un rang plus distingué lui était encore assuré dans l'avenir. Quand la perfection d'une science a atteint un certain degré, celle-ci progresse toujours et arrive peu à peu à celle à laquelle il est permis de prétendre ici-bas. L'obstétricie avait trouvé des ouvriers complètement dévoués à son sort, et qui lui consacraient exclusivement tous leurs efforts; ses doctrines n'étaient plus disséminées, on n'était plus forcé de les chercher dans des livres étrangers, où elle se trouvaient mêlées à des éléments divers, et d'un accès souvent fort difficile; elles étaient exposées maintenant dans des œuvres qui lui étaient exclusivement destinées et d'un abord facile. On ne proposait plus des moyens thérapeutiques inapplicables et basés seulement sur de vaines théories. L'expérience personnelle seule dirigeait la main et la plume de l'accoucheur, et donnait à ses actes et à sa parole un caractère véritablement pratique. Ce que nous disons, nous ne le rencontrons, il est vrai, à l'époque qui nous

occupe, qu'en France et en Hollande, deux pays en avance sur tous les autres dans l'étude de l'obstétricie.

En France, brillaient, pour longtemps, les noms de MAURICEAU et de DE LA MOTTE, qui projetaient sur l'art une bienfaisante clarté; l'obstétricie, élevée par eux à un niveau supérieur, devait y trouver les conditions d'un développement favorable, que l'état florissant de la chirurgie, d'où elle procède, avait préparé. L'ancien préjugé contre l'assistance des hommes s'était évanoui, et aux accoucheurs, s'offrait l'occasion d'une instruction pratique solide, qui à Paris, ce foyer constant, était féconde pour eux, bien qu'à l'égard d'un grand nombre, elle ne pût être que de courte durée. La Hollande avait donné ce livre remarquable, d'une forme scientifique. L'auteur avait magistralement compris les avantages d'une théorie solide, et préparé des modèles pour les futurs observateurs. La renommée assurait la priorité à ces deux pays, où l'obstétricie récoltait les meilleurs fruits, jusqu'au moment où, les autres états suivant cet exemple, allaient aussi consacrer leurs efforts à cette branche de l'art de guérir. Ce fut l'Angleterre d'abord qui s'en occupa avec ardeur, et qui bientôt put rivaliser avec la France; ce ne fut que bien plus tard que les allemands prirent une part aux progrès qu'on constatait dans les pays voisins, mais ils réparèrent bientôt ce retard avec une grande ardeur; dans la suite de l'histoire, nous aurons occasion d'exposer les résultats heureux des efforts de l'obstétricie allemande.

§ 102. — *État des Opérations obstétricales.*

Le but de toutes les recherches et des efforts, dans le domaine de l'obstétricie, a été de trouver un moyen qui, dans les cas difficiles et anormaux, sauvegardât à la fois la vie de la mère et celle de l'enfant. Toutes les doctrines convergeaient vers ce point comme vers un foyer, et n'étaient valables et acceptables que celles qui répondaient à ce double besoin. Les moyens qui lui donnaient

satisfaction pouvaient être de nature diverse, et le choix du mode d'intervention de l'accoucheur était modifié suivant les idées dominantes dans l'art. L'état général de la médecine pouvait, dans certains moments, conduire même à un traitement purement médical, qui, lui aussi, pouvait varier suivant les temps. Mais le devoir de l'obstétricie était de trouver en elle-même des moyens. et de ne s'appuyer que sur sa propre expérience.

Ces moyens ne pouvaient être que de la nature de ceux qui exercent une action mécanique sur la mère et sur l'enfant, c'est-à-dire être produits par des opérations. De tout temps, les accoucheurs se sont efforcés de trouver des méthodes opératoires nouvelles, ou de perfectionner celles qui existaient. Ces efforts, pour répondre au besoin de méthodes nouvelles, devaient, dans les temps anciens, avoir été d'autant plus actifs, qu'on connaissait moins alors la merveilleuse puissance de la nature dans l'accomplissement de la parturition.

Dans la majorité des cas, on n'avait qu'un but : l'extraction de l'enfant, qu'on cherchait à obtenir par les meilleurs moyens possibles.

Le milieu du XVI^e siècle avait vu renaître une méthode d'accouchement ancienne, basée sur la version podalique; le XVII^e se donna la tâche de la perfectionner de plus en plus, puisque c'était la seule qui permit d'obtenir un enfant vivant; rien n'était possible, pour sauvegarder sa vie dans un grand nombre de cas, que de le retourner sur les pieds, pour pouvoir en faire l'extraction (deux temps distincts d'une opération, qui dans l'esprit des accoucheurs d'alors étaient inséparables); que celle-ci eut été commandée par une présentation anormale, qui rendait l'accouchement impossible, ou par un accident qui exigeait une prompte délivrance, d'où il résultait que la version podalique pouvait être pratiquée, même dans des présentations céphaliques, puisque, pour terminer promptement l'accouchement, dans ces cas, l'accoucheur n'avait eu d'autre moyen que l'emploi du crochet tranchant ou de la perforation du crâne. On concédera volontiers, que les anciens accoucheurs étaient des maîtres habi-

les dans l'art de pratiquer la version, que cette opération réussissait entre leurs mains dans les cas les plus désespérés, même quelquefois dans ceux où elle ne nous paraît plus indiquée ; mais on trouve dans leurs écrits un grand nombre de cas, où elle ne put être pratiquée, et d'autres aussi, où elle ne pouvait réussir par suite du volume trop grand de la tête ou de l'étroitesse du pelvis, ou par suite de l'enclavement de la tête. Quand, dans ces cas difficiles, on avait pourtant réussi à faire la version, l'extraction de la tête venant la dernière pouvait être rendue impossible, ou ne se faire que par des efforts à la suite desquels l'enfant succombait, et où il y avait nécessité d'employer les crochets et le perforateur pour en faire l'extraction. Le problème à résoudre, dans ces cas, était donc celui-ci : trouver un moyen qui permit de faire l'extraction de l'enfant, quand il se présentait par la tête, sans compromettre son existence par la version podalique, et l'extraction par les pieds, et sans le sacrifier par la perforation du crâne. Ce moyen fut découvert dans le courant du XVII^e siècle, mais tenu secret par les inventeurs pendant un terme très long ; il ne tomba dans le domaine public, et ne fut mis à la disposition de tous les accoucheurs, que dans le courant du XVIII^e siècle. Ce nouveau moyen devait transformer l'obstétricie ; c'est avec raison que de lui date pour celle-ci une ère nouvelle. L'époque précise de cette invention ne peut être indiquée, à cause du voile mystérieux qui a enveloppé l'invention et qui jusqu'ici n'a pas été soulevé complètement. L'historien doit remonter jusqu'au delà de l'année 1665 pour trouver les premières traces de l'instrument.

Obs. — Si l'histoire de l'obstétricie a été conduite, dans l'époque précédente, bien au delà de 1665, cela tient à ce que les accoucheurs de cette époque n'avaient tiré aucun profit de cette invention, dont l'essence même leur avait été tenue cachée. Si cette histoire s'était arrêtée à cette époque, pour commencer une période nouvelle, il y aurait eu des ruptures violentes dans l'exposition, surtout dans celle des travaux des accoucheurs français, qui devait être continuée sans interruption jusqu'à DE LA MORTE qui clôt la série des accoucheurs français de cette époque.

§ 103. — *Le forceps.*

Si l'histoire de l'invention du forceps (*forceps obstetricia*) ne peut pas donner de renseignements positifs sur les premiers essais de cet instrument, elle a cela de commun avec beaucoup d'autres inventions dans le domaine de l'art et de la science. Tenu secret par les inventeurs à cause de son importance, cédé à d'autres moyennant de grandes sommes d'argent, et conservé dans le silence le plus discret, cet instrument ne pouvait être connu d'abord que par les avantages qu'il donnait à ses heureux possesseurs, avantages qui, en dehors de ces privilèges, devaient stimuler l'esprit inventif des uns, les recherches des autres, pour arriver à la découverte de ce qui avait été caché à leurs yeux. Des instruments analogues furent inventés, tenus secrets par les uns publiés par d'autres, de là des disputes et d'ardentes revendications de priorité qui eurent pour effet de mettre au jour l'objet en litige ; mais la poussière de ces combats fut si épaisse, qu'il devint difficile, au regard tranquille et impartial de l'historien, de la pénétrer pour trouver la vérité dans toute sa netteté. Il devait éviter de léser des droits, et surtout de prendre part à la lutte. Il ne lui resta qu'à interroger les documents publiés, à les comparer entre eux, et à chercher dans cet examen impartial les documents sérieux et positifs, pour établir la vérité. Ce que l'historien doit éviter avant tout, c'est d'introduire dans son récit des suppositions hasardées, qu'un examen ultérieur plus sérieux devra renverser. La confiance que doit inspirer un exposé historique doit rendre inutile la nécessité d'être contrôlé par de nouvelles recherches ; elle doit inspirer une grande confiance. L'historien commet une faute grave, quand il se laisse éblouir par des préjugés, abandonne l'étroit sentier de la vérité historique, et expose des faits faux ou erronés. Aucune histoire n'exige plus rigoureusement l'application de ces principes que celles du forceps.

§ 104. — Anciens forceps.

Il y a des écrivains qui ont assigné une date bien ancienne à l'invention du forceps, et qui veulent voir la première ébauche de cet instrument si utile dans la pince longue et lisse de JACQUES RUEFF (voy. plus haut, II, § 11). CRANTZ, STEIN, DANZ, HINZE et MULDER inclinent vers cette manière de voir.

Ils paraissent ne pas avoir vu, que RUEFF avait imaginé son instrument pour faire l'extraction d'un enfant qui venait de mourir, que sa structure le range immédiatement dans la classe de ceux qui sont destinés à agir violemment sur la tête, pour la comprimer, et au besoin pour la briser. Dès la plus haute antiquité, on trouve dans l'arsenal de l'accoucheur des pinces semblables, les écrits hippocratiques parlent d'un instrument (*πίεστρον*) destiné à briser les os de la tête (voy. t. I, § 40). Les écrits d'AÉTIUS et de PAUL D'EGINE parlent de pinces à mors dentés (I, § 91 et § 96), à cette catégorie d'instruments appartiennent : les pinces décrites par AVICENNE et ABULKASIS (I, § 113 et § 116), par A. PARÉ (II, § 34), et celles représentées par FABRICE DE HILDEN, (celles-ci dentées à la surface interne), (*Observ. et curat. chir. cent.* Lugd., 1641, in-4°, 2 cent. obs. 52, p. 217) et les instruments représentés par SOLINGEN (voy. II, § 83). Tous ces instruments ne peuvent être comparés au forceps obstétrical, quoiqu'on ne fut pas éloigné de l'idée d'un instrument inoffensif pouvant être appliqué sur la tête de l'enfant pour en faire l'extraction. Le passage bien connu des livres d'HIPPOCRATE, sur la *superfétation*, aurait bien pu donner l'idée de remplacer les mains de l'accoucheur par un instrument métallique étroit et mince, pour faire l'extraction de la tête. Mais c'est ainsi, que pendant des siècles, on peut souvent côtoyer une idée heureuse, et n'arriver que bien tard dans la voie véritable, qui, une fois frayée, est suivie par tous avec la plus grande facilité.

Obs. — CRANTZ appelle la pince de RUEFF : « Instrumentum de-

siderato scopo satis aptum. quod dein vario modo immutatum forcipis Belgicæ, Gallicæ et Anglicæ titulo innotuit, discepan-tibus inter se variis auctoribus de gloria inventionis ». Voy : * HENRI NEP. CRANTZ, *Diss. de re instrumentaria in arte obstetricia*. Norimb., 1757 in-4°, p. 14.

C'est ainsi que STEIN rapporte l'invention du forceps à RUEFF, et il ajoute : « Depuis cette époque (milieu du XVI^e siècle) jusqu'à la moitié du XVIII^e, on a imaginé une foule de modifications de cet instrument, si bien qu'aujourd'hui il ne ressemble plus à l'original ». Voy. * *Pract. Anleitung zur Geburtsh* (Traité prat. d'acc.). Cassel, 1772, in-8°, p. 132. Voy. * G. F. DANZ, *brevis forcip. obstetriciar. hist.* Giessen, 1790, in-8°, p. 22. Voy. encore : * AUG. HEIMB. HINZE, *Versuch einer chronologischen Uebersicht aller in der Geburtshülfe erfundenen Instrumente*, etc. (Essai d'une revue chronologique de tous les instruments inventés pour les accouchements). Liegn. et Leipz., 1794, in-8°, p. 27.

Les instruments (pinces), imaginés depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, pour faire l'extraction d'enfants morts, et qui appartiennent à la classe des instruments contondants, sont représentés pl. 51, dans mon *Atlas*, 2^e éd. et décrits p. 246 (Le titre de l'ouvrage est : *Abbildungen aus dem Gesamtgebiete der Theoretischpractischen Gebustshülfe*, etc. Berl., 1835, gr. in-8°, avec 86 pl.)

§ 105. — Les Chamberlen en Angleterre.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, vivait en Angleterre une famille, dont quelques membres (le père et 3 fils) s'occupaient particulièrement de la pratique des accouchements ; un d'eux, HUGH CHAMBERLEN, vint à Paris en 1670 pour y chercher fortune. Il prétendait posséder un secret pour terminer l'accouchement en moins d'un demi-quart d'heure, sans préjudice pour la mère et pour l'enfant. L'insuccès qu'il éprouva chez une femme que MAURICEAU n'avait pu accoucher, et chez laquelle il devait prouver l'efficacité de son moyen, comme nous l'avons déjà exposé plus haut (II, § 64), le détermina à quitter Paris, où il n'avait pas atteint son but, et à retourner à Londres ; il traduisit en anglais le livre de MAURICEAU sur les maladies des femmes. Dans

la préface de sa traduction il écrivit ces mots : « Mon père, mes frères et moi, nulle autre personne en Angleterre, à ma connaissance, avons, avec l'aide de Dieu et par notre industrie, atteint par une longue pratique une voie pour délivrer les femmes dans ces cas (présentation crânienne), sans préjugice pour elles et leur enfant, alors que par défaut de ce moyen (« expedient ») les deux, la mère et l'enfant, sont exposés à un danger, l'un et l'autre ayant à subir l'application des crochets; par notre moyen opératoire, on peut sans la moindre difficulté, avec peu d'efforts, et en peu de temps, sans danger pour la mère et pour l'enfant terminer l'accouchement (may be dispached) ». Dans la suite de la préface, CHAMBERLEN s'excuse de ce que, par égard pour son père et ses frères, qui pratiquent également les accouchements, il ne puisse divulguer le secret sans leur porter préjudice (without injury to them). Il croit avoir rendu service à son pays, en nommant ces trois personnes et lui-même, qui, en cas de nécessité, peuvent, avec la plus grande sécurité, venir au secours des confrères. CHAMBERLEN n'a jamais publié autre chose sur son moyen que cette indication sommaire; mais celle-ci, aussi bien que son voyage à Paris, jettent un jour défavorable sur le caractère d'un homme qui, connaissant bien l'importance de son invention, se refuse de la faire connaître au public; il ne peut devant l'histoire être déclaré digne de la reconnaissance.

Obs. 1. — * *The diseases of women with child and in child-bed, etc. A Work much more perfect than any yet extant in English: very necessary for Chirurgeons and Midwives practising this art. Written in Frensch by FR. MAURICEAU, translated by HUGH CHAMBERLEN.* Sec. édit. (1). Lond., 1683, in-8°. — La première édition parut en 1672, d'après MAURICEAU (* *Obs. sur la gross.*, etc. Paris, 1694, in-4°. *Obs.* 26). Dans le 2° Liv. de cette traduction, ch. 17 (qui dans l'éd. fr. 1712, porte le n° 17), qui a pour titre : « *Le moyen de faire extraction de l'enfant, venant la tête la première, s'il ne peut sortir à cause qu'elle est trop grosse, ou parce que les passages ne peuvent pas se dilater suffisamment* ». CHAMBERLEN ajoute, dans une remarque, que ce chapitre serait inutile,

(1) 3° éd., la 2° est de 1681. (F.-J. H.)

si chaque praticien possédait l'habileté du traducteur d'extraire un enfant en présentation normale sans crochet ni version (without, Hooks or turning it). Ce passage contredit formellement l'opinion d'EXTON, qui prétend dans son livre « *New and general system of midwifery*. Lond., 1751, in-8^o, que le moyen de CHAMBERLEN avait été la version. « *If indeed there was any thing extraordinary in their Practice, I think, it must rather be the Method of turning children, and bringing them by the Feet, wich was at the time not so much known* ». Ouv. c., p. 5.

Obs. II. — I. GROENEVELT médecin à Londres, contemporain de CHAMBERLEN, parle d'un accouchement fait par celui-ci « *instrumento matricis speculo dicto adhibito* » et il le nomme « *dextrum et expertum obstetricantem medicum* ». La tuméfaction du col de la vessie arrivée après l'accouchement ne laisse aucun doute sur l'emploi du forceps par CHAMBERLEN. Si GROENEVELT appelle cet instrument *speculum matricis*, cela prouve qu'il ne connaissait pas le moyen que CHAMBERLEN avait employé ; d'autre part, il ne faut pas oublier, qu'au commencement, le forceps avait été aussi employé pour dilater les parties, que les Hollandais l'ont particulièrement employé ainsi. Voy. *Tutus cantharidum in medicina usus internus*, par JOH. GROENEVELT. Londin., 1703. in-8^o, p. 829.

Obs. III. — Quelques auteurs de cette époque disent que CHAMBERLEN employait l'opium dans des contractions, faibles, et que ce traitement était appelé méthode de CHAMBERLEN ; tels : GIFFARD dans ses « *Cases in Midwifery*. Lond., 1734, in-4^o, p. 333, et PAUL DE WIND « *T. geklemd hooft geredt*. in-8^o, p. 47.

Quelques notions biographiques sur H. CHAMBERLEN se trouvent dans la « *Biograph. univers. anc. et moderne*. Supplément, t. LX. Par., 1836, in-8^o, p. 384. Le monument érigé à l'abbaye de Westminster indique comme date de sa mort le 17 juin 1728. Voy. « *The history and Antiquities of the Abbey Church of st Peter, Westminster, etc.*, illustr. by JOHN PRESTON NEALE, Lond., 1823, in-4^o, 2^e vol., p. 217, 218.

Tels étaient, jusqu'à ces derniers temps, les renseignements sur les CHAMBERLEN, que l'historien impartial avait pu consigner dans ses annales. Malgré les révélations de CHAMBERLEN sur la nature de l'instrument, dont il sera parlé plus loin, ils ne pouvaient satisfaire la curiosité publique ; c'est ce qu'a particulièrement senti le Dr J. H. AVELING accoucheur distingué de Londres, lorsqu'il a entrepris, dans les registres des corporations, et les dépôts de papiers publics, ses patientes recherches sur cette nombreuse famille, dont plusieurs membres furent,

successivement pendant un siècle, et presque par droit d'hérédité, accoucheurs de la cour d'Angleterre, grâce à un moyen inventé par l'un d'eux, tenu secret et habilement exploité par les successeurs. Dix années ont été consacrées à ces recherches laborieuses et patientes qu'AVELING appelle modestement « *otia nostra* » ; elles sont condensées en un vol. in-8°, de 231 pages orné de planches, et établissent avec pièces authentiques à l'appui, l'origine de la famille et la carrière des plus célèbres d'entre eux.

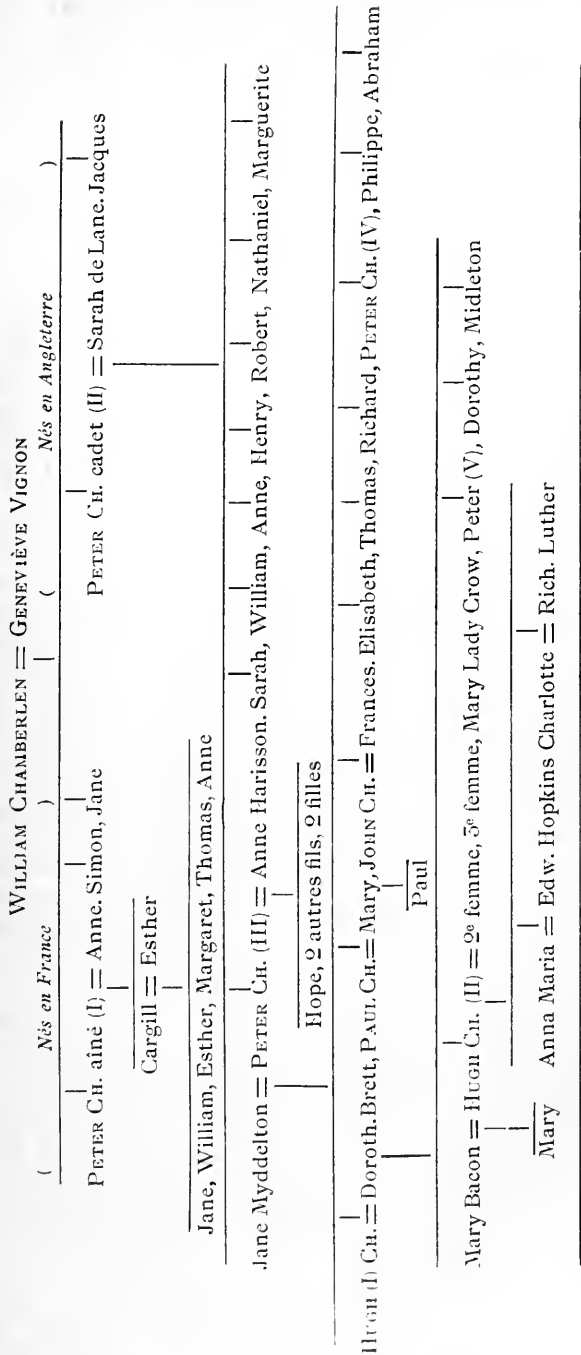
Cette monographie mérite de prendre un rang distingué dans l'histoire de l'art par la solidité des documents qu'elle renferme, la sagesse avec laquelle elle est écrite, et le jour éclatant qu'elle jette sur une famille à laquelle se rattache une invention capitale dans la pratique de l'obstétricie ; nous croyons devoir ajouter l'analyse des travaux du Dr AVELING au livre de SIEBOLD, comme il l'aurait fait lui-même, si ce livre avait été publié de son vivant.

En tête du livre, AVELING a placé un document qui lui aura coûté bien des recherches, mais qui est comme le résumé biographique de son livre, c'est l'arbre généalogique de la famille des CHAMBERLEN, qui oriente le lecteur au milieu de cette nombreuse lignée, comme une carte géographique guide le voyageur dans les pays inconnus ; nous croyons devoir le reproduire pour la commodité du lecteur, et aussi pour rendre hommage au travail considérable qu'AVELING a dû dépenser pour l'établir.

A la suite des biographies, se trouve un essai critique sur l'invention du forceps, dont il sera parlé plus loin.

Il est établi par tous ces documents que GUILLAUME CHAMBERLEN, d'origine française (Tancarville, Seine-Inférieure), pratiquait la chirurgie à Paris, vers 1568, qu'effrayé, comme protestant, par la persécution religieuse dirigée contre ses coréligionnaires, qui devenait de plus en plus aiguë, et qui, hélas ! devait bientôt amener l'horrible massacre de la St-Barthélemy, il émigra en Angleterre avec sa femme GENEVIÈVE VIGNON, et trois enfants : PETER, SIMON et JEANNE, comme le constate une mention dans le registre de l'église protestante de Southampton, où étaient inscrits ceux qui « avaient fait profession de leur foi, et avaient été admis à la cène », cette mention, écrite en français dans un registre encore conservé, porte la date du 3 juillet (*sic*) 1569. Un autre enfant, JACQUES, naquit et « fut baptisé le 26 juillet 1569, et eut pour son témoins Jacques Vignon, le père et la mère sont de Paris ». Trois ans plus tard, naquit un autre fils, auquel, dit AVELING, on donna encore le nom de PIERRE, *pour la confusion des biographes*, ce qui fait que deux frères, l'aîné et le cadet, avaient le nom de PIERRE ; la date de cette naissance, qui est du 18 février 1572, est établie par un acte de

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES CHAMBERLEN



Les armoiries des Chamberlen, dont plusieurs membres de la famille ont fait usage, et qu'on voit sur le mausolée du Dr Pierre sont : Sur fond de gueules, écu d'argent entouré de huit rosettes à cinq feuilles d'or, au-dessus un fâsce surmontant trois charps dressés.

notoriété sur lequel on trouve qu'à la date du 3 mars 1596, WILLIAM CHAMBERLEN, le chef de la lignée n'existait plus.

Ainsi le chef de la famille et son fils aîné PIERRE I sont français, ce dernier né probablement à Paris, le fils cadet, PIERRE II, est né à Southampton.

Le nom de CHAMBERLEN a été écrit de diverses manières : CHAMBERLEIN sur le registre de Southampton, CHAMBELLAN, CHAMBERLAN, et depuis le D^r PIERRE, CHAMBERLEN.

PIERRE I, était encore à Southampton en 1588, il est cité comme parrain de RACHEL BERTELOT; en 1596 nous le trouvons à Londres, où il signe l'acte de notoriété de la naissance de son frère PIERRE II, et en 1598, on trouve son nom dans le registre de la C^{ie} des *Barbiers chirurgiens*. Il pratiqua activement la chirurgie et les accouchements à Londres, où il acquit rapidement une situation si distinguée, qu'il fut appelé à la cour comme accoucheur de la reine ANNE, qui, outre les honoraires, lui donna une bague enrichie de diamants; il fut accoucheur de la reine HENRIETTE MARIE, veuve de CHARLES I^{er}. Il eut plusieurs démêlés avec le Royal collège des médecins, pour avoir, comme chirurgien, outrepassé ses droits, en pratiquant la médecine; il fut condamné même à la prison, mais fut mis en liberté grâce à l'intervention de la reine ANNE et de celle de l'archevêque de Cantorbéry. Il avait occupé la charge de *chirurgien des Indes orientales*, et il a laissé une fortune considérable. Il eut quatre filles et deux fils dont on n'a pas parlé. Il mourut veuf en 1631.

PIERRE II, *le cadet*, né à Southampton le 18 février 1572, arriva à Londres avec son frère, se fit recevoir aussi membre de la Société des *Barbiers chirurgiens*, et arriva à la dignité de « *Master* », pour laquelle il dut prouver qu'il était né en Angleterre, ce qui nécessita l'acte de notoriété dont il a été parlé plus haut, son acte de naissance ou de baptême n'ayant pu être retrouvé. Comme son frère aîné, il eut, avec la corporation des médecins, des conflits dont on trouve les détails dans les registres de la corporation. Son frère et lui obtinrent la création d'une corporation de sages-femmes, qui souleva une violente opposition de la part des chirurgiens, et donna lieu à un procès. Dans l'interrogatoire, dont le procès-verbal subsiste, il est question, pour la première fois, de l'habileté que lui et son frère, et pas d'autres, possèdent pour les accouchements, « that the and his brother, and no other's excelled in these subjects ».

Il mourut en 1626, plusieurs années avant son frère aîné, à l'âge de 54 ans, laissant 8 enfants dont l'aîné fut :

Le D^r PIERRE III, né le 8 mai 1601 (son acte de baptême est encore rédigé en français), et on possède son portrait.

Le fils et neveu allait obtenir le grade de docteur en médecine, auquel l'oncle et le père n'avaient pu parvenir. Le jeune PIERRE fit ses études classiques à Cambridge, étudia la médecine à Heidelberg et à Padoue, où il se fit recevoir docteur, puis revint à Oxford et à Cambridge pour pousser plus loin ses études; en 1626 (à 25 ans), il fut admis comme membre du *collège des médecins*, et après deux ans élevé au grade de « *Fellow* ». Il se livra à la pratique. Sa renommée pénétra jusqu'en Russie, le czar pria CHARLES I^{er} de permettre au Dr PIERRE de se rendre à Moscou pour occuper le poste de médecin privé de S. M. I. Il n'accepta point cet honneur.

L'affaire de la corporation des sages-femmes, suscitée par son père et son oncle, fut reprise par le Dr PIERRE, dont la prétention ne tendait à rien moins qu'à être seul chargé de l'enseignement et de l'examen des sages-femmes, de créer ainsi un monopole à son profit. Il y eut une vive opposition, et la question fut portée devant l'évêque de Londres, juge souverain des affaires médicales. Les procès-verbaux des débats existent encore; on apprend que P. CHAMBERLEN emploie un instrument en fer, ce qui, pour la partie adverse, n'est pas un motif suffisant de préférence, attendu que d'autres accoucheurs, est-il dit, emploient aussi quelquefois des instruments en fer. Il fut débouté de sa demande et admonesté très sévèrement.

Le Dr P. CHAMBERLEN garda un profond silence; ce n'est que treize ans après, qu'il essaya de se justifier dans un écrit mystique, qui porte le titre étrange de « *Une voix de Rhama, ou le cri des femmes et des enfants, etc.* ». Il s'occupa ensuite, toujours avec ardeur, des choses les plus diverses, dont quelques-unes très éloignées de la médecine: de bains publics, de la population des navires, etc. qui témoignent de l'activité de son esprit et de sa tendance vers le mysticisme. Malgré ces excentricités, il fut médecin personnel du roi CHARLES II. Il mourut en 1663, à l'âge de 82 ans, à Woodham Mortimer Hall, sa campagne, qui resta dans la famille jusqu'en 1815. Il fut enterré près de là, où son mausolée subsiste encore; il en avait lui-même composé l'épithaphe en vers. Les détails sur cette vie si mouvementée n'occupent pas moins de 100 pages dans le livre d'AVELING.

Le fils aîné du Dr PIERRE fut HUGH CH. I (l'aîné), né à Londres en 1630. On ne sait où il fit ses études, ni où il fut reçu docteur. Il fut mis en possession du secret de famille, et aussi de la clientèle de la cour. Il pratiqua les accouchements; sa notoriété dans l'histoire ne commence qu'en 1670, époque de son fameux voyage à Paris, et de sa rencontre avec MAURICEAU, le 19 août, à l'Hôtel-Dieu; les détails en sont connus et ont été exposés plus haut, il est donc inutile de les répéter ici. A son retour à Londres, il fit la traduction du livre de

MAURICEAU, ce qui ajouta une notoriété scientifique à celle dont il avait hérité avec le Secret de famille. Il ne put jouir en paix de ces avantages si considérables; son esprit d'aventure, que lui avait aussi légué son père, le porta dans les directions les plus éloignées de la médecine, dans le champ des spéculations industrielles, financières et d'économie politique, qui le mirent en conflit avec une foule de gens, sans compter le corps médical.

L'insuccès de ses spéculations amena une faillite, par suite son émigration en Écosse, puis en Hollande, où, probablement pressé par le besoin, il vendit son secret à ROONHUYSEN, accoucheur de la ville d'Amsterdam; c'est là qu'il termina probablement sa vie agitée; on n'a point de documents sur la date de sa mort, ni sur le lieu de sa sépulture. Les D^{rs} PAUL et JOHN CHAMBERLEN 3^e et 4^e fils du D^r PIERRE, aussi en possession du secret, comme leur frère HUGH, pratiquèrent de même les accouchements, mais on n'a point de renseignements sur eux, ni sur leur frère PIERRE (IV).

HUGH II CHAMBERLEN, le fils de HUGH I, eut une éducation très soignée, fut reçu *magister artium* et *D^r en méd.* à Cambridge, le 30 octobre 1689, après avoir fait ses études à Leyde. Il mena une vie tranquille, fut très considéré et aimé; il fut élu plusieurs fois *Censor du collège des médecins*, était un accoucheur distingué et un médecin très recherché par la haute société de Londres, il était lié d'amitié avec des personnages de la cour, surtout avec le *Duc et la Duchesse de Buckingham*; il mourut subitement dans leur palais le 22 juin 1728. La duchesse lui fit ériger à l'abbaye de Westminster un monument qui y existe encore, et que les touristes visitent, croyant que c'est celui de l'inventeur du forceps. Parmi ses frères, il en est un qui porte le nom de PIERRE (V) mais dont il n'est point parlé.

Avec HUGH II s'éteint la branche mâle de la famille CHAMBERLEN. AVELING pense que ce fut lui qui, dans une pensée de réconciliation avec le corps médical, avec lequel la famille avait vécu en guerre pendant plus d'un siècle, aurait révélé le secret, car sa divulgation coïncide avec les dernières années de sa vie, et concorde avec la noblesse de son caractère; toutefois il n'en a pas une preuve directe.

Il y avait réellement dans la famille un moyen secret, qui, outre l'habileté incontestable de plusieurs membres, donnait à son heureux possesseur un avantage considérable sur ses confrères, car comment admettre, sans cela, qu'un étranger, fugitif, sans fortune ait pu avoir été appelé comme accoucheur à la cour d'Angleterre, et que les membres de la famille aient pu se maintenir successivement pendant plus d'un siècle dans cette situation éminente. Ce moyen secret est connu positivement depuis 1813, c'est le forceps, comme on le verra plus tard.

Mais reste une dernière question qui n'a pu être résolue que par les travaux d'AVELING, et qui est celle-ci : quel a été, dans la famille CHAMBERLEN, le véritable inventeur du forceps? La réponse à cette question se trouve dans l'introduction de SMELLIE, mais elle n'a pu être comprise qu'aujourd'hui ; en effet SMELLIE dit : (Introd. p. 57, trad. fr.) « Aucun des forceps n'avait les avantages de celui dont se servaient les CHAMBERLEN, dont ils attribuent la découverte à leur oncle ». Cet oncle, qui, sans l'arbre généalogique, n'a pu être trouvé, ne peut-être que PIERRE I, l'ainé, frère de PIERRE II, père du D^r PIERRE (III). Ce fut aussi le premier qui eut une charge (AVELING, p. 8) à la cour d'Angleterre; comme en 1614 il émarge déjà comme tel, £. 40, on peut dire qu'à cette époque l'instrument était inventé.

Obs. — Voy. : * *The Chamberlens and the midwifery Forceps. Memorials of the Family and an Essay on the invention of the instrument*, by J. H. AVELING. M. D. F. A. (avec l'épigraphe « hæc sunt otia nostra). Lond., J. et A. Churchill, 1882, in-8°. With illustrat. * D^r BUDIN. *Bullet. de therap.*, CIX, p. 356. — *Die Chamberlens Gesch. Skizze nach J. H. AVELING. Von D^r M. SAENGER. A. f. Gyn.*, XXXI, p. 119. — Les CHAMBERLEN, JEAN PALFYN, LE FORCEPS (avec la trad. de l'esquisse de SAENGER), par F. J. HERRGOTT. *Ann. de Gyn.*, 1888. (F.-J. H.)

§ 106. — *Hugh Chamberlen et les accoucheurs hollandais.*

Par suite de la chute du roi JACQUES II du trône d'Angleterre, en décembre 1688, et de sa fuite en France, HUGH CHAMBERLEN, partisan du roi, quitta l'Angleterre, et se réfugia en Hollande (on a vu plus haut un autre motif de cette fuite), et arriva à Amsterdam. Il donna pendant quelque temps des leçons sur les accouchements, et entra en relations d'amitié avec HENRY VAN ROONHUYSEN qui pratiquait la chirurgie et les accouchements (voy. § 82). Il vendit à celui-ci son secret à un prix très élevé (1693), et plus tard, le chirurgien BOECKELMANN, et le célèbre anatomiste RUYSCH furent aussi mis en possession du secret. Par suite d'un traité, en date du 21 mars 1709, JOH. DE BRUIN et PLAATMANN eurent aussi connaissance de ce secret : ce dernier le transmet à son fils qui le vendit à VAN DIEËN accoucheur à

Utrecht. DE BRUIN le céda à R. BOOM pour une somme considérable. C. BOCKELMANN transmitt le secret à son fils ANDRÉ, qui le vendit à ALB. TITSING et à HERM. DE MOOR. On voit quel prix les accoucheurs hollandais attachaient à la possession de ce secret, comme moyen de s'enrichir, en raison d'un décret publié par le collègue médico-pharmaceutique d'Amsterdam, qui faisait défense à tout accoucheur de se livrer à la pratique de son art, s'il ne pouvait prouver à ses examinateurs qu'il était en possession du secret, que les examinateurs offraient de lui vendre; cela souleva une indignation générale, contre ce qu'OSIANDER appelle une « *corporation d'escrocs* » (« *Prellgide* »). Enfin JAC. DE VISCHER et HUGO VAN DE POLL achetèrent le secret de GERTRUDE, fille de JOH. DE BRUIN, qui avait épousé HERM. VAN DER HEIDE, et le publièrent en 1753; ce secret, qui consistait en une simple tige rigide en fer, plate et courbée à ses deux extrémités, est connu sous le nom de « *Levier* ».

Moyennant cet instrument, une tête enclavée devait pouvoir être mobilisée et extraite sans préjudice pour l'enfant. Il était vraisemblable, et il a été prouvé depuis, que ce levier n'était pas le seul instrument dont les CHAMBERLEN se soient servis dans leur pratique; deux autres hollandais, RATHLAW et SCHLICHTING, ont, avant la vulgarisation du levier par JAC. VISCHER et H. VAN DER POLL, décrit des instruments, que RATHLAW tenait de VAN DER SWAM, un élève de ROONHUYSEN, et SCHLICHTING d'un élève de RUYSCH; les deux concordent, et témoignent d'une origine commune; ce sont deux tiges plates en acier, couvertes de cuir, qui, réunies, représentent une pince, et peuvent de plus servir comme moyen de dilatation. TITSING raconte que ROONHUYSEN se sert aussi de deux cuillers en corne pour saisir la tête sur les côtés, et qu'il l'attirait ainsi. Sans entrer dans le litige entre BOECKELMANN, PLAATMAN et autres, contre RATHLAW, sur la possession du véritable secret de ROONHUYSEN, on peut dire avec une entière certitude que les accoucheurs hollandais ont été mis par CHAMBERLEN en possession de son secret. Il ressort des recherches historiques poursuivies en Angleterre, sur la nature de ce secret, et aussi des

succès de la méthode, que CHAMBERLEN possédait vraiment le forceps, et non un simple levier, toutefois il est permis d'admettre que CHAMBERLEN et d'autres aient pu, dans certains cas, n'avoir fait usage que d'une branche comme d'un levier.

Enfin, ceux qui, moyennant une somme considérable, ont acheté le secret de CHAMBERLEN l'ont-ils transmis généreusement à leurs successeurs dans l'état complet, ou ne l'ont-ils faussement donné qu'en partie? C'est ce qu'on pourrait présumer, puisque les procédés indignes de CHAMBERLEN autorisent cette supposition.

Obs. I. — L'évêque BURNET, historien anglais, parle dans son * *History of his own time*, vol. I. Lond., 1724, in-f^o, p. 752, d'un CHAMBERLEN « The man midwife, who was always ordered to attend the labour of the QUEEN (l'épouse de Jacques II) and who brought the plaisters for butting back the milk ». Il s'agit sans aucun doute de HUGH. Les relations qu'il avait avec la cour de ce souverain l'ont forcé à fuir en Hollande cette année même.

Obs. II. — Pour la question du secret de CHAMBERLEN-ROONHUYSEN consultez les livres suivants : *Het berugte Geheim in der Vroedkunde von ROGIER ROONHUYSEN ontdekt en uitgegeven op hooge order door JAN PICTER RATHLAW, Vrouedmeester*. Amsterd., 1747, in-8^o (RATHLAW avait été refusé par la commission d'examen à Amsterdam parce qu'il ne connaissait pas le secret).

* *Klaare Bewyzen dat het berugte Geheim in de Vroedkunde van R. ROONH. ontdekt en uytgegeven door J. P. RATHLAW volstrekt vals, en het Instrument, daar in afgebeeld, in ordinaire gevallen absolut onnt en in de moeijelykste Baringe ten uysterste gevaarlyk voor de Moeder en dodelyk voor't Kind is*. Amst., 1747, in-8^o (Publié par les accoucheurs d'Amsterdam qui prétendaient être seuls en possession du secret de ROONHUYSEN).

* *Embryulcia nova detecta of eene heel nieuw en onbekende, dog nuttige Behandeling, in de meeste moeilyke Baaringen op 't spaedigste te helpen, certyds gelukkig geoffent dor ROONHUYSEN; maar van denzelven en zyne navolgers over de 50 jaaren heel bedekt gehouden. En nu ontdekt beschreven en in Plaatte vertoont, etc.* door JOH. DAN. SCHLICHTING. Amsterd., 1747, in-8^o (contient d'importants documents sur l'histoire du secret, et met au jour dans leur nudité la rapacité et la conduite indigne des accoucheurs hollandais).

* *Diana ontdekkende het Geheim der Dwaazen, die zig Vroedmeesters noemen. Ter Eeren van Chirurgia geschreeven door*

A. TITSING. Te Amsterd., 1750, in-4^o (contient une critique sévère de la conduite indigne du collège médico-pharmaceutique d'Amsterdam et de son président D^r ROELL, successeur de RUYSC.

Sur le secret de ROONHUYSEN, on lit : p. 100 et p. 754, « Mr ROGIER (ROONH.) *gebruikte hier toe twee lepels, gemaakt uis Koeijehoorn etc. zy hebben 't figur van een Mètzelaars pannestryker* (truelle de maçon). *Deze lepels plaatste hy dee een aan de eene, en de andere aan de andere zyde van't hoofd, waar mede hy 't kind zonder te kwetszen verlost* »).

* *T. geklemd Hoofd gered* : door PAULUS DE WIND *Operateur van Zeeland en Vroedmeester te Middelburg*. Te Middelb. (1751) in-8^o (également inventeur d'un instrument qui se compose de deux tiges plates en acier, partout de même largeur, et courbées de façon à s'adapter à la tête).

* *Het Roonhuisiaansch Geheim, in de Vroetkunde ontdekt; tegen de Weederstzeervers verdedigt; en verder voltoit door de byvoeging der Beschryving van de Wjzen, naar welken allen, de ROONHUYSIANSCH Vroedmeesteren zyn gewoon te werken; waar agter, behalven de nodige Bylagen bygevoegt zyn een Voorreden van HUG CHAMBERLEN, en eenige Vroedkundige Aanmerkingen van WILLOUGBY*; door JACOBUS DE VISSCHER en HUGO VAN DE POLL, *Stads Docktoren te Amsteldam*. Te Leiden, 1754, in-8^o. Il y a un extrait en français * *Extrait du secret de M. ROONHUYSEN, etc.*, trad. par G. I. M. (MORAND), 1756, in-8^o.

* *Brief an den Heere van *** bevattende eenige Aanmerkingen en Wederlegging op en van het Werk uitgegeven door de Heeren J. DE VISSCHER en HUG VAN DE POLL, door J. P. RATHLAW*. Amsterd., 1754, in-8^o (L'auteur si violemment attaqué dans l'écrit de VISSCHER et de VAN DE POOL, se justifie dans cet écrit, et montre que son instrument, qu'il a fait connaître en 1747, a été réellement mis en usage par ROONHUYSEN et n'était pas un levier.

Enfin, un écrit postérieur de ROBERT BLAND contient beaucoup de choses qui ont trait au sort du secret de CHAMBERLEN en Hollande : *Some Account of the invention and use of the Lever of ROONHUYSEN*, 1790, dans : * *Medical communications*, vol. II. Lond., 1790, in-8^o, p. 397.

§ 107. — *Sort du forceps en Angleterre. Drinkwater. Chapman. Giffard.*

Pendant que l'instrument de CHAMBERLEN, transporté sur le continent, y donnait lieu aux polémiques dont nous avons fait l'analyse, qui ne pouvaient dissiper les ténèbres dont cette inven-

tion restait enveloppée, on était réduit à ne faire que des suppositions sur la nature véritable de l'instrument, que les inventeurs s'obstinaient à tenir secret. Il se passa un temps assez considérable en Angleterre, avant que les détenteurs du secret se décidassent à le divulguer. Il est hors de doute que quelques médecins en eurent connaissance, et en ont fait usage. D'après JOHNSON, un accoucheur anglais nommé DRINKWATER, qui pratiqua les accouchements à Brentford depuis 1668 jusqu'à 1728 (année de sa mort), s'était servi d'une pince qui ressemblait aux instruments qu'on a fait connaître plus tard, mais dont on ne possède point le dessin (suivant MULDER, p. 17). Il est fort probable que les accoucheurs anglais furent impressionnés, d'abord par les succès obtenus en Hollande, au moyen du secret des CHAMBERLEN, depuis le voyage de HUGH dans ce pays, succès qui eurent en Angleterre un grand retentissement; puis par des inventions analogues faites dans les Flandres ou en France, et qu'ils se décidèrent alors à ne pas garder plus longtemps le secret qu'ils possédaient depuis tant de temps. Dans les années 1733, 1734 et 1735, les accoucheurs anglais ont rompu le silence sur la nature de ces moyens nouveaux, et firent connaître au public en quoi ils consistaient. C'est ainsi qu'EDMOND CHAPMAN accoucheur à South-Halstead en Essex, puis plus tard à Londres, publia dans son *Essay of Midwifery* dont la première édition est de 1733 « *That the secret mentioned by Dr CHAMBERLEN was the use of forceps, now well known by all the principal men of the profession both in town and country* » l'appelle « *a noble instrument* » et donne d'excellents préceptes pour l'appliquer.

Par la description qu'il en fait, nous apprenons, qu'au commencement, les deux parties de l'instrument avaient été réunies par une vis, mais que l'expérience lui avait démontré qu'elle était inutile et même gênante, quand l'instrument dérapait, et que, par ce motif, il l'avait supprimée. Il n'entre pas dans des détails pour la description de son instrument, il en fit tracer une figure qui se trouve dans la 2^e édition de son livre, car dans les *Medical Essays*, p. 403, on lui avait reproché de ne pas l'avoir décrit

suffisamment. L'instrument se présente sous une forme parfaite (MULDER, I, 11, 12). Les cuillers sont fenêtrées, les branches sont croisées et munies de crochets dirigés en dedans. A l'entre-croisement, il n'y a ni vis ni goupille, la jonction se fait simplement par une double encoche qui a été conservée dans les forceps anglais. CHAPMAN s'est aussi servi d'une branche seulement pour dégager la tête (VOY. cas 23). Un an avant la publication de la 2^e édition de CHAPMAN (1735) où se trouve la figure de son forceps, EDWARD HODY publia un certain nombre de cas d'obstétricie empruntés à la pratique, pendant une année, de WILLIAM GIFFARD (mort en 1731). Dans beaucoup de ces cas, GIFFARD, avait fait usage du forceps, qu'il appelle *Extractor*, dont la figure est jointe au travail (MULDER I, 9, 10). L'instrument ressemble au forceps de CHAPMAN; les cuillers sont fenêtrées et arrondies aux bords, la jonction se fait simplement par emboîtement, sans vis ni goupille, et les branches se terminent par un crochet mousse dirigé en dedans. Sur la planche qui représente cet instrument, il y en a un autre : « *The Extractor as improved by Mr FREKE surgeon to st Bartholomen's Hospital* ». Sur ce forceps, dont les cuillers sont également fenêtrées, les surfaces destinées à s'appliquer sur la tête sont plates, non arrondies, mais plus larges, le mode de jonction est le même que dans les précédents forceps, les manches se terminent par deux crochets dirigés en dehors, un mousse, l'autre aigu, mais dont la pointe est garantie par une plaque qu'on peut mouvoir comme une charnière. Au-dessous de la jonction, chaque branche est munie d'une charnière qui permet de la ployer en deux (MULDER, II, 1-3), comme SAXTORPH en a aussi muni son instrument. GIFFARD cite beaucoup d'observations, où l'on a fait le meilleur usage de son *extractor* (cas 14, 26, 27, 30, 32, 33, etc.). Il n'a aussi employé parfois qu'une des branches pour faire avancer la tête (cas 140, 183). Ces trois forceps sont les premiers qui aient été publiés en Angleterre; il est toutefois regrettable que les auteurs ne donnent pas de détails sur la provenance de ces instruments; mais il est hors de doute qu'ils dérivent du forceps de CHAMBERLEN, quoique les auteurs y aient

fait quelques modifications, comme cela est suffisamment indiqué pour le forceps de FREKE, par le mot « improved ». Bien que ces instruments diffèrent un peu de ceux qui ont été publiés en Hollande, on ne peut méconnaître une origine commune, car, en Angleterre comme en Hollande, on n'a, dans bien des cas, fait usage que d'une seule branche de l'instrument. Enfin SMELLIE, dans l'*introduction de son traité*, dit qu'EDM. CHAPMAN « est le premier qui ait donné la description des *forceps* dont les CHAMBERLAINS avaient fait tant de mystère » (p. 64, de la trad. fr.).

Obs. I. — CHAPMAN s'est efforcé, par un exposé simple, de restreindre l'emploi des instruments tranchants, et de montrer que la plupart des accouchements peuvent être terminés par la main ou le forceps; il s'élève contre les obliquités utérines, admises par DEVENTER comme causes fréquentes de dystocie, et contre la situation de l'enfant dans la matrice telle que l'admettaient GUILLEMEAU, MAURICEAU et autres. L'enfant se présente-t-il par la tête : quand, dans ce cas, elle est profondément engagée, elle peut être extraite par le forceps, ou par le tire-tête de CHAPMAN (filet), dont il ne donne pas la description; si la tête est très élevée, il faut pratiquer la version. Si l'enfant ne se présente pas par la tête, la version est indiquée; il n'y a d'exception que pour la présentation des fesses, quand le siège est fortement engagé, dans ce cas, il peut être attiré moyennant les doigts appliqués comme crochets. Après l'exposé de ces principes, le livre de CHAPMAN ne renferme que quatre chapitres : 1) quand l'enfant se présente par la tête (il estime que la présentation de la face, quand celle-ci est dirigée vers un côté ou vers le pubis, indique une intervention opératoire); 2) il dit comment il faut pratiquer la version (en cas de nécessité il fait la version avec un seul pied); 3) il traite du placenta et de la délivrance; 4) des hémorrhagies. Suit une série d'observations. Voy. * *An Essay on the Improvement of Midwifery, chiefly with regard to the Operation. To which are added fifty cases, selected from upwards of twenty-five years Practice.* By EDMUND CHAPMAN, Surgeon. Lond., 1733, in-8°. Second. edit. *ibid.*, 1735. Third. edit., 1759, in-8°. Trad. allem. d'après l'éd. 1735, * Copenhag. 1748, in-8° et * Magdeb. ur Helms-taedt, 1769, in-8° sous le titre : *Abhandlung zur Verbesserung der Hebammenkunst, vornemlich in Ansehung der Operationen.* (Traité pour l'amélioration de l'art des accouchemens, particulièrement au point de vue de la pratique des opérations).

Obs. II. — Les cas de GIFFARD se trouvent dans le livre sui-

vant : * *Cases in Midwifery. Written by the late Mr WILLIAM GIFFARD Surgeon and Man-Midwife. Revis'd and publish'd by EDWARD HODY, M. D. and Fellow of the royal Society.* Lond., 1734, in-4°. On y trouve 225 cas qui comprennent les années 1724-1731. La date de la mort de GIFFARD est indiquée p. 518.

§ 108. — *Découverte des instruments de Chamberlen en Angleterre.*

La découverte qui fut faite, en juin 1813, dans la maison de campagne des CHAMBERLEN, eut sur l'histoire du forceps la plus heureuse influence. Cette propriété située à Woodham, comté d'Essex, avait été achetée par le Dr PIERRE (III) un peu avant 1628 (suivant AVELING), et est restée dans la famille jusqu'en 1815. WILH. ALEXANDER l'avait achetée de HOPE CHAMBERLEN et léguée à la corporation des marchands de vin (wine cooper's compagny); c'est là qu'une dame KEMBAL découvrit, dans un appartement situé à la partie supérieure de la maison, une porte secrète donnant dans une chambre assez spacieuse, où se trouvaient plusieurs armoires. Dans l'une d'elles était une caisse renfermant une collection de vieilles monnaies, des gobelets, des gants, des éventails, des lettres du Dr CHAMBERLEN à divers membres de la famille, et des instruments d'accouchements qui furent remis à M. H. H. CANSARDINE (le Dr AVELING écrit CARWARDINE) qui les présenta, le 18 mars 1818, à la « *Medico-chirurgical Society* » avec une notice sommaire sur leur découverte. Plus tard (1833), le Dr EDW. RIGBY en publia une description complète et en fit faire des dessins. S'il pouvait rester du doute sur la nature des instruments inventés par les CHAMBERLEN, l'examen de ces dessins le dissipe complètement; on y trouve des forceps et des leviers; les branches des forceps sont fenêtrées, elles se croisent, et à leur extrémité se trouvent des anneaux comme aux ciseaux; sur une des branches existe un pivot auquel s'adapte, et sur

lequel se meut l'autre branche. Sur un autre exemplaire, se trouve, sur chaque branche, un trou rond, à travers lesquels passe une ficelle de la longueur de 60 centim. qui peut entourer les deux branches et les fixer l'une sur l'autre. Trois forceps se terminent par des anneaux comme des ciseaux, un seul, que RIGBY regarde comme non achevé, se termine en crochets aigus (1). Les leviers sont aussi fenêtrés, les branches sont plus minces et présentent un degré de perfection supérieur à celui des forceps, qui, toute-

(1) AVELING donne dans son livre, p. 220 une nouvelle description complète des instruments soigneusement conservés dans une vitrine à la Société de médecine et de chirurgie, que nous croyons devoir reproduire ici.

Il y a quatre formes d'instruments dont AVELING a donné la figure dans son livre, p. 220, et que nous reproduisons ici exactement.

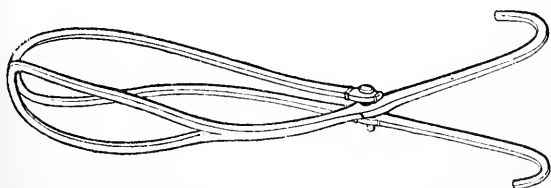


FIG. 1. — Forceps d'une structure grossière, une des cuillers mesure 31 cent. 25, l'autre 32 cent. 5; la longueur de la cuiller jusqu'à la jonction des deux côtés 20 cent. Longueur des fenêtres, dans l'une 12 cent. 5, dans l'autre 20 cent., un des manches mesure 11 cent. 25 de longueur, l'autre 10 cent. Les deux se terminent par des crochets massifs courbés en dehors. Les deux moitiés de l'instrument sont unies moyennant une vis, dont la tête ovale est lisse, quant l'instrument est fermé les extrémités des cuillers se touchent. • Cet instrument, dit AVELING, est sans aucun doute le premier forceps, dont dérivent toutes les formes de cet instrument en ce moment en usage.

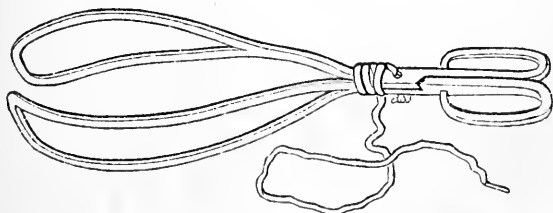


FIG. 2. — Forceps long de 30 cent.; longueur jusqu'à la jonction, 23 cent. 75; longueur des fenêtres : dans l'une des cuillers 20 cent., dans l'autre 13 cent. 12; largeur de la fenêtre, dans la première, 3 cent. 1/2, dans l'autre, 2 cent. 8. Les manches ont une longueur de 8 cent. 12 et sont contournés en anneaux, qui admettent commodément deux

fois, dit RIGBY, ne sont pas mal fabriqués. Tous les forceps sont droits. Ces instruments ne laissent plus subsister le moindre doute sur la nature des instruments inventés par les CHAMBERLEN. Ils prouvent que les hollandais ont reçu des CHAMBERLEN le forceps et le levier, que les anglais, succédant immédiatement aux CHAMBERLEN employaient aussi. Toutefois, il est surprenant que les instruments, que les hollandais ont fait connaître plus tard, aient si peu de ressemblance, comme forme, avec ceux découverts en Angleterre, bien que la manière de les employer fût la même. On pourrait presque croire que CHAMBERLEN n'a pas communiqué son secret en entier aux hollandais, si on n'était autorisé à penser aussi que ses successeurs ont cherché à y apporter des

doigts d'un côté, le pouce de l'autre. Les deux moitiés de l'instrument sont réunies par une tresse, qui, à une extrémité, est armée d'un nœud, à l'autre d'une pointe.

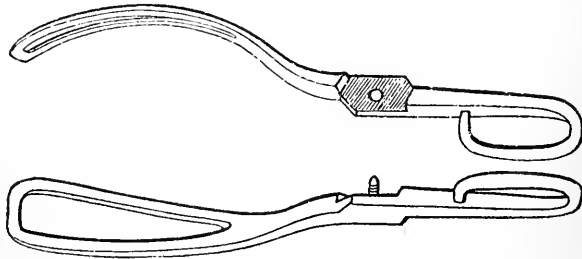


FIG. 3. — Instrument d'une longueur de 18 cent., identique au précédent, les fenêtrés sont d'égale longueur (15 cent.), larges de 2 cent. 5.

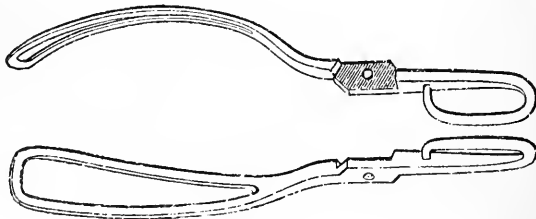


FIG. 4. — Forceps solide long de 32 cent. 5. Longueur des cuillers jusqu'à la jonction, 12 cent. Longueur des fenêtrés, 12 cent. 5; largeur 2 cent. 5. Les manches sont en anneaux, la jonction des deux cuillers se fait par un pignon solide dans une branche, une ouverture ronde de l'autre. Quand l'instrument est fermé, les cuillers restent éloignées à l'extrémité de 3 cent. 12.

(F.-J. H.)

perfectionnements dont les hollandais n'ont pas eu connaissance, car on ne peut méconnaître la supériorité des instruments trouvés à Woodham et des forceps de CHAPMAN, 1733, FREKE et GIFFARD, comparée à celle des instruments publiés en Hollande. La ressemblance de ces forceps anglais avec ceux des CHAMBERLEN trouvés à Woodham ne laisse aucun doute sur leur commune origine, et assure aux CHAMBERLEN l'honneur de cette invention, bien que la persistance à en garder le secret et le trafic qui en fut fait méritassent un blâme sévère. C'est avec raison que VAN SWIETEN, dans le commentaire des aphorismes de BOERHAAVE (t. IV, art. 1316), prononce ces paroles : « Quantam ergo cladem intulerunt humano generi, qui arcanum hoc texerunt ! »

A côté de ces voix sévères, il convient de citer ici quelques lignes de la préface du livre d'AVELING, empreintes d'un sentiment élevé de justice : « The Chamberlens have been unmercifully censured for having kept the invention of the midwifery forceps a family secret, but it is not fair to judge members of our profession who lived two hundred years ago, by the code of ethics wich medical men now accept ». (F.-J. H.)

Obs. I. — La première notice sur les instruments trouvés à Woodham se trouve dans * *Medico-chirurgical Transactions published by the medical and chirurgical society of London*, vol. IX. Lond., 1818, in-8°, p. 181. « *Brief notice presented to the medico-chirurgical Society with the original obstetric Instruments of the CHAMBERLIN'S.* By H. H. CANSARDINE Esq. Read. March 17, 1818. Voy. aussi * *Medic-chir. Zeitung*, 1819. Salz. I Bd, p. 109. Les instruments sont décrits plus complètement et représentés dans * *The Edinburgh medic. and surgic. Journal*, t. XL, 1833, in-8°, p. 339. « *Description of the midwifery instruments of Dr CHAMBERLEN, found at Woodham, Mortimar-Hall, near Maldon, Essex.* 1818, by EDWARD RIGBY M. D. Voy. * *Ed. GASP. VON SIEBOLD'S Journal f. Geb.*, t. XIII, p. 540, 1834. *Arch. de Tocologie*, lettre à M. le Prof. DEPAUL par F. J. HERRGOTT, III, p. 515, 1876. *A critical Essay on the invention of the Midwifery forceps.* AVELING, ouv. c., p. 215, avec fig. (nouvelle étude et nouvelles figures de ces instruments). Les CHAMBERLENS. *Obstétrique et gynécologie*, par P. BUDIN, v. in-8°. Paris, 1886, p. 659.

Obs. II. — L'obstination des CHAMBERLEN à garder le secret,

l'offre de le vendre à Paris, ont excité la colère de DOUGLAS qui n'a pas ménagé même CHAPMAN. Voy. son : « *A short account of the success of Midwifery in London and Westminster* ». Lond., 1736, in-8°. CHAPMAN publia une réponse : « *Replie to Douglas's short account of the state of Midwifery at London*, 1737, in-8°.

§ 109. — *Jean Palfyn.*

Une autre voie, pour arriver à la connaissance de l'invention et à la vulgarisation du forceps, nous conduit à Paris et à la ville de Gand, dans les Flandres. Dans cette dernière ville, vivait au commencement du XVIII^e siècle, un anatomiste et chirurgien du nom de JEAN PALFYN, que son zèle pour la science amenait souvent en Hollande, en Angleterre et à Paris, où, suivant PORTAL, il avait une demeure. Les excellents résultats qu'on obtenait en Hollande, et surtout à Londres, par une méthode nouvelle le décidèrent sans aucun doute à découvrir les traces de la méthode mystérieuse; c'est ainsi que, vers 1717, il présenta à l'Académie des sciences de Paris un instrument pour extraire une tête enclavée dans le bassin (voy. plus haut § 74). L'académie approuva, en 1723, l'instrument qui lui avait été présenté. Malheureusement on n'en trouve nulle part la description; toutefois, LEVRET dit (*Acc. labor*, p. 82) « que PALFYN en fit faire plusieurs, qu'il céda à différentes personnes à Paris ». Il ne mérite donc pas la malédiction que DE LA MOTTE prononce contre lui (croyant que lui aussi en faisait un secret). Il faut ajouter que L. HEISTER décrit l'instrument dans la 2^e édition allemande de sa *Chirurgie*, parue en 1724, et qu'il représente pl. XXV, fig. 5, une des cuillers de l'instrument qui venait de lui être envoyé, et montre la manière de l'employer. PAUL DE WIND vit à Paris, en 1734, chez son maître GRÉGOIRE, un exemplaire du « *Tire-tête* » de PALFYN, qui, d'après DE WIND n'aurait pas été employé par GRÉGOIRE. L'instrument de PALFYN se compose de deux bras; sur des manches en bois s'ajustent deux cuillers en acier avec une forte courbure et sans

fenêtre; les branches ne se croisent pas et ne s'articulent pas entre elles. GILLES LE DOUX, chirurgien à Ypres, qui prétendait avoir inventé cet instrument, avait uni les deux bras moyennant un ruban (LEVRET), plus tard, un autre accoucheur qu'on ne nomme pas, et que LEVRET ne connaît pas, ajouta à l'une des branches un petit crochet mobile pour unir les deux ensemble. LEVRET parle d'un troisième mode de jonction qui consistait « à faire au corps de chaque branche, à la racine de la courbure des serres, un entablement à mi-fer pour joindre ces pièces à volonté par le moyen d'une vis à large prise qui les assujettissait fermement ensemble, en engrenant ses pas dans ceux des trous taraudés qui étaient pratiqués au milieu de ces entablements ». Les imperfections de l'instrument sont visibles pour tous ceux qui aujourd'hui l'examinent, elles avaient en partie été reconnues par les contemporains, delà de nombreux changements qui se sont produits peu après sa vulgarisation; PALFYN avait même imaginé d'ajouter une troisième cuiller pour pouvoir mieux saisir la tête de l'enfant (LEVRET). PALFYN n'en mérite pas moins des éloges pour avoir fait part à tous de son invention, et avoir ainsi fourni aux accoucheurs l'occasion d'améliorer cet instrument et, pour atteindre son but, d'y ajouter ce qui lui manquait. Cet état transitoire ne fut pas de longue durée, car, comme nous l'avons déjà dit, les anglais arrivaient avec leur invention, et bientôt les français inventèrent aussi des forceps perfectionnés qu'ils livrèrent au public.

Obs. I. — La source principale des informations sur l'invention de PALFYN se trouve dans l'écrit de LEVRET : * *Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux*. Paris, 1747, in-8°, p. 82; 2^e éd. 1750; 3^e éd. 1762 (même pagination dans les trois édit.). LEVRET raconte : « qu'il y a environ trente ans (1747 — 30 = 1717), que PALFYN, chirurgien de Gand, vint à Paris pour y faire imprimer son Anatomie; il présenta, en ce temps à l'académie des sciences, un instrument pour tirer, par la tête, les enfants enclavés au passage ». L'académie (non la Faculté comme dit S.), à laquelle PALFYN avait aussi offert son livre, donna pendant l'été de 1723, son approbation à cet instrument; on peut regarder cette date comme celle de la publication de l'instrument,

et cela concorde parfaitement avec le passage de DE LA MOTTE qui a été cité plus haut. En 1724, L. HEISTER, à Helmstadt, eut connaissance de la méthode de PALFYN. Voy. Sa * *Chirurgie*, 2^e éd. allemande. Nürenb., 1724, in-4^o, p. 738 et Tab. XXV, f. 5 (in ed. latina, 1750, t. II, p. 1019. Tab. XXXIII, fig. 16), même planche dans la 6^e édition latine de (1737). C'est à ces descriptions qu'on est forcé d'avoir recours pour se faire une idée de l'instrument de J. PALFYN, attendu que lui-même n'a rien publié. En raison des relations nombreuses de HEISTER avec la Hollande (il avait étudié à Leyde en 1706, avait pris du service militaire en 1707, visité cette année PALFYN à Gand, et fut rendu à sa patrie allemande en 1710, par sa nomination à Altorf), on peut bien admettre qu'il lui ait été envoyé un exemplaire du forceps par PALFYN lui-même, (cum quo amice olim in Belgio vixi. HEISTER, t. II, p. 980 (éd. 1750). La collection des instruments de HEISTER passa plus tard entre les mains de LANGENBECK à Gottingen, et, parmi eux se trouve cet exemplaire du *forceps* de PALFYN, auquel HEISTER fit une modification qu'il décrit dans l'édition latine de sa *Chirurgie*. Ne pouvant rien obtenir avec ces cuillers séparées (Palfyniana feramenta), il imagina de réunir les cuillers à leur extrémité, moyennant un bouton, mais sans réussir davantage, voy. éd. 1750, t. II, p. 981. L'auteur de ce livre a obtenu de l'obligeance de son très honoré collègue LANGENBECK communication de ce précieux instrument, qu'il a représenté dans ses « *Abbildungen* », etc., 1835, pl. LVII, fig. 1 (PALFYN-HEISTER). MULDER, dans son *Histoire du forceps* (éd. lat. p. 20, éd. allemande, p. 20), doute de l'authenticité de la figure de HEISTER, sans indiquer le motif, de son doute. L'auteur possède encore un autre exemplaire du forceps de PALFYN, copié d'après l'original qui existe à Leipzig, et quiconcorde parfaitement avec l'exemplaire de HEISTER. L'exemplaire de Leipzig est celui qui, déjà en 1735, paraît dans la dissertation de J. V. HARTTRAMFFT, * *De non differenda secundinarum adhaerentium extractione*, in-4^o. Il est représenté sur le frontispice original, en haut et à gauche, et plus tard encore, dans une autre dissertation de Leipzig de A. HEINS PRÆS. HEBENSTREIT : *De capitonibus laborioso partu nascentibus*, 1743. Voy. * ALB. v. HALLER, *Disput. anat.*, vol. VI, p. 333. Sur HEISTER et son séjour en Hollande, voy. : * CHR. P. LEPORIN, où l'on trouve une notice sur la vie de L. H, et une liste complète de ses ouvrages, Quendlinb., 1725, in-4^o, p. 9 et suiv. Voy. encore HEISTER, memoria dans * *Nova acta physic-medica acad. CAES. LEOP. CAROL.* t. II, Norimb., 1761, in-4^o. *Append.*, p. 453 (HEISTER, le père de la chir. allemande, depuis 1720, Prof. à Helmstadt, mourut le 18 avril 1758).

Obs. II. — Sur PALFYN voy. : PORTAL, *Hist. de l'anat.*, etc.

t. IV, p. 289 et HUTCHINSON, *Biogr. medic.*, vol. II. Lond., 1799, in-8^o, p. 197. Il mourut en 1730. De ses écrits il faut mentionner : * *Description anatomique des parties de la femme, qui servent à la génération ; avec un traité des monstres. etc.* Leid., 1708. in-4^o. Il a encore écrit une *Ostéologie* (en hollandais), et une *Anatomie chirurgicale*. * Ed. franç., 1720. chez GUIL. CAVELIER, à Paris. La publication de cet ouvrage à Paris a été l'occasion de ses voyages, pendant lesquels il fit sa communication à l'Académie des sciences. Ces deux ouvrages ont eu plusieurs éditions, parues après la mort de l'auteur.

Obs. III. — Sur l'instrument vu chez GRÉGOIRE par P. DE WIND, celui-ci écrit : « *Ik had ook obgemerkt dat gemelde Tire-tête vry wat met roest besmet was ; 700 dat ik uit het een en 'tander besloot, dat GREGOIRE een Werktuig, 't geen hy ons tot dat gebruik aanprees, echter zelf nooit meer gebruikte, buiten twyfel doordienzyn E. onder vonden had, dat het 'er met bekwzaam toe was* » * *'T geklemd hoofd gered*, p. 3.

§ 110. — *Dussé. Alexandre Butter.*

L'imperfection de l'instrument de PALFYN, qui se révélait particulièrement dans la forme des cuillers, et le mode de jonction des branches après leur application, devait, peu après sa publication, nécessiter des modifications et des perfectionnements. PALFYN lui-même avait reconnu certaines défauts, et cherché à les éviter, en inventant une troisième cuiller, qui n'améliorerait pas son instrument. Un accoucheur français, nommé Dussé, avait allongé les cuillers pour éloigner leur jonction des parties génitales ; les branches sont croisées, les cuillers excavées à leur extrémité, pour qu'elles ne blessent pas la tête de l'enfant, une vis permet de fixer une branche sur l'autre à deux places différentes, et d'allonger ainsi les cuillers ; les manches se terminent par des crochets dirigés en dehors ; de cette façon le forceps, qui dans les exemplaires de PALFYN différait notablement des forceps anglais, commençait à s'en rapprocher ; l'instrument de Dussé, ainsi modifié, fut assez remarquable pour être décrit même en Angleterre, par ALEXANDRE BUTTER d'Edimbourg, dans ses « *Med.*

Essays », t. III, tab. V. fig. 4, Édimbourg, où l'on en trouve la première description. Peut-être ses compatriotes furent-ils ainsi excités à ne pas garder plus longtemps leur secret ? En tout cas, c'est peu après que CHAPMAN fit connaître le forceps anglais (voy. plus haut).

Obs. — Sur le forceps de Dussé, voy. : *The description of a forceps for extracting children by the Head, when lodget low in the Pelvis of the Mother*, by ALEX. BUTTER, *Surg. in Edinb.* in : « *Medical Essays and Observations by a Society in Edinb.* », vol. III. Edinb., 1735, in-8°, p. 320. — LEVRET, *ouv. c.*, p. 90. — PAUL DE WIND, *ouv. c.*, p. 3. (Dussé mourut à la fin de 1734, ou au commencement de l'année suivante, cela ressort de ce passage.) Voy. encore sur Dussé * *Hist. de l'Acad. roy. des sciences*. Ann. 1724. Paris, 1726, in-4°, p. 37. Il avait présenté à l'académie un mémoire pour indiquer l'efficacité des frictions circulaires, sur l'utérus à travers les parois abdominales, dans les hémorrhagies.

§ III. — *Conclusions.*

L'invention et la vulgarisation du forceps devaient exercer une influence considérable sur la pratique des accouchements, car la médecine opératoire obstétricale s'était enrichie d'un moyen, qui pouvait produire le meilleur résultat, dans les cas où son emploi était indiqué. L'instrument était encore loin de la perfection, bien des améliorations devaient le transformer pour qu'il répondît complètement à son but ; les règles de son application devaient être posées avec plus de précision, pour éviter tout accident dans son emploi ; avant tout, aussi, il était nécessaire de bien préciser les cas où il devait être employé, pour qu'il pût rendre tous les services qu'on était en droit d'attendre, et inspirer la confiance qu'il mérite. Le premier essai malheureux de CHAMBERLEN à Paris démontrait clairement où pouvait conduire la méthode nouvelle, quand on en faisait usage dans des cas où elle n'est pas indiquée ; il eut un autre effet encore, celui d'exciter la défiance en France, de retarder son emploi dans ce pays, alors

qu'en Angleterre et en Hollande il était employé depuis longtemps. Mais bientôt, devaient se réaliser, en France aussi, les espérances que ce bel instrument avait fait naître, et, dès le milieu du XVIII^e siècle, les accoucheurs français, auxquels la science était redevable de tant de progrès, stimulés par leur zèle et leur esprit inventif reprirent leur place, qu'ils avaient si honorablement occupée. Les anglais ne restèrent pas en arrière, et si le premier accoucheur français s'était particulièrement proposé, dans ses recherches, d'améliorer le côté opératoire, où il avait fait des progrès considérables, l'émule de LEVRET en Angleterre s'efforçait de suivre plus particulièrement la voie tracée par la nature, par laquelle il arriva aussi aux plus beaux résultats, si bien, que les efforts réunis de ces deux écoles produisirent un bien immense. Exposer les résultats réalisés par ces instruments nouvellement inventés, et les mérites de ceux qui y ont pris part va maintenant être l'objet de notre étude, mais nous devons naturellement la faire précéder de l'histoire de l'invention de l'instrument qui a opéré dans la science cette transformation si considérable.

§ 112. — *Les deux Grégoire, père et fils, à Paris.*

A toutes les époques, il s'est trouvé des hommes qui ne se sont senti aucune vocation pour transmettre, par des écrits, à la postérité, la renommée qu'ils s'étaient acquise par leurs travaux ; bien qu'ils eussent fait tous leurs efforts, pendant toute leur vie, pour se rendre utiles à l'humanité, surtout en formant des élèves. C'est dans les livres de ces derniers que le mérite des maîtres peut être apprécié ; ils nous ont appris ce que ceux-ci ont négligé de nous dire. C'est à cette catégorie d'hommes qu'appartiennent les deux GRÉGOIRE, père et fils, qui ont vécu et pratiqué à Paris dans la première moitié du XVIII^e siècle. GRÉGOIRE le père prit une part très active à l'invention du forceps par PALFYN, et s'efforça, par ses modifications, de le rendre plus utile et plus pratique. Les améliorations apportées à cet instrument

par le père, n'ont cependant pas dû avoir répondu à ses efforts, puisque l'instrument primitif de PALFYN ne fut que peu modifié par lui; le fils continua l'œuvre du père, après qu'on eut eu connaissance du forceps anglais. Le forceps de GRÉGOIRE fils a les cuillers fenêtrées : les branches sont croisées, et la jonction se fait avec un pivot et entablure, les branches se terminent en crochets dirigés en dehors; il est tout en acier, et se présente comme un instrument presque parfait; il doit être regardé comme le type du forceps français. PAUL DE WIND, qui était chez GRÉGOIRE en 1734, n'a pas vu ce forceps, mais de l'examen qu'il eut occasion de faire du « Tire-tête » de PALFYN, il a conclu que GRÉGOIRE ne s'en servait plus (car il était rouillé « *very wat met roest besmet was* », voy. § 109, *obs. III*). PHIL. AD. BOEHMER en fit la description dans sa dissertation et en publia le dessin (1746), après avoir vu son maître GRÉGOIRE en faire usage en 1739; il emporta l'instrument en Allemagne. CORNEL PLEVIER l'introduisit en Hollande, il le préféra au forceps de DUSSÉ, et accordait de grands avantages aux fenêtres des cuillers (p. 120, *ouv. c.*). Peu à peu disparurent de la pratique les forceps non fenêtrés, car on constatait de plus en plus l'avantage du fenêtrage des cuillers. Le mérite d'avoir introduit cette modification en France appartient tout entier à GRÉGOIRE, et son instrument est le premier que l'Allemagne ait connu, par la description et le dessin de l'écrit de BOEHMER. L'étendue de la pratique obstétricale de GRÉGOIRE et de son fils peut être appréciée par une communication que fit GRÉGOIRE (sans doute le père) à l'Académie de Paris (Mém. 1724), où il dit que dans l'espace de 30 ans il a observé dans sa pratique 16 fois des ruptures utérines, et que dans un cas, il a, à travers la rupture, passé la main pour aller à la recherche des pieds de l'enfant qu'il a trouvés appliqués contre le diaphragme.

Obs. — Les écrits dans lesquels il est fait mention des deux GRÉGOIRE sont :

* *Hist. de l'Acad. roy. des sciences*. Ann. 1724. Par., 1725, in-4°, p. 36, *obs. IV et V (Ruptures utérines)*.

* PHIL. AD. BOEHMER, *Disquis. de usu et præstantia forcipis anglicanæ in partu difficili, ex situ nascendi capitis, intra ossa pubis immobiliter hærentis*, dans R. MANNINGHAM, *Artis obstetr. Compend. denuo editum*. Hall., 1746, in-4° (Dans cette édition de M. se trouve ajoutée la dissertation dans laquelle est décrit et représenté le forceps de GRÉGOIRE jeune, et on y trouve quelques notices sur GRÉGOIRE le père, p. 157).

* *De gezuiverde Vroedkonst, etc. door CORNELIS PLEVIER. Met een nadere Vorberigt d. J. D. SCHLICHTING*. Te Amsterd., 1751, in-4° (œuvre posthume, PLEVIER était mort en 1750. Voy. sur GRÉGOIRE p. 119 et suiv.).

* *T geklemd hoofd geredt. d. PAUL DE WIND*, p. 2 et p. 30. Dans ce dernier passage, GRÉGOIRE, le père, est représenté comme un ami de PALFYN, qui a bien pu lui avoir donné un exemplaire de son instrument.

§ 113. — Jacques Mesnard.

Le premier livre d'accouchements publié en France, depuis la vulgarisation du nouvel instrument, et qui lui accorda toute son attention, est celui qu'écrivit en 1743 un chirurgien et accoucheur de Rouen, JACQUES MESNARD. Le livre est disposé par demandes et par réponses, pour devenir ainsi très intelligible et répondre au but qu'il expose dans sa préface: écrire pour les « sages-femmes sans étude et sans lettres, et pour les chirurgiens qui sont paresseux d'étudier ». La forme populaire du livre est ainsi excusée, et la critique ne doit pas trop s'y arrêter.

L'ouvrage se compose de onze chapitres, dont le premier, qui est très bien, est consacré à la description des organes génitaux de la femme. La description du bassin (« le bassin de l'hypogastre des femmes ») est très claire, elle arrive après la description des os; l'auteur dit que les pubis ne se séparent pas pendant l'accouchement, cela n'est pas possible, et ne pourrait se produire qu'à la suite d'une séparation des os iliaque d'avec le sacrum, qui entraînerait une paralysie chez toutes les accouchées. La cavité pelvienne a aussi été l'objet d'une attention suffisante, du reste, elle a été de plus en plus étudiée par les accoucheurs. Le deuxième

et le troisième chapitre renferment un exposé sommaire des maladies des femmes, et de leur traitement, qui sont exposés plus longuement dans le troisième chapitre, dont le titre est : « Maladies qui attaquent les filles et les femmes qui ne sont point enceintes », toutefois, on ne trouve décrites que quelques maladies de l'utérus et du vagin. Dans le quatrième chapitre, l'auteur traite de la conception. Il admet l' « *aura seminalis* », enseigne les signes de la grossesse, et les règles hygiéniques de cet état, il recommande beaucoup les lavements, la saignée et les purgatifs. Dans le cinquième chapitre, sont décrites les maladies des femmes enceintes, et, dans le sixième chapitre seulement, les accouchements, en commençant par l'accouchement normal. L'enfant est en situation normale, quand il se présente par la tête, la grande fontanelle dirigée en arrière; l'auteur décrit et figure pl. XI un « lit de camp pour accoucher les femmes » qui est bien disposé, et répond aux besoins de la situation, seulement la parturiente devra y occuper la position qui est toujours celle du XVI^e siècle, les talons appliqués sur les fesses, position très fâcheuse. Parmi les moyens auxiliaires, l'auteur recommande de repousser l'orifice utérin au-dessus de la tête, quand celle-ci est fortement engagée dans le pelvis, et de déprimer le coccyx en arrière avec deux doigts, pour ménager le périnée. Le cordon de l'enfant ne devra pas être coupé avant l'expulsion du délivre. Dans le septième chapitre, il est traité des accouchements prolongés, difficiles et non naturels, dont les causes sont : une tête, des épaules trop volumineuses, la face dirigée vers le pubis (positions occipito-postérieure); la situation inclinée de la tête, la dilatation difficile de l'orifice, la résistance trop grande des membranes, des enroulements du cordon. L'utilisation des contractions utérines et de celles des muscles abdominaux par la parturiente, peut être obtenue dans la situation debout; la dilatation des parties molles, la dépression du coccyx, le décubitus latéral, la rupture des membranes (moyennant un grain de sel), etc., sont les moyens que l'auteur recommande d'employer dans ces anomalies. Singulière est la recommandation de placer

la parturiente sur une personne assise, ayant les cuisses écartées, et qui la saisit par le corps pour la faire accoucher sur ce fauteuil vivant.

Le conseil de redresser la matrice inclinée, moyennant un doigt introduit dans l'orifice est passablement grossier. Dans le huitième chapitre, l'auteur s'occupe des accouchements prolongés, difficiles et contre nature. A cette catégorie appartiennent les accouchements qui ne peuvent être terminés que par l'intervention de l'art. Il parle d'abord des accouchements compliqués d'hémorrhagies, *placenta prævia*, dont la nature essentielle n'est pas connue de l'auteur ; il adopte encore l'ancienne doctrine qui attribue l'accident au décollement du placenta du fond de l'utérus. Quand la tête est fortement engagée, on devra appliquer le forceps ; si c'est une autre partie du fœtus qui se présente, on devra faire la version sur les pieds. Dans l'extraction du fœtus par les pieds, l'auteur tient beaucoup à ce que l'abdomen de l'enfant soit dirigé en arrière ; si cela ne se fait pas naturellement, l'accoucheur devra imprimer au fœtus une rotation sur son axe, aussitôt que les hanches seront sorties, en appliquant les mains sur les côtés du tronc fœtal, manœuvre, qui sera recommandée plus tard par LEVRET d'une manière pressante. Si la tête offre alors de la résistance, on devra l'extraire au moyen du forceps, cas dans lequel ce précieux instrument, si utile dans cette circonstance, est recommandé pour la première fois. S'il y a procidence du cordon, on devra, pour sauver la vie de l'enfant, pratiquer immédiatement la version podalique ; ce n'est que si le cordon est froid, flétri, et sans pulsations, et si l'enfant peut être regardé comme mort, qu'il sera permis de pratiquer la perforation du crâne quand l'enfant s'est présenté par la tête. Il est étonnant que, dans ce cas, on ne parle pas de l'application du forceps. Par contre, on le recommande quand la tête ne peut passer à travers un bassin rétréci, bien qu'on préfère alors encore la version podalique. Si, dans ce cas, l'application du forceps ne réussit pas, on devra pratiquer la perforation du crâne (p. 271, 2^e éd.). Hésitantes sont les idées de MESNARD sur les présentations de la

face : une fois il recommande la version podalique, plus loin il dit, que si l'enfant n'est pas trop gros, l'accouchement pourrait se faire facilement, l'accoucheur n'ayant alors qu'à repousser le coccyx en arrière. Les présentations du siège devront être converties en présentations des pieds, mais si le siège est trop profondément engagé, et si cela n'est plus possible, l'accoucheur devra appliquer les index sur les aines, et amener ainsi l'enfant (MAURICEAU). Toutes les autres présentations réclament la version, et, en cas de grossesse gémellaire, elle devra être faite aussi pour amener le deuxième enfant. L'auteur pense que l'opération césarienne ne devra être pratiquée que dans un cas d'étranglement notable du bassin, ou d'une « extrême grosseur » de l'enfant. Au reste, il n'est pas partisan de cette opération qu'il regarde comme extrêmement dangereuse. Il recommande, pour la pratiquer, l'incision latérale (p. 306, pl. XIII, 2^e éd.). L'ouvrage se termine par les accidents et les maladies des femmes accouchées, les règles d'hygiène pour les nouveau-nés, les qualités d'une bonne nourrice. MESNARD a inventé un nouveau forceps, qu'il appelle « Tenette en cuiller en double croix » (et qui est figurée pl. I, fig. 1. Pref. p. xxviii, 2^e éd.). Les cuillers sont fenêtrées, les branches sont parallèles, les manches en bois, réunies par une vis. L'auteur a imaginé encore un autre forceps, dont les cuillers se terminent en crochet. Il a aussi imaginé une tenette pour les os, qui a été conservée pendant longtemps dans l'arsenal obstétrical, où elle a été remplacée par la pincette à extraction de BOER bien plus avantageuse. Ces instruments sont décrits dans la préface de l'ouvrage.

*Obs. — * Le Guide des Accoucheurs, ou le Maistre dans l'art d'accoucher les femmes et de les soulager dans les maladies et les accidents dont elles sont souvent attaquées, par JACQUES MESNARD chirurgien juré, ancien Prevôt de la Communauté des Chirurgiens de la ville de Rouen, et Accoucheur. Par., 1753, in-8°, sec. édit. (av. 15 pl.); la première parut à P., 1743. Trad. en allemd. * Wegweiser der Geburtshelfer, etc. Copenh., 1748, in-8 (av. grav.). Il publia son forceps dans le Journal de Verdun en avril 1741 (voy. Préf. p. xx).*

§ 114. — *Richard Manningham.*

Les Anglais, aussi, continuèrent à cultiver l'obstétricie avec ardeur au commencement du XVIII^e siècle. Les écrits de GIFFARD-HODY et de CHAPMAN, cités plus haut, en témoignent. Un nouveau Compendium d'obstétricie composé par RICHARD MANNINGHAM, accoucheur à Londres, montre que la science était enseignée en Angleterre dans un ordre systématique. Pénétré de l'importance de l'obstétricie, pour le bien général de l'humanité, l'auteur avait créé, dans sa maison, avec l'intention de former des accoucheurs habiles, un établissement privé dans lequel il recevait des femmes pauvres, pour y faire leurs couches, reconnaissant ainsi la nécessité, à Londres, d'une maison publique d'accouchement et d'un orphelinat. Il avait l'espoir de voir se créer bientôt un pareil établissement, par de généreux dons offerts par les riches, et dans lequel les médecins pourraient apprendre l'art des accouchements; c'est dans ce but, qu'il écrivit son livre destiné à l'instruction de ses élèves, pour leur donner les premières notions de l'art d'explorer, et d'extraire les enfants. Pour ménager les femmes, il imagina une machine (un fantôme confectionné avec les os du pelvis recouverts d'un revêtement en cuir) (voy. sa préface). Le livre représente, sous une forme concise, son cours avec des tableaux synoptiques et des règles aphoristiques, qu'il développait dans son enseignement verbal. En général, il suit les principes de DEVENTER, en y ajoutant les progrès réalisés depuis. L'ordonnance de tout le livre est méthodique et suit un ordre logique, d'où l'on peut conclure que le mode d'enseignement de l'auteur était excellent.

L'auteur commence par l'examen du bassin et des organes génitaux de la femme, puis il passe à l'accouchement normal, qu'il met en regard de l'accouchement difficile. Pour MANNINGHAM, le moyen principal d'accouchement est la version sur les pieds, suivie de l'extraction; il indique déjà le forceps, qu'il

appelle « instrumentum proprium » (p. 18). Il regarde l'opération césarienne comme absolument mortelle, et il ne veut pas qu'on la pratique sur la femme vivante, elle ne doit être pratiquée que sur la femme morte. Comme la mère et l'enfant ne peuvent pas être sauvés en même temps, c'est au sacrifice du dernier qu'il faut se résoudre. Comme DEVENTER, MANNINGHAM compte beaucoup sur la dépression en arrière du coccyx. Il prescrit une saignée dans tous les accouchements difficiles « (molestioribus), cum et promoveat partum et remedio sit ne immodica profluvia et convulsiones partui difficili et præternaturali accedant ». Comme présentations naturelles (secundum naturæ legem), il ne reconnaît que celles du crâne, toutes les autres sont : « positiones malæ et præter naturam ». Les présentations des pieds sont, parmi celles-ci, celles qui donnent le moins de difficultés, celles qui en donnent le plus sont les présentations du bras, de l'épaule, et des quatre extrémités. Les présentations de la face doivent être ramenées « ad situm naturalem », ou bien, on devra faire la version. MANNINGHAM parle aussi du placenta prævia, sans s'étendre sur ce qui produit cet accident. Les tableaux qui accompagnent les aphorismes renferment bien des conseils qui, aujourd'hui encore, ont conservé toute leur valeur. Tout l'ouvrage révèle un grand esprit d'observation, et les préceptes rappellent, par leur brièveté et leur cohésion, les aphorismes du père de la médecine. Un espace relativement trop grand est réservé aux obliquités utérines, l'auteur suit absolument son maître DEVENTER. L'ouvrage se termine par les maladies des femmes enceintes et accouchées, qui sont précédées de considérations générales sur la pathologie et le diagnostic. La rapidité avec laquelle se sont succédé les éditions de cet ouvrage, ainsi que sa traduction allemande par BOEHMER, prouvent quel accueil ont reçu les enseignements de MANNINGHAM, en même temps que la nécessité qu'il y avait de posséder des traités bien ordonnés, présentant un tableau exact de l'état de l'art.

*Obs. — * Artis obstetricariæ compendium tam theoriam quam praxim spectans : morborum omnium, qui fæminis inter gestan-*

*dum in utero et in puerperio, nec non infantibus supervenire solent curationem totam amplectens. In usum medicinæ tyronum auctore RICHARDO MANNINGHAM, Equite, M. D. Reg. Soc. Sod. et colleg. med. Lond. Londini., 1739, in-4°. Nouvelles éditions (d'après ROB WATT. *Bibl., brit.*, vol. II) : Lond., 1740. Hull., 1744, en anglais. Lond. 1744, in-8°. L'édition allemande soignée par PH. AD. BOEHMER, Hal. Magdeb., 1746, in-4°, porte le même titre. Le traducteur y mit une préface, et y ajouta deux dissertations composées par lui : « quorum prima de situ uteri gravidæ fetusque a sede placentæ in utero per regulas mechanisimi deducendo agit, altera vero præstantiam et usum forcipis anglicanæ, etc. commendat ». (voy. obs. du § 112). Par la préface, nous apprenons que BOEHMER suivait, dans son cours d'accouchement à Halle, le Compendium de l'accoucheur anglais. Il avait d'abord eu l'intention d'ajouter des remarques à ce livre, mais il y a renoncé, et a préféré ajouter ces deux dissertations, dans lesquelles il exprime une opinion opposée à celle de MANNINGHAM : que le placenta peut s'implanter ailleurs qu'au fond de l'utérus, et causer alors des obliquités utérines. Il combat aussi l'ancienne opinion de la culbute au septième ou au huitième mois, encore admise par MANNINGHAM. Enfin, BOEHMER montre qu'il ne faut pas toujours rompre les membranes quand elles sont résistantes, puisque, par la conservation de la poche, le passage de la tête est rendu plus facile et moins dangereux pour la mère; enfin, dans la préface, il recherche la véritable cause du placenta prævia. D'après WATT, MANNINGHAM aurait publié encore : *An Abstract. of midwifery, for the use of Lying-in-Women.* Lond., 1744, in-8°.*

Comme exemple d'excellente concision et de l'esprit d'observation de MANNINGHAM, nous citerons deux aphorismes : « Mulieres quæ nullum adhuc fœtum ediderunt, orificium uteri habent arctius et rotundius. quod amplius et inæqualius est in iis quæ jam pepererunt ». « Os uteri multo mollius utero gestantibus fit, quam alias ». Propositions qui ont conservé toute leur valeur, aujourd'hui qu'on a cherché des signes de grossesse dans les modifications de la partie vaginale du col.

§ 115. — *Fielding Ould.*

Un excellent livre d'accouchements, dans lequel un grand nombre de doctrines et de vues existantes furent exposées et éclaircies, est celui que publia à Dublin, en 1742, FIELDING

OULD accoucheur très occupé. Il n'enrichit pas seulement la partie opératoire de l'art. par une revue sévère des moyens opératoires, et la désignation précise des indications, mais il accorda la plus grande attention à l'accouchement normal, et ses efforts tendirent à assurer à la nature des droits que, jusqu'alors, on ne lui avait pas accordés. Il montra quelle était l'importance, pour l'accoucheur, de la connaissance anatomique des parties génitales, dans l'exercice de son art. Il étudia particulièrement le bassin, cet espace circonscrit par les os ; la tête fœtale, au point de vue de sa forme, de la réductibilité de son volume par le chevauchement des os de la tête. Pour la première fois, nous trouvons, chez OULD, des vues exactes sur la manière dont la tête s'engage dans le bassin ; il enseigna que le long diamètre de la tête s'engageait dans le diamètre transversal du détroit supérieur, l'expérience le prouve, et la forme elliptique du détroit supérieur ne permet pas que la tête, elliptique aussi, s'engage autrement (p. 28 et suiv.). C'est ainsi qu'OULD a le grand mérite d'avoir appelé l'attention sur une doctrine qui est si importante pour l'intelligence du mécanisme de l'accouchement normal, qui a été pendant si longtemps méconnue, qui ne pouvait se révéler que quand la science eut pris une direction meilleure, et eut trouvé les règles et les lois que la nature observe et suit dans l'accomplissement de cette admirable fonction de la parturition, pour le plus grand bien de la mère et de l'enfant, quand l'art sut en apprécier l'heureuse influence et l'eut adopté comme règle de sa conduite, dans les circonstances où il était appelé à remettre le travail en bonne voie. C'est à ce point de vue, que le nom d'OULD doit être vénéré, et que cet auteur occupe le premier rang dans la doctrine du mécanisme de l'accouchement. Les paroles suivantes sont dignes de remarque : « It is to be hoped that this opinion, being founded on Theory, and confirmed by Experience, will meet with few Opponents, and without doubt, the due Application of it will be of infinite use » (p. 31) ; elles ont reçu dans la suite la meilleure confirmation. Relativement à la délivrance, OULD chercha des principes meilleurs, en avertissant

du danger qu'il y a à extraire le délivre trop hâtivement, de grands malheurs pouvant en être la suite : « The efforts of the mother continue after the Child is born, untill the Expulsion of the Placenta is completed » (p. 60). Ce sont là ses paroles graves, destinées à combattre la folle erreur : que le col se refermait si le délivre n'était pas immédiatement enlevé. OULD recommande à la Parturiente de se coucher sur le côté, et il appuie ce conseil sur des raisons fort acceptables (p. 33). On ne peut louer autant le conseil qu'il donne de repousser le coccyx en arrière avec le pouce introduit dans l'anüs. Il chercha à montrer que DEVENTER était allé trop loin dans sa doctrine des obliquités utérines, et il regarde comme fâcheux le conseil de l'accoucheur hollandais, de laisser les bras en arrière (de ne pas les dégager) dans l'extraction par les pieds, et de les extraire avec la tête. Partout OULD montre une grande prédilection pour la version, et les règles qu'il donne pour l'exécuter sont très judicieuses.

Le forceps est apprécié par OULD à sa valeur, son utilité mise en relief, surtout dans les cas, où il y a disproportion entre la tête et le bassin, et il indique, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les règles de son application (p. 163 et suiv.). Si la disproportion est trop grande, il ne doit pas être employé, sur un enfant mort, si les parties de la mère sont très tuméfiées, ou si la tête est trop haute. La perforation est regardée par OULD comme une opération indispensable ; pour l'exécuter, il a imaginé un perforateur caché dans une gaine « *Terebra occulta* », et garni d'un ressort caché dans la gaine (voy. fig., p. 167). Il déclare l'opération césarienne une opération absolument mortelle : « From Theory, Anatomy and every Thing consistent with surgery, the *cæs. Operat.* is most certainly mortal as we shall endeavour to prove presently from Reason and then Nature of the thing ; and I hope it will never be in the Power of any one to prove it by Experience ». Pour lui, l'opération est : « detestable, barbarous, illegal Piece of Inhumanity ». Il laisse toutefois aux ecclésiastiques à décider si, dans les cas de rétrécissement absolu du bassin, qui ne permettent pas à la main de l'accoucheur d'arriver jusqu'à

l'enfant, on ne peut pas pratiquer l'opération césarienne qui sacrifie la mère. Déjà alors, on voit la répulsion des accoucheurs anglais pour l'opération césarienne, qui s'est maintenue jusqu'à ces derniers temps, tandis que la perforation jouissait en Angleterre d'une grande prédilection, que l'horreur de l'opération césarienne devait naturellement soutenir. OULD reconnaît volontiers les mérites des accoucheurs français (p. 71). Il s'est perfectionné à Paris, et il vante l'instruction qu'on y donne (« the ocular demonstration of women being delivered, both in natural and præternatural Labours »), ce qu'on ne trouvait pas dans son pays. Il mourut à un âge très avancé en 1789 (né en 1714) s'étant occupé de son art jusqu'au dernier jour.

Obs. I. — La première édition de son intéressant ouvrage parut en 1742. *A Treatise of Midwifery in thre Parts, by FIELDING OULD, Man-Midwife.* Dublin, 1742, in-8°, avec la date de la censure du 5 déc. 1741. Une 2^e édit. * Lond., 1767, in-8°.

Obs. II. — Nous devons au digne H. F. NÆEGELE quelques notices sur FIELD. OULD, sa vie et sa carrière ; elles se trouvent dans son ouvrage : * *Die Lehre vom Mechanismus der Geburt mit Beiträgen zur Geschichte derselben.* Mainz, 1838, in-8°, p. 78 (Mécanisme de l'accouchement avec documents historiques). Nous apprenons que F. OULD était le fils d'un pharmacien de Dublin, qu'à l'âge de 46 ans il fut nommé médecin en chef (master) de la maternité de Dublin (The Dublin Lying-in-Hospital), qui fut ouverte le 8 déc. 1757 ; il occupa ce poste, conformément aux statuts, pendant sept ans. Le duc de BEDFORD, alors Lord lieutenant de l'Irlande, lui fit obtenir le titre de chevalier, comme récompense de ses services. En 1789 il fut frappé d'apoplexie, il avait le même jour assisté une dame de haut rang dans son accouchement. Ces détails ont été donnés à N. par le pasteur FIELDING OULD, un petit fils de notre OULD.

Obs. III. — Quand, dans son histoire, FR. B. OSIANDER, dit en parlant d'OULD (p. 259), que suivant lui la tête devait s'engager dans le diamètre oblique, cette erreur, qui a été copiée par d'autres, provient de ce qu'OSIANDER n'a pu consulter lui-même l'ouvrage d'OULD (l'astérisque manque au livre qu'il cite). Il a dû se contenter de faire usage de la *Bibl. ch.* de HALLER, II, p. 240, qu'il cite exactement, mais qu'il commente mal, c'est une manière de faire qu'on constate souvent chez lui. C'est ainsi que la *Te-*

rebra occulta d'OULD est devenue pour OSIANDER un pharyngotome.

HALLER dit : « Pharyngotomo ad aperiendum caput utitur ». OSIANDER répète « Für die perforation bediente er sich eines Pharyngotoms ». (F.-J. H.)

§ 116. — *Brudenell Exton.*

D'une importance moindre est le système nouveau et général d'obstétricie, que BRUDENELL EXTON publia en 1751. L'auteur avait été élève de CHAPMAN pendant les années 1737 et 1738, et avait cherché à se perfectionner sous la direction de MANNINGHAM, en 1747. Ce maître paraît avoir eu la plus grande influence sur l'instruction d'EXTON, qui concorde, en beaucoup de points, avec les doctrines de DEVENTER. Comme ce maître, il préférerait la main partout où l'intervention du médecin était nécessaire, et il recommandait l'engagement de la tête et la dépression du coccyx quand la tête se trouvait arrêtée. Cette dépression du coccyx était à ses yeux un moyen excellent pour la terminaison heureuse de l'accouchement. Il recommandait à la parturiente de se coucher sur le côté gauche ; cette situation, restée usuelle en Angleterre, a été appelée « situation anglaise ». La version podalique était pour lui le moyen d'accouchement par excellence, et il a même soutenu que le moyen secret des CHAMBERLEN n'avait pas été autre chose (voy. § 105). Il pratiquait la version podalique dans les présentations de la face, quand il ne réussissait pas à les convertir en présentation crânienne. Il recommandait de rechercher toujours les pieds dans les présentations du siège ; dans les accouchements gémellaires, il faisait toujours la version pour extraire le second enfant. Dans l'extraction par les pieds, après la version, il recommandait de laisser les bras appliqués sur les côtés de la tête, comme DEVENTER l'avait recommandé, bien qu'OULD eut conseillé une pratique meilleure. C'est la crainte

de voir l'orifice utérin se resserrer sur le cou de l'enfant qui l'a empêché de dégager les bras avant l'extraction de la tête. Il n'accordait pas au forceps la confiance que son maître CHAPMAN avait eue pour cet instrument. On ne trouve dans son livre aucune règle pour son application, quelques mots seulement dans son introduction, sur les indications de son emploi, quand la tête fortement engagée est arrêtée (Intr., p. 118). Il dit que le forceps de CHAPMAN est trop grand, il paraît en avoir fait confectionner un plus petit : « *Indeed the lessening of that Instrument has renderd it much more commodious, and it may be used with greater Ease to the Patient* ». Des autres instruments obstétricaux, il ne mentionne que le perforateur, et un filet pour extraire la tête quand elle est très basse, et qu'il préfère employer plutôt que le forceps (p. 118). EXTON ne parle pas de l'opération césarienne. Il croit toujours que le placenta prævia résulte de son détachement du fond de la matrice, et de son glissement au-devant de la tête de l'enfant (p. 75). Le moyen à employer est la version pour faire rapidement l'extraction du fœtus, attendu que l'hémorrhagie qui accompagne cet accident est dangereuse pour la mère et pour l'enfant. EXTON a cité divers « cases » de sa pratique et une foule de recettes qui lui ont donné l'occasion de parler des maladies des femmes enceintes et accouchées, et des enfants.

Obs. — * *A new and general System of midwifery. In four Parts.* by BRUDENELL EXTON. *M. D. of Kingston upon Thames.* Lond., 1751, in-8°.

§ 117. — *Livres des sages-femmes en Angleterre.*

Il ne manquait pas de livres pour les sages-femmes en Angleterre, dans la première moitié du XVIII^e siècle, toutefois, ils ne sont pas d'une grande valeur ; il suffira d'en citer quelques-uns. Il ressort clairement de ces livres que, dans la plupart des cas, on

faisait appel à l'intervention des hommes, et que les sages-femmes se trouvaient, en Angleterre, dans une situation subordonnée. Le contenu de ces livres montre qu'ils étaient destinés aux hommes ainsi qu'aux sages-femmes. Comme auteurs de ces livres, nous nommerons DAWKES, BRACKEN et une sage-femme, SARAH STONE. Le premier livre est appelé par HALLER « liber simplex et ad minora officia docenda minutus » ; en beaucoup de points DAWKES a pris DEVENTER comme modèle. Par contre, BRACKEN ne peut admettre la doctrine des obliquités utérines de DEVENTER, ce n'est que dans des cas rares, qu'il a vu ces obliquités entraîner les présentations transversales des fœtus, si redoutées. BRACKEN tient beaucoup à la doctrine de MAURICEAU, connu en Angleterre par la traduction de H. CHAMBERLEN, et fort estimé dans le pays. BRACKEN blâme vivement son compatriote d'avoir gardé son secret (Our contryman Dr CH. is highly bleameable, etc., voy. Préface). Les observations de maladies de femmes et d'enfants ne manquent pas dans le livre de BRACKEN, ni les formules de recettes.

Obs. — THOM. DAWKES, *The midwife rightly instructed or the way, which women should take to acquire the knowledge of midwifery*. Lond., 1736, in-8°.

* HENRY BRACKEN, *The midwife's companion; or treatise of midwifery, etc.* Lond., 1737, in-8°.

SARAH STONE, *Compleat practice of midwifery*. Lond., 1737, in-8°.

§ 118. — *Wilh. Noortwyk et Bern. Sigfr. Albin.*

Le zèle des hollandais, pour les progrès de l'obstétricie, depuis les temps de DEVENTER, ne se ralentit pas, comme en témoignent les livres parus depuis le commencement du XVIII^e siècle, et la part qu'ils ont prise à l'invention du forceps. Nous avons parlé de leurs études dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie, et rappelé les noms de RUYSCH, de DE GRAAF, de SWAMMERDAM et d'autres. Vers le milieu du XVIII^e siècle, brillèrent les travaux

de NOORTWYK et ceux de B. S. ALBIN, le premier, dans un livre sur l'utérus à l'état de gestion, qu'il enrichit de l'étude de la grossesse et de l'examen d'une femme morte au 6^e mois de la grossesse. NOORTWYK fit des injections et chercha à étudier les connexions entre l'utérus et le placenta, qui, d'après lui, seraient immédiates, la matière à injection ayant pénétré de la matrice dans le placenta. Il publia, avec le résultat de ses investigations, une histoire complète de ce sujet, depuis les temps les plus reculés, et y ajouta partout des observations précieuses sur l'œuf humain. Plus estimable encore est le travail du célèbre anatomiste de Leyde, BERNH. SIGFR. ALBIN, sur les os du fœtus, avec des figures excellentes d'utérus gravide, pour éclairer l'histoire de la grossesse, figures qui, toutefois, comme fidélité d'exécution, sont inférieures aux précédentes. Si, au point de vue de l'obstétricie proprement dite, l'influence de ces travaux est peu considérable, ils témoignent cependant d'un grand zèle, à cette époque, pour des recherches dans l'anatomie et la physiologie, qui, indirectement, sont d'un grand profit pour les accoucheurs et élargissent le cercle de leurs connaissances.

Obs. — * *Uteri humani gravidi anatome et historia, auctore WILHELMO NOORTWYK M. D. Lugd. Batav., 1743, in-4°.*

* BERNH. SIGFR. ALBINI, *Icones ossium fœtus humani. Acced. osteogeniæ brevis hist. Leid. Bat., 1737, in-4°.*

* EJUSD. *Tab. VII uteri mulieris gravidæ, etc. Lugd. Bat., 1748, in-fol. Append., 1751.*

§ 119. — André Levret.

Au milieu du XVIII^e siècle surgit, en France, un homme qui s'appliqua avec le plus grand zèle aux progrès de l'obstétricie, et dont les efforts furent couronnés par les succès les plus brillants. Une partie de ses doctrines a conservé, aujourd'hui encore, toute sa valeur, bien que le nom de leur inventeur soit oublié. Jouissant pendant sa vie de la plus haute considération, il forma un

très grand nombre d'élèves, qui de tous les pays affluaient vers lui, et il exerça sur l'état de l'obstétricie en France, et en Allemagne, sa voisine, l'influence la plus considérable. Ceux qui ne pouvaient recevoir, de sa bouche même, son précieux enseignement puisaient les doctrines du maître dans ses nombreux écrits. ANDRÉ LEVRET est le nom de ce maître qui a exercé sur l'art cette influence considérable, et qui sera éternellement conservé dans ses annales. Il naquit en 1703 ; l'obstétricie venait de prendre un nouvel essor ; il entra dans la vie active, à l'époque où les efforts des accoucheurs de l'Angleterre, de la Hollande et de la France avaient réussi à assurer à l'art, si longtemps délaissé, une situation et une renommée honorables, et où celui-ci venait d'être doté d'un instrument nouveau, qui devait subir encore de nombreux perfectionnements, avant de pouvoir rendre tous les services qu'on était en droit d'en attendre. Bien d'autres progrès, commencés par les prédécesseurs de LEVRET, devaient être poursuivis par lui ; une voie nouvelle, large et magnifique, était ouverte à l'activité des accoucheurs, LEVRET y entra résolument avec tout son zèle, et la poursuivit jusqu'à la fin de ses jours (il mourut le 22 janvier 1780). Les circonstances extérieures lui furent aussi très favorables. Il avait prodigué ses soins au célèbre financier SAMUEL BERNARD pendant une maladie longue et douloureuse, et celui-ci lui fit un legs considérable qui lui donna la liberté de se livrer entièrement à ses études. Il se lia d'amitié avec LOUIS, le célèbre chirurgien de la Salpêtrière, qui devint le secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, et il fit avec lui plusieurs travaux. Après la mort de JARD, accoucheur de la Cour, LEVRET fut nommé son successeur.

Les écrits de LEVRET, et surtout ses nombreux élèves qui portent les noms les plus considérés en France et à l'étranger, ont propagé ses doctrines dans le monde entier. C'est avec justice que LEVRET est regardé comme le fondateur d'une école obstétricale, dont les mérites considérables n'ont pu être diminués par les dépréciations jalouses et haineuses de quelques contemporains.

Obs. I. — Un jugement malveillant sur LEVRET se trouve dans un écrit d'ALPH. LEROY : * *Pratique des accouchements, contenant l'histoire critique de la doctrine*, etc. Paris 1776, in-8°, p. 119 et suiv. C'est d'après cette haineuse diatribe qu'OSIANDER paraît avoir écrit son histoire (ouv. c. II, § 263, p. 289 et suiv.).

Obs. II. — Sur la vie de LEVRET on ne trouve que des notions succinctes dans : * N. L. M. DESSESSARTS. *Les siècles littéraires de la France*. Par., 1801, t. IV, in-8°, p. 155.

* PORTAL, *Hist. de l'anatomie*, t. V, p. 418. Cette notice écrite du vivant de l'auteur (1770) contient des indications importantes qui doivent être consultées. (F.-J. H.)

* DEZEMERIS, *Dict. hist. de la méd. anc. et mod.*, t. III, p. 448 et suiv.

§ 120. — *Principes d'obstétrique de Levret.*
Médecine opératoire.

Les efforts les plus considérables de LEVRET ont eu pour but de perfectionner les opérations nécessaires dans la pratique des accouchements; dans cette voie, ses services sont immenses, et il a surpassé de beaucoup ce qui avait été fait jusqu'alors. Il donna ses plus grands soins à l'instrument nouveau, le forceps; il chercha à améliorer sa forme, et à le rendre plus commode. Au début (1746), il se servait d'un instrument à deux branches, exactement symétriques, à cuillers fenêtrées, ayant à sa surface interne une espèce de dépression avec un petit rebord saillant, afin qu'elles pussent s'appliquer plus étroitement et plus solidement à la partie saisie. La jonction des branches était obtenue moyennant un double axe conique, ambulant, et des entablures. Chacune des branches avait trois ouvertures coniques, qui servaient à recevoir l'axe, dans l'ouverture par laquelle, il avait été engagé. L'axe était indépendant des branches, mais pouvait s'adapter à chacune des trois ouvertures des branches; ce n'est que quand les deux branches étaient appliquées, que le pivot était placé dans une des trois ouvertures qui se correspondaient,

et fixé par l'entablure. C'est ainsi que LEVRET avait voulu éviter l'inconvénient de joindre les deux branches toujours à la même hauteur. Au début, les branches du forceps avaient été droites (1), mais bientôt il leur donna une « nouvelle courbure » (1747) qui améliora tellement l'instrument, qu'elle fut adoptée depuis par tout le monde, et conservée définitivement (courbure pelvienne).

LEVRET décrit ce forceps courbe en 1751, dans la « Suite des observations » p. 154, etc. Il abandonna le mode de jonction à axe mobile, et adopta le mode de jonction de GRÉGOIRE (pivot unique avec entablure). La troisième modification du forceps de LEVRET se rapporte particulièrement au mode de jonction des deux branches ; à la branche inférieure il adapta, moyennant un écrou, un axe dont la partie supérieure était aplatie, et pouvait tourner sur elle-même, et s'engager dans une fente allongée, qui se trouvait dans l'entablement de l'autre branche, il suffisait de tourner l'axe pour fixer la branche supérieure sur la branche inférieure ; une clef pouvait au besoin imprimer ce mouvement de torsion à l'axe. Après avoir perfectionné ainsi successivement cet instrument (2) et l'avoir rendu plus facile à manier, LEVRET s'efforça de préciser les indications de son usage, (« qui n'est utile que quand il est bien employé, mais toujours salutaire, lorsqu'il n'est employé qu'à propos »). C'est dans l'enclavement de la tête dans le bassin, que le forceps présente les plus grands avantages, que la cause en réside dans une déformation du bassin, ou dans un volume trop considérable de la tête ; toutefois, il faut que l'étroitesse pelvienne ne soit pas trop considérable, et dans ce cas aussi, l'enclavement de la tête ne peut se produire (puisqu'elle

(1) Voy. *Observ.* de LEVRET, fig. 14 et 15 de la planche datée de 1746. C'est par erreur que ce premier forceps de LEVRET est représenté avec une courbure pelvienne dans la pl. LX de l'atlas de SIEBOLD. (F.-J. H.)

(2) La description de la 3^e modification du forceps n'a pas été donnée par LEVRET lui-même ; elle se trouve dans le livre de G. A. FRIED. Strasb., 1769, pl. IV, et dans *L'art du coutelier* par J. J. PERRET. Paris, 1771, in-fol., 2^e section, p. 478, fig. 167, et dans la collection de Du Puis, faite sous les yeux de l'auteur. (F.-J. H.)

ne peut s'engager dans le bassin). En dehors de ces cas, le forceps est encore, suivant LEVRET, un moyen excellent pour terminer rapidement l'accouchement dans une présentation crânienne, si des accidents imminents commandent une délivrance prompte, tels que des hémorrhagies, des convulsions, la cessation absolue des contractions, l'épuisement des forces, une rétention d'urine que le cathéter ne peut faire cesser, etc. quand la tête arrachée du tronc reste dans la matrice à la suite de l'extraction par les pieds. LEVRET dit qu'il peut être appliqué aussi sur le siège, si celui-ci est fortement engagé. Le procédé que LEVRET emploie, dans les cas d'enclavement de la tête, est tout particulier : après avoir introduit une des branches dans un des côtés du bassin, il lui fait faire un demi-tour pour lui permettre d'arriver dans le côté opposé, puis il engage la seconde branche dans le même côté. Cette méthode d'application a été conservée par STEIN l'aîné, et recommandée aussi par le neveu, dans le but, il est vrai, de pouvoir appliquer le forceps, quand la femme est placée dans un lit ordinaire, et que l'accoucheur n'y a accès que d'un côté. Les conseils que donne LEVRET pour faire l'extraction de la tête, quand elle a été saisie, sont excellents ; les tractions doivent d'abord être dirigées en bas, puis horizontalement, enfin en haut. Ces règles ne peuvent avoir été déduites que d'une connaissance exacte de la cavité pelvienne. Les remarques historiques que fait LEVRET sur le forceps dans ses « Observations sur les causes, etc. » sont à la fois importantes et intéressantes. LEVRET n'a pas accordé une attention moindre à la version ; elle arriva entre ses mains à un plus grand état de perfection, en raison de son antériorité ; toutefois, LEVRET a le mérite d'en avoir nettement posé les indications et d'avoir donné, pour l'exécuter, des règles précises, parmi lesquelles, il faut citer celle de soulever peu à peu la tête pour faciliter l'opération (appelée « Préparations à l'opération »). Cette règle est surtout très utile quand la tête fœtale se trouve près de l'orifice de la matrice, et que les eaux se sont écoulées depuis longtemps. Les règles pour l'extraction de l'enfant par les pieds ne sont pas moins précises.

Il pense que l'accouchement par les pieds est avantageux, puisque dans cette présentation l'enfant agit sur l'orifice comme un coin, et prépare les voies génitales pour le passage de la poitrine et celui de la tête.

Dans le § 712 de l'*Art des acc.* il dit positivement qu'il faut agir de façon que, lors de l'extraction de l'enfant, son visage soit tourné vers un des côtés, situation qui est préférable à toute autre. D'après cela, il reconnaissait très bien l'avantage que présente le diamètre oblique du bassin, et quoiqu'il ne le dise pas explicitement, il en avait appris les avantages par l'expérience qui est la maîtresse souveraine.

LEVRET accorda aussi la plus grande attention à l'opération césarienne dont on avait fait tant abus ; il n'admet que deux indications : obstacle à l'accouchement par un rétrécissement extrême (invincible) du bassin, causé par le rachitisme ; ou une grossesse extra-utérine. Toutes les autres indications mentionnées par les auteurs, comme : tumeurs charnues dans le canal pelvien, atrésie vaginale, rigidité, etc. sont rejetées par LEVRET avec raison ; il ajoute qu'il existe un grand nombre d'observations qui démontrent que la nature a pu seule lever ces obstacles, et l'art aussi, en employant des « moyens plus doux et moins dangereux ». L'impossibilité d'amener un enfant vivant est démontrée, pour lui, par l'impossibilité qu'éprouve l'accoucheur d'introduire sa main dans l'utérus, ou par celle de la retirer, quand elle a saisi les pieds de l'enfant. Si incomplet que soit ce mode de mensuration pelvienne, il est un premier indice qui a sa valeur. Il n'est pas besoin de grands développements pour montrer que le forceps et les préceptes de LEVRET avaient restreint de beaucoup les opérations qui ont pour but de réduire le volume du fœtus (perforation, etc.) ; pour être autorisé à pratiquer la perforation sur un enfant mort et à terme, il n'admettait qu'un seul cas, celui où la tête était enclavée, et où le forceps ne pouvait être introduit, ni les branches croisées. Un instrument utile était son tire-tête à trois branches, pour extraire la tête arrachée du tronc. Son tire-tête à bascule, imaginé pour le même cas, était plus

pratique. Le crochet aigu inventé par LEVRET, simple ou celui à gaine, aussi bien que les instruments pour l'extraction des môles (pincette à faux germes, etc.) témoignent d'une grande ingéniosité inventive. Après cet exposé sommaire, nous croyons être en droit de dire que c'est avec justice que LEVRET doit être regardé comme le fondateur de la médecine opératoire obstétricale rationnelle. A lui, appartient le mérite d'avoir revu cette partie de l'art avec le plus grand soin, de l'avoir enrichie de moyens nouveaux, d'avoir donné à ses instruments une forme pratique bien supérieure à celle de tous ses devanciers. Son influence sur l'avenir de l'art a été considérable, et un grand nombre de ses préceptes ont conservé aujourd'hui encore toute leur valeur.

Obs. — La plupart des instruments inventés par LEVRET, et dont nous nous occuperons dans le paragraphe suivant, ont été décrits et figurés par lui dans les « *Observations sur les causes, etc.* ». D'autres auteurs en ont publié quelques-uns dans leurs écrits ; c'est ainsi que le perforateur de LEVRET en forme de ciseaux qu'il a appelé « Perce-crâne à deux lames » a été publié d'abord dans une dissertation parue en Allemagne : * GOTTFR. KEYSELITZ, *De partus agriparum difficultatibus*. Lips., 1767, in-4°, p. 27. Puis aussi dans : * G. W. STEIN, *Prakt. Anleitung zur Geburtshülfe in wiedernatürl. und schweren Fällen*. Cassel, 1772, in-8°. Taf 3, fig. 2. C'est STEIN, élève de LEVRET, qui a propagé ses doctrines en Allemagne, et fait connaître les instruments que son maître avait inventés. Quant au nouveau forceps, et surtout à sa « nouvelle courbure », LEVRET a répondu à l'inconnu qui l'avait analysé dans le * *Journal des savants* (Paris, 1749, p. 560), les « *Observations* » avaient été publiées en 1747 et dans le n° de septembre du même journal, p. 595, il a prouvé par un certificat de l'Acad. de chirurgie en date du 2 janvier 1747 qu'il avait alors déjà présenté à l'académie le nouveau forceps, qu'il décrivit et figura dans la « Suite des observations » en 1751.

§ 121. — *Principes d'obstétrique de Levret (suite).*

LEVRET a débuté dans la carrière d'auteur par l'exposé de quelques doctrines, qui, à peu d'exceptions près, se rapportaient à la

partie opératoire de l'art. Ses « Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux » renferment des travaux, où, dans une forme explicite, se trouvent des doctrines reproduites par lui dans des écrits ultérieurs, et qui sont parfois rectifiées par ce que l'expérience lui avait appris. Il ne resta cependant pas étranger à la théorie de l'obstétricie ; sa situation de professeur devait naturellement l'y maintenir. Ses doctrines intimement mêlées aux « Observations » ont été exposées complètement dans son « *Art des accouchements* » qu'il publia pour ses élèves en 1753, il eut une seconde édition en 1761, et une troisième en 1766. Les principes du livre sont suffisamment indiqués par son titre : « L'art des accouchements démontré par les principes de physique et de mathématique ». Il fit usage de ces principes pour expliquer particulièrement le développement de la matrice et sa contractilité pendant la grossesse et l'accouchement. Le livre commence par une description succincte du bassin, qui a la part la plus importante dans l'acte de la parturition. Il est divisé en grand et petit bassin, ce dernier a une entrée ou ouverture supérieure et une ouverture inférieure ; il admet pour l'entrée pelvienne trois diamètres, dont les deux diamètres obliques sont pour lui les plus grands (« dont le plus grand le traverse obliquement tant à droite qu'à gauche, sec. V, 31 »). Pour déterminer la direction que prend la tête en passant à travers le bassin, LEVRET a tracé une ligne à travers cette cavité, en suivant sa paroi postérieure, formant par conséquent une ligne courbe (pl. IV), et dans la détermination de cette ligne, il s'est plus approché de la vérité que beaucoup d'autres qui, plus tard, ont traité ce sujet. Ce que dit LEVRET sur l'inclinaison du bassin peut être regardé comme le fondement des travaux de ses successeurs. LEVRET admet un certain élargissement de la cavité pelvienne, par suite du ramollissement et du gonflement des cartilages, qui résultent de l'afflux des sucs pendant la gestation, il dit même que, dans certains accouchements difficiles, les cartilages peuvent se déchirer. LEVRET a appelé l'attention sur le rétrécissement du bassin causé par le rachitisme.

Il porte une attention toute spéciale sur l'utérus, et les modifications qu'il subit pendant la grossesse et l'accouchement. Ses doctrines sur la grossesse sont rigoureusement empruntées à une observation attentive de la nature; elles renferment des choses importantes sur la grossesse extra-utérine, et d'excellentes observations au point de vue du diagnostic et du pronostic. L'auteur soutient que le placenta peut se fixer sur tous les points de la surface interne de la matrice, contrairement à l'opinion de DEVENTER, et, comme preuve de ce qu'il avance, il dit qu'on a trouvé le placenta fixé sur la surface interne du col (placenta prævia). Comme, dans la région utérine où se forme le placenta, les vaisseaux qui s'y trouvent naturellement se développent, par suite de la grossesse, le fond de la matrice, sur lequel se fait cette modification, s'incline vers un côté, et produit ainsi les obliquités utérines. Ce qui a trait à l'implantation du placenta sur le col est parfaitement exposé par LEVRET, il en décrit très bien les signes et le diagnostic, basés sur une exploration exacte, et il montre que, dans ces cas, l'accouchement rapide (accouchement forcé) peut seul sauver la mère et l'enfant. Il s'oppose à la perforation du placenta que quelques-uns conseillent; elle peut, dit LEVRET, entraîner facilement la mort de l'enfant, par la rupture des vaisseaux qui se rendent au cordon. Sur la rétention du délivre, qui peut être causée par son inclusion dans une poche (placenta enkysté), LEVRET, le premier, a donné des idées justes qu'il a cherché à propager; cette inclusion du placenta dans un sac (arrière-boutique) ne résulte pas d'une malformation antérieure, mais de l'irrégularité des contractions de la matrice, après l'expulsion de l'enfant. Si les mérites de LEVRET sont considérables dans la médecine opératoire obstétricale, il a contribué fort peu à propager des idées meilleures sur l'accouchement normal; chose d'autant plus étonnante, que l'étude, qu'il avait si bien faite de la cavité pelvienne, l'avait mis sur la bonne voie, et qu'il avait bien étudié l'action de la matrice pendant le travail, la partie dynamique de celui-ci, à laquelle il avait donné le nom de : « Mécanisme naturel de l'accouchement ». L'indication des divers dia-

mètres de la tête ne manque même pas, bien qu'ils ne soient donnés que par quelques mots, et qu'il dise, en résumé, que la facilité de l'accouchement dépend de la concordance des diamètres de la tête avec ceux du bassin, accouchement qui se termine spontanément, quand la tête se présente tournant d'elle-même la face vers le sacrum. Les présentations des pieds et du siège exigent par elles-mêmes l'extraction qui, dans les présentations du siège, se fait le plus facilement moyennant le premier pied qui aura été amené. LEVRET admet encore la vieille doctrine de la culbute dans les derniers mois. La grande prédilection de LEVRET pour l'intervention opératoire, et la confiance en lui-même, que son habileté lui avait donnée, sont sans doute les causes de la lacune que nous avons signalée plus haut ; c'est à regretter, en raison du grand retentissement qu'a eu partout la doctrine de LEVRET ; il était dans la bonne voie, et le talent d'observation si considérable qu'il possédait aurait pu produire encore beaucoup de choses utiles à l'art. Les maladies des femmes enceintes, en travail et accouchées, ainsi que celles des enfants nouveau-nés, que l'accoucheur est appelé à soigner si souvent, ont été étudiées et exposées avec un grand soin, ce livre, ainsi que le *Traité des polypes*, conservera toujours une place distinguée dans la littérature obstétricale.

Obs. — Les principales publications de LEVRET sont les suivantes :

Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux avec remarques sur ce qui a été proposé ou mis en usage pour les terminer ; et de nouveaux moyens pour y parvenir plus aisément, par M. A. LEVRET. Paris, 1747, in-8°. * 2^e éd. Paris, 1750, in-8°. * 3^e éd. revue et corrigée, 1762, in-8°. 4^e éd. Paris, 1770, in-8°. * *Suite des observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux, etc.* Paris, 1751, in-8°.

Les deux ouvrages ci-dessus ont été traduits en allemand par le D^r JOH. JUL. WALBAUM, 2 vol. * Lüb. et Alt., 1758-1761, in-8° (*Wahrnehmungen von den Ursachen, etc., v. schwer. Geb.*).

* *L'art des accouchements démontré par des principes de physique et de mécanique, etc.*, par M. ANDR. LEVRET, 1^{re} éd., 1753, in-8°. * 2^e éd. consid. augm., 1761, in-8°. * 3^e éd. 1766, in-8°.

Trad. allem., par CHR. FR. HELD. * *Levret's Kunst der Geb.*, etc. 2 Thl., 2^e éd., 1778, in-8° (1^{re} éd. Gera u. Leipz., 1772).

Quand F.-B. OSIANDER parle, dans son *Hist. des acc.*, p. 295, d'un livre volumineux intitulé: « *Explication de plusieurs figures sur le mécanisme de la grossesse et de l'accouchement et de mécanique* » par LEVRET. Paris, 1752, in-8°, il commet une erreur qui a été rectifiée par NÆGELE, dans son excellent livre * *Das weibliche Becken*, etc. (en note p. 58) qui avait sous ses yeux cet ouvrage, dont le titre ci-dessus, sauf la date, est exact. Il parut en 1752, mais ne comprend que 16 pages in-8°, avec trois planches qui reparaissent dans les éditions ultérieures de l'*Art des acc.*

* *Essai sur l'abus des règles générales et contre les préjugés qui s'opposent aux progrès de l'art des accouchements*, avec fig. par M. A. LEVRET. Par. 1766, in-8°.

Trad. en allemand par DAN. BHR. BURDACH * *Versuch uber den Misbrauch der allgem. Grundsätze*, etc. Leipz., 1776, in-8°.

* *Observations sur la cure radicale de plusieurs polypes de la matrice, de la gorge et du nez, par de nouveaux moyens inventés* par M. A. LEVRET. Par., 1746, 2^e éd., 1759. * 3^e éd. Par., 1771, avec 6 pl., et un supplém.

Quelques mémoires de LEVRET ont été publiés dans * ROUX, *Journal de méd. chirurg. et pharm.*, etc.

T. XXXII, p. 531. *Sur un nouvel instrument pour la ligature des polypes.*

T. XXXIII, p. 148. *Sur l'usage du forceps courbe.*

T. XXXIV, p. 428. *Sur les pessaires.*

T. XXXV, p. 157 et 353. *Sur la ligature des polypes.*

T. XXXVI, p. 364, *Sur l'allaitement des enfants.*

T. XXXVII, p. 347, *Sur le traitement des nouveau-nés.*

Nous croyons devoir ajouter :

T. XL. *Nouvelles remarques sur les déplacements de la matrice*, et, dans la 3^e partie, p. 352, *Sur un allongement considérable qui survient quelquefois au col de la matrice*; M. le prof. STOLTZ, dans un mémoire inséré dans la *Gaz. méd. de Strasb.*, 1859, p. 69, a revendiqué pour LEVRET la priorité de la découverte de cette lésion et de l'emploi d'une sonde introduite dans la matrice pour en constater l'existence.

Travaux publiés dans:

Mém. de l'Acad. de chirurgie (dont il était membre). (Ed. in-4°.)

T. II, p. 23. *Obs. sur la hernie de la vessie.*

T. II, p. 319. *Obs. sur un accouchement difficile à cause de la dureté de la matrice.*

T. III, p. 216. *Sur la méthode de délivrer les femmes après l'accouchement.*

T. III, p. 518. *Sur les polypes de la matrice et du vagin.*

T. V, p. 723. *Sur la cure de l'hydrocèle par injection.* (F.-J. H.)

§ 122. — *Nicolas Puzos.*

Un contemporain de LEVRET, un peu plus âgé que lui, et mort avant lui, fut NICOLAS PUZOS, praticien fort distingué ; il était né à Paris en 1686. L'amitié que CLÉMENT (voy. § 75), un des accoucheurs les plus occupés de Paris, avait eue pour son père chirurgien-major des armées, fut transmise au fils qui, après avoir servi dans les hôpitaux militaires (1703-1709), vint se fixer à Paris pour se livrer à la pratique des accouchements. Son ami lui fut très utile, il l'admit parmi ses élèves, et bientôt il lui abandonna une partie de sa clientèle. Puzos eut beaucoup de succès et, plus tard (1743), il fut chargé de l'enseignement des sages-femmes, comme « Démonstrateur des accouchements » à l'Académie de chirurgie, dont il était membre depuis sa fondation ; il fit beaucoup d'élèves, et, en mars 1751, le Roi lui donna des lettres de noblesse pour reconnaître ses services. Il mourut le 7 juin 1753, à l'âge de 67 ans. Son grand *Traité des accouchements* ne fut publié que six ans après sa mort (1759), par MORISOT-DESLANDES. (PUZOS à son lit de mort avait remis son manuscrit à GERVAIS son élève et son ami, mais le manque de temps ne permit par à ce dernier de remplir la mission que son maître lui avait confiée.) L'éditeur se vit obligé de remanier le manuscrit à divers endroits, et de modifier une série d'expressions et l'ordre des chapitres (GERVAIS déjà avait fait quelques additions). Comme, suivant sa déclaration (voy. la Préface), l'éditeur ne s'était pas occupé d'accouchements, il ne fit point d'additions au livre de Puzos, de sorte que le jugement qu'on porte sur le livre s'applique exclusivement à son auteur.

La considération que les contemporains accordaient à Puzos, se reflète dans les écrits de LEVRET, qui en est comme garant ; elle doit lui être conservée aujourd'hui, car beaucoup de ses doctrines sont restées debout, et son nom est inscrit avec honneur parmi ceux auxquels l'art est redevable de grands progrès.

Obs. — Sur la vie de Puzos, voy. * *Mém. de l'Acad. de chir.*, t. III. Paris, 1757. in-4°, p. 121. « *Eloge de Puzos par MORAND* », qui a été reproduit dans le * *Traité*, p. LIII, édité par MORISOT-DESLANDES. Paris, 1759, in-4°.

§ 123. — *Doctrines de Puzos.*

Puzos parle du bassin avec une précision remarquable, il accorde une grande attention aux vices qui peuvent avoir pour effet de rendre l'accouchement difficile ou fâcheux. Il a appelé l'attention des accoucheurs sur les dangers que peut entraîner un bassin trop large, dangers qui n'avaient été vus par aucun accoucheur avant lui. Il admet le rachitisme comme cause essentielle d'étroitesse pelvienne, et il donna une bonne description des effets de cette maladie sur le bassin. Il rend surtout l'accoucheur attentif au diagnostic de cette viciation pelvienne, et à la dépression dans la région lombaire, à la hauteur de la jonction de la dernière vertèbre lombaire avec la première vertèbre sacrée, qui existe dans cette déformation.

Très précieuse est l'observation qu'il fait, en disant que des femmes bien conformées, en apparence, peuvent néanmoins avoir un bassin vicié, et que d'autres, qui présentent à l'extérieur des signes d'altération pelvienne, peuvent avoir un bassin normal, ce sont là des faits qui ont une grande importance. Puzos décrit aussi avec exactitude les parties molles, la structure de la matrice, les modifications que subit le col pendant la grossesse, au point de vue de sa situation dans le bassin et de sa forme. Ces descriptions sont si exactes, qu'elles révèlent un grand esprit d'observation et une habileté toute spéciale d'exploration. Sous ce rapport, ses règles sont très précieuses; il montre la grande utilité de l'exploration interne et externe, combinées et simultanées, chez la femme enceinte aussi bien que chez les femmes malades. Ses observations sur les hémorrhagies, chez les femmes enceintes, sont très belles, et ses opinions sur les sièges variés du

placenta sont extrêmement justes ; il pense, contrairement à l'opinion de DEVENTER, que le placenta peut se développer sur l'orifice de la matrice.

Il ne croit pas qu'un cordon trop court puisse détacher le placenta de ses connexions, car, dit Puzos, la torsion du cordon « en forme de spirale » lui permet de s'allonger quelque peu. Dans le ch. X, consacré à l'accouchement normal, il est question, pour la première fois, de « soutenir de la main le périnée ». On y trouve aussi le conseil excellent d'engager la femme à s'abstenir de faire des efforts à la fin de l'accouchement, afin de prévenir les déchirures du périnée, qui sont si désagréables ; on n'atteint pas toujours ce résultat, dit-il, « des déchirements modérés sont rarement évités dans un premier accouchement, mais il suffit, pour les guérir, d'une situation tranquille et de maintenir les cuisses rapprochées ». Parmi les opérations obstétricales, Puzos s'occupe spécialement de la version sur les pieds, qu'il décrit très minutieusement.

Il vante beaucoup la version monopode, procédé qu'il avait appris de son maître CLÉMENT ; il décrit bien les avantages qui résultent de l'extraction moyennant un seul pied, et les accoucheurs modernes qui ont adopté ce procédé n'ont rien ajouté d'important à ce que Puzos avait dit. Quand, dans les présentations céphaliques, l'accouchement traîne en longueur, il conseille d'employer le forceps, mais il faut ajouter qu'il ne connaissait que le forceps droit, et il ne conseille de l'appliquer que si la tête est profondément engagée. Le chapitre consacré à la délivrance (XIII) est excellent ; après avoir appliqué sur le cordon deux ligatures, entre lesquelles on en fait la section, on attendra les contractions de la matrice, et on ne fera l'extraction du délivre que quand on aura constaté qu'il a été engagé profondément dans le vagin ; un écoulement de sang annonce que le placenta a été détaché complètement ; dans ces derniers temps, on a constaté la justesse de cette observation. Les paroles suivantes montrent avec quelle exactitude il avait apprécié ce qui se rapporte à l'extraction du placenta : « Dans la confiance où je

suis, que l'expulsion du placenta est autant l'ouvrage de la nature, que le travail qui fait venir l'enfant, puisque les douleurs qui constituent le travail se continuent jusqu'au moment de sa sortie, mon sentiment est, qu'on ne doit jamais presser son extraction, tant qu'il n'y a rien qui oblige à la précipiter » (p. 147). Le plus grand mérite de Puzos consiste à avoir enseigné le traitement méthodique des hémorrhagies qui se déclarent à la fin de la grossesse. Le moyen le plus puissant d'en devenir maître, consiste, selon lui, à exciter des contractions énergiques de la matrice, qui mettent en train complètement le travail de l'accouchement, et le maintiennent. Il recommande à cet effet des frictions circulaires sur la matrice, faites avec les doigts, et entrecoupées de pauses, jusqu'au moment, où les contractions se déclarent; plus tard on peut accélérer le travail par la rupture artificielle de la poche. Par ce procédé on rendait moins souvent nécessaire l'accouchement forcé, qui est si dangereux. Les maladies de la matrice et les maladies de la première enfance, jusqu'à la sortie des vingt dents, sont également exposées dans cette œuvre magistrale; dans une des dissertations qui ont été imprimées avec le livre on trouve quelque chose sur les « dépôts laiteux, appelés communément lait répandu » (p. 341).

*Obs. — * Traité des accouchemens, contenant des observations importantes sur la pratique de cet art; deux petits traités, l'un sur quelques maladies de matrice; et l'autre, sur les maladies des enfans du premier âge; quatre mémoires, dont le premier a pour objet les pertes de sang dans les femmes grosses, et les trois autres sur les dépôts laiteux, par Puzos. Corrigé et publié par M. MORISOT-DESLANDES, Doct. Régent de la faculté de méd. à Paris. Précédé d'une Dissertat. de l'éditeur, sur un point intéressant, relatif aux accouchemens, et suivi de la trad. d'une dissert. lat. de M. CRANTZ, sur la rupture de la matrice. Paris, 1759, in-4° (le chap. X relatif à « l'accouchement naturel » a été écrit par GERVAIS, élève de Puzos (voy. Préf.). La dissertation sur les hémorrhagies parut d'abord en 1747 dans les *Mém. de l'ac. de chirg.*, I, 358, sous le titre : « Mémoires sur les pertes de sang qui surviennent aux femmes grosses et sur les moyens de les arrêter, sans en venir à l'accouchement, dans les cas de nécessité, par une voye plus douce et plus sûre que celle qu'on a coutume d'employer.*

§ 124. — *William Smellie.*

Au milieu du XVIII^e siècle, se distingua, en Angleterre, l'accoucheur WILLIAM SMELLIE, d'origine écossaise, comme un maître éminent, un praticien heureux et un écrivain d'une grande solidité. Il s'appuyait sur quarante années de pratique, dont une moitié à la campagne (de 1722 à 1739), l'autre à Londres (jusqu'en 1760). Dans sa jeunesse, il avait suivi les principes des accoucheurs français, particulièrement ceux de DE LA MOTTE, mais bientôt il abandonna cette voie, établit lui-même ses principes et y conforma sa pratique. Si, au début de sa carrière d'accoucheur, son attention fut attirée surtout vers les cas difficiles de son art, il eut plus tard, dans sa carrière de maître, l'heureuse occasion de traiter, en 10 années, 1 100 accouchements devant ses élèves et les sages-femmes, sans compter les cas difficiles nombreux, pour lesquels son assistance était demandée par les médecins et les sages-femmes, dans une pratique extrêmement étendue « which hath been pretty extensive ». C'est dans ces heureuses circonstances qu'il faut chercher la cause extérieure de ses succès ; la cause interne, toute personnelle, se trouve dans son génie, qui lui fit découvrir les véritables besoins de son art, et les principes sur lesquels il devait baser son action. Doué d'un esprit d'observation pénétrant, il connut bien mieux que tous ses devanciers la marche de l'accouchement normal ; à cet effet, il avait étudié avec soin la forme du bassin et celle de la tête de l'enfant ; il étudia les divers mouvements que celle-ci exécute en traversant le bassin (« the manner, in which it passed along in natural labours ») ; il basa sur cette connaissance les règles de l'emploi du forceps, et il fut ainsi en état de formuler quelques principes, et de donner des règles bien supérieures à celles qui avaient été exposées jusque-là. SMELLIE a été le premier qui ait su apprécier exactement la merveilleuse œuvre de la nature dans le travail de la parturition ; à lui appartient le mérite d'avoir ramené l'obstétri-

cie à des règles plus simples, d'avoir accordé à l'action de la nature une importance plus considérable, pour le plus grand bien de la mère et de l'enfant, et d'avoir préparé les fondements d'une école, qui n'a, que plus tard, après quelques dizaines d'années, acquis son entier et légitime épanouissement. Ce que fut LEVRET pour l'obstétricie française, SMELLIE le fut pour celle de son pays. Ses principes ont été accueillis avec empressement en Angleterre, et ont eu sur le côté lumineux, aussi bien que sur le côté obscur de l'art, la plus grande influence. La cause de la grande prédilection des accoucheurs anglais pour la perforation du crâne doit être attribuée à SMELLIE; le germe de la préférence, pour ce moyen, se trouve dans ses principes d'obstétricie, qui laissent deviner peu de préoccupations pour la vie de l'enfant. SMELLIE mourut à Lanerk, dans le nord de l'Angleterre, le 5 mars 1763, dans un âge très avancé. Il s'était, quelque temps auparavant, complètement retiré de la pratique, et avait consacré ses dernières années à terminer la collection de ses observations.

Obs. — La littérature obstétricale ne possède malheureusement pas une biographie étendue de cet homme distingué, dont le souvenir aurait mérité de nous être conservé; les quelques documents, qui nous restent sur sa vie, doivent être cherchés dans ses ouvrages. Très digne est le jugement que porte sur lui A. LEROY dans son « *Hist. des accouchements* »; il commence par ces mots : « Contemplons avec admiration et reconnaissance un nouveau consolateur, qui, après avoir observé le mécanisme de l'accouchement, en dévoile la simplicité et nous apprend avec justesse à remettre la nature sur sa voie, lorsque quelque accident la trouble et l'en écarte ». Quelques notices biographiques sur SMELLIE se lisent dans * HUTCHINSON, *Biogr. med.*, vol. II, p. 387. ONSLOW a publié quelques détails sur la vie de SMELLIE dans * *Lond. med. Repository*, vol. XV. Lond., 1821, in-8°, p. 101. On trouve un témoignage de la droiture et de l'honnêteté du caractère de SMELLIE, dans un éloge du célèbre W. HUNTER, où l'on fait le parallèle entre les deux médecins, et où l'on voit SMELLIE l'emporter sur son confrère : « HUNTER se livra principalement à la pratique des accouchements, et bientôt il n'eut qu'un rival à Londres. Heureusement pour sa fortune, ce rival, SMELLIE, n'avait pas joint à ses talents l'art de se rendre agréable à un sexe, qui, accoutumé au langage de la flatterie, est étonné d'entendre celui de la vérité, même dans la bouche de son médecin, et voudrait qu'il s'occupât

de plaire encore plus que de guérir. On craignait le D^r SMELLIE, on attendait, pour l'appeler, que son secours fût absolument nécessaire, c'est-à-dire qu'il fût inutile ». Voy. * *Hist. de l'acad. des sciences*. Ann. 1783. Paris, 1786, in-4^o, p. 32. * PORTAL, *Hist. de l'anat.*, t. V, p. 529. * *Dict. hist. de la méd.*, par DEZEIMERIS, t. IV, p. 175.

§ 125. — *Principes d'obstétrique de Smellie.*

Le bassin a été, avant tout, soumis par SMELLIE à un minutieux examen, ce qui démontre parfaitement l'importance qu'il lui accordait dans la parturition normale. Le premier chapitre de son livre est consacré au bassin, et à la manière suivant laquelle la tête de l'enfant traverse ce canal osseux; on voit que cette partie de l'obstétrique a, dans son livre, une place convenable. La différence de la forme, entre l'entrée et la sortie du pelvis, et entre leurs dimensions, est nettement indiquée ainsi que l'influence que cette différence exerce sur la situation de la tête à l'entrée et à la sortie du canal pelvien. La tête s'engage dans l'orifice supérieur suivant le diamètre transverse, de telle façon, qu'on peut sentir une oreille derrière le pubis; le diamètre le plus petit de la tête (bi-temporal) s'engage dans le diamètre antéro-postérieur; peu à peu l'occiput se rapproche de l'arcade pubienne, et la face se dirige vers la concavité du sacrum, car, dans le canal pelvien, le diamètre transversal est le moins long. Arrivée vers l'ouverture pelvienne inférieure, la tête change encore de direction, sa partie antérieure appuie sur le coccyx, et exécute un mouvement de rotation de bas en haut autour de l'arcade pubienne. La partie la plus grande de la tête correspond au diamètre antéro-postérieur, et le front s'avance et glisse sur le périnée. C'est ainsi que SMELLIE développa la doctrine, dont OULD avait posé les premiers fondements (voy. § 115); il a le mérite d'avoir décrit mieux encore le mécanisme de l'accouchement, indiqué la manière de le constater par l'attention qu'il a appelée sur les sutures et les

fontanelles, comme moyens de diagnostic, et par la description plus exacte et plus conforme à la nature qu'il a donnée de la situation et de l'attitude du fœtus dans l'utérus.

A ce dernier point de vue, SMELLIE dit qu'un des côtés du fœtus est dirigé en avant, l'autre en arrière (Liv. III, ch. I). SMELLIE n'a pas méconnu les modifications que peut subir le passage de la tête à travers le pelvis, il les attribuait à des anomalies dans la forme du canal pelvien. Il n'admet plus l'ancienne doctrine de la culbute, encore adoptée et propagée par LEVRET; il a montré, qu'à une époque peu avancée de la grossesse, la tête se trouve déjà à la partie inférieure de la matrice. Ce qu'il dit sur l'état de la matrice, pendant les divers mois de la grossesse, porte le cachet d'une observation attentive de la nature, et n'a rien de cette exactitude mesurée au compas, que l'on trouve dans quelques traités récents; il a évité surtout cette appréciation incertaine de la longueur du col, donnée avec tant d'exactitude par des auteurs actuels. La manière, dont SMELLIE a divisé les accouchements, montre à quel point il estimait, dans sa pratique, l'œuvre de la nature et combien il avait cherché à restreindre l'intervention de l'art. Il appelle *accouchement naturel* (« natural labour ») celui où l'enfant se présente par la tête, et où la femme accouche sous l'influence des moyens ordinaires (« assistance commonly given »); *accouchement laborieux* celui où, malgré la présentation normale de l'enfant, il ne peut se terminer sans l'intervention de l'art, forceps ou perforation; enfin *accouchement contre nature* celui où l'enfant se présente par le tronc, et devra être amené par les pieds ou par la tête. Il ajoute que, dans cette division, il a eu moins égard à la manière dont l'enfant s'était présenté, qu'à celle suivant laquelle il a pu être amené (« the way, in which it is delivered »), attendu que l'on a dû faire la version podalique dans des présentations de la tête. Il fait encore la remarque que, sur 1000 accouchements, qui sont survenus pendant une année, dans un établissement où se trouvent 3000 femmes, 990 se terminèrent sans aucune intervention de l'art. Comme cette proportion est éloignée de celle d'un accoucheur allemand qui, sur 100 accouchements, en termine 60

moyennant le forceps ! Dans les accouchements naturels, SMELLIE recommande à la parturiente la situation sur un côté, avec un coussin entre les genoux, tenus fléchis (the London method) : Dans les accouchements difficiles, SMELLIE préfère la situation demi-assise, et, quand il faut pratiquer la version, la situation couchée, la tête et les épaules plus basses que le siège.

Dans quelques cas, cependant, il recommande de pratiquer la version, la femme étant couchée sur le côté, surtout si les pieds de l'enfant se trouvent en avant, car, dans ces cas, on les atteint plus facilement. La description de l'accouchement par la tête, donnée dans le livre III, ch. II, sect. 2, est excellente ; au point de vue dynamique et mécanique, c'est absolument conforme à la nature. L'auteur dit expressément que la partie de la tête qui entr'ouvre la fente vulvaire est celle où la suture lambdoïde touche la suture sagittale (le quart supérieur et postérieur du pariétal). SMELLIE savait fort bien que, quand le front était dirigé en avant (positions occipito-postérieures), et que la partie postérieure de la tête descend plus bas, elle peut se dégager en arrière. Les secours à donner, dans les accouchements naturels, consistent en quelques conseils aux parturientes, sur la manière dont il faut coopérer aux contractions, et faire des onctions vaginales, si les parties sont sèches ou rigides. Si l'orifice est lent à se dilater, on peut y aider doucement avec les doigts, il conseille l'usage de quelques médicaments inoffensifs, qui font passer le temps, et agissent sur l'imagination de la parturiente. Si celle-ci est pléthorique, on pourra pratiquer une saignée, et administrer des médicaments antiphlogistiques. Après la naissance de l'enfant, SMELLIE conseille de lier le cordon du côté de l'enfant, et non du côté placentaire, afin de permettre au sang de s'en écouler ; le placenta exsangue devient plus petit, et est expulsé plus facilement par les contractions utérines. Quant à la question de savoir, si le placenta devra être extrait immédiatement après la naissance de l'enfant, ou s'il faut abandonner son expulsion à la nature, SMELLIE conseille un terme moyen, qui consiste à n'intervenir que quand cela est bien nécessaire.

§ 126. — *Médecine opératoire de Smellie.*

Les principes de l'intervention opératoire de SMELLIE tendent à n'employer la violence, que le plus rarement possible. Suivant la division des accouchements difficiles qu'il a adoptée, quand la tête se présente, il recommande la version si la tête est élevée, le forceps si elle est bien engagée, et, si l'on ne réussit pas avec cet instrument, la perforation du crâne et au besoin l'emploi de crochets. SMELLIE s'est acquis un grand mérite auprès de ses compatriotes, en leur donnant des règles très précises pour l'application du forceps, dans toute les positions de la tête. Ce que LEVRET avait fait pour le forceps en France, SMELLIE le fit en Angleterre pour le même instrument ; comme son émule français, il améliora cet instrument, chercha à lui donner une forme plus avantageuse, il réalisa ce progrès, en inventant deux forceps, dont l'un, un peu plus long que l'autre, avait la nouvelle courbure pelvienne. Le mode de jonction des deux branches, très simple, ne consistait qu'en une encoche dans chacune des branches, moyennant laquelle, elles s'appliquaient l'une sur l'autre ; pour rendre solide cette jonction, se trouvait à l'extrémité des cuillers une dépression, dans laquelle pouvait être placé un lien. Au commencement, les bords des fenêtres étaient couverts d'une lanière en cuir tournée en spirale, plus tard, toute la cuiller, y compris la fenêtre, était couverte de cuir.

La règle était de saisir la tête par son plus petit diamètre, d'appliquer les cuillers sur les régions temporales. (La planche XVI de son atlas représente une des branches au-devant du promontoire, l'autre derrière la symphyse du pubis). Quand, dans une présentation de la face, SMELLIE cherche à amener le menton en avant moyennant le forceps, il montre par là qu'il avait une idée exacte du mécanisme de l'accouchement dans les présentations faciales, au reste, il dit qu'avec une certaine énergie, la nature peut toute seule les terminer (Liv. III, ch. III, sect. 4,

art. 5). Si, dans les présentations céphaliques, l'accouchement étant urgent, le forceps ne réussit pas, et si la version n'est plus possible, il faut faire la perforation du crâne moyennant des ciseaux longs munis d'arrêts au milieu de la longueur des lames (pl. XXXIX. d). En cas de besoin, on devra faire l'extraction à l'aide d'un crochet ; celui de l'auteur est en acier, se termine par une pointe d'un côté par un crochet mousse de l'autre. SMELLIE range les présentations des pieds et du siège dans les accouchements contre nature, bien qu'il ajoute que, dans ces cas, l'accouchement peut se terminer spontanément. Si, dans une présentation du siège, la terminaison de l'accouchement est indiquée, si l'enfant est engagé profondément, les doigts en crochet seront appliqués dans les aines (MAURICEAU), si le siège est plus élevé, on attirera un pied, moyennant lequel on fera l'extraction ; si l'on ne réussit par aucun de ces moyens, on fera l'extraction avec le crochet mousse ; on ne parle pas ici de l'emploi du forceps. Toutes les manœuvres pour l'extraction de l'enfant, le dégagement des bras et de la tête, sont indiquées avec infiniment de soins et de précision. Quand la tête vient la dernière, SMELLIE parle aussi de l'application du forceps, dans le cas où le dégagement de la tête présente des difficultés. Il a traité la version avec une grande prédilection ; elle est indiquée dans les présentations transversales et même dans les présentations de la tête, lorsqu'un accident menaçant, une hémorrhagie, ou tout autre, commande une terminaison prompte du travail. SMELLIE a essayé la version céphalique au début de sa pratique, il indique les manœuvres internes au moyen desquelles la tête peut être amenée, il cite, dans ses observations, deux cas, où il a fait la version céphalique avec succès dans une présentation du thorax, et dans une présentation de l'épaule (Collect. XVI, art. n° VI, cas V et VI). Il préféra toutefois plus tard la version podalique, comme méthode plus sûre, et il en expose clairement les avantages (ch. IV, sect. IV, n° V). Dans les accouchements gémellaires, SMELLIE recommande de faire la version podalique sur le 2^e enfant, s'il ne se présente pas immédiatement par la tête. L'opération césarienne ne devra être

pratiquée que dans des cas d'étroitesse extrême du pelvis qui ne permet pas l'introduction de la main de l'accoucheur, et quand des végétations ou des tumeurs glandulaires obstruent complètement les voies. SMELLIE a tiré de sa pratique si étendue d'excellents préceptes sur le traitement des maladies des femmes en couches, et des enfants nouveau-nés. SMELLIE consigna les résultats de sa pratique dans deux volumes d'observations, dont un ne parut qu'après la mort de l'auteur ; elles sont le meilleur commentaire de ses préceptes, on y trouve aussi quelques faits empruntés à la pratique de ses amis. Il est regrettable que ces faits n'aient pas été mieux coordonnés. Il ne faut pas oublier de dire que SMELLIE n'a pas négligé la littérature obstétricale. L'histoire de l'art, qui se trouve au commencement de son traité, en est le meilleur témoignage. Il offre encore cet intérêt particulier qu'on y trouve un coup d'œil sur le sort de l'obstétricie en Angleterre jusqu'au temps où l'auteur a vécu.

Obs. I. — Nous avons devant les yeux les éditions suivantes des ouvrages de SMELLIE sur la théorie et la pratique des accouchements :

* *A Treatise on the Theory and Practice of Midwifery.* By W. SMELLIE, M. D. London, printed for D. WILSON and T. DURHAM, 1752, in-8°. Cette édition est indiquée sur le titre comme : « *the second edition, corrected* ». Nous n'avons trouvé nulle part une indication de la première, il est possible qu'elle soit de l'année précédente, puisque dans la * *Monthly Review*, t. V, Lond., fascic. du 8 décembre 1751, p. 465, on trouve l'annonce de *Theor. and Pract. of Midwif. de SMELLIE*, dont BURTON dit, dans son livre, avoir eu connaissance : * *A letter to W. SMELLIE containing crit. and pract. Remarqs upon his Treatise, etc.* Lond., 1753, in-8°, p. 2. Les paroles que HALLER (*Bibl. chir.*, II, p. 355) ajoute à l'indication de l'éd. 1752, sans dire que c' « était la seconde, » : « *opportet autem 1751 prodiisse, ex Burtoni verbis* » se rapportent à l'édition 1752. OSIANDER, ouv. c., p. 303 a reproduit cette indication, sans avoir vu ni la première ni la seconde édition. La *Bibl. brit.* de R. WATT, ordinairement si exacte, ne mentionne comme première édition que celle de 1752 sans ajouter « *Sec. éd.* ». Une notice que donne le * *Commentar de rebus in scient. natural. et medic. gestis Lipsiens. Prim. Dec.* et le *Supplem. secund.* Lips., 1764, in-8°, p. 195, ne peuvent éclairer ce doute ; Il est dit : « *Prodiit prima hujus libri editio jam anno 1752, cum*

vero satis cito exempla deficerent, alteram editionem 1754, curavit auctor, in qua, etc., ulterius definivit, multa correxit ». Il est possible que SMELLIE n'ait pas changé le millésime de cette édition, car nulle part on ne trouve l'indication d'une édition de 1754. La troisième parut comme *corrigée*. * Lond., 1756, in-8°. Une cinquième augmentée. * Lond., 1766.

Le premier volume des *Observations* parut sous le titre suivant : * *A collection of cases and Observations in Midwifery, by W. SMELLIE, to illustrate his former Treatise on first volume on that subject.*, vol. I. Lond., 1754, in-8°. Le second volume parut après sa mort : * *A collection of preternatural cases and observations in Midwifery, by W. SMELLIE, completing the design of illustrating his first vol.. of that subject.*, vol. II. Lond., 1764, in-8°. Plus tard ces deux volumes d'observations furent publiés comme *deuxième* et *troisième* volume de son TRAITÉ. p. ex. * *A collect. of Cases and Observ. etc.*, vol. II, 3^e édit. Lond., 1764, in-8° (contenant le premier volume des observations). * *A Collect of præternatural cases, etc.*, vol. III, the sec. ed. Lond., 1766, in-8° (contenant le 2^e vol. d'obs.).

Deux éditions en trois vol. (av. des planches d'anatomie) sont citées par R. WATT : *A Treatise of the Theory, etc., by M. late D^r YONG*. Dubl., 1764, 3 v. in-12 et Edinb., 1784, 3 v. in-12.

Enfin OSIANDER cite une édition complète de Londres en 3 vol. (également avec les fig. d'anat.) de l'année 1779.

M. de PRÉVILLE a publié une très bonne traduction des œuvres complètes de SMELLIE en 4 vol. * Paris, 1754, 1^{er} vol. ; 1756, 2^e vol. ; 1765, 3^e et 4^e vol (1).

PRÉVILLE le traducteur des œuvres de SMELLIE rend pleine justice à l'accoucheur anglais.

Traduct. allemande des trois volumes : le 1^{er} par J. E. ZIEBER. Altenburg, * 1755, les 2^e et 3^e vol. (les observations) par G. H. KONIGSDORFER, * 1763, et 1770. in-8°.

Tr. holl. : par MATH VAN DER HAGEN. Amsterd., 1765, in-4° (le traité seulement).

Obs. II. — Très intéressantes sont les notices que SMELLIE a données sur les cours qu'il faisait pour les étudiants, et qui ont été publiées dans de petits écrits devenus excessivement rares.

(1) Le 1^{er} vol. a été réimprimé en * 1771, le 2^e en * 1777. Ils ont la même pagination que dans la 1^{re} édition. Le quatrième volume renferme les planches de l'atlas (dont il sera question plus loin), réduites au 1/3, La découverte du *Secret de Roonhuysen*, qui dans la 1^{re} édit. du premier volume se trouve à la fin de celui-ci, est dans la 2^e au commencement du 4^e volume, où se trouve aussi la *Table générale des matières*. (F.-J. H.)

Chacun d'eux se divisait en 18 leçons (terminées en 3 semaines), dont le sommaire est indiqué dans ces écrits. Dans les « *Conditions* » qui sont imprimées en tête, on voit qu'un cours coûtait 3 guinées; deux. 5 guinées; un semestre 15 et 20 guinées. Chaque élève *versait*, en outre, une aumône dans un tronc commun (a common stock), qui servait à secourir les femmes pauvres accouchées par les élèves, etc. Le titre de ce petit écrit est : * *A course of lectures upon Midwifery, wherein the Theory and Practice of that Art are explained in the clearest Manner. By W. SMELLIE, M. D. Printed in the year 1753, in-4°.*

§ 127. — *Atlas obstétrical de Smellie.*

En 1754, SMELLIE publia, pour expliquer ses doctrines, une série de planches qui furent dessinées par des artistes célèbres et gravées sur cuivre, avec un soin et une habileté dont la littérature de l'art n'avait jusque-là fourni aucun exemple aussi parfait. Elles représentent le bassin (3 pl., I, II, III), les parties génitales externes (1 pl. IV), les modifications que subit la matrice pendant les divers mois de la grossesse (6 pl., V-IX, XI), où l'on a aussi représenté l'attitude du fœtus, une grossesse gémellaire (1 pl. X, qui a été souvent copiée depuis); l'accouchement normal (4 pl., XII-XV), l'enclavement de la tête et l'application du forceps qu'il nécessite (4 pl., XVI-XIX); la situation de l'enfant dans l'accouchement par la face, le menton en avant (2 pl., XX-XXI), d'autres présentations de la face (5 pl., XXII-XXVI); la tête dans un bassin rétréci, où les os chevauchent les uns sur les autres (2 pl., XXVII, XXVIII); des présentations du siège (2 pl., XXIX, XXX); les présentations transversales (4 pl., XXXI-XXXIV); l'application du forceps sur la tête venant la dernière (pl. XXXV), sur la tête arrachée du tronc (1 pl., XXXVI) les divers instruments de l'auteur (3 pl., XXXVII-XXXIX). L'exécution des planches qui est très bonne (1) est toujours accompagnée d'explications détaillées. C'est avec raison qu'OSIANDER dit que

(1) Nous aurons l'occasion de faire remarquer plus loin qu'elles ont passé dans d'autres livres. (F.-J. H.)

« ces figures ont banni des traités d'accouchements les anciennes figures qui représentaient si peu l'état réel des choses, et en ont donné une idée meilleure et plus exacte ». L'accueil que les contemporains ont fait à cette publication du maître est prouvée par la nécessité d'en donner une nouvelle édition au bout de sept années, et encore une autre en 1787. En Allemagne, l'Atlas fut publié à Nuremberg, plus tard à Augsbourg. En France il parut en plus petit format (réduit au 1/3) et fut ajouté comme 4^e vol. des œuvres de SMELLIE.

Obs. — Le titre complet de ces planches est le suivant : *A Set of anatomical Tables with Explanations and Abridgement of the Practice of Midwifery, with a View to illustrate a Treatise on that Subject and Collection of Cases.* By W. SMELLIE. Lond., 1754, imp. fol. * Second édit., *correct.*, *ibid.*, 1761, imp. fol. * *New. Edit. carefully correct. and revised with Notes and Illustrations adapted to the present improved Method and Practice,* by A. HAMILTON, *Prof. of midw. in the Univ. of Edinb.* Edinb., 1787, imp. fol.

Suivant la préface de SMELLIE, c'est RYMSDYKE et le célèbre CAMPER, en dernier lieu professeur d'anatomie et de botanique à Amsterdam, qui, sauf deux planches, ont dessiné les figures. Elles ont toutes été gravées sur cuivre par GRIGNION.

L'édition allemande, qui ne le cède en rien à l'édition anglaise comme netteté du trait, qui, dans quelques figures même, la surpasse, a été soignée par G. L. HUTH, le texte est en latin et en allemand. Les planches ont été gravées par J. M. SEELIGMANN. * Nürnberg., 1758, in-fol. Une autre édition, avec le texte allemand seul, a été publiée par D. C. L. B. (BECKER) av. 40 pl. * Augsb., 1782.

L'édition française des œuvres complètes de SMELLIE comprend les planches dans le IV^e vol. Elles sont aussi très bien exécutées, le format les rend très commodes.

§ 128. — *John Burton.*

SMELLIE trouva un violent adversaire dans la personne de JOHN BURTON, accoucheur à York, qui soumit ses doctrines à une critique hostile et acerbe ; en beaucoup de points, elle est injuste et inspirée d'un sentiment de jalousie et d'amour-propre blessé, plutôt

que de l'amour de la vérité. La publication simultanée d'un ouvrage de BURTON et du traité de SMELLIE avait enflammé ces sentiments haineux. BURTON reproche à SMELLIE de manquer d'érudition, et d'avoir, dans son exposé historique, copié LE CLERC et FREIND. Il rectifie quelques-unes de ses assertions, mais, pour cela, il a lui-même mis à profit comme source principale d'informations, la *Method. stud. med.* de BOERHAAVE-HALLER. Il critique ses descriptions anatomiques, et blâme quelques procédés opératoires, rejette le forceps de SMELLIE, et reproche à celui-ci de l'avoir couvert d'une lanière de cuir. C'est par erreur que BURTON attribue à PARÉ la pince figurée au n° 15, attendu que c'est celle de RUEFF (voy. plus haut § 11). Au reste, sur la même planche sont représentés les instruments d'ABULCASIS.

Dans le nouveau système d'accouchements de BURTON, publié en 1751, on trouve quelques doctrines utiles et pratiques; l'auteur expose des idées raisonnables sur le bassin de la femme, surtout sur son orifice supérieur, au point de vue de sa grandeur, il donne exactement la dimension de son diamètre antéro-postérieur, et à cette occasion, il s'élève contre la dépression du coccyx, qui était une pratique très en faveur. Il combat les idées d'OULD relatives à la tête du fœtus, et il montre que le menton est dirigé, non vers une des deux épaules, mais vers la poitrine. L'étroitesse pelvienne impose la version sur les pieds, et, pour faire l'extraction, les deux pieds devront avoir été amenés. Les instruments qu'il propose ne peuvent être vantés, son forceps, pour amener la tête, est totalement inapplicable, deux cuillers non fenêtrées sont adaptées à une béquille, le manche s'engage dans une gaine, et par un mouvement de va-et-vient, les cuillers se rapprochent ou s'éloignent. Il a aussi imaginé un perforateur à gaine (extractor), qui se termine par quatre crochets (pied d'aigle), comme on en voit un désigné comme « pes gryphius » dans l'arsenal de PARÉ (voy. plus haut § 34), c'est avec cet instrument qu'il propose aussi de faire l'extraction du placenta renfermé dans la matrice. Pour réduire le bras prolabé il propose une béquille (crutsch), qui devra être appliquée sur l'aisselle. Quelle qu'ait été l'ardeur que BURTON a déployée

pour l'obstétricie, et la faveur dont il a joui auprès de ses lecteurs, il n'a pu diminuer les mérites de SMELLIE, ni anéantir ses doctrines, et, à ce point de vue, il n'a pas atteint son but.

Obs. — Le titre long et complet de l'ouvrage de BURTON est : * *An Essay towards a complete new System of Midwifery theoretical and practical. Together with Descriptions, Causes and Methods of removing, or relieving the Disorders peculiar to Pregnant and Lying-in Women, and new born Infants. Interspersed with several new Improvements; whereby Women may delivered, in the most dangerous cases, with more Ease, Safety, and Expedition, than by any other Method heretfore practised: Part of which has been laid before the Royal Society at London, and the Medical Society at Edinburgh; after been perused by Many of the most Eminent of their Profession, both in Great Britain and Ireland; by whom they were gratly approved of. All Drawn up and Illustrated with several curious Observations and eighteen Coper-Plates. In four parts.* By JOHN BURTON. Lond., 1751, in-8°. L'annonce de cet ouvrage se trouve dans le numéro de sept. de *Monthly Review*, 1751, p. 286.

Trad. franç. avec observations. * *Système nouveau et complet de l'art des Accouchements, tant théorique que pratique, etc.*, par M. LE MOYNE, D^r régent de la Faculté de méd. en l'université de Paris; t. I, 1771; t. II, 1773, in-8°.

L'écrit contre SMELLIE : * *A Letter to W. SMELLIE containing critical and practical Remarks upon his Treatise on the Theory and Practice of Midwifery.* By J. BURTON, wherein the various gross Mistakes and dangerous Methods of Practice mentioned and recommandet by that Writer, ar fully demonstrated and generally corrected, etc. Lond., 1753, in-8°. Ce fut GILES WATTS qui prit la défense de SMELLIE dans son livre : *Reflections on slow and painful Labours, and other subjects in Midwifery; together with several other Disorders incident to pregnant Women, with Remarks on D^r BURTON'S Letter to D^r SMELLIE.* Lond., 1755, in-8°.

Une observation d'extirpation d'un polype utérin (Excrescence from the womb, voy. la figure y jointe), se trouve dans * *Philosoph. Transact*, n^o 495. Lond., 1751, p. 520.

§ 129. — *Georges Counsell.*

GEORGES COUNSELL, chirurgien et accoucheur à Londres, publia en 1752, un livre pour les sages-femmes, qui ne s'étend pas au

delà du cercle qu'il s'était tracé, et qui est très bien adapté aux principes régnant alors dans la pratique de l'art. COUNSELL exprime les plaintes les plus amères contre les pratiques insensées et niaises dont se rendaient coupables un grand nombre de sages-femmes et de matrones sans diplôme; le but du livre est précisément de réagir contre ces misères. Il n'entre pas dans l'examen des théories, n'expose que ce que les sages-femmes doivent savoir pour être utiles, et indique très bien les cas où il est urgent d'appeler un accoucheur. Il énumère un grand nombre de moyens propres à exciter les contractions, tels que les sternutatoires anciennement recommandés et les vomitifs, surtout l'ipéca, toutefois, ces derniers moyens ne devront pas être prescrits par les sages-femmes seules, mais avec l'assistance d'un médecin. Le conseil qui est donné par COUNSELL aux sages-femmes, de dilater l'orifice de la matrice par des mouvements circulaires avec les doigts, témoigne d'une certaine rudesse dans la pratique. Les présentations des pieds seront, dans tous les cas, terminées artificiellement. Les présentations de la face seront converties en présentations du crâne; si la tentative ne réussit pas, l'accouchement sera terminé par un accoucheur au moyen du forceps ou de la version. Les différents modes de présentation de l'enfant, décrits, sont innombrables, pour la plupart, la version est recommandée. La disjonction des os du bassin pendant le travail, dont il a été parlé si souvent, est rejetée par COUNSELL, de même, il n'admet pas qu'un enfant vivant aide au travail, comme s'il naissait de lui-même, et bien qu'il y ait un fond de vérité dans la difficulté plus grande de la naissance d'un enfant mort, l'auteur explique la différence par une excitation moindre qu'exerce sur la matrice, et principalement sur l'orifice, un enfant mort, et surtout en putréfaction (voy. p. 115). La mort subite pendant l'accouchement, ou peu après, n'est produite que par deux causes : ou bien une apoplexie, suite de la congestion active du sang vers la tête pendant les violents efforts, ou l'afflux instantané du sang vers les viscères abdominaux, affranchis de la pression abdominale (p. 154). Une liste de formules est ajou-

tée au livre, ainsi que deux planches qui l'ornent bien faiblement et qui représentent un bassin normal et un bassin vicié.

Obs. I. — * *The Art of Midwifery : or the Midwife's sure Guide : where the most successful methods of Practice are laid down, in the plainest, clearest and shortest Manner.* By GEORGE COUNSELL, *Surgeon and Practitioner in Midwifery.* Lond., 1752, in-8^o.

Obs. II. — NÆGELE dans son : * *Lehrbuch der Geburtshulfe fur Hebammen.* Heidelb., 1830, in-8^o, § 593 (Traité des accouchements à l'usage des sages-femmes), dit, à propos du placenta prævia; qu'« il y a des cas, où, après des hémorrhagies, la femme se rétablit, où à la suite de la version, les circonstances semblaient promettre un succès, et où, la femme peut mourir subitement sans qu'il soit survenu une nouvelle hémorrhagie »; le célèbre accoucheur cherchant la cause de cette mort subite, trouve « qu'une partie du sang, dont la masse a été diminuée, afflue vers les viscères abdominaux, où la pression a été amoindrie subitement, et que par suite de ce déplacement, le cerveau et le cœur n'en reçoivent plus en quantité suffisante pour y maintenir l'excitation nécessaire à la vie ». Il est certes bien intéressant de trouver dans COUNSELL la même explication de la mort des accouchées dans ces circonstances, il dit positivement : « *This Accident doubtless, must proceed from a great and sudden Flow of the Blood into the inferior Blood-vessels, whose Diameters or Capacities are immediatly and greatly enlarged upon the Removal of the Infant, Waters and After-burden, by which they were before compress'd : and upon this great and sudden Flow of Blood downwards, the Brain, from whence proceed the animal Spirits, is deprived of its usual Supply ; and even the Heart itself is not supplied, at this Junecture, with a sufficient Quantity of Blood and Spirits to carry on the Circulation, without which Death must speedily ensue* ».

§ 130. — *Benjamin Pugh.*

Un chirurgien de Chelmsford en Essex, BENJAMIN PUGH, publia, en 1754, un ouvrage consacré exclusivement à la pratique des accouchements; il avait laissé de côté toute théorie. Les ouvrages si remarquables d'OULD et de SMELLIE ne l'avaient pas effrayé, comme il le dit dans sa Préface, de faire connaître au pu-

blic ce que l'expérience lui avait appris de bon, et pouvant être utile aux jeunes accoucheurs. Il avait une grande expérience, et il dit que, dans l'espace de 14 années, il avait soigné 2,000 accouchements (Préf., p. iv). Son livre commence par un exposé de la manière d'explorer, ce moyen de diagnostic si essentiel pour l'accoucheur. Il préfère l'exploration moyennant deux doigts à celle pratiquée avec un seul, et pour la pratiquer, il conseille de faire coucher la femme sur le côté gauche. Il recommande la même situation pendant le travail. Dans quelques circonstances, il croit utile de placer la parturiente sur les genoux d'une femme robuste qui l'entoure de ses bras. Cette situation lui paraît préférable à celle sur un siège à échancrure, comme le recommande DEVENTER, qu'il rejette complètement, par ce qu'elle expose la parturiente à des refroidissements. Pour pratiquer la version, il recommande le lit en travers, afin que la main qui explore à l'intérieur puisse être soutenue par celle qui est placée sur le ventre (ch. II). Si le cordon forme des circonvolutions autour du cou de l'enfant, on devra les faire passer par-dessus la tête, aussitôt que celle-ci aura franchi la vulve ; si on ne réussit pas, on fera rapidement la section de l'anse du cordon, et on attirera de suite l'enfant, puis on liera le cordon ; une hémorrhagie n'est pas à craindre. Quant à la délivrance, l'auteur conseille d'attendre dix minutes, et, si au bout de ce temps, la délivrance n'a pas eu lieu, d'introduire sans retard la main gauche pour détacher le placenta et en faire l'extraction (ch. V). En cas de grossesse gémellaire, le second enfant devra toujours être amené par les pieds, après qu'on aura pratiqué la version (ch. VI). La version est bien décrite avec tous ses détails ; quant à ses indications, ce sont : les présentations transversales, les présentations de la tête, quand il y a des accidents qui menacent la mère, et, dans certains cas aussi, l'étroitesse pelvienne ; mais si dans ces circonstances, le forceps est applicable, on doit lui accorder la préférence, car il est : « more easy and safe Method for Mother and Child ». Si, lors de l'extraction par les pieds, la tête était arrêtée, on devra introduire deux doigts dans la bouche de l'enfant, ouvrir la bouche, dépri-

mer la langue pour donner passage à l'air jusqu'à la glotte : il prétend avoir sauvé, par cette manœuvre, la vie à beaucoup d'enfants. Il se sert aussi, à cet effet, d'un tube flexible et aplati, qu'il introduit dans la bouche de l'enfant (ce procédé a trouvé plus tard un imitateur en la personne de WEIDMANN avec son vectis aërophorus). Quand la version n'est plus possible, à cause du volume considérable de la tête, ou de son enclavement dans un bassin rétréci, PUGH fait usage, suivant son dire, depuis 14 ans, de deux forceps qu'il a inventés (the curved forceps) un plus long que l'autre (1). Les cuillers ressemblent à celles de LEVRET, les manches à ceux de SMELLIE, le mode de jonction en encoche. PUGH rejette le lien que SMELLIE appliquait sur les manches pour les maintenir. Les cuillers du petit forceps sont couvertes d'une lanière de cuir. Les règles pour l'application du forceps sont données d'une façon très complète. Pendant l'extraction, on aura soin du périnée qui sera soutenu par une des mains de l'opérateur, ou par celle d'un aide, appliquée à plat. L'auteur dit, p. 4, « By the method of Turning and the Assistance of my curved Forceps, when Turning was impracticable, I have not opened one Child's Head, for upwards of fourteen years ». Si,

(1) * Le court mesure 11 pouces ; le long, 14, le forceps court a un indice de courbure pelvienne. Voy. MULDER, pl. III, fig. 18, 19, et pl. IV, fig. 1 et 2. Quant à la date de l'invention du forceps courbe, elle remonterait au début de sa pratique, qui commence 14 années avant la publication de son livre, 1754 — 14 = 1740, ce qui paraîtra bien douteux, en tout cas insuffisant pour ravir à LEVRET l'invention du forceps courbe c'est aussi l'avis de MULDER, p. 55.

Le livre de M. BUDIN « *Obstétrique et Gynécologie* ». Paris, 1886, in-8°, contient, p. 651, un intéressant chapitre intitulé : « *L'Inventeur du forceps à double courbure* » ; il doit en être fait mention ici.

M. MC CLINTOCK a présenté à la Société obstétricale de Dublin, au mois d'avril 1876 (*Obstetr. Journal*, August 1876, p. 330), un mémoire sur la priorité de l'invention du forceps courbe. Si, à l'égard de SMELLIE, la priorité doit être attribué à LEVRET, il n'en serait pas de même à l'égard de PUGH. En effet, dans la préface de son livre, publié en 1754, il est dit que « son forceps courbe a été inventé depuis 14 ans » (1740). Cette simple affirmation tardive suffit-elle pour disputer la priorité d'invention d'un instrument présenté à l'Académie des sciences dès 1747 ? M. Budin ne le pense pas, et nous partageons son opinion. (F.-J. H.)

dans la présentation du crâne, la face est tournée en avant (occ. post.), cela n'apporte qu'une très petite différence dans l'expulsion spontanée, si le bassin est bien conformé. Mais la présentation de la face rendrait la version nécessaire (ch. XII et XIII). Les présentations des pieds incomplètes sont défavorables; on devra toujours dégager l'autre jambe, si on doit procéder à l'extraction; en cas de procidence du cordon, on fera la version sans essayer de le réduire. A la fin du livre, l'auteur raconte quatre observations d'accouchements remarquables. Dans un, le travail avait été entravé par une excroissance charnue à l'orifice; après son ablation moyennant l'instrument tranchant, l'accouchement se termina au bout d'une demi-heure. Deux autres accouchements avaient été compliqués d'une ascite. Le dernier accouchement était compliqué d'une atrésie du vagin survenue à la suite d'une déchirure faite par une sage-femme dans l'accouchement précédent. Cet obstacle fut levé par l'instrument tranchant. A la suite du livre on trouve des planches représentant des instruments, entre autres un tire-tête composé de quatre anses et de tiges métalliques, au moyen desquelles elles sont appliquées sur la tête quand elle est profondément engagée; des appareils pour fracturer des os, etc.

Obs. — * BENJ. PUGH. *A Treatise of Midwifery chiefly with Regard to the operation. With several Improvements in the Art. To which is added, some cases and Descriptions with Plates of several new instruments both in Midwifery and Surgery.* Lond., 1754, in-8°. OSIANDER, à l'exemple de HALLER, a indiqué encore une édition de 1748, mais aucun des deux ne dit l'avoir vue. Cette édition quoique annoncée n'a jamais paru. Voy. la Préf. de PUGH, p. v. « I intended publishing this four years ago, which I attempted by suscription, but it did not fill », que HALLER traduit par ces mots : « ea editio successu caruit ». C'est aussi pour n'avoir pas vérifié le texte dans l'original, qu'OSIANDER attribue à PUGH le conseil de placer la parturiente sur les genoux d'un homme robuste, alors que la personne formant ce fauteuil obstétrical vivant, est appelée par l'auteur « a good strong woman » p. 7. Ici aussi OSIANDER a suivi HALLER son guide, qui dit dans sa *Bibl. chir.*, II, p. 311. « optime parere matrem, quæ genibus robusti viri insideat ». C'est ainsi que faute de recou-

rir aux sources, on propage des erreurs; il faut dire aussi que de pareils procédés diminuent singulièrement la confiance qu'on peut accorder à un auteur.

§ 131. — *Dispute entre les sages-femmes et les accoucheurs en Angleterre.*

Les progrès de l'obstétricie, et l'ardeur des accoucheurs en Angleterre, pour son étude, devaient nécessairement avoir pour résultat d'augmenter la confiance du public dans leur assistance, et de diminuer sa considération pour les sages-femmes; celles-ci ne pouvaient être indifférentes à une telle situation, aussi, cherchèrent-elles à se défendre contre ce qu'elles regardaient comme une atteinte à leurs droits, et à former une opposition contre les accoucheurs. Elles cherchèrent à déprécier leur intervention instrumentale, à faire ressortir les dommages qui en résultaient pour les mères et pour les enfants, à montrer que cette intervention des hommes était peu honorable. Les accoucheurs anglais ne purent se laver complètement du reproche qui leur était adressé, d'avoir une grande prédilection pour la perforation; la fréquence de cette opération devait rendre suspecte, pour le public, l'intervention des accoucheurs. Toutefois, les efforts des sages-femmes, pour éloigner les accoucheurs de la pratique, restèrent sans effet. L'obstétricie avait fait de trop grands progrès, son utilité, qui en était le résultat, avait été trop bien appréciée du public, pour que celui-ci se laissât convaincre par des reproches dont le mobile était intéressé. Ni l'écrit d'ELISABETH NIHELL, une sage-femme de Londres, qui avait pris en mains la défense de ses consœurs, ni les satires dirigées contre les accoucheurs par des hommes étrangers à l'art, n'eurent l'effet désiré; ils furent réfutés par la voie scientifique, tombèrent dans l'oubli, et on ne fit que rire de cette opposition.

Obs. I. — Parmi ces satires, il faut citer avant tout l'écrit mordant qu'un anonyme (FR. NICHOLS) adressa vers 1751, aux cen-

seurs du collège royal des médecins de Londres : « *The petition of the unborn Babies* ». Lond., 1751 (Pétition des enfants non encore nés). Ceux-ci se plaignent des mauvais traitements qu'ils ont à subir, dans le sein de leurs mères, de la part des accoucheurs, armés de leurs pinces, crochets et autres instruments barbares, et demandent instamment d'en être affranchis. Voy. * SUE, *Ess. hist.*, t. I, p. 209 et 213, où l'on trouve des extraits de cet écrit devenu très rare.

Comme l'on verra plus loin, il n'a pas été sans influence sur l'introduction de l'accouchement prématuré artificiel dans la pratique.

(F.-J. H.)

La pratique des accoucheurs anglais a été attaquée avec une violence qui n'est pas moindre, par STERNE dans la personne du D^r SLOP de son *Tristram Shandy*.

Obs. II. — L'écrit de la sage-femme ELISAB. NHELL porte le titre suivant :

*Treatise on the Art of Midwifery; setting forth various Abuses therein, especially as to the Practice with Instruments. The whole serving to put all rational Enquirers in a fair Way of forming their own Judgement upon the Question. Which is best to employ, in Cases of Pregnancy and Lying-in a Man-Midwife or a Midwife. Lond., 1760, in-8°. Against all male Practitioners, and particularly SMELLIE (S. WATT). A une critique de son ouvrage, qui parut dans *Critical Review*, elle répondit bientôt : *An Answer to the Author of the Crit. Rev. upon the article of her Treatise, etc.*, 1760, in-8° (*ibid*). Il parut en outre : *The Danger and Immodesty of the present too general Custom of unnecessarily employing Men-Midwives. Lond., 1772, in-8°* (« *From the injurious suggestions here insinuated, as well as from the list of midwives subjoined to their pamphlet, it would appear to us, that the whole is an interested attempt to divert the obstetricale practice from the chanell in which it now flows* »), dit un compte rendu dans * *The critic, Review*, vol. XXXIII. Lond., 1772, in-8°, p. 417.*

Comme supplément : *The present Practice Midwifery considered*, 1773, in-8° (Voy. *crit. Rev.*, t. XXXIV, p. 313).

LA PEYRE, *Enquiries wheter women with child ought to prifer the assistance of their own Sex or that of Men-Midwives. Lond., 1772, in-8°* (Défense des accoucheurs).

On trouve dans le livre d'AVELING de curieux détails sur l'association des sages-femmes et l'intervention de P. CHAMBERLEN jeune, et du D^r P. CHAMBERLEN dans cette association, ainsi que sur les procès qui en furent la suite. Voy. ouv. c., p. 20 et p. 34. (F.-J. H.)

§ 132. — *William Hunter.*

Les principes de WILLIAM HUNTER, contemporain de SMELLIE, ne furent pas sans influence sur l'état de l'obstétricie en Angleterre; ils tendaient à restreindre le plus possible, sinon à proscrire de la pratique, l'emploi des instruments en général, et surtout celui du forceps. Né à Kilbride dans le comté de Lanerk en Ecosse, le 23 mai 1718, HUNTER se destinad'abord à l'état ecclésiastique, mais il se sentit attiré bientôt vers la médecine, qu'il étudia sous la direction du célèbre CULLEN, alors que celui-ci habitait encore Hamilton; il acheva ses études à Edimbourg, puis, en 1741, se rendit à Londres, où il perfectionna ses études anatomiques sous JEAN DOUGLAS, tout en ne négligeant pas l'étude de la médecine et de la chirurgie. Dès 1743, il présenta à la Société royale son mémoire sur la structure et les maladies des cartilages articulaires, et fit, trois années après, des leçons sur l'anatomie (1746). La haute considération dont jouissait son maître DOUGLAS, comme accoucheur, avait fait impression sur son élève, qui commença à s'occuper activement d'accouchements; dès 1748, il fut nommé chirurgien accoucheur « Surgeon Man-Midwife » à l'hôpital de Middlesex, plus tard, dans British-Lying-in-Hospital. Sa pratique ne tarda pas à s'étendre beaucoup à Londres. L'aménité de sa personne et ses procédés aimables paraissent lui avoir assuré la préférence du public sur son compatriote et collègue SMELLIE. Ce qui ajouta encore à la rapidité de ses succès, fut la mort de RICHARD MANNINGHAM, accoucheur très aimé du public (1749), et la retraite, peu après son arrivée à Londres, du D^r SANDYS, qui avait été très occupé. Dans ces circonstances, le succès rapide de W. HUNTER devenait certain; en peu de temps il acquit une grande considération, et devint à la mode dans la grande ville (qu'on me permette cette expression); son influence sur l'obstétricie anglaise fut considérable. La situation que HUNTER avait prise vis-à-vis de SMELLIE, son concurrent, a bien pu le conduire à se poser en adversaire du forceps, que

SMELLIE avait tant perfectionné; la voix du public, et l'écho des disputes dont nous avons parlé dans le § 131, peuvent bien aussi avoir exercé leur influence. A la fin de sa vie, HUNTER a écrit ces paroles: « Les connaissances que je tiens de mon expérience me conduisent à penser que le forceps a, en somme, fait plus de mal que de bien (« has done more harm than good »); je crains en général les instruments dans les accouchements ». Dans son travail sur la symphysiotomie, il dit: « que le public doit dans les accouchements se méfier de tous les instruments ». FISCHER, dans les renseignements qu'il a recueillis à Londres même, dit que « quand HUNTER parlait du forceps, il appelait un serviteur pour le prier de lui apporter cet instrument, qui était toujours couvert de rouille, et comme hors de service », et qu'il se vantait de « ne jamais en faire usage ». Si, après SMELLIE, les accoucheurs anglais n'employaient le forceps que très rarement, négligeant d'avoir recours à son emploi si utile dans certains cas, cela a bien pu conduire à une fréquence dans l'emploi du perforateur, et à rendre usuelle chez eux la perforation du crâne. HUNTER peut bien avoir eu une certaine part dans la déviation des doctrines obstétricales en Angleterre. Quand FISCHER ajouta: que « SMELLIE introduisit le forceps dans la pratique et que HUNTER l'en fit sortir », il peut bien avoir exagéré les choses, car HUNTER lui-même accorde une certaine utilité à cet instrument, il dit en effet: « I have sometimes used it with advantage and, I believe, never materially hurt a mother or child with it, because I always used it with fear and circumspection ». HUNTER était opposé aussi, au plus haut degré, à l'opération césarienne, qu'il regardait comme absolument mortelle pour la mère, et, en vertu de sa proposition, que la vie de la mère était toujours plus précieuse que celle de l'enfant (Reflect, etc.), il ouvrait à la perforation un champ d'action plus étendu. D'après ce que dit HUNTER (*ibid*), l'opération césarienne n'aurait été pratiquée à Londres, et les environs que deux fois en 39 années. Par contre, il faut reconnaître le grand mérite que ce célèbre anatomiste s'est acquis dans l'anatomie et la physiologie de l'utérus gravide, qu'il a le

premier appelé l'attention sur la rétroversion de l'utérus à l'état de gestation, et s'est déclaré pour l'extirpation de l'ovaire malade, dans un travail sur l'hydropisie de ces organes. Il fit cesser la longue dispute de la disjonction des os du pubis, pendant la grossesse, par des dissections anatomiques et des observations probantes, démontrant que, pendant la grossesse, la symphyse se ramollissait un peu, mais ne se disjoignait jamais. Enfin, son avis, sur la symphysiotomie proposée en France, fut complètement défavorable à ce mode opératoire. HUNTER continua sa vie active jusqu'à sa mort, qui fut paisible, et qui eut lieu le 30 mars 1783.

Obs. I. — La part si large que HUNTER faisait, dans les accouchements, à l'activité de la nature, peut être bien appréciée par quelques observations empruntées aux leçons (manuscrites) que reproduit le vénérable MERRIMANN, médecin à l'hôpital Middlesex, dans son *Sinopsis of the various kinds of difficult parturitions*. Lond., 1814 (trad. par KILIAN. * Mannh., 1826, in-8^o). Ici HUNTER parle d'une accouchée qui avait été en travail pendant trois jours et trois nuits, qui, néanmoins mit au monde un enfant vivant très fort; pendant tout ce temps, elle n'avait pris que du thé et des aliments liquides. Dans un autre passage (p. 75, de la trad. allemande), HUNTER dit « qu'au début de sa pratique, il avait, suivant la coutume ancienne, cherché à dégager les deux pieds dans les présentations du siège, et avait perdu presque tous les enfants, et que depuis qu'il avait abandonné le travail à la nature, il avait toujours eu des enfants vivants ». HUNTER avait aussi recommandé la version sur le siège dans les présentations du bras (p. 84). Le succès obtenu dans les présentations du siège avait probablement motivé ce conseil. HUNTER abandonnait à la nature l'expulsion du placenta; à la fin de sa carrière seulement, quelques cas malheureux avaient modifié sa manière de faire (p. 150). Nous apprenons, par une observation de HUNTER, qu'il avait observé des présentations du dos et du ventre : et il ajoute que la forme de l'utérus et du bassin sont contraires à ces présentations. D'après MERRIMANN, ces leçons auraient été faites en 1765. Il est à regretter qu'elles n'aient pas été publiées par un homme très compétent, elles seraient devenues un document important pour l'histoire du développement de l'obstétricie en Angleterre. Les « *Lectures on the gravid uterus and Midwifery* » publiées sous le nom de HUNTER. Lond., 1783 (trad. en allemand, * Leipz., 1795, in-8^o, p. 98) sont d'une authenticité douteuse, quoiqu'elles concordent avec les doctrines de HUNTER, comme par exemple,

par sa répulsion haineuse contre le forceps, exprimée par ces mots : « Pour une femme et un enfant sauvés par le forceps, il y a eu dix victimes ».

Obs. II. — Le premier travail de HUNTER sur les cartilages articulaires parut dans les * *Philosoph. Transact.*, vol. XLII. Lond., 1744, in-4°, p. 514. « *Of the structure and Diseases of Articulating Cartilages* » (Read. Jun. I, 1743). Les autres travaux se rapportant à l'obstétricie et aux maladies des femmes se trouvent dans : * *Medical Observations and Inquiries by a Society of Physicians in London*, 6 vol. Lond., 1757 à 1784, in-8°; dans le vol. II, 1762, p. 26 : *Remarks on the cellular membrane and some of its diseases* (ici se trouvent, p. 33, les observations sur les hydropisies des ovaires), dans le même vol., p. 333, *Remarks on the symphysis of the Ossa pubis*. Vol. IV, 1771, p. 400 et vol. V, 1776, p. 388 : *Remarks on the retroverted Uterus*. Vol. VI, 1784, p. 266. *On the Uncertainty of the signs of Murder, in the Case of Bastard Children*. Op. posth. (Œuvre de HUNTER très remarquable très importante pour la docimasia pulmonaire, ainsi que pour l'appréciation de l'état mental de l'accouchée).

Comme travail personnel de HUNTER, et spécial, bien que ne se rapportant pas à l'obstétricie, il faut citer ses importantes et précieuses *Recherches sur les lymphatiques*, dans la première partie de ses * *Medic. Commentaries*. Part. I. Lond., 1762, in-4°; avec le supplément. * Lond., 1764, in-4°. Dans une deuxième partie, HUNTER promettait : « *An Account of the gravid uterus*, » qu'il ne put achever. Le manuscrit inachevé a été publié après sa mort par M. BAILLIE, et complété par quelques additions. * *An anatomical Description of the human gravid Uterus and its contents*, by W. HUNTER. Lond., 1794, in-4°. Sec. edit., by EDW. RIGBY. Lond., 1743, in-8° (Trad. en allem. par L. FR. FRORIEP. Weim., 1802, in-8°). Le grand et magnifique ouvrage, pour lequel celui-ci devait fournir le texte, sera apprécié dans le paragraphe suivant.

L'opinion de HUNTER sur la symphysiotomie est consignée dans un travail qui est imprimé dans : * J. VAUGHAM, *Cases and observations on the Hydrophobia*. Sec. ed. Lond. (1778), in-8°, avec une lettre de HUNTER à VAUGHAM datée du 10 septembre de la même année. VAUGHAM avait adressé à HUNTER le bassin ostéomalacique d'une femme, sur laquelle on avait pratiqué l'opération césarienne. HUNTER trouva dans ce fait l'occasion d'exprimer son opinion sur la nouvelle opération; elle se trouve dans cet ouvrage, p. 76, sous le titre de : « *Reflections occasioned by a Decree of the Faculty of Medecine at Paris; relative to the operation of cutting the symphyse of the Ossa pubis* », avec la figure du bassin de VAUGHAM. Traduction allemande de ce tra-

vail : Leipz., 1779, in-8° (avec le travail de JUMELIN sur ce sujet), traduit par J. S. HAUSMANN. * Götting., 1783, in-8°.

Le plus beau témoignage de l'infatigable ardeur de HUNTER se voit dans le musée de Glasgow. HUNTER avait légué au musée de l'Université de cette ville la collection de ses préparations, qui pendant 30 années, devaient servir aux leçons de ses héritiers : D^r BAILLIE (petit fils de HUNTER) et du D^r CRUIKSHANK. Voy. : BALDINGER, *Med. Journal*, fasc. 15. Goett., 1787, et fasc. 17 et 28.

Sur la vie de HUNTER, voy. :

* *Medical commentaries for the Years 1781-1782*, vol. VIII. Lond., 1783, in-8°, p. 426.

* *Hist. de l'Acad. roy. des sciences*. Ann. 1783. Paris, 1786, in-4°, p. 29.

* *An account of the Life and Writings of the late WILL. HUNTER*, by SAM. FOART SIMMONS. Lond., 1783, in-8° (écrit très distingué).

* HUTCHINSON, *Biogr. med.*, t. I. p. 456.

Sur les principes d'obstétricie de HUNTER, exposés avec ordre, voy. * C. E. FISCHER, *Bemerkungen über die englische Geburtshülfe* (Observations sur l'obstétricie anglaise). Goett., 1797, in-8°, surtout p. 65.

§ 133. — *Grand ouvrage de Hunter sur l'utérus gravide.*

L'ouvrage le plus distingué, que W. HUNTER légua à la postérité, est son magnifique livre sur l'anatomie et la physiologie de l'utérus gravide, véritable chef-d'œuvre, aussi bien au point de vue de la description des objets, que de l'exécution artistique des figures, par le dessin et la gravure, qui jusqu'ici n'a point été surpassée. C'est dès l'année 1751 que HUNTER commença la préparation de cette grande œuvre, à laquelle il travailla sans relâche jusqu'en 1774, où elle fut publiée. HUNTER fit l'examen de treize cadavres de femmes mortes en état de grossesse ; c'est avec une précision magistrale qu'il réussit à représenter, dans 34 planches, ce qu'il avait remarqué dans ces examens. L'auteur dit qu'il fut secondé dans cette œuvre, de la manière la plus avantageuse, par son frère JOHN HUNTER. Tous les dessins, à peu d'exceptions près, sont l'œuvre de RYMSDYK, et les gravures ont été

faites sous la direction du célèbre STRANGE ; deux ont été exécutées par lui-même, ce sont les plus belles que l'art ait jamais confectionnées (voy. pl. 4 et 6) ; elles représentent la matrice à diverses époques de la grossesse. Des injections à la cire, parfaitement réussies, montrent le développement des vaisseaux utérins, et d'habiles dissections ont fait voir les fibres musculaires de l'utérus, et le corps jaune dans l'ovaire. On admire l'exactitude avec laquelle sont représentées les attitudes de l'enfant dans la matrice. L'œil, qui était rempli de dégoût pour les représentations fantaisistes des vieilles figures, se repose avec bonheur sur ces images si fidèlement copiées d'après la nature, où n'échappe pas à l'attention le plus petit et, en apparence, le plus insignifiant détail. C'est dans cet ouvrage que HUNTER a exposé ses recherches sur la caduque vraie (appelée par lui *decidua externa*), et sur la caduque réfléchie qui portera son nom aux générations les plus reculées (voyez les beaux œufs humains sur les pl. 33 et 34 ; sur la première on voit aussi la vésicule ombilicale). L'utérus gravide en rétroversion, dont il a été parlé dans le paragraphe précédent, est représenté d'après nature sur la pl. 26. Il est bien regrettable que HUNTER n'ait pu joindre à ces planches le texte explicatif, comme il en avait eu l'intention. Dans ses papiers, on n'a découvert que les préparatifs de ce travail, qui ont été publiés après sa mort par M. BAILLIE (voy. précéd. paragr.). Il ya, accompagnant les planches, un texte de HUNTER lui-même, latin et anglais, qui ne laisse rien à désirer, comme précision et comme clarté, et qui aide à supporter la perte du texte explicatif complet.

Obs. I. — Le grand ouvrage de HUNTER parut avec un double texte et un double titre : * *Anatomia uteri humani gravidi tabulis illustrata auctore* GUIL. HUNTER. Birmingham excuderat JOAN. BACKERVILLE, 1774. *The Anatomy of the human gravid uterus exhibited in figures* by W. HUNTER. Printed at Birmingham by J. BACKERVILLE, 1774. Imp. in-fol. Les planches ont une suscription latine concise, et sur beaucoup, se trouve ajoutée la date (publ. 15 nov.), 1774, by D^r HUNTER.

Nous ne pouvons partager l'opinion de F. B. OSIANDER, qui, dans son histoire, p. 339, dit que HUNTER, tourmenté jusqu'à la fin de ses jours par son ambition et ses sentiments inextinguibles

de rivalité contre SMELLIE, s'était décidé, par ces mobiles, à la publication de cet ouvrage, car HUNTER avait commencé son ouvrage dès 1751, avant la publication des planches de SMELLIE ; il n'a donc pas pu avoir « l'idée de le surpasser », comme dit OSIANDER. Au reste, les deux ouvrages n'avaient pas le même but : HUNTER s'est occupé spécialement de l'anatomie et de la physiologie de l'utérus gravide, tandis que les planches de SMELLIE ont pour objet exclusif la pratique des accouchements. En admettant même, que des causes peu dignes aient motivé la publication de ces ouvrages, nous serions loin de les blâmer, car la science en a retiré le plus grand profit, et, en somme, aucun écrivain ne peut être absous complètement d'un certain degré d'ambition.

Obs. II. — Les planches publiées en 1758 par JENTY ne peuvent, en aucune manière, être comparées à celles de HUNTER, bien qu'OSIANDER dise « qu'elles surpassent celles-ci ». * JENTY, *Demonstratio uteri prægnantis mulieris cum fœtu ad partum maturi in tabulis sex*. Lond., 1758, gr. in-fol. (Les figures sont enluminées). * Nurnb., 1765, gr. in-fol. (en manière noire).

§ 134. — Robert Wallace Johnson.

Un ouvrage d'obstétricie plus considérable parut en 1769 ; son auteur est ROB. WALLACE JOHNSON, élève de SMELLIE, et ami de HUNTER. Dans son livre sont exprimés les principes de SMELLIE, toutefois, les doctrines de HUNTER ne furent pas sans influence sur la manière d'exposer de JOHNSON, qui s'efforça de poursuivre plus loin la voie ouverte par les accoucheurs anglais. JOHNSON accorda, comme son maître, une grande attention à l'étude du bassin et du mécanisme de l'accouchement. Il décrit très bien la situation de la tête, à l'entrée de la cavité pelvienne. il admet, qu'à l'état normal, la face est dirigée vers un des os iliaques ou un peu tournée vers le sacrum (a little towards the sacrum, la lettre S dans l'original, indique la symphyse sacro-iliaque) ; à la sortie, la tête se trouve dans le diamètre oblique, et il est dit expressément « que la partie postérieure de la tête ne se trouve pas derrière la symphyse pubienne, mais derrière la suture pubio-ischiatique » (c'est du moins ce que doit indiquer la lettre H sur la gravure

qui représente le bassin). JOHNSON répète cette manière de voir sur le mode suivant lequel la tête passe à travers le bassin (p. 188 et suiv.) (mais il faut consulter le texte original de l'auteur, car LODER n'a pas traduit ce passage). A cette époque déjà, l'auteur a fondé une doctrine qui, aujourd'hui, a été reconnue exacte et conforme à la nature. JOHNSON a un second mérite, celui d'avoir enseigné un mode de mensuration au moyen de la largeur de la main. A cet effet, il conseille de mesurer la main dans les différentes positions du pouce et des doigts, d'introduire la main en forme conique, dans la matrice, après que l'orifice aura été dilaté, de placer la main entre le promontoire et la symphyse pubienne, et de noter ensuite avec soin la position prise par les doigts, quand la main aura pu être appliquée, de manière à apprécier ainsi la capacité pelvienne (p. 288 et suiv.).

JOHNSON a exposé avec détails la conception et la formation de l'embryon, et a utilisé beaucoup d'observations de HUNTER, il a publié de nouvelles et intéressantes recherches sur la *membrane* de HUNTER (la caduque, p. 57). Parmi les signes de la conception, JOHNSON compte un certain mouvement fébrile qu'il désigne sous le nom de « febris generans » (p. 104). Il fait précéder, ce qui a trait à l'accouchement, d'une introduction historique qui commence à HIPPOCRATE, et renfermant quelques notions, qui ne sont pas sans valeur, sur l'invention et les perfectionnements des forceps en Angleterre. Il raconte que DRINKWATER, un accoucheur à Brentfort de 1668 à 1728, avait possédé un forceps qui avait la plus grande ressemblance avec celui de CHAPMAN et de GIFFARD. Il dit que SMELLIE avait emprunté à LEVRET la nouvelle courbure, qui, en 1750, n'avait pas encore été appliquée à son forceps. JOHNSON décrit très exactement la marche de l'accouchement dans la présentation du crâne, il décrit surtout très bien les modifications que subit l'orifice pendant qu'il est franchi par la tête (p. 189). L'accoucheur devra laisser la parturiente couchée sur le côté gauche, et soutenir le périnée quand la tête arrive au couronnement inférieur. On ne devra pas se hâter d'enlever le placenta, mais exercer avec soin sur la matrice des compressions

légères, à travers les parois abdominales, pour amener le délivre dans le vagin. Ce n'est que quand il y a des adhérences solides du placenta, qu'on devra introduire la main dans la cavité utérine, pour les rompre. Les constrictions partielles (local constrictions) sont mentionnées, et JOHNSON en cite deux exemples (p. 204). Les présentations des pieds se terminent par les seuls efforts de la nature, si les circonstances sont favorables, et les contractions énergiques; dans les présentations d'un seul pied, il n'est pas nécessaire de chercher l'autre, la nature termine son œuvre. Les présentations du siège peuvent même être abandonnées à la nature (p. 226); l'auteur s'appuie sur l'autorité de HUNTER (voy plus haut § 132. *Obs. I*), et il ajoute : « In order to facilitate the last part (le dégagement de la tête), it is better thas all the parts should have been previously well opened by natural pains ». JOHNSON regarde comme difficiles les présentations de la face, toutefois, il pense que ce qu'il y a de meilleur est de les abandonner à la nature (p. 277). Dans la conduite à tenir quant au placenta prævia, on se règle sur l'hémorrhagie qui en est le résultat, si celle-ci est intense, l'accouchement devra être terminé promptement. JOHNSON a enrichi l'arsenal obstétrical de quelques instruments nouveaux. Il fit faire un forceps spécial muni d'une forte courbure pelvienne et d'une courbure périnéale, afin que les cuillers ne puissent glisser dans la concavité du sacrum.

Les règles pour son application concordent très bien avec celles que nous donnent SMELLIE et LEVRET, seulement il ne veut pas que les doigts servent de guide pour son introduction (p. 276), attendu qu'ils sont gênants et douloureux pour la parturiente. JOHNSON a aussi inventé quelques instruments nouveaux pour pratiquer la perforation; un guide, espèce de sonde cannelée pointue pour perforer la tête « Director », sur laquelle on glisse l'« Embryulcus » ou « Eductor ». Ce dernier est constitué par une tige métallique, au bout de laquelle se trouve une petite pièce mobile perpendiculaire, analogue au « Tire-tête à bascule » LEVRET. Si plein de sollicitude que soit JOHNSON

à propos de la perforation, pour indiquer les signes de la mort du fœtus, il enseigne que la vie de la mère est préférable à celle de l'enfant, et que, dans des cas critiques, on ne doit pas hésiter à sacrifier sa vie à celle de sa mère (p. 294). JOHNSON enseigne qu'on ne doit pratiquer l'opération césarienne qu'en cas de grossesse extra-utérine, ou après la mort de la mère. La quatrième partie de l'ouvrage est consacrée aux maladies des femmes accouchées, supplément qui manque rarement aux livres de cette époque.

Obs. I. — * *A new system, of Midwifery, in four Parts foundet on practical observations : the whole illustrated with Copper-Plates, by* ROBERT WALLACE JOHNSON. M. D. London Printet for the Author and sold by D. WILSON and G. NICOL., 1769, in-4°. Sec. Ed., 1777, in-4°. (JOHNSON a dédié son livre entre autres à WILL. et JOHN HUNTER.) Les deux premières parties furent traduites par J. CHR. LODER et publiées avec quelques observations. *Leipz., 1782, in-8°.

Obs. II. — Une manière de mesurer le bassin, avec la main placée dans diverses directions, a été décrite par FR. B. OSIANDER, qui dit expressément que « c'est un procédé imaginé par lui ». Voy. * *Handb. der Entbindungskunst. Thl I. Tübing.*, 1818, in 8°, p. 167, § 230. Comme JOHNSON n'est pas cité, il faut admettre qu'OSIANDER n'a pas connu le procédé de son prédécesseur, qui n'aurait pas dû échapper à cet historien, puisqu'il avait eu en mains l'ouvrage de JOHNSON (voy. l'hist. d'OSIANDER, p. 393 et 394.). Comme il est juste d'attribuer à chacun ce qui lui revient, la méthode de mensuration manuelle du pelvis qui avait été appelée jusqu'ici méthode d'OSIANDER, devra être appelée « méthode de JOHNSON ».

§ 135. — *Maternités à Londres.*

John Leake fondateur d'une maternité pour l'instruction des médecins, à Londres. Autres établissements.

La sollicitude pour les femmes enceintes pauvres avait aussi fait créer des maternités en Angleterre, comme précédemment à Paris (Hôtel-Dieu, voy. § 76). On érigea à Dublin, en 1745, un

hôpital pour les femmes enceintes près d'accoucher (Lying-in-Hospital). Il fut rebâti en 1757 et agrandi en 1787. Depuis 1745, Londres possédait déjà des établissements pareils, un dans l'hôpital Middlesex, où existait une fondation pour 20 femmes en couches, dans le British Lying-in-Hospit. pour 60 femmes (1749), et dans la cité de Londres Lying-in-Hosp. (fondé en 1750 pour 80 femmes. Tous ces établissements furent créés par la charité publique ; on n'y admettait que des femmes mariées pauvres ; ils ne pouvaient donc être d'aucune utilité pour l'instruction. Ce n'est qu'en 1765, que, grâce aux efforts de JOHN LEAKE accoucheur, on créa, moyennant des souscriptions, un établissement qui devait servir à l'instruction d'accoucheurs ; on y admettait des femmes enceintes pauvres non mariées, et les accouchements étaient faits par les élèves, sous la surveillance et la direction des maîtres attachés à l'établissement, les D^{rs} LEAKE FOST et BRICKENDEN. De cette manière, la méthode d'instruction créée pour les élèves devait nécessairement être favorable ; à la théorie était jointe la pratique, car ses enseignements ne pouvaient manquer dans une ville aussi grande que Londres. D'après LEAKE (ouv. c., p. 50), depuis la fondation de cet établissement jusqu'en 1773, on avait pu observer 800 accouchements.

Les établissements d'accouchements privés, consacrés à l'instruction pratique, n'ont jamais, depuis, manqué à Londres ; ainsi, les D^{rs} ORME et LOWDER faisaient alternativement des cours d'accouchement, et ce dernier possédait quelques chambres disposées pour recevoir des femmes enceintes ; le D^r KROHN, d'origine allemande, avait aussi un établissement particulier, où il donnait à ses compatriotes un enseignement privé en langue allemande ; il était en même temps accoucheur à l'hôpital Middlesex. Les célèbres accoucheurs OSBORN et DENMAN avaient aussi une maison, où ils recevaient des femmes enceintes, qu'ils utilisaient pour l'instruction de leurs élèves. Il régnait à Londres un zèle ardent pour l'obstétricie et, de loin et de près, affluaient des élèves qui y trouvaient la plus entière satisfaction.

Obs. I. — Sur la fondation de la maison d'accouchements de l'hôpital Westminster, voy. : * « *An Account of the Westminster Lying-in-Hospital* ». Comme supplément à * *A Lecture introductory to the Theory and Practice of Midwifery*, etc., by JOHN LEAKE. Lond. (1773), in-4°, * sec, édit. *with Description and Use of a Pair of new Forceps* (à trois branches). Une 3^e édit. : * Lond. 1787. in-8°. avec un résumé des Leçons de l'auteur (*A Syllabus of obstetric Lectures*). LEAKE se distingua aussi dans le domaine de la gynécologie. Il publia un excellent mémoire sur la *fièvre puerpérale*, observée par lui pendant l'hiver 1769-1770, qui mérite d'être cité. * *Practical Observations on the Child-Bed Fever, also on the Nature and Treatment of uterine Haemorrhages, Convulsions and such other acuto Diseases, as are most fatal to Women during the State of Pregnancy*, by J. LEAKE. Lond., 1772, in-8°, traduit en allemand : * Leipz., 1775, in-8° (avec la description d'un nouveau forceps). LEAKE a encore publié : * *Medical Instructions towards the Prevention and Cure of chronic Diseases peculiar to Women*. Fifth édit. Lond., 1781, in-8°. Cet ouvrage formait le t. II du *Traité des maladies puerpérales*. La première édit. des *maladies chroniques des femmes*, parut à Londres, en 1777, in-8°.

LEAKE mourut le 8 août 1792. On trouve une courte biographie dans : * *Gentleman Magazine*, vol. LXII. Lond., 1792, réimprimée dans : * *New Lond. Magazine*, vol. VIII. Lond., 1792, in-8°, oct., p. 467, voy. encore * HUTCHINSON, *Biogr. méd.*, vol. II, p. 53.

Obs. II. — Sur la Maternité de Dublin voy. : *The Gentleman's Magazine and historical Chronicle*, vol. XVII, for the Year 1747. By SYLV. URBAN. Lond., in-8°, p. 164 et 211. * W. HORN. *Reise durch Deutschland, Ungarn, Holland, Italien und Frankreich, Grosbritannien und Irland* (Voyage à travers l'Allemagne, la Hongrie, la Hollande, l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Irlande), 3 v. Berlin, 1832, in-8°, p. 437, où l'on trouve un tableau des naissances qui y ont eu lieu de 1752 à 1828.

Sur les établissements de Londres : * PENNANT of London. Lond., 1790, in-4°, p. 34 (*Westminster Lying-in-Hospital*). * JOHN HOWARD, *An account of the principal Lazarettos in Europe*, etc. Lond., 1791, in-4°, p. 137 (*British Lying-in-Hospital and the city of London Lying-in-Hospital*), trad. par CHR. FR. LUDWIG. * Leipz., 1791, in-8°, p. 268 (la première édition anglaise parut en 1789). * J. W. VON ARCHENHOLZ, *Annalen der brit. Geschichte des Jahres*, 1789 (Annales de l'hist. brit. de l'année 1789), 2 v. Hamb., 1790, in-8°, p. 270 (*Le British Lying-in-Hospit.*). HORN, ouv. c., p. 181 et suiv. Un mémoire très digne d'être consulté sur les divers établissements d'instruction obstétricale

à Londres et les maîtres qui y ont présidé dans la 2^e moitié du siècle dernier, est inséré dans * C. G. BALDINGER, *Med. Journal.* 15 Liv. Goetting, 1787. in-8°, p. 1.

§ 136. — *Alexandre Hamilton. Édimbourg.*

L'université d'Édimbourg possédait aussi, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un homme qui s'est acquis de grands mérites pour le zèle qu'il a déployé dans l'intérêt des progrès de l'art. ALEXANDRE HAMILTON, professeur d'obstétricie, se révéla dès 1775 comme un écrivain de haute valeur; il ne mourut que dans la seconde moitié de l'année 1802. Fidèle aux doctrines de ses prédécesseurs immédiats et de ses contemporains, il suivit la voie qu'ils avaient tracée. Appréciant l'importance du bassin pour les accouchements, il accorda à son étude la plus sévère attention, et détermina ses diverses variétés de formes: ovale, elliptique, triangulaire et circulaire; il entreprit des mensurations précises de la tête du fœtus, les compara aux divers diamètres du bassin. L'angustie pelvienne peut se produire avec ou sans déformation (« deformity ») des os pelviens. La tâche de l'accoucheur consiste à soutenir les efforts de la nature, à ne pas les interrompre ni à les contrarier (« interrupt or contract her »). C'est pourquoi, il lui importe d'apprendre à connaître les accouchements normaux (« common labours »), sans quoi il ne saura jamais jusqu'à quel point il devra s'abandonner à la nature ou lui venir en aide. A cet égard, l'accoucheur devra savoir que quand le bassin est normal, la tête cause rarement un obstacle sérieux, car la tête, si toutefois elle n'est pas monstrueuse, passe à travers le bassin dans des positions même défavorables (« most unfavourable position »), bien que le travail puisse alors durer plus longtemps, et devenir plus pénible pour la parturiente. Les présentations de la face causent les accouchements les plus pénibles et les plus difficiles; quand la tête est fortement engagée, il donne le conseil d'introduire deux doigts dans la bouche de l'enfant et d'abaisser le menton, manœuvre

qui diminue le volume de la tête, ou bien de presser sur le menton, pour l'amener sous la symphyse du pubis, cette manœuvre permet à la partie postérieure de la tête de s'engager dans la cavité du sacrum, et à la tête elle-même de descendre plus facilement ! Si ces manœuvres ne réussissent pas, on emploiera le forceps, et s'il ne produit point d'effet, on sera forcé de recourir au crochet aigu. HAMILTON rejette la version dans les présentations de la face. Toute cette description des accouchements par la face peut être considérée comme inexacte. Les règles que donne HAMILTON pour les accouchements par le siège, ou les pieds, sont bien préférables. Les doctrines de HUNTER ont trouvé de l'écho dans sa patrie, et les accouchements dont il est question ont été rangés par HAMILTON dans ceux qui doivent se terminer naturellement. Si la tête, venant la dernière, cause des difficultés, on pourra l'extraire avec le forceps. HAMILTON présente en général le forceps comme un instrument utile dans les mains d'un accoucheur prudent ; il faut seulement que la tête soit bien et profondément engagée : plus la tête se trouve basse, plus l'opération est avantageuse. Les règles pour son application ne laissent rien à désirer. HAMILTON rejette complètement la version sur la tête, souvent on ne réussit pas à la faire, et la tentative pour la pratiquer peut avoir des conséquences fâcheuses « fatal consequences ». Par contre, la version podalique est bien appréciée. Quant à l'emploi de la perforation, HAMILTON a suivi les principes de ses compatriotes, donnant la préférence à la vie de la mère, et n'hésitant pas à pratiquer la perforation, et à sacrifier l'enfant, aussitôt que l'accouchement ne peut être terminé autrement. L'opération césarienne n'est indiquée que dans les rétrécissements absolus du bassin, qui ne permettrait pas le passage de l'enfant, même diminué de volume par la perforation. Cette opération est mortelle, puisque les organes abdominaux sont exposés à l'air. HAMILTON appuie cette opinion sur les expériences pratiquées sur les animaux par le célèbre MONRO. HAMILTON a placé en tête de son livre le précepte : « Arte non vi » afin de mettre tout son enseignement sous cette égide. Il a écrit aussi pour les

sages-femmes un livre, où les choses sont dites avec plus de concision. HAMILTON a traité également avec bonheur les maladies des femmes, et il a consigné les résultats de sa pratique en partie dans ses livres d'obstétricie et dans un ouvrage spécial.

*Obs. — * Elements of the Practice of Midwifery.* BY ALEXANDER HAMILTON. *Surgeon and Teacher of Midw. in Edinb.* Lond., 1775, in-8°.

* *A Treatise of Midwifery comprehending the Management of female Complaints and the Treatment of Children in early Infancy.* BY A. HAMILTON, *Profess. of Midwif., etc.* Lond., 1781, in-8°. * *Second édit. correct. and enlarg.*, 1785, in-8°. Trad. allem., par J. P. EBELING. Leipz., 1782, in-8°.

Outlines of the Theory and Practice of Midwif. Edinb., 1784, in-8° (Watt.).

* *A Treatise on the Management of female Complaints.* Seventh ed. *rev. and enlarg.* Edinb., 1813, in-8° (Publié après la mort de l'auteur par son fils JAM. HAMILTON, également prof. d'obstétricie à Edinb. La première édition parut en 1792. Trad. à * Leipz., 1793, in-8°).

Letters to W. OSBORN, on certain Doctrines contained in his Essays on the Practice of Midw. Edinb., 1793, trad. en allemand. par C. F. MICHAELIS. Liegn., 1794, in-8°.

* *A Case ou inverted Uterus* in DUNCAN'S. *med. Comm.* déc. 2, vol. VI, p. 315.

HAMILTON soigna la publication du grand ouvrage de SMELLIE, avec planches, 1787 (voy. § 127).

Sur l'année de la mort de HAMILTON. VOY. * *The Gentleman's Magazine*, etc., vol. LXXII. Lond., 1802, in-8°, p. 787. Il mourut à Blandfield, près Edimbourg.

§ 137. — Edward Foster.

En 1781, parut un ouvrage composé par un accoucheur de Dublin et professeur d'obstétricie, EDW. FOSTER, qui exposait les doctrines de l'art, suivant une méthode rigoureusement scientifique et sous une forme aphoristique: ce livre devait servir de guide pour ses leçons. L'auteur mourut à la fleur de l'âge, avant l'impression de son livre, confiée aux soins de son ami le Dr JAMES SIMS, qui avait engagé l'auteur à le publier. Les doctrines sont exposées en

quatre parties : la première consacrée à la génération, la seconde à la grossesse, la troisième à l'accouchement, la quatrième à la puerpéralité. Cette division devait naturellement avoir pour effet d'introduire, dans le livre, des sujets qui n'intéressent pas l'accoucheur, comme : les observations sur la menstruation, le coït, l'onanisme, etc. Les doctrines obstétricales, proprement dites, sont bien exposées, quoique l'auteur n'y ait ajouté que peu de choses nouvelles, mais il a le mérite de les faire comprendre très facilement. Le forceps qu'il employait n'avait qu'une courbure, il était entouré d'une lanière de cuir mince : à sa partie inférieure, se trouvait un verrou qui empêchait une compression trop grande des cuillers (régulateur de la pression), et rendait inutile le lien moyennant lequel les branches étaient attachées ensemble. Il admettait, comme règle générale, que les cuillers fussent appliquées sur les deux oreilles, et que la branche la plus difficile à appliquer dût être placée la première. En général, l'auteur est entré dans tous les détails de l'application de cet instrument, et il a exposé les règles pour chaque cas particulier. Il enseigne que les indications de la perforation et de l'emploi du crochet aigu sont motivées par l'étroitesse du pelvis (Narrowness) ou sa déformation (Distorsion) portées à un degré tel que l'accouchement par les voies de la douceur est absolument impossible ; ou si la vie de la mère court un grand danger, ou si l'enfant est mort. Après la perforation du crâne, l'accouchement ne devra pas être abandonné aux efforts de la nature, comme le conseillent quelques contemporains, mais l'enfant devra être extrait immédiatement. L'opération césarienne ne devra être pratiquée que dans le cas, où la perforation est insuffisante ; on est guidé par l'impossibilité d'introduire la main dans le bassin. Les présentations de la face, du siège et des pieds, doivent être abandonnées à la nature, si les conditions sont normales, sans quoi, l'auteur conseille de convertir les présentations de la face en présentation du crâne, ou en présentation des pieds par la version ; pour la présentation du siège, on fera des tractions sur les aines, avec les doigts, ou bien, on dégagera les pieds pour y faire

des tractions. Quand on devra recourir à la perforation des membranes, il faudra le faire très haut pour conserver le liquide le plus longtemps possible. Quand la tête, venant la dernière, offrira des difficultés pour l'extraction, on devra l'opérer au moyen du forceps. Dans la dernière partie se trouvent les maladies puerérales.

Obs. — * *The Principles and Practice of Midwifery. In which are comprized and methodically arranged Under the four general heads of Generation, Gestation, Delivery and Recovery all the anatomical Facts, physiological Reasonings, pathological Observations and practical Precepts, necessary to constitute the fullest and most complete System of Midwifery.* By EDW. FOSTER, late Teacher of Midw. in the city of Dublin. Completed and corrected by JAM. SIMS. M. D. Lond., 1781, in-8° (SIMS dit, dans la préface, que l'obstétricie a été pour lui, pendant vingt années, un objet d'études (medical Education), mais qu'il n'a point pratiqué cet art). Trad. allemd. * E. FOSTER'S *Theor. u. prat. Anweisung zur Ged.* Leipz., 1786, in-8°.

§ 138. — *William Dease.*

Dans un livre, qu'il publia à Dublin en 1783, WILLIAM DEASE « Surgeon in the United hospital of St Nicolas and St Catherine's » chercha à restreindre l'usage des instruments dans l'obstétricie. Il parlait de ce principe : que les accouchements qui se terminaient le plus heureusement étaient ceux où l'intervention de l'accoucheur était la moins active. L'ouvrage ne forme pas un Traité d'accouchements, mais une collection d'observations recueillies dans une pratique de vingt années. Ainsi on trouve, au commencement du livre, des cas d'hémorrhagie survenue pendant le travail, qui sont très bien exposés, ainsi que la conduite à tenir dans les cas de placenta prævia. La seconde partie est consacrée au traitement des accouchements faciles. Les conseils donnés pour la délivrance indiquent l'utilité d'abandonner l'expulsion du placenta à la nature, et de n'intervenir qu'en cas d'hémor-

rhagie. Dans la troisième partie, l'auteur expose ses vues sur le forceps et le levier; l'indication de leur emploi est réclamé par une disproportion entre la tête et le bassin, par des hémorrhagies, des syncopes, des convulsions ou des douleurs insuffisantes. Il préfère le forceps de LEVRET à celui de SMELLIE, comme étant mieux adapté, par sa courbure, à la direction du canal pelvien, seulement il ne faudra pas l'appliquer quand la tête est trop haute, car alors il ne conduit pas au but désiré, et, après plusieurs essais infructueux, qui sont loin d'être inoffensifs, on est obligé d'avoir recours au crochet aigu.

L'auteur cite des exemples effrayants, dont il a été témoin, d'enfants ayant eu le crâne perforé, et arrivant vivants au monde! L'auteur est très favorable à l'emploi du levier; il a inventé aussi un instrument d'extraction (Extractor), qu'il a dû imaginer à cause de la répulsion du public pour le forceps. Ce nouveau levier a un manche en bois, la cuiller est fenêtrée, et porte une courbure pelvienne, est garni d'un rebord comme le forceps de LEVRET, il ressemble en un mot à une des cuillers de ce forceps (dans l'ouvrage il est représenté sur une planche). L'application du levier ou du forceps sera faite sur la femme placée sur les coudes et les genoux; la tête sera amenée jusqu'au couronnement inférieur, puis l'instrument sera enlevé, et l'expulsion abandonnée à la nature. Les règles pour pratiquer la version, exposées dans la sect. 4, sont très pratiques et bien présentées. L'auteur se déclare contre l'opération césarienne et contre la symphysiotomie nouvellement inventée en France (voy. plus loin). Dans la première opération, la femme est exposée à d'inévitables dangers, la vie de l'enfant rarement conservée, cette dernière affirmation n'est pas conforme à ce qu'enseigne l'expérience, qui ne pouvait, il est vrai, être bien étendue dans un pays où cette opération était si rarement pratiquée (« L'auteur dit que l'opération césarienne n'a jamais été pratiquée à Dublin »). Quant au jugement porté sur la symphysiotomie, il est rationnel et reconnu comme tel dans les pays les plus divers. L'ouvrage se termine par un travail sur les maladies des femmes en couches, et sur celles des enfants. Parmi celles-ci,

on trouve l'ophtalmie purulente des nouveau-nés (Purulent discharge from the inside of the eyelids), et le noma (Gangrenous erosion of the cheek, or the upper or under lip), qui ne doivent pas être passées sous silence au point de vue de l'histoire. Les observations des maladies jointes à l'ouvrage. présentent une histoire fort intéressante de plusieurs affections, dont quelques-unes relatives aux troubles de la délivrance; elles contiennent aussi un certain nombre d'autopsies pratiquées sur des femmes enceintes.

Obs. I. — W. DEASE s'est montré partout partisan des doctrines de HUNTERET, dans ses écrits, il invoque souvent son autorité: * *Observations in Midwifery particulary on the different Methods of assisting Women in tedious and difficult Labours; to which are addet, Observations on the principal Disorders incident to Women and children.* by WILLIAM DEASE. Dublin, 1783, in-8°. * Trad. av. remarques par CHR. FR. MICHAELIS, méd. de l'hôpital St-Jean à Leipzig. av. pl. Zittau et Leipz., 1788, in-8°.

Obs. II. — Deux années avant que DEASE publiât ses observations, parut le premier volume d'une collection de cas, par WILL. PERFECT accoucheur à West-Malling dans le duché de Kent; en 1783, parut un second volume. Élève de COLIN MACKENZIE (qui mourut le 31 janvier 1775), il avait adressé, sous forme épistolaire, la plupart de ces cas à son maître pour lui demander son avis, celui-ci donna sa réponse également sous forme de lettres qui sont imprimées ensemble. Ces communications épistolaires révèlent des praticiens éminents. Voy. : * *Cases in Midwifery; with References, Quotations and Remarks.* By WILL. PERFECT, vol. I et II. Rochester, 1781-1783, in-8°. Nouvelle édition (suivant WATT), *ibid.*, 1789.

§ 139. — *Thomas Denman.*

Peu après le milieu du XVIII^e siècle, surgit, en Angleterre, un accoucheur dont les doctrines se distinguèrent parmi les autres par leur solidité pratique et un mode supérieur d'exposition. THOMAS DENMAN naquit le 27 juin 1733, et il exerça pendant une longue série d'années; il ne mourut qu'en décembre 1815. Élève

de HUNTER (il lui dédia son premier écrit en 1768, en lui exprimant sa vive reconnaissance), il poursuivit, plus tard, sa propre voie; préparé par une étude solide des plus célèbres auteurs de son pays et de l'étranger, il suivit, dans la pratique, les meilleurs principes, que ses études et son expérience personnelle lui avait enseignés. Il fut « *Physician-Man-Midwife* » à l'hôpital Middlesex à Londres, il y enseignait l'obstétricie, qu'il pouvait observer aussi dans le champ immense d'une pratique que la confiance publique avait élargie. Il travailla avec un zèle infatigable au perfectionnement de l'art qu'il aimait. Un livre très bien écrit (1788) contient le résultat de ses efforts, il nous donne aussi la preuve des progrès que l'obstétricie anglaise avait réalisés. Les principes de DENMAN ne s'éloignent pas de ceux de ses compatriotes, il avait une grande confiance dans les forces de la nature, et il s'élevait avec chaleur contre l'emploi abusif des instruments. Il admettait la perforation du crâne de l'enfant encore en vie; il reconnaissait la puissance de l'art, quand il avait à intervenir, et il donna pour son intervention les règles les plus heureuses et les plus positives, si bien que, la description de ce que la nature pouvait faire et de ce que l'art devait accomplir, forment la meilleure part de ses descriptions. Son livre commence par une étude très sérieuse du bassin, qui démontre l'importance que l'auteur accordait à une connaissance minutieuse de cette partie du corps de la femme (1). Tout ce qui peut éclairer la manière, suivant laquelle

(1) Nous croyons devoir la transcrire en entier.

Dans la sect. V du ch. I, consacrée à la « position et la structure du bassin » nous lisons les lignes suivantes (traduction française, t. I, p. 36) :

« La conséquence de la séparation des os du bassin, ou leur disposition à se séparer, sera mieux sentie si on considère le bassin comme une arche (voûte) supportant le poids du corps qui est au-dessus. Sous ce rapport le sacrum peut être appelé la clef; les os innominés jusqu'aux cavités cotyloïdes, les pendentifs (arcs), et les extrémités inférieures les culées de l'arche.

Lorsqu'on met un plus grand poids sur l'arche qu'elle ne soit capable de porter, il arrive une de ces conséquences : la clef saute, les pendentifs cèdent, ou leurs culées s'enfoncent.

Pour prévenir les deux premiers accidents, on distribue les corps

la tête passe à travers les différents espaces, est nettement indiqué; il dit que la tête sort suivant le diamètre oblique, ce dont l'expérience a démontré l'exactitude. DENMAN attribue les déformations pelviennes à deux causes principales : le rachitisme et la carnification (osteosarcosis) (ramollissement, appelée aujourd'hui *ostéomalacie*); il montre que cette dernière maladie n'atteint que les adultes. Les parties molles de la génération ont aussi été étudiées à leur état normal et pathologique et, se conformant à une habitude de l'époque, il traite aussi de la menstruation et de la conception. Parlant de la durée de la grossesse, il n'admet pas qu'elle puisse se prolonger au delà de 40 semaines. La marche de l'accouchement normal est décrite avec détails, son caractère, quand la tête se présente, est de ne pas durer plus de 24 heures et de ne réclamer aucune intervention de l'art.

pesants sur les différentes parties de l'arche, et on a soin que leur poids soit proportionné pour chacun, sinon on a des effets contraires. Car si l'on surcharge la clef, les pendentifs cèdent, et si les côtés éprouvent une trop grande pression, la clef se trouvera forcée.

Lorsqu'on se propose de procurer la plus grande force possible à une arche, il faut construire une arche renversée qui en soit la continuation, jusqu'à ce que l'arche devienne circulaire ou d'une telle autre forme proposée. Cette construction change la direction du poids du corps qui était supporté par l'arche primitive, et une partie en est conduite vers le centre de l'arche renversée, et portée par la partie que l'on nomme le sinus de l'arche.

Si la comparaison du bassin à une arche est juste, on peut considérer toute la partie antérieure ou basse, entre les deux cavités cotyloïdes, comme une arche renversée, ce qui nous explique la raison de la grande pression qu'éprouve la symphyse du pubis lorsque le poids qui est au-dessus vient à être augmenté, ou lorsque cette partie est dans l'état d'affaiblissement ou de séparation, comme dans le second cas décrit ci-dessus (rupture de la symphyse pubienne, suite de l'accouchement, décrite p. 25 du livre).

Lorsque cette malade était couchée dans une position horizontale, elle était parfaitement à son aise, parce qu'alors il n'y avait point de poids sur le bassin.

Lorsqu'elle était debout, le poids porté sur la symphyse étant plus fort qu'elle ne pouvait le supporter, elle pouvait marcher avant de se tenir debout; ou lorsqu'elle se tenait debout, elle était obligée de mouvoir alternativement les pieds comme si elle eût marché; ou elle pouvait se tenir mieux sur une jambe que sur les deux. Par les différents mouvements elle déplaçait le poids de la symphyse affaiblie, et le conduisait au fond (le transmettait au sol) au moyen d'une jambe dans une ligne droite. » (F.-J. H.)

Comme diverses espèces de présentations il admet : 1) celles où la face est dirigée en arrière (occipito antérieure) ; 2) celles où elle est dirigée en avant (occ. post.) ; 3) celles compliquées de présentations du bras ; 4) présentations de la face, dont la marche peut n'être pas troublée. Toutes les présentations, où la tête ne se présente pas, sont appelées par DENMAN non naturels « *præter natural labours* ». Quand, dans une présentation de la tête, l'accouchement dure plus de 24 heures, il l'appelle travail difficile « *difficult labour* ». Enfin, les accouchements sont anormaux ou compliqués, quand il survient des hémorrhagies ou des convulsions, s'il y a deux ou plusieurs enfants, s'il y a procidence du cordon ; les monstruosité et les grossesses extra-utérines rentrent dans cette dernière classe.

La différence entre les accouchements chez la femme et le part des femelles des animaux, si rarement difficile, s'explique suivant DENMAN, par la disproportion entre la tête et le bassin, bien plus fréquente dans l'espèce humaine, par les anomalies placentaires, rares chez les animaux, et par l'absence complète chez eux de toute émotion. La proposition suivante de DENMAN est très importante : Toutes les fautes de la pratique, dit-il, ne proviennent pas de l'ignorance de l'art « *from ignorance of the art* », mais beaucoup résultent de la trop grande confiance qu'on lui accorde : « *too high on opinion of the art* », et à sa propre habileté : « *too much confidence in our own dexterity* » et d'une confiance trop faible accordée aux efforts de la nature et aux ressources de la constitution : « *too little dependance on the natural efforts and ressources of the constitution* » (sect. 1, on *diffic. labours*). Ces paroles sont d'or, et le temps s'est chargé d'en démontrer la justesse. L'auteur accorde au forceps l'attention qu'il mérite, toutefois, il en restreint l'usage, et, dans beaucoup de cas, il lui préfère le levier, ce qui lui a attiré les reproches de ses contemporains (OSBORN entre autres). L'indication principale de l'emploi du forceps est, pour DENMAN, l'insuffisante énergie des contractions, attendu que l'instrument est disposé pour y suppléer. Il peut être employé aussi dans des cas d'hémorrhagie ou

de convulsions. Les règles de son application, et, de la manière dont l'extraction devra être faite, sont parfaitement exposées. Il ne faut pas perdre de vue que DENMAN n'employait que le petit forceps (anglais), ce qui explique qu'il n'en est pas fait mention dans les cas, où il y a disproportion entre le bassin et la tête de l'enfant. Dans ces cas, c'est la perforation qui est l'opération maîtresse, bien qu'elle ne doive être pratiquée que sur des enfants morts (d'où un grand chapitre consacré aux signes de la mort de l'enfant), l'auteur admet que la vie de l'enfant doit être subordonnée à celle de la mère. La symphyséotomie est rejetée par DENMAN, il n'est pas, comme OSBORN, opposé absolument à l'opération césarienne. DENMAN a très bien traité de la version, il a longuement exposé les règles de cette opération dans les circonstances les plus diverses. Pour la pratiquer, la parturiente devra être couchée sur le côté gauche, ou même sur les coudes et les genoux. La règle donnée par DENMAN, d'abandonner, après la version, l'expulsion à la nature autant que cela est possible, témoigne chez son auteur d'une vue juste sur cette opération, qui manque chez beaucoup d'accoucheurs venus après lui. DENMAN n'a pas passé sous silence les violentes contractions de la matrice qui, si souvent, mettent obstacle à la version. En cas de procidence d'un bras, DENMAN s'élève avec énergie contre l'abominable usage d'en faire l'amputation avant de pratiquer la version. Ses observations de version spontanée (appelée par lui « évolution spontanée »), en cas de présentation d'une extrémité supérieure, sont bien intéressantes, il en cite trois cas où l'accouchement s'est terminé par l'expulsion du siège. La publication de ces cas remonte à l'année 1783 (1). Les enfants étaient morts, il est vrai, mais les mères se rétablirent promptement. Ces faits sont pour DENMAN d'autant plus importants que les signes de la mort du

(1) C'est la première fois qu'il est question d'un changement si considérable de présentation fœtale pendant le travail opéré par les forces de la nature. Nous donnerons quelques détails sur cette question en parlant des travaux de D. W.-H. BUSCH. Voyez plus loin, § 230. (F.-J. H.)

fœtus, dans la matrice, sont incertains. Dans ces cas, l'accoucheur peut être autorisé à l'expectation pour apprécier les effets des efforts de la nature, plutôt que d'entreprendre alors une version pouvant devenir, pour la mère, une source de douleurs et de dangers ; si l'évolution spontanée ne s'annonce pas, le danger n'a pas été augmenté par l'attente, et la version pourra encore être tentée. Le nombre des cas qui se sont terminés par la version spontanée, qu'il a observés ou dont il a eu connaissance, s'est élevé à 30, et, dans un cas, l'enfant est arrivé vivant. Enfin, DENMAN a fait une étude complète des hémorrhagies chez les femmes enceintes et en travail, il a surtout bien traité ce qui se rapporte au placenta prævia, qui, en raison du danger qu'il entraîne pour la mère, impose une terminaison prompte de l'accouchement. Dans le cas où l'hémorrhagie, au début du travail, serait le résultat d'un décollement partiel du placenta, DENMAN conseille de rompre les membranes, conseil qui de nouveau a été donné dans ces derniers temps. En cas de convulsions (éclampsie), les saignées sont d'une grande utilité ; elles diminuent la réplétion sanguine cérébrale ; ce traitement a aussi été, de nouveau, préconisé à notre époque. L'accueil qui a été fait par les contemporains aux doctrines de DENMAN est prouvé par les nombreuses éditions de ses publications (la 5^e date même de 1816). La solidité de son érudition et les nombreuses indications historiques que son livre contient n'ont pas peu contribué à donner à ce livre cette forme attrayante, qu'on regrette de ne pas trouver dans beaucoup d'écrits postérieurs. Il a été donné à ce vénérable prêtre de Lucine, d'atteindre un âge avancé, ce qui a augmenté sa considération et sa renommée, et lui a permis de continuer son infatigable travail.

Obs. I. — Le premier ouvrage publié par DENMAN fut : * *Essays on the puerperal Fever and puerperal convulsions*. Lond., 1768, in-8°, 3^e éd., 1785. Puis, suivent des publications moins importantes dans le domaine de l'obstétricie, qui sont comme les préludes de son plus grand travail et que nous retrouverons presque textuellement dans le dernier : * *Aphorisms on the Application and Use of the Forceps in præternatural Labours and on*

Labours attendet with Hemorrhages. Lond., 1783, in-8°, 5^e éd., 1805, trad. dans * *Journal für Geburtshelfer*, t. II. Francf. et Leipz., 1788, in-8°, p. 39. * *An Essay on uterine Hemorrhages depending on Pregnancy and Parturition.* Lond., 1785, in-8°. * 2^e Ed., correct., Lond., 1786, in-8°. *An Essay on natural Labours.* 1786, 8°. *An Essay on praeternatural Labours,* 1787-88. * *An Essay on difficult Labours.* Lond., 1787, in-8°. Ces travaux parurent, dans ces derniers temps sous le nom de : « *Obstetricians Vade mecum* » de M. RYAN, réunis en un volume. Lond., 1836.— * *A collection on Engravings to illustrate the Generation and Parturition of Animals and of the Human Species.* Lond., 1787, in-f°. — *Two Plates of the ruptured and inverted Uterus.* Lond., 1788, in-4°. *Engravings of two uterine. Polypi.* 1801, in-f°.

Son traité d'accouchements parut en deux volumes, le premier quelques années avant le second. * *An Introduction on the Practice of Midwifery*, vol. I. Lond., 1788, vol. II, 1795, in-8°. * *Ed. 3. Illustr. with Copper Plates.* Lond., 1801, in-4° (le tout en un volume). Les figures sont empruntées aux ouvrages mentionnés ci-dessus; on en a ajouté quelques nouvelles : elles se rapportent à la physiologie à la pathologie de l'œuf et aux parties génitales, quelques-unes sont d'une grande beauté). * 5^e *Ed. considerably improved.* Lond., 1816, in-8° (également en un volume. Les planches ajoutées à la précédente édition manquent dans celle-ci, à sa place on a mis une réduction des planches de HUNTER et de SMELLIE représentant les diverses positions du fœtus). 7^e *Ed., by WALLER.* Lond., 1832, in-8°. Le premier volume a été traduit en allemand, par JOH. JAC. ROEMER, enrichi d'additions et de remarques. Zurich et Leipz., 1791, in-8°.

* Trad. fr. *Introduction à la Pratique des accouchements*, par THOMAS DENMAN, M. D., etc. traduit de l'anglais, par J. F. KLUYSKENS, professeur d'anat. et de chir., chirurg. en chef de l'hôpital civil de Gand, etc., etc. A. GAND, chez STEVEN, imprimeur. (An. 1802), 2. v. in-8°, sans grav. (a été trad. sur la 2^e éd. anglaise). (F.-J. H.)

Nous devons mentionner encore ici les travaux suivants de DENMAN : *Observations on the Globe pessary*, dans : *Lond. med. Journ.*, t. VII, p. 1, trad. en allemand dans : *Journ. f. Geburtshelfer*, t. I. Francf. et Leipz., 1787, in-8°, p. 95. *Some Account of a Disease lately observed in Infants*, in *Lond. med. Journ.*, vol. II. Lond., 1790, p. 374 (affection de la muqueuse nasale). *Account. of a Facte. relative to menstruation not hitherto described in* * *Med. Facts and Observations*, vol. I, p. 108, trad. en allemand dans : * *Sammlung auserles. Abhandl.*, t. XIV.

Leipz., 1791, in-8°, p. 675 (collection de dissertations choisies). Expulsion de membranes floconneuses semblables à de la caduque). * *Observations on the Rupture of the Uterus, on the Snuffles in Infants an on Mania lactea*. Lond., 1810, in-8°.

Obs. II. — Les premiers cas de *version spontanée* ont été observés en 1772, 1773 et 1774, et les premières *observations ont été publiées* en 1783 dans un travail qui a pour titre : *Observations to prove that in Cases where the upper Extremities present at the Time of Birth, the Delivery may be effected by the spontaneous Evolution of the Child*. In *Lond. med. Journal*, vol. V, p. 64 et 301. Trad. en allem. dans *Journal of Geburtshelfer*, t. I, p. 112. R. SIMONS constata la réalité de ces faits dans : « *A Case of spontaneous Evolution of the Foetus* ». dans : *Med. Facts and Obs.*, t. I, 1791, in-8°, p. 76.

OSIANDER juge avec beaucoup de sévérité et d'injustice les observations de DENMAN quand il dit : « si le bras est sorti jusqu'à l'épaule, on ne devra pas, suivant DENMAN, faire la version si l'orifice est resserré et si les douleurs sont énergiques, on n'aura qu'à abandonner le tout à la nature; celle-ci a souvent opéré seule la version et fait sortir l'enfant par le siège » (Hist. ouv. c., p. 474). Les mots de « May be effected » qui se trouvent sur le titre du mémoire de DENMAN auraient dû donner à l'historien un avertissement, s'il n'avait pas voulu prendre du mémoire une connaissance plus profonde. L'histoire de l'évolution spontanée a été, dans ces derniers temps, faite de nouveau par * J. G. BETSCHLER, *De naturæ auxilio dystocias e situ infantis vitioso ortas absolute*. Vratislav, 1734, in-4°, trad. en allemand : « *Über die Hülfe der Natur zur Beendigung der Geburt bei Schiefflage des Kindes* » (L'aide de la nature, pour la terminaison de l'accouchement, dans les présentations transversales), dans : * *Annalen der klin. Anstalten zu Breslau für Geburtsh.*, t. II. Bresl. 1834, in-8°, p. 197.

Obs. III. — Une biographie de DENMAN se trouve dans : *The Lond. med. and phys. Journal*. XXXV, 1816, in-8°.

§ 140. — L'accouchement prématuré artificiel.

DENMAN a consacré un chapitre spécial, dans son livre, à un procédé qui ne peut être regardé comme nouveau dans la pratique de l'obstétricie, puisqu'il fut employé depuis la plus haute antiquité, mais auquel DENMAN et ses contemporains ont donné une

face nouvelle, d'où il résulte qu'il ne peut être comparé à ce qu'il avait été dans les temps anciens. Quand, dans l'antiquité, on provoquait l'avortement aux premiers mois de la grossesse, pour soustraire la mère aux accidents dont elle était menacée par un accouchement à terme (voy. t. I de notre Hist. § 66 et § 85), on n'avait aucun égard à l'enfant; on ne l'avait pas pris en considération, puisqu'on ne croyait point qu'il avait une âme (voy. t. I, § 85).

Les principes du christianisme répandus partout devaient changer cette manière de voir. De très bonne heure, les écrivains chrétiens s'élevèrent contre le peu de cas qu'on faisait de la vie de l'enfant (t. I, § 83), et l'avortement provoqué disparut du rang des opérations obstétricales usuelles, bien que, dans EUCH. ROESSLIN, on en trouve un faible écho dans le conseil qu'il donne de provoquer un accouchement prématuré quand l'enfant est mort (ch. IX). Le conseil que donne GUILLEMEAU de pratiquer l'*accouchement forcé*, en cas d'hémorrhagie pendant la grossesse, se base sur cet ancien principe de soustraire la mère aux dangers dont elle est menacée par le fait de la grossesse, en interrompant celle-ci, et Puzos indique, comme un moyen très doux, de provoquer les douleurs, l'élargissement de l'orifice et la rupture des membranes (voy. plus haut, § 123). CAMERARIUS à Tubingue, et HADR. SLEVOGT à Iéna, à la fin du XVII^e siècle (1696) et au commencement du XVIII^e (1710), ont, dans des mémoires spéciaux, traité la question de savoir si, en cas d'étroitesse pelvienne, il n'était pas permis de provoquer l'avortement pour sauver la vie de la mère. Mais c'est aux accoucheurs anglais qu'est dû l'honneur d'avoir préparé, au point de vue vraiment salulaire, la provocation de l'accouchement prématurément, et d'avoir créé une méthode dont le but est de faire naître vivant un enfant, sans danger pour la vie de la mère. Ils opposèrent cette opération à celles qui avaient pour effet de tuer l'enfant, comme on le voit nettement dans l'introduction de la sect. X du chapitre XII que DENMAN consacre à l'accouchement prématuré artificiel. Cet éminent accoucheur est celui qui nous donne les premières notions sur cette

opération en Angleterre; il nous apprend que, vers 1756 (1). eut lieu, à Londres, une réunion des accoucheurs les plus distingués de la ville, qui délibérèrent sur la question de savoir si, au point de vue de la morale et de la pratique, ce procédé pouvait être autorisé; ils se basèrent sur l'expérience qui leur avait appris que des femmes, dont le bassin était rétréci, et qui n'avaient pu mettre au monde un enfant vivant à terme, étaient accouchées prématurément d'enfants vivants. Le premier cas où la provocation de l'accouchement, avant terme, avait paru nécessaire (it was deemed necessarily) avait été opéré par le D^r MACAULAY et s'était terminé heureusement; DENMAN raconte que B. KELLY avait pratiqué cette opération trois fois chez la même femme, et avait obtenu deux enfants vivants. Jusqu'en 1801 DENMAN avait pratiqué cette opération 12 fois, et jusqu'à sa mort elle avait été pratiquée plus de 20 fois, tant par lui-même que par d'autres; la plupart des enfants naquirent vivants. DENMAN raconte, avec plus de détails, un cas de sa pratique qui se termina heureusement. Il s'agit d'une dame du grand monde qui était accouchée, pour la première fois, à 8 mois, d'un enfant vivant, et qui eut successivement 4 grossesses, terminées à neuf mois, d'enfants morts chétifs. L'accouchement prématuré provoqué lui donna un enfant vivant (1798). A une nouvelle grossesse on fit de même, mais l'enfant vint mort; DENMAN se demanda si le bassin s'était rétréci, et avait causé une présentation irrégulière (untoward), ou si on s'était trompé sur la durée de la grossesse. DENMAN est partisan de

(1) Il est difficile de ne pas voir une coïncidence entre la date de la publication de la Satire contre les cruautés des accoucheurs anglais à l'égard des enfants non encore nés (1751, voy. plus haut, § 131, *Obs. I*) et celle de la réunion des accoucheurs de Londres 1756, dont le but était de rechercher des moyens moins cruels que ceux qu'on leur reprochait d'employer, et qui exprimaient si bien leur peu d'égards pour la vie des enfants, et leur grande prédilection pour la perforation.

Ce n'était pas la première fois qu'une pression extérieure réagissait contre une pratique médicale ou chirurgicale, et en obtenait une modification heureuse. On aime en général à se reposer en toute quiétude sur ses convictions faites; pour obtenir le *réveil* et le mouvement vers le progrès une impulsion extérieure est parfois nécessaire. (F.-J. H.)

l'opération, c'est elle qu'il faut pratiquer tout d'abord si le bassin est rétréci; seulement il déplore l'insuffisance des moyens qui sont à notre disposition pour constater le degré de rétrécissement, aussi bien que pour préciser le volume exact de la tête fœtale, objections qui, aujourd'hui encore, conservent toute leur valeur; et, cependant, du rapport entre le volume de la tête et l'amplitude pelvienne dépend la solution de la question de savoir si la provocation de l'accouchement devra être faite au 7^e mois (solaire) ou un peu plus tard. DENMAN trouva une deuxième indication à la provocation de l'accouchement dans le fait de la mort habituelle du fœtus à certain moment, chez quelques femmes; dans ces cas, il faudrait procéder quelques jours avant ce moment. DENMAN a amené deux enfants vivants chez une femme dont les enfants étaient toujours morts peu après cette époque; il ajoute cette réflexion pleine de prudence: « *There is always something of doubt in these cases, whether the child might not have been preserved without the operation* ». DENMAN se demande encore si, dans certains états morbides de la mère, notamment dans certaines maladies de l'estomac (vomissements), l'opération ne devrait pas être pratiquée. Comme méthode opératoire, DENMAN propose la ponction des membranes avec un instrument pointu (a quill sharpened ad the point), après douze heures, quelquefois après 12 à 14 jours seulement, l'accouchement a lieu. DENMAN prévient les abus qu'on en peut faire: *to dishonest and immoral purposes*. — C'est ainsi que DENMAN introduisit dans la pratique obstétricale une opération inspirée par le motif le plus noble, et qui mérite la reconnaissance de l'art. Malgré le blâme qu'elle encourut à l'étranger, et l'opposition obstinée qu'elle trouva, elle s'est ouvert partout la voie, et, bien que parfois restreinte, elle fut admise au rang des opérations obstétricales.

Obs. I. — C'est dans la sect. X du chap. XII, que se trouve dans le *Traité* de DENMAN, ce que dit l'auteur de l'accouchement prématuré (dans la trad. fr., t. II, p. 221). Il porte comme titre: « De l'accouchement prématuré, et de l'avantage qui en résulte ».

Le salut de la vie de l'enfant est indiqué constamment comme le motif de l'opération, et la manière de la pratiquer se trouve décrite partout; c'est par ce motif que la prétention de WILL. COOPER ne peut être prise en considération dans l'histoire de l'obstétricie, attendu qu'il ne s'exprime que d'une façon générale, ce qui laisse subsister le doute, qu'il s'agisse d'enfants non viables. méthode abortive qui n'est que celle connue de toute antiquité; ses paroles, qui sont de 1769, sont les suivantes : « *I. allow me, to propose the following question, viz. in such cases where it is certainly known that a mature child cannot possibly be delivered in the ordinary way alive, would it not be consistent with reason and conscience for the preservation of the mother, as soon as it is conveniently can be done, by artificial means, to attempt to produce an abortion?* » Voy. * *Medic Observat. and Inquiries*, vol. IV. Lond., 1771, in-8°, XXI. *A case of caesarean section*, p. 271.

Obs. II. — Les dissertations des médecins allemands citées plus haut sont :

EL. CAMERARIUS, resp. SAM HERZOG, *An liceat medico pro salute matris abortum procurare? nec utilem esse nec necessariam quæstionem.* Tübing., 1697, in-4°.

* J. HADR. SLEVOGT, *Prolusio num maturus foetus servandæ. matris causa occidendus? aut abortus provocandus sit, ut mater gravida a magno morbo morteque liberetur?* Ien., 1710, in-4°

EjUSD. *Dissertatio in qua per partum illegitimum abortum que matris vitam subinde conservandam esse demonstratur.* Ien., 1710, in-4°.

§ 141. — L'accouchement prématuré artificiel en France.

Pendant que la nouvelle opération recevait en Angleterre l'accueil le plus empressé, depuis que les accoucheurs les plus célèbres s'étaient déclarés pour son adoption en 1756, on n'entendit en France que quelques voix favorables, timidement articulées, qui bientôt furent réduites au silence par l'autorité prépondérante de l'accoucheur français le plus renommé. On comprenait cependant, dans ce pays, la nécessité d'une opération autre que la perforation ou l'opération césarienne, quand le bassin était déformé; la section de la symphyse du pubis, qui

fut proposée et pratiquée, est la preuve la plus évidente que cette nécessité d'une opération nouvelle s'était fait sentir.

D'après SUE, t. I, p. 606, « M. PETIT a conseillé et fait pratiquer l'accouchement prématuré dans le cas de difformité aux os du bassin. Il a même proposé à ce sujet des moyens dans le détail desquels ce n'est pas ici le lieu d'entrer, avec d'autant plus de raison qu'il faudrait d'abord que les Casuistes et les Théologiens eussent décidé s'il est permis d'accélérer par Art, une fonction à laquelle la nature a assigné un terme fixe, et si on peut courir les risques de la vie incertaine de l'enfant, pour assurer celle de la mère, etc. » (1). ROUSSEL DE VAUZEME, dans un écrit sur la symphyséotomie publié en 1778, a exprimé son opinion sur l'accouchement prématuré en ces termes : « Septimo aut octavo mense promoveri posse partum », et il s'abrite derrière l'autorité de LE VACHER DE LA FEUTRIE. En dehors de ces notions, que nous trouvons dans SUE, la littérature obstétricale française n'a consigné aucun cas de provocation de l'accouchement, et l'anathème lancé, dès 1681, par BAUDELOQUE, contre cette opération l'a frappée de mort, avant que les français eussent pu en faire l'essai, c'est ainsi qu'en France on n'y prêta aucune attention; ce n'est que dans ces derniers temps, après qu'elle avait été adoptée en Allemagne, que des accoucheurs de Strasbourg, puis ceux de Paris l'adoptèrent à leur tour, la recevant non de la main des anglais, mais de celle de leurs voisins.

Obs. — Le mémoire dans lequel AUG. ROUSSEL DE VAUZEME, médecin à Paris, mentionne l'accouchement prématuré artificiel appartient à un de ces nombreux écrits que fit naître l'opération de SIGAULT : « *De sectione symphyseos ossium pubis admit-tenda. Questio medico chirurgica Parisiis discussa in scholis medicorum.* » VII, m. Mai 1778. Par., in-8°, p. 64. Dans les notes l'auteur s'appuie sur l'autorité de son collègue LE VACHER DE LA FEUTRIE : « autor, ut quibusdam in casibus haecce pro cæsarea

(1) Nous avons cru devoir donner en entier le texte même de SUE, auquel l'auteur ne fait que renvoyer, parce qu'on y trouve la raison déontologique qui a été pendant si longtemps la cause de l'opposition en France. (F.-J. H.)

admitteretur operatio ; ut nempe pro majori vel minori ossium pelvis deformitate, septimo scilicet, vel octavo gestationis mense per artem sollicitaretur partus. Namque tunc temporis fœtum capita legitimam non sunt molem adepta, eorumque molliora extenduntur ossicula. et e suo loco facilius dimoventur; unde proclivius per iter angustum transmittuntur puelli, viventes nascuntur, ad extremamque valent senectutem canescere; et præmissis venæ sectionibus balneisque, etc., etc., neutiquam puerperis verendum est ». Ce passage engagea SUE à dire dans son livre que PETIT, le maître de LE VACHER DE LA FEUTRIE, avait depuis longtemps donné le conseil de « pratiquer l'accouchement prématuré dans le cas de difformité du bassin », et à la fin il ajoute : « Il est étonnant que M. ROUSSEL n'ait pas fait usage de cette autorité sur laquelle plusieurs accoucheurs, et entre autres M. DESTREMEAU, eussent pu lui donner des renseignements certains fondés sur l'expérience ». D'après cela, l'accouchement prématuré était connu des médecins français aussi bien que des médecins anglais, et avait peut-être été pratiqué par quelques-uns d'entre eux ; toutefois, à l'exception de ROUSSEL, personne n'en avait fait mention, dans un écrit, jusqu'au moment où BAUDELOCQUE le condamna dans la première édition de son livre, 1781. * *L'art des accouchements*, t. II. Par., 1781, in-8°, § 1893 et suiv., p. 221 (1). A l'exemple de Puzos, il ne l'admettait que dans des cas d'hémorrhagie.

§ 142. — *William Osborn.*

WILLIAM OSBORN, médecin et accoucheur à l'hôpital général d'accouchements et professeur d'accouchements, fut le plus grand partisan de la perforation. Il posa, en principe, dans ses écrits que, quand le rétrécissement du bassin ne laisse que le choix entre l'opération césarienne et la perforation du crâne, on devra sacrifier la vie de l'enfant à celle de la mère, et il chercha à baser son opinion sur tous les arguments possibles. Un bassin dont le diamètre antéro-postérieur mesure moins de 3 pouces (8 centim.) impose la perforation du crâne, qui devra

(1) *Voy. encore* dans la 6^e édition posthume, Paris, 1822, § 2012, p. 288, le même jugement toujours maintenu. (F.-J. H.)

être pratiquée de bonne heure ; ce n'est que 30 ou 36 heures après, qu'on devra songer à l'extraction, afin que, pendant l'intervalle entre les deux opérations, la putréfaction commençante facilite l'extraction, si toutefois celle-ci est alors encore nécessaire. L'opération césarienne est représentée comme une opération dont on ne doit pas assumer la responsabilité, qui se termine le plus souvent par la mort, et qui devrait être entièrement bannie de la pratique ; il s'élève aussi, à bannière déployée, contre la symphysiotomie, en 1783, dans un écrit spécial, et encore avec plus de développements dans un autre écrit, en 1792. OSBORN exprime une grande prédilection pour le forceps, il en prend la défense contre DENMAN qui recommandait plutôt le levier.

Il chercha à démontrer par de nombreux arguments que, dans les accouchements difficiles qui exigent l'emploi d'instruments, le forceps était bien préférable au levier, et il combattit les objections que DENMAN et d'autres partisans du levier avaient produites contre le forceps ; il vanta surtout la sûreté de son application sur la tête foetale, tandis que le levier ne donne pas une prise solide et expose facilement la mère à être blessée. Dans l'application du forceps, ainsi que dans l'extraction par cet instrument, l'opérateur devra avoir égard à l'axe du bassin : on ne devra pas recourir trop tôt à son emploi ; en général, OSBORN dit n'avoir jamais vu qu'une attente prolongée, avant son emploi (by merely waiting), ait été préjudiciable et causé quelque danger ; il pose, au contraire, en principe que les femmes se rétablissent aussi facilement et aussi vite après un accouchement long et difficile qu'après un travail rapide et facile. Les convulsions et les hémorrhagies seules réclament un accouchement rapide, pour soustraire les femmes aux dangers dont elles sont menacées. Ses observations sur les diverses capacités de la cavité pelvienne sont exactes ; c'est en se conformant à celle-ci, que la tête s'engage dans le diamètre oblique, et l'auteur apprécie très bien l'influence de tel ou tel os du pelvis sur le mode suivant lequel la tête le traverse. OSBORN combat l'opinion de ceux qui disent que l'accouchement doit être aussi facile chez la femme que chez les femelles

des animaux, ce sont là des principes émis par les ennemis de l'obstétricie. La situation debout, chez l'homme, et la disposition de celui-ci à contracter certaines maladies, comme le rachitisme, sont des conditions qui diffèrent beaucoup dans l'espèce humaine et chez les animaux. En général, on trouve dans les écrits d'OSBORN beaucoup de vues nettes et des remarques qui révèlent un habile observateur ; mais elles ne pourront laver l'auteur du reproche si mérité d'avoir eu pour la perforation une si grande propension, qui a exercé sur la pratique de ses compatriotes une fâcheuse influence.

Obs. I. — OSBORN a été un des maîtres le plus recherchés de l'Angleterre. Il écrit dans la préface de son second ouvrage (1792) que plus de 1,200 accoucheurs (Practitioners of Midwifery) du royaume ont suivi ses leçons. Si on admet que, parmi ses auditeurs, s'étaient trouvés aussi des étrangers (parmi ceux-ci BOER), on pourra apprécier l'étendue de la diffusion de ses doctrines. Ce que dit OSBORN à la fin de ce livre, p. 471, sur sa méthode d'enseigner les accouchements, mérite d'être pris en considération et révèle un habile professeur.

Obs II. — Le premier écrit d'OSBORN porte le titre de : * *An Essay on laborious Parturitions : in which the division of the Symphysis pubis is particularly considered.* Lond., 1783, in-8°. Plus tard parut le même travail plus complet avec beaucoup d'additions et de suppléments et un titre nouveau : *Essays on the Practice of Midwifery in natural and difficult Labours, by M. OSBORN.* Lond., 1792, in-8°. Trad. en allemand par D^r CHR-FR. MICHAELIS. * *Versuche über Geburtshülfe in natürlichen und schweren Geburten. Nebst D^r AL. HAMILTON's Briefen an den Verf. über verschiedene seiner Lehrsätze. Nebst ein Kupfer.* Liegn., 1794, in-8° (Essai sur l'obstétricie normale et pathologique avec lettres du D^r HAMILTON sur divers points de doctrine). La planche, qui ne manque pas dans l'original, représente une cuiller du forceps d'OSBORN.

Obs. III. — ROBERT BLAND, un contemporain, accoucheur à l'hôpital général de Westminster, entreprit de réfuter les principes d'OSBORN. Cet auteur avait déjà antérieurement rendu service à la science en publiant des statistiques extraites des registres de son établissement, contenant le nombre des maladies et des décès suite d'accouchements, des rapports entre les naissances simples et les grossesses gémellaires, le

nombre des monstruosités et des enfants mort-nés, etc. Voy. * *Philosophic. Transact.*, vol. 71, P. II, 1781, p. 355 et * *Journal für Geburtshulfer*, I Bd. Frankf. u. Leipz., 1718, in-8°, p. 32. Le mémoire contre OSBORN, dans lequel il défend le forceps contre le levier et où il s'élève contre la légèreté et la précipitation de l'emploi du perforateur, est très bien fait et témoigne, chez l'auteur, d'une expérience étendue, et de principes solides * *Observations on human and comparative Parturition*, by R. BLAND. Lond., 1794, in-8°.

§ 143. — *John Aitken.*

Les doctrines qu'un accoucheur d'Edimbourg, JOHN AITKEN, chercha à répandre à cette époque furent bien moins importantes que celles du précédent auteur. Professeur d'anatomie, de chirurgie et d'obstétricie, il avait fondé, à Edimbourg, avec la coopération de ses élèves, un établissement où l'on observait annuellement environ 100 accouchements. Il avait composé, pour ses leçons, un livre dans lequel étaient exposés avec concision les principes et la substance de son enseignement calculé de façon à recevoir un complément oral. Dans l'introduction, on trouve l'anatomie du bassin et des parties molles de la génération. Il admet dans le bassin deux axes, un pour le détroit supérieur, l'autre pour le détroit inférieur. La partie physiologique (puerperal Physiology) est très courte, quoiqu'on y parle de la menstruation et de la génération. La doctrine du traitement de la parturiente commence par ces paroles : L'accouchement doit être considéré comme une fonction naturelle, bien loin de s'imaginer que l'art y soit indispensable, on devra y intervenir le moins possible. Un soutien modéré du périnée, quand il est fortement distendu, n'est pas absolument nécessaire, mais ne saurait être nuisible. C'est agir contre la nature, et même cruellement, que de condamner la parturiente à rester au lit pendant toute la durée du travail ; en variant sa position, et en lui permettant de se lever alternativement et de se promener, on peut atténuer un

peu l'intensité des douleurs. La partie pathologique de l'accouchement (puerperal Pathology), comprend l'accouchement prolongé (lingering), bien que ce soit la tête qui se présente, et les accouchements anormaux, quand l'enfant se présente par une autre partie que par la tête, quand il y a procidence du cordon ou implantation du placenta sur l'orifice; AITKEN passe en revue les maladies des parties génitales chez la femme non enceinte, ses maladies pendant la grossesse, le travail et la puerpéralité, ainsi que les maladies des nouveau-nés; toutes les parties ne sont qu'esquissées, toutefois on reconnaît bien les principes de l'auteur. C'est ainsi que, pour lui, les présentations de la face sont les déviations les moins considérables de l'état normal. Ces accouchements peuvent se terminer par les seules forces de la nature, il n'y a que l'enfant qui en souffre un peu. En contradiction avec ce principe, l'auteur conseille d'employer, de suite, le levier pour changer la présentation faciale en présentation du crâne. Les présentations des pieds et celles du siège sont, d'après AITKEN, à ranger dans les accouchements ordinaires et normaux, attendu qu'ils se terminent par les seules forces de la nature; les présentations d'un seul pied se terminent de même. En cas d'enclavement du siège, on pourra faire les tractions au moyen des doigts, avec des leviers flexibles ou des crochets flexibles et mousses, ou avec le forceps. Il rejette les crochets mousses ordinaires qui ne peuvent servir que pour l'extraction d'enfants morts. Parmi les présentations transversales, AITKEN ne cite que celle de l'épaule, et il rejette celle de la poitrine ou du dos. Dans les présentations du dos, on devra faire la version sur les pieds (version complète); toutefois, pas avant qu'on se soit assuré que la version sur la tête (version incomplète) n'a pas réussi, version, pour laquelle il conseille d'employer la main ou son levier vivant (flexible), ou son propulseur (impellens). AITKEN ne consacre que quelques mots au forceps. L'accoucheur ne devra jamais l'employer sans nécessité, attendu qu'il peut causer quelque préjudice (some injury) si bien construit qu'il puisse être, ou quelle que soit l'habileté de la main qui l'emploie.

Il accorde au levier une place plus considérable, surtout à celui qu'il a inventé, dont la cuiller peut se fléchir plus ou moins moyennant une vis qui se trouve dans le manche (voy. MULDER, pl. IX, fig. 15 et 16); il l'appelait levier vivant (*living lever*), ses mouvements ressemblant à ceux des doigts. AITKEN avait adapté la même modification à son forceps. Il regardait la symphyséotomie comme inutile; elle ne serait utile que si on obtenait un allongement de près d'un pouce du diamètre antéro-postérieur. Pour la pratiquer, il avait imaginé un couteau flexible agissant de dedans en dehors, afin d'éviter de léser la vessie; il avait imaginé aussi une scie flexible pour scier la symphyse dans le cas où elle serait ossifiée. Mais toutes ces conceptions sont surpassées par la proposition, en cas d'étroitesse considérable, de scier la paroi antérieure du bassin en détachant un segment, de laisser cicatriser cette pièce osseuse de façon à ce que cet élargissement subsistât pour l'avenir! (1).

Ayant la prétention de rendre l'opération inutile par ce procédé, AITKEN est tout aussi favorable que ses compatriotes à la perforation et à l'embryotomie; la vie de la mère est « *comparatively the most valuable* », toutefois il blâme OSBORN, dans une note, d'avoir trop peu considéré la vie de l'enfant. Dans les hémorragies et les convulsions, on devra pratiquer l'accouchement forcé. AITKEN soulève la question de savoir si, pour éviter l'embryotomie dans un bassin assez étroit pour ne pas permettre le passage d'un enfant vivant, on ne ferait pas bien (*lawful*) de provoquer, à temps, l'avortement? (*by inducing early an abortion*).

AITKEN a inventé un grand nombre d'instruments d'obstétricie (19), qui sont représentés à la fin de son livre. Parmi ceux-ci, deux pelvimètres, un pessaire à air, des instruments pour la perforation et l'embryotomie. Un volume spécial, in-4°, peu soigné, les contient tous gravés sur cuivre, de plus des bassins et des

(1) Ce procédé se trouve décrit à l'article opér. césar. Trad. allem., p. 105. (F.-J. H.)

matrices de toute espèce, d'après HALLER, RUYSCH, SMELLIE, ALBINUS ; des fœtus dans diverses présentations et d'autres instruments encore, etc. D'après OSIANDER, AITKEN se serait tué dans un accès de délire, en septembre 1790, d'où cet historien conclut qu'un certain nombre de ses écrits et de propositions ont été les fruits d'un cerveau déjà malade.

Obs. I. — * JOHN AITKEN, *Principles of Midwifery or Puerperal medicine*. 3^e éd. enlarg. and illustr. with Engravings. Lond., 1786, in-8°. La première édition paraît avoir été publiée le 3 avril 1784, d'après une dédicace à ses élèves qui se trouve dans la 3^e édit. Trad. en allemd. d'après la 3^e éd., par * H. SPOHR, av. 31 pl. Nurnb., 1789, in-8°. ANDR. DUNCAN, dans ses * *Medic. commentaries*, Dec. sec. vol. V. Edinb., 1791, in-8°, p. 498, mentionne la mort d'AITKEN à la date du 22 septembre 1790, sans spécifier le genre de mort indiqué par OSBORN, il est dit simplement : « died on the 22 september 1790 ».

Obs. II. — La relation d'une version spontanée (*Orig.*, p. 99. *Trad.*, p. 124) montre avec quelle légèreté AITKEN avait écrit son livre. Il dit que dans son établissement on a vu un exemple pareil à l'accouchement que raconte DENMAN : « at least a child presenting the arm was delivered without assistance », nous n'apprenons rien de plus, sinon qu'une foule d'élèves pouvaient en témoigner; lui-même arriva trop tard, et il n'a pas eu d'autre occasion de voir un accouchement semblable.

§ 144. — *David Spence.*

Un an après qu'AITKEN avait publié ses principes, parut le livre d'un autre accoucheur écossais, qui exposa son sujet avec détails, mais qui n'enrichit point la science. DAVID SPENCE, son auteur, membre du collège royal des médecins à Edimbourg, suivit en tout les doctrines de SMELLIE, sans posséder le talent pratique dont cet éminent accoucheur avait été doué à un si haut degré. Il donne même des conseils qui sont en contradiction avec une conception juste du travail, p. ex. d'administrer à la parturiente, sans distinction, des moyens fortifiants et excitants

comme du vin, de la cannelle et même de l'eau-de-vie mélangée avec de l'eau. L'auteur s'étend longuement sur le forceps, il se servait de celui de LEAKE sans y ajouter la 3^e cuiller. On devra employer le perforateur et les crochets quand on ne peut faire la version, ni se servir utilement du forceps. L'emploi de la perforation est indiqué d'une manière d'autant plus pressante, que les jours de la femme sont en danger (hémorrhagies ou convulsions), ou quand l'accoucheur sait positivement que l'enfant est mort.

Le cerveau sera évacué avec un instrument mousse, comme ceux dont on se sert pour faire, après la taille, l'extraction des calculs urinaires. On ne devra pratiquer l'opération césarienne sur la femme vivante, que si le bassin est tellement étroit que l'enfant ne puisse être extrait ni par la main ni par les instruments. SPENCE s'est occupé aussi des maladies puerpérales, de celles des enfants, même de la dentition, et, à la fin du livre, il donne quelques observations de maladies et d'accouchements se rapportant aux années 1768-1780; il y a ajouté une courte notice chronologique et l'indication des auteurs qui ont traité de l'obstétricie.

Obs. — A Treatise of Midwifery, theoretical and practical. By Dr DAV. SPENCE. Édimb., 1785, in-8°. Trad. en allemand (*System der theoret. u. practk. Entbindungskunst). Schweinfurth., 1787. OSIANDER dit avec raison de cet ouvrage : « Il aurait pu rester sans être traduit pour nous autres allemands, mais les années 80 étaient celles de l'anglomanie chez nos médecins et chirurgiens, et chaque livre de médecine, si peu qu'il eut une odeur de houille, était une nouvelle source de profits pour les faiseurs de traductions ».

§ 145. — *Revue rétrospective.*

Depuis le commencement du XVIII^e siècle, l'obstétricie avait pris un brillant essor dans deux pays : en France et en Angleterre le zèle, pour cet art, était stimulé par la plus noble émulation.

LEVRET et SMELLIE étaient, pour les deux pays, des étoiles de première grandeur ; c'est d'après les principes de ces deux hommes que se développait l'obstétricie en France et en Angleterre, si bien que, pendant quelque temps, on ne trouvait, dans chacun de ces pays, que les doctrines de LEVRET et de SMELLIE, si opposées qu'elles fussent. Pendant qu'en France on ne cherchait qu'à perfectionner l'art, qui avait atteint une hauteur considérable, on n'était occupé en Angleterre qu'à étudier la grande puissance de la nature dans l'accomplissement de son œuvre, et à mettre la pratique en harmonie avec ces principes ; on arriva à un autre résultat pratique qu'en France, où l'obstétricie avait pris un caractère tout différent. Une conséquence de ces principes opposés fut, pour l'Angleterre, une confiance trop grande envers la nature, confiance qui laissait passer le moment de l'intervention de l'art, et entraînait la prédilection pour la perforation, laquelle, à la fin, ne restait plus que le dernier moyen à employer, attendu que, d'après leurs principes et la configuration de leurs forceps, cet instrument ne pouvait avoir une action aussi étendue que les forceps plus longs des accoucheurs français. Les deux nations suivaient leur tendance propre, et contribuèrent également à enrichir et à perfectionner l'obstétricie. Mais ce n'est que par la réunion des efforts des accoucheurs français et anglais, et par la comparaison de leurs principes, que les excès purent être évités, et que l'art put entrer dans la voie de la perfection désirée. Ce qui eut lieu en effet, comme nous verrons plus loin.

§ 146. — *Obstétricie allemande au XVIII^e siècle.*

L'obstétricie allemande, dans la première moitié du XVIII^e siècle, n'offre rien de consolant quant à sa culture et ses progrès. On ne peut pas dire, cependant, que les allemands n'aient eu ni zèle ni attention pour l'obstétricie ; si nous interrogeons, à ce point de vue, les hautes écoles qui sont les gardiennes de nos connais-

sances, nous trouvons dans les leçons et les travaux des maîtres, ainsi que dans des dissertations de leurs élèves, une consolante réponse à cette question, qui démontre que cette branche des connaissances médicales n'avait pas été laissée dans un abandon complet ; mais nous n'y constatons aucun progrès pratiqué. La pratique en effet, était restée entre les mains des sages-femmes, qui n'appelaient les hommes à leur aide que dans la dernière nécessité, si bien que ceux-ci ne pouvaient avoir l'occasion de jeter un coup d'œil sur toute l'œuvre de la nature, qu'ils n'étaient appelés qu'à terminer. Les efforts des médecins ne devaient donc tendre qu'à pouvoir répondre à l'appel qui leur était fait par les sages-femmes, et comme celles-ci ne les appelaient que dans des cas difficiles, ils ne devaient chercher qu'à apprendre à pratiquer les opérations pour lesquelles ils étaient appelés, éducation tronquée évidemment, ne pouvant être basée sur l'observation et l'étude de la nature, qui seule peut donner les véritables principes de toute intervention. Nous ne devons donc pas nous étonner si nous ne trouvons l'obstétricie qu'entre les mains des chirurgiens, qui ne devaient intervenir que pour faire l'extraction de l'enfant ; l'art était ainsi réduit à une intervention toute mécanique, où manquait même la possibilité d'une transformation scientifique. Les secours demandés étaient souvent ce qu'ils n'auraient pas dû être. La perforation et l'embryotomie jouaient toujours leur triste rôle et ne pouvaient inspirer, envers les chirurgiens, la confiance du public qui leur était si nécessaire pour que l'art prit une tournure meilleure. Même le forceps qui ne se naturalisa en Allemagne que tardivement, en raison du peu de connaissance que ce pays avait de ce qui se faisait à l'étranger, trouva sur son chemin de fâcheux préjugés. Aussi ne voyons-nous en Allemagne, à cette période, que des chirurgiens qui aient envisagé l'obstétricie au point de vue scientifique, comme formant une partie de la chirurgie. Les livres spéciaux n'existent qu'entre les mains des sages-femmes, et on comprend qu'ils n'aient pu conduire l'obstétricie à un point plus élevé ; on trouve, enfin, dans ces livres un peu d'anatomie et de physiologie qui les rendirent

plus utiles, mais ce qui pouvait conduire à des choses nouvelles et meilleures leur manquait absolument.

Obs. I. — MOEHRING écrivait encore en 1732 dans son * « *Schediasma de quibusdam præjudiciis medicis* » (præsid. J. A. KULMO). Gedan 4, p. 18. « Ars obstetricandi est pars chirurgiæ. »

Obs. II. — Parmi les dissertations d'accouchements publiées au commencement du XVII^e siècle, se distinguent particulièrement celles qui parurent à Iéna, et qui ont eu pour auteur le célèbre JOH. HADR. STEVOGT, ou qui ont été inspirées par lui. Leur liste se trouve dans : * JOH. CAR. HEFFTER, *Museum disput. physico-medicum tripartitum*. Zittav. Lusat., vol. I, 1756, in-4°, p. 369 et vol. II, ibid., 1764, in-4°, p. 425.

Obs. III. — La liste des cours faits dans les universités allemandes donne la meilleure indication sur l'obstétricie à cette époque, c'est ainsi qu'à Goettingue, dont la première liste est de l'année 1736, on ne trouve qu'en 1739 énoncé, pour le semestre d'hiver, un cours d'accouchements suivant DEVENTER, par J. J. HUBER, qui a aussi publié plusieurs mémoires sur les accouchements (voy. PÜTTER, *Gesch. der univ. Goetting.* Hist. de l'université de Goett., I, p. 97). Lorsque HUBER se rendit à Cassel en 1742, comme professeur au Carolinium (il mourut en 1778), l'obstétricie disparut du programme de la faculté de médecine de Goettingue jusqu'en 1750, où BRENDEL annonça des leçons d'obstétricie, comme complément de ses « Instit. medic. ». Mais pendant l'hiver 1751-52 J. G. ROEDERER prit possession de sa chaire, et resta sur le terrain solide sur lequel il avait fondé l'obstétricie. Dans le catalogue des leçons de Tubingue, nous ne trouvons de leçons d'obstétricie annoncées que pour le semestre d'été de 1795. Elles devaient être faites par FR. CLOSSIUS. A Helmstadt, suivant le catalogue de l'hiver de 1754, HEISTER devait faire des leçons sur les accouchements « per reliquum annum et hyemen ». Il avait fait la démonstration des plantes de l'automne aux mêmes heures ; plus tard, le cours d'accouchement remplaça la botanique. BEIREIS avait annoncé son cours comme « privatissime ». La confrontation des catalogues de tous les cours de toutes les universités de l'Allemagne aurait fourni des documents bien intéressants pour l'histoire de l'obstétricie dans ce pays, mais nous n'avons pu consulter que ceux dont nous avons parlé ci-dessus. Il ne faudrait, toutefois, pas en conclure que là où l'indication de cours d'obstétricie manquait, elle n'ait pas été enseignée : elle l'était avec la chirurgie, et les professeurs qui enseignaient celle-ci avaient le devoir d'enseigner en même tems l'obstétricie. Cette dernière devait être traitée comme une étrangère,

bien parcimonieusement, car elle ne formait qu'une petite partie de la chirurgie. C'est ainsi qu'à Tubingue le professeur de chirurgie, H. F. SIGWART, qui mourut dans un âge fort avancé, consacrait dans son cours de chirurgie quelques leçons à l'obstétricie, bien qu'aucun catalogue de Tubingue n'en ait fait mention, et cependant F. D. OSIANDER s'est dit avoir été son élève, et a fait connaître ses doctrines. voy. : * OSIANDER's *Neue Deukwärdigk*, I B., 2^e liv. Gött., 1799, in-8°, p. 13; voy encore : * A. FR. BOCK's *Gesch. der Univ. Tüb.* (Hist. de l'univ. de Tub.), Tüb., 1774, in-8°, p. 247 où, dans SIGWART, l'on parle de l'obstétricie : voy. encore p. 249 du même livre. Relation des cours de C. PH. DIEZ, professeur extraordinaire, qui n'ont pas été mentionnés spécialement dans le catalogue officiel. — A Halle BOHMER a également fait des cours d'accouchements; voy. plus haut § 114, *Obs.*

§ 147. — *Laurent Heister.*

La connexion intime entre l'obstétricie et la chirurgie, dans la première moitié du XVIII^e siècle, est très bien prouvée par les écrits du célèbre chirurgien de Helmstadt, qui a appartenu à cette école depuis 1720 jusqu'à 1758. Son grand ouvrage de chirurgie, dont la première édition date de 1719, présente l'obstétricie comme une partie de la chirurgie, en tant qu'elle s'occupe de l'accouchement. Les doctrines qui se rapportent à l'obstétricie ne forment pas un tout réuni par HEISTER, mais doivent être cherchées dans des chapitres différents du livre, dans celui notamment, qui est consacré aux opérations se pratiquant sur le bas-ventre. Dans le premier chapitre, on voit comment il faut faire la ligature du cordon; l'auteur ajoute : « Les sages-femmes ont l'habitude de faire cette ligature, mais il peut se présenter des cas où le médecin ou le chirurgien est obligé de savoir comment elle doit être faite, comme par ex. si une sage-femme n'assiste pas à l'accouchement, etc. ». Dans l'édition latine du *Traité* (1739), nous apprenons que déjà, à cette époque, avait été soulevée la question de l'utilité et de la nécessité de cette ligature, regardée par quelques-uns comme superflue. opinion qui a,

de nouveau, surgi dans ces derniers temps (WOLFART, ZIERMANN) et qui a été réfutée avec justice. HEISTER déjà alors a signalé les inconvénients de cette omission. A la suite de la ponction de la cavité péritonéale, en cas d'ascite, HEISTER parle de l'opération césarienne, pour laquelle il admet trois indications : une femme morte en état de grossesse, pour sauver la vie à l'enfant. Il renvoie ici à la *Lex regia* (voy. t. I. § 58), qui impose de faire l'opération sur toutes les femmes mortes enceintes, et il s'écrie : « On ne voit pas que l'autorité veille à l'exécution de cette loi si chrétienne, c'est comme si tous les hommes de loi, ceux qui ont en mains l'autorité, n'en savaient rien » (2^e éd., 1724, p. 631). Comme deuxième indication, HEISTER admet la grossesse extra-utérine, non dans l'intérêt de l'enfant, mais dans celui de la mère ; il admet encore cette opération dans des cas de « *callus* », tumeur ou excroissance à l'orifice utérin ou dans le vagin, qui empêchent l'accouchement, ce qui entraînerait la mort de la femme. Enfin, l'opération est encore indiquée quand la mère et l'enfant vivent, et que l'accouchement ne peut se terminer par les voies normales. Dans l'édition latine qui, en général, est plus étendue, qui renferme plus de choses, et qui est mieux travaillée, il est parlé à propos de ces deux dernières indications, d'un « *vitium malæ conformationis in puerpera, quod manui chirurgi ingressum denegat* », où il faut entendre un vice pelvien. HEISTER est en général favorable à l'opération césarienne, et tout le chapitre de l'édition latine (p. 755) renferme des choses intéressantes et dignes d'attention. Il faut songer aussi que si une opération obstétricale est du domaine de la chirurgie, c'est bien celle-ci. Dans le chapitre qui a pour titre : « Opérations sur les parties génitales de la mère », HEISTER traite dans quatre sections : « de la façon dont on peut venir en aide dans les accouchements difficiles, quand l'enfant est encore en vie » ; « de l'extraction d'un enfant mort », de l'hémorrhagie, et de l'extraction du délivre ».

Le contenu de ce chapitre peut donner les meilleurs renseignements sur l'état de l'obstétricie, telle qu'elle fut pratiquée par les chirurgiens du temps de HEISTER. Ils ne s'occupaient

que des opérations, comme nous le voyons par le conseil de l'auteur de s'adresser aux médecins, quand l'emploi de médicaments est jugé nécessaire. Les chirurgiens ne faisaient que terminer l'accouchement avec la main ou les instruments, et c'est pour pratiquer ces opérations que HEISTER donne ses préceptes. Les présentations du crâne, où la face est dirigée en arrière, sont les seules qui soient naturelles, toutes les autres sont contre nature et rangées avec les présentations des pieds ou du siège, qui sont regardées comme « non tout à fait naturelles ». HEISTER considère les présentations du siège comme plus dangereuses que les présentations des pieds, ce qui s'explique facilement puisque si l'extraction devient nécessaire, celle qui s'opère dans les présentations des pieds se fait avec le moins de difficultés; dans les présentations du siège, on devra, pour faire l'extraction, dégager d'abord les pieds, et si le siège est descendu très bas, on pourra l'attirer avec les doigts. L'auteur enseigne que le moyen d'accoucher préférable à tous est la version sur les pieds, qui permet d'extraire l'enfant par les pieds; même en cas de présentation de la tête, il faudra la pratiquer, si l'accouchement doit être terminé promptement. Nous avons montré plus haut (§ 109) que HEISTER avait eu connaissance du forceps, mais ce n'étaient que les cuillers de PALFYN, qui, malgré la modification de l'auteur, ne devaient pas trouver un accueil empressé. Quand l'enfant a succombé, il faut l'extraire par les pieds après avoir fait la version, ou, si elle ne réussit pas, pratiquer la perforation du crâne et même l'embryotomie (ouvrir l'abdomen et la poitrine si cela est nécessaire); HEISTER donne les règles pour procéder à ces opérations. Si, dans une présentation de l'épaule, il y a une forte procidence du bras, on devra en faire l'amputation et pratiquer ensuite la version. HEISTER recommande la vieille tenette de RUEFF pour la taille, comme instrument d'extraction de la tête de l'enfant mort. En cas de grossesse gémellaire, on devra rompre les membranes aussitôt après la naissance du premier enfant, et extraire de suite le second. Une hémorrhagie, pendant le travail, exige l'accouchement forcé. Partout on trouve prescrits par HEISTER les vieux

moyens oxytociques : les sternutatoires et la toux, dans les rétentions du délivre, les onctions des parties génitales conseillées dans les accouchements lents. Son mérite principal a été de recommander chaudement la version sur les pieds suivie de l'extraction, et, cela, dans un temps où les contemporains causaient tant de ravages par l'emploi des crochets aigus. Si on admet en outre l'accueil empressé fait partout à son livre, qui servait de texte à l'enseignement de toutes les écoles de l'Allemagne, on pourra mesurer le bien qu'il a fait, dans son pays, à la pratique des accouchements. Il n'a, il est vrai, envisagé que le côté opératoire de l'obstétricie, mais il faut dire que cette partie était la plus importante pour les chirurgiens pour lesquels il a été écrit, et qui n'étaient appelés que quand le danger était arrivé au plus haut degré, et ne pouvait être conjuré que par l'accouchement.

Obs. I. — La première édition de la *Chirurgie* de HEISTER parut en 1719, lorsqu'il était (déjà depuis 1710) professeur d'anatomie et de chirurgie à l'université de Nürenberg à Altdorf : * DE LAURENTII HEISTER'S *Chirurgie, in welcher alles, was zur Wund-Artzney gehört, nach der neuesten und besten Art gründlich abgehandelt, und in vielen Kupfertafeln die neuerfundenen und dienlichsten Instrumenten, nebst ben bequemsten Handgriffen der chirurg. Operationen und Bandagen deutlich vorgestellt werden.* Nürnberg., 1719, in-4°. (Le livre avait été complètement imprimé en automne 1718 et même mis en vente alors, comme le dit LEPORIN, le biographe de HEISTER.) En mai 1720, il prit possession de sa chaire à Helmstadt, et là fut préparée une *seconde édition* corrigée et considérablement augmentée : * Nürnberg., 1724, puis une troisième, * 1731, in-4°. HEISTER publia en 1739, une édition latine de la chirurgie, complètement remaniée avec une bibliographie très riche, ayant pour suscription : « *Opus triginta annorum* » et le titre * *Institutiones chirurgicæ, in quibus quidquid ad rem chirurgicam pertinet, optima et novissima ratione pertractatur, etc., cum tab. aen.* Amstel., 1739, in-4°. La traduction de ce livre en cette belle langue lui donna la haute consécration d'érudition que méritaient déjà les éditions allemandes, qui se distinguaient par une rédaction soignée et populaire. * Nouv. éd. lat. in duas partes (avec pagination continuée dans le 2^e T.). Amstel., 1750, av. portrait de l'auteur.

L'activité de HEISTER, dans la pratique de l'obstétricie, est prouvée par des * *Mediz. chir. u. anat. Wahrnehmungen* (Obs. méd. ch. et anat.), 2^e vol., Rost., 1753 et 1770, in-4°, qui renferment

un grand nombre de cas empruntés à sa pratique obstétricale.

Il faut citer encore un certain nombre de dissertations soutenues sous sa présidence à Altdorf, qui ont eu pour but de mettre dans sa vraie lumière la nécessité de l'opération césarienne sur la femme morte, motivée par un cas de cette espèce. * *Dissert. qua rationibus theologicis, legalibus et medicis ostenditur, fœtum ex utero matris mortuæ excindendum esse. et simul singularis observatio de ruptura uteri in partu exhibetur*, quam sub praesid. L. HEISTERI offert. auctor JO. PETR. DIEFFENBACH. Altdorf, 1720, in-4°. Voy. encore : * *Ausführl. Berichte vom Leben und Schriften des berühmten L. HEISTERI* (Notice étendue sur les écrits et la vie du célèbre L. H.), VON CHR. P. LEPORIN. Quendlingb., 1726, in-4° et : * FR. BORNER'S *Nachrichten von den Lebensumständen und Schriften jetz leb. berühmter Aertzte u. Naturforscher* (Notices sur la vie et les écrits des médecins célèbres et naturalistes vivants), I Bd. Wolfenb., 1749, in-8°, p. 299. HEISTER mourut dans un âge avancé (78 ans) le 18 avril 1758.

Obs. II. — L'état de l'obstétricie en Allemagne, du temps de HEISTER, est le mieux caractérisé par ses paroles qu'on trouve dans la préface du 1^{er} vol. de ses observations : « Pour les accouchements faciles, on s'adressait alors (1710-1720) le plus souvent aux sages-femmes qui savaient recevoir ou extraire les enfants qui arrivaient naturellement. Dans les cas difficiles et les présentations non naturelles, on appelait en plus des chirurgiens qui étaient peu expérimentés pour pratiquer la version et l'extraction de l'enfant. Ils arrivaient avec des crochets et déchiraient d'une façon lamentable et effrayante l'enfant dans la matrice, le mettant en morceaux ; s'ils avaient eu l'instruction nécessaire, leur main seule eût suffi pour terminer l'œuvre, et ils auraient évité ainsi de déchirer avec leurs crochets la femme et de la faire mourir ».

§ 148. — *Martin Schurig.*

Dans la 3^e dizaine du XVIII^e siècle parut un livre étendu et d'une grande cohésion qui, bien que n'ayant eu aucune influence sur l'état de l'obstétricie à cette époque, mérite d'être mentionné, car il montre de quelle manière la gynécologie était traitée en Allemagne par les médecins instruits du pays. MARTIN SCHURIG

médecin à Dresde composa plusieurs écrits destinés à représenter la femme aux diverses époques de sa vie. Il commence par l'anatomie et la physiologie des parties génitales, il considère d'abord la jeune fille, examine ses qualités, puis la femme et son état de grossesse, après avoir décrit d'abord les fonctions génitales dans un traité spécial, puis il termine par l'embryologie, la formation du fœtus, l'accouchement et l'état puerpéral. L'auteur a donné une très grande étendue à ses expositions, mais il n'a rendu aucun service à la pratique, car il n'a fait que transcrire et colliger ce qui se trouve dans les anciens auteurs, sans en faire aucune critique ni une addition de remarques. Dans les écrits de SCHURIG, nous trouvons une immense collection de toutes les observations et histoires possibles, et à cet égard, ce livre est unique, et montre ce que le zèle infatigable d'un seul homme peut produire, quand il voue toute son existence à lire et à étudier les livres qu'il a à sa disposition, pour en faire des extraits. Hélas, cela ne contribue pas à l'avancement de la science. Le temps était venu où s'était fait sentir la nécessité d'opérer un triage dans ce qu'on possédait, de rejeter ce qui était fautif, si toutefois le progrès ne tient qu'à cette simple vérification. Nous ne voulons donc pas apprécier sévèrement la longue œuvre du vénérable SCHURIG ; nous croyons rendre justice à ses efforts, en disant que nous en sommes reconnaissants, puisqu'ils nous permettent de jeter un coup d'œil sur les doctrines de tous les temps et nous épargner l'ennui de les rechercher péniblement.

Obs. — Nous ne donnons pas le trop long titre du livre, nous ne signalons que : * *Muliebria historico-medica*, h. e. partium genit. muliebr. consid. phys. med. forensis. Dresd. et Lips., 1729, in-4°. * *Parthenologia*. Dresd. et Lips., 1729, in-4°.

* *Gynacologia* h. e., congressus muliebris consideratio. Dr. et Lip., 1730, in-4°. * *Syllepsilogia* h. e. conceptionis muliebris consideratio. Dr. et L., 1731, in-4°. * *Embryologia*. Dr. et L., 1732, in-4°.

En dehors de cela, l'auteur publia encore * *Spermatologia* h. e. seminis humanis consideratio, etc., Francof. ad M., 1720, in-4°.

§ 149. — *État des sages-femmes en Allemagne.*

La meilleure preuve de la sollicitude des gouvernements et des médecins pour la prospérité d'une partie de l'art, à laquelle est attachée la conservation de l'espèce humaine, est fournie par le grand nombre de livres à l'usage des sages-femmes qui furent publiés dans la première moitié du XVIII^e siècle. Les circonstances et les mœurs ont maintenu les médecins éloignés du traitement des accouchées, en Allemagne plus longtemps qu'ailleurs. Les soins étaient à très peu d'exceptions près confiés aux femmes, et l'état se trouvait dans l'obligation de leur faire donner une instruction suffisante pour l'accomplissement de leurs fonctions. Des ordonnances et des lois leur imposaient leurs devoirs de la manière la plus sévère. Les livres qu'on écrivait pour elles devaient les en instruire et leur en faire connaître l'étendue et les limites, avant que la permission de pratiquer leur fut accordée. Mais l'état d'infériorité notoire dans lequel se trouvait en Allemagne l'obstétricie, qui dans les pays voisins avait pris un si grand essor, l'exclusion des médecins de l'observation de l'accouchement normal, dont les soins restaient confiés aux femmes, ne pouvaient avoir, sur l'instruction même des sages-femmes, que la plus fâcheuse influence. On ne leur donnait que des connaissances purement théoriques puisées dans les livres des anciens, et non les fruits de l'expérience. Les médecins, ou les maîtres des sages-femmes qui devaient leur donner l'enseignement, n'avaient point une maternité à leur disposition, pour l'enseignement pratique (à l'exception de la ville de Strasbourg qui n'était plus allemande). Il ne restait donc aux jeunes sages-femmes, quand elles avaient quitté leurs cours, qu'à s'adresser à quelque matrone expérimentée pour apprendre chez elle les éléments de la pratique ; celle-ci trop souvent hélas ne leur donnait que les indications les plus absurdes, qui étaient loin de faire fructifier l'enseignement qu'elles avaient reçu. On peut penser

quelle peut être la valeur du livre d'accouchements d'un nommé J. CHR. THEMEL d'Annaberg, quand il dit, dans sa préface, qu'il a soigné environ trente accouchements. Il résulta, de là, que les sages-femmes dépassaient de beaucoup, dans leur pratique, les limites que les règlements leur avaient imposées : elles faisaient toutes les opérations obstétricales, excepté celles qui exigeaient l'emploi d'instruments ; traitaient les femmes accouchées et les enfants malades, ainsi que les femmes enceintes, ayant ouvert devant elles un vaste champ d'action, dans lequel le médecin n'était appelé à leur aide que dans des cas d'absolue nécessité, et où celui-ci, bien souvent, ne pouvait plus réparer, le mal causé par une audacieuse impéritie. Il résulta de là que le célèbre commentateur des lois pénales de CHARLES V, J. P. KRESS (1721), ayant à traiter la question de savoir si, dans les cas douteux, il fallait accorder plus de poids aux opinions des médecins qu'à celle des sages-femmes, se décida en faveur de celles-ci, disant : Les accoucheurs « apud Gallos quidem, non autem apud nos celebrantur » (Art. XXXV). Tous les auteurs de livres d'accouchements, à l'usage des sages-femmes, sont unanimes à constater, dans leurs préfaces, cet état si fâcheux ; mais ils ne donnèrent pas une instruction meilleure, et ne firent rien pour limiter leur champ d'action. La cause de cet état est à chercher dans l'abandon des études obstétricales chez les médecins. Cette situation ne se modifia qu'à dater du moment, où l'obstétricie se trouva, en Allemagne, entre les mains d'hommes éminents qui la cultivèrent avec zèle et succès. L'instruction des sages-femmes fut améliorée, bien qu'il restât encore beaucoup à désirer.

JOH. CHR. ETTNER (médecin à Augsbourg), donne une idée exacte du mauvais état des sages-femmes en Allemagne, au commencement du XVIII^e siècle, dans son livre * *Des getreuen ECKHARTH's unvorsichtige Hebamme*, etc. (La sage-femme imprévoyante du fidèle ECKHARTH). Leipz., 1715, in-8°, qui est écrit dans la forme étrange d'un roman. On a aussi une idée du mauvais état des sages-femmes, au milieu du dernier siècle, en lisant les dialogues sur les sages-femmes, entre un accoucheur expéri-

menté et une sage-femme ignorante. (* JOH. JAC. OEHMEN'S *Sophia, oder weibliche Klugheit* (La sôphie de Oehmen, ou la prudence féminine). Dresd., 1750, in-8°, p. 391. On fait ressortir, dans ce livre (p. 423), le désavantage des fauteuils d'accouchements, dont on faisait abus alors, et on recommande aux femmes d'accoucher dans un lit.

Obs. I. — Une liste complète de tous les livres pour les sages-femmes qui ont été publiés en Allemagne depuis 1700, se trouve dans : * F. B. OSIANDER'S *Lehrbuch der Hebammenkunst*. Gött., 1796, in-8°, p. 751 (Manuel de la sage-femme). Voy. aussi plus haut § 78. Chaque pays et chaque province, en Allemagne, possédait son livre spécial, d'après lequel le maître donnait son enseignement. Dans la plupart de ces livres, on trouve les figures les plus absurdes, bien faites pour donner aux élèves les idées les plus inexactes sur la situation de l'enfant : qu'on consulte p. ex. : * JOH. STORCHEN'S, alias *Pelargi Unterricht vor Hebammen* (Instruction pour les sages-femmes) *nach den neuesten Accoucheurs und selbst eigener Erfahrung entworfen*, etc. Gotha, 1746, in-8°. * V. H. RIECKE. *Kurtzer und deutlicher Unterricht für Hebammen des löbl. Herzogth, Würtemberg*. Stuttg., 1746 (qui a remplacé celui de VOLTER, voy. § 78). * JOH. FATIO. *Helvetisch-vernünftige Wehe-Mutter oder gründlicher Unterricht, wie mit den Schwangeren, Gebärenden, Kindbetterinnen und neugeb. Kindern umzugehen*, etc. Basel., 1752, in-4°. Une honorable exception est faite par le livre des sages-femmes de G. D. BOESSEL, *Stadt- und Landphysicus im Herzogthum Schleswig, welcher dasselbe in einer leicht fasslichen Form schrieb, und Alles daraus wegliess*, « *was ein Medicus und Hebammen-Meister vor einer Hebamme in dieser Kunst voraushaben muss* », *wodurch gar manches Gefahr und Nachtheil Bringende wegfiel*, in-8°. * G. D. BOESSEL'S *Grundlegung der Hebammenkunst vor die Wehmütter*, etc. Altona, 1753, in-8°, 2^e éd., 1756, 3^e éd., 1793, in-8°. BOESSEL se décide pour la version sur les pieds dans un petit écrit qui a pour titre : *Von der Wendung : ob die Wehmütter bei gefährlichen Geburten dem Kopf zuerst zur Welt zu helfen versuchen, oder, ohne solchen Versuch, das Kind, sobald das Wasser springfertig ist, wenden und bei den Füßen herausziehen sollten ?* Flensb., 1764, in-8° (nouv. Ed. * Flensb. u. Leipz., 1793). (De la version, dans les accouchements dangereux (prés. transv.) la sage-femme devra-t-elle chercher à engager la tête, ou bien, sans en faire l'essai, devra-t-elle rompre les membranes quand l'orifice sera dilaté, et faire la version pour extraire l'enfant par les pieds ?)

Obs. II. — Au milieu du XVIII^e siècle, un médecin de la Souabe, G. FR. MOHR à Giengen inventa une machine à accouchements (un fantôme) sur lequel les sages-femmes pouvaient s'exercer. Les premiers renseignements sur cet appareil ont été donnés par FRIEDR. BOERNER dans l'écrit suivant : * *Die Gebärende Frau sammt ihrer Leibesfrucht, sowohl durch Kunst abgebildet, als auch von einem Todten-Gerippe genommen, nach denjenigen Theilen des Leibes, welche durch Unterweisung eines Hebammen-Meisters nicht nur allein die Wehemütter und Wundärztze zu leichtern Begreif-und Verrichtungen deren nöthigsten Handgriffe in der Hebammen-Kunst sonderen auch die Ehe-weiber zu ihrem Verhalt in Schwangerschaften und Geburten kennen und verstehen sollen.* Frankf. et Leipz., 1750, in-8° ; * 4^e éd. av. fig., 1752 (les 2^e et 3^e éd. ont été publ. à Giengen) ; nouv. édit. * Hersfeld et Fulda, 1778, in-8°. Dans cette édition, où, sur le titre, on lit le nom de G. FR. MOHR comme auteur, se trouve, p. 38, la liste de ceux qui se servent de cette machine dans les diverses villes d'Allemagne ; elle était très répandue, et on nomme la plupart des médecins auxquels elle sert pour l'instruction des sages-femmes. Le titre de la première éd. ci-dessus indiquée est le suivant : « La femme en travail d'accouchement avec son enfant, représentés par l'art et avec des os naturels empruntés à un cadavre, qui, sous la direction d'un maître de sages-femmes, doit servir à donner aux sages-femmes et aux chirurgiens une idée de cette fonction, et de la manière dont il faudra opérer suivant les règles de l'art, instruire aussi les femmes mariées et enceintes, leur faire comprendre la manière dont elles devront se conduire pendant la grossesse et l'accouchement » (1).

Obs. III. — Les contemporains ont beaucoup vanté l'instruction donnée aux sages-femmes de Leipz., par leur maître M. le D^r J. V. HARTTRAMFFT, voy : * THEMEL'S *Hebammenkunst* (l'art de la sage-femme par THEMEL). Leipz., 1747, in-8°, p. 12. « Dans l'heureuse Saxe, l'art de la sage-femme occupe parmi les sciences le premier rang dans la chère ville de Leipzig. » Voy. encore OEHMEN, ouv. c., p. 396. Voy. plus haut, § 59 et § 109. *Obs. I.*

Obs. IV. — Parmi les livres écrits pour les sages-femmes de ce temps, il faut citer celui d'une matrone d'Augsbourg, dont

(1) Nous avons vu § 90 que le fantôme a été inventé d'abord par HOORN, en 1690, que Manningham exerçait vers 1740 les sages-femmes avec le mannequin (voy. § 114). Nous verrons encore plus loin § 176 que M^{me} Boursier-Ducoudray a inventé, à peu près à la même époque que MOHR, un fantôme pareil. (F.-J. H.)

le titre même indique qu'il s'étend au delà de la limite d'action assignée à leur mission; il y est parlé de l'usage du crochet aigu, de la perforation du crâne. « * *Kurtze, jedoch hinlängliche und bei gründliche Anweisung christlicher Hebammen, wie sie sowohl bei ordentlichen, als allen ausserordentlichen schweren Geburten denen kreissenden Frauen Hülfe leisten, den Handgriff gewiss und sicher verrichten, die unrecht zur Geburt stehenden Kinder ohne und mit Instrumente in ihre gebührende Stellung bringen*, etc., beschrieben VON BARBARA WIDEMANNIN, 2^e Aufl. Augsb., 1751, in-8^o. Les planches qui sont dans l'ouvrage sont au-dessous de toute critique. La première édit. parut en 1738 (suiv. la *Bibl.* de HALLER, p. 205). » (Préceptes fondamentaux concis mais suffisants pour apprendre aux sages-femmes chrétiennes comment elles devront prêter secours aux femmes en travail, dans les accouchements ordinaires, extraordinaires et difficiles, décrire les manœuvres qu'elles auront à exécuter pour rectifier les présentations mauvaises des enfants, avec ou sans l'emploi d'instruments, etc., par B. W.).

§ 150. — *L'École obstétricale de Strasbourg.*
Jean Jacques Fried.

A la ville de Strasbourg appartient l'honneur d'avoir été la première, dans laquelle a été fondé un établissement consacré à l'étude de l'obstétricie. Depuis longtemps (1605) cette ville se distinguait dans la pratique des accouchements par d'excellents règlements, qui furent améliorés successivement, suivant les besoins des époques en 1635, 1688 et en 1728 (1). Le premier maître

(1) C'est cette année que le conseil des XXI, de concert avec le Prêtre royal français KLINGLIN, et sous son approbation, créa une maternité à l'hôpital civil qui venait d'être rebâti, et qu'il fut publié un règlement, dont il convient de rappeler les termes : ayant pour objet l'admission des *élèves en médecine* ou en *chirurgie*, dans les salles de la maternité.

Le § *K* du règlement porte : « Afin que la chose publique ne subisse point de préjudice, par manque de gens capables, l'autorité supérieure accorde au chef de la maternité la faculté de faire, pour les élèves en médecine et en chirurgie, des cours publics et privés sur l'art des accouchements, l'autorise à se faire accompagner dans ses visites (à la maternité), par un ou deux de ses élèves, auxquels il pourra permettre de pratiquer, sous sa surveillance, dans les cas qui pourront se présenter, etc. ».

On voit clairement que l'autorité avait un double but : permettre

institué par cette nouvelle ordonnance fut JEAN JACQUES FRIED (né à Strasbourg, en 1689) ; il eut pour premier successeur JOH. GOTHF. SCHEID (le traducteur allemand de DE LA MOTTE) (voy. § 73) qui avait été son adjoint à la maternité. FRIED s'acquitta avec beaucoup de zèle des fonctions qui lui étaient confiées. Il faisait ses cours et ses démonstrations en langue allemande, et avait adopté, au moins pendant les premières années, dans ses cours, comme guide, le livre de VAN HOORN. Il exerça ses élèves dans des manœuvres sur le mannequin (voy. *Obs. II* du § précédent) et leur fournit de fréquentes occasions de s'exercer sur le vivant. Dans ces conditions exceptionnelles, l'école de Strasbourg acquit une telle renommée, que les élèves affluaient de loin et de près, pour profiter des enseignements si fructueux, dans cette maternité si parfaitement organisée pour l'éducation pratique. FRIED n'a point publié d'écrits considérables, il a consacré toute son activité à l'enseignement, dont nous connaissons les principes par les publications de ses élèves, qui les ont répandus partout ; stimulés par lui, ils suivaient la voie qu'il avait tracée, et payèrent ainsi au maître leur dette de reconnaissance ; parmi eux, il convient de nommer THEBESIUS, un accoucheur de Silésie, FRIED fils, et surtout G. ROEDERER de Strasbourg, qui fut appelé par HALLER à Göttingue, et qui, après avoir reçu le premier enseignement dans sa ville natale, sous la direction de FRIED, fonda l'établissement de Göttingue, où il lui fut possible de réunir l'enseignement théorique à celui de la pratique de l'art. Il fut donné à FRIED de parcourir une longue carrière d'enseignement, il ne mourut qu'en septembre 1769, à l'âge de 80 ans, laissant à ses successeurs WEIGEN et G. ALB. FRIED son fils, le soin de maintenir, dans son importance, l'école qu'il avait fondée. C'est seulement après que les états de l'Allemagne eurent suivi cet exemple, que l'obstétri-

aux étudiants d'apprendre la théorie et la pratique des accouchements, afin de former des accoucheurs instruits, et de procurer à la ville et à la campagne des sages-femmes exercées, en rapport avec les besoins des populations ; ce n'est pas la première fois qu'on voit la sollicitude pour le bien des populations avoir aussi pour effet les progrès des sciences et des arts. (F.-J. H.)

cie prit, dans ce pays, une meilleure tournure; l'essor qu'elle y reçut, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est étroitement lié à l'établissement des cliniques obstétricales, que l'on eut la prévoyante sollicitude d'établir sur le modèle de l'école de Strasbourg. C'est avec raison qu'OSIANDER dit que l'institution obstétricale de Strasbourg fut l'école mère de toutes celles de l'Allemagne.

Obs. I. — La première notice sur la fondation de l'établissement obstétrical de Strasbourg a été donnée par J. G. SCHEID dans sa traduction de DE LA MOTTE, ouvrage dédié au *Préteur* KLINGLIN, à la sollicitude duquel on doit la création de cet établissement. Il était établi dans l'hôpital civil, qui avait été incendié en 1716, et dont la reconstruction était à peu près achevée en 1724. Voy. J. FRIESE. *Neue vaterländische Geschichte der Stadt Strassburg* (Nouvelle histoire patriotique de la ville de Strasbourg), 4^e vol. Strab., 1793, p. 15. — * J. FR. HERMANN. *Notices hist. stat. et littér. sur la ville de Strab.* T. I, Strab., 1817*, in-8^o, p. 297. — * *Nachrichten von den jetzigen öffentlichen Accouchiranstalten zu Strassburg* (Documents sur les établissements obstétricaux publics actuels à Strasbourg) in* BALDINGER'S *neu Magazin*, 6 Bd. Leipz., 1784, in-8^o, p. 452. — Jo. G. SCHLEGEL, *Fragmentorum ex geographia nosocomiorum atque institutorum ad art. obstetr. spectantium spec.* I. Lips., 1800, in-4^o, p. 28.

Voy. encore : * *Geschichte der Medizin und ihrer Lehranstalten in Strassburg, vom Jahre 1497-1872.* — *Der 58 Versammlung deutscher Naturforscher und Aertzte in Strassburg* (18-22 sept. 1885), *gewidmet vom Dr FRIEDRICH WIEGER o professor an der Kaiser-Wilhelms-Universität.* Strab., 1885, in-4^o (Histoire de la médecine et de ses établissements d'instruction à Strasbourg de 1494-1872, dédiée à la 58^e réunion des naturalistes et médecins allemands à Strasbourg du 18 au 22 sept. 1885, par le Dr WIEGER professeur ord. de l'université de l'empereur Guillaume). Cette histoire, écrite avec soin et appuyée sur de nombreuses informations, renferme des documents très intéressants sur l'enseignement de FRIED et de ses successeurs comme chefs de la maternité, sur la division du service en deux parties, l'attribution de l'une des deux à l'Université, puis à l'École de santé, et enfin à la Faculté de médecine; FLAMANT prit possession de celle-ci, et fut remplacé après sa mort par M. le prof. STOLTZ.

Le lecteur français est péniblement impressionné du peu de sympathie qu'exprime, pour la France, l'auteur qui a été professeur titu-

laire à la Faculté de médecine française de Strasbourg. C'est avec tristesse qu'un ancien collègue est obligé de le constater. (F.-J. H.)

Obs. II. — On trouve dans le * *Commerc. litterarium med.* anni 1731. Norimb., in-8°, p. 321, quelques renseignements sur la méthode d'enseignement de FRIED; l'auteur dit, entre autres choses : « Neque in posterum ulli parcam industriæ, quo efficiam, ne opus sit artis hujus tantopere necessariæ cupidis Parisios magnis sumptibus adire », et il ajoute expressément : « Illud certe deprehendent auditores, quod Germanis vix commodior ulla schola obstetricia, quam nostra sit, obtingere possit ».

Obs. III. — Parmi les nombreuses dissertations inaugurales, inspirées par FRIED et composées par ses élèves, soutenues en partie à Strasbourg même, ou dans d'autres universités, mais qui n'ont pu être écrites qu'avec des documents puisés à sa clinique obstétricale, nous ne mentionnerons que les suivantes :

* G. G. MÜLLER, *De situ uteri obliquo in gravidis et ex hoc sequente partu difficili.* Argent., 1731, in-4° (donne entre autres, p. 19, des renseignements sur le perforateur à gaine de FRIED).

* P. STUART, *Dissert. sist. secundinas salutiferas æque ac nocivas.* Argent., 1736, in-4° (contient, suivant la préface, les principes de FRIED sur la délivrance et ses anomalies : FRIED partout partisan de la méthode active, est pressé d'extraire le placenta, et expose les inconvénients de la temporisation. Les anomalies du cordon sont aussi bien décrites, et toujours on constate la justesse du traitement indiqué. Constamment l'auteur expose les idées des anciens et les compare à celles des modernes, ce qui entraîne partout un exposé de choses intéressantes; nous ne doutons pas un instant que FRIED lui-même n'ait été l'auteur de cette dissertation).

* J. C. VOIGT, *De capite infantis abrupto variisque illud ex utero extrahendi modis.* Giess., 1743, in-4° (avec la description p. 55, et la figure de l'instrument inventé à cet effet par FRIED. La pince dentée avait déjà été inventée en 1729. Voy. : * *Act. Erudit.*, 1729. Lips., in-4°, p. 347. Voy. aussi WALBAUM, trad. du livre de LEVRET. *Obs. s. les causes*, etc., qui se trouve dans le t. I des écrits de VOIGT.

La dissertation inaugurale de FRIED, publiée en 1710, traite : « *De cordis palpitatione* », Arg., in-4°. On trouve encore de FRIED une observation insérée dans * *Act. physic. medic. acad. cæsar. Leopold-Carol.*, vol. VI. Norimb., 1742. in-4°, p. 422 : « *Gravidarum urinæ suppressio non remediis internis, sed catheteris applicatione miice curanda* ».

Obs. IV. — L'état florissant de la profession de sage-femme, à Strasbourg, qui est résulté de ces conditions favorables, n'a guère

besoin d'être particulièrement mentionné. Les ordonnances rappelées ci-dessus le prouvent surabondamment. La dernière, * considérablement augmentée et améliorée, qui s'occupe du directeur de la Maternité et de toutes les sages-femmes de la ville, est excellente à tous égards. Strasb., 1757, in-8°, voy. à ce sujet : J. R. KUGLER, *De jure obstetricum secundum statuta Argentoratensia*, part. I. Resp. J. H. FRIED. Argent., 1758. J. H. FRIED, *De jure obstetric.*, etc., part. II, *ibid.*, 1760, in-4°.

§ 151. — *Jean Ehrenfried Thebesius.*

Au milieu du XVIII^e siècle (1756), parut à Liegnitz, en Silésie, un livre d'accouchements qui, d'après son titre et sa préface, était destiné aux sages-femmes, mais dont le contenu s'étend à l'obstétricie toute entière, dans sa signification la plus élevée. L'auteur, JEAN EHRENF. THEBESIUS, médecin de la ville et du district de Hirschfeld, était un élève de J. J. FRIED de Strasbourg, il avait étudié aussi à Paris et à Leyde. Chargé par son gouvernement et le collègue sanitaire de Glogau de la surveillance des sages-femmes de son district, il se crut dans l'obligation d'écrire pour elles un livre, puisque ceux qu'elles avaient à leur disposition ne leur convenaient plus. Pour écrire ce livre, il mit principalement à profit MAURICEAU, DE LA MOTTE, DEVENTER et ROEDERER, mais plus particulièrement les notes du cours qu'il avait suivi chez J. J. FRIED (voy. sa préface). Il a fait dans son exposé un plan si vaste, qu'il y a compris tout ce qu'il était nécessaire à l'accoucheur de savoir, pour l'exercice de son art. Le livre a paru avoir été accueilli avec faveur par les contemporains, car on en fit trois éditions dans l'espace de dix années. Dans le fait, ce qui a trait à la pratique, y est amplement traité, et un grand nombre de figures rendent facile l'intelligence du livre. Comme l'auteur se montre fort instruit, le contenu de son livre peut donner une idée assez exacte de l'état de l'obstétricie de cette époque, nous pourrons donc, d'après lui, porter un jugement motivé sur les doctrines qui régnaient alors. Le livre est divisé en cinq parties : la première est consacrée à l'étude des organes

de la génération chez la femme. THEBESIUS commence par la description du bassin ; il distingue l'ouverture supérieure de l'ouverture inférieure, décrit les diamètres antéro-postérieurs et transverses, mais ne parle pas des diamètres obliques. Il montre l'harmonie qui existe entre les diamètres de la tête, et ceux du bassin, c'est là une condition d'un accouchement normal, il n'entre point dans les détails relatifs au mécanisme de l'accouchement. Les nombreuses figures destinées à représenter les variétés de présentation du fœtus sont très défectueuses et nullement conformes à la nature. La deuxième partie, consacrée à la grossesse, contient de bonnes règles pour l'exploration. Les diverses positions dans lesquelles elle peut être pratiquée, sont bien décrites ainsi que les modifications que subit le col pendant la grossesse, qui sont tout à fait conformes à la nature. La symptomatologie de la grossesse en général est décrite d'une façon remarquable. Par contre, l'auteur a mis trop d'art dans les règles d'hygiène données aux femmes enceintes, il recommande sans restriction la saignée, les laxatifs, et ici on regrette de le voir abandonner la voie naturelle de la simplicité. Les maladies des femmes enceintes sont exposées très longuement, plutôt à l'usage des médecins qu'à celui des sages-femmes, celles-ci ne pouvant ordonner ce qui est nécessaire. La troisième partie est consacrée à l'accouchement ; elle commence par la description de l'accouchement normal. Ce qui est à observer, dans chaque accouchement, s'adresse aussi bien à l'accoucheur qu'à la sage-femme, suivant l'indication même du titre du 3^e chapitre.

L'auteur préfère que la parturiente soit couchée dans un lit, il appelle l'attention sur les inconvénients du fauteuil obstétrical. Pour ménager le périnée, on le fera glisser sur la tête, quand elle passe, en le ramenant un peu en arrière vers l'anus, pour que « la tête s'en échappe comme le haricot de sa gousse » (p. 258). Aussitôt après la naissance de l'enfant, on devra faire l'extraction du délivre, ensuite seulement, on fera une double ligature au cordon et la section. La toilette de l'accoucheur est digne d'attention : « Il devra être vêtu aussi légèrement que possible, puis-

que souvent son œuvre est laborieuse et le fait transpirer ; il devra retrousser les manches de sa chemise jusqu'au-dessus du coude, mettre un tablier épais pour bien protéger ses extrémités inférieures, n'avoir point de bague aux doigts, enlever ses jarretières et ne se couvrir la tête que légèrement ». L'auteur recommande la version comme moyen capital dans les accouchements contre nature, et il conseille de la pratiquer le plutôt possible, que la cause de l'accouchement difficile dépende de la mère ou de l'enfant. La version céphalique est rejetée absolument ; si la tête est fortement engagée, de façon à ce qu'elle ne puisse être repoussée, et empêche la recherche des pieds, on en fera l'extraction moyennant le forceps « anglais », et sur la planche 25, on trouve, fig. 79, représenté le forceps de GRÉGOIRE, tel qu'on le voit dans le livre de BOEHMER, ce qui prouve bien que cet auteur le fit connaître en Allemagne (voy. plus haut § 112). Si on ne réussit pas avec le forceps, par exemple en cas d'enclavement dans un bassin étroit, on devra pratiquer la perforation. Dans ce cas, ainsi que quand la tête a été arrachée du tronc, l'auteur recommande particulièrement les manœuvres et les instruments de son maître FRIED, qu'on trouve représentés dans les figures. L'enfant qui se présente par les pieds ne peut naître facilement sans secours, à moins qu'il ne soit très petit. Dans les présentations du siège, on devra dégager les pieds pour faire l'extraction, ou bien la faire au moyen des doigts appliqués sur les aines. En cas de présentation de la face, on tâchera d'amener le crâne, ou bien on fera l'extraction par le forceps, même avec le crochet aigu (!). La procidence du cordon impose la version, on ne devra plus la faire, si le cordon est sans pulsations ; ce conseil ne concorde pas avec une observation donnée par THEBESIUS, p. 276 : un enfant qu'il avait extrait par les pieds, dans ces conditions, arriva vivant, bien que le cordon n'eut plus présenté de pulsations. En cas de procidence du bras, et d'engagement profond de l'épaule, on fera sur le bras des torsions pour l'arracher, et on pratiquera l'embryotomie, si la main de l'accoucheur ne peut pénétrer pour faire la version. THEBESIUS parle du placenta prævia mieux qu'on ne

l'avait fait avant lui (il recommande, dans ces cas, de faire la version, etc.). L'opération césarienne est regardée par lui comme très dangereuse pour la mère, il décrit toutefois avec beaucoup de précision la manière de la pratiquer (section à gauche de la ligne blanche, au-dessous de l'ombilic). Les quatrième et cinquième parties sont consacrées au traitement des femmes accouchées et à celui des enfants malades et en santé. L'exposé que nous venons de faire des doctrines de THEBESIVS donne un aperçu de l'état dans lequel se trouvait l'obstétricie allemande, depuis qu'elle avait passé entre des mains plus habiles. On ne peut méconnaître que les efforts faits, depuis longtemps, par les français pour perfectionner l'art, n'aient eu en Allemagne une influence salutaire qui a mis l'obstétricie dans une voie meilleure, et qu'à l'école de Strasbourg ne revienne la plus grande part de l'honneur de ce progrès.

Les établissements d'instruction qui existaient à Strasbourg faisaient encore défaut en Allemagne, mais le moment n'était plus éloigné où l'on allait y voir fonder aussi des établissements dont Strasbourg avait fourni le modèle.

Obs. I. — Les trois éditions du livre de THEBESIVS parurent sous le titre simple de : D^r JOH. EHRENF^r. THEBESIVS, *Hebammenkunst* (Art. de la sage-femme), mit kupf. (av. pl.). Hirschberg und Liegnitz, 1756, in-8°; * 2^e éd. augm. Liegnitz, 1759, in-8°; * 3^e éd. id. 1767. Les deux dernières éditions sont absolument identiques. L'auteur n'a pas eu l'occasion de les comparer à la première, mais comme OSIANDER indique pour celle-ci 620 pages (si on peut se fier à cette indication) et que les autres éditions en ont le même nombre, on peut admettre que dans ces dernières on n'a rien ajouté de nouveau; cela est d'autant plus probable que THEBESIVS est mort en 1758 et que les deux dernières éditions ont paru après sa mort; la préface de la 1^{re} édition, qui porte la date du 1^{er} mai 1756 a été réimprimée sans changement dans les éditions posthumes (1).

La vie de THEBESIVS a été écrite par JOH. CHR. LEUSCHNER dans : * *Comment. de rebus in scient. natural. et medic. gestis*. Vol. VI, P. I. Lips., 1757, in-8°, p. 550.

(1) Ajoutons que, dans le livre, le nombre des planches gravées est de 31. Celui des figures de 101. (F.-J. H.)

Obs. II. — Si THEBESIVS parle du forceps anglais, ce mot doit s'appliquer au lieu de l'invention, mais non à la forme particulière de l'instrument. THEBESIVS n'a fait usage que du livre de LEVRET qui avait paru en 1747 (*Obs. I, éd.*); les travaux ultérieurs de l'accoucheur français pour perfectionner l'instrument ne lui étaient pas connus.

§ 152. — *Georges Albert Fried.*

La chaire de J. J. FRIED fut occupée après sa mort (1769) par WEIGEN, qui avait été son second et par G. ALB. FRIED, le fils, qui lui succéda. Parmi les livres d'accouchement écrits en allemand, n'en trouvant aucun qui put lui convenir comme base de son enseignement, il composa un ouvrage, pour lequel il mit particulièrement à profit l'enseignement de son père; si bien qu'on y trouve les mêmes vues, le même ordre que dans le livre de THEBESIVS. Seulement le livre de FRIED est plus concis, amendé en beaucoup d'endroits, et renferme quelques vues nouvelles. Ces deux ouvrages nous mettent en possession des doctrines du vénérable FRIED, telles qu'il les aurait exposées lui-même, et, à ce point de vue, ces livres ont une grande importance. FRIED le jeune a indiqué très clairement chaque sujet, n'a rien omis d'important, et a laissé la place nécessaire pour les expositions verbales.

Il a mentionné nettement l'utilité des petites lèvres : elles ne servent pas à la dilatation de l'orifice vaginal, comme d'anciens anatomistes l'avaient cru, mais à guider le jet de l'urine. FRIED divise les accouchements en naturels et contre nature, selon que l'enfant se présente par la tête ou par les pieds. Chacune de ces classes se subdivise en accouchements faciles ou difficiles. FRIED a montré que, dans les présentations de la tête, celle-ci a une autre direction dans la moitié supérieure du bassin que dans la moitié inférieure; il reconnaissait très bien que ce changement de situation résulte de la coïncidence des diamètres de la tête avec les dimensions du bassin.

Dans les accouchements naturels, FRIED conseille de repousser le périnée en arrière pour faciliter la dilatation de l'orifice vaginal, aussitôt que la tête s'est approchée de la vulve; quand la tête est sortie, il conseille de faire sur elle des tractions avec les doigts, il conseille d'en faire aussi sur les épaules. Il apprend comment on doit faire la ligature du cordon, il la regarde comme inutile, si, après une exploration attentive, on a constaté qu'il n'y a plus de pulsations. La délivrance ne devra être faite que quand le cordon aura été coupé. Pour le reste, les principes de FRIED sont conformes à ceux que THEBESIVS avait exposés. Il donne des conseils plus précis que THEBESIVS pour l'application du forceps; il préfère le forceps de LEVRET à celui de SMELLIE (1).

Si, moyennant le forceps, on n'arrive pas au résultat désiré, on devra pratiquer la perforation, que l'enfant soit mort ou encore vivant. FRIED ne rejette pas absolument l'opération césarienne, elle devra être pratiquée si le bassin est assez rétréci pour ne pas permettre l'introduction de la main. La version podalique et l'extraction par les pieds ont reçu les développements nécessaires, ainsi que la détermination de leurs indications. Les opérations de la délivrance ont aussi été traitées convenablement. L'auteur est très bref pour ce qui a rapport au traitement des accouchées et des enfants nouveau-nés, mais rien d'important n'a été omis. Parmi les instruments qui sont représentés, on trouve ceux du père, quelques-uns du fils, le fauteuil obstétrical de DEVENTER amélioré, un nouveau lit imaginé par l'auteur, et les perforateurs de SMELLIE et de LEVRET modifiés par l'auteur.

Obs. I. — * G. ALB. FRIED, *Anfangsgründe der Geburtshilfe zum Gebrauch seiner Vorlesungen, mit Kupf.* (Principes d'accouchements à l'usage de ses leçons, avec grav.). Strasb., 1769, in-8° (réimpression * Strasb., 1787, in-8°, chez Treuttel). L'auteur mourut en oct. 1773. Dissertation inaugurale de FRIED : * *De fœtu intestinis plane nudis extra abdomen propendentibus*. Argent., 1760, in-4°; à la fin se trouvent 15 corollaires d'obstétricie, dont les cinq derniers sont consacrés aux présentations pelviennes, qui, dans

(1) Il donne pl. IV, fig. 1-10 (moins la fig. 8) la représentation exacte, et avec de nombreux détails, du 3^e forceps de LEVRET. (F.-J. H.)

des circonstances favorables, peuvent être abandonnées à la nature.

Obs. II. — Ce n'est qu'après la publication de son livre, dans lequel FRIED recommanda le forceps de LEVRET (3^e modèle), qu'il fit publier par son élève FRIES un nouveau modèle de forceps de son invention, dont il fit usage plus tard : EM. FRIES, *De usu Forcipis in partu*. Ar.. 1771, in-4^o, voy. * MULDER, *ouv. c.*, § 25, p. 64.

D'après FRIES, l'auteur aurait, dans ce nouveau forceps, adopté les cuillers de LEVRET, les manches et l'articulation de SMELLIE (p. 66), c'est pourquoi MULDER ne l'a pas représenté, puisque, dit-il, chacun peut s'en faire une idée. (F.-J. H.)

FRIED fit une nouvelle modification à cet instrument ; à la cuiller de l'une des branches, il adapta un ressort moyennant lequel on pouvait la tourner dans trois directions différentes.

Cette modification, dit MULDER, p. 66, est indiquée par STEIN, mais n'a pas été représentée. (F.-J. H.)

§ 153. — *Deisch et Mittelhaeuser.*

La pratique de ces deux accoucheurs est une preuve bien triste de l'état misérable dans lequel se trouvait encore l'obstétricie, au milieu du XVIII^e siècle, dans quelques localités de l'Allemagne. Leurs noms ont acquis, dans les annales de l'obstétricie, une déplorable célébrité ; ils n'ont pas rougi de révéler eux-mêmes, dans leurs écrits, des méfaits dont ils se sont rendus coupables dans l'exercice de leur profession, et qui inspirent une horreur profonde. Les réflexions que ces bourreaux ont suscitées, de la part de leurs contemporains, montrent qu'ils n'avaient aucune idée des progrès qui avaient été réalisés dans la pratique de l'art, qui, cependant, s'étaient répandus partout ; la leur devait remonter aux temps lointains de la barbarie la plus grossière. Le premier de ces abominables accoucheurs porte le nom de JEAN ANDRÉ DEISCH. son centre d'extermination était Augsbourg. Sa

dissertation inaugurale, qui fut publiée à Strasbourg en 1740, « *Sur la nécessité des instruments tranchants en obstétricie* », laissait déjà deviner dans quelle voie allait s'engager l'exercice de son art. La suite justifia ces craintes. C'est d'une manière horrible, que, dans son lieu de naissance, où il débuta, il s'acharna sur les femmes en travail et sur leurs enfants. Il perforait le crâne, coupait le cou, mettait les enfants en morceaux, qu'ils fussent morts ou vivants; pour justifier cette conduite, il reprochait aux sages-femmes de l'avoir appelé trop tard. S'il avait pratiqué une version, il s'étonnait de voir l'enfant encore en vie; quand il appliquait le forceps, ce qui était rare, l'instrument se brisait entre ses mains. Un grand nombre d'enfants, dont il avait perforé le crâne, arrivèrent vivants; beaucoup de femmes, succombèrent à la suite des opérations cruelles pratiquées sur elles, et dont la matrice avait été déchirée. En 1753, il fit emploi d'instruments tranchants 59 fois dans 61 accouchements, et 10 femmes succombèrent; il n'employa le forceps que dans 4 accouchements, et deux femmes succombèrent. Il publia en 1754 le résultat de cette belle pratique, qui selon lui, devait prouver que ni la version ni le forceps ne pouvaient être employés sûrement pour la mère et pour l'enfant, et rendre inutiles l'emploi des instruments tranchants. Dans la préface de son livre, il dit, que si, dans Augsbourg sa ville natale, cette pratique devait rencontrer quelque contradiction, il répondrait que des accoucheurs avaient, bien longtemps avant lui, employé avec succès les instruments tranchants dans les accouchements! La contradiction qu'il avait entrevue ne se fit pas attendre; ses concitoyens et les tribunaux s'élevèrent contre lui, et lui demandèrent compte de sa conduite; il chercha à se justifier par des écrits, dans lesquels il s'élevait contre les sages-femmes; on adressa à l'université de Helmstadt une requête sur ses agissements pervers (1755). Celle-ci fit une réponse qui ne fut pas à l'avantage du triste praticien. Déjà, en 1759, DEISCH avait publié un nouvel écrit en langue latine sur ses méthodes opératoires, écrit dirigé surtout contre H. NEP. CRANTZ accoucheur de Vienne, dont le mémoire « *De re instrumentaria in arte obstetricia* », l'avait

blessé, et contre son ennemi personnel le D^r GUTERMANN d'Augsbourg, qui, depuis longtemps membre du collège des médecins de cette ville, avait pris une part active aux discussions, et avait publié, en 1761, contre DEISCH, un mémoire pour mettre au jour son ignorance, son incapacité, ainsi que ses démêlés avec la justice. DEISCH publia une seconde édition de sa justification, imprimée en 1754. Ce n'est qu'en 1761 que DEISCH fut contraint de promettre, par serment, d'observer fidèlement le règlement d'Augsbourg pour les accoucheurs et les sages-femmes, et les prescriptions de la faculté de Helmstadt, et de ne plus faire usage d'instruments dans la pratique des accouchements, sans l'avis et l'assistance d'un autre médecin. Ces discussions, devant le public, si longtemps prolongées, et le retard dans les décisions ne sont pas à l'honneur du corps médical d'Augsbourg; ils ne devaient pas contribuer à augmenter la confiance du public pour un art dont la pratique avait donné lieu à tant d'horreurs.

La pratique de JEAN DAN. MITTELHAEUSER physicien à Weisenfels, en Saxe, ne fut guère meilleure. Dans l'espace de trente et quelques années (1721-1754), il avait fait emploi, quatre-vingt-dix fois, du perforateur et des crochets aigus; il se vantait du bonheur de n'avoir perdu que deux femmes sur dix accouchements. Il a aussi publié les résultats de sa pratique dans un écrit qui dénote une grande ignorance et la grossièreté la plus rude, si bien qu'OSIANDER a pu dire, avec raison, que si MITTELHAEUSER avait suivi les cours à Iéna, il n'y avait appris ni la logique, ni la morale, ni la médecine, et encore moins la pratique raisonnable et charitable des accouchements.

L'auteur en convient lui-même quand il dit qu'aucun maître de Paris ou de Strasbourg ne lui a appris la théorie, mais « que la nécessité l'avait forcé à s'y appliquer », qu'il avait lu le livre de la SIEGMUNDIN, celui de DEVENTER, de VOELTER, et avant tout celui de SCULTET; qu'après cela, il s'était fait faire quelques couteaux et quelques crochets, pensant : « qu'il se trouvait ainsi muni ». Il admet trois degrés d'accouchements (« drei Gradus des Accouchirens ») : 1^o l'accouchement naturel, où tout se passe facile-

ment et bien, quelle que soit la position de l'enfant; 2° celui où l'enfant a une position dans laquelle il ne peut naître, et qui exige qu'elle soit changée, et où il faut extraire le placenta avec force; 3° celle où l'enfant se trouve dans une position où la version ne peut être faite, et où il est nécessaire d'employer des instruments pour l'extraire ou le diviser, afin que l'extraction devienne possible ». A ce dernier point de vue MITTELHAEUSER n'était pas au-dessous de son collègue d'Augsbourg, si bien que, dans le siècle dernier, on donnait les noms de « DEISCH et MITTELHAEUSER » aux accoucheurs qui étaient mauvais ou cruels. Par bonheur, l'histoire ne trouvera plus rien de pareil dans l'obstétricie allemande, bien au contraire; à dater de la seconde moitié du siècle dernier, elle fit de rapides progrès, et les témoins de ces cruautés s'évanouirent dans l'oubli.

Obs. I. — Les écrits de J. A. DEISCH sont : Dissert. inaug. med. *de necessaria in partu præternaturali instrumentorum applicatione*. Argent., 1740, in-4°.

* *Kurze und in der Erfahrung gegründete Abhandlung, dass weder die Wendung noch englische Zange in allen Geburtsfällen vor Mutter und Kind sicher gebraucht, und dadurch die scharfen Instrumente gänzlich vermeidet werden können. Nebst einem Anhang von eingesperrten Brüchen* (Mémoire concis et basé sur l'observation, pour démontrer que ni la version ni le forceps anglais ne peuvent être employés dans tous les cas pour la mère et pour l'enfant, et qu'on peut éviter totalement l'emploi des instruments tranchants; avec un supplément sur les hernies étranglées). Augsb., 1754, in-8°.

* Diss. *De usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali nec versione fætui nec adplicatione forcipis anglicanæ vel LEVRETI terminando; sectionis que cæsareæ matre adhuc vivente instituendæ securitate ad que utilitate*. Suobac., 1759, in-4°.

(L'auteur a choisi, comme lieu d'impression Schwabach, les censeurs de sa ville natale n'ayant pas voulu donner la permission de l'imprimer à Augsbourg, si l'auteur n'enlevait de son mémoire ce qu'il y avait écrit contre CRANTZ, et ce qu'il y avait de blessant pour quelques médecins d'Augsbourg encore vivants. (voy. la préface de l'ouv. cité de GUTERMAN) La première édition parut dans le mémoire sur les hernies. * Francf. et Leipz., 1766, in-8°, avec des planches représentant le forceps de GRÉGOIRE, d'après BOEHMER, et les instruments tranchants d'après

FRIED. DEISCH avait dédié cette édition « à tous les accoucheurs véritables, qui ne veulent pas laisser mourir sans secours la mère et l'enfant, et qui, pour les sauver, font usage de l'opération césarienne et d'instruments tranchants ».

DEISCH fut membre, et même en 1766, doyen du collège des médecins d'Augsbourg, et chargé par l'autorité supérieure de l'examen des chirurgiens.

Voy. encore : * GEORG FRIEDR. GUTERMANN, *Vernünfftige und in wohl überlegter Erfahrung gegründete Bedenken ueber mancherlei aus Unwissenheit wann und wie ein Kind im Mutterleibe zu wenden, durch Missbrauch stumpfer und Scharffer Instrumente verunglückte Geburten, wie hingegen nach der ächten Entbindungskunst die Kinder und Mütter schonlich zu behandeln und im Leben zuerhalten seien, nach eingeholten Gutachten herausgegeben.* (Réflexions sensées, bien mûries, basées sur l'expérience, pour montrer comment l'ignorance de la vraie méthode de faire la version, et du moment où elle doit être faite, l'abus des crochets mousses et tranchants, dans les accouchements, ont rendu les accouchements malheureux ; comment les vrais principes de l'art, suivis avec soin, peuvent sauver à la fois l'enfant et la mère, publiées avec plusieurs approbations). Mit einem *Responso der med. Facult. zu Helmstadt und ergangenem obrikeitlichen Verordnungen* (av. une rép. de la Fac. de méd. de Helmstadt et les ordonnances rendues par l'autorité supérieure). 2 Thl. Frankf. et Leipz., 1761, in-8°. — L'auteur était médecin (Physicus) à Augsbourg.

Obs. II. — L'écrit de JOH. DAN. MITTELHAEUSER a pour titre : « * *Practische Abhandlung vom Accouchiren, in welcher die Instrumente, die dabey zu gebrauchen sind, nebst der Art und Weise, wie sie bei verschiedenen schweren Geburten sind angewendet worden, samt andern sonderbaren Zufällen schwangerer und kreissender Weiber, aus vieljähriger Erfahrung angezeigt und beschrieben werden* (Traité pratique de la manière d'accoucher, où l'on trouve décrits les instruments qui y sont employés ainsi que la manière de s'en servir dans les divers accouchements difficiles, avec des observations de cas curieux chez les femmes enceintes et accouchées, d'après une expérience de longues années). Leipz., 1754, in-8°.

Une excellente description des idées théoriques et pratiques de MITTELHAEUSER a été donné par FR. B. OSIANDER dans son histoire. § 285 ; et à cette occasion, il cite les paroles de BOEHMER de Halle de l'année 1746, qui se rapportent visiblement à MITTELHAEUSER et consorts : « Ejiciebantur enim Roma olim ad tempus medici, cum secando et urendo exercentes artem chirurgicam, Romæ incolis displicerent et carnificis nomine ornarentur. Idem

fatum licet obstetricibus nondum contigerit, graviorem tamen saepissime mererentur pœnam, chirurgi præprimis, qui nostris temporibus, sub situ qualicunque præternaturali, methodo Hippocratica ad acuta instrumenta. partes extremas abscindendo, ossa thoracis in utero dissolvendo tanquam ad sacram anchoram confugiunt ». Præf. ad R. MANNINGHAM, *Comp. art. obst.* Voy. plus haut § 114.

§ 154. — *Commencement de l'École de Vienne.*

Hein. Joh. Nep. Crantz.

Les allemands ressentirent de plus en plus le besoin impérieux de comprendre, dans l'enseignement des facultés, celui de l'obstétricie, mais ils comprirent aussi qu'ils devaient demander à l'étranger des maîtres pour enseigner, chez eux, cette branche, qui avait été abandonnée jusque-là, et qui était toujours à attendre les améliorations nécessaires. Les grands états donnèrent, à cet égard, un exemple salutaire, c'est ainsi que MARIE-THÉRÈSE, cette noble souveraine, choisit, parmi les jeunes médecins qui devaient se perfectionner à l'étranger, H. NEP. CRANTZ, élève du grand VAN SWIETEN, et l'envoya à Paris et à Londres pour suivre avec ardeur les maîtres éminents qui y enseignaient les accouchements, afin de se rendre capable de les enseigner à son tour dans son pays. L'élève zélé suivit, à Paris, principalement LEVRET et PUZOS et se familiarisa particulièrement avec les méthodes opératoires du premier, voua une attention toute spéciale au forceps, qui venait d'être perfectionné. En 1754 il revint à Vienne, pour occuper la chaire d'accouchements nouvellement créée; il chercha, avant tout, à améliorer l'état des sages-femmes en Autriche, et à former, pour le pays, de bons accoucheurs. Il composa pour celles-là un excellent livre, dans lequel il traita tout spécialement la séméiologie. et où l'on trouve décrits avec le plus grand soin les signes distinctifs de telle ou telle partie fœtale, pendant l'accouchement; l'attention est éveillée sur les méprises que l'on peut commettre, et qui dans l'exploration troublent parfois les

sages-femmes et les médecins; les monstruosités ne sont même pas oubliées dans cet ouvrage.

Très belles sont les réflexions de l'auteur sur la forme du sacrum et du coccyx, dont les courbures dirigées vers l'arcade pubienne, qui elle-même a des plans dirigés en-dehors, indiquent si bien la voie que la tête doit suivre dans sa sortie des parties génitales. Cette description conserve, aujourd'hui encore, toute sa valeur. CRANTZ chercha à combattre, avec toute son énergie, les préjugés et les mauvaises pratiques; toujours il appela l'attention sur l'aide si puissante de la nature, dans la parturition, et sur la nécessité de ne pas la troubler par une intervention prématurée. Il s'éleva surtout contre l'élargissement de l'orifice avec les doigts : « cette œuvre, dit-il, n'appartient pas aux sages-femmes, mais à la nature elle-même, qui l'accomplit d'une façon que l'art ne peut imiter ». CRANTZ rangeait les présentations des pieds et du siège dans les accouchements normaux, mais il n'exclut pas l'intervention de l'art; la nature, ajoute l'auteur, accomplirait peut-être toute seule l'accouchement, dans les présentations complètes des pieds, mais il serait imprudent de lui confier entièrement cette tâche. Les règles données, pour l'extraction par les pieds, ainsi que pour faire la version, sont claires et bien exposées. Dans le chapitre, consacré à l'emploi des instruments en obstétricie, il s'élève avec énergie contre l'emploi des instruments tranchants et perforateurs, et il s'efforce de mettre en relief les avantages du forceps de LEVRET, qu'il recommande à ses compatriotes. Quand CRANTZ attribua à JACQUES RUEFF l'honneur de l'invention du forceps, il avait perdu de vue que cet instrument ne répond pas à la condition essentielle, qu'il exige du forceps, d'être inoffensif (voy. § 11). CRANTZ s'élève énergiquement contre ses contemporains qui faisaient encore usage des crochets aigus ou autres instruments analogues. L'accoucheur ROEDERER de Goettingue est compris parmi ceux qui sont blâmés si sévèrement. Un certain nombre d'observations historiques rehaussent la valeur de ce chapitre. Un autre écrit, sur la rupture de la matrice, où sont bien exposés particulièrement les signes et les causes de cet

accident, a été traduit en français, et LEVRET a fait ressortir les mérites de ce travail, dont l'auteur est appelé par lui son élève et son ami. Après la mort de STÖRCK l'aîné (1760), CRANTZ le remplaça dans sa chaire (physiologie et matière médicale), et abandonna la chaire d'accouchements à son élève le D^r VAL. FERD. LEBMACHER. Plus tard (peu après 1770), CRANTZ renonça à l'enseignement et se retira dans la vie privée. A lui appartient l'honneur d'avoir donné la première impulsion pour le développement si puissant de l'école obstétricale de Vienne. Les germes de la semence qu'il avait semée se développèrent peu à peu, donnèrent de magnifiques fleurs, et des fruits dont la postérité eut lieu de se réjouir.

Obs. I. — Les grandes améliorations que le célèbre VAN SWIETEN réalisa, dans la fondation de l'école de Vienne, s'étendirent aussi à l'obstétricie ; c'est à sa prévoyante sollicitude qu'on doit la création de la première chaire, et la nomination, comme titulaire, de son cher et digne élève CRANTZ, qui fut le premier docteur créé par cette école. Sur ses fondateurs, voy. * J. F. C. HECKER, *Gesch. der neuer. Heilkunde* (Hist. de la médecine nouvelle). Berl., 1839, in-8°, p. 353, et suiv.

Obs. II. — Les écrits d'obstétricie publiés par CRANTZ sont les suivants : * *Einleitung in eine wahre und gegründete Hebammenkunst* (Introduction à l'art. vrai et fondamental de la sage-femme). Wien, 1756, in-8°. * *Commentarius de rupto in partus doloribus a foetu utero*. Lips., 1756, in-8° (trad. par Puzos, voy. le jugement de LEVRET sur cet écrit dans son *Art des accouchements*, 3^e part., ch. I, art. VII, sect. III, note 2), 3^e éd., 1766, p. 108. — *Commentatio de instrumentorum in arte obstetricia historia, utilitate et recta ac præpostera applicatione*, in * *Nov. act. n. cur.*, t. I. Norimb., 1757, in-4°, App. 73 ; (comme tirage à part : * *Dissert. de re instrumentaria in arte obstetricia*. Norimb., 1757), voy. à ce sujet l'annonce (de ROEDERER) dans : * *Gött. gel. Anz.*, 1758 (3^e fasc. p. 29). Notices biogr sur CRANTZ, E. G. BALDINGER, * *Biograph. Notizen jetzt. leb. Aerzte und Naturforscher.*, t. 1, lén., 1772, in-8°, p. 32, et HECKER, ouv. c., p. 536.

Obs. III. — Pour juger les rapports entre l'obstétricie et le public, dans les états de l'Autriche, à cette époque, voy. un dialogue entre l'empereur JOSEPH et l'accoucheur hongrois WESZPREMI, Élève de SMELLIE. A la question de l'empereur : « Exercesne tu

quoque hic artem illam, et quo successu? WESZPREMI répond : « *Fatendum est ingenue, Augustissime D. me rarius ad parturientes vocari, ita enim sunt pudicæ mulierculæ nostræ, ut mares non facile admittant, nec patiantur sibi a viris auxiliatrices manus admoveri* ». A quoi l'empereur répond : « *Utinam non essent adeo pudicæ* ». Voy. BALDINGER, *ouv. c.*, t. I, 4^e fasc., p. 176, in-8°.

§ 155. — *Création en Allemagne de la première clinique obstétricale.*
Jean George Roederer, à Göttingue, 1751.

L'arrivée, sur la scène obstétricale, d'un homme d'un talent supérieur, muni des connaissances les plus variées, comme il convient à un professeur d'en posséder, exerça sur l'état de l'obstétricie, en Allemagne, l'influence la plus puissante. Il a fait un bien immense, pendant le court espace de temps qu'il occupa la situation qui lui avait été offerte, il y déploya son talent avec toute son ardeur. C'est avec orgueil que l'Allemagne (disons aussi l'Alsace française) jette les yeux sur JEAN GEORGE ROEDERER ; elle peut l'appeler son premier maître, car, avant lui, il n'avait été donné à personne d'enseigner en Allemagne son art, comme lui le fit pour la première fois. ROEDERER est né à Strasbourg le 15 mai 1726, il y fit des études scolaires distinguées, étudia la médecine, se perfectionna à Paris en 1747, en Angleterre en 1748, puis pendant quelques mois à Leyde, où l'œil attentif du grand HALLER sut le distinguer pour l'appeler à Goettingue, afin d'y occuper une chaire d'accouchements. Le grand médecin avait trouvé l'homme, qui mieux que tout autre, réalisait le plan qu'il avait caressé, de donner à l'université de Goettingue son complément, par l'enseignement de l'obstétricie. ROEDERER retourna à Strasbourg, pour se perfectionner encore sous la direction de son maître FRIED, dans son éducation obstétricale, dont les fondements avaient été posés par LEVRET et par SMELLIE. Il fut reçu docteur le 26 mai 1750, et, en 1751, il se rendit à l'appel de HALLER. Il ne devait pas se borner à faire, pendant quelques

semestres, un cours d'accouchements qui manquait au programme de l'université GEORGIA AUGUSTA, mais il devait y ajouter un enseignement pratique qui, depuis longtemps avait été rendu possible à Strasbourg par la création de la Maternité. Le curateur de l'université, GERH. DE MÜNCHHAUSEN, auquel elle doit d'être devenue si florissante, approuva la proposition de HALLER, de créer un établissement semblable à celui de Strasbourg, et d'en confier la direction au professeur qu'il avait appelé. L'établissement était très restreint au début, mais le zèle et le talent remplaçaient ce que les circonstances n'avaient pu accorder encore. C'est avec le plus grand soin, que tout était mis à profit pour l'instruction, et c'est ainsi que fut créée cette institution, dans laquelle seule il est possible d'étudier cet art. Du 6 décembre 1751 au 2 décembre 1762, on observa 232 accouchements. Ce tableau, extrait plus tard par OSIANDER du journal de l'auteur, est la meilleure preuve du zèle que mettait le professeur à tirer, au profit de l'instruction de ses élèves, tout le parti possible, de tout ce qui se présentait dans son service ; ces élèves, qui plus tard sont devenus célèbres, ont rendu de lui, à cet égard, le meilleur témoignage. Hélas ROEDERER a été enlevé prématurément à la science et à l'Université ; il mourut à Strasbourg le 4 avril 1763, à l'âge de 37 ans, se rendant à Paris où il avait été appelé pour donner des soins à une personne de distinction. Son nom et les services qu'il a rendus à la science sont inscrits dans les annales de l'art, qui en gardera un précieux souvenir. L'histoire montrera ce qu'on lui doit comme écrivain et comme professeur, et lui conserve une éternelle reconnaissance.

Obs. I.— Sur la vie de ROEDERER, voy : * FR. BOERNER, *Nachrichten, etc.*, t. III, p. 124, et surtout : * KAESTNER'S *Elogium J. G. ROEDERERI, in consessu soc. scient. Goett. recitat.*, réimprimé dans * ROEDERER *Opusc. med.*, t. I, p. II. Goett., 1764, in-4°. On trouve aussi une courte notice dans : * PÜTTER, *Versuch einer acad. Gelchrtten-Gesch. von Goetting* (Essai d'une hist. des sav. Acad. de Gœtt.). Goett., 1765, in-8°, p. 58, aussi mentionné dans : *Acad. Argent. Progr. in mem. J. G. ROEDERER*, 1763, in-8°.

L'académie de médecine de Paris a chargé son secrétaire perpétuel

D^r FRÉD. DUBOIS d'Amiens, de publier les éloges de LOUIS, de l'Académie de chirurgie, restés en manuscrit, depuis près d'un siècle, dans la bibliothèque de la savante compagnie héritière de l'académie de chirurgie. Cette publication fut faite en 1859, in-8° (Paris, J.-B. BAILLIÈRE), l'éloge de ROEDERER, qui était associé à l'académie de chirurgie, est le premier que LOUIS ait prononcé, en qualité de secrétaire perpétuel de l'académie, il se trouve p. 59 du livre, et est suivi de notes. Cet éloge, écrit si peu de temps après la mort de ROEDERER, par le célèbre secrétaire perpétuel, est fort intéressant et mérite d'être consulté; il n'a paru qu'après la publication du t. II de cette histoire. (F.-J. H.)

SCHWEIGHAEUSER raconte le fait suivant dans sa *Pratique des acc.* Strasb. 1835, p. XIX : « ROEDERER avait été nommé, en 1761, professeur d'anatomie à Strasbourg, sa ville natale, ses lettres de nomination furent interceptées à la poste, et une fausse réponse fit obtenir la place à un autre. Arrivé à Strasbourg, en 1763, ROEDERER fut tellement frappé de la mésaventure, qu'il prit une fièvre bilieuse et nerveuse, dont il mourut peu de jours après l'invasion de la maladie ».

L'éloge de Louis ne mentionne pas cette circonstance. (F.-J. H.)

Obs. II. — On trouve dans * OSIANDERS's *Denkw. für die Heilk. u. Geb.*, t. I, Goett., 1794, in-8°, p. XL, et dans ses : « * *Neue Denkw.*, t. I. 2^e fasc. », 1799, in-8°, p. 5, des détails circonstanciés sur l'établissement de la première clinique obstétricale à *Götttingue* et sur la localité où elle avait été établie. *Sur les accouchements observés à la clinique*, voy. : * *Tabell. Verzeichniss aller in der K. Entbindungsanstalt zu Gött. seit ihrer Errichtung am Ende des Jahrs 1751, bis zum Ende des Jahrs 1762 vorgefallenen Geburten nebst ihrem Erfolge für Mutter und Kind. Ausgez. aus dem Tageb. des seel. Prof. ROEDERER, von FR. B. OSIANDER.* Goett., 1795, in-8°.

Obs. III. — Le professeur de HEIDELBERG, qui est loin d'être prodigue de ses louanges, dans son livre : « *Das Weibliche Becken* » (Le bassin de la femme), Carlsruhe, 1825, in-4°, dit ces paroles, p. 56 : « Je n'ai pas besoin de redire ici combien je rends hommage au mérite de ce savant si sagace, né pour l'observation, enlevé à la science à la fleur de l'âge, et dont la perte est pour elle un si grand malheur ». Voyez aussi comment NÆGELE apprécie ses mérites dans son mémoire « *Sur le mécanisme de l'accouchement* » publié dans les *Arch. de MECKEL*, t. V, fasc. 4, 1819, p. 525, et dans le livre de NÆGELE, fils : « *Die Lehre vom Meckanismus der Geb.* », etc. Mainz, 1838, p. 97.

§ 156. — *Principes d'obstétrique de Roederer.*

ROEDERER ne se bornait pas à donner ses soins à l'enseignement, dans la chaire qui lui avait été confiée, mais sentant quels besoins existaient, dans ce pays, pour une science qui y avait été traitée avec si peu de sollicitude, il composa un livre qui devait servir de programme pour ses cours, et répandre au loin ses principes. Il était parfaitement doué pour ce travail, sa dissertation inaugurale soutenue à Strasbourg « *De perfecto fœtu* », 1750, le démontrait surabondamment; elle témoigne de recherches solides, d'une remarquable clarté d'exposition, et d'une possession de connaissances anatomiques précieuse. Celles-ci brillaient d'un grand éclat chez ROEDERER, qui leur doit ses relations amicales avec HALLER, et la situation que le grand physiologiste lui avait procurée à Goettingue. Chaque hiver il faisait des démonstrations anatomiques et dirigeait les travaux à l'amphithéâtre. Cette connexion entre l'anatomie et l'obstétricie devait exercer sur celle-ci l'influence la plus bienfaisante. Tous ses travaux d'obstétricie, qui ont quelque rapport avec l'anatomie et la physiologie, révèlent, pour ces parties de la science, un maître éminent et exercé.

Les figures de l'utérus gravide, publiées par lui, conservent aujourd'hui encore toute leur valeur. Le discours que ROEDERER prononça lorsqu'il monta dans sa chaire (18 déc. 1751), et dans lequel il exposa les avantages de cette partie de l'art et la nécessité, pour des médecins instruits, de la cultiver, montre ce qu'on pouvait attendre de lui : elle porte le titre de « *De artis obstetriciæ præstantia, quæ omnino eruditum decet, quin imo requirit* ». Le programme de la leçon, dans laquelle il invite à étudier les axes du bassin, n'a de nos jours conservé d'autre valeur, que d'avoir été le premier travail consacré à ce sujet. Dès 1753 parut la première édition de ses « *Elementa artis obstetriciæ* »

qui se distinguent par une exposition très élégante et très claire, en langue latine ; NÆGELE appelle ROEDERER : « Celsus inter embryulcos ». On y trouve les principes d'obstétricie parfaitement ordonnés.

Dans une seconde édition, corrigée et augmentée, qui parut en 1759, ROEDERER a pris à tâche de déterminer avec plus de soins encore et de précision ce qui « iniqui et imperiti censorses in peiorem partem rapiunt ».

ROEDERER commence ses éléments d'obstétricie par la description du bassin de la femme, qu'il soumit à des mensurations très précises, dont il fait ressortir, avec une très grande exactitude, l'importance sur la marche de l'accouchement. Il n'admet pas l'écartement des os pelviens pendant le travail, et il ne croit pas nécessaire, pour le favoriser, de repousser le coccyx en arrière. La description de la matrice, à l'état de vacuité et de gestation, se base sur des recherches anatomiques sérieuses ; il distingue avec soin l'orifice externe de l'orifice interne, et décrit, d'après nature, leurs modifications pendant les divers mois de la grossesse, il met surtout en relief le ramollissement que subit le col, ce qui est un signe précieux de l'état gravidique. Il signale l'importance des fibres longitudinales et circulaires de la matrice, au point de vue de l'expulsion de l'enfant. Tout le chapitre consacré à la « Théoria partus » révèle un grand talent d'observation et un coup d'œil d'une rare perspicacité. On peut en dire autant du diagnostic différentiel de la grossesse, et du soin qu'il prend de la distinguer de l'ascite. ROEDERER a très bien décrit les phénomènes dynamiques du travail, qu'il partage en cinq périodes, pour mieux les faire comprendre. Pendant la première, la tête arrive au couronnement supérieur (l'orifice entourant la plus grande circonférence du crâne) ; dans la seconde, la tête pénètre dans la cavité pelvienne ; dans la troisième, elle arrive à la vulve ; pendant la quatrième, elle franchit l'orifice vulvaire, à sa suite, passe le corps de l'enfant ; pendant la 5^e période, a lieu la sortie du délivre. ROEDERER regarde comme accouchement parfait celui où l'enfant est expulsé, enveloppé de ses membranes : « in per-

fectissimo partu ovum integrum excluditur ». ROEDERER appelle l'attention sur l'abaissement de la matrice, comme un signe d'accouchement prochain. L'accouchement doit se faire sur un lit commode. Il n'admet pas les fauteuils, et il dit que les lits larges des français sont incommodes, il rejette également la situation dans le décubitus latéral. On évite la déchirure du périnée, en faisant une compression, vers le sacrum, sur la tête, pendant qu'elle franchit la vulve (« digitis perinæum versus os sacrum premit »). Quand la tête est sortie, il faut extraire promptement le reste du corps. Parmi les règles qu'il prescrit pour les soins à donner à l'enfant, immédiatement après sa naissance, se trouve le conseil de couper le filet, s'il existe : « impedita suctio et denegata linguæ brevioris ante labia oris volutatio ».

OSIANDER dit que ROEDERER a pratiqué cette opération trop souvent, et parfois au préjudice de l'enfant ; il s'appuie sur les tableaux cités plus haut. ROEDERER conseille de n'extraire le placenta qu'après la section du cordon.

§ 157. — *Suite.*

Quand l'accoucheur se trouve en présence d'obstacles à l'accouchement, que la nature est impuissante à vaincre, il peut intervenir de quatre manières différentes : 1° extraire l'enfant par les pieds ; 2° l'extraire par la tête, au moyen d'instruments ; 3° diminuer le volume de l'enfant ; 4° l'extraire par une ouverture pratiquée à l'abdomen et à la matrice.

Les règles pour pratiquer toutes ces opérations sont exposées avec de grands détails, où l'on voit briller le talent du professeur.

Les accidents, qui peuvent arriver par le hasard ou l'impétie, sont développés avec soin ; on doit se garder de toute intervention trop hâtive. ROEDERER énumère les règles à suivre, selon les présentations de l'enfant ; il commence par les accouchements difficiles, ou contre nature, quand c'est la tête qui se présente. Si

le volume de la tête est trop grand pour la capacité du pelvis, il se produit un enclavement (paragomphosis) qui peut présenter trois degrés : dans le premier, le moins considérable, l'accouchement peut se terminer, quoique lentement, sans préjudice pour la mère ou pour l'enfant ; ROEDERER s'élève contre l'emploi trop hâtif du forceps, dont les accoucheurs font abus souvent dans ces cas « *propriæ famæ fructuique consulendi causa* », et il ajoute : « *magis enim a forcipis compressione, quam dolorum, periclitatur fœtus caput* ». Par contre, le second degré d'enclavement, caractérisé par une grande tuméfaction du cuir chevelu, par l'inflammation et même la gangrène des parties molles, la lésion de l'urèthre, etc., impose l'obligation d'employer le forceps avant que les phénomènes inflammatoires se soient développés. ROEDERER croit que, dans ces cas, le forceps agit par compression, mais quand la tuméfaction du cuir chevelu est considérable, et que les os chevauchent les uns sur les autres, le forceps ne peut que nuire, car il produit des lésions de la tête, des déchirures des parties molles, et le but de l'instrument, qui est la conservation, manque complètement. Quand, dans ces cas, l'accoucheur a la certitude de la mort de l'enfant, il devra pratiquer la perforation. Si l'enfant est encore en vie, on pourrait penser à l'opération césarienne, mais comme elle est extrêmement dangereuse, et qu'elle n'est plus applicable, puisque l'accoucheur a été appelé trop tard, que les forces de la parturiente sont épuisées, et que déjà il y a un commencement d'inflammation de l'utérus, il ne reste plus à pratiquer que la perforation, si on ne veut consentir à laisser mourir la mère et l'enfant sans leur venir en aide. ROEDERER pense que « *præstat autem fœtum solum, quam una cum matre perire : consilii apparens atrocitas mitescit ex necessitate* ». Dans le troisième degré d'enclavement, l'opération césarienne s'impose, surtout quand le rétrécissement du bassin est tel, que la main de l'accoucheur ne peut y être introduite, car dans ce cas, la tête même perforée n'y passerait pas. Les préceptes que donne ROEDERER pour l'emploi du forceps ne sont certes pas à blâmer, ils ne méritent pas le reproche que leur adresse l'auteur

de l'histoire pragmatique de l'obstétricie (p. 324), qui dit, que ROEDERER ne connaissait pas alors, aussi bien que LEVRET et CRANTZ, toute l'étendue de l'emploi et de l'utilité du forceps. Les règles que donne ROEDERER, § 441, pour la manière de se servir de l'instrument, prouvent absolument le contraire, et le soin qu'il apporte à conserver à cet instrument sa belle réputation d'innocuité montre le mieux combien ROEDERER en appréciait la valeur, que les maîtres français et anglais lui avaient eux-mêmes enseignée. ROEDERER range dans les accouchements difficiles et contre nature, ceux où l'enfant se présente par la face directement dirigée vers la symphyse pubienne, ou d'une autre manière, dans le premier cas, l'intervention de l'art n'est pas absolument indispensable, seulement l'accoucheur devra veiller à ce que la face n'éprouve aucun préjudice en passant sous l'arcade pubienne; si, en même temps, il y a obliquité utérine, il est préférable de faire la version et l'extraction par les pieds; si le moment de la pratiquer est passé, le forceps peut suffire dans les cas faciles, dans les cas difficiles, il faudra pratiquer la perforation du crâne.

ROEDERER regarde les présentations de la face comme très dangereuses en général, ce n'est que quand les contractions sont très énergiques, et que la tête n'est pas trop grosse, que la nature peut terminer seule l'accouchement qui est toujours lent. Tout ce que dit ROEDERER sur les accouchements par la face est défectueux. Suivant H. FR. NÆGELE (*Lehre vom Mechan. der Geb.*, p. 166), ROEDERER a suivi complètement la doctrine de son maître FRIED, et il ajoute avec raison, que ROEDERER ne doit pas avoir eu l'occasion de voir l'accouchement se terminer spontanément dans une présentation de la face; nous devons dire que nous partageons parfaitement cet avis. Une présentation de la face doit être changée en présentation du crâne au moyen de la main ou du levier; si cette manœuvre ne réussit pas, ou s'il y a obliquité de la matrice, on fera la version podalique, si on ne peut la faire, on emploiera le forceps, et, au besoin, on fera la perforation du crâne. Quant aux présentations des pieds, ROEDERER partage la manière de voir de ses contemporains;

dans les cas favorables, elles peuvent se terminer spontanément, mais le plus souvent on devra faire l'extraction ; appréciation analogue des présentations du siège ; si le bassin est large, l'enfant petit, les contractions énergiques, la terminaison spontanée peut avoir lieu, mais il est toujours préférable d'engager les pieds, si l'accoucheur est appelé à temps, et de terminer l'accouchement par l'extraction. Si la matrice est fortement contractée autour du siège, et si les douleurs sont énergiques il vaut mieux laisser agir la nature et développer son énergie, plutôt que de dilater la matrice par la force ; tout au plus pourra-t-on déprimer le coccyx, et faire des tractions à l'aide du doigt sur les aines, quand les hanches apparaissent. Si les contractions font défaut, on pourra attirer le siège moyennant le forceps, ou avec un crochet mousse. Ce qu'il y a de plus sûr, sera de convertir la présentation du siège en présentation des pieds. Toutes les présentations transversales exigent la version podalique ; cette opération est aussi indiquée dans les hémorrhagies, et dans les implantations du placenta sur l'orifice, ou dans son voisinage. ROEDERER regarde l'opération césarienne comme très dangereuse, mais pas comme absolument mortelle. De même que son maître LEVRET, il la regarde comme indiquée quand l'angustie pelvienne est telle, que la main de l'accoucheur ne peut pénétrer dans la matrice, ou si l'extraction de l'enfant paraît impossible. D'après les tableaux d'OSIANDER, ROEDERER aurait pratiqué cette opération deux fois avec insuccès. Tel est le livre que ROEDERER donna à ses contemporains, il renferme une doctrine qui n'avait jamais paru dans une forme semblable. Il le destinait aux accoucheurs, comme le démontre la langue dans laquelle il avait été écrit. Le « vir eruditus », dont il parle dans sa préface, devait s'occuper d'un art qui, en Allemagne, était resté entre les mains de chirurgiens grossiers et ignorants. Cet art ainsi exposé devait bientôt ressentir une influence bienfaisante et voir luire des jours meilleurs. Le grand mérite de ROEDERER a été d'éveiller, parmi ses élèves, la sympathie pour un art, auquel il n'a pu consacrer que quelques années d'une vie si courte. Ce que l'auteur de son éloge

dit de ses écrits, dans un court passage, doit trouver sa place ici, bien que dans un autre sens : « Agnoscas in scriptis viri lumen, ad quod elaborata sunt, non triste et debile lucernæ, sed lætum et vividum auroræ ».

Obs. — Les diverses éditions des éléments de l'art des accouchements sont les suivantes : * *Elementa artis obstetriciæ in usum prælectionum academicarum*. Goett., 1753, in-8°. — * *Auct. et emendat.*, 1759, in-8°. * *Elem. art. obst. in usum auditorum denuo edidit, nòc non præfatione et annotationibus instruxit*, HENR. AUG. WRISBERG. Goett., 1766, in-8° (WRISBERG succéda à son maître ROEDERER dans sa chaire, et donnait le livre comme programme de ses cours. Dans la préface, il prit la défense de ROEDERER contre les attaques dirigées contre lui dans le * *Journal des Scavans*, 1765. Oct., où l'on prétendait que ROEDERER s'était approprié les doctrines de LEVRET, PETIT et autres, les avait données comme siennes en les disposant seulement dans un autre ordre). Trad. en français : * *Elémens de l'art des accouchemens*. Paris, 1765, in-8°, chez P. Fr. Didot le jeune.

Le nom du traducteur n'est pas indiqué; l'éditeur dédie cette traduction à LEVRET, et comme il avait édité aussi la traduction de SMELLIE, il a emprunté à l'atlas in-8°, de cet auteur 14 planches qu'il a intercalées dans le texte. D'après PORTAL, ouv. c., t. V, p. 483, la traduction aurait été faite par un nommé PATRIS. Comme cette histoire de l'anatomie et de la chirurgie a été publiée par le même libraire, on peut penser que cette indication est exacte. (F.-J. H.)

Trad. italienne : * *Elementi di Ostetricia tradotti e corredati di figure in rame da GIUSEPPE GALLETTI*, professore d'ostetricia, etc. Firenz., 1795, in-4° (ed. terz.). STARCK, à Iéna, publia une traduction allemande : * *ROEDERER'S Anfangsgründe d. Geburtsh. mit einer Vorrede, Anmerkungen und Zusätzen von Hofr. D^r STARK*. Nouv. trad. allem. par le D^r HENCKENIUS, Phys. zu. Boxberg. Ien., 1793, in-8°. (Déjà en 1761, J. FR. HENCKEL avait publié ses : * *Abhandl. von der Geburtsh.* Berl., in-8°, qui est en grande partie la traduction des *Elementa* de ROEDERER, comme l'auteur le dit dans sa préface. Beaucoup de choses sont attribuées à FRIED, d'autres sont omises, ou modifiées, de sorte que la traduction allemande de HENCKENIUS était restée fort utile pour ceux qui ne connaissaient pas le latin.)

Les planches qui représentent l'utérus gravide sont de 1759, elles ont pour titre : * *Icones uteri humani gravidi observationibus illustratæ*. Goetting, in-fol.

Les nombreux *petits écrits* de ROEDERER, ainsi que ceux que publièrent ses élèves dans leurs dissertations dont il était président, et qui, suivant la mode d'alors portent son nom, ont été réunis dans : * *Opuscula medica sparsim prius edita. nunc demum collecta, aucta et recusa.* Goett P. I. 1763; P. II, 1764, in-4°. Dans ce dernier volume se trouve, p. 21, l'indication complète des écrits de ROEDERER.

On se fait une idée exacte de la pratique de ROEDERER par ses « * *Observationum medicarum de partu laborioso decades duæ.* Goett., 1756, in-4° (F.-J. H.)

Ces observations ont été ajoutées à la trad. franç. des *Éléments*, sous le titre de * *Observations sur les accouchements laborieux*, p. 423 à 554.

L'écrit de ROEDERER qui a pour titre : * *De temporum in graviditate et partu æstimatione*, Resp. J. FR. DIETZ. Goett., 1757, in-4°, a une grande importance au point de vue de la médecine légale, il contient des mensurations et des pesées d'embryons, aux divers temps de la grossesse.

Enfin, il ne faut pas oublier de mentionner encore, bien que ne ses rattachant pas à l'obstétricie, le travail « *De morbo mucoso*, publié sous sa présidence, par C. GOTTL. WAGLER; puis en 1765, à Gött., in-4°, av. fig. et le livre *De morbo mucoso liber singularis quem nuper speciminis loco ediderunt* J. GEORG. ROEDERER et CAROL GOTTL. WAGLER, qui a été le point de départ de recherches nouvelles d'anatomie pathologique sur une maladie fréquente, et qui lui a donné un nom qui subsiste encore. (F.-J. H.)

§ 158. — L'École des sages-femmes à Berlin.

J.-Fr. Meckel. Joach.-Fr. Henckel. Joh.-Ph. Hagen.

Une école spéciale pour les sages-femmes fut fondée à Berlin en 1751, sous le règne de FRÉDÉRIC II. Jusque-là, les sages-femmes avaient été instruites par des médecins (Physiker), et examinées par eux ou par des collèges médicaux.

Un écrit des médecins de Berlin et du professeur de chirurgie JOACH, FR. HENCKEL, adressé au collège supérieur des médecins, et un écrit de ce dernier sur l'amélioration de l'art des accouchements furent la cause de la création d'une école de sages-femmes

à la Charité de Berlin, sur le modèle de celle de Strasbourg ; elle fut inaugurée le 30 octobre 1751. par un discours d'ELLER, médecin du roi, et confiée à la direction de J. FR. MECKEL, Physicus et professeur d'anatomie. MECKEL n'était pas assez accoucheur pour qu'on ait pu attendre beaucoup de sa coopération dans l'enseignement pratique de l'obstétricie. HENCKEL exprime, à ce sujet des plaintes amères dans un écrit. MECKEL ne faisait, pour les élèves, que des démonstrations anatomiques sur le cadavre. Lorsque MECKEL eut renoncé volontairement à ces fonctions, peu avant sa mort (il mourut en 1774), JOACHIM FRÉDÉR. HENCKEL (né dans la Prusse hollandaise, le 4 mars 1712) fut chargé de l'enseignement des sages-femmes, et de la direction de l'école. L'enseignement de l'anatomie fut confié à WALTHER. HENCKEL avait étudié les accouchements à Paris, sous GRÉGOIRE, en 1738, mais, plus tard, il avait suivi complètement les doctrines de ROEDERER, qu'il reproduisit presque textuellement dans ses écrits ; il ne rendit personnellement que peu de services à cette branche de l'art. L'établissement confié à ses soins prospéra, progressa et répondit au but de sa fondation ; l'état des sages-femmes fut amélioré sensiblement en Prusse, et HENCKEL prit à cœur de former aussi des chirurgiens accoucheurs.

Il mourut le 2 juillet 1779, et eut pour successeur JEAN PHIL. HAGEN. Cet homme, dont la vie avait été très mouvementée et soumise aux privations les plus dures, avait enfin tourné ses vues du côté de l'obstétricie ; il était dépourvu des connaissances préliminaires fondamentales, et n'avait reçu sous MECKEL qu'une instruction insuffisante, il chercha à y suppléer par des observations et des études personnelles. Le succès récompensa ses efforts ; peu à peu il fut à la tête d'une clientèle considérable, et en possession de l'enseignement à l'école. Il y déploya un très grand zèle, faisait des cours pour les chirurgiens, et s'efforçant de contribuer aux progrès d'un art qui lui était devenu cher. Son livre trace avec soin les limites entre l'art de la sage-femme ou l'obstétricie ordinaire, et l'obstétricie supérieure et scientifique, il cite des observations puisées dans sa pratique, sur lesquelles il donne

les éclaircissements nécessaires. Comme tous ceux qui n'ont pas reçu une première instruction solide, il écrit d'une manière commune, et l'ignorance des écrits anciens lui fait exposer, comme nouvelles, des choses connues depuis longtemps. Son principal mérite a été de perfectionner la partie opératoire de l'art ; il aimait beaucoup le forceps (de LEVRET), cependant il avait recours parfois au perforateur, comme on peut le voir dans le résumé des accouchements pendant 5 ans (1785-1790). Sur 700 naissances on trouve 10 accouchements difficiles, par les pieds, 137 applications du forceps, 30 perforations du crâne, et emploi des crochets aigus ; 10 accouchées succombèrent. Suivant un autre tableau (*Arch. de STARCK*, III, p. 762), sur un total de 1285 accouchements terminés par HAGEN, on trouve 187 applications du forceps, et 37 perforations et emploi de crochets. Il imagina une pince pour les pieds. Ce qu'il dit des présentations des pieds, incomplètes, est meilleur ; suivant lui, elles peuvent se terminer sans l'intervention de l'art. Il mourut le 12 décembre 1792. Dans ses dernières années il eut à subir bien des désagrémens de la part de ses confrères de Berlin.

Obs. I. — Sur l'établissement de l'école de sages-femmes de Berlin, voy. : * L. FORMEY, *Versuch einer mediç. Topographie von Berlin*. (Essai d'une topographie méd. de Berl.). Berlin, 1796, in-8°, p. 261. Voy. aussi : HENCKEL, *Kurze Nachricht von der Berlin'schen Hebammenschule* (Notice succincte sur l'éc. des sages-f. de Berl.) dans ses : * *Abhandl. von d. Geburtsh., etc.*, Berl. 2^e éd., 1774, in-8°.

Obs. II. — Les écrits de HENCKEL qui ont traité de l'obstétricie sont les suivans : * *Anmerkungen von widernatürlichen Geburten zur Verbesserung der Hebammenkunst* (Obs. s. les acc. contre nature, et de l'amélioration de l'obstétricie). Berl., 1751, in-4°. *Abhandl. von der Geburtsh. mit Kupf* (Mémoire d'obstétricie, avec pl.). Berl., 1761, in-8°. * *Abhandl. v. d. Geburtsh. zum Gebrauch bei seinen Vorlesungen in der Hebammenschule. M. K.* (Mém. s. l'obstét. à l'usage de ses leçons à l'école des sages-f., av. pl.). Berl., 1767. * 2^e éd., 1774, in-8°. *Abhandl. von den Fussgeb., worinnen eine Hebanne grosse Geschicklichkeit haben muss.* (Sur l'acc. par les pieds, où la sage-femme a besoin d'une grande adresse). Berl., 1776, in-8°. Ses *mémoires* renferment des obser-

vations de médecine et de chirurgie. Berl., 1747-63 et les *Nouv. mém.*, 1769-72, renferment des observations d'obstétricie. Biographie de HENCKEL dans : * FR. BÖRNER'S *Nachrichten*, etc., t. III, p. 293.

Obs. III. — Les écrits de HAGEN sont : * *Versuch eines neuen Lehrgebäudes der practischen Geburtshülfe durch viele Wahrnehmungen erläutert und bestätigt* (Essai d'un nouvel édifice d'obstétricie pratique, basé sur beaucoup d'observations), 1 Th. *Die Hebammenkunst, oder gemeine Geburtshülfe* (1^{re} partie, l'art. de la sage-femme ou l'accouchement ordinaire). Berl. et Stett., 1784, in-8°. 2^e Th. *Die höhere Entbindungskunst; die wissenschaftliche oder eigentliche Geburtshülfe mit Kupf* (2^e partie, l'accouchement supérieur ou l'obstétricie scientifique ou l'art des acc. propr. dit). *Ibid.*, 1782, in-8°. * 2^e éd. des deux parties. Dantz., 1791, in-8°. * *Erläuterungen seines neuen Lehrgeb., etc., vorzüglich in Rücksicht der Wahrnehmungen* (Explication de son nouvel édifice d'obst. surtout au point de vue des observations). 2^e éd., Berl., 1793, in-8° (la 1^{re} éd. est de 1790). *Versuch eines allgem. Hebammen-Cathechismus oder Anweisung für Hebammen, Unterricht für Schwangere, Gebärende und Wöchnerinnen* (Essai d'un cathéchisme général pour les sages-femmes, ou conseils pour les sages-femmes, instructions pour les femmes enceintes, en couches et accouchées). Berl., 1784, 2^e éd. * 3^e éd. 1787, 4^e éd., 1791, in-8°. * *Einige Entdeckungen und Aufklärungen in der Geburtshülfe. Sendschreiben an Baldinger* (Quelques découvertes et explications obstétricales, lettres à B). *Vertheidigung gegen einen Göttinger Recencenten* (Réponse à un critique de Goett.). *Zeichenlehre für Geburtshelfer* (Séméiotique pour les accoucheurs). Hanov., 1795, in-8° (tirage à part des *Arch. de STARCK*). * *An ein unpartheiisches und aufgeklärtes Publicum in Berlin* (A un public impartial et éclairé). Berl. 2 f., in-4°. *Einige Worte zur Rechenschaft aus Seiner Praxis* (Réimpress. d'un article du même journal qui contient quelques mots de compte rendu de sa pratique). Les *Archives de STARCK*, t. I, II et III, contiennent quelques articles de HAGEN ayant trait à des observations d'accouchements, quelques polémiques avec BOCK, où l'on reconnaît la plume du digne rédacteur (III, p. 533). Dans le t. V de ce journal on trouve une autobiographie de HAGEN, qui renferme d'intéressants détails sur l'éducation de l'auteur, comme accoucheur, et quelques particularités curieuses qui caractérisent les relations entre les médecins d'alors, dans la capitale de la Prusse.

§ 159. — *Georges Guillaume Stein.*

Parmi les accoucheurs, qui ont posé les bases de leur éducation obstétricale sous la direction de ROEDERER, il faut nommer en première ligne G. W. STEIN. C'est à ses efforts que l'obstétricie allemande est redevable des progrès considérables qu'elle a accomplis dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et qui lui ont permis de rivaliser avec ceux de la France. Bien que STEIN se fût perfectionné à Paris sous la direction de LEVRET, et que ce fussent ses principes qu'il importa en Allemagne, et qu'il y enseignât la doctrine de son éminent maître, le temps n'était pas éloigné, où ce brillant disciple n'allait plus être forcé de chercher à l'étranger la consécration de son talent, et où il marcherait de lui-même vers le progrès.

La voie ouverte par STEIN devait le conduire à son but ; il rectifia un grand nombre d'erreurs, ajouta des découvertes nouvelles, et bientôt il devait éclipser tous les autres maîtres de l'art. A son retour de France, une heureuse étoile lui fit traverser la Hollande, le conduisit à Cassel, 1763, où une maternité avait été nouvellement créée, et dont la direction lui fut confiée par le prince. C'est dans cette École que les élèves du collège Carolinien et les sages-femmes allaient trouver une instruction supérieure, et STEIN une heureuse occasion de faire des observations utiles et mûries sur la femme en travail, en même temps que le moyen de développer son talent d'exposition. Honoré d'une clientèle étendue dans la ville et la campagne, il apprit les difficultés de la pratique dans ces conditions si diverses, et acquit une expérience des plus fructueuses. Plus tard (1792), il fut appelé à Marburg, où il fonda également une maternité, et où il put élargir le champ de ses observations. Son établissement était florissant, et attirait un grand nombre d'élèves allemands et étrangers qui, ayant appris à le connaître à Cassel, le suivaient dans sa nouvelle rési-

dence. Des hommes devenus célèbres plus tard à leur tour, FR. B. OSIANDER, EL. DE SIEBOLD, G. W. STEIN (son neveu) ont suivi ses enseignements. Il était connu de tous les accoucheurs de l'Allemagne, son traité des accouchements eut sept éditions, et lui fut le modèle des accoucheurs allemands et le maître de l'obstétricie de la nation allemande, posant les fondements de l'art de la manière la plus solide. La mort qui enleva ce maître à l'âge de 66 ans (24 septembre 1803) devait trop tôt mettre fin à cette existence si précieuse.

Obs. — G. W. STEIN est né à Cassel le 3 avril 1737. Préparé par de solides études faites au Carolinum, il se rendit en 1756 à Goettingue, et s'attacha spécialement à ROEDERER, de la main duquel il reçut en 1760, le 20 mars, le diplôme de docteur. Sa dissertation écrite sous la direction (suasore et moderatore) de ROEDERER, montre la prédilection de STEIN pour les accouchements. Une lecture faite avant sa soutenance a aussi trait à l'accouchement : « proemittit lectionem cursoriam de partu », dit ROEDERER, dans le programme ajouté à sa dissertation : * « *De arcubus tendineis musculorum originibus*. Goett., in-4°, voy : * *Dissertat. de signorum graviditatis æstimatione*. G. W. STEIN passa un mois à Strasbourg chez FRIED l'ainé, quand il se rendit à Paris, pour se perfectionner sous LEVRET. Il consacra les vacances d'automne à un séjour à Leyde, pour entendre les leçons de MUSSCHENBROEK sur la physique. En 1761, il retourna à Cassel pour y pratiquer les accouchements, fit au Carolinum des leçons d'accouchements, en qualité de professeur extraordinaire. En 1763, on lui confia la direction de la maternité, et, en 1764, il fut nommé membre du collège médical. Son neveu décrit ainsi son arrivée à Cassel, dans un écrit consacré à la mémoire de son oncle : « Il trouva, d'une part, dans la sympathie du public pour ce qui venait de France en général, et dans sa maternité, ce qui était nécessaire aux progrès de l'art ; d'autre part, ce qui est important pour tout début : jeunesse, talent, éducation soignée, fortune et zèle pour l'intérêt général et pour tout ce qui est élevé. C'est son exemple qui, comme on sait, fraya en Allemagne la voie à l'obstétricie française, mais il montra aussi que les allemands pouvaient surpasser les français, comme l'esprit de réflexion et une étude fondamentale peuvent surpasser la légèreté d'esprit et les connaissances superficielles ; l'art, le métier ».

Il est difficile d'être moins reconnaissant et moins juste envers la France obstétricale et son maître LEVRET ; STEIN, l'oncle, leur rend

hommage dans la préface de son livre, et dans le cours de celui-ci, en adoptant ses doctrines et en reproduisant les figures de LEVRET, jusque dans les dernières éditions (4^e, 1793). Jamais l'oncle, toujours reconnaissant envers la France, n'aurait pu approuver le langage plein d'ingratitude pour elle de son neveu. (F.-J. H.)

Voy : *Was war Hessen der Geburtshülfe, was die Geburtshülfe Hessen* (Qu'à fait la Hesse pour l'obstétricie et l'obstétricie pour la Hesse) ? Écrit publié à l'occasion du départ de G. W. STEIN de Marbourg pour se rendre à Bonn, 1819, in-4^o, p. 34 (Travail important pour caractériser STEIN et l'état de l'obstétricie à cette époque).

* *Memoria G. WILH. STEINII. Acad. Marb. auctoritate scripsit G. F. CREUZER.* Marb., 1803, in-4^o. (Écrit distingué à tous les points de vue.)

§ 160. — *Doctrines obstétricales de Stein.*

Formé par deux grands maîtres en obstétricie, par un des deux surtout, familiarisé avec les puissants moyens que l'art avait mis à la disposition de l'enseignement, STEIN s'efforça, avant tout, de doter ses compatriotes d'une médecine opératoire obstétricale meilleure, de mieux en poser les indications, et d'assigner à chaque méthode les limites qui ne devaient pas être franchies. De très bonne heure (1763), il chercha à déterminer les cas qui indiquent la version podalique, à les distinguer de ceux où le forceps doit être employé, à assurer à la première toute sa valeur, à attirer vers elle la confiance du public ébranlée par de nombreux abus. Il enseigna avec plus de précision le véritable usage du forceps, et la supériorité de celui de LEVRET (1767). A STEIN appartient le mérite d'avoir mis au jour, en Allemagne, les avantages réels de cet instrument, la considération qui doit lui être accordée, et les services qu'on peut en attendre. Il en posa nettement les indications, et précisa rigoureusement les cas où l'on ne doit pas l'employer. Il montra combien le forceps est supérieur, pour l'enfant, à l'extraction par les pieds, il prouve par son

expérience l'innocuité comparative du premier moyen. Parmi les enfants extraits par les pieds, on n'en sauve, que la moitié, par l'extraction au moyen du forceps, on n'en perd qu'un quart. STEIN n'employa jamais d'autre forceps que celui de LEVRET, et c'est à lui qu'on doit la propagation si rapide de cet instrument en Allemagne. Il détermina avec plus de précision les indications de l'opération césarienne. Trois cas (1772-1778) lui fournirent d'excellents documents pour les poser. Dans le premier cas, STEIN se trouva en présence d'un bassin ostéomalacique (la femme avait, une première fois, accouché normalement, plus tard, les accouchements présentèrent des difficultés de plus en plus grandes, si bien qu'au dixième accouchement, il ne restait plus à pratiquer que l'opération césarienne); il résulta de ces cas une connaissance plus exacte des causes de viciations pelviennes, car, jusque-là, on ne connaissait que le rachitisme, et par la suite, le cas de STEIN fut précieux pour l'étude de cette anomalie du pelvis. STEIN chercha à restreindre, de plus en plus, l'emploi de la perforation, il n'admettait son indication que dans le troisième degré d'enclavement (degré extrême), alors que le forceps avait été appliqué sans succès. Il accorda aussi une grande attention à l'accouchement forcé, ainsi qu'aux opérations de délivrance, pour lesquelles il donne des règles précises. En cas d'implantation du placenta sur l'orifice, il rejette la perforation du placenta, il conseille de le décoller, pour arriver à faire la perforation des membranes, et ensuite la version. Dans ses efforts pour améliorer les opérations obstétricales, STEIN devait nécessairement étudier avec soin toutes les circonstances qui peuvent décider l'accoucheur à intervenir, déterminer exactement le choix des opérations, mettre en relief le rôle principal du bassin, et arriver à apprécier exactement la capacité plus ou moins considérable de ce canal osseux. A cet effet, il imagina des instruments moyennant lesquels cette capacité pouvait être mesurée avec précision. Déjà, dans la 1^{re} édition de son traité pratique, qui date de 1772, on trouve, sur la pl. II, fig. 4, représenté son premier pelvimètre simple, consistant en une tige en bois graduée

par pouces et demi-pouces, à l'aide de laquelle il est possible d'apprécier la profondeur du conduit pelvien; plus tard, cet instrument fut modifié, et il inventa un pelvimètre composé, en forme de pince, avec tiges de rechange pour les diverses espèces de déviations (représenté pl. IX, fig. 1 à 3 (4^e éd., 1794). Tous ces instruments, et les modifications qui y ont été faites, prouvent combien ce sujet préoccupait STEIN. La foule d'instruments analogues, imaginés d'après ses types, montrait comment il avait résolu cette difficulté. Quelques-uns de ces instruments ne sont qu'une imitation maladroite de ceux de STEIN; aucun d'eux n'est aussi pratique que ces derniers qui conservent aujourd'hui encore leur utilité. Une mensuration exacte du pelvis était seule de nature à décider si un accouchement pouvait être terminé par la nature, et, dans le cas contraire, indiquer à quel moyen il fallait avoir recours (voy. *Kleine Wercken*, petits ouvrages, p. 168). STEIN avait aussi imaginé des instruments pour la mensuration de l'enfant; c'est ainsi, qu'avec son labimètre adapté aux manches du forceps, il pensait pouvoir déterminer le volume de la tête de l'enfant, encore dans la matrice; le céphalomètre servait à déterminer le volume de la tête après sa naissance, et le baromètre le poids et la longueur du nouveau-né. Il faut ajouter à ces instruments les modifications apportées par lui à des instruments existants, une pompe pour tirer le lait de la mamelle, un instrument pour déterminer le degré d'inclinaison du bassin (cliseomètre), un instrument pour rompre les membranes, un bistouri pour l'opération césarienne, un fauteuil et un lit obstétrical, construits dans un but pratique, avec lesquels on peut donner à la parturiente telle position qui paraît indiquée.

Obs. — BALDINGER a décrit le cliseomètre dans son * *Neue Magaz. f. Aertze*, XVII. Leipz., 1759, in-8°, p. 29. Voy. aussi : * STEIN jun. *Diss. de pelvis situ ejusque inclinatione*, c. tab. *duab. aen.* Marb., 1797, in-8°.

§ 161. — *Suite.*

STEIN chercha aussi à enrichir la théorie de l'art. Il fit d'abord un examen très précis des plans inclinés du pelvis qui ont une si grande utilité dans l'accouchement, il précisa, mieux que ses devanciers, les diverses espèces d'angustie pelvienne ; il appela l'attention sur le pelvis justo-minor (1), et il montra les rapports entre les diamètres, dans les diverses espèces d'angustie pelvienne. Dans le chapitre consacré à la grossesse, STEIN dit que l'arrondissement de l'orifice utérin est le signe le plus certain de la grossesse, proposition, qui, alors déjà, a trouvé un contradicteur (voy: le programme très connu de LODER. Ién., 1785, dans * *Dissert. de theoria Canceri*, de NICOLAI), mais qui, depuis, a été reprise par beaucoup d'auteurs (STOLTZ, *Thèse inaug.*, 1826, p. 5). Très utiles sont les signes diagnostiques extérieurs, indiqués par STEIN, sur le ventre, l'ombilic, la hauteur de la matrice aux diverses époques de la grossesse. STEIN n'a pu se dégager complètement de l'idée de la culbute, toutefois, il ajoute « qu'elle ne se fait pas subitement et d'un seul coup ». STEIN prétendait que tous les accouchements étaient susceptibles d'une démonstration mathématique. Les lois de l'accouchement se trouvent dans la conformation du corps de la parturiente, et l'accoucheur doit savoir faire profit de ces principes mécaniques dans l'accouchement anormal. STEIN a cherché à expliquer ce qu'aujourd'hui on entend par « conditions dynamiques de l'accouchement » ; mais dans le mécanisme de l'accouchement, l'enfant a une part trop petite (sens moderne de ce mot), et à cet égard, il n'a rien enseigné. Le seul accouchement normal est celui où le front est dirigé en arrière, l'occiput en avant. Contre nature et difficiles sont les accouchements, où la

(1) Le pelvis justo-minor que doit représenter la fig. 1 de la pl. X (4. édit.) est manifestement rachitique; ce n'est que plus tard que cette forme spéciale a été déterminée. (F.-J. H.)

tête n'a pas cette position, et où l'enfant se présente avec une autre partie de son corps : pieds, siège, tronc. Dans tous ces cas, l'art devra intervenir, et le mérite principal de STEIN a été de choisir le meilleur moyen qui convient dans ces cas divers, et d'en enseigner l'application : cela ressort d'une manière éclatante de ses conseils. Il a amené ainsi l'obstétricie dans le domaine de l'intervention opératoire, et il est à remarquer qu'en Allemagne elle s'y maintint encore pendant quelque temps. La partie opératoire de l'art a énormément gagné, grâce à lui, et la réforme date de son avènement. Ses petits traités (Kleine Abhandlungen) ont été les précurseurs de son grand ouvrage sur la théorie et la pratique des accouchements. Ils faisaient présumer ce qu'on pouvait attendre de lui, ils ont préparé l'accueil si favorable que le public a fait à son ouvrage, et que prouvent ses nombreuses éditions (six de son vivant, une après sa mort). Ce livre écrit d'une façon simple et claire, est un véritable modèle, pour des livres destinés à servir de programme à un enseignement oral. Ce que ROEDERER avait dit en latin, STEIN l'a écrit en allemand.

Il est rigoureusement systématique, la division si nette de l'auteur lui a permis d'éviter toute superfluité qui entraîne à des digressions. Les livres classiques d'obstétricie ont conservé pendant longtemps, en Allemagne, cette forme qui divise le tout en théorie et en pratique, jusqu'au moment, où les progrès ont exigé une division plus parfaite. Un grand nombre de doctrines exposées par STEIN conservent aujourd'hui encore toute leur valeur, et ont été si bien maintenues dans la pratique, que le nom de leur auteur a totalement disparu. Les lauriers cueillis par STEIN, dans le domaine de l'obstétricie allemande, ne se flétriront pas, et resteront soigneusement conservés dans les annales de cette science.

Obs. — Outre les dissertations citées dans le précédent paragraphe, nous mentionnerons de STEIN les écrits suivants :

* *Progr. de versionis negotio pro genio partus salubri et noxio vicissim.* Cass., 1763, in-4^o, trad. p. J. B. SCHOTTE dans : * *BALDINGER'S Magazin*, Jahr 1778, p. 99.

* *Progr. de mechanismo at præstantia forcipis* LEVRETIANÆ.

Cass., 1767, c. fig., in-4° (avec la fig. du Forc. de LEVRET (le 3^e modèle).

* *Progr. de præstantia forcipis ad servandam fœtus in partu difficili vitam*. Cass., 1771, in-4° (trad. en allem. par SCHOTTE dans le *Magaż*. de BALDINGER, ouv. c., p. 417).

* *Kurze Beschreibung eines neuen Geburtsstuhls und Bettes, sammt der Anweisung zum vortheilhften Gebrauche desselben. Nebst einer Anzeige seiner Vorlesungen ueber die Entbindungskunst* (Courte description d'un fauteuil et d'un lit pour accoucher, de la manière de s'en servir avec avantage, et indication de ses leçons sur les accouchements). Cassel, 1772, in-4°, av. pl.

* *Theoritische Anleitung zur Geburtshülfe. Zum Gebrauche der Zuhörer. M. K.* Cassel, 1770, in-8° (Introd. à l'ét. des acc. à l'usage de ses auditeurs, av. pl.). * *Practische Anleitung zur Geburtshülfe in widernatürlichen und schweren Fällen zum Gebrauche der Vorlesungen M. K.* (Introd. à la pratique des acc. dans les cas contre nature ou difficiles, à l'usage de ses auditeurs, av. pl.). Cassel, 1772, in-8°. * 2^e éd. rev. et augm. les 2 part. réunies, Cassel, 1777. * 3^e éd. *id.* Cass., 1783. * 4^e éd. vraiment augm. Marburg, 1793 (av. 20 pl.). * 5^e éd. Marb., 1797, av. 24 pl. * 6^e éd. Marb., 1800. * 7^e éd. (posthume, soignée par G. W. STEIN. son neveu et successeur, 1805 (1).

Le livre de STEIN parut traduit en français et en italien.

* *Hebammen Catechismus zum Gebrauche der Hebammen in der Grafschaft Lippe* (Cathéchisme à l'usage des sages-femmes du comté de Lippe). Lemgo, 1777, in-8°. * *Catechismus zum Gebr. de Hebammen in den Hochfürstl. Hess Landen nebst Hebammen-Ordnung und Anlagen* (Catéchism. à l'us. des sages-fem. des pays de Hesse, av. le règlement et additions). Marb., 1801, in-8° (Réimpression simple du livre précédent. L'instruction aux sages-femmes se borne à leur enseigner ce qu'elles ont à faire dans les accouchements par la tête; dans les autres présentations elles devront appeler un accoucheur).

* *Kurze Beschreibung einer Brust oder Milchpumpe mit Anweisung deren vortheilhaften Gebrauch für Schwangere und Kndbetterinnen* (Description succincte d'une pompe pour le sein et le lait, avec l'indication des avantages de cet instrument). Cassel, 1773, in-4°, av. pl.

* *Progr. Kurze Beschreibung eines Baromacrometer und eines Cephalometer als nützliche Werkzeuge der Entbindungskunst*

(1) Les planches, de plus en plus nombreuses, ajoutées successivement, ont toutes été empruntées (à part 5, dans la 4^e éd. que nous avons en main) à LEVRET et à SMELLIE, où, à la place du forceps de ce maître, se trouve figuré le 3^e modèle de l'accoucheur français. (F.-J. H.)

M. K. (Courte description d'un baromacromètre et d'un céphalomètre, instruments utiles en obstétricie). Cassel, 1775, in-4°.

* *Progr. Praktische Abhandl. von der Kaisergeburt* (Traité précis de l'acc. césarien), av. 2 obs. Cassel, 1775, in-4°.

* *Progr. Kurze Beschreibung eines Pelvimeter als eines in der Entbindungskunst nützlichen Werckzeuges M. K.* (Courte description d'un pelvimètre, instrument utile en obstétricie, av. pl.). Cassel, 1775, in-8° (le grand pelvim. composé).

* *Progr. etc. Beschreibung eines Labimeters M. K.* (Description d'un labimètre av. fig.), 1782, in-4°.

* *Progr. Bekanntmachung einer merkwürdigen Kaisergeburtsgeschichte. M. K.* (Descr. d'une op. césar. remarqu.). Cassel, 1782, in-4°.

* *Kleine Werke zur Geburtshülfe* (Petits traités d'obstétricie, collection des petits écrits de STEIN, en langue allemande). Cassel, 1789, in-8°.

Publications faites après la mort de STEIN par son successeur :

* *Nachgelassene geburtsh Wahrnehmungen*, 2 thle. Marb., 1807 et 1809 (Observations laissées par STEIN).

§ 162. — *Heinr. Aug. Wrisberg.*

H. A. WRISBERG succéda au célèbre ROEDERER dans sa chaire de Goettingue; il avait étudié sous lui, depuis 1762, avait été prosecteur, candidat en médecine pendant l'hiver de 1763, avec la permission spéciale d'enseigner. Il fut reçu docteur en 1764, puis se rendit à Vienne, en Hollande et à Paris, et, à la fin de l'année, il prit possession des chaires de médecine et d'accouchements, qui lui avaient été proposées, et depuis 1765, on y ajouta l'enseignement de l'anatomie. WRISBERG adopta pour ses leçons, et les exercices pratiques, les méthodes de son grand maître; il publia une nouvelle édition des *Elementa art. obstetr.* de ROEDERER, y ajouta des notes et des éclaircissements extraits des petits traités, se rapportant à l'obstétricie, aux maladies des femmes, à l'embryon et à sa formation et aux annexes, etc. WRISBERG accorda une attention toute particulière aux accouchements par le siège : dans deux dissertations soutenues par des élèves, il

chercha à démontrer, par des faits, que ces accouchements doivent être rangés parmi ceux qui sont *normaux*, « ob plenariam auxiliorum absentiam ipsorumque inesperatam sæpe felicitatem » (SCHEFFTEL, ouv. c., p. 29). WRISBERG donna au forceps de SMELLIE une plus grande longueur, et une courbure plus accentuée, pour pouvoir mieux saisir la tête quand elle est très élevée (HEHN, ouv. c.). Très intéressante est la relation d'un cas, qu'il cite, où une sage-femme avait fait l'amputation de l'utérus en inversion et prolabé, suivie de la guérison de l'accouchée. Le grand ouvrage d'obstétricie et de gynécologie, qui (suivant le dire d'OSIANDER) avait été annoncé déjà en 1772, ne parut pas. Dès 1785, WRISBERG cessa ses cours pratiques d'accouchements, à la suite de l'agrandissement de la maternité, qui était devenue trop petite, et JEAN H. FISCHER, élève de STEIN, fut appelé à Goettingue, pour y occuper la chaire d'obstétricie; il avait été chargé de visiter les hôpitaux les plus considérables de la Hollande, de l'Angleterre et de la France, de proposer une installation nouvelle, et de rester en fonction dans l'installation provisoire, jusqu'à l'achèvement de la maternité nouvelle. Les programmes des cours de l'université de Goettingue, en 1785, mentionnent que les cours de WRISBERG étaient plus rares; FISCHER en demeura chargé après que WRISBERG eut quitté cet enseignement (1792) et après celui-ci, ce fut F. B. OSIANDER qui fut son successeur, WRISBERG ne conserva plus que l'enseignement de l'anatomie; il mourut le 29 mars 1808, à 69 ans, après avoir enseigné pendant 44 ans à Goettingue.

Obs. I. — Sur la vie antérieure de WRISBERG, voy. le *Programme* de G. G. RICHTER, * *De siccis et sobriis*. Goett., 1764, in-4°, p. 19. Il était né dans le Harz, à Andreasberg, le 20 juin 1739, et avait été institué comme prosecteur par ROEDERER lui-même.

Nous devons mentionner de lui les écrits suivants: * *Descriptio anatomica embryonis observationib. illustr.* Goett., 1764, in-4° (Dissert. inaugural). * *Spec. inaugural, obstetr. sistens de fœtu natibus in partu produente observationes et analecta*. Def. S. FR. SCHEFFEL. Goett., 1770, in-4°. * *De vita fœtuum humanorum in utero dijudicanda*. Goett., 1772, in-4°. *De secundinarum huma-*

narum varietate. Goett. 1773, in-4°. * *Observat. med. obstetric. particula de signis vivi fœtus et mortui in partu difficili rite interpretandis*. Goett., 1780, in-4°. * *Diss. sist. observat. obstetriciar. de partu clunib. præviis peracto decadem*. Præsid. H. A. WRISBERG, def. G. W. SPANGENBERG. Goett., 1790, in-4°. * *Experimenta et observ. anatom. de utero gravido, tubis, ovariis et corpore luteo quorundam animalium cum iisdem partibus in homine collatis*. Goett., 1782, in-4°. * *Uteri humani gravid. et nonnullorum quadrupedum comparatio*. P. I, 1781. P. II, 1782, in-4°. * *Observ. anat. obstetr. de structura ovi et secundinarum humanarum in partu maturo et perfecto collectæ*. Goett., 1783, in-4°. * *Commentatio de uteri mox post partum naturalem resectione non lethali. Observatione illustrata cum brevissima principiorum lethalitatis sciagraphia*. Goett., 1787, in-4°.

La plupart de ces travaux se trouvent encore dans les *Nov. comment. Soc. reg. Gött.* et reproduits encore dans * WRISBERG, *Commentationum medici physiolog. anat. et obstetr. argumenti Soc. reg. scient. Goetting. oblatar. et editar.*, vol I, cum iconib. Goett., 1800, in-8°.

Le forceps de WRISBERG est représenté dans : * C. G. HEHN *de forcipis obstetriciæ usu recto et applicatione*. Goett., 1696, in-4°.

Représ. dans MULDER, trad. allem. Tab. XII, fig. 6, 7, texte, p. 117. (F.-J. H.)

Obs. II. — Au milieu du mois d'avril 1792, FISCHER fut appelé à Kirchheim-Bollanden pour accoucher la *princesse de Nassau-Weilburg*, à cette occasion il fut nommé médecin particulier du *prince*. FISCHER accepta ce poste. Plus tard il arriva à Munich, comme médecin particulier du *Prince électeur de Bavière*. Il y mourut le 2 mars 1814.

§ 163. — *Joh. Christophe Sommer.*

J. CHR. SOMMER fut aussi un élève de l'excellente École de ROEDERER. Il fut nommé professeur de chirurgie et d'accouchements à l'école d'anatomie et de chirurgie à Brunswick, et on lui confia la direction de la Maternité de l'hôpital nouvellement créée (1768). Il avait fait connaître déjà, dans sa dissertation inaugurale (1765), quelques cas intéressants, parmi lesquels un

accouchement par la face terminé naturellement; plus tard, il publia quelques observations et réflexions sur l'enkystement du placenta, et la relation d'une opération césarienne, où l'on trouva des jumeaux. Son travail, sur les axes du bassin, est moins intéressant, non seulement il ne renferme rien de nouveau, mais il contient des erreurs et des confusions. SOMMER mourut le 22 février 1802, à l'âge de 62 ans, estimé comme praticien, moins comme professeur et directeur de la Maternité.

Obs.— Sur SOMMER, voy. : * A.-F. NOLDE, *Notizen zur Culturgeschichte der Geburtshülfe in dem Herzogthum Braunschweig* (Notice sur l'histoire et les progrès de l'obstétricie dans le D. de Br.). Erfurt. 1807, in-8°, p. 119 et suiv.

Les écrits de SOMMER sont les suivants :

* *De partu laborioso selectæ observationes, etc., quas defendet auctor* Jo. CHR. SOMMER. Goett., 1765, in-4°. *Beobachtungen und Anmerkungen, etc.* (Observations et remarques sur la rétention du placenta dans une poche de la matrice. On donne des renseignements sur les exercices d'obstétricie dans le nouvel hôpital). Braunschw., 1768, in-4°. * *Kesch. einer Zwillings-Kaysergeburt* (Op. cés. av. gross. gém.). Leipz., 1788, in-8°. * *Die axe des weibl. Beckens, nebst einem Kupfer* (Des axes du B., av. pl.). Braunschw., 1791, in-8°.

* *Praenotio. obstetric. Pens.* I. Brunsw., 1794. Pens. II, ib., 1801, in-8° (Aphorismes d'accouchement).

§ 164. — Joh. Carl. Gehler.

Le nombre des médecins, qui vouaient toute leur activité à l'art des accouchements, grandissait sans cesse, depuis que cette branche de l'art de guérir avait conquis son autonomie par les nombreuses améliorations dont elle avait été enrichie, et depuis qu'elle avait cessé d'inspirer cette répulsion dont elle avait été entourée dans les siècles précédents. Ceux qui représentaient cet art n'étaient plus de simples chirurgiens, mais des hommes instruits qui s'honoraient de pratiquer exclusivement l'obstétricie. Dans les écoles, ils s'étaient séparés des chirurgiens, et étaient

formés par des maîtres spéciaux, plus à même de leur donner une instruction de nature à imprimer à l'art cette heureuse modification. Nous avons vu, dans les paragraphes précédents, quelle influence salutaire avait exercé, sur le développement de l'obstétricie, l'ouverture des écoles de Strasbourg, de Vienne, de Goettingue, de Cassel, et, plus tard, de celle de Marbourg. D'autres écoles ne restèrent pas en arrière, et si, dès lors, on n'y constate pas encore toutes les améliorations des établissements que nous venons de nommer, nous y trouvons des maîtres d'une instruction solide, qui, par leur érudition, pouvaient avoir un ascendant considérable, et exciter chez leurs élèves un zèle ardent pour l'étude de cet art. Parmi ces maîtres, il convient de citer JOH. CARL. GEHLER de Leipzig, qui unissait à une éducation pratique distinguée une grande érudition. Ces deux qualités se révèlent dans tous ses écrits publiés à l'occasion de ses fonctions de professeur à l'université (Progr. et dissert.). Depuis 1760 à 1792, GEHLER a traité un grand nombre de sujets, qu'on trouvera énumérés plus loin. Il était, en même temps, accoucheur de la ville, et avait ainsi de nombreuses occasions de se perfectionner dans la pratique de son art. Ses écrits ont eu d'excellents résultats dans des directions variées. Beaucoup de ses doctrines restent encore debout, et le choix judicieux de ses recherches bibliographiques donne à ses écrits une valeur durable. Nommé professeur en 1763, il mourut le 6 mai 1796, après une maladie longue, qui n'avait pas complètement paralysé son heureuse activité, il était âgé de 64 ans.

Obs. I. — GEHLER avait été nommé à la chaire de botanique en 1763. En 1773 il occupa celle de physiologie ; suivant les usages de Leipzig d'alors, on passait d'une chaire à une autre. Les écrits qui se rapportent à l'obstétricie ont été réunis sous le titre de * J. C. GEHLER'S *kleine Schriften, die Entbindungskunst betreffend* (Petits écrits de G. se rapportant à l'obstétricie), trad. du latin avec quelques additions par C. G. KÜHN, 2 part. avec pl. Leipz., 1798, in-8°. En voici l'index : *Sur les secours à donner dans l'accouchement normal, et la meilleure position à donner à la parturiente ; des sources de l'hémorrhagie pendant l'accouchement ; de l'utilité douteuse de la cannelle dans l'accouchement ;*

convulsions chez les parturientes, affection grave, toutefois pas toujours mortelle; de l'expulsion de l'arrière-faix par les contractions de la matrice; des présentations du fœtus; de l'accouchement rendu difficile par l'hydropisie du fœtus; des causes de l'asphyxie du fœtus dans l'accouchement artificiel; des moyens de conserver sûrement la vie de l'enfant dans l'accouchement artificiel; du dégagement de la tête, dans les positions inclinées; des avantages du forceps de JOHNSON, comparé à celui de LEVRET, et à celui de SMELLIE; des moyens pour éviter la rupture du périnée dans l'accouchement; de l'écoulement du méconium pendant l'accouchement, comme signe incertain de la mort du fœtus; de la ligature du cordon, du moment où elle devra être pratiquée; des précautions dans l'emploi des bandes chez les femmes accouchées.

Obs. II. — Déjà, avant GEHLER, J. G. GÜNTZ, un élève de GRÉGOIRE de Paris, avait fait, à Leipzig, des cours d'accouchements qui, dans le programme, se trouvaient séparés du cours de chirurgie. Voy. : * *Nützliche Nachrichten von den Bemühungen der Gelehrten in Leipzig* (Renseignements utiles sur les efforts des savants à Leipzig). Im Jahre 1747, 1748, p. 229 et 414.

§ 165. — *Règles du traitement de la délivrance.*
Appun, Erhart et Aepli.

Depuis les temps les plus anciens, les accoucheurs ont agité la question de savoir s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner à la nature l'expulsion du délivre, plutôt que de hâter son extraction, par l'introduction de la main de l'accoucheur ou de celle de la sage-femme. Bien que des vues divergentes eussent été produites par les accoucheurs, ils ont cependant été unanimes à admettre, en principe, qu'après la naissance de l'enfant, il était utile de faire cette extraction, pour prévenir les suites les plus tristes. On alla si loin dans cette voie, qu'on pratiquait l'extraction du délivre avant d'avoir fait la ligature du cordon, dans la crainte de voir l'orifice de la matrice se fermer, etc. RUYSCH avait essayé d'assurer les droits de la nature, et de démontrer le peu de dangers qui pouvaient résulter de la temporisation; il admet-

taut même l'existence d'un muscle spécial destiné à accomplir cette expulsion ; ses vues ne furent point adoptées. Ce que MAURICEAU avait enseigné avant lui, ce que FRIED, THEBESIUS et d'autres avaient recommandé ne fut pas admis comme règle, on ne put seulement pas obtenir qu'on fit la ligature du cordon avant d'extraire le délivre. En Allemagne, CRANTZ de Vienne (1756), à l'exemple de LEVRET, publia, dans son livre destiné aux sages-femmes (p. 50 et 51), que des hémorrhagies graves peuvent résulter d'un traitement irrationnel de la 5^e période. J. C. GEHLER fit soutenir l'opinion régnante, en Saxe, de l'intervention hâtive, par deux élèves, dans leurs dissertations inaugurales (1765). Cette manière de voir était aussi celle de HARTTRAMFFT (voy. plus haut §§ 109 et 149) ; à Goettingue, APPUN (1768), s'éleva, dans sa dissertation sous la présidence de R. A. VOGEL, contre l'opinion régnante ; il en fut de même de JODOC ERHART, accoucheur de la Souabe, mais celui qui s'éleva le plus vivement contre les abus fut JOH. MELCH. AEPLI, qui démontra le mieux les inconvénients et les dangers d'une intervention hâtive, qui sont sûrement évités par une conduite prudente. Ce n'est que quand il se produit un écoulement de sang modéré, quand on peut sentir le corps utérin à travers les parois abdominales, comme une boule ronde et dure, qu'on peut penser que le placenta est décollé, et qu'il peut être extrait par une légère traction sur le cordon, le temps, à cet égard, ne fait rien. Ce n'est qu'une hémorrhagie considérable qui indique la nécessité d'une intervention prompte. Ces doctrines furent répandues en Allemagne, car l'expérience démontra la justesse des préceptes d'AEPLI, et leur supériorité sur ceux de ses devanciers.

Obs. — Voy. à l'appui de ce qui a été dit :

* *Dissert. de utero secundinas expellente sect. prior theoret. quam præside J. C. GEHLERO publice disputabit, G. J. F. HEINIGKE.* Lips., 1765, in-4°. * *Sect. altera practica, resp. C. A. SEILER, ibid., 1767, in-4°.*

* *De non acceleranda secundinarum extractione. Spec. inaug. quod. præsid. R. A. VOGEL, publico exam. submittit. Lud., ALB. APPUN. Göt., 1768, in-4°.*

* IODOC. ERHART, zu Memmingen Physicus, *Sammlung von Beobachtungen zur Geburtsh.* Frankf. u. Leipz., 1773, in-8°, p. 225. (Observ. d'acc.)

* JOH. MELCH. AEPLI, Arzt zu Diessenhofen, *die sichere Zurücklassung der Nachgeburt in bestimmten Fällen mit Gründen und Erfahrungen bewiesen, und den Hebammen auf dem Laude geiwmet.* Zurich, 1776, in-8°. (Des avantages qui résultent de l'extraction tardive du délivre, et des cas où elle doit être faite, démontrés par les principes et par l'expérience ; livre dédié aux sages-femmes du pays).

§ 166. — *Progrès de l'obstétricie à Vienne.*

Jos. Jac. Plenck.

L'école de Vienne, à laquelle CRANTZ avait donné un certain essor (§ 154), se maintint à ce niveau, bien que le successeur de CRANTZ, VAL. FERD. LEBMACHER, n'ait pas étendu le cercle de son action, puisqu'il n'a rien publié, mais il se distingua comme praticien judicieux, et comme maître de nombreux élèves, qui sont devenus d'habiles accoucheurs. Parmi ceux-ci se trouve Jos. JAC. PLENK, d'abord professeur à Tyrnau, en Hongrie, qui fut appelé plus tard à Vienne. Il fit connaître, par ses écrits, les principes de son maître, auxquels il ajouta ce que son observation personnelle lui avait appris, rendant compte ainsi au public de la manière dont l'obstétricie était cultivée à Vienne. Son livre d'accouchement, dont la première édition fut publiée en 1768, fut accueilli avec une faveur si grande, que bientôt les éditions se multiplièrent ; il fut introduit dans toutes les universités d'Allemagne, et servait de base à l'enseignement oral. PLENK sépara nettement la description de l'accouchement naturel, de l'accouchement contre nature. Pour le premier, les conditions nécessaires sont la normalité chez la mère et chez l'enfant. Le mode de présentation de l'enfant est la condition essentielle de l'accouchement facile. Quand l'enfant, naturellement situé, ne naît pas facilement, en peu de temps, et dans des conditions particulières, l'accou-

chement est encore appelé naturel, mais difficile. PLENK appelle la présentation la plus naturelle de l'enfant celle où la tête s'engage directement dans l'orifice de la matrice, et où la face est dirigée vers le sacrum, l'occiput vers le pubis.

PLENK sentait bien que l'accouchement pouvait encore se terminer normalement, quand la présentation était différente ; pour donner à ces variétés place dans son système, il se servait du comparatif et du superlatif. Il n'a pas précisé les cas où, dans d'autres présentations, on pouvait abandonner l'accouchement à la nature, bien loin de là, car il conseille d'intervenir toujours dans les présentations du siège, de la face et des pieds. Il admet pourtant que l'accouchement par la face puisse se terminer normalement, toutefois il ajoute que la plupart des enfants naissent alors morts ou très faibles. Ce qui a trait au bassin est bien exposé, et non moins exacte est la description qu'il fait des phénomènes dynamiques de l'accouchement. Il appelle très bien l'attention sur les phénomènes actifs et passifs de l'accouchement, et, dans cet exposé, il se sert déjà du terme de « mécanisme de l'accouchement » dont la normalité dépend à la fois de la structure du bassin et de la forme de la tête, dont les mouvements de rotation, ainsi que ceux des épaules, dépendent des diverses régions du bassin. Parmi les signes de la grossesse, il met en relief le ramollissement du col, et il combat l'idée de ceux qui pensent que la fermeture de l'orifice utérin est le signe le plus certain de la grossesse. Les causes des accouchements difficiles doivent être cherchées dans des altérations du côté de la mère, ou de l'enfant ; PLENK ajoute, avec raison, à ces causes d'accouchements difficiles, les fautes qui ont pu avoir été commises par la sage-femme ou par l'accoucheur. Parmi les causes qui dépendent de la mère, l'auteur cite surtout les altérations pelviennes, auxquelles il accorde une grande attention : étroitesse ou trop d'amplitude, forme particulière du sacrum, immobilité du coccyx, exostoses et dureté des cartilages pelviens qui peuvent causer des accouchements vicieux. A l'occasion des exostoses, PLENK cite un cas observé par LEBMACHER, qui n'est raconté que superficiellement, si bien qu'il reste du doute sur la

cause d'une dépression sur la tête du fœtus, qui pourrait bien avoir été produite par la saillie du promontoire. Dans les cas d'étroitesse pelvienne, PLENK émet le vœu que les femmes accouchent au septième ou au huitième mois, ne se doutant pas que ce vœu serait un jour réalisé, en Allemagne, par la provocation de l'accouchement. (PLENK n'admet la perforation que chez l'enfant notoirement mort; et dans tout son livre il reste fidèle à ce principe.) Comme autres causes de dystocie, PLENK mentionne les défauts des grandes lèvres, du vagin, de l'orifice utérin, de la matrice et des parties voisines, ainsi que le défaut d'énergie dans les contractions utérines. PLENK admet, comme présentations défectueuses, celles des pieds, des genoux du siège, et de la face, il y ajoute toutes les présentations imaginables : du ventre, de la poitrine, du cou, même des oreilles; il est certain qu'on lui doit l'introduction, en Allemagne, de cette multitude de variétés de présentations, qu'on ne trouve jamais dans la nature, mais seulement dans les traités. Les présentations des pieds et du siège causent des accouchements à moitié naturels et à moitié contre nature, puisque dans tous les cas, il faut que la tête soit dégagée.

Il admet la conversion de la présentation du siège en présentation des pieds, et dans celle-ci, l'extraction doit toujours être faite. Parmi les instruments utiles, PLENK place en première ligne le levier de ROONHUYSEN; selon lui, c'est le plus simple et le plus inoffensif de tous les instruments, avec lequel on peut donner à la tête une direction normale, quand elle ne l'est pas, et au moyen duquel on peut la dégager de l'entrée et de la sortie du bassin, quand elle s'y trouve arrêtée. Au reste, il enseigne aussi l'usage du forceps, il recommande particulièrement celui de LEVRET, et donne de bonnes indications sur son emploi. Dans les grossesses gémellaires, l'expulsion du second enfant devra être abandonnée à la nature, même s'il se présente par le siège. Les conseils qu'il donne pour les accidents de la délivrance sont très judicieux, aussi bien dans les cas d'implantation vicieuse, que dans les cas de rétention prolongée du délivre, et de son extrac-

tion artificielle, à laquelle on peut être forcé, par suite d'hémorragies ou d'autres accidents.

Ses connaissances sur les grossesses extra-utérines sont justes, il indique les diverses manières suivant lesquelles la nature peut elle-même les terminer, et qui sont des indices pour l'intervention de l'accoucheur. On doit à PLENK d'avoir introduit dans la pratique obstétricale, la teinture de cannelle, qui, aujourd'hui encore, jouit d'une certaine efficacité dans les hémorragies ; il dit que VAN SWIETEN lui a enseigné l'utilité de ce médicament, dont il fait un grand éloge. PLENK réduisit, en un texte condensé, en langue latine, ce qu'il avait exposé dans le livre allemand publié en 1781. Le livre a une forme aphoristique destinée à servir de programme à ses leçons.

Dans un âge avancé, il avait composé, sous la même forme, un livre sur les maladies des femmes, qui ne parut qu'après sa mort (1808), il mourut le 24 août 1807 à l'âge de 75 ans, comme professeur honoraire, après avoir occupé la chaire d'accouchements pendant 14 années.

Obs. I. — La variété des connaissances médicales de PLENK est prouvée par la multiplicité de ses écrits, qui se rapportent à diverses branches de l'art de guérir : à la botanique, à la toxicologie, à l'anatomie, aux maladies de la peau, à la syphilis, à la chirurgie, aux maladies des yeux, et à la médecine légale, etc. Parmi ces écrits il convient de noter ici les suivants :

* JOS. JAC. PLENK, *der Wundarznei und Geburtshülfe Meisters, Anfansgründe der Geburtshülfe*. (Éléments de l'art des accouchements de J. J. P. Maître en chirurgie et accouchements). Wien, 1768, in-8°, en 2 parties avec pagination continuée : I part. de l'acc. naturel ; II part. acc. diffic. et contre nat. av. pl. * 2^e éd. Wien, 1774, in-8°. * 5^e éd., 1798, in-8°.

* *Elementa artis obstetric. Edit. prælectionibus accommodata*, Wien., 1781, in-8°.

* *Doctrina de morbis sexus feminei*. Wien, 1808, in-8°. (Dans la préface, l'auteur, dit : « Consultissime foret, si artis obstetricæ professoribus finito cursu academico etiam doctrinam de morbis mulierum ac infantum adderent. Hanc legem ego per quatuordecim annos, quum artis obstetricæ munus publice tradendum mihi incubuit, sedulo observare consuevi. »)

Obs. II. — Dans les programmes des cours de l'université de

Leipzig de l'année 1773 et suiv. nous trouvons indiqué le livre de PLENK positivement comme programme des leçons d'obstétricie, de BURDACH et de GEHLER. FOHL, comme ses contemporains, enseignait d'après FRIED. En 1790, GEHLER enseignait encore d'après PLENK.

§ 167. — *Raphael Joh. Steidele.*

RAPHAEL JEAN STEIDELE, également accoucheur et professeur de chirurgie pratique et d'accouchements à l'hôpital général de Vienne, mérite la reconnaissance du public par ses travaux sur la médecine opératoire instrumentale en général, et sur l'emploi du forceps.

Dans son livre, il chercha à démontrer l'indispensable nécessité des instruments dans la pratique des accouchements, à décrire les règles à observer dans leur emploi, et à restreindre le plus possible l'usage des instruments tranchants. Ceux-ci ne doivent jamais être appliqués sur un enfant vivant, et si la perforation est absolument indiquée, il conseille d'attendre la mort de l'enfant avant de la pratiquer. Les règles qu'il donne, pour l'emploi du forceps, sont excellentes, elles mettent spécialement en relief les trois directions différentes, suivant lesquelles s'opèrent les tractions : d'abord directement en bas, puis horizontalement, enfin de plus en plus dirigées en haut ; ces règles conservent toute leur valeur aujourd'hui. Il montra ensuite le préjudice que peut causer le forceps, quand il est mal appliqué, quand il l'a été trop tôt, ou trop tard. STEIDELE donne ensuite des règles spéciales pour les diverses positions de la tête, et dans celles-ci, il admet même celles de l'oreille ; le meilleur instrument, selon lui, est celui de LEVRET, et les règles qu'il expose se rapportent à cet instrument. Le levier est, d'après lui, inutile ou nuisible, les raisons qu'il donne sont justes. Pour faire l'extraction du siège enclavé, il a proposé un instrument nouveau, composé de deux crochets mousses symétriques garnis de manches, croisés et unis

par l'articulation du forceps, auquel il a donné le nom de *forceps pelvien à crochets* (Steiss-hackenzange). Les parties supérieures de l'instrument doivent être recouvertes d'une lanière de cuir fin. L'opération césarienne ne devra être pratiquée : 1^o que quand le bassin est tellement étroit, qu'on ne peut que difficilement faire pénétrer la main dans la matrice, quand la version étant nécessaire, on ne peut la faire (LEVRET) ni extraire ainsi ; 2^o quand l'enfant se trouve dans une trompe, dans l'ovaire, ou dans la cavité péritonéale ; 3^o quand, pendant l'accouchement, l'enfant a passé tout entier dans la cavité abdominale, à travers une déchirure de l'utérus. Les anciennes indications, telles que l'atréisie des parties génitales, sont complètement rejetées par l'auteur. STEIDELE a aussi composé, pour les sages-femmes, un livre qui a eu successivement plusieurs éditions, et qui est conforme, comme principes, et comme plan à celui de PLENK. STEIDELE arriva à un âge très avancé, resta très longtemps dans ses fonctions ; il ne fut mis à la retraite que le 27 octobre 1816, et sa chaire et ses fonctions furent confiées le 17 mars 1817 au maître actuel LUC. JOH. BOER.

Obs. — STEIDELE est né à Innsbruck le 20 fév. 1737. (MEISSEL, *gel. Teutschl.*) (l'Allemagne savante), t. VII, 1798. Sa mise à la retraite eut lieu à l'âge de 80 ans. Voy. : * *Med. Jahrb. des K. K. oestr. Staats*, t. IV, 2^e fasc. Wien, 1817, in-8^o, p. 29.

Les écrits d'obstétricie de STEIDELE sont :

* *Unterricht für Hebammen* (Instruction pour les sages-femmes). Wien, 1774, in-8^o, nouv. éd. av. pl., 1779, in-8^o (Sur le titre, RAPH. JOH. STEIDELE s'intitule Prof. public extraord. d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements ; chirurgien des hôpitaux réunis de l'Espagne et de la Trinité, les figures sont celles de SMELLIE, réduites).

Sammlung merkwürdiger und für Aerzte, Wundärzte, hauptsächlich aber für Geburtshelfer und Hebammen nützlicher Beobachtungen von der in der Geburt zerissenen Gebärmutter, mit Anmerk u. Kupf (Collection de ruptures utérines remarquables, survenues pendant l'accouchement, intéressantes pour les médecins et les chirurgiens, essentiellement utiles pour les accoucheurs et les sages-femmes, avec réflexions et planches). Wien, 1774, in-8^o (on y trouve des observations de LEBMACHER).

* *Abhandlung von dem unvermeidlichen Gebrauch der Instrumente in der Geburtshilfe* (De l'indispensable nécessité des instruments dans l'art des accouchements). Wien, 1774, in-8°. * Nouv. éd. revue et augmentée, *ibid.*, 1785, in-8° (Sur la figure frontispice, un ange descendant du ciel apporte le forceps de LEVRET à la déesse LUCINE, debout à côté d'une parturiente. Le perforateur et les crochets aigus sont par terre; un ange qui survient bénit la parturiente, et repousse d'un pied dédaigneux ces instruments, un troisième ange montre un livre ouvert) :

* *Sammlung verschiedener in der med. u. pract. Lehrschule, theils ausser derselben gemachten Beobachtungen chir. Vorfälle und widernatürlicher Geburten* (Collection de cas d'accouchements contre nature de diverses sortes, observés dans l'école de médecine et de chirurgie pratique, et en dehors d'elle). Wien, 1781, in-8° (forme le 3^e vol. des *Obs. de chir. et acc.* publiés par STEIDELE depuis 1776).

Verhaltensregeln für Schwangere, Gebärende und Kinderbetterinnen in der Stadt und auf dem Lande (Règles de conduite pour les femmes enceintes, en travail et accouchées de la ville et de la campagne). Wien, 1787, in-8°, *ibid.*, 1803, in-8°. Constitue la première partie de la collection des œuvres de St. en 4 parties, qui ont paru sous le titre général de *Abhandl. der Geburtsh.* (Mémoires d'accouchements). Wien, 1803, la 2^e partie contient les accouchements naturels, la troisième les accouchements contre nature, etc. la 4^e de l'usage des instrum. 4^e vol., Vienne, 1812-1814, in-8°.

§ 168. — *Les maternités publiques à Vienne.*

Il a été exposé plus haut (§ 154), quels services a rendus VAN SWIETEN en créant à Vienne une chaire publique d'accouchements, confiée à CRANTZ, le digne élève de LEVRET (1752). Son successeur fut LEBMACHER, CRANTZ ayant été appelé à d'autres fonctions. Dans la conviction où était VAN SWIETEN, que cet enseignement ne produirait les fruits qu'on est en droit d'en attendre, que si, à l'enseignement théorique, on joignait un enseignement pratique, il obtint de la bienfaitrice souveraine la création d'une maternité ouverte à l'enseignement, qui avait manqué jusqu'alors ;

en 1755, on affecta à cet enseignement une portion de l'hôpital St-Marc, depuis longtemps destinée aux accouchements, dans lequel CRANTZ, et plus tard ANTOINE RECHBERGER enseignaient. (Les premiers pratiquants, en 1755, furent LEBMACHER et KRAPP, que VAN SWIETEN y avait envoyés pour achever leur éducation.)

Bientôt cet établissement fut trouvé trop petit, et on fut forcé de remédier à cet état de chose. En 1784, quand l'hôpital général fut achevé, et que par les soins du généreux Souverain, l'empereur JOSEPH, il fut placé sous la direction de M. QUARIN, une aile de cet édifice fut affectée au service des accouchements, sous la dénomination de « maison générale d'accouchements » (allgemeines Gebärrhaus), et destinée à l'enseignement. Le président de la faculté de médecine, DE STÆRK, si dévoué à ses fonctions, fit établir un règlement d'après lequel aucun médecin, chirurgien ou accoucheur ne pourrait pratiquer son art, en ville ou à la campagne, s'il n'avait pratiqué pendant un temps fixé, dans cette maison, et y avait subi ses examens. Le premier accoucheur en chef de cet établissement, chargé d'enseigner, de procéder aux examens, et de délivrer le certificat de pratiquer, fut SIMON ZELLER. LEBMACHER conserva l'enseignement théorique, que devaient fréquenter tous les élèves en médecine et les sages-femmes, avant d'être admis à la maternité. STEIDELE fut chargé des exercices sur le mannequin et sur le cadavre, des exercices d'exploration, et de la direction des accouchements confiés aux élèves ; il y ajoutait, encore des leçons sur les accouchements. C'est ainsi que l'Allemagne fut mise en possession d'un établissement grandiose, qui pouvait se comparer, avec avantage, à ceux de l'étranger, et fournir aux maîtres qui y étaient préposés une source abondante d'instruction, aux élèves qui le fréquentaient un vaste champ d'observations et d'études, dans ce livre de la nature, toujours ouvert à leurs investigations ; il devait en résulter aussi pour l'humanité, et les progrès de la science, un bien immense, que les fondateurs avaient espéré en le créant.

Obs. — Sur l'histoire de la maternité de Vienne, voy. : * SIM.

ZELLER, *Bemerkungen ueber einige Gegenstaende aus der pract. Entbindungskunst, nebst Beschreibung des allgem. Gebärsaues* (Obs. sur quelques sujets d'obstétricie pratique, avec la description de la maison générale d'accouch.). Wien, 1789, in-8°, Préf. XIII-XLV. — * *Journ. f. Geburtshelfer*. II. Frankf. u. Leipz., 1788, in-8°, 2 (Description des établ. d'acc.). Wien, p. 16*. FR. B. OSIANDER, *Gesch. der Entb.* Goett., 1799, in-8°, p. 448 (d'après des communications épistolaires).

§ 169. — *Simon Zeller.*

Formé à la Maternité de *Saint-Marc*, sous la direction de A. RECHENBERGER, SIMON ZELLER occupa, dans le nouvel établissement d'accouchement (1784), les fonctions d'accoucheur en chef. En 1781 il avait écrit un livre « Grundsätze der Geburtshülfe » (Principes d'accouchements) qui fut modifié tellement, par suite de sa nouvelle situation, qu'on ne le reconnaît plus dans les éditions postérieures (1803). Les observations nombreuses et si faciles dans sa haute position, les voyages en Hollande, en Angleterre, en France, dans la société de M. DE QUARIN, ont exercé une grande influence sur les vues de ZELLER, lui ont fait envisager la science sous des points nouveaux, regardés autrefois comme téméraires, et parfaitement justifiés depuis. Il admettait, comme principe, de laisser agir la nature aussi longtemps que cela était possible sans danger, il appliqua cette règle aux présentations de la face si redoutées jusqu'alors. Déjà en 1781, il enseignait qu'on ne devait entreprendre ni la réduction ni la version, et dès 1789, il formulait la règle : « que ce qu'il y avait de mieux à faire, dans les présentations de la face, était de les abandonner complètement à la nature » ; un tableau emprunté à son établissement apprend que de 1785 à 1787 il y a eu 43 présentations de la face qui avaient été abandonnées complètement à la nature, et que toutes s'étaient terminées heureusement. ZELLER enseigne qu'en général on pouvait abandon-

ner à la nature toutes les variétés de présentation de la tête, voulant ainsi combattre les idées de ceux qui pensent qu'il y a nécessité d'intervenir, quand la tête se présente plutôt par le front que par l'occiput, ou, si la face est dirigée vers le pubis (prés. occ. post.). En conformité de ce principe, ZELLER ne se laissait pas impressionner par la longueur du travail, et n'intervenait que quand il apercevait un danger pour la mère ou pour l'enfant. Si l'enfant n'est pas trop gros, les présentations du siège peuvent aussi être abandonnées à la nature. Par contre, ZELLER conseillait de ne pas attendre plus de deux heures pour faire la délivrance, et que si elle ne pouvait alors être faite de la manière ordinaire, il fallait, sans crainte, introduire la main pour extraire le délivre; jamais il n'a observé d'accidents à la suite de cette manière de procéder, mais quand on avait attendu des heures et des jours, il avait vu survenir de grands malheurs. Pour faciliter le décollement du placenta, le cordon devra être coupé entre deux ligatures, afin que le placenta ne se vide pas trop du sang qu'il contient; ce conseil est suivi encore aujourd'hui. Parmi les opérations instrumentales, ZELLER aimait beaucoup le dégagement de la tête au moyen du levier, il avait appris, chez son maître RECHENBERGER, ce procédé opératoire, et il le préférait à l'emploi du forceps, en contradiction avec son contemporain STEIDELE, qui enseignait précisément le contraire. Dans les tableaux des opérations pratiquées dans la Maison générale d'accouchements, du 16 août 1784 au 30 décembre 1800, sur 10,454 accouchements, on trouve 34 applications du levier, il n'est pas fait mention du forceps. On n'a pratiqué la perforation qu'une seule fois. Ces chiffres établissent clairement quelle était l'influence des doctrines de ZELLER, sur l'intervention opératoire dans les accouchements, et démontrent qu'il laissait la nature agir, aussi longtemps qu'il n'en résultait aucun préjudice pour la mère ou pour l'enfant. 108 versions est un chiffre minime, attendu que 62 fois cette manœuvre fut pratiquée pour des présentations vicieuses; par contre, 89 présentations de la face se sont terminées spontanément sans préjudice pour la mère ou pour l'enfant,

ajoute positivement ZELLER. C'est ainsi que l'obstétricie se transforma à Vienne.

Cette nature, si mal traitée pendant des siècles, rentra dans ses droits, et c'est en poursuivant cette voie tracée par l'école de Vienne que l'obstétricie allemande arriva aux résultats les plus heureux. C'est parce que les efforts de l'école de Vienne ont eu une influence si considérable sur ces heureuses transformations, qui ne se produisirent pas instantanément (car où et quand une chose nouvelle est-elle accueillie de suite?), que l'histoire doit commencer une époque nouvelle, avec un homme qui fut le défenseur des droits de la nature, et montrer aussi la part considérable qui, dans cette œuvre, revient à ZELLER. Celui qui développa ces principes, fut LUC JOH. BOER, nommé dès 1789 professeur extraordinaire d'accouchements.

Obs. I. — ZELLER (plus tard) EDLER DE ZELLENBERG est, d'après MEUSEL, né dans la haute Autriche à Niederleyss, le 3 janvier 1746. Ses écrits d'obstétrique sont : * *Grundsätze der Geburtshülfe* (Principes d'accouc). Vienne, 1781, in-8°.

* *Bemerkungen ueber einige Gegenstaende aus der praktischen Entbindungskunst*, etc. (Obs. sur quelques points d'obstétricie pratique, avec la descrip. de la maison générale d'acc.), av. pl. Wien, 1789, in-8°.

* *Lehrbuch der Geburtskunde sammt einem Anhang in Betreff der den Wöchnerinnen vorzüglich gefährlichwerdenden Krankheiten nebst einer kurzgefassten Totalübersicht der vom letzten August, 1787, bis Ende 1800, sich im Gebärhause ereigneten Geburten. mit Kupf.* 2^e ganz umgearb. Aufl. Wien, 1803, in-8° (Traité d'acc. avec un supplément sur les principales maladies des femmes accouchées, et un résumé complet des accouchements dans la maison générale d'acc. depuis le 31 août 1787 jusqu'à la fin de 1800, etc.), 3^e édit. Wien, 1806, in-8°.

Obs. II. — ANT. JOH. RECHBERGER, premier chirurgien et accoucheur à l'hôpital St-Marc, maître de ZELLER, avait modifié le levier, l'avait fenêtré comme une branche de forceps. Dans l'espace de vingt ans, il n'a fait usage que trois fois d'instruments tranchants; quand l'intervention était nécessaire, il employait le levier ou le forceps de LEVRET. « Utroque hoc instrumento usus sum sæpius, et utriusque multarum parturientium et caræ sobolis vitam servatam debeo. » * ANT. JOH. RECHBERGER dissert. De

vecte emendato ejusque usu et utilitate in arte obstetricia. Ex idiomate germanico in latinum translata per MART. SCHMID. Vien, 1779, in-8°. Déjà en 1777. AUDR. WOLF avait décrit le nouvel instrument : *Diss. de vecte Roonhuy-siano emendato*. Tyrnav. in-4°.

Obs. III. — D'après H. Fr. NÆGELE (*Mech. der Geb.*, 1838, p. 181, ZELLER n'a publié ses principes sur l'accouchement par la face, que quand BOER avait été rendu attentif à la chose, car il a eu une part à la publication du livre de ZELLER. Les observations de ZELLER datent de 1785, et ce que dit BOER de ces accouchements, est de 1791. Dans notre histoire, nous devons accorder la priorité à ZELLER, sans que celle-ci puisse diminuer en rien le mérite de BOER, qui, le premier, a décrit le mode de l'accouchement naturel par la face, que nous cherchons vainement dans ZELLER.

§ 170. — *Joh. Christ Starck.*

L'école d'Iéna s'était élevée, à la fin du siècle dernier, à un rang distingué, sous la direction de J. CHR. STARCK ; de toutes parts, affluaient de nombreux élèves, attirés vers *Saal-Athen* ; le zèle du maître, et le désir de leur rendre le plus de services possible, ne furent pas sans influence sur la prospérité de cette école, et sur les progrès qu'y faisaient les élèves. STARCK savait stimuler le zèle des étudiants, les entraîner dans sa voie, et plus d'un doit à ses encouragements de l'avoir poursuivie plus loin, donnant ainsi au maître sa meilleure récompense. STARCK s'était formé lui-même, et il jouissait dans son cercle de la plus grande confiance, que vint singulièrement augmenter encore le succès d'une opération césarienne, pratiquée pour une tumeur osseuse du bassin, sur une femme d'un rang distingué. Il rendit à la science, à sa diffusion et à ses progrès, un très grand service en publiant un journal sous le nom de « *Archiv für die Geburtshülfe, Frauenzimmer und neugeborner Kinder Krankheiten* (Arch. d'obstétricie et de maladies de femmes et d'enfants). Depuis ce temps, 1778, l'obstétricie allemande fut en possession d'un organe

périodique, qui ne cessa plus de paraître jusqu'à ce jour, quoique dirigé par des personnes diverses, et sous des dénominations variées. Beaucoup d'observations, et de travaux intéressants furent vulgarisés par cette voie, contribuèrent aux progrès de l'obstétricie, et produisirent les meilleurs fruits. Quelques instruments d'obstétricie ont propagé le nom de STARCK; ses forceps : un droit, l'autre avec la courbure pelvienne de LEVRET, un pelvimètre, un scalpel circulaire pour pratiquer l'embryotomie, et une cuiller pour extraire le placenta (suivant le dire de ses élèves, STARCK y tenait beaucoup). Il composa, pour l'instruction des sages-femmes, un livre en style populaire par demandes et réponses, livre qui eut deux éditions de son vivant. Il mourut le 11 janvier 1812, deux jours avant l'anniversaire de sa naissance, il avait 58 ans; il a laissé un nom honoré comme maître excellent et comme homme très honnête.

Obs. I. — Les écrits de STARCK qui se rapportent aux accouchements sont les suivants :

* *De universali nuperrimo celebrato adjunctoque recto opii usu in graviditate partu et puerperio.* Ién., 1781, in-4°. Trad. en allem. Dessau, 1781, in-4°.

* *Hebammen Unterricht in Gesprächen nebst dem Verhalten und Vorschriften für Schwangere, Gebärende, Kindbetterinnen und neugeborne Kinder* (Instructions pour les sages-femmes par dialogues, avec la manière de soigner les fem. enceintes, etc.). Iéna, 1782, in-8°. Deux. éd. augm. *ibid.*, 1801, in-8°.

* *Geschichte eines glücklich vollbrachten Kaiserschnitts bei der Fr. v. L. in Weimar, den 18 Dec. 1783* (Hist. d'une opération césarienne terminée heureusement, pratiquée le 18 déc. 1783, sur Mad. de L. à Weimar), dans : * *Zweite tabell. Uebersicht des klinischen Instituts zu Iéna*, etc. Ién., 1784, in-4° (Deuxième tableau de l'institut clinique d'Iéna), (et aussi dans le livre de STEIDELE « *von dem unverm. Gebr. der Instr.* », 2° éd. 1785).

* *Archiv. für die Geburtshülfe, Frauenzimmer und neu geb. Kinder-Krankheiten*, 6 vol. Ién., 1787-1797, in-8°. * *Neues Archiv.*, etc., 2 vol. *ibid.*, 1798-1802, 2 vol.; du 3^e vol., 1 fasc. seul a paru en 1804, in-8°. En même temps que les *Arch. de STARCK*, parut à Frankf. et à Leipsig. * *Journal für Geburtshelfer* (Journal pour les accoucheurs) dont il n'a été imprimé que deux vol., 1787, 1788, in-8°. *La Lucina de Busch de Marburg* n'eut qu'un volume.

* *Lucina oder Magazin für Geburtshelfer* (Lucine ou recueil pour les accoucheurs). Marb., 1787, in-8°, tandis que les Archives de STARCK continuèrent jusqu'en 1804 et furent remplacées alors par la *Lucine* de FL. DE SIEBOLD.

Obs. II. — Il parut encore à Iéna, en 1790, une *Encyclopédie pour les accoucheurs*, publiée par JOH. GOTTL. BERNSTEIN, chirurgien de la cour de Saxe et professeur particulier de chirurgie. * *Practisches Handbuch der Geburtshülfe für angehende Geburtshelfer* (Manuel pratique et élémentaire d'accouchements), Leipz., 1790 (c'est le troisième volume du Manuel pratique de chirurgie et d'accouchements). * 2^e éd. *ibid.*, 1798, in-8° * Supplément. Leipz., 1803. Pour la facilité des recherches et de l'étude, l'auteur y a ajouté un index par ordre alphabétique; bien que l'ouvrage n'ait pas une grande valeur scientifique, qu'ordinairement on ne rencontre guère dans ces compilations encyclopédiques, il rendait des services, à cette époque, et permettait aux accoucheurs de jeter un coup d'œil d'ensemble sur leur art; l'excellent accueil qui a été fait à ce livre est prouvé par ses nombreuses éditions, et même les contrefaçons. BERNSTEIN, plus tard professeur à Berlin, mourut, dans un âge très avancé, à Neuwied, le 12 mars, 1835 où il s'était retiré depuis sa mise à la retraite en 1829.

§ 171. — Coup d'œil rétrospectif.

L'obstétricie avait pris un grand essor en Allemagne depuis le milieu du XVIII^e siècle. Partout avaient apparu d'excellents maîtres, qui s'efforçaient de cultiver cet art avec ardeur, et dont les principes sont debout encore aujourd'hui. La création d'établissements destinés à l'instruction n'a pas peu contribué à ces heureux résultats; l'élève, instruit par le maître, avait été guidé au lit de la parturiente, avant de se livrer seul à la pratique. Les établissements d'instruction donnaient aux maîtres eux-mêmes l'occasion d'agrandir leur expérience, qui devait avoir la plus heureuse influence sur les principes. Les accroissements les plus sérieux sortaient des établissements dirigés par ces maîtres; si l'Allemagne a pu, en un temps plus court, arriver au niveau que

la France avait atteint depuis longtemps, elle le doit à ces institutions, que la France (sauf Strasbourg) ne possédait pas. Aussi se manifestait-il en Allemagne une tendance à les multiplier de plus en plus. Leur absence des universités avait été reconnue comme une grande lacune dans l'instruction, que le XIX^e siècle seulement devait combler. Les sages-femmes avaient aussi été l'objet d'une attention spéciale en Allemagne. Partout on s'occupait de leur trouver des maîtres habiles, on créa de nouvelles écoles : à Bruschtal et à Detmold en 1774, à Dresde et à Fulda en 1775, à Magdebourg en 1777, à Würtzbourg en 1778 et à Iéna en 1779 ; on fonda des maternités, dont quelques-unes, exclusivement destinées à l'instruction des sages-femmes. On améliora les règlements des sages-femmes, restreignant, et limitant exactement le cercle de leur action ; c'est ainsi que les accoucheurs eurent des occasions plus nombreuses d'exercer leur art, dont ils avaient été tenus éloignés par les sages-femmes, qui pensaient défendre leurs droits, en entretenant la méfiance, contre les secours des hommes et leur répulsion. L'éducation plus parfaite des accoucheurs devait nécessairement modifier cet état de choses ; le temps était arrivé, où l'obstétricie avait, au dedans comme au dehors, atteint ce degré de perfection qui la rendait de plus en plus digne de son but, et faisait entrevoir des résultats meilleurs encore dans l'avenir. L'obstétricie avait germé lentement sur le sol allemand, mais arrivée à un certain degré de perfection, son agrandissement devint très rapide et le temps perdu fut promptement réparé.

§ 172. — *L'obstétricie en France.*

Jean Astruc.

Le zèle et la grande prédilection pour l'art des accouchements, excités par les devanciers, et ravivés naguère par LEVRET, s'étaient maintenus en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; à côté du maître, avaient surgi des hommes qui ont pris une

grande part à ses progrès. Nous avons déjà mentionné les mérites de Puzos (§ 122). Nous devons parler ici des travaux d'ASTRUC qui, comme professeur de médecine, et « médecin consultant du Roi » a manifesté encore à l'automne de sa vie le zèle le plus soutenu pour l'étude des maladies des femmes, et les accouchements. Son livre des maladies des femmes est le fruit d'un long travail, et de nombreuses observations personnelles soigneusement recueillies, il présente un tableau complet de toutes les maladies dont les femmes peuvent être affligées. Il commence par les défauts de la menstruation, décrit ensuite les maladies de la matrice, fait un tableau de la grossesse et de l'accouchement, et termine par les maladies des seins, et les altérations du lait. Bien que, dans ce grand ouvrage, l'auteur n'ait traité que quelques sujets qui se rapportent aux accouchements, tels que les signes et le traitement de la grossesse, les causes de l'accouchement au terme normal, les accouchements tardifs, etc., il a néanmoins, peu avant sa mort, publié un livre spécialement consacré aux accouchements. Dans la préface, il dit que c'est l'enseignement donné aux sages-femmes au nom de la Faculté de Paris, dont il a été chargé en 1745, qui l'a engagé à écrire ce livre. Il confesse n'avoir jamais pratiqué les accouchements; son enseignement ne comprenait que la théorie, qu'il s'était appropriée par la lecture des meilleurs ouvrages du temps. Il enseigne encore l'écartement des os pubis pendant l'accouchement, la culbute de l'enfant, et regarde l'obliquité de la matrice comme cause de nombreuses anomalies dans les accouchements. Il apprécie beaucoup la présentation des pieds, attendu qu'elle permet à l'accoucheur d'intervenir facilement, et il désigne ce mode d'accouchement comme normal, de seconde espèce, et il n'indique pas moins la nécessité de l'extraction dans tous les cas. Comme curiosité, on trouve, à la fin de ce livre, une réponse à une lettre de M. D. F. B. sur la conduite d'Adam et d'Eve, à l'égard de leurs premiers enfants. Au commencement, on lit une histoire sommaire de l'art des accouchements, de 60 pages, qui a sa valeur, et celle qui est jointe au livre des maladies des femmes, révèle partout, au point

de vue de la mention des auteurs de gynécologie, un savant chercheur.

Obs. — ASTRUC habita d'abord Montpellier, puis Paris, où il est mort le 5 mai 1766 à l'âge de 82 ans. De ses nombreux écrits nous ne citerons que les suivants :

* *Traité des maladies des femmes*, 6 vol. I à IV, Paris, 1761. T. V et VI, 1765, in-8°. * Ed. en 3 vol., contenant les 4 de l'Ed. de Paris. T. I et II, Lyon, 1765. T. III, Avignon, 1763, in-8°. * Tr. en allemand par CHR. FR. OTTO, 6 part. Dresd, 1768-1776, in-8°. Le livre publié en Angleterre sous le nom d'ASTRUC avec le titre : * *A Treatise on all the diseases incident to women*. Lond., 1743, in-8°, est un résumé de ses leçons traduit par un anglais J. R.

* *L'art d'accoucher réduit à ses principes, où l'on expose les pratiques les plus sûres et les plus usitées dans les différentes espèces d'accouchements*. Paris, 1766, in-12, avec une table des titres de l'ouvrage, après la préface, et une table alphabétique à la fin de l'ouvrage.

§ 173. — Antoine Petit.

ANTOINE PETIT, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'Université de Paris, était un maître estimé ; comme membre de la Faculté, il avait enseigné les accouchements, et il pratiquait cet art. On regardait, à cette époque, comme une chose extraordinaire, que PETIT ait, comme médecin, pratiqué les accouchements qui étaient abandonnés aux chirurgiens ; la considération dont cette partie de l'art jouissait, n'en a certes pas été diminuée. Nous ne pouvons, malheureusement, pas porter un jugement sur les services rendus à l'obstétricie par PETIT, dans toute l'étendue de cet art, car ses leçons ne furent imprimées que longtemps après sa mort ; nous apprenons qu'il s'est occupé particulièrement des maladies des femmes enceintes, en couches, et de celles des enfants nouveau-nés ; dans le domaine de l'obstétricie proprement dite, il s'éloigne peu des idées de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Après les présentations de la tête, celles des pieds sont pour lui les plus désirables ; il dit que celles-ci sont avan-

tageuses, puisque l'accoucheur a toujours la possibilité de porter secours. Il conseille de convertir toujours les présentations du siège en présentation des pieds, toutefois, il pense que, dans des cas favorables, elles peuvent se terminer spontanément. Dans les présentations de la face, on devra faire la version podalique, mais si la face est déjà engagée profondément, et rend la recherche des pieds impossible, l'accouchement pourra se terminer spontanément, sinon le forceps sera appliqué. PETIT attache un grand prix à la version, et il rend justice au forceps, c'est le modèle de LEVRET qu'il préfère. Nous retrouvons chez PETIT la multiplicité des présentations, que nous rencontrons en France depuis une vingtaine d'années. Bien que l'on ne puisse juger les idées de PETIT qu'avec réserve, puisqu'on ne les connaît que par des leçons rédigées par d'autres que par lui, on apprécie, dans les rédactions, la justesse de son esprit, et une façon d'exposition très brillante. Ce travail a pour objet les causes de l'accouchement, et ses phénomènes dynamiques; Petit est d'avis que la puissance musculaire des fibres de l'utérus en est l'agent essentiel. Les différentes périodes de l'accouchement, et leurs phénomènes sont décrits d'après nature. L'auteur a rectifié un grand nombre d'erreurs, notamment celle qui attribue à l'enfant un rôle actif dans l'accouchement. A l'occasion d'un cas de médecine légale, qui eut pour motif l'accouchement d'une dame du grand monde, douze mois après la mort de son mari âgé de 76 ans, et valétudinaire, et la naissance d'un enfant bien portant, dont la légitimité fut contestée par les héritiers du mari défunt, PETIT fit connaître son opinion sur les « naissances tardives », qui est contraire à l'opinion d'ASTRUC. ALPH. LEROY (1776) vante la clarté, la netteté et la méthode de son exposition: « il éloigne de son cours tout ce qu'on appelle citations, autorités, érudition; il se contenta d'être clair, méthodique et précis ». Les quelques écrits qu'il a laissés témoignent de sa science et de son savoir, dans les cas où il était nécessaire d'y faire appel.

Obs. — ANT. FRANC. PETIT est né à Soissons, en 1718; il mourut

le 21 oct. 1794 à Olivet, près d'Orléans, où il s'était retiré à la fin de ses jours. Les mémoires composés par lui sont contenus dans deux volumes : * *Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives, contenant* : 1° un mémoire sur le mécanisme et la cause de l'accouchement ; 2° des observations sur ce que M. ASTRUC a écrit touchant les naissances tardives ; 3° une consultation en faveur des dites naissances tardives ; 4° lettre à M. BOUVART en réponse à la critique qu'il a faite de la consultation précédente. Amsterd. et Paris, 1765, in-8°.

Les leçons ont paru sous le titre de : * *Traité des maladies des femmes enceintes, des femmes en couche et des enfants nouveau-nés, précédé du mécanisme des accouchements*, rédigé sur les leçons d'ANT. PETIT et publié par BAIGNIÈRES et PERRAL. 2 tom. Par., an. VII (1798), in-8°. Trad. allem. av. obs. et préface par J. CHR. STARCK. 2 part. Erf., 1800, in-8° (la trad. a été faite par EICHWEDEL).

LE MOINE, le traducteur de l'ouvrage de BURTON, dont il a été parlé plus haut (voy. § 128), a mis à profit les leçons de PETIT dans les observations qu'il a ajoutées : « PETIT, dit-il, a été mon principal guide dans le cours de cet ouvrage, où l'on trouvera rassemblés ses principes, soit relativement à la théorie et à la pratique des accouchements, soit touchant les maladies des enfants, je les ai recueillis des leçons qu'il a faites sur ces matières, pendant une longue suite d'années », etc. (cette traduction date de 1771-1773). Ces paroles et cet ouvrage sont une source d'informations que l'auteur de l'histoire pragmatique des accouchements a omis de signaler.

Dans ces derniers temps, on a attribué à PETIT la découverte des ligaments utéro-sacrés qui doublent les replis de DOUGLAS, mais on trouve aussi dans DELEURYE la même description ; à qui appartient la priorité de cette description ? Si on consulte la date de la publication des leçons de PETIT, faite 4 ans après sa mort il est vrai, en 1798, et la date du livre de DELEURYE qui est de 1770, la priorité chronologique appartiendrait à ce dernier, mais pour porter un jugement il faut consulter aussi la description que fait chacun de ces auteurs et les mettre toutes deux en regard.

PETIT, p. 49.

DELEURYE, p. 32, § 133.

On distingue les ligamens en larges, en ronds antérieurs et postérieurs ; ils viennent de la partie postérieure et inférieure de la matrice, se perdent vers les

Les ligamens ronds postérieurs viennent de la partie postérieure et inférieure de la matrice, se perdent le long des vertèbres lombaires ; ce sont leurs tiraille-

reins sur les vertèbres lombaires. On peut concevoir par leur moyen les douleurs de reins que les femmes ressentent dans les derniers tems de la grossesse, et pendant certains accouchemens, douleurs qu'on ne pouvait expliquer avant la connaissance de ces ligamens. Le raccourcissement ou l'allongement de ces ligamens détermine l'obliquité de la matrice d'un côté ou de l'autre : c'est non seulement du relâchement de tous ces ligamens de ce viscère, dont j'entends parler, mais encore du seul ligament rond postérieur.

mens qui occasionnent les douleurs dans les lombes, que les femmes éprouvent dans les derniers tems de la grossesse, surtout quand la matrice se porte en avant.

Quand on apprend par LE MOINE, qu'en 1771 il a suivi les leçons de PETIT « pendant une longue suite d'années », et qu'on compare ces deux descriptions, il est difficile de ne pas reconnaître à PETIT, sinon l'antériorité, du moins la supériorité dans la description de ces ligamens, surtout quand il indique l'effet de leur intégrité sur le maintien de la matrice dans sa situation normale. (F.-J. H.)

§ 174. — *Les leçons de Péan.*

Nous devons à A. LEROY quelques renseignements sur PÉAN, qui se livrait à l'enseignement de l'obstétricie en même temps que PETIT, et qui avait construit une espèce d'amphithéâtre, dans lequel il donnait ses leçons, et où il faisait assister les élèves aux accouchemens ; il s'était formé d'après DEVENTER, SMELLIE et PETIT, il avait acquis une renommée telle, qu'il fut appelé, pour un accouchement, à la cour de Naples. BAUDELOQUE, plus tard, le loua d'avoir fait allonger de deux pouces le forceps de LEVRET ; PERRRET fit représenter, dans son atlas de l'art du coutelier, un levier combiné avec un lacs (porte-fronde) d'après PÉAN. LEROY le

blâme d'avoir multiplié à l'infini les présentations transversales, comme nous le montrent les cahiers de ses cours communiqués par son fils, et d'avoir décrit, pour chacune d'elles, une manœuvre spéciale; parmi toutes ces manœuvres, il en est de très grossières, et même d'impossibles. SOLAYRES qui a été en relations intimes avec lui, en a appris beaucoup, et il a même imité la prolixité de son maître. DE BREE, chirurgien et accoucheur à Amsterdam, mentionne aussi les leçons de PÉAN. La bibliographie n'a à enregistrer aucune publication de lui.

Obs. — Sur PÉAN voy. : LEROY, *La pratique des accouchements*. Prem. part. cont. l'hist. 1776, p. 163.

JAN DE BREE, dont il a été fait mention plus haut, qui avait assisté aux leçons de PÉAN à Paris, en 1770 et 1771, raconte une application du forceps difficile qu'il vit Péan pratiquer avec l'instrument de LEVRET. Voy. * *Verhandelingen van het Genootschap der Heelkunde te Amsterdam*, II Deel. Amst., 1793, in-8°, p. 9. Sur les instruments de PÉAN, voy. : * J. J. PERRET, *L'art du coutelier expert en instruments de chirurgie*. Sec. Sect. Par., 1772, in-fol., p. 475, pl. 166 (le levier), et p. 489, pl. 161 (le porte-fronde).

La thèse de PÉAN, soutenue le 30 décembre 1771, sous la présidence de CHOPART, est intitulée : * *De uteri prolapsu*. (F.-J. H.)

§ 175. — François Ange Deleurye.

Parmi les accoucheurs français qui, après LEVRET, ont contribué aux progrès de l'obstétricie, FRANÇOIS ANGE DELEURYE occupe un rang distingué. Bien, qu'en beaucoup de points, ses doctrines concordent avec celles de ses devanciers, notamment avec celles de LEVRET et de PUZOS, il y a néanmoins ajouté beaucoup de choses nouvelles, et conservé ce qui est juste, pratique, et répondant au but de l'art. Reconnaisant le bassin comme partie essentielle à l'heureux accomplissement de la parturition, DELEURYE s'est efforcé de faire reconnaître, et déterminer, par des signes extérieurs, la véritable conformation de ce cercle osseux; d'après lui, aucune fille ne devrait se marier, avant que la conformation normale du bassin ait été constatée par des hommes compétents ;

au reste, PETIT, dans ses leçons, avait attiré l'attention sur ce point, et sur l'utilité de ces signes extérieurs, alors que l'exploration interne ne peut être pratiquée. DELEURYE ne saurait admettre que l'accouchement par les pieds soit l'accouchement le plus naturel, il dit cependant, qu'après les accouchements par le crâne, ce sont les plus faciles ; mais il recommande de les terminer artificiellement, et il apprécie exactement les dangers que court l'enfant quand la tête arrive en dernier lieu. Si, dans l'accouchement par les pieds, la tête devait prendre la position désavantageuse du menton dirigé en avant, et si, malgré tous les efforts, la tête ne prend pas une position plus favorable. DELEURYE conseille de glisser une des cuillers du forceps sur la face ; il en résulte une surface plane qui facilite la sortie de la tête. Par contre, DELEURYE indique les avantages d'une présentation des pieds incomplète, et il ne veut pas qu'on aille à la recherche de l'autre pied ; l'expérience s'est prononcée pour la rectitude de ce précepte. Les présentations du siège peuvent être abandonnées à la nature, la tête suit aisément, car le tronc agit comme un coin qui dilate largement les parties, et prépare à la tête un passage facile. DELEURYE donne des règles excellentes pour pratiquer la version, entre autres : celle de ne rompre les membranes que quand on est arrivé aux pieds afin de conserver le plus longtemps possible le liquide amniotique. La version monopode suffit, d'après ce qui vient d'être dit plus haut ; ce n'est qu'exceptionnellement qu'il faut dégager l'autre pied. DELEURYE a parfaitement dit, dans ses leçons, que quand le pied a été amené dans le vagin, l'opération de la version est terminée, ce qu'il reste à faire : l'extraction, est une opération séparée, ainsi que cela est généralement admis aujourd'hui. DELEURYE nie que les présentations de la face soient dangereuses (§ 735) ; mais ce qu'il dit plus tard (§ 737) prouve que ses idées sur ce mode d'accouchement n'étaient pas très claires, car il donne le conseil de faire la version, quand l'enfant ne présente que la moitié de la face ; ramener la tête à sa bonne situation, c'est un temps perdu et très douloureux pour la mère, il vaut mieux, si l'on n'abandonne pas le travail à la na-

ture, aller chercher les pieds, ... quand on est arrivé à temps. Si on n'est pas arrivé à temps, c'est-à-dire s'il y a longtemps que les eaux sont écoulées, il faut laisser agir la nature. Quand la face est enclavée, le forceps est nécessaire. DELEURYE donne d'excellents conseils pour l'application de cet instrument, qui est celui de LEVRET ; il est à remarquer qu'il prescrit des règles pour l'application de cet instrument, quand la tête vient la dernière après la présentation des pieds (§ 768). Le levier est complètement rejeté par DELEURYE qui lui reproche les pressions sur les parties génitales de la mère, pressions qui peuvent occasionner de grands dégâts. Parmi les indications de l'opération césarienne, DELEURYE mentionne la soudure de deux enfants ensemble, et l'atrésie complète des parties génitales. DELEURYE préfère l'incision à la ligne blanche à l'incision latérale pratiquée jusqu'alors, et il préconise le pansement sec. Il a pratiqué lui-même une opération césarienne avec un succès complet, 1778. Dans un autre cas, l'opérée succomba le quatrième jour. DELEURYE a admis, dans son œuvre principale, le livre des accouchements, les maladies des femmes enceintes et accouchées et celles des enfants nouveau-nés ; partout l'auteur s'y montre comme un médecin prudent et expérimenté. L'auteur de ce livre laisse au lecteur le soin de juger jusqu'à quel point il est vrai que DELEURYE n'a pas contribué aux progrès de l'obstétricie, comme le prétend l'auteur de l'histoire pragmatique des accouchements.

*Obs. — * Traité des accouchements en faveur des élèves, dans lequel sont traitées les maladies des femmes grosses et accouchées et celles des petits enfants* par M. F. A. DELEURYE, membre de l'académie royale de chirurgie, conseiller-chir. ord. du roi en son Châtelet. Par., 1770, in-8°.

Trad. en allem. par FLEMMING. Bresl., 1778, in-8°.

* *Observations sur l'opération césarienne à la ligne blanche et sur l'usage du forceps la tête arrêtée au détroit supérieur*, par DELEURYE. Par., 1779, in-8°.

Nous avons encore de DELEURYE : *La mère selon l'ordre de la nature, avec un traité sur les maladies des enfans*. Paris, 1772. Trad. en allemand * *Die Mutter, etc.* Nürnberg., 1774, in-8°.

§ 176. — *Instruction des sages-femmes en France.*M^{me} *Le Boursier du Coudray*. J. Raulin.

L'instruction des sages-femmes n'était pas négligée en France, elles avaient à leur disposition, à Paris, la maternité de l'Hôtel-Dieu, où elles pouvaient recevoir l'instruction pratique.

Aux sages-femmes de la province, qui n'avaient pas l'occasion de s'instruire dans des maternités, on avait procuré d'excellents livres élémentaires qui renfermaient ce qui leur était nécessaire. Une maîtresse sage-femme de Paris, M^{me} LE BOURSIER DU COUDRAY entreprit de voyager en France, de province en province, pour y donner l'instruction aux sages-femmes, elle avait à cet effet imaginé un mannequin, qu'elle avait soumis à l'académie de chirurgie, qui, d'après l'avis de VERDIER et de LEVRET, lui donna son approbation. Elle composa un abrégé de l'art des accouchements, qui fut distribué parmi ses élèves, et elle laissa, dans chaque centre d'instruction, un mannequin pour que les élèves pussent compléter leurs études. Un livre analogue avait été composé, par ordre du gouvernement, par J. RAULIN (conseiller médecin ordinaire du roi), dans ce livre on appelait l'attention sur les cas qui exigeaient l'appel d'un médecin, c'est par ce motif, que RAULIN a parlé des maladies des femmes accouchées.

Rien n'imposait aux allemands la traduction de ces deux ouvrages.

Obs. — Le livre de M^{me} Angélique Marg. LE BOURSIER DU COUDRAY porte le titre suivant : *Abrégé de l'art des accouchements avec plusieurs observations sur des cas singuliers*. Par., 1759, in-12. * Nouv. éd. avec des gravures coloriées. Par., 1777, in-8°. 6^e éd. Par., 1785, in-8° (Quérard).

On a vu, dans une note ajoutée à l'*Obs. II*, du § 149, p. 368, qu'au milieu du XVIII^e siècle, un médecin de la Souabe avait imaginé aussi un mannequin pour l'étude des manœuvres obstétricales. A qui appartient la priorité de l'invention de cet excellent moyen d'étude, c'est ce

qu'il serait difficile de dire, en tout cas ni VERDIER ni LEVRET, qui ont approuvé cette *invention* ne se doutaient guère que cet appareil avait déjà été inventé depuis un siècle. Par ordonnance du Roi, en date du 18 août 1767, Mad. LE BOURSIER est chargée de « faire des cours d'accouchement dans toutes les provinces du royaume » ; elle reçoit un traitement annuel de 8,000 livres ; et « lorsque l'âge ou les infirmités ne lui permettront plus de tenir lesdits cours, une pension de 3,000 livres. » (F.-J. H.)

Le livre de RAULIN a pour titre : * *Instructions succinctes sur les accouchements. En faveur des sages-femmes des provinces, faites par l'ordre du ministère.* Par., 1770, in-12. Trad. en allem. par D^r FR. ALIX, * 3^e éd. Fulda, 1775, in-8°. * *Traité des maladies des femmes en couche avec la méthode de les guérir.* Par., 1771, in-12. Trad. en allem. par D^r CHR. BURDACH, Leipz. et Amsterd., 1773. Déjà en 1768-69 RAULIN avait écrit une hygiène pour les enfants en 3 vol. in-8°, * *De la conservation des enfants.* Paris, in-8°, qui fut aussi traduite en allemand. Leipz., 1769-70.

§ 177. — C. E. Berdot à Montbéliard.

Un livre élémentaire d'accouchements, écrit en français d'après les principes de FRIED et de STEIN, fut publié par C. E. BERDOT médecin à Montbéliard, alors capitale de la principauté de même nom, du duché de Wurtemberg (1774). L'auteur avait commencé ses études sous FRIED, l'oncle, à Strasbourg, et les avait achevées à Cassel, sous STEIN. Son ouvrage était destiné aux sages-femmes du duché, il contient tout ce qu'il importe à un médecin de connaître, sur les maladies des femmes enceintes et accouchées, et les opérations obstétricales : version, application du forceps, opération césarienne, etc. BERDOT suit ses maîtres, dans l'exposé des doctrines, surtout les vues de STEIN auquel il avait fait visite l'année de la publication de son livre (printemps 1774, voy. la préf.). Il écrivit son livre après avoir pratiqué pendant quelques années ; plusieurs chapitres, qui se rapportent particulièrement à la physiologie, qui se trouvent aussi reproduits dans les *Act. helvet.*, témoignent honorablement d'un esprit d'observation.

Obs. — * *Abrégé de l'art de l'accoucheur, à l'usage des accoucheurs, des sages-femmes et des mères de famille de la princi-*

pauté de Montbéliard, par BERDOT le fils. D^r, conseiller, etc., et physicien adjoint, etc., 2 tom. Basle. 1774, in-8^o.

Les travaux antérieurs de BERDOT se trouvent dans : * *Act. helvet. physico-math. anat. bot. med.*, vol. IV, Basil., 1760, vol. V, 1762, vol. VI, 1767, vol. VII, 1772, et encore dans le vol. VIII, 1777, in-8^o.

§ 178. — *La symphyséotomie.*

Jean René Sigault. Pierre Camper.

Au milieu de la seconde moitié du XVIII^e siècle, on pratiqua à Paris, sur une femme en travail, une opération nouvelle qui excita une grande attention dans le public, et chez les accoucheurs de tous les pays. Le chirurgien J. R. SIGAULT avait fait la section de la symphyse du pubis, et amené vivant un enfant chez une femme, qui avait eu quatre couches très difficiles, suivies de la mort des enfants (1777). Déjà auparavant (1^{er} déc. 1768), alors qu'il était encore élève des écoles de chirurgie, SIGAULT avait proposé de faire cette section, dans un travail qu'il avait adressé à l'académie de chirurgie; travail motivé par la suite malheureuse habituelle de l'opération césarienne, et cette circonstance, qu'il n'est pas rare de voir les pubis séparés pendant le travail de l'accouchement. Il avait l'espoir d'augmenter l'ampleur du bassin, et d'amener ainsi un enfant vivant. Cette nouvelle opération devait rendre inutile l'emploi du forceps, nécessaire dans l'enclavement de la tête. Ce sont les idées de SEVERIN PINEAU (voy. plus haut § 54), qui ont dû avoir été présentes à l'esprit de SIGAULT, dans la conception de son opération, car cet auteur voit un aide de la nature dans le relâchement et la séparation des symphyses du bassin pendant l'accouchement, ce qui lui avait fait donner le conseil de provoquer ce relâchement par l'écartement des cuisses pendant le travail, pour aider au passage de la tête. Ces idées se trouvent dans les écrits des auteurs postérieurs à PINEAU. LOUIS, le célèbre secrétaire de l'académie de chirurgie de Paris, inséra dans l'histoire de l'académie royale de chirurgie un mémoire remarquable

sur « l'écartement des os du bassin » (1768) ; déjà antérieurement (1764), il avait incliné vers les idées de PINEAU, dans une dissertation d'un de ses élèves, J. P. A. CHAUPIN, dont il était président. RUFFEL, membre de l'académie, nommé pour examiner le mémoire de SIGAULT, n'en fut pas moins défavorable à cette opération ; l'académie ne porta pas immédiatement son jugement, elle ne voulut le faire, que quand elle serait en possession d'observations nouvelles, pour s'éclairer par leur résultat. LOUIS écrivit à PIERRE CAMPER (9 mars 1769) une lettre, pour lui faire connaître cette décision, lettre par laquelle il lui dit que SIGAULT avait demandé qu'on lui confiât une personne condamnée à mort (*fiat experimentum in anima vili*), ce qui ne lui fut pas accordé. PIERRE CAMPER examina les propositions avec la plus sérieuse attention ; lui aussi avait observé sur des cadavres, à la suite d'accouchements difficiles, la séparation du pubis, qui avait eu pour résultat l'agrandissement du bassin ; l'opération ne lui parut pas dangereuse, il fit, sur des cadavres, et sur des porcs vivants, des essais qui le fortifièrent dans son opinion, et ces dernières expérimentations démontraient aussi que les os se réunissaient de nouveau. CAMPER recommanda en conséquence la nouvelle opération, surtout dans les cas où la perforation, ou l'opération césarienne eussent été nécessaires. SIGAULT ne se laissa pas décourager par le jugement peu favorable de l'académie de chirurgie. Il traita de nouveau son sujet, dans un écrit qui parut en latin à Angers (1772), et dans lequel il chercha à prouver encore la supériorité de la symphyséotomie sur l'opération césarienne. Ce qu'il n'avait pas obtenu de l'académie de chirurgie, il le demanda aux membres de la faculté de médecine, auxquels il adressa un discours « sur les avantages de la section de la symphyse ». MORAND DE LA ROUSSIÈRE, de Montpellier, se montra favorable à l'opération, comme l'affirme RIPPING dans une dissertation publiée à Leyde, où ce dernier partage la même opinion. RIPPING avait pratiqué souvent la section de la symphyse sur des animaux, et sur des cadavres, avec son maître DESAULT, et il confirma la réunion des symphyses constatée déjà par CAMPER ; mais, déjà alors, il mentionne

que le petit diamètre du bassin (conj. ver.) ne gagnait que peu, ou même rien, à la suite de cette section. C'est sur cet argument que s'appuya BAUDELLOCQUE, dans son écrit contre cette opération (1776). Il démontra que, par la section de la symphyse, le diamètre direct ne s'allongeait que d'une manière imperceptible, et que cette opération avait des suites si fâcheuses, qu'elle n'était pas justifiée. Voilà où en étaient les choses, en France, et dans les pays voisins; des voix graves s'étaient fait entendre comme favorables, ou opposées à une opération, avant qu'elle eût été pratiquée sur le vivant. Le résultat, dans ce dernier cas, pouvait seul décider de la symphyséotomie, dont la proposition avait tant agité les esprits.

Obs. I. — La séparation de la symphyse, au moyen d'une incision, est mentionnée chez SEV. PINEAU, dans * *De virginitatibus notis*, etc., par les paroles suivantes qui se trouvent : Lib. II, c. X : « præterea ignobiliores partes nobilioribus semper ministrant et obsequuntur, nec non continentis seu externæ non tantum dilatari, sed etiam secari tuto possunt, ut internis succuratur ut GAL. ait. » Aussi J. CLAUDE DE LA COURVÉE parle d'une tentative de séparation des os pubis, avec un couteau, sur une femme morte en travail, pour rendre possible l'extraction de l'enfant, ce qui réussit en effet. * *Ejus, De nutritione foetus in utero paradoxa*. Dantisc, 1655, in-4°, p. 245. Voy. encore : * *Mém. de l'Acad. roy. de chir.*, in-4°, t. IV, p. 63, Par., 1768, « *De l'écartement des os du bassin* » (par LOUIS), et sa dissertation (devenue très rare) : * *De partium externarum generationi inservientium in mulieribus naturali, vitiosa et morbosa dispositione, quas præsid. ANT. LOUIS tueri concebitur* J. F. CHAUPIN. Par., 1754, in-4°, § V.

Il convient de citer, en raison de la rareté extrême de cette thèse, que nous possédons, l'alinéa qui la termine, qui l'a rendue célèbre, par l'arrêt du parlement qui en défendit la soutenance, ce qui entraîna l'interdiction de LOUIS, qui devait la présider, et son appel au PAPE; celui-ci, plus libéral que le parlement, annula la condamnation, c'est un trait des mœurs de l'époque, auquel l'histoire ne peut être indifférente.

« Alia imperforationis apparentis species hic manet recensenda, de qua non ita pridem Parisiis vidimus exemplum notatu dignum, vernacule in Academiarum commentariis non tradendum, ob verecundiam de re pudendâ servandam. Adolescentula in qua nullum vulvæ et vaginæ

vestigium, per anum purgationes menstruas patiebatur. Eam vir quidem adamavit; et huic, quâ datâ via, se commisit, non tangendâ transiliens vada. Quod alibi nefanda fuisset foetiditas, in hoc casu fuit secundum naturâ intentum. Gravida enim facia, foetum tempore opportuno enixa est, lacerato ani sphinctere. An uxore sic disposita uti fas sit, vel non, judicent Theologi morales. » (F.-J. H.)

CHAUPIN dut faire une autre thèse : ex anatomia et chir. qu'il soutint en 1755.

Obs. II. — PIERRE CAMPER avait exposé son opinion sur la *symphyséotomie* dans une lettre (1771) adressée à DAV. VAN GESSCHER qui a été publiée dans * *Nieuwe vaderland'sche Letter-œffeningen*, D. v. st. 2. Amst., 1771, in-8°, p. 386, réimprimée plus tard dans un écrit de CAMPER : * *De emolumentis et optima methodo insitionis variolarum*. Groning, 1774. in-8°, p. 107 où se trouve : « *De emolumentis sectionis synchondroseos ossium pubis in partu difficili, qua salva matris et foetus vita, caput prave incurvatum, tuto expediri et sectio caesarea vel uncus evitari posset* ». On y trouve aussi la lettre de LOUIS adressée à CAMPER, p. 124.

Obs. III. — Sur les premiers rapports entre SIGAULT et l'académie royale de chir. voy. * *Rapport sur les observations et les expériences communiquées à l'académie pour et contre la section de la symphise des os du pubis, dans les * Séances publiques de l'académie royale de chirurgie*. Paris, 1779, in-4°, p. 102. L'écrit publié par SIGAULT à Angers porte le titre suivant : *An in partu contra naturam sectio symphyseos ossium pubis, sectione caesarea promtior et tutior?* Andegav., 1772.

Il convient de citer encore :

MORAND DE LA ROUSSE. *An sectio symphyseos in partu difficili ubi sectio caesarea aut instrumentorum usus requiritur, huic duplici auxilii genere sit anteponenda?* Monsp., 1772 (SUE, ouv. c., p. 290).

J. RIPPING, diss. obs. med., *Sist. quasdam de pelvi animadvertiones*. Lugd. Bat., 1776. (Séance pub. de l'ac. de ch., p. 110).

* J. L. BAUDELLOCQUE, Thes. chir., *An in partu propter angustiam pelvis impossibilis symphysis ossium pubis secanda*. Par., 1776.

Collection de documents sur les premières discussions relatives à la symphyséotomie dans les *Ess. hist.* de SUE. t. I, Par., 1779, in-8°, p. 276. « *Réflexions historiques et critiques sur l'opération dite la section de la symphise du pubis.* »

§ 179. — *Première opération pratiquée par Sigault avec l'assistance d'Alphonse Leroy.*

L'occasion, attendue depuis longtemps, de pratiquer cette opération sur une femme vivante, où elle serait indiquée, se présenta enfin à SIGAULT, le 1^{er} oct. 1777. Il raconte lui-même le cas de la façon suivante : La femme d'un soldat du nom de SOUCHOT, âgée de trente ans, rachitique, difforme, n'ayant que 3 pieds 8 pouces et demi de hauteur (environ 125 cent.), a dû être accouchée quatre fois par la version, toujours d'enfants morts; lors du quatrième accouchement (1775), SIGAULT, qui avait également assisté et pris part aux accouchements précédents d'une manière active et parfois passive seulement, et qui connaissait les conditions dans lesquelles se trouvait cette femme, rassembla plusieurs médecins de la faculté, et quelques accoucheurs, et parmi eux LEVRET, pour leur proposer de faire la section de la symphyse pubienne; cette proposition fut rejetée à l'unanimité. Le résultat de la version, entreprise une quatrième fois, et de l'extraction, qui présenta de grandes difficultés, fut d'amener encore un enfant mort avec une tête aplatie et très allongée. LEVRET déclara que, dans ce cas, c'était l'opération césarienne qui devrait être pratiquée sur la femme SOUCHOT, si elle devait de nouveau devenir enceinte. La cinquième grossesse eut lieu, et SIGAULT se décida à faire la section du cartilage pubien inter-articulaire; il pratiqua cette opération dans la nuit du 1^{er} octobre 1777, avec l'assistance d'ALPHONSE LEROY. Après la section du cartilage, les os pubis s'écartèrent de deux pouces et demi (7 cent.); SIGAULT fit la rupture des membranes, et amena vivant l'enfant qui se présentait par les pieds. La conjugata mesurait 2 pouces et demi (7 cent.), le diamètre transversal de la tête mesurait 3 pouces et demi (95 millim.) et sans l'ampliation du bassin par cette opération, cet enfant eût subi le sort des autres. L'opéra-

tion et tout l'accouchement n'avaient duré que quatre à cinq minutes. Le pansement consista en une serviette entourant le bassin. SIGAULT fait remarquer encore que, faute d'un éclairage suffisant, et d'un bistouri convenable, etc. la section du cartilage a été faite dans une direction oblique, et que de cette façon, une partie du col de la vessie a été lésée, ce qui aurait certes pu être évité. La conséquence de cet accident fut une incontinence d'urine qui diminua plus tard, et qui n'avait plus lieu que dans certaines positions. Le 16^e jour, la partie supérieure de la symphyse se trouva à peu près fermée, la partie inférieure commença à se cicatriser; le 30^e jour, on cessa tout pansement, et le 46^e jour, la femme commença à marcher. Le lendemain de l'opération, (2 oct.) SIGAULT s'empressa de communiquer, le matin même, ce fait à la faculté de médecine en la priant de nommer des délégués pour observer l'opérée, et se renseigner sur son état. La faculté nomma MM. GRANDCLAS et DESCOMET, qui acceptèrent cette mission, et qui, chaque jour, renseignaient la faculté sur l'état de l'opérée; ils cessèrent le 60^e jour. La femme SOUCHOT, disaient-ils, pouvait marcher avec une canne, et souvent même sans son aide. Les douleurs des reins (douleurs de sciatique) dont elle souffre encore, remontaient à la première couche, et ils espéraient que l'incontinence d'urine disparaîtrait plus tard. Le 3 déc. la femme SOUCHOT se présenta devant l'assemblée de la faculté; d'après les renseignements fournis par ce corps savant, elle avait monté les marches de l'escalier, et était entrée dans la salle, simplement appuyée sur le bras de son mari, et s'était tenue seule debout pendant une minute ou deux. Elle assurait qu'elle se trouvait bien, qu'elle n'éprouvait point de douleurs, et qu'elle pouvait contenir ses urines, quand elle était assise; son enfant, qu'elle présentait également se portait parfaitement; SIGAULT lut ensuite, dans cette même séance, un mémoire sur ce cas; les commissaires firent leur rapport et déclarèrent que la femme SOUCHOT était guérie. Afin de donner à ce fait une plus grande publicité, la faculté tint, le 6 déc., une deuxième séance à laquelle tous les médecins furent invités; SIGAULT lut une seconde fois son

mémoire, les commissaires firent de nouveau leur rapport, et la faculté vota l'impression de toutes ces pièces et leur distribution générale, décida qu'elles seraient envoyées même au Roi, aux princes et à toutes les autorités supérieures, afin d'obtenir d'elles des secours pour l'opérée, et une distinction pour SIGAULT et pour LEROY son aide. On décida aussi qu'il serait frappé une médaille d'honneur en argent, portant d'un côté les noms de SIGAULT et de LEROY; que cent médailles seraient offertes à SIGAULT et cinquante à LEROY. Ces résolutions furent mises à exécution, et c'est ainsi que l'autorité de la Faculté de Paris allait frayer la voie à une opération nouvelle, que les circonstances étranges et charlatanesques qui l'accompagnaient auraient dû caractériser suffisamment.

Obs. I. — Les sources d'information principales sur cette première opération sont : * *Récit de ce qui s'est passé à la Faculté de Médecine de Paris au sujet de la Section de la Symphyse des os pubis, pratiquée sur la femme SOUCHOT*. Paris, 1777, in-4°. Au-dessous du titre ci-dessus, en latin et en français, se trouve une couronne de lauriers dans laquelle on lit : Ann. 1768. Sect. Symphis. pubis inven. prop. Ann. 1777 fec. felicit. M. SIGAULT. D. m. p. juvit M. Alph. LE ROY, D. m. p. Cet écrit contient : 1) *Extrait des registres de la Faculté de médecine de Paris*; 2) *Mémoire de M. SIGAULT lu aux assemblées des 3 et 6 déc. 1777*; 3°) *Rapport de MM. GRANDCLAS et DESCEMET au sujet de la section de la symphyse des os pubis faite par M. SIGAULT la nuit du 1^{er} oct. 1777*.

Le * *Journal de méd. chir. et pharm.* contient la réimpression de cette pièce, t. XLIX, Par., 1778, in-8°, p. 127. * ALPH. LEROY, *Rech. hist. et prat. sur la section de la symphyse du pubis, pratiquée pour suppléer à l'opération césarienne le 2 oct. 1777, sur la femme SOUCHOT*. Par., 1778.

Obs. II. — L'auteur de ce livre possède une des médailles dont il est question plus haut; d'un côté se trouvent ces mots : « Sectio symphys. oss. pub. Lucina nova 1768 invenit, proposuit 1777 fecit feliciter J. R. SIGAULT d. m. p. juv. ALPH. LEROY d. m. p.; sur l'autre face se trouve le portrait de JOAN. CAR. DESESSARTZ, doyen de la Faculté.

§ 180. — *Jugements sur l'opération de Sigault.*

Malgré l'aspect brillant sous lequel les adhérents de SIGAULT présentaient au public sa nouvelle opération, et leurs efforts pour l'introduire dans la pratique, il se forma, dès le début, une partie adverse qui chercha à prouver que la section de la symphyse ne procurait qu'un avantage peu considérable, et qu'elle entraînait fatalement un préjudice permanent ; on chercha même à prouver que, chez la femme SOUCHOT, elle avait été pratiquée sans profit, et que son rétablissement était loin d'être aussi complet qu'on l'avait affirmé. Ces objections s'étaient produites à Paris même, et il n'est pas douteux que l'on n'avait pas rendu hommage à la vérité en présentant l'état de la femme SOUCHOT aussi parfait qu'on l'avait dit. C'est ainsi que PIET, accoucheur à Paris, fut un des premiers qui s'éleva contre SIGAULT ; il dit, contrairement à ce qui avait été soutenu, que lors de la séance à la Faculté, « la femme dût être « pour ainsi dire » portée par deux personnes pour monter l'escalier, que la marche était très difficile, que l'écoulement de l'urine était incessant, qu'il n'était pas exact qu'elle pouvait contenir l'urine dans la situation assise, car « son lit était inondé », que « c'était par complaisance, par reconnaissance ou par quelqu'autre motif », que la femme SOUCHOT avait dit que les douleurs des reins étaient anciennes, car jamais, avant l'opération, elle n'en avait parlé, qu'enfin à la partie inférieure de l'incision, il s'était formé une fistule urinaire qui ne guérirait jamais. PIET soutenait, en outre, que l'opération avait été pratiquée sans nécessité, attendu que le premier accouchement, auquel PIET avait été appelé par SIGAULT, bien que difficile, ne l'avait pas été autant que celui-ci l'a affirmé ; PIET avait lui-même fait la version ; l'enfant est arrivé mort, cela est vrai, mais il était très grand, et le cordon avait été prolabé pendant plusieurs heures. Lors du quatrième accouchement, les secours ont été tardifs, suivant PIET, car l'appel de

plusieurs accoucheurs avait fait perdre un temps considérable, et, cette fois encore, l'enfant avait été très gros. Par contre, celui qui avait été mis au monde à la suite de l'opération avait la tête très petite, et aurait pu être amené facilement avec le forceps. PIET révéla ainsi une série de circonstances qui faisaient voir sous un autre jour la conduite de SIGAULT et les éloges de LEROY. Le fâcheux état dans lequel se trouvait la femme SOUCHOT a été constaté par d'autres médecins, notamment par JOH. HUNCZOVSKY, chirurgien autrichien, qui examina la malade dix mois après son opération. Le jugement que les contemporains ont porté sur le caractère de LEROY ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance en lui; il est représenté comme vaniteux, ambitieux et rempli de présomption. La contradiction arriva à SIGAULT aussi d'autres côtés; l'*Académie de chirurgie* ne modifia pas sa première opinion. Les adhérents de l'opération nouvelle firent entendre leurs répliques; c'est ainsi que les journaux du temps se remplirent bientôt de discussions pour et contre, qui s'éloignaient beaucoup du ton sérieux de recherches tranquilles et faites sans parti pris.

Obs I. — * PIET, *Réflexions sur la section de la symphyse du pubis, présentées et dédiées à M. LE NOIR conseiller d'État, Lieutenant général de police.* A Lahaye et à Paris chez Didot, 1778, in-8° (32 p.).

* ARN. BAMPS, *Tractatus de antepoenenda sectione caesarea sectioni symphysis oss. pubis.* Genève et Paris, 1778, in-8° (un des premiers écrits contre l'opération).

SIGAULT a défendu lui-même son opération dans des lettres qui furent imprimées dans le *Journal de Paris* et dans la *Gazette de santé* (1778), et il a fait imprimer : * *Discours sur les avantages de la section de la symphyse*, qui devait être lu dans la séance publique de la faculté de médecine de Paris, du 5 novembre 1778. Paris, in-8°.

SUE a indiqué les écrits de cette polémique, ouv., c., § XII, p. 276-368.

Parmi les adversaires de cette opération, nous trouvons aussi LOUIS et PELLETAN; au reste les adversaires les plus ardents furent les membres de l'*Académie de chirurgie*, entre autres BAUDELOQUE et LAUVERJAT, tandis que les défenseurs se trouvaient à la *Faculté de médecine*, et parmi ceux-ci, le plus ardent fut THOURET, voy. son mémoire : * *Recherches sur la structure des symphyses*

postérieures du bassin, et sur le mécanisme de leur séparation dans l'accouchement », dans * *Hist. de la Soc. de méd.*, année 1789, t. X. Paris, l'an VI, in-4°, p. clvi. BAUDELOQUE soumit cette opération à une étude sérieuse, lorsqu'il eut à sa disposition un nombre suffisant de faits (voy. paragr. suiv.) et l'*Art des accouch.* 2^e éd. et encore son mémoire sur l'*opération césarienne* : voy. * *Recueil périodique de la Soc. de méd. de Paris*, t. V. Par., l'an VII, in-8°, p. 3. LAUVERJAT a examiné cette opération dans : * *Nouvelle méthode de pratiquer l'opér. cés. et parallèle de cette opération et de la section de la symphyse des os pubis*. Paris, 1788, in-8°.

Obs. II. — JOH. HUNCZOVSKY décrit l'état de la femme SOUCHOT de la manière suivante : « Je vis la femme SOUCHOT dans le 10^e mois après l'opération ; à cette époque, elle ne marchait pas facilement, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elle pouvait monter l'escalier ; dans l'angle inférieur de la plaie existait une fistule urinaire, avec une incontinence d'urine qui a été constatée immédiatement après l'opération, et qui a persisté depuis. Elle se plaignait de douleurs dans les deux cuisses, et avait un air maladif. D'après cela, on voit clairement que cette opération est bien au-dessous des éloges qu'on en a faits aussitôt après l'opération, dans un moment d'enthousiasme, alors qu'on cherchait à éblouir le public en lui présentant les circonstances de l'opération sous un jour faux ». Voy. ses * *Med. chir. Beobacht auf seinen Reisen durch England und Frankreich* (Observ. de méd. et de chir. pendant ses voyages en Angleterre et en France). Wien, 1783, in-8°, p. xx, de l'Introd.

La description de LEROY se trouve dans * C. R. W. WIEDEMANN *über Pariser Gebäranstalten und Geburtshelfer und den letzten Schamfugenschnitt* (Les maternités de Paris, ses accoucheurs, et la dernière symphyséotomie). Braunschw., 1803, in-8°. (L'opération pratiquée le 1^{er} mai 1801 par DUFAY et LEROY, dont le résultat avait été annoncé partout comme heureux, avait excité les mêmes sentiments que l'opération pratiquée par SIGAULT : WIEDEMANN avait trouvé l'opérée dans un état misérable, inspirant une grande pitié.)

§ 181. — *Résultat ultérieur des opérations pratiquées en France.*

Pendant que la nouvelle opération était l'objet d'objections positives et d'un blâme sévère, SIGAULT et LEROY ne se laissaient pas décourager ; ils continuèrent à pratiquer la section

de la symphyse sur les femmes en travail, et fournirent ainsi aux adversaires de cette opération de nouveaux arguments, car les circonstances qui avaient accompagné ces opérations n'étaient point faites pour leur attirer des partisans. On apprit de tristes détails, sur les opérations qui avaient été pratiquées, et sur d'autres qui avaient été tentées et exécutées seulement partiellement. La grande publicité donnée à ces faits, depuis le commencement, devait mettre au jour les moindres détails. C'est ainsi qu'on sut que déjà, le 12 février 1778, BONNARD chirurgien à Hesdin, avait pratiqué l'opération, selon SIGAULT, sur la femme ALEXANDRE, passablement contrefaite, et qu'il n'était pas parvenu à couper le cartilage, qu'il avait pratiqué en conséquence l'opération césarienne et amené une fille vivante; et que l'opérée avait succombé le 8^e jour. Un autre cas malheureux se présenta le 24 avril de la même année, à Arras.

La femme opérée par RETZ, probablement pour une étroitesse pelvienne, mourut le 4^e jour, et l'enfant mourut aussitôt après sa naissance. L'examen du cadavre montra que le bassin était normal. SIGAULT opéra, le 15 novembre 1778, une femme rachitique à un haut degré du nom de VESPRES, en présence de COUTULY et de LAUVERJAT; le diamètre antéro-postérieur ne devait avoir été que de 22 lignes (5 centim.); après la section du cartilage, l'écartement ne fut que d'un demi-pouce (15 millim.), on écarta les os par force, et on obtint un écartement de trois pouces (8 centim.). L'enfant fut extrait vivant, mais mourut au bout d'une demi-heure; la mère succomba le 5^e jour dans des douleurs atroces; LEROY a prétendu que, malgré cet écartement énorme des os du pubis, les ligaments postérieurs du bassin n'ont pas été violents! Deux cas opérés par SIGAULT (BLANDIN et VERDE-RAIS) furent moins malheureux pour les mères, mais les enfants succombèrent à la suite des violences exercées sur eux pour faire l'extraction; mais la femme BLANDIN accoucha une seconde fois facilement avec l'assistance d'une sage-femme. Les opérations pratiquées par LEROY sur les femmes COLLET et DU BELLOY (1779) furent plus heureuses; les mères et les enfants furent sauvés,

mais, suivant les renseignements de BAUDELLOCQUE, les bassins des deux femmes n'étaient pas si étroits que LEROY l'avait prétendu, et l'enfant de la femme DU BELOY était très petit. Trois erreurs semblables ont été commises plus tard par LEROY, 1785 (BAUDELLOCQUE). Bien qu'il y ait eu des altérations de la vérité, des exagérations, ou des indications inexactes, le fait des opérations pratiquées subsiste ; mais que faut-il dire de l'audace inouïe d'un chirurgien nommé DESPRÉS DE MENMEUR, à Saint-Pol-de-Léon en Bretagne, qui prétendit que, le 21 février 1778, il avait pratiqué la symphyséotomie avec succès sur la femme BERROU, qui déjà le troisième jour, se chauffait à sa cheminée et qui, quatre semaines après, était allée à pied, et sans secours, de son village à la ville voisine ? Après informations prises, il fut démontré que le chirurgien n'avait sectionné que les téguments du pubis, et que l'enfant était né spontanément à la suite de contractions énergiques. De pareils faits ne pouvaient inspirer confiance pour un pareil moyen, et, chez les hommes les plus réfléchis, il se forma l'idée que là où le résultat avait été bon, il eût pu être obtenu par une voie plus douce, et que dans ceux où la symphyséotomie avait été pratiquée pour une étroitesse pelvienne, on n'en avait pas obtenu le résultat heureux qu'on avait espéré.

Il y a une grande vérité dans le jugement de BAUDELLOCQUE qui dit : « que toutes les fois qu'on a sauvé l'enfant, on a tué la mère, et quand on a sauvé la mère on a tué l'enfant. Quand les deux individus ont été sauvés, l'opération n'était pas nécessaire ». La symphyséotomie ne pouvait, en aucune façon, remplacer l'opération césarienne, car elle met en danger la mère et l'enfant, ce qui n'existe pas dans l'opération césarienne, au moins pour l'enfant. La grande erreur de SIGAULT et de ses partisans a été de ne pas établir de différence entre les étroitesse pelviennes, et d'opérer dans les cas les plus divers ; que de personnes victimes de cette erreur ! SIGAULT lui-même perdit plus tard sa confiance dans cette opération, et hésita à l'entreprendre, comme l'apprend BAUDELLOCQUE ; tandis que LEROY resta jusqu'à la fin de ses jours (1816) le défenseur ardent de la symphyséotomie (il avait pratiqué cette

opération sept fois); mais bientôt sa voix n'eut plus d'écho. jusqu'au moment, où GARDIEN (1809), et plus tard DUBOIS, la tirèrent de nouveau de l'oubli; en 1828, il se trouva encore à *Saint-Arold*, dans le département de la Moselle, un chirurgien du nom de STOCK, qui pratiqua cette opération, après laquelle il fut forcé de perforer le crâne pour amener l'enfant.

Obs. — Sur les cas cités plus haut, voy :

a) *Opération de BONNARD sur la femme ALEXANDRE.* * *Journal de méd., etc.*, t. XLIX, 1778, in-8°, p. 433. puis : * *Séances publ. de l'acad. de chir.*, 1779, in-4°, p. 142.

b) Sur le cas malheureux à Arras : *Examen des faits relatifs à l'opération de la symphyse pratiquée à Arras* par MM. RETZ et LESCARDE. Arr., 1778, in-4° (voy. * *TODE, Med. chir. biblioth.*, 7^e vol. Kopenh., 1779, in-8°, p. 441). Comme réplique * RETZ, *Observations intéressantes en faveur de la section de la symphyse du pubis*, 1778, in-8°. * *Séances publ.* ouv. c., p. 142.

c) *Symphyséotomie pratiquée par SIGAULT sur la femme VESPRES; Procès verbal de l'opération de la symph. d. pub.* faite sur la femme VESPRES le 15 nov. 1778 dans la *Gaz. salutaire*, 28 janv. et 4 fév. 1779 (voy. *TODE*, ouv. c., 455. * *Analyse de trois procès verbaux* faits à l'occasion de l'opération sur la femme VESPRES, etc., par SIGAULT. Par., in-8°. Contre cet écrit : * *Examen d'une brochure ayant pour titre analyse*, etc. par LAUVERJAT. Amst. 1779, in-8°.

Sur l'exemplaire de la bibliothèque du traducteur se trouvent ces mots, au-dessous du millésime, écrits probablement par l'auteur « et se trouve à Paris chez l'auteur rue Beaubourg, cul-de-sac des Anglais ». On remarquera que les écrits de PIET et celui-ci sont imprimés en Hollande, tandis que les écrits favorables sont imprimés à Paris, avec l'approbation de la Faculté. (F.-J. H.)

d) Les opérations pratiquées par SIGAULT sur les femmes BLANDIN et VERDERAIS sont relatées en partie par ROUSSEL DE VAUZESME, * *De sectione symph. oss. pub. admittenda.* Lut. Paris., 1778, in-8°, p. 98 et en partie par BAUDELLOCQUE dans son *Art. des acc.*, t. II, 6^e éd., 1822, p. 329. (Trad. de MECKEL, t. II, p. 361). La sage-femme BELLAMI a aussi raconté, en 1780, l'accouchement de la femme BLANDIN auquel elle avait assisté. *Obs. intéress. sur un accouchem. par M^{me} BELLAMI*, BRUX., 1780.

e) Opérations de LEROY sur les femmes COLLET et DU BELLOY : * *Observations et réflexions sur l'opération de la symphyse et*

les accouchements laborieux par ALPH. LEROY. Par., 1780, in-8°, (55 p.). BAUDELOCQUE, ouv. c.

f) DESPRÈS DE MENMEUR adressa son cas mensonger à SIGAULT qui fit imprimer cette lettre dans le * *Journ. de méd.*, 1778, p. 420. voy. : * *Séances publ.*, p. 140.

g) Le cas heureux de GARDIEN est décrit dans : * *Bulletin des sciences médicales de Tartra*, fév. 1810, in-8°, p. 73.

Sur les idées de DUBOIS, voy. : *Rust. Magaz.*, etc., t. VII, 1820, p. 446. DUBOIS cherchait surtout à fixer les indications de la symphyséotomie ; à 3 pouces de conjugata (8 cent.), elle est exclusivement indiquée, avec l'application du forceps. DUBOIS dit que la symphyséotomie et l'opération césarienne ne peuvent être comparées ; si une de ces opérations est indiquée, l'autre est exclue. La critique du * *Repert. de CASPER* raconte dans ce *Journal*, t. XXVIII, 1831, p. 119 que, pendant son séjour à Paris, la symphyséotomie fut pratiquée par DUBOIS et BÉCLARD, et que ce dernier avait l'intention de faire rentrer cette opération dans ses droits lorsqu'il fut frappé par la mort.

h) Le cas de STOCK est rapporté dans * *Froriep's Notizen*, t. XXIX, p. 624, 126. L'auteur dit. : « En ce moment, une année s'est écoulée depuis l'opération, la femme est bien portante, seulement (!) elle est affligée d'une incontinence d'urine » : voy. : aussi *Journal de SIEBOLD*, t. XII, p. 350 (av. obs. crit.)

Le cas cité au commencement de cet article a été publié à Metz dans les *comptes rendus des trav. de la Soc. des sc. méd. du départ. de la Moselle*, par M. SCOUTTETEN, secrétaire, prof., etc. (F.-J. H.)

Sur la symphyséotomie, dans les derniers temps, on trouve des faits intéressants dans : * JOH. FRED. OSIANDER'S *Bemerkungen über die französische Geburtshülfe, nebst einer ausführlichen Beschreibung der Maternité in Paris*. Hanov., 1810, in-8°, p. 172 (Observations sur l'obstétricie française avec une description détaillée de la Maternité de Paris).

§ 182. — *La symphyséotomie dans les autres pays.*

La nouvelle opération trouva aussi de l'écho à l'étranger ; elle fut prônée non seulement dans les écrits, mais pratiquée avec plus ou moins de succès, sur des parturientes, par des chirurgiens

et des accoucheurs. Le premier qui la pratiqua en Allemagne fut le célèbre chirurgien CHARLES GASPARD DE SIEBOLD de Würtzbourg, quatre mois après SIGAULT, de sorte que ce cas de Würtzbourg se trouve être le deuxième (en date) de tous les cas pratiqués; l'opérée, nommée MARKARD, était rachitique et difforme, elle était accouchée sept fois, toujours difficilement et d'enfants morts, sur l'un d'eux on dut pratiquer l'embryotomie : à la fin de la 8^e grossesse, C. G. SIEBOLD pratiqua la symphyséotomie, le 4 février 1778. L'opération présenta cette particularité que, par suite de l'ossification du cartilage interarticulaire, celui-ci ne put être sectionné avec le couteau, et qu'il fallut, à cet effet, employer la scie, l'enfant, qui était mort, fut extrait par les pieds, car il s'était présenté par l'épaule, et on dut faire la version. La femme fut guérie complètement dans l'espace de 42 jours. Plus tard, elle accoucha heureusement d'un garçon fort, avec l'assistance d'un chirurgien, et elle atteignit un âge avancé. Le 28 mars 1778, CAMBON de Mons pratiqua aussi cette opération sur une femme rachitique, nommée LOUTRE. Les essais d'extraction de l'enfant n'ayant pas réussi, le cordon étant prolabé, l'enfant arriva spontanément après la section de la symphyse, mais il était mort. Le 1^{er} mai, la femme LOUTRE était guérie (c'est le 3^e cas de la somme totale des opérations). Le 16 janvier 1780, CAMBON pratiqua la symphyséotomie une seconde fois. L'enfant, une fille bien développée, arriva bien portante, après la section de la symphyse, qui s'était de nouveau consolidée. Déjà le 12 février, la plaie était guérie, et la femme put marcher comme auparavant. Le 26 février 1779, CAMBON pratiqua sa troisième opération sur une primipare, dont l'ouverture inférieure du bassin était si étroite, qu'il n'avait pas pu y introduire sa main. Après la section de la symphyse, il amena un enfant vivant, à l'aide du forceps. L'opérée était guérie le 30^e jour. BOER dit avec justesse : « qu'il se trouve dans les opérations un ensemble de circonstances étranges, qui ne sont pas bien probantes devant un examen obstétrical sérieux », et que l'exemple donné en France semble avoir eu une influence sur la manière dont CAMBON a exposé les faits. Le résultat que NAGEL

a obtenu, le 5 avril 1778, sur la femme SCHMITT, aux environs de Bruchsal, a été moins heureux; l'enfant, sur lequel on avait pratiqué la version, succomba déjà au bout d'un quart d'heure, la mère le septième jour, à la suite de la gangrène. L'opération la plus malheureuse fut celle pratiquée à Düsseldorf en 1778; elle montre le mieux où peut conduire l'ignorance du procédé d'une opération, qui, par elle-même, est assez dangereuse. GUÉRARD avait essayé de faire la version chez une femme nommée LANGENS, le bassin mesurait à peine deux pouces de diamètre antéro-postérieur; après trois heures d'efforts, il réussit enfin à attirer un pied, sans entreprendre autre chose; après avoir attendu 12 heures, GUÉRARD fit la section de la symphyse, le 11 mai à midi, mais il ne put extraire l'enfant; il coupa le membre engagé, mais sans aucun succès, il fit la perforation du crâne au détroit supérieur, et ne réussit pas davantage à faire avancer l'enfant, quoique quelque os du crâne eussent été extraits. La femme, très affaiblie, fut reportée dans son lit; après cinq heures, la tête fit un mouvement, et l'enfant fut extrait facilement par le chirurgien qui veillait auprès de la parturiente; celle-ci mourut le 9^e jour. Ce cas malheureux paraît avoir exercé, en Allemagne, une grande influence sur le sort de cette opération: on écrivit encore beaucoup en sa faveur, mais aussi sur ses tristes résultats, que l'expérience avait appris à connaître. Plus tard, MURSINNA a encore pratiqué cette opération une fois (30 novembre 1815), le résultat fut tout aussi malheureux; l'enfant, extrait avec le forceps, était mort, et la mère succomba dans la journée. RITGEN se prononça encore en faveur de cette opération en 1820, et il en pose 15 indications. CAMPER, en Hollande, s'était de bonne heure déclaré en sa faveur (voy. § 178), et déjà, le 10 juin 1778, GROSHANS à Gertuidenburg avait pratiqué cette opération sur une femme rachitique; la mère guérit, mais l'enfant est mort. L'année suivante, le 25 mars 1779, J. VAN MUNSTER, accoucheur à Nimègue, pratiqua de nouveau cette opération: il amena un enfant mort au moyen du forceps, mais la mère guérit rapidement. Le 28 avril de la même année, MUNSTER pratiqua de nouveau cette opération avec succès pour la mère et

pour l'enfant. Le 10 octobre 1783, il la pratiqua, à La Haye, sur la femme STOLS, enceinte pour la 3^e fois ; elle avait été accouchée deux fois à l'aide du crochet et du perforateur. CAMPER, de passage à La Haye, avait conseillé de pratiquer la symphyséotomie, le succès fut complet pour la mère et pour l'enfant. VAN MUNSTER, dont nous avons parlé, pratiqua encore trois fois cette opération, de 1800 à 1802 ; une se termina par la mort de la mère et celle de l'enfant. En 1804, la symphyséotomie fut pratiquée deux fois par deux accoucheurs hollandais, A. T. BOLSUIS, à Oitrocht, et par G. J. VAN WY à Arnhem. Les deux mères guérirent, mais les deux enfants vinrent morts au monde. La grande considération, dont jouissait CAMPER en Hollande, fut cause de la faveur avec laquelle cette opération fut accueillie dans ce pays. Encore en 1806, la Société médicale d'Amsterdam proposa, comme prix, de traiter de la symphyséotomie. Le prix fut donné, en 1809, à G. SALOMON, qui fit imprimer son mémoire en 1813. On y trouve indiqué les cas où la symphyséotomie mérite la préférence sur l'opération césarienne. En Italie, la symphyséotomie fut pratiquée, déjà en 1782, par LAVAGUINO à Gênes ; le résultat fut très malheureux. Une année auparavant, PERSONE avait publié un écrit pour éveiller l'attention sur cette opération. On amena l'enfant au moyen d'un crochet tranchant, dans la persuasion qu'il était mort, et il vivait encore ; La mère succomba le 13^e jour. Si décourageant qu'ait été ce cas, GIAC. GIANNI de Milan se laissa persuader par PALETTA, et pratiqua deux fois cette opération dans la deuxième dizaine du XIX^e siècle (1815, 1817). Dans un cas, l'enfant vint mort, dans l'autre, la mère succomba le huitième jour. La proposition la plus insensée a été faite par GALBIATI de Naples ; il conseilla de sectionner le pubis en cinq endroits ; il fit, en effet, en 1832, cette opération barbare, naturellement avec le plus éclatant insuccès. C'est ainsi que les erreurs scientifiques peuvent conduire de plus en plus loin. L'histoire a démontré, qu'en tout temps, ce qui est le moins pratique trouve cependant des imitateurs, pour aggraver encore l'erreur. — En Angleterre s'est élevée, dès le début, contre cette opération, la voix grave de W. HUNTER. Les accoucheurs

anglais furent effrayés ; les fils d'Albion sont naturellement peu disposés à adopter une invention d'origine française.

Obs. I. — C'est à Giessen que parut, en Allemagne, en 1777, le premier écrit sur la symphyséotomie (il est dirigé contre la lettre de Camper, voy. § 178 *obs. II*) : *Spect. med. chir. de nuper proposita sectione synchondroseos ossium pubis in partu difficili nonnulla proponens*, def. J. CHR. LUD. SCHMIDT. Giss., 1777, in-4°. Voy. * FR. A. WEIZ, *Neue Auszüge aus Dissert. f. Wundärzte* (Nouveaux extraits de dissert. chirurgicales), 15^e vol. Frankf. et Leipz., 1782, in-8°, p. 60. J. CHR. LODER se posa comme défenseur de l'opération : * *Synchondroseos ossium pubis sectionem in partu difficili instituendam*. Gott., 1778, in-4°. Contre l'opération a écrit * J. SCHEYRING, *De sectione synchondroseos ossium pubis, operatione chirurgica prima in Gallis a D. SIGAULTIO facta*. Frib. Brig., 1778, in-8°.

K. DE KRAPP de Vienne a fait d'intéressantes expérimentations sur l'écartement des os pubis, il les a publiées dans * *Anatomische Versuche und Anmerkungen über die eingebildete Erweiterung der Beckenhöhle in natürlichen und angegriffene Durchschneidung des Schambeinknorpels in widernatürlichen Geburten mit daraus gezogenen Lehrsätzen* (Expérimentations anatomiques et observations sur l'élargissement imaginaire de la cavité pelvienne dans l'état naturel, à la suite de la section tant vantée du cartilage pubien, dans l'accouchement contre nature, avec les conséquences dogmatiques qui en découlent). I^{re} part. Vienne, 1780. II^e part., 1781, in-8°. (Cet écrit est dirigé contre l'opération.)

Le livre de * B. CHR. FAUST : *Untersuchung des Wehrt's der Trennung der Schoosbeine bei schweren Geburten* (Recherches sur la valeur de la séparation des os pubis dans l'accouchement difficile). Goth., 1780, in-8°; écrit sur un ton de colère peu digne. Plus calmes et plus impartiales sont les * *Anmerkungen über die künstliche Trennung der Schaambeine bei schweren Geburten* (Observations sur la séparation artificielle des os pubis dans les accouchements difficiles). Hamb., 1778, in-8°.

Sur l'opération pratiquée par C. G. DE SIEBOLD sur la femme MARKARD, voy. : * *Richter's chir. Bibl.*, 4 v. Goett., 1778, in-8° p. 578. (D'après une lettre de SIEBOLD à RICHTER.) * *Gött. gel. Anz.* 3^e fasc., 1778 (Notice de RICHTER adressée à la Soc. de Goet.), * *Comparatio inter sectionem cesaream et dissectionem cartilaginis et ligamentorum pubis in partu ob pelvis angustiam impossibili suscipiendas*. Præs. C. G. SIEBOLD, respond. J. P. WEIDMANN. Wirceb., 1779, in-4° (voy. aussi WEIZ, ouv. c., XII, p. 112). Notice sur la femme MARKARD de Pfersdorf en Franconie, par EL. DE SIEBOLD dans * LUCINE, II, Leipz., 1804,

in-8°, p. 114 (Intéressants détails, donnés par le fils, sur la femme opérée par son père; à l'époque où ils sont donnés (1805), la femme MARKARD avait 63 ans, était bien portante et travaillait aux champs avec ardeur). Son bassin, si intéressant, se trouve dans la collection de l'auteur de ce livre, le petit-fils de l'opérateur.

Les opérations de CAMBON ont été publiées dans * un écrit sur la symphyséotomie, adressé par lui à M. DE BRAMBILLA, trad. du franç. avec observations par BOER. Vienne. 1780. in-8°.

J. P. FRANCK a décrit le cas de NAGEL : *Observationes quædam medico chirurgicæ*. Erf., 1783. in-4°, p. 13, obs. II (voy. * Acta acad. electoral. moguntinæ. 1782-1783. Erf., in-4°).

Sur le cas malheureux de GUÉRARD, voy. : * J. B. BRINCKMANN, *Bemerkung über die neuerdings vorgeschlagene und an einer Kreissenden verrichtete Operation der Durchschneidung der Symphyse der Schaambeinen* (Remarques sur l'opération de la section de la symphyse pubienne, nouvellement proposée, pratiquée sur une femme en travail). Düsseld., 1778, in-8°. * BERNH. GUÉRARD, *umständliche Nachricht des Zufalls, weswegen der Durchschmitt der Symphyse der Schaambeine, etc., in Düsseldorf unternommen wurde* (Récit détaillé du cas, pour lequel on a fait à Düsseld. la sect. de la symph. p.). Trad. du fr. sous la surveillance de l'auteur, par le D^r BEERSTECHEER. Düsseld., 1779, in-8°. * *Bemerkungen über die von GUÉRARD, etc., geflogene ausserordentliche Entbindungsart, hauptsächlich die Schaambeintrennung betreffend*, von L. BOOGER'S (BOER) (Remarques sur le mode extraordinaire d'accouchement et de la section de la symph., etc., par BOER). Wien. 1780, in-8°. * B. GUÉRARD, *Untersuchung und Lehre über den Durchschnitt der Schaambeine, etc., zur Widerlegung der Bemerkungen des L. BOOGER'S und Vertheidigung der Operation* (Recherches et doctrine sur la sect. de la symph. du p. en réponse aux obs. de BOER, et défense de cette opération). Münster, 1781, in-8°.

Le cas de MURSINNA est relaté dans son *Neu Journ. f. d. chir.*, t. I, Berl., 1820, in-8°, p. 298. Les quinze indications de RITGEN se trouvent dans son livre intitulé : * *Anzeigen der mechan. Hülfen bei Entbindungen* (Indications de l'intervention mécanique dans les acc.). Giess., 1820, in-8°, p. 394.

Personne ne s'est plus énergiquement prononcé contre cette opération que WENDELSTAEDT, qui adresse une « pétition aux sentiments humains de l'humanité, afin qu'une fois pour toutes « cette opération soit déclarée une tentative d'assassinat, et qu'elle soit défendue sévèrement ». Voy. : * J. H. KOPPS *Jahrb. der Staatsarzneikunde* (J. de méd. lég.), 4^e année. Frankf. a M., 1811, in-8°, p. 54.

Obs. II. — Sur les opérations pratiquées en *Hollande*, voy. : * EL. DE SIEBOLD, *Lucina*, t. VI. Marb., 1810, in-8°, p. 117 et

390 (les cas de VAN MUNSTER). Dans le *Journ. de SIEBOLD*, t. I, Frankfort a M., 1813, in-8°, p. 502. (GARRIT VAN WY et A. T. BOLSUIS). * J. CHR. DAMEN, Notice sur une symphyséot. opérée par lui avec succès, trad. du hollandais. Frankf. et Leipz., 1785, in-8°. (Le prof. FISCHER a vu la femme opérée par DAMEN à La Haye, six semaines après l'opération, justement le jour où elle essaya de marcher pour la première fois, essai qui se termina bien, voy. *Biblioth. de RICHTER*, t. VII, p. 770.)

Les recherches entreprises par GER. VROLIK, à Amsterdam, sur le mouvement de recul du sacrum à la suite de la symphyséotomie, aussi bien que sur l'intégrité du bassin après l'opération, sont importantes, elles se trouvent dans le * *Journal de SIEBOLD*, t. I, p. 542.

Le travail couronné de SALOMON porte le titre suivant : * *Verhandeling over de Nuttigheid der Schaambeensnede met Bepaling der gevallen, in welke aan dezelve de voorkeur behoort gegeven te worden boven de Keizerlijke Snede, Door GOTTLIEB SALOMON* (Dissertation sur la nécessité de la symphyséotomie et indications des cas où elle est à préférer à l'op. césar.). Te Amsterd. 1813, in-8°.

Obs. III. — L'écrit de PERSONE, mentionné plus haut, porte le titre suivant : * *Della sezione della sinfise del pube e del taglio cesareo Trattato di GIROL. PERSONE*. In Venez., 1781, in-8°.

L'opération de LAVAGUINO dans * BAUDELOCQUE, ouv. c., II, § 2110 (Extr. du *J. de med.*, t. LXIII, p. 210, année 1785) se trouve aussi relatée dans l'écrit de SALOMON, p. 116. Les cas de GIANNI et de SCOTTI dans les * *A. Omodei Annali universali di medicina*. Ann. 1818, vol. VIII. Milan, in-8°, p. 5. OZANAM relate l'autre cas, qui s'est terminé à Milan heureusement pour la mère et pour l'enfant, dans le *Journal général de médecine*, t. LX. Paris, in-8°, p. 81. Sur les opérations de MANINI, voy. : *Repertorio med. chir. di Torino*, 1822, et FRORIEP'S NOTIZEN, II. B. 44, in-8°, p. 350.

Sur la proposition audacieuse de GALBIATI, qui toutefois n'était pas absolument nouvelle, voy. * *Salzb. med. chir. Zeit.* II Bd, 1724, p. 110, III Bd, in-8°, p. 477. L'histoire de l'opération, qui a été véritablement exécutée, voy. * *Neue Zeitschr. f. Geb.*, t. I, 3^e fasc. Berl., 1734, in-8°, p. 121, par BUSCH. Il a été dit plus haut, § 132, qu'AITKEN avait proposé de scier les os pubis dans des cas d'étroitesse pelvienne.

Obs. IV. — Voy. plus haut, § 132, les écrits de HUNTER, la nouvelle opération a été appréciée plus tard dans un écrit anglais : * JOHN HULL, *A defence of the cesarean operation with observations on embryulcia and the section of the symphysis pubis addressed to M^r W. Simpson of Manchester*. Manch., 1797, in-8°.

§ 183. — *Fin des considérations sur la symphyséotomie.*

Aucun sujet n'a autant occupé les accoucheurs que la symphyséotomie, qui fut pratiquée dans tous les pays, où s'élevèrent des voix pour la prôner ou pour l'attaquer. Elle était à la fois défendue et combattue par la théorie, et la pratique, qui avait fourni aussi des documents assez nombreux, sur lesquels on allait pouvoir baser un jugement positif. Celui-ci ne lui fut pas favorable, car les résultats fournis par les opérations, loin d'être brillants, n'engageaient pas à les renouveler. L'élargissement obtenu par la séparation des pubis n'avait pas été considérable, dans un grand nombre de bassins rétrécis ; à la suite de nombreuses opérations, on dut recourir à l'application du forceps et à la perforation, à la suite desquelles l'enfant avait succombé, et souvent même aussi la mère. Si l'opération s'était terminée heureusement pour l'enfant, si celui-ci était expulsé par les seuls efforts de la nature, ou extrait facilement avec le forceps, on pouvait prétendre que l'opération avait été pratiquée sans nécessité, puisque plusieurs de ces femmes opérées étaient accouchées plus tard spontanément.

Les suites de l'opération avaient été effrayantes pour plusieurs opérées, et les prôneurs de l'opération avaient eu grand soin de les taire, car ils voyaient bien que c'était le côté faible de la méthode opératoire, et, qu'à ce point de vue, elle ne pouvait pas soutenir la comparaison avec les autres. Il ne faut pas méconnaître qu'un certain nombre d'accoucheurs n'ont pratiqué cette opération que par le désir d'agrandir leur renommée, par celui d'essayer cette nouveauté, désir qui souvent a été payé bien cher. L'expérience et le temps sont suffisants aujourd'hui, pour permettre de porter un jugement définitif. Pour tous ceux qui ne sont pas aveuglés, elle ne reste plus qu'une curiosité historique, et c'est à elle qu'on peut appliquer ce précieux proverbe : « *Felix quem faciunt aliena pericula cautum !* ».

Obs. — Si, dans l'exposé des observations de symphyséotomie, nous nous sommes éloigné un peu de l'ordre chronologique que nous suivons habituellement, nous avons pensé que cette dérogation ne portait point de préjudice, car le procès est complètement terminé, puisque cette opération appartient maintenant exclusivement à l'histoire de l'art. Il nous a été impossible de citer tous les nombreux écrits publiés pour ou contre cette opération, et surtout les innombrables dissertations académiques auxquelles elle a donné lieu. Nous n'avons cité que les principaux travaux, ceux surtout qui ont exercé une influence sur le sort de l'opération; nous renvoyons aux travaux exclusivement consacrés à cette opération et à la bibliographie si riche des livres de notre temps. Parmi les anciens se distingue : * *Dissert. acad. inquirens synchondrotomiæ pubis utilitatem in partu difficili quam præside G. VAN DOEVEREN publico submittit examini JANUS PETERSEN MICHELL.* Lugd. Bat., 1781, in-4° et l'écrit postérieur du même auteur, également remarquable : * *De synchondrotomia pubis commentarius.* Amstelod., 1783, in-8° (avec une bibliographie complète jusqu'à cette époque). Une liste passablement complète dans des écrits postérieurs se trouve dans * H. FR. KILIAN *Operative Geburtshülff*, 2 t. Bonn, 1834, in-8° p. 867. Ed. de 1849, p. 780. Dans la littérature française voy. l'art. important du * *Dict. des sc. méd.* t. LIV, Paris, 1821. Art *Symphyséotomie* de MURAT. et ceux publiés dans le *Nouv. dict. de méd. et chir. prat. et dans le Dict. encyclopéd.*

§ 184. — J.-L. Baudelocque.

Pendant que les accoucheurs français, tout absorbés par l'opération nouvelle, négligeaient les autres parties de l'art, mûrissait à Paris un talent, qui bientôt se leva sur l'horizon de la France comme une étoile de première grandeur, brillant non seulement dans son pays, mais projetant aussi sur tous les autres ses rayons lumineux. Jusqu'à cette époque, les doctrines de LEVRET avaient exercé sur l'obstétricie une influence puissante, non seulement en France mais aussi à l'étranger. C'est à lui qu'on devait les principaux perfectionnements dont la médecine opératoire obstétricale s'était enrichie, et qui avaient pénétré partout dans la pratique. Moins heureux avaient été ses enseignements sur l'accouchement

normal, il avait contribué à propager, à ce sujet, mainte erreur, dont l'influence a été fâcheuse pour la pratique, car la connaissance exacte de l'admirable puissance de la nature, dans l'accomplissement de son œuvre, et l'examen des modes divers suivant lesquels elle accomplit cette fonction, peuvent seuls montrer comment il faut venir à son aide, quand la nécessité l'exige, et appliquer les moyens dont on a surpris les secrets dans son œuvre. C'est dans cette voie qu'est entré JEAN LOUIS BAUDELLOCQUE, que nous avons trouvé plus haut comme un ardent adversaire de SIGAULT et de ses adhérents, et que nous allons voir, comme auteur, accoucheur et professeur, observant exactement la nature, se livrant à un travail assidu pour asseoir l'obstétricie sur un terrain plus solide. C'est ainsi que fut composé le traité systématique d'accouchements, qui fut accueilli avec d'autant plus de faveur, qu'il se présentait sous une forme toute nouvelle, contribuant énormément aux progrès de l'obstétricie en France. A l'étranger, on fit aussi un accueil empressé à ses doctrines, en Allemagne surtout, où l'on vit encore une fois les doctrines françaises transplantées sur le sol germanique. Ce que BAUDELLOCQUE avait enseigné sur l'accouchement normal fut bientôt admis par les auteurs allemands. La doctrine de BAUDELLOCQUE, sur le mécanisme de l'accouchement, fut pendant longtemps un oracle pour les accoucheurs français, jusqu'au moment, où des observations et des recherches nouvelles et personnelles eurent ouvert pour elle une voie nouvelle.

Ce que BAUDELLOCQUE avait fait pour la doctrine de l'accouchement naturel, il le devait à son maître SOLAYRES, comme il le dit lui-même, et cette déclaration honore à la fois l'élève et le maître. A celui-ci appartient une grande part des succès de l'élève, et l'histoire doit d'abord parler de celui-ci.

Obs. — Qu'on veuille consulter la préface de * *l'Art des accouchements* de BAUDELLOCQUE. Par., 1781, in-8°, p. xv. * (6^e éd. posth., 1822. Introd. p. xi.) « Pour que personne ne nous taxe d'être plagiaire, nous déclarons, de nouveau, avec autant de plaisir que de reconnaissance que nous avons puisé à toutes les sources

qui nous sont connues : mais que nous devons plus aux leçons de SOLAYRES, et après lui à l'observation, qu'à tout autre, et que la seconde partie de cet ouvrage, qui traite spécialement de l'accouchement naturel, n'est pour ainsi dire que la traduction de la thèse qui a pour titre : « *Dissertatio de Partu viribus maternis absoluto* ».

§ 185. — *Fr. L. Jos. Solayres de Renhac, maître de Baudelocque.*

Une juste part des lauriers qu'un grand homme a mérités par ses travaux doit être faite au maître dont il a suivi les leçons, quand il est démontré qu'il a précédé l'élève dans le champ, où celui-ci s'est distingué, et que par son zèle et ses travaux il en a été le meilleur modèle.

C'est dans ces rapports que BAUDELLOCQUE se trouve à l'égard de son maître FRANÇOIS LOUIS JOSEPH SOLAYRES DE RENHAC, qui, par son précieux enseignement, non seulement a stimulé l'ardeur de son élève, mais obtenu pour ses doctrines une grande publicité, réalisant dans sa longue existence et sa pratique étendue, ce qu'une courte carrière ne lui avait pas permis de réaliser lui-même. SOLAYRES a continué à vivre dans son élève BAUDELLOCQUE, qui avait conservé pour lui la reconnaissance la plus profonde, comme en témoignent les paroles citées plus haut. SOLAYRES avait positivement reconnu la voie véritable dans laquelle l'obstétricie pouvait progresser ; par de solides études préliminaires, il s'était parfaitement préparé pour l'accomplissement de cette œuvre. A Montpellier, où il avait commencé et achevé ses études, il s'était distingué par une grande prédilection pour l'anatomie humaine et comparée, si bien que de très bonne heure, il avait fait un cours privé d'anatomie qui avait été très suivi. Ses recherches sur des chiens et des chats, qu'il publia dans son premier écrit (*Elementa art. obstetr.*, 1765), et dont les études remontent à 1762), témoignent de ces travaux. Mais c'est à l'obstétricie qu'il voua particulièrement son attention ; à Mont-

pellier, il fit des leçons théoriques et pratiques. JEAN SERRES, Professeur de Chirurgie, et selon LEROY, aussi « accoucheur célèbre », doit l'avoir encouragé dans cette voie, car il avait pour lui de l'affection, lui avait confié son fils pour l'accompagner à Paris, dans le but de « perfectionner son éducation » (LEROY). Comme la Faculté de médecine de Montpellier n'avait pas de chaire d'accouchements, SOLAYRES était réduit à ses propres études, et, dans son premier ouvrage, il paraît avoir mis particulièrement à profit le livre de PUZOS, car c'est le seul qu'il cite.

Pour obtenir le grade de bachelier, il composa le *Compendium* cité, qui est peut être le programme de son cours, et qu'il utilisa pour son enseignement ; cet ouvrage commence par la description du bassin, dont les ouvertures et la capacité sont indiquées. Il chercha à puiser des renseignements sur l'anatomie de l'utérus gravide dans des dissections de chiennes pleines, et il put démontrer clairement la caduque sur ces pièces. Ses indications sur l'utérus virginal, et sur celui de la femme qui est accouchée sont d'une grande précision. SOLAYRES a indiqué, avec une remarquable exactitude, la hauteur de l'utérus aux divers mois de la grossesse. Il combat l'idée régnante, que l'utérus se ferme après la conception, et il appelle l'attention sur la substance muqueuse qui remplit la cavité du col. Partout se révèle un grand talent d'observation qui, ici, s'applique aux modifications physiologiques de l'utérus, pendant la grossesse et la parturition. Les accouchements sont divisés, par lui, en faciles et en difficiles. Les conditions des premiers sont une situation normale du fœtus (eutopus), et ici SOLAYRES prononce ces mots : « Si non caput, pedes, si non pedes, nates non parum utilitatis habere profiteamur », abandonnant l'ancienne doctrine de la nocuité de ces présentations. Le mécanisme de l'accouchement n'est pas encore nettement décrit dans ce travail, cette étude fut entreprise plus tard à Paris (1771). Par contre, il décrit, dans ce *compendium*, tous les moyens auxiliaires que l'accoucheur peut employer dans les accouchements difficiles ; il recommande le forceps de CHAPMAN, perfectionné par SMELLIE, et il ne rejette pas le levier de ROONHUYSEN.

Après avoir subi à Montpellier, en 1766 et 1767, les épreuves imposées par les lois, il fut reçu Docteur le 3 juillet. Il se rendit, en compagnie du jeune SERRE, à Paris, où tous deux furent parfaitement accueillis par DE LA MARTINIÈRE, médecin du Roi et président de l'académie royale. SOLAYRES fit des leçons d'accouchements, compta parmi ses auditeurs, le jeune BAUDELLOCQUE et se livra, à Paris, à la pratique des accouchements. DE LA MARTINIÈRE, son protecteur, appréciant le talent et les connaissances de son protégé, l'encouragea, et lui conseilla de se faire recevoir membre du collège des chirurgiens, et, d'avance, lui réserva une chaire à l'École pratique. Dans ce but, SOLAYRES composa sa dissertation : « *De partu viribus maternis absoluto* » et la fit imprimer. La soutenance, dont la date de décembre est laissée en blanc par l'imprimeur (mais complétée à la plume) (XXII) dans l'exemplaire que possède le traducteur de ce livre), ne put avoir lieu en raison d'une extinction de voix de l'auteur ; la phthisie pulmonaire faisait de rapides progrès, elle enleva le jeune maître le 3 avril 1771, dans sa 35^e année. Les leçons, interrompues par la maladie, furent continuées par BAUDELLOCQUE. Cette dissertation révèle parfaitement les grandes capacités de SOLAYRES, et son talent comme accoucheur. C'est avec le plus grand soin, et la plus grande précision, que l'auteur a décrit la grande œuvre que la nature accomplit dans la naissance de l'homme. Les travaux préparatoires si beaux qu'il avait déjà entrepris à Montpellier, surtout au point de vue dynamique de cette fonction, sont d'une telle perfection, que jusqu'ici ils n'ont pas pu être dépassés ; mais il faut y ajouter encore le mécanisme de l'accouchement, c'est-à-dire la description de la manière dont se comporte, dans l'accouchement, l'enfant en traversant le bassin, description qui n'avait jamais été faite jusqu'alors, si bien que SOLAYRES peut être regardé comme le créateur d'une doctrine, dont l'importance est de premier ordre dans l'accouchement ; c'est aux diverses positions du crâne, que SOLAYRES a accordé la plus grande attention. Le passage de la tête à travers le bassin, dans ses différentes positions, est décrit avec la plus grande précision, ainsi que la situation de la tête à l'entrée et à la

sortie du bassin. La science n'a, depuis, rien pu y ajouter d'important. SOLAYRES a dit très nettement que la suture sagittale se trouvait dans le diamètre oblique, à l'entrée de la tête dans le détroit supérieur, et il a bien fait remarquer que, quand elle pénètre plus profondément dans le cavité pelvienne, elle reste dans cette direction oblique, jusqu'à ce qu'elle arrive au détroit inférieur. Le passage de la tête, d'une position en une autre, était très bien connue de lui, et les observations modernes n'ont fait que confirmer les siennes, et constater les fréquences relatives de ces positions, dans l'ordre qu'il avait indiqué. SOLAYRES a aussi mieux examiné et décrit l'accouchement par les pieds, et le mécanisme du passage de la tête, quand elle vient la dernière, et montré que les accouchements par les pieds et par le siège ne se terminent pas rarement par les seules forces de la nature, quoiqu'il ait conseillé, conformément aux doctrines régnantes alors, de ne pas les abandonner à la nature. LEROY est dans le vrai, quand il reproche à SOLAYRES d'avoir trop multiplié les variétés de présentation et de position, et d'avoir créé une trop grande quantité d'ordres, de classes et de variétés ; mais cela ne diminue pas le mérite de ses services, il est facile de voir qu'il a suivi la mode de ses contemporains, notamment celle de LEVRET, ainsi qu'il le donne à entendre clairement (voy. 1 class., ord. 1, spec. 1 et 2) ; cette observation s'applique surtout à la multiplication des présentations transversales. Est-ce l'exemple du célèbre BOISSIER DE SAUVAGES de Montpellier, connu pour avoir divisé les maladies en un nombre de classes exagéré, qui a agi sur l'esprit de SOLAYRES, pour l'engager à appliquer aux accouchements cette multiplication d'espèces, ou l'exemple de PÉAN (« chez lequel il s'était mis en pension » selon LEROY), c'est difficile à dire, mais elle fut conservée par les auteurs jusqu'à ce que les progrès ultérieurs la modifièrent. Toutefois le mérite que SOLAYRES s'est acquis par la description de l'accouchement normal subsiste tout entier, et, à ce point de vue, une grande partie de la renommée que BAUDELLOCQUE s'est acquise revient à son maître, qui eût occupé sa position brillante si une mort prématurée ne l'en eût empêché.

Obs. I. — Les deux écrits laissés par SOLAYRES sont les suivants :

* *Elementorum artis obstetriciæ compendium quod in augustissimo Ludovico medico Deo duce et auspice Dei-Para, ab hora octava ad meridiem tueri conabitur* FRANC. LUDOV. JOSEPH SOLAYRES DE RENHAC *e loco Calhac, dioceseos Cadurcensis*, auctor, liberalium artium magister, et jamdudum medicinæ alumnus, nec non anatomes professor publicus. Die 17 mens. Aug. ann. 1765, pro baccalaureatus gradu consequendo. Mospeli ap. vid. JOANNIS MARTEL, 1765, in-4°.

Cette dissertation est dédiée au naturaliste G. JAC. JER. ROUSSEL. La liste des membres de la Faculté de Montpellier d'alors, par conséquent, des maîtres de SOLAYRES, imprimée avec la thèse, contient les noms suivants : HAQUENOT, FIZES, SAUVAGES, DE LAMURE, VENEL, LEROY et BARTÈS. (Je dois à l'obligeance du vénérable DENEUX, de Paris, la communication de ce travail et la permission d'en avoir pu prendre copie, en automne 1831, ce dont je le remercie infiniment. Au point de vue du latin, ce travail est bien inférieur au second écrit de SOLAYRES ; du reste, il contient un grand nombre de fautes d'impression).

* *Dissertatio de partu viribus maternis absoluto, quam Deo duce, et præside D. ROCHE DUBERTRAND, art. et chir. magistro, antiq. scholar. Præposito, reg. acad. chir. Consiliario nec non Bibliothecario, tueri conabitur*, FR. LUD. JOS. SOLAYRES DE RENHAC, *e loco Calhac, dioc. Cadurc. august. Ludov. med. Mospel. Doctor, e societ. reg. scient. Mospel. Scholæ practicæ Parisiensis Demonstrator designatus. Parisiis in reg. chirurg. scholis die mens. decembr. a sesquiseconda post meridiem, ad septimam, A. R. S. H., 1771. Pro actu publico et magisterii laurea. Typis LAUR. CAR. d'HOURLY, S. A. S. Duc. Aurel. typograph., 1771, in-4°.* (La bibliothèque de Goettingue possède, depuis 1829, un exemplaire de cette dissertation devenue si rare ; j'avais appelé l'attention de M. REUSS bibliothécaire en chef sur son importance.) C'est d'après cet exemplaire, que j'ai publié la réimpression de ce livre avec notes : * FR. L. J. SOLAYRES DE RENHAC, *Comment. de part. virib. matern. absol.* quem denuo edidit nec non præfatione et anotationibus instruxit ED. CASP. JAC. DE SIEBOLD. Berol, 1831, in-8°. Le supplément : « *de mulierum organis generationi inservientibus* », sur lequel NÆGELE a essayé de donner quelques explications. Ouv. c., p., 105 (note 35) se trouve dans l'exemplaire de Goettingue, et a été ajouté dans cette réimpression (1).

Une note manuscrite de la dissertation de la bibliothèque de

(1) Ce supplément n'existe pas dans l'exemplaire que possède le traducteur, qui se termine avec la page 36 au milieu de laquelle se trouve le mot *Finis*. (F.-J. H.)

DENEUX apprend que la soutenance de la thèse aurait dû avoir lieu le 22 déc. ; on y lit : « mais elle n'a pas été soutenue, parce que l'auteur s'est trouvé fort malade de l'affection de poitrine à la suite de laquelle il a succombé ». Trad. allemande par le D^r WERTHHEIM. * Frankf. a. M., 1835. Trad. fr. annotée par le D^r ANDRIEUX de Brioude. * Paris, chez G. BAILLIÈRE, 1842, in-8°.

Après la mort de SOLAYRES, BAUDELOCQUE avait eu le dessein de publier les préceptes de son maître, recueillis dans ses leçons, dans des entretiens familiers, et dans les quelques papiers qu'il avait laissés, mais il renonça à son projet, bien que le manuscrit eût déjà été revêtu de l'approbation du censeur (RAULIN), nécessaire à l'impression (voy. la préf. de BAUDELOCQUE, p. x). NÆGELE FILS a vu en 1834, le cahier destiné à l'impression, écrit par un copiste, et corrigé partout par BAUDELOCQUE, c'est ce cahier que BAUDELOCQUE avait confié à LEROY pour en faire une copie. Celui-ci se vanta, plus tard, d'avoir rassemblé lui-même les principes de SOLAYRES ; il les avait rédigés d'après un plan de BAUDELOCQUE, de façon à être publiés (LEROY, *Hist. crit.*, etc., p. 166). Ce projet ne fut pas réalisé, mais du FOT, à Soissons, en fit un extrait sommaire, en forme de catéchisme à l'usage des sages-femmes, et dans la préface, il dit : « Nous annonçons avec plaisir et reconnaissance que nous avons profité de ce qui nous a paru convenir, et être à la portée de nos sages-femmes, de l'inestimable ouvrage de feu M. SOLAYRES, par M. BAUDELOCQUE, dont celui-ci est le précis ». Voy. : * *Catéchisme sur l'art des accouchements pour les sages-femmes de la campagne, fait par l'ordre et aux dépens du gouvernement, par AUGIER DU FOT, Soissons et Par.*, 1775, in-8°, p. VII. BAUDELOCQUE dit que l'œuvre de du FOT, n'a aucune authenticité. Voy. Intr., p. XIX de la 1^{re} édit. et p. XII de la 6^e éd.

Obs. II. — L'illustre maître de HEIDELBERG a le mérite d'avoir de nouveau, dans ces derniers temps, appelé l'attention sur SOLAYRES, voy. son mém., « sur le mécanisme de l'accouchement dans les Arch. de MECKEL pour la *physiol.*, t. V. p. 483, voy. encore * H. FR. NÆGELE (le fils) *Die Lehre vom Mechanismus äer Geburt nebst Beiträgen zur Geschichte desselben* (Mécanisme de l'acc. et documents historiques). Mainz, 1838. Dans cet écrit, se trouvent, p. 113, sur la biographie de SOLAYRES, de très intéressants documents que NÆGELE le père avait colligés avec ardeur et patience, pendant de longues années ; nous avons été très heureux de les mettre à profit et nous en exprimons d'autant plus volontiers notre reconnaissance, que nous savons quelle est l'autorité qu'on doit leur accorder. Parmi les historiens anciens qui ont parlé de SOLAYRES, il faut mentionner SUE, t. I, p. 527 et ALPH. LEROY ; le premier lui rend pleinement justice.

Obs. III. — Nous trouvons dans **l'Art du coutelier de PERRET* une manière particulière d'attirer la tête au moyen du crochet aigu, dont l'invention est attribuée à « feu M. SOLLÈRES ». (SOLAYRES a eu le malheur d'avoir son nom écrit de diverses manières, il n'est pas étonnant qu'un maître coutelier l'ait écrit comme il l'avait entendu prononcer par ses compatriotes (voy. NAEGELE, ouv. c., p. 125). Cette manière particulière consiste à avoir des crochets qui peuvent se dévisser de la tige qui les supporte, et qui sont munis d'une ouverture, dans laquelle on passe un lacs; quand le crochet est appliqué sur la tête, on dévisse la tige et on fait les tractions seulement au moyen des lacs. Voy. : **Art du coutelier expert en instruments de chirurgie*, 2^e sect. Par., 1772, p. 461 et pl. 159, fig. 6 et 7.

SOLAYRES, qui avait habité rue de la Harpe, fut enterré le 4 avril 1772 dans le cimetière de la paroisse de St-Séverin, en présence de son frère, qui était vicaire de cette paroisse, comme le constate une plaque de marbre qu'une pieuse et reconnaissante pensée a fait placer dans cette église. (F.-J. H.)

§ 186. — *Baudelocque. — Sa vie.*

JEAN LOUIS BAUDELLOCQUE est né à Heilly, en Picardie (dép. de la Somme) en 1746. Il fit ses études médicales à Paris, où il s'occupa particulièrement d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements; dans cette branche il eut pour maître SOLAYRES, avec lequel il avait des relations étroites, si bien qu'il fut chargé de continuer son cours interrompu par la maladie (§ 185), mission qu'il remplit avec beaucoup de succès. Après la mort de SOLAYRES, il continua cet enseignement, quoi qu'il n'eut été admis au « collège de chirurgie » que depuis 1776, après la soutenance de sa thèse, sur la *symphyséotomie* (voy. § 178). Ce travail présentait cette opération à ses compatriotes, dans son véritable jour. Quand l'École de santé fut rebâtie sur les ruines de la « Faculté de médecine » et du « Collège de chirurgie », BAUDELLOCQUE et LEROY furent nommés professeurs d'accouchements, et en même temps; BAUDELLOCQUE fut nommé en outre « chirurgien en chef et accoucheur » de la Maternité, « qui venait d'être nouvellement transfé-

rée, de l'Hôtel-Dieu, aux couvents réunis de l'Oratoire et de Port-Royal, où elle est encore aujourd'hui. BAUDELOCQUE fut chargé de l'enseignement des sages-femmes. Il jouissait, comme praticien, de la plus grande confiance, et dans ses derniers jours, NAPOLÉON le nomma accoucheur de l'impératrice, mais il mourut avant son accouchement. La haute renommée dont jouissait BAUDELOCQUE ne l'a pas préservé de la médisance et de la calomnie; il eut à endurer l'une et l'autre de SACOMBE, à propos de l'accouchement d'une dame TARDIEU, qui avait succombé avec son enfant; attaqué publiquement, il dut avoir recours à la justice, qui condamna SACOMBE, comme calomniateur, à une amende de 3,000 fr. au profit de la Maternité et des pauvres de Paris, et établit l'innocence de l'accoucheur. Le chagrin qu'il éprouva de ces attaques n'en altéra pas moins sa santé, et persista jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 mai 1810. Il avait, malgré cet état de santé, continué ses leçons à la Maternité, où elles sont données depuis, dans cet établissement, avec tant de distinction.

Obs. — Sur BAUDELOCQUE. Voy : * *Biographie universelle ancienne et moderne.*, t. III., Paris., 1811, in-8°, p. 533.

* *Dic. des sc. méd. Biogr. méd.*, t. II. Paris, 1820, in-8°, p. 41.

* *Dict. hist. de la méd. par DEZEIMERIS*, etc., t. I, p. 306. Paris, 1828, in-8°.

* *Les disc. de LEROUX et de CHAUSSIER* à la tête du 1^{er} vol. de la 6^e éd., Paris, 1822, in-8°.

La thèse de BAUDELOCQUE, dont il a été question plus haut (§ 178, 3^e obs.) a été soutenue le 5 nov. 1776, sous la présidence de DEVILLIERS, maître ès Arts et en Chirurgie.

* *Die Zerreißung der Gebärmutter geburtshülflich und ärztlich abgehandelt* (La déchirure de la matrice au point obstétrical et médical). Procès entre BAUDELOCQUE et SACOMBE av. obs. et écl. trad. du fr. par G. C. SANDER. Goett., 1807, in-8°. (Collection complète des pièces de ce procès : Pour BAUDELOCQUE, DELAMALLE son défenseur publia deux écrits : * *Plaidoyers*. Par., an XIII (1804), in-4°, et une *Réplique*, an XIII, 1804. SACOMBE répondit aux deux écrits de DELAMALLE.

* JOH. FR. OSIANDER, *Bemerkungen über die französische Geburtshülfe*, etc. (Obs. sur l'obst. franç.). Hanovre, 1813. (Beaucoup de détails sur les dernières années de BAUDELOCQUE; l'auteur, présent à Paris lors de sa mort, a accompagné son convoi.)

§ 187. — *Baudelocque. — Doctrines obstétricales.*

BAUDELLOCQUE commença son livre d'accouchements par une description précise des organes qui, dans l'accouchement, prennent une part active et passive, dans ces organes, il range le bassin, qui est étudié avec le plus grand soin. Il en examine l'ostéogénie, le décrit dans l'enfance, à l'état normal et modifié par le rachitisme, il met en relief les altérations de forme qu'il subit sous l'influence de cette maladie ; il donne des mensurations des divers os qui le composent. Ce n'est que par ce moyen, que l'accoucheur pouvait arriver à une connaissance exacte et fructueuse du bassin. Les ligaments pelviens sont examinés avec soin, et une attention particulière est donnée aux ligaments de la partie postérieure du bassin, à la réunion du sacrum avec les os iliaques qui est appelée par lui (« symphyse sacro-iliaque »). BAUDELLOCQUE fait connaître son avis sur l'écartement des os du bassin, qui, à son époque, avait conduit à la section de la symphyse pubienne. Il dit qu'on n'observe que très rarement cet écartement, et qui est toujours accompagné d'accidents considérables, permanents, qui altèrent la santé de la mère. Il démontre ainsi, déjà, que les prémisses de l'opération sont fausses. Non moins précises sont les indications des divers diamètres du bassin, aux différentes hauteurs de cette cavité, qui ont été adoptées en France et à l'étranger. Immédiatement après ces indications normales, BAUDELLOCQUE expose les altérations du bassin, et il démontre que sa trop grande amplitude doit être comptée parmi ses altérations. Les conséquences de l'étroitesse pelvienne, qui rend l'accouchement difficile ou impossible, sont examinées avec détails ; il apprend à faire une mensuration exacte du bassin, pour laquelle BAUDELLOCQUE a fait usage d'un pelvimètre spécial, permettant de mesurer les diamètres externes du bassin, du compas d'épaisseur bien connu ; sans perdre de vue les mensurations internes du

bassin. Tout ce qui a trait au bassin constitue une partie très digne d'intérêt, dans l'ensemble de l'obstétricie de BAUDELOCQUE, et a rencontré partout l'accueil le plus empressé. Ce qui concerne les parties molles, n'est pas traité avec moins de développement; parmi celles-ci, la structure de l'utérus a été particulièrement étudiée au point de vue du mécanisme de l'accouchement; il montre que c'est dans les modifications de l'utérus, pendant la grossesse, et dans celles des fibres musculaires de l'organe, qu'il faut rechercher les causes de sa contractilité. Partout, BAUDELOCQUE s'est efforcé de déduire des conséquences pratiques, et d'utiliser ainsi les enseignements de la théorie.

BAUDELOCQUE démontre, contrairement à l'opinion de LEVRET, que l'implantation du placenta, ailleurs qu'au fond de l'utérus, ne résulte pas de la situation inclinée de cet organe. Il pense que la saillie des corps des vertèbres lombaires contribue beaucoup à la position inclinée de la matrice, de même que le rectum pousse à droite la matrice dans l'état de vacuité. BAUDELOCQUE croit, avec raison, que les conséquences qu'on a tirées de l'obliquité utérine ne sont pas exactes, quoique l'obliquité soit accompagnée de douleurs à la fin de la grossesse, rende plus difficile la dilatation de l'orifice, et puisse donner lieu à une présentation irrégulière du fœtus. Les doctrines sur la menstruation et la conception ne font pas défaut. Le chapitre consacré à l'exploration est traité longuement, et avec un véritable tact pratique, il accorde une attention particulière à l'exploration externe. Ce chapitre a servi de modèle à ceux qui, après lui, ont traité le même sujet. Dans ce qu'il dit du fœtus humain et de ses annexes, il a suivi particulièrement HALLER, mais partout on trouve des considérations pratiques. L'enfant le plus lourd que BAUDELOCQUE ait vu pesait 13 livres, d'où il résulte qu'il ne faut accueillir qu'avec réserve le dire de ceux qui parlent d'enfants bien plus lourds. Le cordon le plus long qu'il ait vu mesurait 57 pouces (140 cent), il formait sept circulaires autour du cou. La culbute est rejetée; BAUDELOCQUE cite, à l'appui de cette manière de voir, des autopsies de femmes mortes en état de grossesse. Il admet que l'en-

fant puisse respirer aussitôt que la tête a franchi la vulve, opinion émise de nouveau encore dans ces derniers temps (RITGEN). BAUDELOCQUE a décrit l'accouchement normal avec la plus grande précision, suivant, en ceci, son maître SOLAYRES. La force d'expulsion de la matrice, celle du diaphragme et des muscles abdominaux sont admirablement décrites, ainsi que les phénomènes qui se manifestent pendant chaque temps du travail. BAUDELOCQUE range, dans les accouchements normaux, ceux qui se font par la tête, les pieds, les genoux et le siège. Il désigne, comme première position du crâne, celle où la petite fontanelle se trouve en avant et à gauche, tandis que pour SOLAYRES la première était celle où la petite fontanelle était directement en avant, la première de BAUDELOCQUE se trouvait être la troisième de SOLAYRES. Pour BAUDELOCQUE, la seconde position, est celle où la petite fontanelle est en avant et à droite, qui était la cinquième de SOLAYRES. La petite fontanelle dirigée en arrière et à droite est pour les deux la quatrième; la cinquième de BAUDELOCQUE (occiput en arrière et à gauche) était la sixième de SOLAYRES, et la sixième de BAUDELOCQUE, occiput directement en arrière, était la deuxième de SOLAYRES. Celle-ci, et la première de SOLAYRES, occiput directement en avant, troisième de BAUDELOCQUE, étaient de son avis les positions les plus rares. La présentation de la tête dans le diamètre oblique, et son maintien dans cette direction jusqu'à sa sortie, démontrés dans ces derniers temps par de nouvelles observations, étaient déjà enseignés par BAUDELOCQUE, mais avaient été peu remarqués par les accoucheurs (voy. 1^{re} éd. § 635). La transformation d'une position en une autre a aussi été enseignée, en suivant l'opinion de SOLAYRES, et son influence sur la doctrine du mécanisme de l'accouchement par la tête a été si considérable, que les auteurs ultérieurs, surtout les allemands, n'ont plus guère enseigné autre chose que ce qu'ils avaient trouvé chez BAUDELOCQUE. Il admettait quatre positions des pieds; dans les deux premières les talons sont tournés en avant, à gauche ou à droite; dans la troisième le dos est tourné directement en avant; dans la quatrième en arrière. BAUDELOCQUE enseigne que les hanches doivent être profondé-

ment engagées, avant que les pieds puissent être dégagés, elles avancent dans le diamètre oblique, suivant lequel le siège se dégage aussi.

BAUDELOCQUE paraît avoir observé rarement le dégagement spontané des bras, il admet qu'ils remontent à côté de la tête, et ne se dégagent que quand les épaules ont franchi la vulve. Il ne parle pas du mouvement en avant du dos que l'enfant exécute quand, primitivement, il était dirigé en arrière. Il n'y a pas de doute que BAUDELOCQUE n'ait terminé artificiellement l'accouchement quand l'enfant se présentait par les pieds, c'est au moins, dans la plupart des cas, ce qu'il indique lui-même dans le § 681. BAUDELOCQUE admet également quatre positions du siège : dans les deux premières, le dos tourné en avant, est dirigé à gauche ou à droite, dans la troisième, il est dirigé directement en avant, dans la quatrième il est dirigé en arrière. Les deux premières positions sont les plus fréquentes, la plus rare est la quatrième.

BAUDELOCQUE croit que l'accouchement dure plus longtemps dans les présentations du siège que dans celles des pieds ou des genoux ; l'expérience n'a pas confirmé cette appréciation. Les conseils que donne BAUDELOCQUE pour le traitement de l'accouchement normal sont très précieux. Pendant l'accouchement, on devra éviter de faire usage des excitants, qui, de son temps, étaient fortement recommandés.

L'accouchement devra se faire sur le petit lit, le périnée sera soutenu, au moment voulu, par l'application de la main et une contrepression légère. On ne devra pas se hâter de faire la délivrance. Nous devons reconnaître à BAUDELOCQUE le grand mérite d'avoir accordé toute son attention à l'accouchement normal, et au traitement qui lui convient ; ce n'est que par ce moyen, par l'étude de ce qui est conforme à la nature, de ce qui est normal, par les soins à maintenir ainsi l'œuvre de la nature, que la voie du progrès pouvait être ouverte.

§ 188. — *Baudelocque. — Ses mérites dans la médecine opératoire obstétricale.*

L'attention que BAUDELLOCQUE a accordée aux accouchements contre nature est de la plus haute importance pour la partie opératoire des accouchements. Chaque accouchement, ou l'enfant ne se présente pas par le sommet de la tête, appartient aux accouchements contre nature, auxquels ne doivent pas se rapporter ceux où l'enfant se présente par les pieds, les genoux ou les fesses, en raison du mode favorable de leur terminaison ; toutefois, BAUDELLOCQUE les a rangés dans cette classe, eu égard aux soins, que parfois, ils réclament, et qu'il indique avec la plus grande précision ; si bien, qu'en apparence, BAUDELLOCQUE paraît se contredire, mais les cas où l'accouchement peut être abandonné à la nature sont restreints : quand l'enfant est petit et le bassin irréprochable. BAUDELLOCQUE redoutait, au plus haut degré, les accouchements par la face. Ses doctrines n'ont pas élargi les vues des accoucheurs sur ce mode de présentation, ce que démontre suffisamment la division des positions qu'il a indiquées, dont la première serait la mento-postérieure directe, la seconde la mento-pubienne, dans la troisième et la quatrième la face serait dans le diamètre transverse mento-gauche ou mento-droit, etc.

L'indication est de ramener l'occiput, et, si cela ne réussit pas, de faire la version. Il faut attribuer à la haute considération dont jouissait BAUDELLOCQUE la méconnaissance de la vérité, et le retard qu'elle a subie dans sa propagation, bien que PORTAL déjà l'eut enseignée (voy. plus haut § 66). La multiplicité des positions, commencée par SOLAYRES, arrive chez BAUDELLOCQUE au plus haut degré : présentation du cou, de la poitrine, de l'abdomen et des hanches, de la partie postérieure de la tête, de la nuque, du dos, des lombes, des parties latérales de la tête (présentation des oreilles) du côté du cou, des épaules, du côté de la poitrine, etc, telles sont les va-

riétés indiquées avec les détails et les symptômes qui les caractérisent, que si on additionne ces variétés de présentations multipliées par leurs diverses positions, on arrive à un total de 94 manières, suivant lesquelles l'enfant pouvait se présenter; il faut dire que ces erreurs sont compensées par l'exposé magistral des soins qu'elles réclament. C'est de main de maître que sont tracées les règles de la version podalique, qui se terminent par les règles relatives à l'extraction. Chaque mode de présentation est passé en revue, et partout, on reconnaît la haute expérience de l'accoucheur. La version et l'extraction sont traitées d'une manière si complète, que d'autres ont eu peu à y ajouter. La confiance en la version était si considérable, en France, que les professeurs de l'art, contrairement aux avis qu'ils avaient exprimés dans leurs livres, y avaient recours, dans la pratique, pour les présentations de la face, pour les présentations de la tête, quand celle-ci était élevée, plutôt qu'à l'emploi du forceps, même dans les cas d'angustie pelvienne. A la Maternité de Paris, on enseignait de préférence, aux sages-femmes, la version podalique et l'extraction par les pieds. La grande autorité accordée aux écrits de BAUDELOCQUE a fait attribuer de nouveau à la version une valeur qu'elle avait eue à peine autrefois, avant l'invention du forceps. Quelle qu'ait été la confiance accordée par BAUDELOCQUE aux opérations manuelles, « rien en accouchement ne remplace des mains adroites », il était loin de méconnaître la grande utilité du forceps; il avait au contraire consacré à cet instrument une étude sérieuse, et exposé ses avantages pratiques, au commencement du 2^e volume de son ouvrage. Il s'est attaché à fixer des règles sûres pour son emploi, et pour son application, une méthode plus précise qu'elle n'avait été jusque-là. La quatrième partie de son livre, consacrée aux accouchements laborieux, commence par le forceps, qu'il déclare l'instrument le plus utile de l'arsenal obstétrical. Le forceps dont se sert BAUDELOCQUE est de deux pouces (6 cent.) plus long que celui de LEVRET, pour pouvoir l'appliquer sur la tête au détroit supérieur, ce que SOLAYRES avait recommandé avant lui (1769). Les recherches de BAUDELOCQUE sur

l'action du forceps sont fort nettes ; c'est avec beaucoup de précautions que sont indiquées les limites de son emploi ; déjà avec un diamètre de 3 pouces (8 cent.), l'application devient dangereuse. Ses avantages sont de pouvoir, à son aide, terminer l'accouchement en tout temps, en l'absence de contractions, dans des cas où la vie est menacée par des convulsions, une hémorrhagie, des syncopes, une procidence du cordon, etc. BAUDELOCQUE donne, pour chaque cas spécial, des règles particulières, qui ont été adoptées non seulement par ses compatriotes, mais encore par les étrangers. Ces conseils sont basés sur une connaissance exacte du bassin, sur la structure et la situation de la tête, sur une connaissance approfondie du mécanisme de l'accouchement, et ils sont de nature à mériter l'accueil dont ils ont été honorés. BAUDELOCQUE n'a pas entièrement négligé l'étude du levier, bien qu'il pense qu'il n'est nécessaire que bien rarement ; il a soumis à une longue critique la doctrine de HERBINIAUX (p. 54-99). BAUDELOCQUE a cherché à restreindre l'emploi des instruments tranchants, il a posé la règle fixe de ne les appliquer que sur un enfant mort, et dans le cas où il serait en vie, de pratiquer l'opération césarienne ; cette opération est présentée comme très dangereuse. Sur 10 opérées, une seule a survécu, et cependant il la préfère à la symphyséotomie, son opinion, à cet égard, est très nette et précise. Il préfère la section à la ligne blanche à toutes les autres incisions. BAUDELOCQUE n'est pas favorable à l'accouchement prématuré artificiel recommandé par les anglais (voy. § 140) et son opinion si puissante a été décisive, en France, pour ses compatriotes, qui se réglaient d'après lui, si bien que l'obstétricie française a été l'obstétricie de BAUDELOCQUE, qui est parvenu à frayer sa voie à l'étranger. Les observations contenues dans les lettres anonymes, dont W. KENTISCH se serait déclaré l'auteur, aussi bien que les objections de LEROY, n'ont pu ébranler l'influence que BAUDELOCQUE a exercée dans presque tous les pays civilisés.

Obs. I. — L'écrit dirigé contre les doctrines de BAUDELOCQUE, qui a été attribué à GUIL. LOUIS PIET, porte le titre de : *Lettres du*

D^r WILL. KENTISCH, *neveu de SMELLIE, au citoyen BAUDELLOCQUE sur quelques passages de son traité d'accouchements*, Par., an VIII, in-8°. Trad. allem. par FR. H. MARTENS., Leipz., 1801 (sur le véritable auteur, PIET, voy. : * NÆGELE, *Die Lehr. vom mechanism. d. Geb.*, 1838, in-8°, p. 132, note 60). L'écrit de LEROY contre BAUDELLOCQUE. Par., 1781, in-12 (extr. de la *Gaz. de santé*).

Obs. II. — L'appréciation du levier faite par BAUDELLOCQUE s'adresse particulièrement aux doctrines de HERBINIAUX renfermées dans le livre suivant : * *Traité sur divers accouchements laborieux*, etc., par M. G. HERBINIAUX. *Chir. acc. et lithotom.* A Bruxelles. 1782, in-8°. L'auteur, qui avait amélioré le levier de ROONHUYSEN, prétend que, dans tous les cas, il est préférable au forceps. Le t. II contient un *Traité des polypes de la matrice*.

§ 189. — *Baudelocque, maître des sages-femmes.*

Le cercle d'activité, dans lequel BAUDELLOCQUE se mouvait à Paris, comme professeur, avait pour centre la Maternité, dans laquelle il dirigeait l'instruction des sages-femmes ; c'est cet établissement grandiose, duquel les élèves en médecine restent exclus, que les élèves sages-femmes devaient, ainsi qu'à la méthode d'enseignement du maître, cette considération dont la France les honorait. Déjà, en 1775, BAUDELLOCQUE avait publié ses *principes* sur l'art des accouchements, espèce de cathéchisme, disposé par demandes et réponses, destiné aux sages-femmes. Cet ouvrage, qui se distinguait par son contenu substantiel et une forme claire et précise, a eu plusieurs éditions. En 1787, le gouvernement fit imprimer 6,000 exemplaires, et en 1806 on dut en faire une nouvelle édition. BAUDELLOCQUE s'adonnait à cet enseignement avec toute son ardeur, de nombreux élèves ont prouvé l'excellence de sa méthode et de la supériorité de cet enseignement. D'après le règlement, elles passaient toute une année dans l'établissement ; le programme du cours ne comprenait pas seulement les choses ordinaires, que la sage-femme doit savoir, mais les choses supérieures de l'obstétricie, la version surtout, qui était enseignée

avec tous les développements, même l'usage du forceps, la vaccine, la saignée, et on leur donnait encore quelques notions de botanique pharmaceutique. Il ne faut pas s'étonner si BAUDELOCQUE leur persuadait que, comme élèves de la Maternité, elles en savaient plus que des accoucheurs ordinaires (voy. OSIANDER, ouv. c., p. 60 et 134). Dans le fait, on consacrait à leur éducation plus de temps et d'attention qu'aux élèves en médecine; ceux-ci étaient forcés de chercher leur instruction pratique dans des établissements privés, dans lesquels on ne pouvait admettre que peu de femmes enceintes et en travail, tandis qu'à la Maternité il y avait, du temps de BAUDELOCQUE, 2,000 accouchements par an, exclusivement destinés à l'instruction des élèves. On formait annuellement à la Maternité environ 150 sages-femmes, qui des départements, étaient envoyées à Paris pour s'y instruire; de cette manière, il ne pouvait manquer que les principes de BAUDELOCQUE reçussent la publicité la plus grande, et la réputation du maître la considération croissante la plus méritée.

Obs. I. — Pour juger les mérites de BAUDELOCQUE, comme professeur des sages-femmes. Voy. : * J. FR. OSIANDER, *Bemerk. über die franç. Geburtsh. nebst einer ausführlichen Beschreib. der Maternité in Paris* (Remarques sur l'obst. fr., avec une descr. détaill. de la matern. de P. Hannov., 1813, in-8°.

L'auteur a connu BAUDELOCQUE dans toute son activité, et en a donné une esquisse intéressante, au point de vue de ses principes, de sa méthode d'enseignement, et de sa personne. Voy. les observations de l'auteur de cette histoire dans le * *Journal de SIEBOLD*, t. XII, p. 19 (note).

Les principaux ouvrages de BAUDELOCQUE, sont :

Principes de l'art des accouchements par demandes et par réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne, par J. L. BAUDELOCQUE. Par., 1775, in-8°. * 2^e éd. publiée par ordre du gouvernement. Par., 1787, in-8°. 3^e éd., 1806. 4^e éd., 1812. 5^e éd., précédée de l'éloge de l'auteur, et enrichie de 30 fig. en taille-douce Par.. 1821, in-8°. Trad. en allem. d'après la 1^{re} éd. par CHR. FR. CAMERER. * Tüb., 1779, in-8°, trad. (pas de demandes dans le texte), d'après la 3^e édit. (1), par le D^r L. G. MOREL. * Colmar, 1807,

(1) Nous supposons que c'est la trad. de la 1^{re} édit. de l'ouv. qui est en 1 vol.; le manuel pour les sages-fem. n'a que 250 p. environ. (F.-J. H.)

in-8°. Trad. ital. d'ap. la 2^e édit. par ORONZO DEDONNO, 2 v. * Napol., 1788 et 1789. in-8°.

* *L'art des accouchements*, par M. BAUDELOCQUE, 2 tom. Par., 1781, in-8°. 2^e éd., 1789. 3^e éd., 1796. 4^e éd., 1807. 5^e éd., 1815. * 6^e éd. rev. corrig. et augm. précédée de l'éloge de l'auteur par LEROUX, et d'une notice sur la vie de l'auteur par CHAUSSIER, Par., 1822, in-8°. Trad. allem. av. observ. de PH. FR. MECKEL. 2 v. Leipz., 1782, in-8°. * 2^e éd. Leipz., 1791 et 1794. Trad. angl., par J. HEATH, 3 vol. Lond., 1790. Trad. holland. par V. A. STOCK. Utrecht, 1790-1791, in-8°.

La dissertation de BAUDELOCQUE sur la symphyséotomie, parut en 1776, voy. pl. haut § 178, *Obs. III*.

Un travail digne d'être lu : *Recherches sur l'opération césarienne*, par BAUDELOCQUE, se trouve dans : * *Recueil périodique de la Société de médecine de Paris*, rédig. par SÉDILLOT, t. V. Par., semestre de l'an VII de la Rép., in-8°, p. 3.

Les cours pratiques d'accouchements, pour les élèves en médecine à Paris, avaient lieu chez les sages femmes, sous la direction d'un docteur. Quand le traducteur de ce livre arriva à Paris pour la première fois en 1840, cinq ans après la création de la *Clinique obstétricale*, il fut surpris de trouver encore sur les murs du quartier latin des affiches de ces cours, que la clinique de P. DUBOIS fit disparaître peu à peu. (F.-J. H.)

§ 190. — *L'opération césarienne en France.*
Thiébaud Étienne Lauerjat.

Chez les accoucheurs français, le motif principal, pour recommander la symphyséotomie, avait été de rendre inutile l'opération césarienne, qu'ils représentaient comme de la plus haute gravité pour la mère. Il convenait aux adversaires de SIGAULT de prendre en mains cette opération, et de montrer qu'elle ne méritait pas le blâme qu'on lui avait infligé. On soumit l'opération césarienne à de nouvelles études, pour lui assurer ses droits. Ces travaux émanaient particulièrement de l'Académie royale de chirurgie, qui, dès le début, s'était déclarée adversaire de l'opération de SIGAULT (voy. pl. haut). Elle avait inséré, dans ses mémoires, le

travail remarquable de SIMON, qui avait dignement apprécié l'opération césarienne. Plus tard, DELEURYE, également membre de l'académie, avait consacré à cette opération un travail spécial, dans lequel il recommandait de faire l'incision à la ligne blanche (voy. § 175). En 1788, un autre membre de l'académie, LAUVERJAT, THIÉB. ÉT., fit sur cette opération un autre travail, dont le but principal était de combattre la symphyséotomie (voy. (§ 180, *obs. I*), et de proposer un procédé opératoire nouveau :

L'utérus devait être atteint par une incision transversale des parois abdominales, allant du muscle droit vers la colonne vertébrale, à la hauteur de la troisième fausse côte, l'incision de la matrice sera faite dans le même sens. Le sang devait s'écouler dans un entonnoir légèrement chauffé ; on ne devait pas craindre d'atteindre le lieu d'implantation du placenta, car un écoulement de sang, modéré, ne pouvait être que salutaire. Les avantages promis par LAUVERJAT, et le succès qu'il a obtenu, n'ont pas réussi à gagner des partisans à ce procédé opératoire, on resta attaché à la méthode plus ancienne, de faire une incision longitudinale aux parois de l'abdomen et à la matrice. Toutefois, LAUVERJAT contribua beaucoup à maintenir cette opération en honneur, et à projeter de l'ombre sur l'opération de SIGAULT. LAUVERJAT était regardé comme un organe de l'académie, qui exerçait une grande influence, et qui, depuis longtemps, s'était prononcée pour l'opération césarienne, bien que le procédé de LAUVERJAT n'eut pas été approuvé par elle. Nous avons montré plus haut que BAUDELOQUE avait contribué à en perfectionner le manuel opératoire.

Obs. — Le travail de SIMON cité plus haut se trouve dans les *Mém. de l'Ac. de chir.*, Par., 1743, in-4°, 1^{re} partie ; t. I, p. 623, 2^o part. t. II, 308, il a pour titre : « *Recherches sur l'opération césarienne* ».

L'écrit de LAUVERJAT a pour titre : * « *Nouvelle méthode de pratiquer l'opération césarienne, et parallèle de cette opération et de la section de la symphyse des pubis* ». * Par., 1788, in-8°. Trad. en allem. avec observ. par A. GR. EYSOLD. * Leipz., 1790, in-8°. H. DIDR. DUNCKER avait déjà conseillé l'incision transversale, il

sectionnait les deux muscles droits et la ligne blanche en travers jusqu'à la ligne de Spigel, dans une longueur de cinq à 8 pouces au plus. Remarquable est la blessure faite à une femme enceinte par un taureau en fureur, blessure qui traversa les tissus dans cette direction transversale ; la femme fut guérie ; cet accident donna peut être lieu au conseil de DUNCKER. Voy : * *Spec. inaug. med. sist. rationem optimam administrandi partum cæsareum*. Auct. HERM. DIDR. DUNCKER. Duisb., 1771, in-4°, p. 35 et 37.

LAUVERJAT avait soutenu sa thèse en 1774. Elle a pour titre : * « *An utilia in graviditate, partu et post partum balnea?* Par., in-4°. LAUVERJAT mourut en 1800.

Voy. son écrit à propos de l'op. de SIGAULT cité plus haut § 181, obs. (c.).

§ 191. — *Histoire de l'obstétricie en France.*

Alph. Leroy. P. Sue.

Le côté scientifique de l'obstétricie a aussi été cultivé en France, au XVIII^e siècle. Deux ouvrages, consacrés à l'histoire de l'art, qui nous ont été conservés, en témoignent. Le premier essai a pour auteur ALPHONSE LEROY, qui a déjà été nommé, et qui était un praticien occupé. Il a consacré à l'histoire critique de l'obstétricie la première partie d'un ouvrage intitulé : « *Pratique des accouchements* », la seule qui ait paru. L'auteur n'a donné que des esquisses, dans lesquelles règne une grande partialité, surtout à l'égard des contemporains ; cet ouvrage, en outre, n'est pas exempt d'inexactitudes, ce qu'il faut attribuer à la négligence d'avoir eu recours aux sources. L'ouvrage renferme, néanmoins, beaucoup de documents précieux sur l'histoire de l'art, qui ne permettent pas de méconnaître l'esprit et la sagacité de l'auteur. Il est bien à regretter que LEROY se soit trop hâté de faire cette publication, qu'il ne l'ait pas réservée pour le moment, où une expérience plus riche et plus mûrie lui aurait fait voir, sous un autre jour, certains faits qu'il avait observés au début de sa carrière ; il a atteint un âge avancé, il mourut à 74 ans, le 16 janvier 1816, assassiné par un domestique qu'il avait renvoyé. Plus considérable est l'ouvrage

de PIERRE SUE, publié en deux volumes, en 1779. Cet ouvrage révèle une connaissance approfondie de toute la littérature obstétricale, et les sources n'ont pas été négligées ; malheureusement, il y manque de l'ordre, si bien que l'ensemble ne peut être considéré que comme une collection de matériaux réunis au hasard, où fait défaut une main directrice. SUE ne pratiquait pas les accouchements, et il n'a pas pu donner à ses descriptions un esprit pratique. Mais cet ouvrage conservera toujours de la valeur dans la littérature obstétricale. La pénurie d'ouvrages consacrés à l'histoire de l'art doit inspirer de la reconnaissance pour des essais, même incomplets. Des travaux préliminaires, comme ceux de LEROY et de SUE, peuvent conduire plus loin, et frayer une voie moins pénible à leurs successeurs. Il faut louer les accoucheurs français, auxquels l'art doit tant de reconnaissance, d'avoir été encore les précurseurs des travaux historiques, d'avoir rassemblé, pour la postérité, un si grand nombre de matériaux capables d'assurer les progrès d'une branche de l'art, dont l'importance est sans cesse grandissante.

Obs. I. — ALPH. LOUIS VINC. LEROY est né à Rouen, le 23 août 1742; il avait commencé à étudier le droit, mais il fut attiré vers la médecine par les encouragements de LE CAT, et la haute considération dont jouissait ce dernier (voy. * *Essai sur l'histoire naturelle de la grossesse et de l'accouchement*. Genève et Par., 1787, in-8°. Dans la préface, LEROY donne quelques détails sur ses premières études). Il fut nommé professeur à la Faculté de méd. de Paris. De 1768 à 1714, il déploya beaucoup d'activité comme écrivain. Il doit sa grande renommée à la part qu'il a prise aux erreurs de SIGAULT. Voy. la liste complète de ses écrits dans la *Biographie médicale* (Supplément au *Dict. des sc. méd.*), t. VI. Par., 1824, p. 18, in-8°. Son livre d'histoire porte le titre de : * *La pratique des accouchements*. « *Première partie, contenant l'histoire critique de la doctrine et de la pratique des principaux accoucheurs qui ont paru depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, pour servir d'introduction à l'étude et à la pratique des accouchements* ». Par., 1776, in-8°, 212 p. (La seconde partie de cette « Pratique » n'a jamais paru.) Trad. en allem. * av. préf., obs. et suppl. par JOH. NUSCHE. Frankf., Leipz. et Memming, 1779, in-8°.

Obs. II. — PIERRE SUE, appelé le jeune, fils du célèbre anatomiste et chirurgien JEAN SUE de Paris, né le 28 déc. 1739, s'était

particulièrement voué à la chirurgie, il fut, en 1767, professeur et démonstrateur à « l'École pratique » et, plus tard, bibliothécaire à l'École de santé; il consacra tout son zèle à cette fonction, à laquelle il avait été appelé à cause de sa grande érudition. On lui confia aussi la chaire de bibliographie; il fut encore chargé de l'enseignement de la médecine légale, comme successeur de LECLERC. Son biographe BÉGIN remarque positivement que : « ses goûts lui avaient depuis longtemps fait préférer le travail de cabinet aux fatigues de la pratique de médecine ». *Biogr. méd.*, t. VII, p. 283. Il mourut le 28 mars 1815, deux mois après LEROY. Son ouvrage historique a pour titre : * « *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements; ou recherches sur les coutumes, les mœurs et les usages des anciens et des modernes, dans les accouchements, l'état des sages-femmes, des accoucheurs et des nourrices chez les uns et chez les autres; ouvrage dans lequel ont été recueillis les faits les plus intéressants et les plus utiles sur cette matière, avec un grand nombre de notes curieuses et d'anecdotes singulières* » ; 2 tom. Par., 1779, in-8°. Trad. en allem. * Altenburg, 1786 et 1787, in-8°.

§ 192. — *L'obstétricie en Hollande.*

Pierre Camper.

Les accoucheurs hollandais étaient restés fidèles, presque en tout, à leur grand maître, depuis le commencement du siècle; ils n'avaient, toutefois, pris part aux progrès de l'art, qu'en inventant et en perfectionnant le levier (§ 106). Ce n'est qu'en 1759, que le grand PIERRE CAMPER entreprit de nouvelles recherches dans le domaine de l'obstétricie, à l'occasion de la traduction qu'il fit des œuvres de MAURICEAU (voy. obs. § 62). CAMPER avait étudié les accouchements à Leyde, sous le célèbre médecin TRIOEN (1744), qui lui fit connaître le forceps de BUTTER, qui ne pouvait le satisfaire complètement. Il se rendit à Londres en 1748, à l'appel de SMELLIE, qui lui apprit à mieux traiter l'enclavement de la tête. En 1749, il se rendit à Paris, où il observa la pratique de LEVRET et, plus tard, à Strasbourg, pour étudier celle de FRIED. En 1752, il fit à SMELLIE une nouvelle visite, et quelques années plus tard, il publia des mémoires importants comme

suppléments au livre de MAURICEAU. Il considérait le bassin, dans sa forme et ses dimensions, comme la partie dont la connaissance la plus nécessaire, importe le plus à l'accoucheur, et qui pouvait seule fournir les notions les plus utiles pour la pratique de son art; il n'était, toutefois, pas exclusif, il avait égard aux diverses variétés de forme et de grosseur de la tête fœtale. CAMPER avait fait, à cet égard, de nombreuses mensurations, qu'il a comparées à celles de SMELLIE, BURTON, et de P. DE WIND. Ses recherches sur les ligaments pelviens sont excellentes et révèlent un anatomiste précis. CAMPER ne se borna pas seulement à l'examen du bassin, il prit en considération le tronc tout entier, attendu que l'enfant, en se séparant de sa mère, ne traverse pas seulement la filière du bassin, mais les parties du tronc qui sont en connexion avec lui. Il donna une excellente figure d'une coupe en profil de la colonne vertébrale avec le bassin de la femme, et il apprend qu'une ligne droite tirée de l'extrémité du coccyx sur le milieu de la conjugata constitue l'axe du bassin : elle forme avec la verticale tombant en ce point un angle ouvert en haut de 75 degrés, d'où l'on peut admettre que la ligne verticale et l'axe se coupent approximativement à angle droit, puisque la différence n'est que de 15 degrés ; il suffit que l'accoucheur sache que, quand la femme est couchée sur le dos, l'ouverture pelvienne est dirigée en haut, et que, dans la position debout, elle est parallèle à la verticale. CAMPER a déduit de ces données quelques règles pour l'introduction de la main et des instruments dans la cavité pelvienne, en même temps que des déductions pour la situation de la matrice, pendant l'accouchement et sur la position de l'enfant, et le mode suivant lequel a lieu l'accouchement ; toutes ces propositions sont très importantes pour la pratique, et consistent des travaux préliminaires très utiles à ceux qui ont, après lui, traité le même sujet. CAMPER est un adversaire de la doctrine de la culbute de l'enfant au 8^e mois, et il démontre, par des faits, que la plupart des enfants ont la tête dirigée en bas, depuis les premiers moments de leur formation, jusqu'à leur naissance. CAMPER combat l'idée d'OULD qui pensait

que le dos de l'enfant était tourné en avant, la tête perpendiculairement à cette direction, vers l'une ou l'autre épaule. CAMPER admit les idées de SMELLIE sur la manière dont la tête sort des parties génitales. Dans les cas d'enclavement, CAMPER recommande l'emploi du levier, toutefois, il ne cache pas ses inconvénients : contusion des parties génitales de la mère, déchirure du périnée, et son insuffisance dans les cas, où la direction de la tête est transversale. Le forceps est plus avantageux, il peut être employé avec succès dans les présentations de la face, quand celle-ci est dirigée en avant. Le meilleur, aux yeux de CAMPER, est celui de SMELLIE, et, quand la tête est très élevée, le forceps courbe de LEVRET. On a exposé plus haut (§ 178) la part que CAMPER avait prise à la symphyséotomie, sa manière de voir n'a pas peu contribué à son adoption en général, surtout dans son pays. A part ces erreurs, on doit apprécier, très haut, les efforts de CAMPER pour les progrès de l'obstétricie. Il a été un stimulant pour ses compatriotes, et la postérité a montré que beaucoup de ses doctrines étaient exactes.

Obs. — PIERRE CAMPER est né à Leyde le 11 mai 1722 ; après avoir terminé ses études dans sa ville natale, et obtenu le diplôme de docteur, le 14 oct. 1746, il voyagea, et à son retour, au printemps 1750, il se rendit à Franeker, et y fit des leçons. En 1755, il fut appelé à Amsterdam, comme professeur public d'anatomie et de chirurgie, en même temps que de matière médicale. Déjà, en 1761, il renonçait à l'enseignement public, et se retirait à la campagne, près Franeker, pour se livrer à des occupations scientifiques. En 1763, il fut de nouveau appelé à professer, à Groningen, la médecine, la chirurgie, l'anatomie et la botanique ; il conserva ces fonctions pendant dix ans, et revint de nouveau à Franeker, où ses fils faisaient leurs études, appliquant toute son activité à des recherches scientifiques. En 1779 et 1780, il entreprit encore un voyage en Allemagne, en 1787 il se rendit de nouveau en Angleterre, et, la même année, il fixa sa résidence à La Haye, comme membre des états généraux ; il y mourut le 7 avril 1789. Ce n'est pas le lieu d'exposer ici les mérites de CAMPER, dans toute les branches de la médecine et dans les sciences naturelles ; les hommes de science les connaissent. Nous ne voulons que mentionner le discours de JEAN MULDER de Groeningen * « *Oratio de meritis PETRI CAMPERI in anatomiam comparatam.* Gron., 1808,

in-4°, où l'on trouve une note complète et détaillée de ses travaux, et un coup d'œil sur sa vie. Nous devons aussi à son fils, GILL. ADR. CAMPER, une biographie, que J. B. KEUP a traduite du hollandais. * Hendaal, 1692, in-8°.

Les ouvrages de CAMPER, qui se rapportent à l'obstétricie, sont les suivants : * *Tractat van de Sicktens der swangeren Vrouwen*, etc. (le titre de l'ouvrage de MAURICEAU en hollandais). *Met Figuren daer toe noodig* (avec figures oùelles sont nécessaires), trad. du franç. Tweede Druk (2° éd.), *Vermeerdert met eenige Verhandelingen, over te voornaamste ontdekkingen welke zedert* FR. MAURICEAU *in de Verlooskunde gedaan zin* (augmentée de quelques dissertations sur les découvertes les plus remarquables dans l'obstétricie faites depuis FR. M.), *En opgeheldert met drie bygevoegde Platen door* PETRUS CAMPER (illustrées de trois planches par P. C.). Te Amsterd., 1759, in-4°. Les dissertations sont à la tête de cette traduction, p. 1-75. Celles-ci ont été traduites en allemand : * *Betrachtungen über einige Gegenstaende aus der Geburtsk.*, etc. (consid. sur quelques sujets d'obst.) av. pl. Th. I. Leipz., 1776, in-8°. (la seconde partie est consacrée à l'éducation des enfants).

* *Remarques sur les accouchements laborieux par enclavement de la tête et sur l'usage du levier de ROONHUYSEN dans ce cas*, dans : * *Mém. de l'acad. roy. de chir.*, t. V. Paris, 1774, in-4°, p. 729.

§ 193. — J.-B. Jacobs à Gand.

Un livre plus volumineux fut publié à Gand en 1785, par J. B. JACOBS, assesseur au collège de médecine de la ville de Gand, chirurgien juré, etc., professeur d'accouchements. L'auteur dit dans sa préface : « L'ouvrage dont j'ai le plus profité, est celui de M. PLENCK, dont j'ai adopté les principes, et suivi l'ordre, sans aucune restriction, persuadé que le nom de ce savant est digne d'être placé à côté de ceux des CAMPER et des HUNTER ». Ce livre parut d'abord en flamand, mais, peu après, l'auteur le traduisit lui-même en français. Il est destiné à l'instruction des sages-femmes, quoiqu'en beaucoup de passages, l'auteur s'adresse aussi aux accoucheurs, mais cet ouvrage ne peut leur suffire, car les opérations instrumentales sont très écourtées (trois pages seule-

ment sont consacrées au forceps), et leur description est très défectueuse (1). L'auteur appelle l'opération césarienne « la plus horrible et la plus effrayante opération ». Il en pose toutefois six indications, parmi lesquelles l'endurcissement squirrheux des voies génitales qui empêche le passage de l'enfant. L'auteur a aussi admis la symphyséotomie, sans se prononcer sur sa valeur, il dit « qu'il importe peu au public de savoir si je l'approuve ou si je la condamne ». Malgré tout cela, l'ouvrage a trouvé un traducteur allemand, qui ne craint pas de mettre l'auteur en parallèle avec SMELLIE. Puisse, après ce peu de mots, l'ouvrage rentrer dans l'oubli, d'où je l'ai arraché pour un instant, et que les mânes de CAMPER ne s'offensent pas si je l'ai placé si près de lui.

Obs. — * *Ecole pratique des accouchements par le professeur J. A. JACOBS.* * Gand, 1785, in-4°, av. 21 pl. bien faites. Trad. par JOH. DAV. BUSCH., Marb., 1787, in-8°.

§ 194. — *Dissertations hollandaises importantes sur l'histoire de l'obstétricie.*

En 1783, parurent, sous la haute autorité du Rector magnificus de l'université de Leyde, ED. SANDIFORT, à Leyde, deux travaux historiques qui démontrent l'ardeur et la prédilection des hollandais pour l'obstétricie, et qui sont en même temps un témoi-

(1) L'ouvrage de JACOBS devait avoir un deuxième volume, car, dans l'article 2 du chapitre IV, « consacré aux instruments dont on se sert aujourd'hui dans les accouchements », il est dit, en parlant du forceps, p. 380: « j'en parlerai plus amplement dans le volume suivant, qui regarde uniquement les accouchements qui doivent se terminer avec les instruments ». C'est donc un ouvrage non achevé que SIEBOLD a apprécié, et cela explique la sévérité de son jugement. Les figures sont très bien faites; il en est empruntées à HUNTER et à SMELLIE, et d'autres renferment des choses que le texte n'explique pas. On voit aux fig. 4 et 5 de la pl. XX, un lacs passé dans les fenêtres du forceps ayant une direction perpendiculaire aux branches, qui permettraient de donner aux tractions une direction meilleure qu'avec les branches seules, premier essai d'une traction dans l'axe du bassin. (F.-J. H.)

gnage de leur sérieuse érudition, bien supérieure à celle de tous les peuples voisins. Deux candidats en médecine, NIC. VAN DER EEM et LÉONARD VAN LEEUWEN, se sont partagé l'histoire de l'obstétricie, dans leurs dissertations inaugurales. Le premier exposa le sort et les progrès de l'art dans les temps modernes, comparés avec ceux de l'antiquité, dans l'accouchement normal, l'autre appliqua la même étude historique et critique aux accouchements contre nature. Ces écrits basés sur des recherches exactes, puisées aux sources mêmes, et où le côté pratique est également étudié, méritent justement d'être appelés classiques, ils laissent voir l'esprit élevé de l'homme dont le nom brille sur la première page. Ils sont la continuation, l'un de l'autre, et traitent ensemble, d'une manière complète, plusieurs sujets, ce qui est un grand avantage, tels que le bassin, l'utérus, la grossesse, l'accouchement, etc. Partout on trouve une bibliographie complète, si bien qu'on peut les citer comme des modèles de travaux analogues, et dont la valeur durable est parfaitement assurée. La véritable érudition, qui se montre dans ces écrits, s'est conservée chez les hollandais. Les études classiques, cultivées chez eux avec tant de succès, montrent leur bienfaisante influence dans le domaine des connaissances les plus diverses, et les travaux d'obstétricie des hollandais prouvent, qu'à côté de la direction pratique, celle de l'érudition a conservé ses droits.

*Obs. — * Dissert. medica inaugural. de artis obstetriciæ hodiernorum præ veterum præstantia, ratione partus naturalis, quam ex auctoritate rect. magnif. EDUARDI SANDIFORT pro gradu doctoratus, etc. publico examini submittit NICOLAUS VAN DER EEM, Haga-Batavus, Lugd. Bat., 1783, in-4°.*

** Dissert. med. inaug. de art. obstetr. hod. præ veterum præstantia, ratione partus difficilis et præternaturalis, quam ex auct., etc. E. SANDIFORT publ. ex subm. LÉONARDUS VAN LEEUWEN. Gouda-Batavus, L. B., 1783, in-4°. Ces deux dissertations ont été réimprimées dans * *Sylloge oper. minor. præstantior. ad art. obstetr. spect. quam curavit, etc. J. CHR. TRAUG. SCHLEGEL, vol. I. Lips., 1795, in-8°.**

§ 195. — *État de l'obstétricie en Danemark.*
Balth. Jos. de Buchwald-Jan. Bing.

L'obstétricie se trouva, en Danemark, au commencement du XVIII^e siècle, au même niveau qu'en Allemagne, à la même époque, concentrée entre les mains des sages-femmes ; elle ne s'élevait pas au-dessus du niveau ordinaire, ce n'est que dans les cas extraordinaires, que le secours des chirurgiens était invoqué ; ils faisaient emploi d'instruments meurtriers, qui ne pouvaient inspirer aux parturientes une grande confiance en un art si grossier. Les médecins n'avaient que rarement l'occasion d'observer des accouchements, et les hommes désireux de s'instruire étaient réduits à chercher à l'étranger la connaissance des progrès qui, chez eux, ne s'étaient pas accomplis, et étaient même entravés. Le premier effort qui fut fait, en Danemark, au XVIII^e siècle, pour améliorer cet état, a été accompli par BALTH. JOH. DE BUCHWALD, il avait pour but l'instruction des sages-femmes. Il entreprit, en 1720, un voyage en Hollande pour s'instruire sous RUYSC, ROONHUYSEN et DEVENTER. En 1739, il fut professeur à Copenhague, fit un cours pour les sages-femmes avec un tel succès, qu'on vit luire dans ce pays une clarté meilleure. Il publia en 1725, pour les sages-femmes, une courte instruction qui était un extrait du livre de DEVENTER et de VAN HOORN. Plus tard, il fit faire par J. J. HOLM la traduction du livre de MESNARD (voy. § 113), 1749. Peu à peu s'éveilla, chez les médecins danois, une prédilection pour l'obstétricie, et peu à peu aussi, on trouve dans les annales les noms de médecins danois qui pratiquaient l'obstétricie dans leur pays, à leur retour de l'étranger, où ils avaient fait leurs études. Ils visitaient particulièrement Strasbourg, Paris et Goettingue. Parmi eux, JANUS BING, qui fut plus tard assesseur de la commission des sages-femmes à Copenhague ; il faisait usage du forceps (1750), instrument nouveau alors, et

auquel il apporta quelques modifications. L'instruction était donnée aux étudiants de Copenhague par BUCHWALD déjà nommé, il s'acquittait de cette tâche avec une grande ardeur, mais à défaut d'une maternité, il était réduit à leur donner un enseignement du haut de sa chaire. Cependant, grâce à ses excellents élèves, cette lacune fut comblée, et à dater de ce moment, le Danemark compta parmi les nations animées d'un zèle ardent pour les progrès de l'obstétricie.

Obs. I. — BALTH. JOH. v. BUCHWALD, dont le père, JOH. avait été également professeur à Copenhague, y est né le 22 janv. 1697, il acheva ses études médicales dans cette ville en 1720, puis fit des voyages. A son retour, en 1722, il s'établit comme médecin dans l'île Laaland et Falster; à la mort de son père, il fut appelé à Copenhague pour lui succéder dans sa chaire; il était encore en vie en 1760, du moins à cette époque, on trouve encore son nom comme président, dans la dissertation de CHR. C. KRAMER (* *Insectolog. danic. specimen*, 29 déc. 1760, in-4°). Sur la vie de BUCHWALD, voy. : * FR. BERNER *Von den vornehmsten Lebens umstaenden und Schriften jetz leb. berühmte Aertze u Naturf. etc.* (sur la vie et les écrits des med. et naturalistes vivants), 3 v. Wolfenb., 1753, in-8°, 517.

Parmi les dissertations, auxquelles il prit part comme président, nous devons citer : *Dissert. exhibens historiam gemelli coaliti et compositi*. Hav., 1743, in-4° (voy. aussi * *Prodromus prævertens contin. act. med. Havniens.* Havn., 1753, in-4°, p. 18 où se trouve l'extrait de cette thèse). *De causis partus difficilis notabilioribus, adjecta uteri constrictione tribus observationibus illustrat.* Resp. JAN BING. Havn. 1746, in-4°. — *De perfectissimis enixus signis.* Resp. C. J. BERGER. Havn., 1759, in-4°, (voy. paragr. suivant).

La dissertation : * *Thes. decas de musculo Ruyschii in uteri fundo.* Havn., 1740, in-4°, est du frère de BUCHWALD, FRIEDERICH, qui s'est aussi formé en France et en Hollande, et qui plus tard, pratiqua les accouchements à Aalburg.

Obs. II. — Sur JANUS BING, voy. : * J. G. J. JANCKH. *Commentatio de forcipe ac forcice ferramentis a BINGIO chirurgo Hafn. inventis eorumque usu in partu difficili.* Lips., 1750, in-4° (av. fig.).

C'est le premier forceps qui se démonte, voy. MULDER, p. 43, pl. 111, fig. 1-4. (F.-J. H.)

PH. AD. BOEHMER a fait une critique de ce forceps dans son écrit : * *De sarcomate uteri, etc. subjuncta disquisitione qua præstantia forcipis CHAMBERL. etc., confirmatur et quid de for-*

cipe Bingiana sentiendum sit indicatur, in * *Act. physic. med.*, vol. IX. Norimb., 1752, in-4°. Append., p. 59.

Sur l'obstétricie en Danemark, au commencement du XVIII^e siècle, voy. : * MATTH. SAXTORPH *Gesammelte Schrifften* (Œuv. compl.) *herausgegeben von P. SCHEEL* (publ. par P. S.), Kopenh., 1883, in-8°, p. 369.

§ 196. — *Établissement d'une maternité à Copenhague.*
Christian Johann. Berger.

CHR. J. BERGER, élève de BUCHWALD, professeur à Copenhague (plus tard à Kiel 1774), exerça une influence considérable sur les progrès de l'obstétricie en Danemark. Après s'être perfectionné à l'étranger, surtout à Strasbourg, et publié sa dissertation inaugurale « *De perfectiss. enixus signis* » (1759) sous la présidence de BUCHWALD, il fut nommé professeur d'accouchements; il vit avec bonheur la réalisation de son vœu le plus cher : l'établissement d'une maternité, créée, par la sollicitude du roi FRÉDÉRIC V. Cet édifice, parfaitement aménagé, dans le grand hôpital FRÉDÉRIC, fut attribué à la faculté de médecine, comme une école pratique d'accouchements, dans laquelle les sages-femmes, les médecins et les chirurgiens pouvaient avoir libre accès pour s'y instruire. C'est dans cet établissement, qu'enseignait BERGER, que la nature avait destiné à être accoucheur, suivant l'expression de SAXTORPH son digne élève; une foule d'accoucheurs distingués ont été formés à cette école. Déjà, dans sa thèse inaugurale, BERGER, s'était efforcé de montrer quelles étaient les ressources puissantes de la nature dans l'accouchement. Il connaissait très bien la direction oblique de la tête, à l'entrée du bassin; il cherchait à découvrir les lois de la nature, devant lui servir de guide dans des interventions opératoires. Il avait pris à tâche de restreindre l'emploi des instruments meurtriers, et des crochets, dans la pratique de l'art. Il a enseigné l'emploi du forceps, et, comme son élève SAXTORPH, il savait trouver le moment

précis où cet instrument devait être appliqué ; il a ainsi sauvé la vie à un très grand nombre d'enfants. Suivant cet élève, son exposé était clair, et sa pratique heureuse ; il aimait la vérité, avait une grande expérience, et enseignait à ses élèves ce qui était essentiellement vrai et utile dans l'art des accouchements. La ville et le pays lui doivent un grand nombre d'excellents accoucheurs, et les danois n'avaient plus aucun motif d'aller chercher à l'étranger ce que, chez eux, ils avaient tant d'occasion et de facilité à apprendre. Ce nouvel établissement et ce maître excellent ne servaient pas seulement à former de bons accoucheurs, et d'excellentes sages-femmes, ils étaient aussi utiles aux progrès de l'art, car ils fournissaient l'occasion de scruter les lois immuables de la nature, sans la connaissance desquelles, aucun progrès réel n'est possible. Si l'obstétricie est arrivée, rapidement en Danemark, à un grand degré de perfectionnement, que d'autres peuples n'ont pu atteindre que longtemps après, il faut l'attribuer à la création d'un établissement destiné à l'instruction, et à une méthode d'enseignement rationnelle, qui sont de première nécessité.

Obs. — Sur la dissertation inaugurale de BERGER, qui renferme tant de choses utiles, et qui chercha à propager ses idées justes, sur la manière dont la tête se présente à l'entrée du bassin, et sur le mode suivant lequel elle traverse ce canal, voy. * H. FR. NÆGELE, *Die Lehre vom Mechanismus der Geb. etc.*, Mayence, 1838, in-8°, p. 90. On y trouve aussi le titre de cette publication (devenue si rare) avec un passage important ; le titre est celui-ci : *Tentamen med. semioticæ partus legitimi, cujus sectionem primam : perfectissimi enixus signa*, præes. BALTH. JOH. DE BUCHWALD, pro summ. in art. salutar. honoribus erud. exam. subm. Chr. J. BERGER, in reg. pulchrar. art. academ. anatom. prof. coll. obstetr. soc. et metropolis summa auctoritate constitutus obstetricans. Hafn., 1759, in-4°. Voy. p. 92 quelle est la part de ce travail qui revient au président.

Lorsque BERGER prit possession de sa chaire, il écrivit comme discours d'ouverture : *De placenta uterina mortis et morborum causis*, et donna ensuite un livre écrit en danois « Sur l'accouchement humain et l'art des accouchements », qui élève à son digne maître le monument le plus digne de lui, voy. SAXTORPH ouv. c., p. 397.

§ 197. — *Mathias Saxtorph.*

La voie ouverte, par BERGER, d'une manière si distinguée, fut poursuivie et menée plus loin par son digne disciple M. SAXTORPH, qui, dans sa patrie, éleva l'obstétricie à une grande hauteur, d'où elle rayonnait non seulement sur les pays voisins, mais d'où elle envoyait au loin ses brillants rayons. Né en 1740, dans le village de Meirup près Holstebro dans le Jütland, SAXTORPH, très bien préparé par des études philosophiques, se voua à l'étude des sciences médicales, sous BUCHWALD, LODBERG, FRIIS et KRATZENSTEIN, sans abandonner les sciences mathématiques qu'il aimait beaucoup. Nommé prosecteur, il fit, dès l'année 1759, à ses amis des leçons d'anatomie qui eurent une grande influence sur la carrière du futur professeur. Pour l'obstétricie, il profita des leçons publiques et privées de BERGER, il fréquenta, en 1762, la maternité nouvellement organisée, et y trouva de nombreuses occasions d'observer les accouchements normaux; aussi BERGER s'empressait-il de partager avec son cher élève sa pratique privée, et de lui permettre d'agir lui-même. SAXTORPH a continué, pendant 9 ans, ses études à Copenhague; il avait publié quelques petits écrits, un entre autres, en 1762, sur les accouchements, lorsqu'il passa ses examens théoriques et pratiques, pour obtenir le doctorat. En 1765, SAXTORPH fut nommé médecin adjoint à l'hôpital FRÉDÉRIC; il venait de prouver son talent d'observation, en publiant un écrit, dans lequel il démontrait que, dans l'accouchement normal, la tête de l'enfant s'engageait dans le diamètre oblique du bassin. En 1767, il entreprit son voyage à l'étranger, pour répondre aux vœux de son souverain qui le destinait aux accouchements; il passa deux années à Vienne, où enseignaient alors PLENK et LEBMACHER; il profita aussi des leçons de FRIED fils à Strasbourg, puis se rendit à Paris, où il suivit les leçons de LEVRET sur les accouchements, ensuite il revint dans sa patrie

en 1770, en passant par la Hollande. Il écrivit alors sa dissertation inaugurale devenue si importante : « *De diverso partu ob diversam capitis ad pelvim relationem mutuat* », qu'il défendit seul, sous la présidence de BERGER. En 1771, il fut nommé accoucheur de la ville, ce qui lui imposait l'obligation de faire un cours aux sages-femmes, et de présider à la salle des femmes enceintes, dans la maternité nouvellement établie. Il fut nommé membre de la commission des sages-femmes, à Copenhague. En 1773, il fut nommé professeur de médecine à l'université, l'année suivante, membre du collège des médecins. A dater de ce moment, SAXTORPH consacra toute son activité à l'obstétricie ; les nombreux travaux qui s'y rapportent, et qui ont été publiés par lui, témoignent de son ardeur pour le travail. Les résultats de son enseignement distingué et fructueux prouvent avec quel succès cet enseignement avait été donné à ses contemporains. Déjà en 1781, il fut adjoint à la direction de l'hôpital, en 1785, il fut nommé accoucheur et professeur de l'hôpital FRÉDÉRIC, qui avait été séparé du grand hôpital, et ouvert le 31 mars 1787. De loin et de près affluaient de nombreux élèves attirés par la renommée du professeur, et l'établissement, devenu si brillant sous sa direction. La mort mit fin à son infatigable activité le 29 juin 1800, il avait été frappé d'un coup d'apoplexie.

*Obs. — Voy. : Notice biographique sur MATHIAS SAXTORPH, par PAUL SCHEEL dans son livre : * M. SAXTORPH'S gesammelte Schriften geburtsh. prakt. und physiol. Inhalts* (Œuv. compl. de M. S. comprenant les trav. obst., prat. et physiol.). Copenh., in-8°, p. 330.

§ 198. — *Principes d'obstétrique de Math. Saxtorph.*

SAXTORPH est entré, par son premier travail, dans la voie qui seule peut conduire au véritable progrès. Il commença par observer fidèlement la nature, recherchant les lois qu'elle suit dans

l'accomplissement de sa grande œuvre ; de cette façon, il posa les fondements solides de la science future. et prépara à ses travaux le succès le plus brillant. De très bonne heure (1764), il avait publié, sur l'accouchement complet, ses recherches qu'il avait entreprises dans la maternité de Copenhague. Déjà alors, il exposa des idées justes sur le passage de la tête à travers la filière du bassin, montra comment elle se présentait avec son long diamètre dans le diamètre oblique du détroit supérieur, comment l'occiput pénétrant toujours plus profondément dans la cavité pelvienne, se dirigeait en avant, pendant que la partie antérieure de la tête plongeait, de plus en plus, dans la concavité du sacrum, si bien, que la grande fontanelle ne peut plus être touchée, le menton appuyant sur la poitrine, la tête et le tronc ne formant plus ensemble qu'un coin, sur lequel peut agir fermement et sûrement la force expulsive de la matrice. Comme conséquence de ces faits, il posa la règle générale suivante : Pour qu'un accouchement soit parfait, il faut des rapports déterminés entre la tête fœtale et le bassin de la mère. Cette proposition fut développée par lui dans sa thèse inaugurale, 1771, et a servi de base à son excellent enseignement. Parmi les conséquences tirées de cette loi, il faut citer, en première ligne, la description du bassin vicieux. Ce n'est pas seulement l'étroitesse du pelvis, mais sa trop grande amplitude, qui doivent être rangées parmi les viciations de ce canal ; le manque de résistance, qui existe dans le bassin trop large, est la cause principale des accidents qui résultent d'un accouchement trop rapide. Les variétés d'étroitesse du bassin sont exposées avec grands détails puisés aux sources d'une riche observation, si bien que, pour cette partie, SAXTORPH peut être cité comme un modèle pour les travaux futurs. Au point de vue de savoir si, pendant l'accouchement, les os du bassin s'écartent, question restée pendante depuis des siècles, SAXTORPH déclare que ce phénomène ne peut se produire que pendant un travail difficile. A côté du bassin, SAXTORPH examine la conformation de la tête fœtale, qui, au point de vue de sa grosseur, de sa structure et de sa position, peut présenter des défauts.

Quant à la position, SAXTORPH admet des variétés nombreuses, qui, selon la science d'aujourd'hui, ne peuvent plus être regardées comme pathologiques : telles les positions occipito-postérieures et les présentations de la face. Celles-ci sont regardées comme pathologiques par SAXTORPH, puisque ce sont des exceptions rares où, le plus souvent, l'intervention de l'art est indiquée.

L'observation devait nécessairement aussi apprendre à SAXTORPH que l'accouchement se termine, parfois, autrement qu'on ne s'y attend, et que la théorie ne l'avait fait présumer. Les variétés de position et de structure de la matrice, la compressibilité de la tête fœtale, les variétés de positions, et de présentations du fœtus, l'action des forces expulsives, celle des résistances si variables sont des facteurs importants qui, dit-il, doivent entrer en ligne de compte ; à ces restrictions on reconnaît le praticien expérimenté qui ne s'est pas laissé dominer par des idées préconçues. Ces principes ont dû conduire SAXTORPH AUX réflexions suivantes : bien que la connaissance des rapports entre la tête fœtale et le bassin soit d'une grande importance en obstétricie, elle ne suffit pas pour porter un jugement sur un accouchement, il faut encore prendre en considération les rapports, l'action et la concordance des autres parties qui ont leur part dans la parturition, notamment l'état des contractions utérines, qui sont à considérer, aussi bien que les rapports de la tête et du bassin, quand dans une présentation crânienne, on veut porter un pronostic sur un accouchement. Ces vues si justes sur cette fonction ont dû mettre SAXTORPH sur la voie exacte du traitement. On ne devra faire ni frictions ni de pressions sur le bas-ventre, ni se presser de rompre la poche, avant qu'elle ait fait saillie à la vulve, on ne devra dilater artificiellement ni l'orifice utérin, ni le canal vaginal. La situation dans un lit ordinaire est bien préférable à celle dans un fauteuil obstétrical ; le périnée sera convenablement soutenu avec la main, mais pas repoussé en arrière. On ne devra pas se hâter de faire la délivrance. Pendant la puerpéralité, on devra soigneusement éviter les excitants. Ici, comme pendant le

travail, il faut agir avec la plus grande simplicité. Les avantages qu'on rencontre dans les maternités, sont de pouvoir observer avec une tranquillité qui conduit dans le vrai chemin ; après une observation suffisamment prolongée, on peut arriver à connaître l'accouchement normal. Les mérites de SAXTORPH, dans le domaine de l'obstétricie opératoire, ne sont pas moindres ; leur beau côté a été d'avoir posé des indications positives, d'avoir bien distingué celles de la version, de celles de l'emploi du forceps, et d'avoir donné les règles pratiques de ces opérations. SAXTORPH rejette le redressement de la tête dans les obliquités utérines, dans ces cas, il préfère la version à ces tentatives inutiles. En cas d'obliquité modérée, l'accouchement peut être abandonné à la nature, pour peu que les contractions aient conservé d'énergie. Dans tous les cas, où la tête est engagée dans le bassin, la version ne devra plus être entreprise ; une déchirure de l'utérus peut être la suite de cette opération imprudente. Les règles pour pratiquer la version, et celles qui président à l'extraction, ne laissent rien à désirer, elles révèlent un grand maître de l'art. SAXTORPH s'était donné la tâche de poser des règles qui, dans tous les cas, devaient être prises en considération. L'extraction du fœtus, après la version, ne devra pas être pratiquée trop vite, ce n'est que l'extraction de la tête qui devra être faite sans retard, à cause du danger que court l'enfant par suite de la compression du cordon. Lors de l'extraction, on devra agir de façon que la surface antérieure du fœtus soit dirigée en arrière, ou vers un des côtés, afin que la tête s'engage par son long diamètre dans le diamètre oblique du bassin. En cas de grossesse gémellaire, on devra faire la version du second enfant immédiatement, des contractions irrégulières de la matrice, ou son obliquité pourraient empêcher son engagement régulier, et causer un accouchement contre nature, qu'une version préventive empêcherait. Quant au forceps, SAXTORPH ne donne pas une préférence absolue au forceps courbe de LEVRET, sur le forceps droit de SMELLIE, il emploie tantôt l'un, tantôt l'autre. En général, on applique le forceps quand la tête est enclavée dans le bassin, ou quand

la position de la tête est mauvaise, en cas d'hémorrhagie, de convulsions, d'inflammation, d'insuffisance de contractions, et quand la terminaison du travail est indiquée. Dans toutes présentations du crâne, on devra tenter l'application du forceps, avant d'employer des instruments tranchants. L'emploi du forceps est contre-indiqué, aussi longtemps que persistent les contractions, même faibles, et s'il n'y a pas de danger qui l'impose. D'après SAXTORPH, le levier ne convient que dans un petit nombre de cas. Les perforateurs et crochets ne doivent être appliqués que si l'enfant est mort. S'il n'y a pas d'autre moyen d'extraction, on devra recourir à l'opération césarienne. En cas de placenta prævia, SAXTORPH conseille de hâter l'accouchement, car la durée du travail augmente le danger. A propos du placenta prævia, SAXTORPH se demande s'il y a des accouchements épidémiques, comme des maladies. Pendant un grand nombre d'années il ne l'a vu que deux fois, sur 3,600 accouchements, une seule fois à la Maternité, puis il l'a vu huit fois dans six mois (1774). Parmi les moyens les plus sûrs d'arrêter les hémorrhagies utérines intenses, SAXTORPH cite les injections d'eau froide. Sa communication sur les nœuds et circulaires du cordon, chez les enfants vivants, est fort intéressante (1774).

Le forceps de SAXTORPH ne diffère pas essentiellement de celui de FRIED, mais il l'a disposé de façon à être plié en deux pour pouvoir le mettre plus facilement en poche (voy. *Act. reg. soc. med.* Havn., vol. II, 1791, p. 339 et Mulder, pl. VI, fig. 3 et 4).

Il a aussi ajouté à son armamentarium obstétrical une pince à crochets, dont les pointes peuvent être attirées et cachées pour l'introduction et l'extraction de l'instrument, sans blesser la femme. SAXTORPH a contribué, avec huit autres médecins, à la fondation de la Société royale de médecine de Copenhague (1774). Il a enrichi les mémoires de cette Société de 18 travaux consacrés, pour la plupart, à l'obstétricie et aux maladies des femmes. C'est ainsi que SAXTORPH paya son tribut à la science. Il n'a pas travaillé seulement pour son époque, mais il a laissé à la posté-

rité de précieux monuments destinés à conserver fidèlement son nom, qui ne disparaîtra jamais de la littérature obstétricale.

Obs. I. — Les écrits de SAXTORPH sont les suivants :

Disputatio de doloribus parturientium, signum felicitis partus præsentibus. Havn., 1762, in-4^o.

* *Erfahrungen die voltstaendige Geburt betreffend : so auf dem königl. freyen Geburtshause in Kopenhagen angestellt sind. Zugleich mit der theoret. Lehre derselben.* A. d. Dän. ubers., 1766, in-8^o (Obs. faites à la mat. de Cop., etc. trad. du dan.). Kopenh., 1766, in-8^o (l'original parut en 1764).

* *Theoria de diverso partu ob diversam capitis ad pelvis relationem mutuam experientia fundata et fig. æn. illustr.* Havn. et Lips., 1772, in-8^o (Réimpression de la Dissert. inaugur. sous la présid. de BERGER, parue d'abord en 1771 ; se trouve dans les œuvr. compl.).

Plan til Forelaesinger over Jordemodervidenskaben. Kopenh., 1772, in-8^o (« Plan des leçons pour l'art de la sage-femme », publié par SAXTORPH comme maître des sages-femmes).

* *Umriss der Geburtsh. für Wehemütter. Mit Genehmigung und vielen Vermehrungen des Verf. a. d. Dän. übersetzt von KARL FRANZ. SCHROEDER* (Esquisse de l'art des acc. p. les sages-f., trad. du dan. par K. F. S. avec l'autor. de l'aut. et beauc. d'addit.). Kopenh. u Leipz., 1783, in-8^o (L'original parut en 1776). JOHN SVENDSEN, *Provincial medicus en Islande* à traduit ce livre en langue islandaise, 1789.

* *Umriss der Entbindungs-Wissenschaft für Wehmütter. Nach der neuest. Original-Ausgabe durchaus umgearbeitet von JOH. CL. TODE.* Kopenh. et Leipz., 1782 (Esquisse de la science obstétricale pour les sages-femmes, etc., traduite d'après l'édit. de l'ouv. précéd. que SCHROEDER venait de traduire ; il parut en 1790, et une nouvelle traduction par KERSTENS parut la même année. Leipz.). * Nouv. éd. à Copenh. et Leipz., 1801 (après revision nouvelle par le fils de l'auteur, publ. par TODE). Un extrait de cet ouvrage fut fait par SAXTORPH, pour en faciliter l'étude aux sages-femmes en 1790 : *Kort inhold af det nyeste Utdoq of Fædsels-Videnskaben.*

Voy. encore les mémoires de SAXTORPH dans : * *Soc. med. Havniens. Collectan.*, vol. I et II. Hafn., 1774 et 1775, in-8^o. — * *Act. Soc. med. Havn.* I et II, 1777 et 1779, in-8^o et * *Nov. act. reg. soc. med. Havn.*, vol. I, II, III, 1783, 1791 et 1792, in-8^o.

Enfin, * M. SAXTORPH *gesammelte Schriften geburtsh. praktisch. und. physiologisch. Inhalts.* Herausgegeben, von PAUL SCHEEL, M. Kupf (Œuvres compl. et c. publ. par P. S. av. gr., 1803, in-8^o).

Jugement des doctrines de S. voy : * J. PH. ROBERT, *de simplis-*

sima methodo tractandi puerperas in domo obstetricia reg. Havniensi, anno 1773 observata. Dans les *Collect. soc. med.* Havn., vol. I, Havn., 1774, in-8°, p. 358.

Obs. II. — Pour apprécier le vif intérêt, et l'heureux succès, excités, en Danemark, pour l'étude de l'accouchement naturel, par BERGER (BUCHWALD), et poursuivis par SAXTORPH, voyez la thèse de JANUS BANG, soutenue en 1774 sous la présidence de SAXTORPH : *De mechanismo partus perfecti.* L'auteur, plus tard médecin à l'académie des chevaliers à Soroe, resta fidèle, en général, aux doctrines de ses maîtres BERGER et SAXTORPH, mais il décrit l'entrée des épaules dans le bassin, dans le diamètre oblique, et donne plus de précision que ses devanciers à la situation de la tête. Il est remarquable qu'à la même année 1771, en deux endroits différents, Copenhague, et Paris, parurent, sur le même sujet, deux écrits importants qui ont eu, sur ces doctrines, une influence si grande et si durable (voy. plus haut § 185).

Obs. III. — Après la mort de SAXTORPH, ce fut son fils, JOH. SYLVESTRE S., qui fut nommé comme son remplaçant ; il est né le 27 oct. 1772. Il s'était fait connaître par sa thèse soutenue sous la présidence de son père : * *Examen armamentarii Lucinae dissertatione inaugurali* sub præs. M. SAXTORPH instituit JOH SYLVESTER SAXTORPH, *art. obstetr. lector.* Havn., 1795, in-8°. — S. SAXTORPH mourut le 22 avril 1840. Voy : * CALLISEN, *medic. nisch. Schriftsteller. Lexicon* XVII.

§ 199. — *Obstétricie en Italie.*

L'Italie n'a pris part, que tardivement, aux progrès que l'obstétricie avait réalisés dans les autres pays ; ce furent particulièrement les doctrines de LEVRET, qu'un accoucheur de Florence, du nom de GIUSEPPE VESPA, introduisit dans sa patrie. Avant lui, un médecin de Venise, SEBASTIANO MELLI, avait publié, sur les accouchements (1721), un ouvrage qui n'est qu'une longue compilation riche en érudition, et qui eut 4 éditions. Cet ouvrage fait sans expérience personnelle, et sans ordre, est une collection des opinions des anciens, on n'a naturellement négligé ni HIPPOCRATE ni AVICENNE, si bien que ce livre ne pouvait avoir au-

cune utilité pour le temps auquel il a paru. La représentation des positions fantaisistes des enfants, données par les anciens auteurs, sont mentionnées; il en est de même des positions les plus pénibles de SCIPION MERCURIO (voy. § 58). Les nombreuses stances de l'*Arioste*, qu'on trouve citées, n'empêchent pas cet ouvrage d'être entièrement manqué; l'auteur ne rougit pas de recommander la version céphalique dans les présentations des pieds. Ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle, que commencèrent à luire, en Italie, pour l'obstétricie, des jours meilleurs, après que le grand-duc de Toscane, PIERRE LÉOPOLD, eut créé à Florence une chaire d'accouchements, qu'il confia au chirurgien GIUSEPPE VESPA, après l'avoir envoyé à Paris pour y apprendre les accouchements. A son retour, il entra en fonctions, fit des leçons pour les étudiants et les sages-femmes, dans la « scuola del regi ospedale di S. Maria nuova di Firenze », d'après un plan (1761), qui révèle un homme solidement instruit, et au courant des progrès de son temps. C'est à lui que l'Italie doit la connaissance du forceps de LEVRET. Un autre médecin de Florence, PIETRO PAULO TANARON, professeur de chirurgie, publia un livre complet d'accouchements, systématiquement ordonné, très au courant des progrès modernes, où l'on trouve bien appréciés la version podalique, le forceps de LEVRET « forcipe curvo », celui de SMELLIE « f. curto », où sont rejetées les opérations avec les crochets et perforateurs quand l'enfant est encore en vie, et où l'opération césarienne est chaudement recommandée. Le chapitre consacré à l'exploration (ch. VII, « del Toccamento ») révéla un accoucheur exercé, et tout l'ouvrage est fort utile et bien écrit. La plupart des figures sont empruntées à MESNARD (voy. plus haut § 113). En 1778, on créa à Naples une chaire d'accouchements, qui fut confiée à DOMENICO FERRARO, qui s'était aussi formé à Paris. Il avait paru, en 1745, à Palerme, un livre destiné aux accoucheurs, écrit par un clerc FR. EM. CANGIAMILA, qui avait principalement pour but d'assurer aux enfants le salut de leur âme, par le baptême. On y trouve des recherches sur l'avortement et l'opération césarienne, chez les femmes mortes en état de grossesse; à défaut de

chirurgical, cette opération devra être pratiquée par les prêtres, et on leur donne à cet effet les instructions nécessaires. L'auteur s'était familiarisé avec les écrits des médecins, et avait cherché à résoudre quelques polémiques, en se plaçant au point de vue philosophico-théologique. La grande publicité qui fut donnée à ce livre, surtout dans les pays catholiques, peut avoir eu de l'influence pour la conservation de la mère et de l'enfant, mais l'exécution des préceptes avait été confiée à des personnes qui ont joui d'une grande influence sur le peuple, et il ne faut pas méconnaître que leur zèle à racheter l'âme de l'enfant peut avoir contribué à négliger la mère.

Obs. I. — * *La commare levatrice instruita nel suo ufizio secondo le regole piu certe, e gli ammaestramenti piu moderni*, opera di SEBASTIANO MELLI. Veneto, professore di chirurgia. Terz. Ediz. in Venez., 1750, in-4°. * Quart. Ed., *ibid.*, 1766, in-4° (la première est de 1721, la deuxième de 1737).

* *Dell'arte ostetricia trattato* di GIUS. VESPA, profess. di chirurgia., diviso in tre parti precedute da varj ragionamenti. In Firenz., 1761, in-4°.

* *L'Ostetricia ovvero l'arte di raccogliere i parti e di soccorrere le Donne nelle malattie, che accompagnano la loro gravidanza, ed in quelle che sopravengono loro dopo il Parto; e di sollevare i Bambini nelle loro malattie dopo la nascita. Opera utilissima per i chirurghi-raccoglitori e le levatrice* di PIETRO PAOLO TANARON. Firenz., 1768, in-8°.

Sur l'établissement de la chaire d'accouchements à Naples, voy. * *Gazette salutare*, n° VIII, 9 fév. 1778.

Obs. II. — * *Embriologia sacra ovvero dell'uffizio de' sacerdoti, medici e superiori, circa l'eterna salute de' bambini, racchiusi nell'utero; libri quattro* di FRANCESCO EMAN. CANGIAMILA, Palermitano Dottore in theologia e nell'una e l'altra legge. Milan, 1751, in-4°. Une édition latine parut à Munich et Ingolst., 1764, in-4°. Trad. franç. : * *Abrégé de l'embryologie sacrée*, etc. (par l'abbé DINOUART). Par., 1762, in-8° et * seconde édit. *ibid.*, 1774, in-8° (où l'on a oublié le nom de l'auteur). Intéressantes pour toutes les prescriptions nouvelles de l'église qu'on y a ajoutées, relatives au traitement des femmes enceintes mortes et de leurs enfants.

§ 200. — *Fin de cette période de l'histoire de l'obstétricie.*

Qu'il est consolant, de jeter un coup d'œil sur le sort de l'obstétricie, à l'approche de la fin du XVIII^e siècle, et sur ses progrès dans les diverses parties de l'Europe !

Ceux qu'elle accomplit, pendant ce siècle, ont été si extraordinaires, que non seulement l'état de cette branche avait été parfaitement préparé, mais amélioré encore au point que, pour continuer à progresser de nouveau, et arriver à une grande perfection, elle n'avait qu'à poursuivre sa voie. L'obstétricie avait brisé les liens qui l'avaient tenue enchaînée à la chirurgie, elle s'était constituée comme une branche autonome. Les efforts des accoucheurs avaient réussi à faire disparaître les opérations meurtrières, à créer des méthodes meilleures, et à mériter la confiance du public. Par la coordination systématique de ses préceptes, l'obstétricie avait constitué un corps de doctrines véritablement scientifiques. Dans tous les états, on reconnaissait la haute importance d'une branche de l'art de guérir, qui, pour la conservation des citoyens, avait prouvé sa grande et bienfaisante influence.

Dans toutes les écoles, furent créées des chaires d'obstétricie ; une organisation mieux comprise des maternités, dont la nécessité avait fini par être généralement reconnue, permit d'améliorer l'instruction de tous. On ne peut disconvenir que le premier but avait été d'abord, de perfectionner le côté opératoire de l'art ; celui-ci aussi, qui avait semblé d'abord le but essentiel de l'art, devait subir une modification profonde. Mais le plus beau côté de l'obstétricie restait encore dans l'ombre : celui qui, par un traitement plus doux, avait pour but d'éviter même l'intervention de l'art, en laissant aux lois de la nature un développement plus ample de leur puissance. Il manquait encore, à beaucoup d'accoucheurs, une conception claire de cette grande œuvre de la reproduction, que souvent ils étaient tentés de troubler par une

intervention trop hâtive, et par une confiance trop grande dans la puissance de leur art. Il était réservé à l'avenir de poursuivre ce que quelques-uns avaient si bien commencé, et de donner à l'art une physionomie nouvelle. Bien que cette modification ne se soit pas faite subitement, comme par un coup de baguette, et qu'il ait fallu du temps, ici comme partout, pour obtenir une réforme et la faire adopter, l'histoire est autorisée à dater une nouvelle époque, du moment où s'annonça cette métamorphose, à en commencer une autre, qui est loin d'être close aujourd'hui, et dont la terminaison devra être réservée à nos successeurs.

NEUVIÈME ÉPOQUE

L'OBSTÉTRICIE MODERNE ET ACTUELLE, DEPUIS LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE
(LUC. JOH. BOER), JUSQU'AU TEMPS PRÉSENT (1845).

§ 201. — *Difficulté d'écrire l'histoire moderne de l'obstétricie.*

Plus l'histoire d'une branche de l'art se rapproche du temps présent, plus s'élargit l'horizon que l'œil doit parcourir, plus il devient difficile de trouver une base d'appréciation solide des faits et de leur points les plus saillants, beaucoup mieux jugés dans le lointain. Les matériaux s'amoncellent, et avec leur nombre grandit la difficulté de les apprécier; il n'est pas toujours facile de distinguer le bon grain de l'ivraie et, cependant, c'est là le rôle de l'histoire. Le passé, au contraire, est devant nous lumineux et achevé; ce qu'il a fait de bon ou de mauvais peut être jugé par nous, il est là immuable, et tombe sous le jugement de l'histoire. Tout autre s'offre à nous le présent; il est en plein travail, cherchant à achever ce qu'il a commencé; il ne peut être juge dans sa propre cause, où son dernier mot n'a même pas encore été dit sur ce qui a été fait, trouvé bon et utile. C'est à la postérité que doit être réservée la tâche de dire ce que nous avons fait au temps présent, et de l'apprécier au point de vue de l'histoire. Bien des choses, auxquelles nous avons attribuée une grande importance et une puissante influence, peuvent disparaître avec le temps, sans avoir exercé cette influence qu'on en avait espérée; d'autres, qui ont paru insignifiantes, ou qui n'ont pas attiré l'attention, ont gagné, plus tard, une importance étonnante. C'est avec une certaine

anxiété que l'auteur s'approche du temps présent ; il connaît la difficulté de la tâche qui consiste à décrire les événements modernes et actuels de l'obstétricie ; ce n'est que la conscience de la loyauté, avec laquelle il poursuit un travail entrepris avec ardeur, qui lui donne le courage d'y appliquer toutes ses forces pour l'achever. Que la voix de la postérité s'élève pour rectifier ou amender ; qu'elle dise où nous avons été dans l'erreur, ce que nous avons apprécié trop haut, ce que nous n'avons pas assez estimé. Tout ce qui s'est passé de notre temps ou peu avant nous, que nous avons cherché à exposer, doit être de nouveau soumis à son jugement.

§ 202. — *État de l'obstétricie en Allemagne au début de cette période.*

Depuis l'invention du forceps, les accoucheurs de tous les pays avaient travaillé avec ardeur au perfectionnement de leur art ; des travaux distingués sur cet instrument avaient paru en France, en Allemagne et en Danemark ; les accoucheurs allemands avaient pris aussi une part active à ces travaux. C'est à l'école française que revenait la part la plus considérable de ces progrès. Les accoucheurs allemands avaient puisé les doctrines de LEVRET à la source même, ou chez leurs compatriotes qui s'étaient formés à son école. Parmi ceux-ci, ce fut STEIN qui exerça l'influence la plus marquée sur ses compatriotes, et qui propagea, parmi ses élèves, les doctrines du maître français. Plus tard, les doctrines de BAUDELOCQUE se répandirent aussi en Allemagne par la traduction que fit MECKEL de son livre, rendant ses doctrines accessibles partout. Même au XIX^e siècle, le livre de BAUDELOCQUE fut le modèle des livres allemands ; ses doctrines étaient regardées comme inattaquables, et on les répétait sans contrôle, en leur donnant tout au plus une autre forme. La partie opératoire de l'art était partout prépondérante. Comme ces hommes éminents l'avaient portée à une grande perfection, on s'était abandonné à l'idée que

la perfection de l'obstétricie consistait dans l'habileté et le bonheur avec lesquels ces opérations étaient exécutées. On négligea, par ce motif, d'étudier les forces merveilleuses que la nature déploie pour l'accomplissement de son œuvre, dans les cas ordinaires, étude qui seule pouvait conduire à la voie du progrès. Cependant BAUDELOCQUE, et avant lui son maître SOLAYRES, avaient appelé l'attention sur les lois suivies par la nature ; les anglais, et, parmi eux, particulièrement SMELLIE, et SAXTORPH en Danemark avaient beaucoup fait sous ce rapport, mais il fallait livrer encore bien des combats, pour obtenir la victoire qui devait assurer à l'obstétricie une base inébranlable et la confiance méritée des âges futurs. L'histoire a le devoir d'apprécier ici les travaux de deux hommes qui, par la direction opposée de leurs principes, étaient destinés à cette lutte, après laquelle l'obstétricie paraît sous une forme nouvelle et épurée. Tous deux ont des droits fondés à la reconnaissance de l'obstétricie. La mort, ou plutôt le progrès des temps ont mis fin au combat. Puissent-ils, là au delà des étoiles, près du domaine de l'éternelle vérité, se tendre la main pour se réconcilier, avec la conviction d'avoir contribué aux progrès de l'art dans la limite de leurs moyens, quoique la marche de l'un des deux n'ait pas été la véritable.

§ 203. — *Luc. Jean Boër.*

L'essor que l'obstétricie avait pris à Vienne, au milieu du XVIII^e siècle, et qui s'est manifesté particulièrement par l'établissement de la maternité, a été dépeint plus haut ; les conditions extérieures, si favorables à l'obstétricie, faisaient concevoir l'espoir qu'il en résulterait pour elle une transformation de ses principes ; cet espoir fut réalisé, lorsqu'à la tête de l'obstétricie se trouva un homme qui, animé du plus grand zèle, parvint à l'engager dans la voie vraie et sûre. C'est avec une haute vénération, que l'histoire prononce le nom de LUC. JEAN BOER, qui

introduit d'abord dans le temple de Lucine à Vienne, après avoir pris une connaissance personnelle des principes et des modes opératoires des accoucheurs les plus célèbres de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne, arriva à savoir ce qui, avant tout, était nécessaire à l'obstétricie. L'histoire remplit un de ses plus saints devoirs en donnant ici, sur les événements de sa vie, quelques détails qui ont influé sur son éducation et sa situation, avant d'exposer ses services dans le domaine de l'art, et en montrant que c'est avec justice que son avènement marque une époque nouvelle dans les annales de l'obstétricie. Cet homme, dont la vie a été attristée de tant de manières, qui a été si souvent méconnu, et frappé par d'effroyables coups du sort, a eu, à la fin de ses jours, la douce satisfaction de voir son œuvre, édifiée par tant de luttes, reconnue par tous, et couronnée par le plus beau succès.

§ 204. — *Événements extérieurs de la vie de Boër.*

LUC. JEAN BOËR, de son nom de famille BOOGERS, est né le 12 avril 1751 à Uffenheim, dans l'ancien margraviat Ansbach et Bayreuth (Bavière), où son père était fauconnier au service du margrave. Il reçut l'instruction préliminaire à Aub, où demeurait son aïeule, plus tard, il fréquenta l'école des Jésuites à Wurtzbourg, y étudia ses humanités, puis la philosophie, et obtint le grade de maître, à l'âge de 17 ans. Ses parents l'avaient d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais les conseils du célèbre chirurgien de Wurtzbourg, CHARLES GASP. DE SIEBOLD, qui avait appris à connaître ce jeune homme, le décidèrent à étudier la chirurgie. En 1767, il se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, soutenu de toute manière par son protecteur SIEBOLD, qui, en 1770, l'envoya à la campagne pour aider les médecins, pendant une épidémie meurtrière qui y avait éclaté, et où les soins médicaux commençaient à faire défaut. Sa manière simple de traiter eut du succès. A son retour à Wurtzbourg, il fut félicité

par le prince évêque, alors ADAM FRÉDÉRIC DE SEINSHHEIM, qui lui offrit de lui accorder toute demande qu'il lui adresserait. BOER exprima à Sa Grandeur le désir qu'il avait d'aller à Vienne, pour suivre les leçons du célèbre DE HAEN. Ce désir fut accueilli, et on lui fournit la somme nécessaire à son voyage. BOER arriva à Vienne en octobre 1771, et poursuivit ses études médicales avec une vive ardeur ; les séductions de la grande ville produisirent une interruption, si bien que le bruit en arriva aux oreilles de son protecteur, qui lui retira ses faveurs, ce qui le plongea dans la misère. L'enivrement se dissipa bientôt, et BOER reprit ses études.

Il chercha des occupations, fit des corrections d'imprimerie, donna des répétitions, confectionna des thèses, et accepta de veiller des malades gravement atteints, ce qui lui permit de gagner quelque argent pour son entretien. En 1778, BOER apprit à connaître RECHBERGER, chirurgien de l'impératrice MARIE THÉRÈSE, qui l'engagea à étudier les accouchements, BOER goûta ce conseil, et étudia sous LEBMACHER, à la maternité de l'hôpital civil, si bien que, le 26 janv. 1780, il passa son examen. Il occupa pendant quelque temps les fonctions d'aide à l'hôpital St-Marc, où se trouvait aussi un service pour les femmes enceintes (voy. § 168), là il s'exerça à la pratique, jusqu'en 1784, époque à laquelle il obtint le poste de chirurgien à l'orphelinat nouvellement établi, en récompense du zèle qu'il avait déployé dans ses fonctions. L'empereur JOSEPH, dont le souvenir vivra toujours, aimait à visiter les grands établissements qu'il avait fondés, et eut ainsi l'occasion de voir BOER ; il forma le projet de le faire voyager, pour le mettre à même de perfectionner le plus possible son éducation et son instruction obstétricales, de même qu'il avait fait voyager d'autres jeunes gens pour l'étude de la médecine. Muni d'une somme suffisante, et des meilleurs recommandations, l'heureux médecin changea son nom de BOOGERS en celui de BOER, sur le conseil même de l'empereur, et, en novembre 1785, il arriva d'abord en Hollande, visita Bruxelles, puis Gand, où il fit la connaissance du célèbre accoucheur JACOBS. BOER arriva à Paris au commencement de 1786 ; sur l'ordre de l'in-

fortunée reine MARIE-ANTOINETTE, sœur de l'empereur JOSEPH, il visita la Maternité, d'où les hommes étaient sévèrement exclus. Il fréquenta les grands maîtres : BAUDELLOCQUE, LAUVERJAT, LOUIS et autres, et resta pendant 15 mois dans la capitale, si importante au point de vue des accouchements. Parmi les choses curieuses, il vit, dans l'état le plus pitoyable la femme SOUCHOT, sur laquelle SIGAULT et LEROY avaient pratiqué la symphyséotomie (voy. plus haut § 179); ce qui lui parut d'autant plus intéressant, que quelques années auparavant (en 1780), il avait publié des observations sur la femme opérée à Dusseldorf par GUÉRARD (voy. § 182). En quittant Paris, BOER se rendit en Angleterre, et d'abord à Londres, où il resta pendant une année, passant presque tout son temps au grand hôpital d'accouchements « Lying in hospital » pour s'exercer aux accouchements sous la direction de LEAKE; il fit la connaissance de DENMAN, OSBORN, CLARKE, LOWDER et autres, et fut initié à leurs doctrines. Il fit aussi la connaissance de W. HUNTER, et se lia d'amitié avec lui; plus tard, il connut AITKEN à Edimbourg, et DEASE à Dublin; la fréquentation des accoucheurs anglais et leur exemple lui donnèrent la conviction, qu'en obstétricie il y avait un principe supérieur, dont la recherche conduirait l'obstétricie plus loin qu'elle ne pourrait arriver par tous les moyens inventés pour perfectionner l'accouchement artificiel. De Paris, il se rendit dans le sud de la France, et revint à Vienne en juillet 1788, en passant par l'Italie. A son retour, il fut nommé chirurgien de S. M. l'Empereur, et après 1789, professeur d'obstétricie pratique, chargé de la maison gratuite d'accouchements. Il eut à subir, peu de temps après, une cruelle épreuve, par suite de la terminaison malheureuse de l'accouchement de l'archiduchesse ELISABETH, femme de l'archiduc FRANÇOIS, neveu de l'empereur. Après avoir, au moyen du forceps, accouché cette princesse d'une fille vivante, pratiqué la délivrance artificielle, à cause d'une hémorrhagie, il la vit succomber (18 fév. 1790), à la suite de convulsions, quelques heures après l'accouchement. D'après les documents de HUSSIAN, l'autopsie ne révéla aucun épanchement de sang, ni aucune lésion interne. « Le cerveau était gorgé

de sang, dans les deux ventricules latéraux, et à la base du crâne, il y avait une collection notable de sérosité; dans les deux plèvres, la gauche surtout, il existait un épanchement séreux; l'utérus était parfaitement contracté, il ne s'y trouvait qu'un petit caillot du poids de 3 à 4 onces, mais la substance de l'utérus était complètement putréfiée. On sait avec quel empressement les ennemis de BOER exploitèrent ce malheur, afin de lui nuire aux yeux du public, et dans le monde scientifique. C'est sous les couleurs les plus haincuses qu'on représenta le fait, au public, pour en attribuer la faute à BOER; ni les paroles de l'empereur, ni le sentiment personnel de son innocence n'ont pu le consoler de ce malheur. Deux jours après, succomba aussi son puissant protecteur; ce n'est que dans le grand travail, que sa charge et son enseignement lui imposaient, qu'il trouva quelques consolations pour le reste de ses jours. C'est par ces mots qu'il a caractérisé le commencement de sa carrière: « J'ai débuté à un moment, où l'obstétricie n'existait pas encore »; pendant les trente-trois années de ses fonctions à l'école de Vienne, il a réussi à l'amener à une telle hauteur, et à une renommée si considérable, que de toutes part affluaient en foule les élèves (dont plusieurs sont devenus des maîtres célèbres), qui ont propagé partout les doctrines de BOER. Il continua ses fonctions jusqu'à la fin d'octobre 1822, il avait demandé et obtenu sa retraite. Il conserva jusqu'à sa mort son entière activité pour la science, il donna ses soins aux éditions latines et allemandes de ses œuvres, la dernière de celles-ci parut en 1834; il mourut le 19 janvier 1835. C'est en lettres d'or que ses œuvres sont inscrites dans les annales de l'obstétricie, elles brillent de plus en plus, grâce à leur sanction par le temps qui éprouve tout; elles inspirent pour leur auteur la reconnaissance la plus profonde.

Obs. — Une biographie digne de BOER a été écrite par son élève et ami HUSSIAN. Voy.: * LUC. JOH. BOER'S *Leben und Wirken. Eine biographische Skizze* von R. F. HUSSIAN mit BOER'S Bildniss und einem fac-simile seiner Handschrift (B. L. J. Sa vie et ses œuvres, esquisse de biographie par R. F. H., avec un por-

trait et un fac-simile de son écriture). Voy. encore : H. F. NAE-GELE, dans son écrit : *Die Lehre vom M. d. G. nebst Beiträgen zur Geschichte desselben* (Le mécanisme de l'acc. avec suppléments sur son histoire). Mainz. 1838, in-8°, où l'on trouve, p. 182 « quelques documents sur la jeunesse de B. recueillis par l'auteur de la bouche même de BOER, dans un voyage à Vienne en automne 1833. Voy. le travail intéressant de son célèbre élève JOS. D'OUTREPONT, sur la caractéristique de BOER : « *Erinnerungen aus den Studentenzeiten, Worte der Pietät, Worte der Wahrheit, Worte des Danks* » (Souvenir de la vie d'étudiant, paroles de piété filiale, paroles de vérité, paroles de reconnaissance) dans : * *Neue Zeitschr. f. die Geb. k.*, t. XII, Berl., 1842, in-8°, p. 321. Ce travail a été fait en réponse à celui de JOH. FR. OSIANDER, le fils du principal adversaire de BOER, qui porte le titre de : *Reisericinnerungen* (aus dem Jahre 1814) an LUC. JOH. BOER (Souvenirs de voyage de L. J. B.), qui avait paru dans le même journal, t. X, 1841, p. 115, où il dit : « je pourrai difficilement me soustraire au reproche de partialité ». J. FR. OSIANDER avait publié en 1817 un écrit : « * *Nachrichten von Wien über Gegenstaende der Medizin, Chirurgie und Geburtsh.* » (Nouvelles de Vienne, sur quelques sujets de médecine, de chirurgie et d'obstétricie). Tub., 1817, in-8°, où l'on trouve, p. 186 des « *Remarques sur les principes de BOER et sa clinique publique d'accouchements* ».

OSIANDER a cherché à mettre en relief « les ombres », d'Outrepoint les « côtés lumineux » de BOER ; on ne peut trop conseiller de lire ce dernier travail, si bien fait, à celui qui veut avoir une idée exacte du maître de Vienne. CH. GASPARD DE SIEBOLD, le premier protecteur de BOER, dont il est parlé plus haut, est l'aïeul de l'auteur de ce livre, le père de EL. DE SIEBOLD que nous trouverons plus loin. (F.-J. H.)

§ 205. — *Principes d'obstétricie de Boër.*

Deux circonstances ont exercé une influence puissante sur la situation que BOER a occupée parmi les accoucheurs : la connaissance de l'obstétricie anglaise, qu'il lui a été donné d'acquérir sur place, et la direction d'un grand établissement d'accouchements, dont les circonstances l'ont doté, dans lequel il a pu puiser une riche expérience, et recueillir de nombreuses observations. Les

principes de SMELLIE s'étaient conservés chez les accoucheurs anglais, qui tous se reconnaissaient ses élèves, en opposition directe avec l'obstétricie française, laquelle, conformément aux doctrines de LEVRET, accordait à l'art une grande place. BAUDELLOCQUE avait cherché à lui donner une direction meilleure, mais les principes de son illustre prédécesseur avaient jeté en France de si profondes racines, qu'ils empêchaient les accoucheurs français d'admettre qu'il pût exister, en obstétricie, quelque chose de plus élevé que l'art de terminer l'accouchement par la main ou les instruments. BOER avait trouvé, chez les anglais, une plus grande confiance en la nature, dans l'accouchement, et cette pensée devait faire sur lui une impression d'autant plus profonde, qu'il venait de quitter un pays où régnaient des idées tout opposées. BOER retourna dans sa patrie pénétré des principes de l'obstétricie anglaise, et la situation, que la faveur de son empereur lui avait accordée, lui donna amplement l'occasion de poursuivre la voie qu'il avait reconnue comme la seule qui fut sûre pour contribuer aux progrès de l'obstétricie. Dans l'établissement, qui lui était confié, il pouvait observer annuellement 1000 accouchements. Il mit une grande ardeur à en profiter pour fortifier ces idées qui, d'après lui, devaient conduire à la perfection de l'art, et qui lui semblaient d'une vérité incontestable. La grossesse et l'accouchement doivent être étudiés à l'état normal, si on veut avoir un point solide pour la pratique. C'est par ce motif, qu'il rejeta tout traitement préparatoire, consistant en saignées, bains, purgatifs, qui étaient alors administrés avec tant d'empressement. La pléthore des femmes enceintes fait partie de leur état physiologique, et n'a rien d'anormal. L'accouchement s'accomplit d'après des lois éternelles, et cette fonction ne doit être troublée par aucune intervention hâtive de l'art. Il est nécessaire que l'accoucheur connaisse l'état normal de cette fonction, afin que, si la nature en dévie, il puisse la ramener à la normalité, ou, si cela n'est pas possible, il puisse, par des moyens appropriés, terminer artificiellement l'accouchement. BOER chercha toujours à montrer, par sa parole et sa pratique, combien les moyens artificiels

étaient appliqués à tort, et quel abus on en faisait généralement. Il montra que ni les présentations de la face, ni celles du siège ou des pieds n'avaient besoin d'une intervention artificielle (1793). Il a décrit avec exactitude le mécanisme des accouchements par la face : il disait, dans son enseignement, que le menton finit par s'engager sous l'arcade pubienne, le front et le crâne vers le périnée, sur lequel ils se dégagent, quelle qu'ait été la position de la face au début du travail. Il s'élevait également avec énergie contre la transformation de la présentation du siège en présentation des pieds, généralement pratiquée à son époque, en faisant remarquer que, par le siège, l'orifice de l'utérus et le vagin sont fortement élargis et préparent une issue facile à la tête. Il blâma sévèrement la coutume d'extraire, par la version, le second enfant dans un accouchement gémellaire, comme cela était généralement posé en règle. Si le second enfant est dans une situation telle, que l'accouchement n'est pas empêché, on doit abandonner son expulsion à la nature, ne pas même rompre prématurément les membranes. BOER avait une idée juste sur la manière dont la tête s'engage dans le bassin. Elle s'y présente dans le diamètre oblique. Ce n'est que, peu à peu, que la face arrive dans la concavité du sacrum. L'obliquité utérine de la matrice, tant redoutée depuis DEVENTER, est de peu d'importance pour BOER ; la matrice, chez une femme enceinte, est toujours obligée de s'incliner d'un côté ou de l'autre, ce n'est qu'une prétendue science maladroite qui peut rendre cette situation dangereuse. Par contre, BOER reconnaît très bien la configuration anormale de la matrice, quand le fond de l'organe et le col se trouvent du même côté. Dans ces cas encore, les contractions, qui ont pour effet la dilatation de l'orifice, rectifient la forme de la matrice et donnent à cet organe la forme régulière favorable et nécessaire à l'expulsion du fœtus. Il est à peine besoin de dire que, dans ces conditions, l'emploi du forceps devait être considérablement restreint. Un coup d'œil jeté sur les faits, observés à sa clinique, montre combien étaient rares, dans le service de BOER les applications du forceps ; sur 958 accouchements, en 1789-90,

il fut appliqué 5 fois ; l'année suivante, sept fois sur 953 accouchements, et encore sept fois sur 1015 accouchements en 1791-1792. La même proportion se retrouve les années suivantes, elle alla même en diminuant, si bien qu'en 1816, sur 1530 accouchements il ne fut appliqué que deux fois. BOER n'accorda pas moins toute son attention à cet instrument bienfaisant ; il a décrit avec précision les règles de son application, qu'il voulait réserver aux accouchements par la tête, difficiles, pour la maintenir dans les bornes convenables (voy : *Aufs. über sचेvere Kopfgeburten und den Gebrauch der Zange : ebendas. die Beschreibung des von ihm gebrauchten Instruments* (Sur les accouchements difficiles par la tête, et l'emploi du forceps ; avec la description de l'instrument dont il fait usage). Pour l'opération césarienne, et la perforation, il suit absolument les principes anglais. Pour lui, la première opération n'est indiquée que quand le bassin est tellement étroit que la perforation ne peut plus être pratiquée. La vie de la mère doit être estimée à un plus haut prix que celle de l'enfant, et il ne faut pas sacrifier la vie de la première à celle du second, par une opération aussi dangereuse que l'opération césarienne. Les signes incertains de la vie de l'enfant dans le sein de la mère font pencher la balance du côté de la perforation. Sur 2926 accouchements de 1789 à 1792, la perforation a été pratiquée huit fois. Sur les 5150 accouchements pendant les deux dernières années, 1820-1822, BOER l'a pratiquée 9 fois. BOER a accordé l'attention la plus sévère au traitement de l'état puerpéral. Dans toutes ses doctrines, on retrouve la même simplicité, la même tendance à suivre la voie indiquée par la nature. Qu'on examine encore ce qu'il dit de la lactation, du traitement des mamelles enflammées, de l'ictère des nouveau-nés, où il s'élève contre la sotte manie d'accueillir, avec des purgatifs, l'enfant à son entrée dans le monde. Son écrit sur la putrescence de la matrice est classique, ainsi que son traité sur la fièvre puerpérale, qu'il avait eu tant d'occasions d'observer à Vienne, et qui occupera le premier rang parmi les ouvrages analogues. Malheureusement son « *remède antimonial* », qu'il déli-

vrait gratuitement, sur la signature des médecins ou des accoucheurs, n'a pas répondu aux espérances de l'inventeur. « Reste à savoir, dit un de ses biographes, s'il n'a pas fait avec ce remède comme les homœopathes, ne voulant donner aux malades, avec cet arcane, que l'espérance, qui toutefois est une bonne chose. » Dans son livre : « *Abhandlungen und Versuchen geburtshilflichen Inhalts zur Begründung einer naturgemässen Entbindungsmethode* » (Mémoires et essais d'obstétricie comme fondement d'une méthode d'accouchement conforme à la nature), son langage est simple et sans prétention, il sentait l'importance de son travail, pour atteindre le but qu'il s'était proposé. « C'est pour la postérité que j'écris ce travail, dit-il dans la préface du dernier volume (1807), je l'ai composé peut-être à un mauvais moment, mais une chose insolite n'est-elle pas toujours inopportune ? Une forme nouvelle est-elle jamais bien accueillie par la grande majorité ? Cette circonstance fâcheuse ne change, au fond, rien aux choses, qui continuent à marcher paisiblement dans la voie ancienne de la simplicité et de la vérité, malgré tous les obstacles qu'elles rencontrent ; cette œuvre inspirée par une bonne pensée sera accueillie par une postérité impartiale, et arrivera à son plein développement et à sa perfection, mais ses fondements devaient d'abord être posés ici. » Ces brillantes et prophétiques paroles de BOER se sont pleinement réalisées. Ses nombreux élèves, et parmi eux les meilleurs, qui, en raison de leurs situations, ont exercé la plus puissante influence, ont propagé et continué les préceptes du maître, ils ont développé ceux qu'il n'avait fait qu'indiquer, et lui ont procuré l'assentiment de tous et une réparation qui a été, pour ses efforts si loyaux, la récompense la plus belle et la mieux méritée.

Obs. — Avant ses voyages, BOER avait publié deux petits mémoires sous son premier nom.

* *Bemerkungen über die von B. GUÉRARD an einer gebärenden zu Düsseldorf geflogene ausserordentliche Entbindung hauptsächlich die Schambeintrennung betreffend*, von LUK. BOOGERS, der W. W. Wundarznei und Entbindungskunst. Magister. Wien, 1780, in-8° (Réflexions sur un accouchement extraordi-

naire pratiqué par B. GUÉRARD à Dusseldorf, relatif spécialement à la séparation de la symphyse pub. par L. BOOGERS maître de chir. et acc. de l'Univ. de Vienne). * *Abhandl. von dem Gebrauche und der Unentbehrlichkeit des Hebels in der Entbindungs-Kunst*, von L. J. BOOGERS, Geburtshelfer des Wiener Findlings- und Waisenhauses ersten chirurg. Wien, 1785, in-8° (De l'indispensable nécessité du levier en obstétricie, par L. J. BOOGERS accoucheur et premier chirurgien de la maison des enfants trouvés et orphelins à Vienne).

Son principal ouvrage est : la collection de ses mémoires qui parurent depuis 1791 à 1807. Un supplément écrit en 1824 parut en 1826.

* *Abhandlungen und Versuche geburtshülflichen Inhalts* (Mémoires et essais d'obstétricie) I th. Wien, 1791, II th., 1792, III th., 1793, 2^e bd, I th., 1802, II th., 1804, III th., 1806, IV th., 1807, in-8° (au 2^e vol. se trouve ajouté au titre : « *Zur Begründung einer naturgemässen Entbindungs-Kunst, und Behandlung der Schwangeren, der Wöchnerinnen und neugeborenen Kinder, nach den au der öffentlichen Entbindungsschule am Wiener allgemeinen Gebärhause gemachten Erfahrungen und gesammelten Beobachtungen* (Fondements d'une obstétricie conforme à la nature, avec trait. des f. enceintes et accouchées, des enfants nouveau-nés, d'après les observations recueillies, à l'hôpital général de Vienne). D'après les paroles mêmes de BOER, dans la préface de la dernière partie, tous ces mémoires forment ensemble une espèce de traité d'obstétricie nouvelle, ou du moins renferment les matériaux pour l'édifier.

Ces mémoires réunis parurent en latin en 1812 sous le titre : * L. J. BOERII *naturalis medicinae obstetriciae libri septem*, Wien, 1812, in-8°. Nouvelle édition : * *Liber de arte obstetricia*. Vienne, 1830, in-8°. *En allemand* (par l'auteur lui-même) *Sieben Bücher über natürliche Geburtshulfe* (Sept livres sur l'accouchement normal). Wien, 1834, in-8° (av. pref. de l'auteur, qui porte la date : oct. 1833).

Chaque mémoire est précédé d'une citation latine empruntée aux médecins ou aux poètes.

§ 206. — *Frederich Benjam. Osiander.*

FRED. BENJ. OSIANDER suivit une voie tout opposée, pour arriver à perfectionner l'art des accouchements; il était depuis 1792 professeur d'accouchements à Goettingen (mort en 1822). Il est

né à Zell près d'Aichelberg, dans le Wurtemberg (9 fév. 1759), a fait ses études à Tubingue, où il fut reçu docteur en 1779, et peu après, il se fixa à Kirchheim au-dessous de Teck, pour y pratiquer la médecine. Les premières instructions en obstétricie lui furent données à Tubingue (1778) par SIEGWART, élève de Puzos à Paris, (voy. plus haut § 122) et par FRIED le fils à Strasbourg (§ 152). Il poussa encore plus loin ses études à Strasbourg (1779), puis à Cassel, sous la direction de STEIN (1781). Ce maître lui donna des leçons particulières, lui fit prendre une part active aux accouchements de son service, et lui confia, dans sa pratique particulière, les applications du forceps et aussi les versions.

OSIANDER dit lui-même que c'est là qu'il apprit les « avantages que procure une application du forceps, habilement faite, à la mère aussi bien qu'à l'enfant et à l'accoucheur, et tout ce qu'on peut obtenir de cet instrument, quand il est bien manié ». Rentré à Kirchheim, OSIANDER se livra activement à la pratique des accouchements, convainquit ses concitoyens des avantages du forceps, pour faciliter les accouchements et les terminer rapidement, quand ils durent longtemps et épuisent les forces des parturientes. Il étudia avec ardeur les livres des accoucheurs, surtout des anciens. Jusqu'en 1792, il avait pratiqué 168 accouchements, avait fait 78 extractions par les pieds, pour des présentations des pieds, à la suite de la version, ou pour changer les présentations du siège en présentations des pieds ; il avait appliqué le forceps 39 fois, et n'avait pratiqué qu'une fois la perforation (pour la première et la dernière fois de sa vie). En 1792, OSIANDER répondit à l'appel qui lui fut fait par l'université de Goettingue, qui le nomma professeur d'accouchements et directeur de l'Institut obstétrical, commencé sous son prédécesseur FISCHER, et, achevé depuis 1791. Il entra en fonctions le 9 du mois d'octobre 1792, et, dans l'après-midi de ce jour, à 3 heures, il fut appelé dans son service pour pratiquer une « application du forceps pour une présentation de la face, arrêtée sous l'arcade pubienne », accouchement qui fut terminé heureusement. C'est avec un grand zèle et une infatigable activité qu'OSIANDER accom-

plit ses fonctions. La renommée de l'école obstétricale de Goettingue se répandit au loin, avec une grande rapidité, et attira en foule une jeunesse avide de savoir. OSIANDER se posa en antagoniste de l'école de Vienne, et chercha à démontrer, par sa parole et ses actes, la puissance de l'art en obstétricie; sous ce rapport, l'école de Goettingue doit une grande reconnaissance à son zélé professeur; ceux qui sont devenus plus tard ses plus ardents adversaires, et qui avaient été ses élèves, ont dû avouer qu'ils devaient à leur ancien maître leur habileté dans le manuel opératoire. Les abus où devait conduire une obstétricie qui ne cherchait son salut que dans les opérations (art des accouchements), ne pouvaient rester cachés pendant longtemps. De toutes parts arrivaient des contradictions et des attaques violentes auxquelles OSIANDER répondit toujours. Le temps a prononcé son jugement sur cette manie d'opérer, qui était la pensée dominante de l'école, il s'est prononcé pour les idées meilleures de l'école de Vienne. Toutefois, il faut apprécier très haut l'œuvre d'OSIANDER. Il a droit à une grande reconnaissance pour les améliorations qu'il a apportées dans l'obstétricie opératoire, où son mérite est incontestable. Les nombreux ouvrages qu'il a laissés, dans lesquels on constate une culture scientifique distinguée, assurent à son auteur une renommée durable dans les domaines où son activité s'est exercée. Il mourut le 25 mars 1822, après avoir occupé sa chaire pendant 29 ans et 6 mois.

Obs. — Pour la biographie d'OSIANDER, voyez son mémoire : * « *Darstellung meiner Grundsätze der Entbindungskunst: mit vorangehender Schilderung des Zustandes der Entbindungskunst in Teutschland kurz vor, während, und nach der Zeit, als ich diese Kunst studierte und ausübte* » (Exposé de mes principes d'obstétricie avec un tableau de l'état de l'obstétricie en Allemagne, peu avant, pendant et après le moment où j'ai étudié et pratiqué cet art), dans : « * *Neuen Deukwürdigheiten für Aerzte und Geburtshelfer*, t. I, Bogenz. Goett., 1796, in-8°, p. 1. Sur la nouvelle maternité et son organisation, voy. : *Deukw. f. die Heilk. u. Geburtsh.*, t. I, Goett., 1794. Détails complets. Voy. encore : * *Memoria FRID. BENJ. OSIANDRI, in concessu soc. reg. scientiar. die XV Jun. 1822, commendata ab JO. FR. BLUMENBACH.* Goett., in-4°.

§ 207. — *Doctrines obstétricales de Fr. B. Oslander.*

Partant du principe, que l'art véritable peut seul apporter avec sécurité un secours efficace dans les accouchements, que tous les actes de l'accoucheur doivent être dirigés par l'art fondé sur des connaissances scientifiques, que les secours de l'art ne doivent subir aucun retard, que la parturiente ne doit pas être abandonnée au hasard, la tâche du professeur, suivant OSIANDER, était de montrer de quelle manière on pouvait le mieux répondre à ces besoins, en améliorant et en perfectionnant d'une manière fondamentale les véritables méthodes d'accouchement. Il faut chercher dans les conditions extérieures, où il se trouvait, la cause de la direction spéciale de ses doctrines. A ses débuts, ils ne pouvait disposer de cette expérience si riche que BOER avait facilement pu acquérir à Vienne dans son grand établissement. La maternité de Tubingue méritait à peine ce nom. Les principes de STEIN, cet élève célèbre de LEVRET, devaient aussi conduire OSIANDER dans la voie qu'il n'a plus abandonnée. Le hasard l'a fait débiter dans une petite localité, dans laquelle l'appel qui lui était adressé n'avait qu'un but : délivrer, le plus vite possible, la parturiente des tourments dont elle était affligée, et que les sages-femmes ne pouvaient soulager. Répondre à cet appel a été considéré par lui comme le premier devoir. OSIANDER n'avait pas, dans ses premières années d'étude, appris à connaître la grande action de la nature dans l'accouchement, et lorsque, plus tard, il fut placé dans les conditions où il aurait pu apprendre ce qu'il avait négligé d'abord, le perfectionnement de l'intervention opératoire a dû l'éloigner tout naturellement de ces précieuses études. Il ne s'occupa qu'à perfectionner la médecine opératoire obstétricale, et, dans tous ses ouvrages, l'obstétricie porte toujours le nom « d'art des accouchements ». Il ne prit aucune part aux efforts de l'école de Vienne, pour la fondation de l'obstétricie basée sur l'observation de l'accouchement normal, et des forces

si puissantes de la nature, bien loin de là, il combattait, avec le dédain et l'ironie, non seulement l'auteur de cette doctrine et ses adhérents, mais la doctrine elle-même, qu'il représentait à ses élèves comme dangereuse, et dans cette lutte il dépassa toutes les bornes. Mais dans la direction qu'il considérait comme la tâche de sa vie, il a rendu véritablement de grands services. L'amélioration des méthodes d'accouchement a été le beau fruit de sa longue activité, et, sur ce terrain, il a cueilli d'immortels lauriers qu'aucun de ses adversaires n'a pu lui ravir, pendant la longue lutte qu'ils ont soutenue contre lui. L'histoire, dans sa justice, ne peut lui refuser une reconnaissance méritée, elle doit repousser avec mépris les outrages qui, aujourd'hui encore, sont dirigés contre celui qui est mort depuis plus de vingt ans ! OSIANDER accorda la plus grande attention au forceps ; l'extension qu'il donnait à son emploi est attestée par la longueur de l'instrument, qu'il avait successivement modifié (1), longueur et solidité qui permettaient de saisir la tête très élevée.

(1) Il convient de jeter un coup d'œil sur le forceps d'OSIANDER qu'il maniait avec tant d'habileté : voici le commencement du chapitre consacré à cet instrument (Handb. der Entb., II, 2, ch. VI, p. 52). « *Les mains artificielles pour l'accouchement, inventées par moi, manus artificiales ad auxiliandum in partu : ou le forceps inventé par F. B. OSIANDER, forceps obstetricia F. B. OSIANDERI, est actuellement le meilleur instrument pour les accouchements, moyennant lequel seulement peut être accomplie l'extraction d'un enfant, sans lésion mortelle, et sans dommage pour la mère, dans des cas, ou l'accomplissement de l'œuvre ne peut se faire ordinairement sans lésions mortelles, quand les parties sont rétrécies* ».

OSIANDER avait employé d'abord le forceps de JOHNSON, puis le forceps de LEVRET, qu'il allongea, en augmentant la courbure pelvienne, il inventa un nouveau modèle en 1797 qu'il décrivit dans : « *Denkwür digk. f. A. u. Geb.*, t. I, 2 Bogenz. Gött., 1799, in-8°, p. 282, et dont il donna la figure dans ce livre, reproduite par L. KYMMEL, taf. I, fig. 15 et 16, et dans l'atlas de SIEBOLD, tab. LXVI, 2 fig. et dans l'*Armament*, de KILIAN, pl. XXIII, fig. 5, 6 (les deux modèles). Les cuillers ne sont pas fenêtrées, et très peu larges ; les manches en acier sont munis de deux crochets placés au milieu de la longueur des manches et d'un labimètre. A REISS de Strasb., qui dans sa thèse, 1805, critique l'absence de fenêtres, il dit : que ce jugement ne peut provenir que de la « tête superficielle d'un français ». La majorité des auteurs n'a pas suivi OSIANDER, car sur les 144 forceps décrits par MULDER et KYMMEL on ne trouve que 16 modèles de forceps non fenêtrés. (F.-J. H.)

Les règles générales pour l'application de l'instrument, et celles qui sont relatives aux cas particuliers sont très précises; beaucoup de ces préceptes conservent toute leur valeur et sont tellement confondus dans les règles ordinaires, données pour cet instrument, qu'on a perdu le souvenir de celui qui en a été l'auteur. La confiance d'OSIANDER pour le forceps était telle, qu'il condamna absolument la perforation du crâne (qu'il n'a pratiquée qu'une seule fois dans sa vie); quand le bassin est rétréci, il faut faire tous ses efforts pour amener la tête vers le détroit supérieur, puis laisser agir les contractions utérines pour l'y engager, et alors on peut être certain que, si on a de l'habileté dans l'application du forceps, on arrive à mettre l'enfant au monde, et probablement à lui conserver la vie. Si les contractions devaient ne pas engager la tête, il faudrait le faire au moyen du forceps à grande courbure, par certaines manœuvres, puis extraire la tête avec le forceps. « Jamais alors, dit-il, même quand la grande fontanelle est totalement ossifiée, il n'est nécessaire de faire la perforation; si la tête est grosse et solide, et si le détroit antéro-postérieur mesure moins de deux pouces et demi (6 centim.), il ne reste qu'à pratiquer l'opération césarienne ». Dans certains accouchements difficiles, il faisait quelquefois plus de cent tractions, il est mentionné un cas, où les tractions et des pressions ont été pratiquées 175 fois, et ces manœuvres sont continuées pendant des heures (ouv. c. parag. 41, 5, p. 100). « Les enfants, dit OSIANDER, étaient vivants et ne conservaient aucun préjudice de cette longue opération; dans les cas même, où la tête avait été saisie du front à l'occiput, et où il y avait eu des dépressions persistantes jusqu'à l'âge adulte, on n'a constaté aucun trouble des fonctions cérébrales, intelligence, mémoire, énergie vitale, etc. » (1). OSIANDER a accordé toute son attention à la version

(1) On comprend, dans ce mode d'application, je ne dirai pas l'utilité mais la *nécessité* du labimètre, adapté par OSIANDER à son forceps, pour maintenir l'écartement des cuillers au même degré, et empêcher la compression de la tête, que les ailettes, qui rapprochaient la traction du point de jonction, garantissaient jusqu'à un certain point. (F.-J. H.)

suivie de l'extraction par les pieds, il en a enrichi le manuel opératoire de règles précieuses, il a cherché même à faire rentrer dans la pratique la version sur la tête, qui avait été complètement abandonnée. OSIANDER a décrit un procédé nouveau pour pratiquer l'opération césarienne qui consiste à faire à la partie inférieure de la matrice une ouverture moins grande, et à extraire, à travers celle-ci, l'enfant avec plus de rapidité, ce qui est moins dangereux ; l'expérience lui avait appris que les lésions de la matrice sont moins dangereuses à la partie inférieure qu'à la région supérieure de cet organe et à la région médiane : les deux opérations pratiquées ainsi par lui, ont eu une issue malheureuse. La perforation, la symphyséotomie et l'accouchement prématuré artificiel sont regardés par lui comme des méthodes « inutiles et nuisibles, dont l'obstétricie peut se passer », ainsi que le dit le titre du ch. XIII, qui leur est consacré. Il est à peine besoin de dire, ici, que sa prédilection pour la partie opératoire de l'art lui a fait inventer divers instruments : le forceps, dont il a été parlé plus haut, un levier spécial, un instrument pour dilater les parties, un autre pour rompre les membranes, un instrument tranchant pour ouvrir le vagin et l'utérus (hystérotome), un autre, pour inciser la matrice (métrotome), un instrument pour mesurer l'inclinaison du bassin, des balances pour peser les nouveau-nés, des instruments pour en mesurer la longueur, etc., qui tous témoignent de son esprit inventif et qui sont les témoins de ses principes. OSIANDER avait un esprit très cultivé, portant intérêt à tout travail scientifique ; un coup d'œil rapide sur ses nombreux écrits, qui n'ont pas trait seulement aux accouchements, le prouve surabondamment ; sa grande érudition lui permettait d'orner ses écrits d'observations intéressantes et variées (il savait donner de l'intérêt aux choses insignifiantes en apparence), si bien que, dans leur lecture, on trouve à la fois intérêt et profit. Ses écrits révèlent une éducation classique très soignée, qui, dans ses discussions avec ses adversaires, lui donnait une prépondérance marquée. L'auteur de ce livre, que le sort a appelé à être le deuxième successeur d'OSIANDER, et

qui a trouvé, dans l'établissement qu'il avait habité autrefois, tant de choses qui rappellent les beaux côtés de l'ancien maître, lui adresse, de ces mêmes lieux, où a été écrite l'*histoire littéraire et pragmatique de l'obstétricie*, le vœu « que ses cendres jouissent de la paix et du repos ».

Obs. I. — Pour que le lecteur puisse porter un jugement sur les principes d'OSIANDER, nous donnons ci-contre un tableau des accouchements qui ont eu lieu sous sa direction dans la Maternité de Goettingue, que nous avons extrait du journal tenu par lui avec la plus grande exactitude. Cette communication aura pour le lecteur d'autant plus d'intérêt, qu'un travail d'ensemble, sur la pratique d'OSIANDER, manquait jusqu'ici aux annales de l'obstétricie, car l'auteur n'a publié que des travaux partiels, se rapportant à quelques années seulement, qui ont été publiés dans les « *Denkwürdigheiten* » (memorabilia), et dans les *Annales*, ainsi que dans la publication des œuvres des savants de Goettingue. Ce n'est que vers la fin de sa vie, que la proportion des applications du forceps diminue un peu, vers le milieu, ce chiffre avait atteint une hauteur extraordinaire.

Les extractions par les pieds furent faites pour des présentations des pieds, ou des présentations du siège, converties en présentations des pieds. Parmi les versions, il y en a quelques-unes sur la tête: OSIANDER les a appelées dans les journaux « *versio horizontalis* ». L'opération césarienne fut faite deux fois sur des femmes vivantes, après que la version podalique avait été tentée sans succès; les enfants extraits étaient morts, et les femmes succombèrent quelques jours après l'opération. Dans un cas (1801), l'opération césarienne fut pratiquée sur une femme enceinte, après sa mort, on n'eut pas d'enfant vivant; une fois, dans un cas de grossesse extra-utérine, on fit l'extraction d'un enfant en décomposition; la mère succomba quelques semaines après l'opération. Le nombre des accouchements, annuels dans la Maternité de Goettingue est actuellement plus élevé que dans le tableau ci-joint, il s'élève de 110 à 120.

Obs. II. — Parmi les nombreux écrits d'OSIANDER, nous ne mentionnerons ici que ceux qui ont trait aux accouchements; pour les autres, nous renvoyons à l'ouvrage: * FR. SAALFELD'S *Geschichte der univ. Goetting.* (Hist. de l'univ. de G.). Hannover., 1820, in-8°, p. 309, et, à * OESTERLY, *Gesch. d. univ. G. von 1820-1837* (H. de l'univ. de G. de 1820-1837), où se trouve la liste de tous les articles de journaux, et publications éphémères d'O.
* *Beobachtungen, Abhandlungen und Nachrichten, welche vortüglich Krankheiten der Frauenzimmer und Kinder und die Ent-*

ANNÉES	TOTAL DES ACCOUCH ^{ts}	ACCOUCH ^{ts} NORMAUX	FORCEPS	VERS ^{on}	LEVIER	EXTR ^{on} PAR LES PIEDS	OPÉR ^{on} CÉSAR ^e
1792	16	6	8	2	»	»	»
1793	80	51	24	»	3	2	»
1794	74	47	23	2	1	1	»
1795	71	39	31	1	»	»	»
1796	69	42	26	1	»	»	»
1797	90	37	47	6	»	»	»
1798	82	32	46	3	»	1	»
1799	93	38	51	3	1	»	»
1800	78	32	39	6	»	1	»
1801	93	25	59	8	»	»	1
1802	96	31	55	9	»	1	»
1803	85	33	48	4	»	»	»
1804	81	45	32	4	»	»	»
1805	108	51	50	6	»	»	1
1806	68	31	30	6	»	»	1
1807	72	32	35	2	1	1	1
1808	81	33	45	3	»	»	»
1809	86	51	29	4	1	1	»
1810	85	46	35	3	»	1	»
1811	91	54	32	3	»	2	»
1812	113	67	39	6	»	1	»
1813	94	49	36	8	»	1	»
1814	82	49	28	5	»	»	»
1815	97	68	25	3	»	1	»
1816	82	54	24	4	»	»	»
1817	76	55	19	»	»	2	»
1818	82	53	27	1	»	1	»
1819	90	58	25	5	»	2	»
1820	95	69	25	»	»	1	»
1821	100	78	19	2	»	1	»
1822	30	25	4	1	»	»	»
	2540	1381	1016 (1)	111	7	21	4

* Ce qui fait *une* appl. du forceps sur 2,5 accouch; celle de BOER a été d'*une* sur 226 acc., suivant KILIAN *Op. Geb.*, p. 553, qui fait remarquer que, dans la pratique et les petites cliniques, les applications du forceps sont plus fréquentes. (F.-J. H.)

bindungswissenschaft betreffen, nebst Beilag. und Kupf. (Observ., mémoires et documents relatifs aux maladies des femmes et des enfants et aux accouch. av. suppl. et pl.). Tübing., 1787, in-8°.

* *Abhandlung von dem Nutzen und der Bequemlichkeit eines STEINISCHEN Geburtsstuhls*, mit K. (De l'utilité et de la commodité du fauteuil d'acc. de STEIN, av. fig.). Tub., 1790, in-4°.

De causa insertionis placentaë in uteri orificium ex novis circa generationem humanam observationibus et hypothesibus declarata. Gott., 1792, in-4° (Discours d'ouverture de son enseignement)

* *Denkwürdigkeiten für die Heilkunde und Geburtshülfe aus den Tagbüchern der K. pract. Anstalten zur Erlernung dieser Wissenschaften in Gött. ausgehoben*. (Choses mémorables pour la méd. et les accouchements, extraites des journaux, des établis. d'instr. de ces sciences à G. 2 vol (en 4 fasc.). Goett., 1794-1795, in-8° (renferment aussi des notices sur le Clinicum r. de G., dont OSIANDER avait eu la direction, à laquelle il a renoncé en 1802).

* *Lehrb. der Hebammenkunst*, m. k. Goett., 1796, in-2° (Manuel d'acc. p. les sages-f.),

* *Kurze Nachricht von der Entstehung und Einrichtung der Gesellschaft von Freunden der Entbindungskunst in Gött.* (Quelques notices sur la fondation et l'organisation de la Société des amis de l'obstétricie à Goett.) G., 1796, in-4°. — *Zweite Nachr. etc.*, (2° notice). Goett., 1798, in-4° (Cette société fut fondée par OSIANDER le 3 sept. 1795, avec quelques étudiants de G. Elle admettait aussi des membres étrangers, mais elle cessa déjà à la fin du dernier siècle. Voy: * *Neue Zeitschr. f. Geb.*, XIV. Berl., 1843, p. 325, obs.).

* *Historia partus nanæ, versionis negotio a fœtu vivo feliciter liberatæ, in concess. art. obst. amanium prælecta*. G., 1797, in-8°.

* *Neue Denkwürdigh. f. Aerzte u. Gebustsh.* I, B, 1 u. 2 Bogenz. Goett., 1797 et 1799, in-8° (Nouv. suite de choses mémorables, etc.).

* *Lehrbuch der Entbindung Kunst*, 1 Th. « *Litterarische und pragmatische Geschichte dieser Kunst*. Goett., in-8° (Traité d'acc. Première partie contenant l'histoire littéraire et pragmatique de l'art des acc.). Le traité n'a été publié qu'en 1818, comme on verra plus loin.

* *Annalen der Entbindungslehr-Anstalt zu Gött.* v. Jahre 1800, 1 et 2 vol. Goett., 1801, in-8° (Annales de la Maternité de G.).

* *Grundriss. der Entbindungskunst zum Leitfaden bei seinen Vorlesungen*. 2 Th., 1802, in-8° (Precis de l'art. des acc. servant de program. de ses cours).

* *Epigrammata in complures musei sui anatomici res, quæ versuum amore fecit*. Goett., 1807, in-8°. * Ed. alter. et emend., 1814

(Le riche musée qu'OSIANDER avait rassemblé, et dont les pièces les plus remarquables ont été décrites dans ce livre, a été acheté par la générosité du curatorium de l'université royale, il se trouve encore bien conservé dans la Maternité de Goett. avec ses catalogues qui témoignent du zèle du fondateur).

* *Ubersicht der Ereignisse in der Entbindungslehr-Anstalt.* im Jahre 1815. *Dargestellt in einer Rede an seine Zuhörer.* (Revue des choses les plus intéressantes de la clin. obst. de G. Discours à ses auditeurs).

* *Ueber die Entwicklungskrankheiten in den Blühjahren des Weibl. Geschl.,* 2 th. Tüb., 1817 et 1818 (Sur les maladies de l'âge du développ. de la femme). * 2^e éd., 1820 et 1821.

* *Handbuch der Entbindungskunst* (Manuel de l'art des acc.), t. I, 1^{re} part., 1818, 2^e part. 1819; t. II, 1^{re} part., 1820, 2^e part. 1821 (le 3^e vol. a été publié, après la mort de l'auteur, par son fils JOH. FRED. O. Tüb., 1825. Il forme un volume séparé sous le titre de : « *Die Anzeigen zur Hülfe bei unregelmässigen und schweren Geburten* (Indications et moyens curatifs dans les accouch. irrégul. et diffic.). Nouv. éd. de tout l'ouvrage en 3 vol. Tüb., 1829-1833. Soignée également par le fils de l'auteur.

* *Einfache Erzählung der veranlassung zu seiner Reise nach Leipzig im Déc. 1819 und der daselbst verrichteten chir. Operationen.* Tübing., 1820 (voy. plus loin § 225) (Simple récit des motifs de son voyage à Leipzig, en déc. 1819, et des opérations chirurgicales qui y ont été pratiquées).

* OSIANDER'S *Geburtsgestelle, etc. mit 2 Abbild.* Tüb., 1821, (fauteuil obstétrical d'Os.). On trouve encore quelques travaux d'accouchements dans les discussions de la Soc. des sciences de Goett. dont OSIANDER était un membre actif depuis 1804.

§ 208. — Joh. Phil. Vogler.

Déjà, à la fin du XVIII^e siècle, un accoucheur allemand s'était engagé dans la voie tracée par BOER à Vienne, au moins partiellement, car il avait étudié aussi l'accouchement normal, et prétendait que, dans tous les accouchements, même ceux qui sont contre nature ou difficiles, il ne fallait pas se hâter d'intervenir, que le salut de l'obstétricie ne devait pas être cherché dans l'emploi fréquent des instruments. JOH. PHIL. VOGLER, médecin et accoucheur à Weilburg, dans le duché de Nassau, a cherché à répandre

ces doctrines, en publiant ses observations sur l'accouchement et l'obstétricie, recueillies dans une pratique de vingt-six années. Il enseignait que, dans la plupart des accouchements difficiles et contre nature, les obstacles à l'accouchement peuvent être levés par des moyens qui sont du domaine de la médecine, plutôt que de celui de la chirurgie. Dans la plupart de ces cas, l'intervention des instruments, non seulement n'est pas nécessaire mais inutile et dangereuse : une parturiente est bien plus heureuse entre les mains d'une sage-femme instruite des soins, à donner, et expérimentée pour pratiquer la version, « qu'entre les mains d'un chirurgien accoucheur empressé à faire usage de moyens violents ». Les disproportions entre le pelvis et le volume de l'enfant, qui exigent une intervention instrumentale, sont très rares. Pendant 26 ans, il ne les a pas constatées une seule fois. Les accouchements, par les pieds, le siège et la face, ainsi que les accouchements gémellaires doivent se terminer par les seules forces de la nature. La délivrance doit être abandonnée à la nature, sinon dans tous, du moins dans la majorité des cas. L'auteur vante beaucoup l'utilité de l'opium chez les femmes enceintes et en travail. Aucune intervention artificielle ne devra avoir lieu avant que la tension, les contractures, et les spasmes des parties internes aient été apaisés. Même dans les hémorragies, l'opium est le moyen le meilleur et le plus sûr, et c'est à lui qu'il attribue que, depuis 22 années, l'accouchement forcé n'a pas été pratiqué à Weilburg, quoique les occasions n'eussent pas manqué. L'opium calme les vomissements, les douleurs et les crampes des femmes enceintes et en travail, ainsi que la trop grande impressionnabilité et la trop grande sensibilité des parties génitales ; il fait cesser les fausses douleurs et celles qui sont trop intenses, pour ne laisser agir que les contractions véritablement utiles à l'accouchement. C'est à cette grande confiance, aux moyens pharmaceutiques, qu'on doit la division faite par l'auteur entre les accouchements médicaux et chirurgicaux, dont les premiers étaient de beaucoup les plus nombreux ; de là la recommandation de sa « mixtura antalgica », à l'usage interne, et son « oleum ano-

dinum » en frictions (*Pharmac. Select.*, p 71 et 101). VOGLER n'a eu que peu d'écho auprès de ses contemporains, en raison de la partialité de ses doctrines, qui rappelaient celles de HUNTER, et on ne pouvait approuver que sa violente critique de l'abus des instruments. Pour combattre cet abus, il fallait des voix plus puissantes que la sienne. Il fallait des maîtres dont la parole inspirât aux élèves une confiance entière; ce vœu ne devait pas attendre longtemps sa réalisation.

Obs. I. — * *Erfahrungen über Geburt und Geburtshülfe* (Observ. sur l'acc. et l'obstét.), von JOH. PHIL. VOGLER. Marb., 1797, in-8°. Déjà, en 1794, VOGLER avait publié dans le * *Museum f. Heilk.*, de la Société helvétique, dont il était membre, T. 2. Zurich, 1794, in-8°, p. 232, un fragment de son livre sous le titre de « *L'obstétricie médicale* ». Les remèdes cités plus haut sont décrits dans : VOGLER's *Pharmaca selecta*, tert. ed. et additam. aucta. Wetzel, 1792, in-8°. VOGLER mourut le 14 avril 1816, à l'âge de 70 ans.

Obs. II. — L'erreur blâmable à la quelle peuvent conduire cette confiance exclusive dans les moyens médicaux, et le délaissement des autres moyens rationnels, est attestée par le fameux breuvage sanitaire destiné aux femmes enceintes; ce breuvage qui, à la fin du siècle dernier, fut prôné et exploité par un charlatan de Quendlinbourg, un nommé JOSEPH LENHARDT, qui en fit un commerce fort lucratif. D'après ses prospectus, « le breuvage prévient, chez les femmes enceintes, tous les maux, quels que soient leurs noms; il facilite l'accouchement, qui se termine par deux douleurs seulement, il prévient toutes les maladies puerpérales, et les avortements, préserve les enfants de toutes les maladies, et reproduit la minceur de la taille » (promesse certes bien séduisante pour les dames). Voy. : * D^r JOS. LENHARDT's *med. Nachricht für Schwangere, wie sie sich während der Schwangerschaft verhalten sollen, um gesunde und starke Kinder ohne Schmerzen, zur Welt zu bringen* (Avis médicaux pour enseigner aux femmes enceintes la manière de se conduire, pendant leur grossesse, pour mettre au monde, sans douleurs, des enfants robustes). Quendlinb. bei GOTTFR. BASSE, in-8° (S. date, avec attestations et lettres des années 1798 et 1799, etc.). Ce merveilleux breuvage consistait en une solution de sel de Glauber, dans du mauvais vin, et des myrtilles! Le monde se laissa tromper, jusqu'au moment où cet arcane tomba dans l'oubli, comme cela arrive ordinairement en pareil cas. Voy. à ce sujet : * L. VOGEL, *Almanach des Ernstes und Scherzes für Aerzte, etc.* (Alm. sérieux et comique pour les

médec.), 1^{re} année. Erfurt, 1801, in-8° avec frontispice. Voy. : *Histoire* d'OSIANDER, p. 534, sur un élixir analogue qui, dans les années 1770-71, fut vendu en France sous le nom de « *Elixir américain* ».

§ 209. — *Ouvrages littéraires sur l'obstétricie.*
Roemer. Schweickhard. Schlegel.

Vers la fin du XVIII^e siècle, parurent encore quelques collections, au moyen desquelles les auteurs s'étaient imposé la tâche méritoire de faire avancer le côté scientifique de l'obstétricie. Le médecin praticien de Zurich, ROEMER, publia le catalogue de tous les écrits relatifs aux accouchements, qui avaient été publiés en 1790 et 1791, avec l'indication de ce qu'ils renfermaient de plus important, et celle des analyses qui en avaient été faites; cette publication ne fut pas continuée. Le médecin de la ville de Carlsruhe, CHRIST. LUDW. SCHWEICKHARD, a eu le grand mérite de publier un catalogue chronologique de toutes les dissertations obstétricales soutenues de 1515 à 1792. Ce laborieux collectionneur avait commencé, pour les accouchements, un *Magaçin*, qui devait renfermer des traductions, des écrits de polémique, et des extraits des dissertations latines et des journaux, etc. Un volume seulement a, malheureusement, paru. Enfin, le médecin particulier du prince de Schoenburg (Saxe), JOH. CAR. SCHLEGEL, publia une collection des principaux programmes des cours d'accouchements et des dissertations soutenues dans les principales universités, en texte original latin, travail considérable, qui, aujourd'hui encore, conserve toute sa valeur, car ces écrits sont devenus très rares et sont d'une grande importance pour les travailleurs.

Obs. I. — * JOH. JAC. ROEMER, *Annalen der Geburtshülfe, Frauenzimmer-und Kinder-Krankheiten für das Jahr 1790.* Winterth., 1793, für das Jahr 1791. Ebendas., 1794, in-8° (Annales des acc. et des mal. des f. et des enf.).

* CHR. LUDW. SCHWEICKHARD, *Tentamen catalogi rationalis*

dissertationum ad artem obstetriciam spectantium ab anno 1515, ad nostra usque tempora. Francof. ad Maen. 1795, in-4°. * *Magazin für Geburtshelfer* (Mag. p. les accoucheurs), t. I, 1 et 2 fasc. Frankf. et Leipz., 1794, in-8°. SCHWEICKHARD mourut à l'âge de 78 ans, le 22 avril. 1825.

* J. CHR. TRAUG. SCHLEGEL, *Sylloge operum minorum præstantiorum ad artem obstetr. spect.*, vol. I, Lips., 1795; vol. II, ibid., 1796, in-8°.

Obs. II. — Les journaux du temps ont aussi contribué aux progrès de l'obstétricie, par les choses nouvelles qu'ils publiaient, par l'indication des ouvrages nouveaux, etc. En dehors des journaux consacrés à l'obstétricie, de celui de STARCK (voy. § 170), il faut nommer encore BALDINGER'S *Magaz. u. Journal*. RICHTER'S *Biblioth., Journal des inventions med. chir. Zeitung de Salzburg* (qui commença en 1790), le *Journal* de LODER, la *Biblioth. d'ARNEMANN et Schweitzer'sche Mus. f. Heilk. Zurich*, 1792.

§ 210. — *Histoire de l'obstétricie.*

Jos. Weydlich. Fr. B. Osiander.

A la fin du XVIII^e siècle, s'éveilla aussi un véritable zèle pour l'histoire de l'obstétricie, dont deux auteurs français, SUE et LEROY, ont été les précurseurs (voy. § 191). Ils ont été suivis dans cette voie par deux hollandais, NIC. VAN DER EEM et LÉON VAN LEEUWEN qui, sous la présidence de SANDIFORT, ont soutenu à Leyde, en 1783, deux thèses (§ 194). Un accoucheur de Vienne, Jos. WEYDLICH, essaya de retracer les progrès de l'art dans le premier volume d'un traité général d'accouchements, qui seul parut en 1797. Il ne donna qu'un extrait de SUE et de LEROY; comme il a négligé de recourir aux sources, il n'est pas exempt d'inexactitudes, et il a lui-même commis la faute qu'il reprochait à LEROY; il faut louer, en lui, plutôt le zèle d'avoir voulu entreprendre une tâche, que la perfection avec laquelle il l'a remplie. Par contre, FR. B. OSIANDER, publia, en 1799, son *Histoire littéraire et pragmatique de l'art des accouchements*, qui, pendant une longue série d'années, a été la source générale où sont venus puiser

tous les écrivains de cette partie, donnant, parfois, le même livre sous une autre forme. Si grand qu'ait été le zèle du savant auteur, et si méritoire qu'ait été son œuvre, à une époque, où l'on n'avait que les livres de SUE, de LEROY, et du médecin de Vienne, il faut regretter, qu'en beaucoup d'endroits, il n'ait pas rendu exactement la pensée de ses confrères, faute d'avoir eu recours aux sources mêmes, si bien que ses erreurs se sont conservées jusqu'à nos jours, en raison de la grande considération dont l'auteur et le livre ont été entourés. Il faut y regretter aussi l'évidente partialité à laquelle OSIANDER s'est laissé entraîner; il ne reconnaissait comme justes que ses propres idées, et prenait celles-ci comme mesure de celles des autres; il en résulte une impression pénible, là surtout, où il juge ses contemporains. Ce jugement, que nous croyons devoir porter sur ce livre, ne diminue pas les mérites d'OSIANDER dans le domaine de l'histoire; nous constatons, au contraire, avec une entière reconnaissance, ce qu'il a fait dans le domaine de l'art, bien que nous ayons cru devoir contredire quelques jugements, et rectifier quelques assertions.

Obs. — * JOS. WEYDLICH, *Lehre der Geburtshülfe zur Anwendung nach ächten Grundsätzen und der Erfahrung gemäss bearbeitet, auch mit praktischen Anmerkungen durchgehends erläutert.* Erst. Theil. Wien, 1797, in-8° (Principes d'obstétricie conformes à l'expérience avec des remarques pratiques).

* FR. B. OSIANDER, *Lehrb. der Entbindungskunst.* Erst. Th. *Litter. und pragmat. Geschichte der Kunst.* Gött., 1799, in-8° (Traité d'acc. I part., Histoire littér. et pragmatique de cet art).

§ 211. — *Les instruments d'obstétricie.*

Joh. Mulder. Aug. H. Hinze. S. Saxtorph. B. G. Schreger.

Très considérable est le nombre des instruments et appareils qui, depuis les temps les plus anciens, ont été inventés pour les accouchements; beaucoup d'entre eux sont, depuis longtemps, tombés dans l'oubli de la pratique, mais subsistent encore dans

les collections, comme des monuments attestant l'état ancien de l'art. D'autres les ont remplacés, et, depuis le commencement du XVIII^e siècle, le précieux instrument, qui avait été inventé de nouveau, a fourni aux accoucheurs l'occasion d'exercer leur génie inventif, et de briller dans les modifications imprimées au forceps. Il était nécessaire d'en faire la collection, pour la conserver à la postérité; c'est ce travail qui a été entrepris simultanément par JEAN MULDER accoucheur hollandais, AUGUSTE HEIMBERT HINZE, accoucheur allemand, et par SYLV. SAXTORPH, accoucheur danois. Ces auteurs nous ont donné un inventaire de l'arsenal obstétrical, qui, arrivant à la fin d'une époque, marque bien la limite entre le passé et le présent, dont les efforts pour le perfectionnement de l'art sont si considérables. Tout ce que le passé a possédé d'instruments, de toute espèce, est représenté dans ces écrits d'une façon très commode, qui permet de jeter un coup d'œil sur l'état de l'obstétricie aux diverses époques, en tant qu'il peut être apprécié de cette façon (voy. t. I. Introd. § XIV). Le livre de JEAN MULDER est classique (1794); il a décrit les forceps et les leviers; il donne une description très nette de chaque instrument, et, ajoute une bibliographie très riche, si bien que ce travail est devenu un modèle pour tous les autres. A. HINZE, médecin particulier du margrave de Hochberg, à Furtenstein en Silésie, a publié une revue chronologique de tous les instruments d'obstétricie, depuis HIPPOCRATE, qu'il a divisée en 15 époques (jusqu'en 1792). Ce petit ouvrage ne peut prétendre à une grande précision, toutefois, il n'omet rien d'essentiel. L'ouvrage de SYLV. SAXTORPH (1795) est plus ingénieux et plus pratique. Cette dissertation porte le titre de : « *Examen armamentarii Lucinæ* » et annonce la valeur de l'école d'où elle sort; elle est ornée aussi du nom de MATHIAS SAXTORPH, le président de cette thèse qui se termine par ces mots : « Numerus instrumentorum utilium, quæ necessario ad præxiã requiruntur, hodiernis temporibus cum ad tantam perfectionem evecta est ars opifera, valde rarus est et parvus, inutilium vero et superfluum nimis magnus et superabundans ». BERNH. NATH. GOTTL. SCHREGER, professeur à Erlangen,

commença en 1799 à décrire les instruments de l'obstétricie ancienne et nouvelle ; il n'a paru malheureusement qu'un fascicule de l'ouvrage, représentant les instruments destinés à perforer les membranes, les baguettes pour la version et les pelvimètres. Plus tard (1810), l'auteur de cette histoire a donné une revue complète des instruments d'obstétricie, mais où l'on ne trouve qu'une indication sommaire des diverses inventions, avec celle des écrits où elles ont été publiées et décrites.

Obs. I. — * JOH. MULDER, *Historia litteraria et critica forcipum et vectium obstetriciorum*. Lugd. Bat., 1794, in-8°, cum XI tab. aen.

L'auteur mourut du typhus en 1810, trop tôt pour la science, dit OSIANDER, II, 2, p. 60. Cette dissertation fut traduite en allemand peu après (1798), in-8°, par JOH. WILH. SCHLEGEL, elle parut à * Leipzig, à la librairie Weidmann. Le traducteur y ajouta une XII^e planche, représentant quatre forceps nouveaux parus depuis la dissertation de MULDER, dont un de l'auteur.

Un hollandais, JOACH. LUNSINGH. KYMMEL, publia à Gröningue la continuation du travail de Mulder son compatriote, comme celui-ci, en thèse inaugurale ; ce travail porte le titre de : « *Historia litteraria et critica forcipum obstetriciarum ab anno 1794 ad nostra usque tempora* ». Cette thèse fut soutenue sous la présidence de PETR. HOFSEDE LE GROTT, le 23 juin 1838. IV, in-8°, l'auteur a continué, comme MULDER, à donner la description et la figure dessinée de tous les forceps connus, qui, avec ceux de MULDER, se montent au nombre de 144. Mines précieuses, mais rares, de documents sûrs. (F.-J. H.)

Obs. II. — L'écrit d'AUG. HEIM HINZE : * *Versuch einer chronolog. Übersicht aller für die Geburtsh. erfundenen Instrumente* (Essai d'une revue chronol. de tous les instr. inventés pour l'obstétr.) parut à Leipz. et Liegnitz, 1794, in-8°. L'auteur, qui avait été praticien à la campagne, à Calvorde, avait publié un livre : * *Versuch eines systemat. Grundrisses der theoret und prakt. Geburtsh.* (Essai d'une esquisse d'obstétricie théorique et prat.), Stendal, 1791, in-8°, ouvrage sans valeur. Son livre intitulé : * *Kleine Aufsätze aus dem Gebiete der med. chir. u. Geburtsh.* (Petits mémoires de méd. chir. et acc.). Bresl., 1806, contient un cas très remarquable de môle hydatidique, d'une grosseur extraordinaire. HINZE pratiqua plus tard, à Waldenburg, dans la basse Silésie, où il est mort le 23 déc. 1832, il était né à Brunswick le 29 sept. 1765.

Obs. III. — Sur SYLV. SAXTORPH voy. plus haut § 198. *obs. III*, et plus loin § 258.

Obs. IV. — SCHREGER, homme d'un grand mérite, depuis 1797 professeur de médecine et de chirurgie à Erlangen, est né à Zeitz le 4 juin 1766. Il fit ses études à Leipzig, depuis l'année 1783, y fut reçu comme magister legens en 1791. Se rendit à l'université d'Altdorf en 1793, comme professeur ordinaire d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements, puis il fut appelé à Erlangen, où il mourut le 8 oct. 1825. Parmi ses nombreux écrits, relatifs en grande partie à la chirurgie, il convient de citer ici : *Pelvis animalium brutorum cum humana comparatio*. Spec. I. Lips., 1787.

* *De functione placentaë uterinaë*, ad S. TH. SÆMMERING epistola-Erl., 1799, in-8. *Die Werkzeuge der aelteren und neueren Entbindungskunst* (Instr. d'obst. anc. et mod.). Erst. Thl. Erl., 1799, in-8, av. pl. * *Übersicht der geburtsh. Werkzeuge und Apparat. Ein Seitenstück zu Arnemann's Übers. d. Chir. Werkz.* (Revue de l'arsenal obstétrical). Erl., 1810, in-8°.

§ 212. — *La séméiotique obstétricale.*

Fr. W. Voigtel. Im. G. Knebel.

Des travaux, sur un point spécial de l'obstétricie, publiés à la fin du XVIII^e siècle, ont été un signe heureux des progrès que cette partie de l'art de guérir avait accomplis. Ces travaux n'auraient pu être entrepris, si l'ensemble n'avait atteint un certain degré de perfection. Une des parties de l'obstétricie, qui a une grande importance, est la séméiologie, et dans la période dont nous parlons, il a paru deux ouvrages qui y étaient spécialement consacrés. Déjà, antérieurement, J. PH. HAGEN avait fait un essai de séméiologie (voy. plus haut § 158, *obs. III*), mais cette étude ne comprenait que les signes qui se rapportent à l'accouchement; ni la forme ni le fond du travail ne s'élevaient au-dessus de l'ordinaire. L'étude de HAGEN fut surpassée considérablement par l'essai de FR. WILH. VOIGTEL, élève de MECKEL, qui choisit ce sujet, restreint également à l'accouchement, pour sa thèse inaugurale. Une érudition très riche donne un grand ornement à ce livre, qui fut

traduit en allemand. Par contre, l'ouvrage de IM. GOTT. KNEBEL (1798), contient un exposé complet de séméiotique, traité avec tous les détails. Il commence par les connaissances anatomo-physiologiques préliminaires (étude des parties génitales et du fœtus); puis toutes les époques de la vie de la femme sont passées en revue (menstruation, fonction de reproduction, grossesse, accouchement et état puerpéral), et sont examinées au point de vue des signes qui leurs sont propres. Une littérature choisie ne manque pas dans ce livre, écrit pour l'utilité des jeunes accoucheurs, et on peut dire qu'il a répondu à son but. KNEBEL a enrichi l'obstétricie d'un chapitre nouveau, en rassemblant tout ce qui avait trait à la police médicale et à la médecine légale, qui se trouvait disséminé dans les traités. Son livre forme deux volumes (1801-1803). Il a atteint le double but qu'il s'était proposé : compléter l'art et en faciliter la pratique.

*Obs. — * Fragmenta Semeiologiæ obstetriciæ.* Dissert. quam defendet FR. GUIL. VOIGTEL. Magdeb., acc. tab. aen. sex. Hal., 1790, in-4° (on y trouve représenté des monstruosités rares)

* *Bruchstücke aus der Zeichenlehre der Entbindungskunst.*

Trad. par C. F. E. Marb., 1799, in-8° (également avec les grav.).

* *Grundriss zu einer Zeichenlehre der gesammten Entbindungswissenschaft. Zum Gebrauch für angehende Geburtshelfer.* Ein Versuch von IMMAN. GOTTLIEB KNEBEL (Esquisse d'une séméiotique générale d'obstétricie, à l'usage des jeunes accoucheurs, essai par J. G. K.). Du même auteur * *Grundriss der Polizeigerichtlichen Entbindungskunde* (Essai de police médico-légale obstétricale). Bresl., 1801, t. I, 1803, t. II. in-8°. KNEBEL est mort comme médecin praticien à Goritz, le 30 janv. 1809, à l'âge de 43 ans.

Voy. encore : * *Versuch einer Zeichenlehre für Geburtshulfe* (Essai d'une séméiotique pour les accouchements), von CHR. FR. ELIAS. Marb., 1798. L'auteur mourut médecin praticien à Hersfeld en mai 1813.

ELIAS DE SIEBOLD a choisi une partie de la séméiotique, comme sujet de thèse inaugurale en 1799. Voy. plus bas § 218.

§ 213. — *Jean François Sacombe.*

Pendant que BAUDELLOCQUE jouissait toujours, à Paris, de la haute considération dont il était entouré, surgit dans cette ville, à la fin du XVIII^e siècle, un homme frappé du vertige de cette époque, qui rêvait de transporter, dans le paisible domaine de l'obstétricie, les bouleversements du monde politique ; il s'était donné la tâche de renverser toutes les doctrines anciennes que la terre avait respectées ou confirmées. Ce n'est que dans un temps aussi troublé, où la raison semblait absente, et où tout ce qui intéressait l'humanité excitait un fanatisme aveugle, que les doctrines folles et les agissements insensés du « citoyen » Sacombe ont pu acquérir une notoriété imméritée, que l'histoire est forcée de mentionner, et qui montre à quels égarements un homme peut arriver quand, en proie à un véritable délire, il s'élève contre l'ordre des choses tranquillement établi, confirmé et développé par l'expérience. SACOMBE n'avait jamais fait d'études préliminaires sérieuses ; déjà, à 14 ans, il avait commencé la lecture des œuvres de MAURICEAU, il s'attacha plus tard à SERRES, ancien praticien à Montpellier ; accompagna une dame anglaise à Londres, où il fit la connaissance des accoucheurs WHITE, OSBORN, HUNTER et autres ; il revint à Paris, où il loua une maison pour pouvoir observer des accouchements ; la propriétaire devait recevoir, moyennant paiement, des femmes enceintes et les entretenir. Pendant ce temps, SACOMBE était chargé de la surveillance d'un jeune homme au collège Navarre. Il ne pouvait se rendre dans la maison qu'il avait louée, pour les femmes enceintes, que sur un coup de sifflet donné dans la rue, par le mari de sa propriétaire. Jusqu'en 1787, SACOMBE avait observé 471 accouchements, auxquels il avait été appelé par ces « sifflements nocturnes ». En 1760, SACOMBE commença un cours d'accouchements, dans lequel il fit connaître, en même temps que par des écrits, les réformes au moyen desquelles il se proposait d'amé-

liorer la pratique des accouchements, et d'établir une méthode conforme à la nature. Il fulminait contre l'emploi des instruments, et promettait d'accoucher, sans leur aide, toutes les femmes, même celles dont le bassin était déformé, et de leur amener les enfants vivants, pourvu qu'on les lui confiât quelques jours avant le terme de l'accouchement. Le livre publié par lui, en 1791, sous le titre de « *Le médecin accoucheur* » devait démontrer : 1^o que l'art des accouchements était si simple, dans ses principes, qu'on pouvait abandonner à la nature cette fonction ; que la nature ayant rarement besoin de secours, est salie aujourd'hui par de funestes routines, et des pratiques meurtrières, et qu'il doit subir une réforme que réclame le bien de l'humanité ; 2^o que le moyen le plus puissant, pour extirper les abus de cette branche de l'art de guérir, consiste à confier à des « médecins ministres de santé » le traitement des femmes enceintes et accouchées, d'abandonner les opérations aux sages-femmes bien instruites et désintéressées, comme elles doivent l'être, pour mériter la confiance publique. C'est contre l'opération césarienne qu'il s'élevait avec le plus de violence, il appelait « assassins » ceux qui l'avaient pratiquée, fonda (1798) la fameuse école « anticésarienne », dont il commença à faire connaître les principes dans un écrit périodique. Dans le premier numéro, il fit figurer un pilori, sur lequel étaient inscrits les noms des accoucheurs qui, selon lui, l'avaient pratiquée d'une manière irresponsable (BAUDELLOCQUE, A. DUBOIS, COUTULY, PELLETAN). Dans cette société, on faisait des conférences publiques, le jour anniversaire de sa fondation, appelé « Fête de la nature », on distribuait des prix ; le programme de la fête était affiché à tous les coins de rue de Paris. Le premier prix consistait en une médaille en argent ; sur une face était Hercule terrassant l'hydre de Lerne, avec la suscription « Plus d'opération césarienne ». De l'autre côté, était une ruche entourée d'abeilles en petits groupes, avec la suscription « École anticésarienne de SACOMBE ». Cette médaille valait 45 livr. L'accessit avait, comme récompense, l'honneur d'embrasser M^{me} SACOMBE. De semblables farces pouvaient se jouer alors sous l'égide de la « liberté et de l'égalité ». Les désa-

gréments n'ont, toutefois, pas été épargnés à SACOMBE, dans ses rapports avec les maîtres ; la terminaison malheureuse d'un accouchement, que SACOMBE avait promis heureux, et qui dut être terminé par l'embryotomie, décida BAUDELOCQUE et quelques collègues à engager la Société de médecine à se mêler de cette affaire. Mais SACOMBE protesta, le front haut, contre les conclusions de la Société, il continua à suivre sa voie, par ses paroles et par ses écrits, méditant, dans son cœur haineux, contre BAUDELOCQUE, une vengeance éclatante ; de là le fameux procès dirigé contre le grand maître (voy. plus haut § 186), et qui attrista les dernières années de sa vie, malgré la justification si pleine qui lui fut donnée ; mais les menées de SACOMBE prirent fin : condamné, comme calomniateur, à une forte amende, il prit la fuite, ne revint en France qu'en 1807 sous le faux nom de LACOMBE, et ne reparut à Paris qu'en 1813, comme marchand de remèdes secrets. Il s'occupa alors de la maladie vénérienne et de son traitement ; il tomba encore dans les bras de la justice, il se réfugia à St-Gilles (dans le Gard) et fut mis en prison pour avoir écrit des pamphlets contre NAPOLEON ; sous la Restauration, il recouvra la liberté. Il mourut en 1825, oublié de tous, malgré un écrit, publié par lui et annoncé à son de trompe en 1818, portant le titre de « *Résurrection du D^r SACOMBE, Étrennes aux dames* », recourant, pour la dernière fois, à son ancien métier ; mais le temps de la folie était passé, et, en France, un SACOMBE ne pouvait plus trouver un tremplin solide pour ses exploits.

Obs. I. — Pour l'exposé des doctrines de SACOMBE, parmi les journaux nombreux du temps, voy. : * *Journ. der Erfind. Theor. und Widerspr.* (Journal des inventions et contestations), fasc. 19 et 20. Goth., in-8°, p. 95 et 59. L'histoire d'OSIANDER, p. 496-508 où les folies de S. sont exposées avec détails. A Paris même parut : *Examen critique de la doctrine et des procédés du cit. SACOMBE, en contradiction avec les autres accoucheurs, avec la physique, la géométrie, et avec lui-même.* Par., 1799, in-8°.

Obs. II. — Les écrits de SACOMBE, relatés dans l'ordre chronologique, sont les suivants :

* *Le médecin accoucheur. Ouvrage utile aux mères de famille,*

et nécessaire aux personnes qui se destinent à la pratique de l'art des accouchements. Paris, 1791, in-12° (avec l'épigraphe : « Verax et audax », dédié aux représentants de la nation française). Trad. en allem. av. observ. par CHR. KRAMP. * Manh., 1796, in-8° et par le conseiller aulique DE EICKEN, av. obs. par KRANZ. Elberf., 1797, in-8°.

Avis aux sages-femmes. Par., 1792, in-8°. *La Luciniade.* Poème en dix chants sur l'art des accouchements. Paris, 1792, * 3° éd. corrig. et augm. de 3000 vers, av. portrait de l'auteur. Par., an VII (1799), in-12, « par le citoyen SACOMBE de Carcassonne, département de l'Aude, médecin accoucheur de la faculté de Montpellier, professeur de médecine, de chirurgie et des accouchements, au Palais national des sciences et des arts, fondateur de l'école anti-césarienne, directeur du collège des accoucheurs et membre de la Société libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris ».

Ce livre porte la dédicace suivante :

« A mon respectable ami, le D^r SILBERLING, médecin titulaire de l'hôpital *militaire* sédentaire de Strasbourg, armée du Rhin ; ancien professeur de l'art des accouchements, chargé par le gouvernement de l'instruction des élèves sages-femmes dans la ci-devant province d'Alsace, auteur de la *Genethliëie* (*γενεθλια*), poème latin en dix chants, sur la théorie et la pratique des accouchements ».

4° éd. considér. augm. av. un épisode histor. sur les deux Restaurations. Nîmes, 1815, in-8°.

Nous donnons un petit spécimen de ce poème, en choisissant le moment où l'auteur se trouve dans le temple de LUCINE et où la déesse elle-même l'invite à y entrer.

« Dans un fruit pyriforme on voyait la matrice,
Ses ligaments, son col et son double orifice.
Un gâteau circulaire, aminci sur les bords,
Offrait du placenta, le cordon et le corps ;
Des bonbons avec art moulés sur vingt modèles,
Offraient de vingt fœtus les images fidèles ;
Des pâtés, des biscuits faits sur de beaux dessins,
Du beau sexe à tout âge imitaient les bassins,
Et les vins colorés par une main habile
Retraçaient à l'esprit le lait, le sang, la bile. »

La déesse elle-même s'adresse à son cher fils en ces paroles :

« Nul accoucheur, dit-elle, en France, en Angleterre,
Que dis-je, nul mortel avant toi sur la terre,
De ce procédé simple et dont tu sens le prix,

A la nature avare, encor ne l'a surpris.
Toi seul, de ses desseins interprète fidèle,
Connâitras le premier un art que je tiens d'elle. »

Et la déesse lui découvre tous les mystères de l'accouchement.

* *Observations médico-chirurgicales sur le travail et la couche.* Par., 1793, in-8°, avec l'épigraphe : « Natura duce ». Dans la préface S donne quelques renseignements sur sa vie.

Ecrits contre l'opération césarienne :

* *Encore une victime de l'opération césarienne ou le cri de l'humanité.* Par., 1796, in-8° (contre ANT. DUBOIS). — * *Plus d'opération césarienne, ou le vœu de l'humanité.* Par., 1797, in-8° (avec l'épigraphe : « Mentiri nescio »). — *Les douze mois de l'école anti-césarienne.* Publ. périod., t. I, Par., 1798, in-8° (le premier fascicule contient les statuts de la nouvelle Société ; des injures contre PELLETAN, LEROY, DUBOIS et autres ; il est orné du fameux pilori que SACOMBE a fait ériger, dans une séance solennelle, pour célébrer les funérailles de la femme VASSEUR, opérée par DUBOIS ; on y lit l'inscription suivante : « A la Postérité vengeresse du crime et juge impartiale de la vérité, l'école anti-césarienne transmet les noms des DUBOIS, des BAUDELOCQUE aîné ; le premier comme auteur, le second comme complice de l'assassinat de la femme VASSEUR, des COUTULY, qui ouvrit le flanc de la citoyenne DENOS ; enfin des PELLETAN, qui éventra quatre femmes enceintes au grand hospice de l'Humanité à Paris, quoique le fondateur de cette école eût donné, l'an II, dans ses observations à tous les instruments crocheteurs, opérateurs-césariens et symphisiens le défi loyal et solennel de terminer tout accouchement avec sa main ». A la base de la pyramide se trouvaient ces mots : « Sommes-nous au XVI^e ou au XVIII^e siècle, chez les Français ou chez les Anthropophages ? Manges des BAILLY, des ROUCHER, des LAVOISIER. répondez-nous ! » Une analyse de ses leçons fut donnée, par SACOMBE, sous le titre de : * *École anti-césarienne* avec l'épigraphe : « Humanité, Vérité, homo sum ; mentiri nescio », in-8° (Il y raconte que le 30 nov. 1780, il avait reçu à Montpellier le diplôme de docteur des mains de BARTHEZ, ce que niaient les accoucheurs césariens et symphisiens).

* *Eléments de la science des accouchements.* Par., 1802 (avec le portrait de l'auteur, au-dessous duquel se trouve cette pensée de Juvénal : « Que ferai-je à Rome ? je ne sais pas mentir. (Sat. III, v. 41). je veux et je puis y dire la vérité ». Le livre est dédié aux consuls : BONAPARTE, CABCACÉRÈS et LEBRUN et à ROEDERER directeur de l'Instruction publique.)

* *Lucine française ou recueil d'observations médicales, chi-*

urgicales, pharmaceutiques, historiques, critiques et littéraires relatives à la Science des accouchements et aux maladies des femmes et des enfants. Par., 1802 et 1803 (2 années).

Obs. III. — Dans son livre « *Résurrection du Dr SACOMBE, Etrennes aux dames* » on voit qu'il avait composé une tragédie « *Térée* », et publié, déjà en 1799, sous le voile de l'anonyme, « *l'art de la teinture* », mérite qu'il a sans doute voulu rappeler au souvenir des dames de Paris; mais en 1818 les oripeaux révolutionnaire n'étaient plus de mode. Parmi les écrits imprimés, SACOMBE mentionne lui-même encore « *Hommage au premier consul*, à l'occasion de l'affreux événement du 3 nivose an IX, dans la rue St-Nicaise; et l'inauguration du buste de ce magistrat dans l'école anti-césarienne ». Plus tard, il est vrai que ce fut en 1813, il écrivit contre l'empereur un pamphlet qui eut pour effet de le faire emprisonner. Quand SACOMBE se vit abandonné de la déesse LUCINE, il s'adressa à une autre divinité, à VÉNUS; il publia en 1814 la « *Venusalgie* ou la maladie de VÉNUS, poème didactique », qui fut réimprimé en 1816, sous le nom de *Vénus et Adonis*, poème, sur l'origine, la cause, les symptômes et le traitement de la venusalgie. Bordeaux, 1816, in-8°.

§ 214. — *Obstétricie en Italie.*
Valle et Asdrubali.

Dans la dernière dizaine du dernier siècle, parurent en Italie deux grands ouvrages consacrés à l'obstétricie, qui prouvaient que, de l'autre côté des Alpes, on participait aussi à ses progrès; le premier, fut celui que publia FRANCISCO VALLE de Florence (1792), le second celui de FRANCISCO ASDRUBALI de Rome, 1795. L'obstétricie avait déjà trouvé à Florence un terrain solide (voy. § 199) FR. VALLE chercha à le raffermir encore, en publiant, dans un livre étendu, les doctrines obstétricales, dont il était facile de reconnaître l'origine française. La plupart des instruments recommandés sont ceux de LEVRET, les principes du maître français sont partout en vigueur. Les manœuvres de la version et de l'application du forceps sont dessinées dans de grandes figures où l'on voit l'accoucheur, la parturiente et l'enfant; la partu-

riente, dans une situation qui rend l'intervention opératoire peu commode : sur un canapé sans dossiers, avec les jambes pendantes à droite et à gauche. Les dessins des enfants prouvent qu'il n'est pas vrai qu'ils aient été faits d'après nature, comme VALLE le prétend ; du reste, le livre est complet, sa bonne ordonnance mérite des éloges. FR. ASDRUBALI, de Rome, fut envoyé à Paris par le pape Pie VI, pour étudier les accouchements, afin de pouvoir occuper la chaire d'accouchements dans « l'archiginnasio della Sapienza ». ASDRUBALI étudia particulièrement sous la direction de LEROY ; à son retour, il occupa la chaire qui lui était destinée, et fut chargé de l'instruction des sages-femmes à l'archiospedale di S. ROCCO, où il exposa les doctrines de LEROY et de BAUDELLOCQUE. Le livre d'accouchements qu'il publia, d'après ces principes, est bien supérieur à celui de VALLE, dont nous venons de parler, il témoigne d'une grande érudition ; on y trouve une bibliographie très riche, son exposition est excellente. ASDRUBALI est l'inventeur d'un pelvimètre (pelvimetro digitale) qu'il décrit dans le t. I, p. 33 de son ouvrage, il consiste en un dé allongé, dont il coiffe l'index, et au moyen duquel il atteint l'angle sacro-vertébral, ce qui lui permet de mesurer le diamètre antéro-postérieur (sacro-sous-pubien). Avant ces deux auteurs, GIUS. NESSI à Pavie, NANNONI à Sienne, et P. URB. GALEOTTI à Naples, avaient publié des traités d'accouchements en parfaite concordance avec les doctrines de LEVRET, et prouvant qu'il y avait en Italie des hommes auxquels l'obstétricie ne restait pas indifférente.

Obs. — * *Opera d'ostetricia* di FRANCESCO VALLE, 3 tomi, in Firenze, 1792, in-8°.

* *Elementi di Ostetricia scritti da* FRANC. ASDRUBALI, 2 tomi. Rom., 1795-1797, in-8°, nouv. éd. Napoli, 1811, en 4 vol. av. notes de SCATTIGNA.

Pour pousser à l'étude de l'obstétricie, le Pape Pie VI avait fait frapper une médaille destinée aux jeunes accoucheurs distingués dans les études par leur zèle et leurs succès. Elle est représentée dans la première partie du livre d'ASDRUBALI. On doit une grande reconnaissance à DON PASQUALE DI PIETRO,

avocat consistorial du Pape, qui s'était beaucoup intéressé aux études obstétricales, et qui avait fourni des subsides à ASDRUBALI pendant son voyage à Paris. ASDRUBALI mourut le 7 juillet 1832. Voy. *Gaz. de Salsb.*, 1834, 4^e vol., p. 224.

Arte ostetricia teorico pratica di GIUS. NESSI. Venez., 1790, in-8° (1^{re} éd. Pavie, 1779).

Trattato di Ostetricia e di lei rispettive operazioni di LOR. NANNONI. Sienn., 1875, in-8°.

* *Ostetricia pratica ove si dimostra il metodo più semplice e più facile per assistere ai Parti divenuti difficili per la cattiva situazione del feto. con un breve discorso sopra lo generazione, ed avanzamenti della gravidanza e Parto naturale* di PIO URBANO GALEOTTI. Napoli, 1787, in-8°.

§ 215. — *Obstétricie en Russie.*

Jos. von Mohrenheim. Wilh. Mich. Richter.

L'impératrice de Russie, CATHERINE II (régn. 1762-1796), portait intérêt à l'amélioration de l'état des sages-femmes en Russie. Elle établit des orphelinats à St-Pétersbourg, à Moscou et à Cronstadt, et y adjoignit, pour les premiers, des chaires d'accouchements. Des jeunes filles capables devaient suivre les leçons comme sages-femmes, et être répandues dans le pays. Aux services de l'enseignement de la chirurgie, nouvellement établis, on adjoignit un service pour les sages-femmes, où un professeur leur enseignait leur art en langue russe. V. AMBODIK a été le premier professeur qui, en 1784, publia le premier manuel d'accouchements dans cette langue. Plus tard, JOSEPH DE MOHRENHEIM, chirurgien oculiste, accoucheur de la grande-duchesse, fut chargé de composer, pour tout l'empire, un traité d'accouchements, qui devait être imprimé aux frais de l'État et distribué à tous les médecins de l'empire russe. MOHRENHEIM était au-dessous de cette tâche, le livre tout entier prouve que le choix de l'auteur de ce livre avait été très malheureux. Il lui manquait une éducation vraiment scientifique; il a colligé, dans les écrits des autres, ce qu'il croyait utile au sujet qu'il traitait, sans discernement et sans

expérience, si bien que, dans la littérature obstétricale, il est difficile de trouver quelque chose de plus médiocre que ce factum ; ajoutez à cela des fautes grossières d'orthographe et de syntaxe, on aura une idée de ce livre, imprimé avec luxe, en format in-folio impérial, orné d'un grand nombre de planches empruntées à SMELLIE, à ROEDERER, à AITKEN et à d'autres. L'impératrice FEDOROWNA fonda, en 1797, pour l'éducation des sages-femmes, un nouvel établissement, dans lequel vingt femmes pauvres étaient entretenues gratuitement, et où autant de sages-femmes pouvaient être instruites, sous la direction d'un professeur d'accouchements, d'un chirurgien et d'une sage-femme âgée. La direction de l'établissement était confiée à MOHRENHEIM et l'instruction à BOEK élève d'OSIANDER. Après la mort de MOHRENHEIM, le D^r SUTHOF, également formé à Goettingue, fut chargé de la direction de l'établissement. MARIE FEODOROWNA prit sous sa protection spéciale l'orphelinat et la maison d'accouchements, que l'impératrice CATHERINE II avait fondés en 1770, ainsi que les autres établissements charitables créés par cette souveraine aimée, dont le souvenir est pieusement conservé. A Moscou, se distingua, comme professeur d'obstétricie (depuis 1795), GUILL. MICH. RICHTER, qui renonça à ses fonctions en 1806, et qui fit connaître les résultats de sa pratique dans un ouvrage considérable, qu'il publia en 1810, où l'on rencontre des observations très estimables sur la version et l'emploi du forceps.

Obs. I. — Déjà, en 1754, avaient été établies, par ordre de l'Impératrice ÉLISABETH PETROWNA (morte en 1762), des écoles de sages-femmes, dans les deux capitales de la Russie. Voy. : * *Gesch. d. mediz. in Russland* (Hist. de la méd. en Russie), par WILH. MICH. VON RICHTER. Moskowa., 1817, in-8°, p. 327, où l'on donne des renseignements sur l'état de l'obstétricie en Russie. Pour ce que doit, à l'impératrice CATHERINE II, la médecine en général, voy. : « *Umriß einer Geschichte des medicinal-Wesens in Russland* » (Esquisse d'une hist. de la méd. en Russie), dans : * *Russisch. Samml. für Naturwissenschaft und Heilkunst* (collect. russe pour l'hist. nat. et la méd.), publ. par A. CRICHTON, REHMANN et K. FR. BURDACH, t. I, 2^e fasc. Riga et Liepz., 1815, in-8°, p. 185, et surtout p. 192. La nouvelle ordonnance pour les sages-femmes,

du 20 sept. 1789, se trouve dans la *Gaz. méd. ch.* de Salzbr., 1793, t. II, p. 122.

Obs. II. — Les doctrines de MOHRENHEIM ont été longuement exposées par OSIANDER, dans son *Hist.*, p. 562 et suiv., nous y renvoyons le lecteur. Il suffit d'indiquer ici le titre de son livre : * *Abhandlung über die Entbindungskunst. Verfasst zum Nutzen des Russischen Reichs* VON JOS. FREYH. VON MOHRENHEIM. 1 vol. av. pl. St-Pétersb., 1791, in-fol. * Leipzig., 1803, in-8° (sans changement, et sans correction des fautes d'orthographe et autres, seulement avec un autre titre).

* *Synopsis praxis medico-obstetriciæ quam Mosquæ exercuit*, GUIL. M. RICHTER. Mosq., 1810, in-4° (contient, dans le premier chapitre, une histoire succincte du développement de l'obstétricie en Russie, et surtout à Moscou).

§ 216. — *L'obstétricie allemande au XIX^e siècle.*

Le nouveau siècle trouve, en Allemagne, les deux écoles dont nous avons parlé plus haut, celle de BOER et celle d'OSIANDER, qui, par leurs principes, étaient en opposition directe. A Vienne, on se confiait absolument aux forces de la nature, à Goettingue, à la puissance de l'art qui était regardée comme ce qu'il y avait de plus élevé. Beaucoup d'accoucheurs allemands inclinaient vers l'un ou l'autre de ces pôles, selon que le sort les avait conduits vers l'un ou vers l'autre de ces maîtres. La majorité des accoucheurs allemands avait des préférences pour les principes d'OSIANDER, qui semblaient mieux porter l'empreinte de l'état antérieur de l'obstétricie, et n'être que la continuation des principes français (de LEVRET), depuis longtemps adoptés en Allemagne, tandis que l'école de Vienne avait cherché à ouvrir une voie nouvelle, et trouvait en face d'elle toutes les oppositions qui se dressent devant une réforme, à laquelle une période de transition n'avait pas préparé les esprits. Les changements subits, dans la science, ont toujours rencontré ces puissants obstacles dans leur chemin. L'homme ne renonce pas facilement à ce qu'il possède ;

une connexion habile entre ce qui est ancien et ce qui est nouveau, dans laquelle le nouveau est démontré supérieur à ce qui existait, peut seule faciliter son adoption. C'est là le travail qu'accomplit, au commencement du XIX^e siècle, ADAM ELIAS DE SIEBOLD, qui avait parfaitement compris les besoins de son époque.

Le sort l'avait envoyé successivement dans le sud et dans le nord de l'Allemagne, à Wurtzbourg et à Berlin, dans deux écoles d'une grande importance, où il exerça sur l'art une bienfaisante influence.

§ 217. — *Adam Elias de Siebold.*

SIEBOLD appartenait à une famille médicale; le grand-père avait été chirurgien à Nideggen, province rhénane, le père, CHARLES GASPARD, de son temps, « inter Germanos chirurgus princeps », fut le célèbre chirurgien de Wurtzbourg (mort en 1807). Les trois frères avaient pratiqué la médecine. ADAM ELIAS DE SIEBOLD, né à Wurtzbourg le 5 mai 1775, quoique destiné au commerce par sa famille, ne put résister à l'attrait du culte d'Esculape, il fit ses études à Wurtzbourg, sous la direction de son père, et il s'adonna particulièrement à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie; déjà alors, il se sentit attiré vers l'obstétricie, à l'étude de laquelle il fut initié par son frère CHRISTOPHE, trop tôt enlevé à la science, et qui avait été élève de FISCHER, à Goettingue. En 1795, EL. DE SIEBOLD se rendit à l'université de Iéna, où il continua ses études médicales, sous les célèbres maîtres GRUNER, LODER et HUFELAND, et où l'enseignement théorique et pratique de l'obstétricie, donné par STARCK, fortifia sa prédilection pour cette partie de l'art de guérir. En automne 1797, SIEBOLD se rendit à Goettingue pour suivre les cours de RICHTER, BLUMENBACH, STROMEYER et ARNEMANN, mais, avant tout, pour connaître les principes d'OSIANDER, il rentra chez lui en 1798, en passant par Marbourg,

où il s'arrêta pendant deux mois chez STEIN. Arrivé dans sa ville natale, il entreprit, sous la direction de son père, un enseignement pratique dans la maison d'accouchement alors presque insignifiante; il pratiqua les accouchements, passa ses examens, et reçut le diplôme de docteur des mains de son père, après avoir soutenu sa thèse sur un sujet d'obstétricie. Pendant le semestre d'hiver 1798, SIEBOLD obtint la permission d'enseigner l'obstétricie à l'université, en qualité de Privat Docent, et d'instruire, les sages-femmes. En août 1799, il fut nommé professeur extraordinaire et professeur des sages-femmes de la contrée. Au printemps 1800, il se rendit à Vienne, pour prendre une connaissance plus complète de la pratique de BOER, et examiner de près l'établissement de la maison d'accouchement de cette université, car, dès le début de sa carrière, il avait formé le projet de perfectionner l'établissement consacré, dans sa ville, à l'enseignement des accouchements. En 1805, EL. de SIEBOLD avait atteint enfin le but poursuivi depuis si longtemps; le nouvel établissement était achevé, et, en octobre, il put être ouvert. A cette occasion, il publia un discours sur « *le but et l'organisation de la clinique dans une maternité.* » A dater de ce moment, il consacra toute son activité à ses fonctions académiques : la renommée de son enseignement attira à Wurtzbourg un grand nombre d'élèves, et la réconciliation des deux écoles rivales, de Vienne et de Goettingue, tentée par lui, fut accueillie partout avec une grande reconnaissance. SIEBOLD était très aimé et recherché comme praticien, il consacra ses soins à la gynécologie, dans la conviction que l'adjonction de cette partie de la pathologie à l'art des accouchements, aurait les plus heureux résultats pour son perfectionnement. La plupart des maladies des femmes ont leur origine dans le système génital, et les accoucheurs, seuls, sont en situation d'en faire une étude complète, bien des obscurités, dans ces affections, ne peuvent être éclaircies que par les accoucheurs, auxquels sont dus de grands progrès dans ce domaine. SIEBOLD avait aussi à cœur de perfectionner, dans son pays, tout ce qui avait trait à l'art des sages-femmes. Le livre qu'il écrivit pour elles, en 1808, et qui, en

peu de temps, eut cinq éditions, atteste cette sollicitude; jusqu'en 1814, ce livre fut répandu dans toutes les écoles de sages-femmes de la Bavière. En 1816, s'ouvrit pour SIEBOLD un nouveau cercle d'activité, lorsqu'il fut appelé à Berlin, et qu'il entra en fonctions au mois d'octobre. Il fonda, pour la seconde fois, une maternité, car cet établissement manquait à l'université, bien que la maternité qui se trouvait à la Charité de Berlin, fut ouverte aux étudiants, elle servait plus à l'instruction des élèves militaires qu'aux autres; le nouvel établissement fut ouvert en automne 1817. La réunion de la policlinique à la maternité, dans une ville comme Berlin, donnait une grande richesse au champ d'observation, et étendait le domaine de son enseignement de la manière la plus heureuse. La publication des observations, faites à Berlin, dans les journaux fondés par SIEBOLD (*Lucina*), dès 1802, et dans le *Journal* qui en fut la suite, dans lequel se trouvent les observations recueillies par lui, depuis son séjour à Berlin, et d'autres publications, et par lesquelles il cherchait à être utile à tous, étendirent sa réputation au loin, où ses doctrines furent connues pour le plus grand bien de la science et de l'humanité. La mort seule put mettre fin à une activité consacrée, sans relâche, à l'humanité et à la science. Il mourut le 12 juillet 1828, après une courte maladie, à l'âge de 53 ans, vivement regretté par les hommes de science, pleuré par ses nombreux élèves reconnaissants de l'instruction qu'il leur avait donnée, et regretté par le public considérable qui lui avait été confié et qui lui devait la santé et la vie.

Paix, et souvenir affectueux à ses cendres!

Obs.— Si les renseignements, donnés par le fils, sur la vie de E. DE SIEBOLD avaient besoin d'une confirmation, on la trouverait, pour ses études académiques: dans le *Curriculum vitæ* qui est annexé à sa dissertation inaugurale (1798) puis dans: * *Biogr. d'Ad. E. DE SIEBOLD*, extraite de l'*Histoire de la chirurgie* par BERNSTEIN. Leipz., 1822, et dans la * *Biographie des médecins les plus renommés de l'Allemagne des XVIII^e et XIX^e siècles* par MEISSNER. Leipz., 1828. EL. DE SIEBOLD a donné lui-même quelques détails sur sa vie dans son dernier écrit sur les bains de Kissingen.

§ 218. — *Principes d'obstétrique d'Él. de Siebold.*

Pendant sa scolarité, EL. DE SIEBOLD avait étudié les doctrines de diverses écoles; son frère, CHRISTOPHE, et STARCK, à Iéna, lui avaient fait connaître celles des écoles de ROEDERER, de LEVRET et STEIN. A Goettingue, il a suivi OSIANDER, à Vienne, BOER, ces deux chefs de deux écoles antagonistes. Regardant les principes de ces deux écoles comme exagérés, ses efforts ont tendu à trouver une voie moyenne entre elles, se refusant de se laisser asservir par l'une ou par l'autre. Il cherchait à découvrir ce que chacune avait de bon et d'utile dans ses principes, et à le réunir en un tout. Appréciant la puissance de l'art, il a cherché à restreindre son intervention. Il ne pensait pas, qu'avec les instruments et les opérations, l'obstétricie pouvait arriver à son dernier perfectionnement, bien que, pour employer les uns et pratiquer les autres, un grand talent et une grande habileté fussent nécessaires, choses qu'il possédait à un haut degré, et qu'il cultivait avec soin chez ses élèves.

Il cherchait à maintenir la grossesse et l'accouchement dans la plus parfaite harmonie avec les lois normales de la nature; apprendre à connaître ces lois, lui a paru alors la tâche la plus importante de l'accoucheur. Dans toute déviation de cette normalité, on doit s'efforcer, avant tout, de l'y ramener d'une manière simple et douce, pour pouvoir abandonner à la nature l'accomplissement de son œuvre. L'accoucheur ne doit jamais recourir, tout d'abord, à l'accouchement artificiel, c'est cet empressement à opérer qui a si souvent porté préjudice à l'art. Il pensait qu'il est peu digne d'un professeur de ne pas tenir compte, dans sa clinique, des bornes qui limitent le domaine de l'art et celui de la nature, pour procurer aux élèves l'occasion d'assister à une application du forceps, chez une femme en travail, comme s'il s'agissait d'exercices sur le mannequin, attendu que le but de son enseignement est de montrer aux élèves une pratique rationnelle,

et de leur mettre clairement sous les yeux les indications véritables de l'intervention de l'art. EL. DE SIEBOLD connaissait et appréciait, à un haut degré, l'obstétricie dite médicale. L'expérience lui avait appris qu'un grand nombre de troubles et d'obstacles sont de cause essentiellement dynamique, et sont levés bien plus facilement par des médicaments que par une intervention mécanique. Il avait donné toute son attention aux maladies des femmes en travail, et les a longuement exposées dans son traité de gynécologie (t. II, p. 445 et suiv.).

Partout, E. DE SIEBOLD cherche à éviter la partialité; ainsi il s'élève contre la trop grande confiance accordée aux remèdes, constatée chez un certain nombre de médecins anglais, confiance qui s'est étendue aussi en Allemagne, et s'y est manifestée d'une manière fâcheuse. Son but principal était d'arriver à une grande simplicité dans le traitement des accouchements : il rejetait le fauteuil obstétrical, bien, qu'aux débuts de sa pratique, il en eût indiqué un; il apprenait aux femmes à accoucher dans leurs lits. Plus tard, il a imaginé un coussin particulier qui devait faciliter aux parturientes les soins de propreté, à l'accoucheur la pratique des opérations nécessaires, sans changement de position de la femme en travail; comme ce coussin représentait seulement le siège du fauteuil, il devait avoir pour effet d'introduire l'usage du lit, ce qui arriva en effet. E. DE SIEBOLD attachait une grande importance à une position convenable donnée à la parturiente, et il a appris à la varier selon les inclinaisons de la matrice, ou les anomalies des contractions. SIEBOLD était opposé aux manœuvres, pratiquées pour engager la tête au moyen de la main ou du levier; l'expérience lui avait appris combien la nature était puissante dans cette œuvre, et combien il était préjudiciable de vouloir se substituer à elle. Toutes les présentations, de la tête, du siège, de la face et des pieds, devaient être abandonnées à la nature, si les contractions étaient suffisamment énergiques, l'enfant de grosseur moyenne, le bassin exempt de défauts, et s'il ne survenait aucun danger. La grande confiance que SIEBOLD accordait à la nature (dans le sens des doctrines de BOER),

ne l'a pas empêché de porter toute son attention à la partie opératoire de l'art, ce qui donna à ses doctrines une faveur extraordinaire, dès l'époque où il commença son enseignement. SIEBOLD a toujours rendu hommage à son maître OSIANDER, bien qu'il ait combattu, dans ses écrits, sa trop grande prédilection pour l'emploi du forceps. Il était un maître accompli dans l'exécution de ses opérations, et il cherchait à donner à ses élèves sa sûreté et son élégance dans l'exécution des opérations obstétricales, en tant que ces opérations comportent cette dernière qualité. Il assigna la limite de l'action du forceps, imprima à son instrument une forme très convenable qui le répandit beaucoup (1). On doit regarder comme une amélioration de la méthode d'application, le conseil de ne pas employer toujours le lit en travers, souvent inutile, et d'appliquer l'instrument à la femme couchée dans son lit, en se plaçant à côté de celui-ci, il apprenait cette manœuvre à ses élèves, et il leur recommandait de n'appliquer cet instrument que quand la tête se trouvait dans le petit bassin, ou tout au moins engagée dans sa moitié supérieure. SIEBOLD ne rejetait pas complètement la version céphalique, mais l'accoucheur devra bien chercher à connaître d'abord les rapports exacts entre la tête et la capacité pelvienne, et savoir s'il pourra donner à la tête une situation convenable, si elle se trouve assez près de l'orifice, pour pouvoir compter sur le succès de son opération. SIEBOLD ne pouvait admettre, comme OSIANDER, que la perforation devait être rayée des opérations obstétricales. Pour lui, la perforation est indispensable, quand l'opération césarienne n'est plus indiquée, elle l'est encore, quand il est possible de prévoir que, par la perforation, la mère peut encore être

(1) Ce forceps fut décrit d'abord en 1802 par ANDR. LAUBREIS à Wurtzbourg, puis par l'auteur lui-même dans son journal *Lucina*, t. I, 2^e fasc., p. 226, pl. III. SIEBOLD y adapta un mode de fixation des branches qui rend leur jonction plus facile, tout en leur donnant une grande solidité, il consiste en un pivot à vis fixe dans la branche mâle qui s'engage dans une encoche de la branche femelle, où celle-ci est fixée par un tour de vis. Ce mode de jonction a été adopté par un grand nombre d'accoucheurs : STOLLZ (th. de SONTAG), 1853, et TARNIER.

sauvée, et quand son omission a pour effet, comme toute autre opération, la mort de l'enfant, et met en danger de mort la mère. SIEBOLD a étudié sérieusement la provocation artificielle et prématurée de l'accouchement qui, au XIX^e siècle, avait pénétré en Allemagne; cette opération avait été pratiquée quatre fois depuis 1819, deux fois sur une même femme. Il a été le premier (déc. 1820), à faire usage de l'éponge préparée, mode opératoire qu'il devait à son ami BRUNNIGHAUSEN à Wurtzbourg, qui, en 1820, lui en donna l'idée après, qu'en 1819 il avait éprouvé des difficultés, dans l'emploi du trocart de WENZEL, en faisant sa première opération.

L'emploi de l'éponge préparée poursuivi par KLUGE, à Berlin, a paru si avantageux, qu'il a été préféré plus tard à tous les autres moyens. Toutefois, SIEBOLD ne s'était pas encore prononcé positivement pour ou contre cette méthode opératoire; l'expérience n'était pas suffisante pour lui permettre de porter un jugement définitif, bien qu'il ne se soit pas déclaré l'adversaire de cette opération. SIEBOLD attachait une grande importance au perfectionnement du tact, ce moyen de diagnostic par excellence de l'accoucheur; et si SIEBOLD ne s'est pas familiarisé avec l'auscultation obstétricale enseignée en France (1822), c'est par la crainte de voir ce nouveau moyen de diagnostic nuire au perfectionnement du toucher. La suite a démontré que, si l'auscultation n'est pas devenue le phare lumineux que BOZZINI avait prédit pour lui, SIEBOLD s'était, néanmoins, trompé sur son importance; sa bonne intention doit lui servir d'excuse. L'art doit beaucoup à SIEBOLD pour les progrès qu'il a fait faire, dans le domaine de la gynécologie; l'occasion que l'accoucheur avait trouvée, de prendre une connaissance plus profonde de l'organisme féminin, lui a permis de reconnaître la connexion intime entre les maladies des femmes et l'accouchement, et de perfectionner l'exploration nécessaire à leur découverte, exploration, avec laquelle les accoucheurs sont particulièrement familiarisés; conduit ainsi à étudier d'une manière spéciale les maladies des femmes, il les traita avec grand succès. Les écrits qu'il a consacrés à cette partie de la science ont été accueillis partout avec le

plus vif empressement, surtout ses conseils pour le traitement des polypes, dont il faisait l'ablation, moyennant l'instrument tranchant (il avait même imaginé, à cet effet, une forme spéciale de ciseaux). Ce mode de traitement a été généralement adopté, ainsi que celui des déviations utérines au moyen d'éponges, de préférence aux pessaires. Il s'est aussi occupé du cancer utérin (il a fait deux fois l'extirpation totale de l'utérus carcinomateux), il a accordé la plus sérieuse attention à cette affreuse maladie, au moins, pour prévenir cette terrible affection, dont la fréquence semble augmenter de plus en plus. Les nombreux écrits de SIEBOLD sont un témoignage de son infatigable ardeur pour l'obstétricie et pour son développement. De nombreux élèves gardent un souvenir reconnaissant de leur ancien maître de Wurtzbourg et de Berlin ; la science conserve le nom de SIEBOLD, qui a pris une part si active à ses progrès.

Obs. — Les écrits de SIEBOLD sont les suivants, par ordre chronologique :

* *Diss. inaug. medico-obstetricia sistens diagnosin conceptionis et graviditatis saepe dubiam.* Quam praside C. C. SIEBOLD, die III octobr. 1798, publice propugnabit auct. et respond. A. EL. SIEBOLD. Wirceb., in-4°.

* *Ein paar Worte an meine Herrn Zuhörer über einige Gegenstaende der Geburtshülfe* (Quelques mots à mes auditeurs sur des points d'obstétricie). Wurzb., 1799, in-8°.

* *Ueber praktischen Unterricht in der Entbindungskunst nebst einer systematischen Uebersicht seiner praktischen Uebungen am Phantome.* Nurnb., 1803, in-8° (Sur l'enseignement pratique de l'art des accouchements avec une revue systématique de ses exercices sur le mannequin). En 1803, le libraire fit faire un nouveau titre pour les exemplaires qu'il possédait encore, avec l'indication de : « deuxième édition (non modifiée) ».

* *Lehrbuch der theoretisch-praktischen Entbindungskunde zu seinen Vorlesungen entworfen* (Traité d'acc. théor. et prat. comme programme de ses leçons). T. I. Théorie. Leipz., 1803. T. II, Pratique, ibid. 1804. * 2^e éd. corrig. T. I. Leipz., 1808. T. II, Nurnb. 1810. * 3^e éd. avec indic. bibliogr. T. I., Nurnb., 1812. T. II, ibid. 1821. * 4^e éd. T. I. Nurnb., 1824.

* *Abhandl. über den neuen von ihm erfundenen Geburtsstuhl.* M. K. (Sur un nouveau fauteuil obstétrical), av. pl. Weim., 1804.

* *Ueber Zweck und Organisation der Klinik in einer Entbin-*

dungs-Anstalt. Progr. zur Eroeffnung der klin Schule in der neuen Entbindungs-Anstalt zu Würzburg. Bamb. et Würzb. 1806, in-4° (But et organisation de la clinique dans une maternité. Disc. d'ouvert. de la clin. dans la nouvelle maternité).

* *Annalen der Klinischen Schule an der Entbindungs-Anstalt zu Würzb.*, t. I. Leipz., 1806 (Annales de la clinique obst. de W. qui furent réunies plus tard à la *Lucina* de l'auteur).

* *Lehrbuch der Hebammenkunst als Leitfaden zum Unterricht für Hebammen und zur Belehrung der Mütter* (Traité de l'art des accouchements pour l'instruction des sages-femmes et celle des mères. Programme de son cours). Würzb., 1808, in-8°. * 2^e éd. corr. et augm., 1813. * 3^e éd. augm. av. pl. 1819. * 4^e éd. rev. et augm., 1822. * 5^e éd. (après la mort de l'auteur, soignée par son fils ED. C. J. DE SIEBOLD, 1831. * 6^e éd., 1838, in-8°).

* *Geschichte der Hebammen-Schule zu Würzb. Prog. zur öffentl. Prüfung u. Preisvertheil. an der Hebammen Schule* (Hist. de l'école des sages-femmes de Würzb. Disc. à l'occasion de l'examen public, et de la distribution des prix. Würzb., 1810, in-4°).

* *Handbuch zur Erkenntniss und Heilung der Frauenzimmer-Krankheiten* (Manuel de diagnostic et de traitement des maladies des femmes). 2 vol. (le 2^e en 2 part.), t. I. Généralités et malad. non puerpér. Frankf., 1811. T. II, 1 et 2 sect. Mal. des f. enceintes et des f. accouchées. Frankf., 1815 (du 2^e vol., 3^e section, 1826, formant un 3^e vol. Trad. en hollandais par GAASWIJK. 4 part. in-8°. Amst.), 1822-1827 (Les mal. des f. accouchées (trad. par G. J. VAN EPEM).

* *Ueber die Graenzen der Natur und Kunst in Beziehung auf das Nachgeburtsgeschäft*. Progr. Würz., 1814, in-8° (Les limites de la nature et de l'art dans la délivrance).

* *De Paediometro Commentarius quo ad audiend. Oration, in dedicando instituto regio obstetric. clinic. univ. Berolinens. invitata*. c. tab. aen. Berol., 1818, in-4°.

* *Oratio ad inaugurandum institut. obstetric. Berol.*, 1 Maii 1818, habita., Berol., 1818, in-4°.

* *Ueber ein bequemes und einfaches Kissen zur Erleichterung der Geburt und Geburtshülfe*. M. K. Berlin, 1818 (Sur un coussin simple et commode pour les parturientes et les accoucheurs, av. pl.). * 2^e éd. augm., 1819.

* *Ueber deu Gebärmutterkrebs, dessen Entstehung und Verhütung* (Du cancer utérin, son mode de production et sa prophylaxie). Berol., 1824, in-8°.

* *Darstell. des Kindbettefiebers*, Frankf. M., 1826, in-8° (Tableau de la fièvre puerpérale) L'épidémie, observée en 1825 dans la maternité de Berlin, donna lieu à ce travail.

* *Ausführliche Beschreibung der Heilquellen zu Kissingen und ihrer Wirkungen, besonders bei Frauenzimmerkrankheiten*

nebst einer gleichzeitigen Abhandlung über die zum Behuf der Nachkur wichtigen Quellen zu Bocklet und Brückenau. Berl., 1828, in-8° (Descrip. compl. des sources de Kissingen, et de leur efficacité, spécialement dans le traitement des maladies des femmes, avec la description des sources de Boklet et Brückenaу, pour le traitement consécutif (dernier travail de l'auteur, qui, en faisant connaître les qualités des eaux de Kissingen, a rendu de si grands services au nord de l'Allemagne).

En dehors des écrits nommés ci-dessus, il y en a beaucoup d'autres dans les journaux spéciaux qu'il a fondés, et qui ont été continués après sa mort : * *Lucina*, écrit périodique consacré aux progrès de l'obstétricie, t. 1-IV, Leipz., 1802-1808; V-VI, Marb., 1809-1811. Comme suite à ce journal, il fonda * *Journal für Geburtshülfe, Frauenzimmer und Kinderheiten* (Journal d'obstétricie, de gynécologie et des maladies des enfants, in-8° Frankf. a M., 1813-1828 (à dater du 6^e vol. continué par son fils, E. C. J. DE SIEBOLD); à dater du 14^e vol. publ. à Leipz. et terminé au 17^e vol. attendu que l'éditeur, fonda, en 1837, en collaboration avec BUSCH et d'OUTREPONT la *Neue Zeitschrift für Geburtskunde*; et avec RITGEN, à dater du 7^e vol.

* A ce journal succéda la *Monatschrift f. Geb.* qui cessa en 1869, avec le 34^e vol., remplacé depuis 1870, par « *Archiv. f. Gynaekol.* qui en est aujourd'hui au t. XXXVIII. La *Zeitschrift für Geb.*, commencée en 1876, le *Centralbl.* qui constituent les précieux répertoires des travaux d'obstétricie en Allemagne. SIEBOLD peut être regardé, sinon comme le véritable créateur, du moins comme un des fondateurs, de ce journalisme obstétrical allemand si important pour la science. (F.-J. H.)

Sur éloge de SIEBOLD, comme professeur de clinique obstétricale à Berlin, voy. * ED. C. J. DE SIEBOLD, *Die Einrichtung der Entbindungsanstalt an der k. Univ. in Berlin, nebst einem Ueberbliche der Leistungen derselben seit dem Jahre.*, 1817. Berl., 1827, in-8° (Organisation de la Maternité de l'univ. r. de Berlin, services qu'elle a rendus depuis 1817).

§ 219. — *Justus Heinrich Wigand.*

Les efforts et les travaux, auxquels se livra, avec une grande ardeur, JUST. HENRY WIGAND, pour ramener l'obstétricie à une tendance plus conforme à la nature, sont très importants, et ont exercé une grande influence. Né à Revel, en Esthonie, à l'entrée

du golfe de Finlande, le 13 sept. 1769, il se rendit, en 1788, à l'université de Iéna, où il s'occupa d'accouchements, sous la direction de STARCK. Il continua ses études à Erlangen, où il fut particulièrement favorisé par la bienveillante sympathie de J. PH. J. RUDOLPH (mort en 1797), qui enseignait les accouchements, et sous la direction duquel, il se perfectionna spécialement dans la partie opératoire, et où les occasions de l'étudier étaient nombreuses. Il fut reçu docteur à Erlangen, mais pensant ne pas devoir s'établir dans sa patrie, en raison d'une correspondance pénible, qu'il eut avec un de ses examinateurs de Saint-Pétersbourg, il se rendit à Hambourg pour s'établir dans cette ville comme médecin praticien et accoucheur, peu de temps auparavant, étaient morts deux accoucheurs très aimés du public. WIGAND eut beaucoup de bonheur et de succès dans sa pratique, et bientôt il fut le médecin préféré du public, qui avait l'habitude d'appeler l'accoucheur, non seulement dans les cas difficiles, mais aussi dans les accouchements normaux, ce qui lui fournit l'occasion d'étudier et de connaître l'œuvre de la nature, ce qu'il n'avait pu faire complètement jusqu'alors, et de se familiariser avec les exigences de la pratique, pour donner à celle-ci une forme plus douce et plus parfaite. Les soins de sa santé lui ont fait quitter Hambourg en 1814, pour chercher, au sud de l'Allemagne, un climat meilleur, dont il espérait une influence salutaire : il était atteint d'une affection rhumatismale, et d'une maladie sérieuse du larynx. Il habitait alternativement Heidelberg, Schwetzingen et Mannheim, c'est dans cette dernière ville, qu'il s'était fixé, comme médecin, consacrant son temps à la pratique, et surtout à ses travaux, et à ses relations avec son excellent ami NÆGELE, qui vivait en communion d'idées avec lui, et qui fut chargé de la publication de ses travaux, que sa santé, de plus en plus ébranlée, ne lui permit pas de terminer. Il mourut le 10 fév. 1817, à l'âge de 47 ans et 4 mois, enlevé trop tôt à la science et aux services qu'il rendait à l'humanité.

Obs.—Voy. la notice intéressante, sur la vie de WIGAND, écrite

par NAEGELE comme préface de son livre : « *Die Geburt des Menschen* ». La préface de l'auteur renferme aussi quelques détails sur son développement scientifique, et ses principes d'obstétrique.

§ 220. — *Mérites de Wigand en obstétricie.*

WIGAND arriva, au moment où les doctrines de LEVRET et de STEIN étaient généralement prépondérantes, et où la partie opératoire de l'art était placée en première ligne. Les maîtres de WIGAND, STARCK et RUDOLPH (à Erlangen) étaient de fervents partisans de ces doctrines, et, suivant le témoignage même de leur disciple (préface p. xviii), il se sentait peu disposé à combler la lacune, ouverte à Hambourg, par la mort des deux accoucheurs, dont nous avons parlé plus haut ; mais les conseils de plusieurs amis et médecins lui persuadèrent, d'essayer au moins, de pratiquer les accouchements. WIGAND entra avec beaucoup de zèle dans la voie tracée devant lui, et les succès de ses débuts le décidèrent à se livrer aux accouchements, dans la limite de ses forces. Son but principal fut de se faire une idée exacte des phénomènes qui se présentent dans l'accouchement normal ; il voyait là le fondement solide, sur lequel pourrait reposer un système, et où l'on pourrait construire l'art de conserver et de sauver en obstétricie : il s'efforça, en conséquence, de trouver les lois dynamiques, au moyen desquelles la nature fait agir les organes qui fonctionnent dans l'accouchement. C'est par cette voie seule, par la détermination de ces règles, disait-il, qu'on peut arriver à savoir ce qui est anormal, et comment il faut y aider. L'intervention hâtive de l'art, l'emploi fréquent des instruments, de méthodes cruelles et insensées devaient exciter WIGAND à faire ces recherches, qui ont été l'occupation constante de toute sa vie. Tout ce qui tombe dans le domaine de l'observation doit être utilisé par l'accoucheur. Toute la durée de la grossesse, même les grossesses antérieures, l'accouchement et la puerpéralité qui

ont suivi, doivent être pris en considération, et avoir été bien observés car, dans les cas difficiles, ils facilitent le diagnostic et le pronostic. Établir le diagnostic avec précision et certitude est, pour l'accoucheur, l'œuvre la plus importante, il guide dans le choix des moyens, et préserve l'accoucheur des fautes. Les formes extérieures appréciables, les contours de la région pelvienne, les déviations de la colonne vertébrale, la conformation des cuisses, des jambes et des bras sont de la plus haute importance, pour apprécier la capacité pelvienne; non moins importante est la forme du corps de la femme enceinte, WIGAND a appris à les apprécier, de façon à arriver aux résultats les plus utiles. WIGAND a appelé, avec une grande perspicacité, l'attention sur les manifestations nombreuses, appréciables à la matrice, au col, et au fond de l'organe, et il a mis en relief les alternances de contraction, dans ces régions, dans les diverses variétés de contractions et de spasme. Les phénomènes qu'on peut remarquer dans la sécrétion vaginale, dans la forme de la poche, dans la partie fœtale qui se présente, les modifications du vagin, de la vulve, du périnée, du rectum, et même dans les parties éloignées, dans les efforts d'expulsion, dans la poitrine, etc., ont été soumis à un examen rigoureux qui apprend comment la nature s'aide dans les cas normaux et anormaux, et qui indiquent seuls la véritable voie pour une intervention. Un des grands mérites de WIGAND est d'avoir démontré que, dans un grand nombre d'accouchements anormaux, qui ordinairement imposent l'intervention de l'art, les remèdes efficaces n'ont pas consisté en des moyens mécaniques, mais en des moyens dynamiques, en une modification des forces expulsives de l'utérus, qui, quelquefois, sont altérées dans leur modalité, et qui sont la cause essentielle du trouble de la fonction, ou qui rendent quelquefois l'intervention opératoire très difficile. WIGAND s'était imposé la tâche d'apprendre à traiter ces états par l'hygiène, et les moyens pharmaceutiques. Un état de pléthore lymphatique ou sanguine, le rhumatisme utérin, les crampes de cet organe, etc. peuvent être une cause de dystocie qui réclame l'intervention du médecin, plutôt que

celle du chirurgien accoucheur. C'est par ces motifs, que WIGAND insiste particulièrement pour que chaque accoucheur soit, en même temps, un médecin habile, instruit, non seulement dans la mécanique, mais aussi dans la dynamique de l'art. « Il faut incomparablement plus d'art et plus d'habileté (dit-il, ce sont ses propres paroles) pour faire usage de médicaments appropriés, pour indiquer à la parturiente la situation la plus convenable, pour faire des manipulations légères et sans douleur, pour prévenir une opération difficile et pénible, ou pour la préparer de façon à ce qu'elle puisse être pratiquée aisément et sans grande douleur pour la mère et pour l'enfant, que pour entrer en conflit, à la sueur de son front, avec l'utérus et les voies génitales, et n'arriver à en être vainqueur, qu'au prix d'un grave préjudice pour la mère ou pour l'enfant ». L'œuvre de WIGAND a été de fonder une obstétricie médicale plus rationnelle que celle qui existait : sa doctrine fut mise à profit par les accoucheurs qui lui succédèrent ; il ne faut pas oublier de mentionner ici J. ANT. SCHMIDTMULLER, professeur d'accouchements à Landshut, qui publia, déjà en 1809, un traité d'obstétricie médicale, en deux volumes. La sollicitude de WIGAND s'est étendue aussi à la partie opératoire de l'art, il chercha, pour la version, une méthode opératoire exempte d'efforts, qui consiste à changer la situation anormale du fœtus, au moyen de manœuvres externes exercées sur la matrice, à travers les parois de l'abdomen, aidées par une situation latérale donnée à la femme, et par des contre-pressions exercées, par des coussins solides, sur les côtés du bas-ventre, afin de faire ainsi la version sur la tête ou sur les pieds, suivant les indications, et, par là, rendre inutiles les manœuvres de la version interne, qui sont souvent dangereuses. Ce mode opératoire, que RUEFF avait déjà indiqué partiellement autrefois (voy. § 32), est entré dans la médecine opératoire obstétricale sous la dénomination, de « méthode de version de WIGAND ». Dans le chapitre consacré à la version céphalique. WIGAND a aussi donné quelques conseils pour l'opération césarienne ; après que l'extraction du fœtus est faite, il recommande d'exciter les contrac-

tions énergiques de l'utérus, en pratiquant, sur l'organe, des frictions, qui ont pour effet de le rendre moins volumineux, et de l'amener, par des pressions, dans la cavité pelvienne, par ce moyen, l'ouverture utérine doit devenir moins béante. Il conseille de ne pas extraire le délivre par la plaie utérine, après l'opération césarienne, mais de diriger le cordon par l'orifice utérin dans le vagin, pour l'extraire par la voie normale.

Les conseils de WIGAND, pour la délivrance (1803), sont précieux, il n'a pas peu contribué à donner, pour la doctrine, des principes meilleurs ayant trait à ce temps si difficile de l'accouchement. Le perforateur courbe, en fer de lance, à gaine, imaginé par WIGAND a été accueilli froidement par les accoucheurs, et ne se trouve plus que dans l'arsenal historique. Mais WIGAND occupe un rang élevé parmi les accoucheurs qui, dans les premières années du siècle, se sont efforcés d'introduire plus de douceur et d'humanité dans l'obstétricie ; il a le mérite d'avoir basé solidement ses conseils sur l'observation de la nature. La science lui conserve, pour les temps futurs son souvenir reconnaissant.

Obs. I. — Les écrits de WIGAND sont :

* *Diss. inaug. med. de noxa fasciarum infantum imprimis quoad genitalia.* Erlang., 1793, in-8°.

* *Beitraege zur theoret. und pract. Geburtshuelfe und, zur Kenntniss und Kur einiger Kinderkrankh.* (Contrib. à l'obst. théor. et prat., au diagn. et au trait. de quelques mal. d'enf.). Hamb., 1 fasc., 1798, 2^e fasc., 1800, 3^e fasc., 1808, in-8°.

* *Einige Worte an den H. prof. OSIANDER* in Goett. (Quelques mots à M. le prof. Os. à Goett.). Hamb., 1801 (Contre l'analyse faite par le Prof. O. du 2^e fasc., publiée dans ses *Annal.*, t. II. Goett., 1801, p. 145.

* *Von den Ursachen und der Behandlung der Nachgeburtsergerungen* (Sur les causes et le traitement des rét. du placenta). Hamb. 1803.

* *Ueber Gebärstühle und Geburtslagen.* M. K. (Fauteuils et lits pour l'accouch.) avec pl., Hamb., 1806, in-8°.

* *Hamburgisches Magazin für die Geburtshülfe* (Magasin de Hamb. p. les acc.), t. I, 1 fasc. Hamb., 1807, 2^e fasc., 1808, in-8° (avec la collaboration de J. J. GUMBRECHT, t. II, 1 fasc., 1810, in-8°, par WIGAND seul. Gumbrecht, depuis 1800, Priv. doc. à Gótt. depuis 1806, accoucheur à Hambourg, atteint d'une

affection incurable de la moelle, se retira à Hanovre, où il succomba le 1^{er} janvier 1838. Le *Magaïn* renferme un grand nombre d'articles très précieux de WIGAND.

* *Drei den mediç. Facultäten zu Paris und Berlin zur Prüfung übergebene geburtshülflliche Abhandlungen*. M. K. Hamb., 1812, in-4° (Trois mémoires d'obstétrique soumis à l'approbation des Facultés de médecine de Paris et de Berlin). (*Sur l'opération césarienne, un nouveau pelymètre, et une nouvelle méthode de pratiquer la version*), 2^e éd. (de la version seulement) dans *Analekten f. Geburtsh.* Leipz., 1849, in-8°, t. I, p. 362. Trad. en français par F.-J. HERRGOTT « *De la version par manœuvres externes, et de l'extraction par les pieds* ». Paris et Strasb., 1857, in-8°.

* *Die Geburt des Maenschen in physiologisch dietetischer und pathologisch-therapeutischer Beziehung gröstentheils nach eigenen Beobachtungen und Versuchen dargestellt* (La naissance de l'homme, au point de vue de la physiologie, de l'hygiène, de la pathologie et de la thérapeutique, d'après des observations et essais personnels), publ., après la mort de l'auteur, par FR. C. NAEGELE 2 vol., Berlin, 1820, in-8°. 2^e éd. soignée par ROB. FRORIEP, Berl., 1 vol. 1839. La liste complète des publications de WIGAND se trouve t. II, p. LIII; et p. XLIX de la 2^e éd.

Obs. II. — L'accoucheur distingué SCHMIDTMUELLER, dont il a été parlé plus haut, était, depuis 1805, professeur d'accouchements et de médecine légale à Landshut, où il avait fondé une maternité qui, à peu de frais, put être portée à un grand état de perfection.

Déjà, en 1801, il avait soutenu une dissertation : « *Conspectus politiæ obstetriciæ* » pro facultate docendi, et publié plus tard : « *Jahrbuch der Geburtshülfe oder kritische Uebersicht der Literatur und des Standes der Geburtshülfe* » (Journal d'obstétricie ou revue critique de la littérature et de l'état de l'art des accouchements) de 1801-1806, 1 pet. vol. Erlang., 1807, in-8°. En 1809, parut son « **Handb. der mediçin. Geburtsh. zur Grundlage bei academ. Vorles. und zum Gebrauche für angehende pract. Aerzte* (Manuel d'obstétricie médicale, programme de ses cours, et guide des jeunes accoucheurs). Frankf. a M., 1809, in-8° (La première partie contient les maladies des femmes enceintes et en travail, la seconde, les maladies des femmes accouchées et des enfants nouveau-nés (celle-ci a paru en 1812, après la mort de l'auteur). Dans le domaine de la médecine légale, SCHMIDTMUELLER a un nom considéré ; il mourut le 7 mai 1809, à l'âge de 33 ans, voy. sa biographie dans la *Gazette médico-chirurgicale* de Salzburg, 1810, 2^e vol., p. 238.

§ 221. — *Willh. Jos. Schmitt.*

Au commencement du XIX^e siècle, WILH. JOS. SCHMITT, depuis 1796, professeur d'accouchements et directeur de la maternité de l'académie r. imp. JOSEPH, à Vienne, sut, même à côté de BOER, acquérir de grands mérites pour le perfectionnement de l'art. Bien que cette maternité datât de l'établissement de l'académie, elle n'avait été organisée, comme établissement d'instruction et comme une clinique obstétricale universitaire, que depuis un an; elle était destinée particulièrement aux femmes enceintes des militaires, et à l'instruction des élèves et des sages-femmes. SCHMITT était un élève de C. C. SIEBOLD de Wurtzbourg (1781-1783), il avait reçu une instruction médicale distinguée, et, à l'exemple de ROEDERER, il chercha à démontrer que l'obstétricie ne pouvait accomplir pleinement sa tâche, que si elle se considérait comme une branche de l'art de guérir, et participait à tous ses progrès. S'il n'en est pas ainsi, elle ne forme plus, pour SCHMITT, qu'une branche arrachée du tronc, et transplantée, qui, entre des mains indignes, conduit jusqu'au métier. Les efforts de SCHMITT tendaient à préserver l'obstétricie de cette triste déchéance. Il réunissait, aux connaissances pratiques fondamentales, une profonde érudition et, entre ses mains, l'obstétricie prit une forme qui révélait une grande capacité et la véritable vocation du maître.

Partant du principe, que l'art devait s'adapter à la nature et à la servir sans la dominer, il chercha à mettre partout en relief les œuvres de cette grande maîtresse, et à apprendre à avoir pour elle la plus haute considération. A l'appui de son savoir, il possédait un grand talent de parole, et c'est sous une forme attrayante qu'il exposait ses doctrines, de vive voix, et par ses écrits à ses élèves et à ses lecteurs, avantage que BOER ne possédait pas. Il avait appris les doctrines, des anciens par une lecture attentive

de leurs écrits : son travail si remarquable sur DE LA MOTTE en est la preuve (1), ses connaissances se basent partout sur le terrain historique, mais toujours aussi on y trouve ses observations personnelles et l'empreinte des progrès. Il n'avait aucun dédain pour l'art véritable, mais partout il cherche à prévenir ses abus, surtout l'emploi trop fréquent du forceps, comme on peut le voir dans son travail « sur la valeur du forceps », dont il chercha à régler l'emploi d'une façon convenable. Son mérite est d'avoir démontré que, pour faire usage de cet instrument, il ne faut aucun dérangement (changement de position, de la parturiente lit en travers), et qu'un accoucheur habile doit savoir appliquer le forceps chez une femme couchée dans son lit ordinaire, conseil écouté aujourd'hui par tout le monde. En général, il cherchait à enseigner la plus grande simplicité dans le traitement de l'accouchement, et il s'élève contre tous les fauteuils et autres appareils. Mais, de premier ordre, est son mémoire sur les grossesses douteuses, et sur la manière d'explorer, qui rend les plus signalés services aux jeunes accoucheurs. Il appréciait au plus haut degré le tact et les moyens de l'exercer ; par le toucher seul, l'accoucheur apprend à bien observer. Il communiqua, dans le travail sur les grossesses douteuses, un grand nombre de cas tirés de sa pratique si riche, où la grossesse avait été méconnue, ou supposée alors qu'elle n'avait pas existé. Le chapitre consacré par les auteurs aux grossesses douteuses doit énormément à ce travail. Il accorda aussi une grande attention au mécanisme de l'accouchement, et il fait remarquer le mouvement en spirale qu'exécute l'enfant en naissant, et dont rien n'explique la cause ; il pense en trouver la raison dans les lois organiques, le mouvement en spirale est un type, suivant lequel se meut l'enfant, en totalité, pendant l'accouchement, que ce soit telle partie ou telle

(1) (II, p. 168.) C'est par cette étude si consciencieuse du vieux maître français que EL. DE SIEBOLD commence son *Nouveau journal*, pour donner, par ce premier numéro, un spécimen des travaux qu'il devra renfermer ; on y lit entre autres ces paroles : « celui qui ne connaît que le présent ne peut apprécier l'originalité des choses nouvelles ». (F.-J. H.)

autre qui s'engage la première, il a lieu pendant tout le passage (1).

Les changements spontanés de présentation qui se produisent pendant l'accouchement (DENMAN et autres), dont la possibilité réside dans la grandeur de l'espace intra-utérin, avaient motivé le conseil fondé de ne pas faire la rupture prématurée de la poche, quand des présentations anormales du fœtus, qui ont lieu, indiquent la version ; il conseille de ne pas entreprendre cette opération avant que la totalité du liquide amniotique soit écoulée, si les circonstances permettent d'attendre : Les doctrines de SCHMITT, sur l'indispensable nécessité de la perforation en obstétricie, révèlent un praticien éminent qui sait assigner sa place à chaque opération. Il a le mérite d'avoir appelé l'attention sur une atresie particulière de l'orifice utérin, qui consiste en une agglutination de l'orifice externe, qu'il appelle « *conglutinatio organica* », et qui peut être détruite facilement avec l'index ou une sonde de femme. SCHMITT est aussi l'auteur d'un travail remarquable, dans le domaine médico-légal, sur l'épreuve du poumon, moyennant l'eau (docimasie pulmonaire). Il a fait un grand nombre d'expérimentations pour en déterminer la valeur, au point de vue médico-légal. Très importantes aussi sont, à ce point de vue, ses recherches sur les lésions du crâne, dépressions ou plaies des enfants nouveau-nés (1813). Les conclusions de ce travail ont été adoptées avec d'autant plus d'empressement, que l'expérience ne tarda pas à en démontrer la justesse.

L'instruction variée de SCHMITT l'a conduit aussi dans le domaine de la chirurgie, où, dans une composition sur un sujet mis au concours pour un prix ; il a déterminé le meilleur traitement des plaies par armes à feu. Ce qu'il a fait pour l'obstétricie lui assure, pour toutes les époques, un honorable souvenir. Il a travaillé dignement et raisonnablement à améliorer la pratique des accouchements, et à la diriger dans une voie meilleure, en indiquant les moyens d'y progresser. Il était né à Lorch, sur le Rhin,

(1) L'étude plus parfaite de tous les diamètres du bassin, *aux diverses hauteurs du canal pelvien*, a donné de ce mouvement une explication plus satisfaisante. (F.-J. H.)

le 10 août 1760, et il est mort le 3 juin 1827 à Oberdoebling, près de Vienne, où il avait passé les dernières années de sa vie.

Obs. — Les écrits d'obstétrique de SCHMITT sont les suivants :

* *Geburtshülfl. Fragmente*, m. K. Wien, 1804 (Fragm. d'obst. av. fig.).

* *Sammlung zweifelhafter Schwangerschaftsfälle nebst einer kritischen Einleitung über die Methode des Untersuchens, zum Gebrauche für angehende Geburtshelfer*. Wien, 1818, in-8°.

Trad. par M. le Dr J. A. STOLTZ (Recueil d'observations sur des cas de grossesses douteuses précédé d'une introduction critique sur la manière d'explorer). Strasb., 1829.

* *Gesammelte obstetricische Schriften mit Zusätzen und einem Anhang über den herrschenden Lehrbegriff der Einsackung des Mutterkuchens* (Collection des mémoires d'obstétricie avec suppléments, et un appendice sur les idées régnantes sur l'enkystement du placenta). Wien, 1820, in-8° (ces mémoires se trouvaient épars dans les journaux de SIEBOLD et de HARLESS, ainsi que dans les *österreich. med. Jahrb.* des années 1809-1817). Les compte rendus complets, si instructifs, de la clinique, de 1795 à 1820, écrits par l'aut., se trouvent dans la *Salzb. med. chir. Zeit.*, 1798, 3^e v., 1800, 3^e v., 1802, 3^e v., 1804, 4^e v., 1807, 1^{er} v., 1809, 1^{er} v., 1811, 1^{er} vol., 1813, 1^{er} vol., 1815, 2^e v., 1817, 2^e v., 1819, 1^{er} vol., 1821, 2^e v.

Nous mentionnons le travail de gynécologie suivant, qui est important : * *Bemerkungen und Erfahrungen ueber die Zurückbeugung der Gebärmutter bei Nichtschwangeren, nebst einigen Bemerkungen über die Vorwärtsbeugung*. Wien, 1820. (Rem. et obs. sur la rétroversion utérine chez les f. non enceintes et sur l'antéversion).

Nous devons mentionner encore : * *Neue Versuche und Erfahrungen ueber die Plouquet'sche und hydrostatische Lungenprobe*. Wien, 1806, in 8° (Nouvelles expérimentations et obs. sur la docimasia pulm.). * *Beleuchtung einiger auf die gerichtliche Beurtheilung der Kopfverletzungen neugeborner Kinder sich beziehender Fragepunkte durch zwei belehrende Geburtsfälle* (Éclairciss. sur l'appréc. medico-légale des lésions de la tête chez les nouveau-nés, observées dans deux accouchements très instructifs). Ext. des *Mém. de la Soc. médic. d'Erlangen avec pl.* Nürnberg., 1813, in-4°.

Des mémoires, sur quelques points d'obstétricie, se trouvent encore dans les journaux suivants : * *Med. Jahrb. des Oestr. Staates*, t. VI, 4^e fasc. Wien, 1821, in-8°, p. 32. *Sur l'écoulement prématuré des eaux et l'accouchement sec*. * *Rhein. Jahrb. fuer méd. u. Chir.*, VON CHR. FR. HARLESS, t. III, 1 fasc. Bonn, 1812, in-8°, p. 18. *Sur la grossesse molaire hydatique*, p. 44, et sur

la version spontanée. Dans *Heidelb. Klin. Annalen*, t. I. Heidelb., 1825, in-8°, p. 63. « *Sur la nécessité indispensable de la perforation et le danger de lui substituer le forceps* », p. 537. « *Choix d'obs. clin.*, où se trouve le mémoire sur la conglutination de l'orifice utérin.

§ 222. — *Traité systématique d'obstétricie.*

Ad. Fr. Nolde. Lud. Fr. v. Froriep. Fr. H. Martens. Joh. Chr. Ebermaier.

Les progrès réalisés par l'obstétricie, au commencement du XIX^e siècle, avaient fait sentir, de plus en plus, le besoin d'une forme convenable, pour mieux exposer, et pouvoir plus facilement enseigner ses doctrines. Déjà, en 1801, ADOLPHE FREDER. NOLDE, professeur à Rostock, plus tard à Brunswick, puis à Halle, avait publié un plan d'un exposé systématique, et dit que cette branche devait être divisée en trois parties : la première comprenant l'anatomie et la physiologie, la seconde la pathologie et la séméiologie, et la troisième la pratique de l'art. Cette esquisse est bien réussie, et n'a pas été sans influence, à son époque. NOLDE a poursuivi son travail, et, en 1808, il publia une critique des systèmes des accoucheurs allemands contemporains depuis le commencement du siècle, travail impartial, dans lequel il soumet leurs travaux à un examen critique, et où il signale même les défauts de son propre travail. Dans un troisième mémoire, il chercha à déterminer les limites entre la nature et l'art, en obstétricie, et à trouver un moyen terme entre les deux écoles, qui, à cette époque, se partageaient les accoucheurs. Ses écrits se distinguent par leur clarté et leur précision, ils révèlent, chez l'auteur, de grandes connaissances, et un homme dévoué aux progrès de la science. Il a beaucoup de mérite pour avoir réorganisé l'art des accouchements, dans le duché de Brunswick, où pendant 4 années (1806-1810), il fut professeur et directeur de la maternité. Ses contemporains le représentent comme un professeur

aimé et digne de l'être, et comme un médecin réfléchi et heureux. Il est bien regrettable qu'une mort prématurée ait mis fin à sa vie à la fleur de l'âge.

Le premier essai d'un exposé complet de l'obstétricie, suivant un ordre rationnel, fut fait, en 1802, par LUDW. FRIEDER. FRORIEP d'Iéna. Après avoir achevé ses études dans cette ville, et reçu le diplôme de docteur en 1799, il passa 10 mois à Vienne pour se perfectionner sous BOER; en 1800, il fut nommé professeur d'accouchements et sous-directeur de la maternité à Iéna. FRORIEP a exposé succinctement et très clairement les principes de l'art, dans son livre destiné à servir de programme à ses cours; le maître se chargeait d'en combler oralement les lacunes, et de donner les éclaircissements nécessaires sur les sujets qui n'étaient que simplement indiqués. Ce livre contient une bibliographie très riche, et il est encore très recherché aujourd'hui; il a eu un grand succès, plusieurs éditions se sont succédé très rapidement; plusieurs accoucheurs très renommés (NÆGELE, D'OUTRE-PONT, BUSCH), l'ont honoré de leur faveur et ont indiqué des améliorations à y faire (voy. la préface des diverses éditions). En 1832 parut encore une nouvelle édition (la 9^e). Quoique, depuis 1814, l'auteur se fut retiré de l'enseignement, la faveur s'était soutenue, bien que, dans les dernières éditions, le livre n'ait plus été au niveau des découvertes récentes, que l'auteur n'avait pu suivre, puisque les circonstances de sa vie l'avaient éloigné de la pratique. FRORIEP a pris une part active à l'établissement de la maternité de Halle, sous LODER (1804), il en a eu la direction depuis 1804 à 1806, et de celle de Tubingue, de 1808 à 1814, dont il améliora les dispositions, et où il enseigna l'anatomie et la chirurgie. Moins heureux fut l'essai d'un système complet d'obstétricie que, tenta d'après un nouveau plan, FR. HEIM. MARTENS, méd. prat. et accoucheur à Leipzig, plus tard (1804), professeur d'accouchements à Iéna.

Il laissa de côté complètement les sciences auxiliaires : l'anatomie et la physiologie, et divisa l'obstétricie en séméiotique, pathologie, thérapeutique et histoire. Quant à ses principes, il cher-

cha à suivre la voie moyenne entre les doctrines de BOER et celles d'OSIANDER, mais il se perd souvent dans des contradictions, traite plusieurs sujets d'une haute importance avec une regrettable concision, trop longuement des sujets de moindre importance, si bien que l'ensemble de son essai peut être regardé comme malheureux. Bien meilleur est le manuel d'accouchements de JOH. CHR. EBERMAIER, qui fait partie d'une encyclopédie de médecine pratique, qu'il composa en collaboration avec GEORGES WILH. CONSBRUCH, pour les médecins et chirurgiens praticiens (1805). Cet écrit comprend tout ce qu'un accoucheur praticien a besoin de savoir; le livre est clair, disposé dans un ordre facile à suivre; malgré sa concision, il est aussi complet que possible. Les découvertes nouvelles, qui ont enrichi la science, s'y trouvent, ainsi qu'une bibliographie choisie, à la fin de chaque chapitre (comme dans le livre de FRORIEP). Quant aux principes, l'auteur est un ardent défenseur de l'intervention instrumentale, toutefois, dans les cas difficiles et irréguliers, il accorda à la nature une grande confiance. Accoucheur livré à la pratique, il en a connu les besoins, et il donne partout des conseils justes aux praticiens, pour lesquels le livre a été écrit. Dix ans après la publication de son livre, il dut en publier une seconde édition qui fut mise au courant des progrès de la science.

Obs. I. — AD. FRIEDER. NOLDE est né à Nouv. Strelitz (Meklemb.), le 1^{er} mai 1764. En 1791; il fut prof. extraord., en 1794, prof. ordinaire d'accouchements à Rostock. En 1806, il arrive à Brunswick comme professeur ordinaire au Collège des médecins, et directeur de la maternité ducale, et il fut adjoint au collège supérieur de la santé publique. Depuis 1810, il fut prof. ord. de thérapeutique et directeur de la clinique de Halle, où il mourut le 2 septembre 1813. Ses écrits d'obstétricie sont les suivants: « *Beiträge zur Geburtshülfe* (Contrib. à l'obstétr.), 1^{er} fasc. Rostock et Leipz., 1801, 2^e fasc. Erfurt, 1808, 3^e fasc. 1811, in-8^o (contient les mémoires mentionnés plus haut). * *Gedanken ueber die Zweckmässigste Einrichtung und Benutzung öffentlicher Entbindungsanstalten* (De la meilleure manière d'organiser les maternités et de les utiliser pour le public). Braunschw., 1806, in-4^o (Disc. d'ouvert. de son enseignement). * *Notizen zur Kulturgeschichte der Geburtshülfe* in dem

Herzogthume Braunschw. (Notices sur l'hist. du développement de l'obstétr. dans le duché de B.). Erf., 1807, in-8°.

Obs. II. — LOUIS FRED. FRORIEP (plus tard DE FRORIEP), naquit à Erfurt le 15 janvier 1779. Il a fait ses études à Iéna, et, suivant la préface de son manuel, il devait beaucoup à son savant ami le Dr D'ECKHARDT privat doc. d'accouchements et sous-chef de la maternité, qui, malheureusement, mourut très-jeune (10 mars 1800). Le 6 avril 1799, il soutint sa thèse qui a pour titre : * *De recto emeticorum usu*. Jen. in-4° et, à son retour de Vienne, 1800, il fut nommé Privat Doc. et sous-directeur de la maternité, et, en 1801, professeur extraordinaire; plus tard, 1804-1806 il fut nommé professeur d'accouchements à Halle, et, de 1808-1814, il occupa, à Tubingue, la chaire d'anatomie et de chirurgie. Jusqu'à 1816, il fut médecin particulier du roi de Wurtemberg, à Stuttgart, puis, au printemps de 1816, il se retira à Weimar, pour diriger la banque industrielle de son beau-père BESTUCH, sans abandonner complètement ses travaux scientifiques. Les différentes éditions de son manuel ont pour titre : * *Theoretisch praktisches Handbuch der Geburtshülfe zum Gebrauche bei academischen Vorlesungen, und für angehende Geburtshelfer*, mit. K. (Manuel théorique et pratique de l'art des accouch. comme guide du cours académique et de la pratique des jeunes accoucheurs av. pl.), Weimar, 1802, in-8°, * 2^e éd. 1804. * 3^e éd. 1806. * 4^e éd. 1810. 5^e éd. 1814. * 6^e éd. 1818. * 7^e éd. 1822. * 8^e éd. 1827. * 9^e éd. 1832. FRORIEP a aussi publié un recueil de planches obstétricales tirées, la plupart, de recueils étrangers, son titre est : * *Geburtshülfliche Demonstrationen*, XI livr. Weimar, 1824-1832, in-8°.

Obs. III. — FR. HENRI MARTENS est né à Wismar, le 4 novembre 1778; il fut reçu docteur à Iéna le 5 juillet 1800, à cette occasion, il soutint sa thèse qui a pour titre : « *Dissert. sist. critic. forcipum nonnullarum in arte obstetr. usitatarum, c. tab. aen.*, in-8°. Le traité d'obstétricie, dont il a été parlé plus haut, a pour titre : * *Versuch eines vollstaend. Systems der theoret. u pract. Geburtsh. mit einem Kupfer*. Leipz., 1802, in-8° (Essai d'un syst. complet d'obstétricie théor. et prat. av. 1 pl.). Il publia encore : * *Kritik der neuesten Geburtszangen*, etc. (Critique des forceps les plus nouvellement inventés). Jen., 1800 (C'est une trad. allemande de sa thèse). * *Kritisch. Jahrb. zur Verbreitung der neuesten Entdeckungen und Beförderung der Aufklärung in der Geburtshülfe nebst Anzeige der neuesten wichtigsten Schriften dieser Wissenschaft*. (Annuaire des découvertes et des progrès en obstétricie, avec indic. des écrits les plus nouv. se rapportant à cette science): 1 vol. av. pl. Leipz., 1802, in-8°. * *Tabellar. Übersicht der pract. Entbindungskunst in Hinsicht auf die verschiedenen*

Lagen der Kinder und die wichtigsten Manual-und Instrumental Operationen (Tabl. donnant une revue de l'obstétricie pratique, au point de vue des présentations fœtales, et des opérations manuelles ou instrumentales. Iéna, 1805, in-f^o transversal. MARTENS mourut le 11 mai 1805.

Obs. IV. — JOH. CHR. EBERMAIER, né à Melle, dans le gouv. d'Osnabrück (Hanovre), en 1768, avait fait des études à Brunswick, à Goettingue et à Helmstadt, s'était fixé, comme médecin praticien, à Rehda; plus tard, il devint médecin officiel de la ville de Dertmund; il mourut comme conseiller du gouvernement à Dusseldorf, le 21 fév. 1825. Voy. sa biographie dans la *Mediz. u. chir. Zeit.*, 1826, t. II, p. 430. Le livre mentionné plus haut porte le titre de : * *Taschenbuch der Geburtshülfe für angehende Geburtshelfer* (Guide des jeunes accouch.), t. I. Leipz., 1805, t. II, 1807, in-8^o, * 2^e éd. 1815-1816, in-8^o.

§ 223. — *Joh. Peter Weidmann.*

Après avoir enseigné, pendant vingt ans, à l'école supérieure de Mayence, J. P. WEIDMANN écrivit, en 1808, un excellent livre d'accouchement, basé sur cette longue expérience. Né en 1751, il avait fait ses études médicales à Wurtzbourg, et les y termina, en soutenant, sous la présidence de C. CASP DE SIEBOLD, le 9 sept. 1779, sa thèse inaugurale sur la parallèle entre l'opération césarienne et la symphyséotomie; le président de la thèse lui avait communiqué ses deux observations d'opération césarienne et celle de symphyséotomie, dont il a été question plus haut § 122. WEIDMANN occupait, à Mayence, les chaires de chirurgie et d'accouchements, il se livrait particulièrement à la pratique de cet art, pour lequel il trouvait d'excellentes ressources dans la maternité où il enseignait. Après que l'université eût cessé d'exister (1798), WEIDMANN conserva sa chaire d'accouchements à l'école centrale qui la remplaça. Son livre porte le titre modeste d'« Esquisse de l'art des accouchements, programme de ses leçons »; il expose les principes qu'il suivait dans sa pratique,

principes, qui révèlent un praticien éminent, répondant très bien aux besoins de son époque, auxquels il s'était dévoué avec ardeur. WEIDMANN avait la conviction intime que l'art ne progresse que par l'étude de la grossesse, de l'accouchement et de la puerpéralité à l'état normal, « les lois de la nature, dit-il, sont et restent toujours vraies, les jugements et les opinions des hommes sont trompeurs et soumis aux influences variables des temps » (1).

Sa tâche principale lui paraissait consister à faire connaître, à ses élèves, ces lois immuables, et à faire ressortir clairement, de toutes les observations, le traitement des accouchements normaux, parmi lesquels il comprend aussi ceux par les pieds et le siège, traitement qui est exposé simplement et d'une manière très instructive.

L'expulsion du délivre est, comme celle de l'enfant, une œuvre naturelle de l'organisme, et l'extraction rapide n'est pas dans les desseins de la nature. L'art ne doit intervenir que quand la nature quitte la voie normale, sa tâche de l'art consiste à l'y ramener. Ces règles révèlent le praticien excellent, ce sont celles qui ont permis à l'art de progresser véritablement plus tard. Les règles que donne WEIDMANN pour pratiquer la version podalique sont précieuses. Les maîtres de l'art peuvent seuls tenter la version, céphalique; il se demande si, après avoir pratiqué la version, on ne doit pas abandonner à la nature l'expulsion de l'enfant placé en situation normale; jusqu'alors, version et extraction étaient regardées comme une seule opération. WEIDMANN appréciait très bien les avantages de la question présentée sous cette face; la suite a montré la justesse de sa manière de voir, et a séparé nettement ces deux opérations. WEIDMANN conseillait de placer la parturiente sur le côté, pour pratiquer les versions difficiles. Les mérites de WEIDMANN ne sont pas moindres dans les préceptes qu'il donne pour l'application du forceps. Il combat l'ancienne opinion, qui attribuait à la compression exercée par

(1) CICERON avait dit ces paroles : *opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.* (F.-J. H.)

les cuillers de l'instrument, la propriété de diminuer le volume de la tête.

Il prévient le lecteur contre les abus que l'on faisait de cet instrument, et les règles pour l'appliquer sont excellentes. WEIDMANN avait adopté le modèle de LEVRET, et n'y avait pas apporté la plus légère modification. Dans un écrit de concours, sur un sujet proposé par l'académie de médecine de Toulouse, WEIDMANN avait soumis, à un examen rigoureux, l'utilité du forceps et les indications de son emploi (1806). Ce mémoire a été couronné par la savante Compagnie.

La perforation ne doit pas être pratiquée sur un enfant vivant. Le refus absolu de la mère de se soumettre à l'opération césarienne, à laquelle elle seule peut se décider, suivant son sentiment, peut, dans des cas où la vie de l'enfant est encore douteuse, autoriser l'accoucheur à pratiquer la perforation, afin de ne pas rester inactif en présence de deux êtres dont la vie est menacée l'un par l'autre. Au reste, dès 1779, WEIDMANN avait soutenu, dans sa thèse inaugurale, qu'en cas d'étroitesse pelvienne, l'accoucheur pouvait, dès le septième mois, dilater peu à peu l'orifice, et extraire l'enfant par la force (vi educere). Il convient de dire que ce n'est pas là l'accouchement prématuré, tel que les accoucheurs anglais l'avaient proposé (voy. § 140), mais bien plutôt, l'accouchement forcé, WEIDMANN, lui-même, a combattu plus tard cette manière de voir et retiré ces conseils, comme nous l'apprend son élève WENZEL. Dans son « Esquisse » (1808) il ne touche, qu'en quelques mots, cette question (§ 726 et 744) et il rappelle seulement qu'antérieurement il avait conseillé de provoquer prématurément l'accouchement. C'est la crainte des abus qui rend WEIDMANN si réservé, bien qu'on possédât alors de nombreux exemples, où l'opération avait été tentée avec succès. La proposition que WEIDMANN défendit, dans deux écrits (1804 et 1807), de confier la pratique des accouchements aux hommes exclusivement, est assez singulière; dans la préface de son écrit, il dit qu'il ne fait aucune différence entre l'art des sages-femmes et l'art des accouchements, il confie son livre aux élèves

sages-femmes, il regarde au-dessous de lui, et de l'art, d'écrire pour elles une espèce de catéchisme par demandes et par réponses, il pense que, si les femmes ne peuvent arriver à pouvoir administrer les moyens actifs de l'art, l'instruction qu'elles trouveront dans son livre peut avoir, au moins, l'utilité de ne pas causer de malheur par l'art mal appliqué à des accouchements normaux. WEIDMANN mourut le 23 juin 1819, à l'âge de 68 ans, à la suite d'un affaiblissement progressif, avec le renom d'un homme distingué, qui avait voué sa vie entière au bien de l'humanité et aux progrès de la science.

Obs. — Les écrits de WEIDMANN sont :

* *Comparatio inter sectionem cæsaream et dissectionem cartilaginis et ligamentorum pubis, in partu, ob pelvis angustiam impossibili suscipiendas*. Diss. præsid. C. C. SIEBOLD, etc. Wirceb., 1779, in-4°.

* *De officio artis obstetriciæ concedendo solis viris*. Magoniæ, ann. XII (1804), in-4°.

* *De offic. art. obst. conc. sol. viris, annotatio ulterior : quomodo res ista intra virorum solas manus tradi possit?* Magon., 1807, in-4°.

* *In quæstionem ab. illustr. medica Tolosana proemio expositam* : « Utrum forcipis usus in arte obstetricia utilis sit an nocivus? » C. fig. duct. in aere. Magont., 1806, in-4°.

* *De forcipe obstetricia, in quæstionem an usus ejus in genere utilis sit an nocivus?* Respons. revisa, etc. Magunt., 1813, in-4° (Trad. par C. WENZEL).

* *Entwurf der Geburtshülfe für seine Vorlesungen*, Mainz, 1808, in-8° (Esquisse de l'art des acc. Progr. de ses leç.).

* *Memoria casus rari in gynæceis præcipue adnotandi : cum uteri antica facie omenti margo ex aliqua parte coaluerat ; prægnans facta medium graviditatis non assecuta inopinato moritur*, c. fig. Magunt, 1818, in-f°.

Sur la proposition de WEIDMANN, de pratiquer l'accouch. prématuré, et son opinion ultérieure sur l'acc. prém. voy. :

* C. WENZEL. *Allgem. geburtsh. Betracht. über die künstliche Frühgeburt*. (Consid. gén. sur l'acc. prém. artif.). Mainz, 1818, in-4°, p. 131, là se trouve décrit aussi l'instrument imaginé par WEIDMANN pour introduire de l'air dans l'utérus (vectis ærophorus), p. 28.

§ 228. — *Ferd. Aug. de Ritgen.*

FERD. AUG. DE RITGEN, chargé depuis 1814, de l'enseignement des accouchements à l'Université de la Hesse, à *Giessen*, a déployé une grande activité pour les progrès de l'obstétricie. RITGEN n'avait été formé par aucun maître célèbre, son éducation obstétricale fut faite par un professeur de Münster, du nom de FRIES, qui s'était longtemps occupé d'accouchements en Angleterre. Il faut voir là la cause de l'isolement dans lequel RITGEN se maintint pour poursuivre sa voie, et sa persistance à ne vouloir faire partie d'aucune école nouvelle. A *Giessen*, il avait été chargé de diverses fonctions pratiques assez pénibles, qui devaient lui faire désirer un changement ; celui-ci se réalisa par sa nomination à la chaire de Chirurgie et d'accouchements qui lui fut confiée.

Arrivé au but qu'il désirait, il se livra à ces nouvelles fonctions avec une grande ardeur. La création de la clinique obstétricale, à *Giessen*, est son œuvre, ses efforts tendaient à élever l'obstétricie à un niveau supérieur, à améliorer aussi l'état des sages-femmes, fort triste dans cette ville ; ses efforts furent couronnés d'un plein succès. RITGEN commença à passer en revue les indications des interventions artificielles dans l'accouchement, ce fut son premier soin ; il voulait préciser les limites de l'innocuité de l'action de la nature, et savoir quand une intervention devenait nécessaire, fût-elle mécanique ou dynamique. Dans cette voie, RITGEN était entièrement libre de toute attache scolaire et agissait de lui-même ; il pensait que le moyen souverain de perfectionnement était d'apprendre à observer la nature dans son action isolée, dans tous les cas simples et difficiles. Le plus grand succès, pour lui, devait être recherché dans l'intervention la moins considérable de l'art ; à cet effet, on devait nettement déterminer les indications de cette intervention, s'efforcer

d'agir, sur la matrice, par des moyens dynamiques, pour pouvoir se passer, plus souvent, d'une intervention mécanique. RITGEN appréciait beaucoup les méthodes de version de WIGAND, l'accouchement prématuré artificiel, et une nouvelle opération (l'incision de l'abdomen et du vagin), pour se passer de l'opération césarienne et de la symphyséotomie. RITGEN a eu la noble franchise de publier l'insuccès de cette opération (dans les *Annales clin. de Heidelberg*, t. I, 1825). RITGEN a le mérite d'avoir cherché à connaître nettement la capacité pelvienne, en poursuivant les travaux de WIGAND, sur les rapports qu'il est possible de trouver entre l'examen extérieur, l'inclinaison du bassin des femmes enceintes, et la capacité pelvienne, les déductions qu'on peut tirer de la circonférence de l'abdomen, pour déterminer la durée de la grossesse. Il a même confectionné, à la fin, un appareil spécial pour dessiner exactement la forme du corps des femmes enceintes (MENDE. *Beobacht.*, t. II, 1825), appareil fort ingénieux, mais qui, dans la pratique privée, se heurterait à beaucoup de refus.

Par contre, RITGEN, admet une quatrième ouverture pelvienne, la plus petite, généralement admise depuis, et figurée dans tous les livres (1) RITGEN a accordé une grande attention au mécanisme de l'accouchement dans les présentations du crâne (mechanismus partus, même journal, II) ; il admet huit positions ; mais il s'éloignait tellement de la simplicité admise depuis, que les accoucheurs n'ont pas adopté ses doctrines. Parmi les opérations obstétricales, RITGEN accorda une attention spéciale à la version céphalique, et à la ponction des membranes pour provoquer l'accouchement prématuré : il était un des premiers qui, en Alle-

(1) Dans le premier volume de la *Gemeinsamme deutsche Zeitschrift für die Geburtskunde*, rédigé par BUSCH, MENDE et RITGEN et d'autres (Weimar, 1827, in-8°), RITGEN, dans le premier article du journal, qui est un fragment d'un travail plus considérable, donne la forme du bassin à l'entrée (*détroit supérieur*), puis à deux hauteurs (2^e et 3^e détroits) qui ne sont pas des détroits, mais des changements de forme, et à la sortie ; 4^e détroit, au *détroit inférieur*, expliqués p. 28. et figurés dans les deux planches de cette livraison. (F.-J. H.)

magne, aient admis cette opération; depuis 1818 jusqu'à 1825 il l'avait pratiqué, trois fois (*Gem. d. Z.*. I. ae 281 et III, b. 54). Il donna à la ponction de l'œuf une extension plus grande, opération qu'il regardait comme une de ses meilleures conceptions, car il avait réussi souvent, par la ponction de la poche des eaux, à donner au fœtus une situation meilleure, alors que l'abondance des eaux avait donné lieu à une présentation anormale, ce qui arrivait par l'accommodation de l'enfant à la forme rapetissée et plus normale de l'utérus (*beilegen des uterus; beiwenden*) sans autre intervention de l'art.

Ainsi, quand la grossesse est arrivée à terme, et si la présentation constatée antérieurement subsiste encore, on fera la ponction de l'œuf, et on couchera la femme sur le côté. Pendant que le liquide s'écoule peu à peu, s'accomplit successivement l'amélioration de la présentation, et quand le liquide est réduit à une petite quantité, on trouve toujours la tête, ou le siège dans le segment inférieur!

RITGEN est convaincu que la version, par manœuvres internes, peut être évitée par la ponction des membranes. Les expérimentations qu'il a faites sur la respiration de l'enfant, quand la tête est sortie des parties génitales, sont devenues importantes; d'après ses observations, c'est chose extraordinaire si l'enfant ne respire déjà pas énergiquement, quand la tête a franchi la vulve, et quand le tronc n'est pas encore sorti (*Gem. d. Z.*, I). RITGEN s'est aussi occupé de Physiologie: son histoire du développement de l'embryon humain renferme des Observations judicieuses, et révèle un naturaliste ingénieux.

Obs. — FERD. FRANZ. AUGT. DE RITGEN est né le 11 oct. 1787 à Wulfen dans le comté de Salm-Salm; il fit son éducation scientifique à Münster. En 1808, il fut physicans-chirurgus du district de Belke, puis après qu'il fut reçu docteur à Giessen, le 3 déc. 1808, il fut, en 1809, nommé physicus à Stadtberg, et en 1811, à Medebach jusqu'en 1814, où il fut nommé professeur à l'université de Giessen; il y mourut le 14 avril 1867. En 1864, on avait célébré à Giessen son jubilé cinquantenaire du professorat.

RITGEN est auteur de nombreux écrits, les principaux se rapportant à l'obstétricie sont :

* *Jahrbücher der Entbindungsanstalt zu Giessen, enthaltend ein kurze Beschreibung der Entbindungsanstalt, und der damit in Verbindung stehende Hebammenschule, etc. nebst einem allgemein. Berichte über die klinische Anstalt in den Jahren 1814-1818, mit 281 Entbindungsgeschichten und der dabei stattgefundenen ärztlichen Behandlung. M. K. u Tab.* 2 vol. Giess., 1820, in-f° (Annuaire de la Maternité de G. contenant la description de l'établ. et de l'école de sages-f. annexée, avec documents sur la clinique des années 1814-1818, avec 281 observ., etc.).

* *Die Anzeigen der mechanischen Hülfen bei Entbindungen nebst Beschreibung einiger in neuerer Zeit empfohlenen geburtshülflichen Operationen und einer verbesserten Geburtszange.* M. K. Giess., 1820, in-8°. (Les indications de l'intervention mécanique dans les accouchements, avec la description de quelques opérations nouvelles recommandées dans les derniers temps, et d'un forceps amélioré).

* *Handb. der niederen Geburtsh.* Giess., 1824, in-8° (Manuel pour les sages-f.).

* *Probefragment einer Physiologie des Menschen, enthaltend die Entwickelungsgeschichte der menschlichen Frucht,* (Fragm. d'une physiol. de l'homme, contenant l'hist. du développement de l'embryon humain). Kassel, 1832, in-8° (3^e vol. des mém. de la Soc. pour l'avancement des sc. naturelles à Marbourg).

* *Beitrag zur Aufhellung der Verbindung der menschlichen Frucht mit dem Fruchthälter und der Ernährung derselben. Mit. Abb.* Leipz. und Stuttg., 1835, in-f° (Contrib. à l'étude des connexions de l'œuf humain avec l'utérus, et de la nutrition du fœtus, av. pl.).

RITGEN a publié un grand nombre de mémoires dans : * *Gemeins deutsche Zeitschr. f. die Geburtsh.* 7 vol., Weim., 1827, il a pris, à la fondation de ce journal, la part principale. Il est devenu collaborateur de la *Neue Zeitschr. f. Geb.* qui a remplacé le premier journal, et de la *Monatschrift* qui lui a succédé, jusqu'au vol. XXVIII. Ces journaux renferment de lui un grand nombre de travaux (1).

Les * *Geburtshülfliche Demonstrationen* (Démonstr. obstétr.), 1824, donnent une suite de recherches sur la forme extérieure

(1) Dans le t. XXIX est inséré un article nécrologique, consacré à la mémoire du laborieux collaborateur, par K. F. J. BIRNBAUM, où se trouve l'indication de tous les travaux publiés dans ces journaux par ce *Nestor de l'obstétricie allemande*. Dans cet article, R. porte les prénoms de FERDIN. AUG. MARIE FRANCOIS. (F.-J. H.)

du bassin (pl. 21-26). Dans les planches 40 et 42 sont figurés le pelvimètre de RITGEN, et son trocart pour la ponction de l'œuf, et l'aspiration du liquide amniotique. Une autobiographie de R. se trouve dans : K. W. Justi's *Grundlage zu einer Hess. Gelchrten. — Schriftsteller und Künstler. — Geschichte vom Jahre 1806-1830*. Marb., 1831, in-8° (Documents pour l'histoire des savants, écrivains et artistes de la Hesse de 1806-1830), on y trouve, p. 550 l'indication des écrits publiés par lui jusqu'à cette époque.

§ 229. — *Ch. Gust. Carus.*

Digne élève de JOERG, CHARLES GUSTAVE CARUS, composa un traité complet de gynécologie. Depuis 1814 jusqu'en 1827, il fut professeur d'accouchements à l'académie de chirurgie et de médecine de Dresde, et directeur de l'école royale des sages-femmes de la Saxe. Stimulé par les principes de son maître, CARUS regardait comme contraire à l'utilité et aux progrès de la science de colliger, dans la vie sexuelle de la femme, un ensemble de préceptes qui ont trait aux maladies de la femme, pour en composer un traité spécial; c'est pour cette raison, qu'il commence son livre par une physiologie et une pathologie générales de la femme, sur lesquelles reposent les règles de l'hygiène, et de la thérapeutique, et comprennent ce qui a trait à la grossesse et à l'état puerpéral, et aussi aux maladies des enfants nouveau-nés. Le succès de ce livre rendit nécessaires trois éditions successives. Les mémoires qu'il a publiés, sur la physiologie, la pathologie et la thérapeutique de la grossesse et de l'accouchement, montrent la part que CARUS a prise, personnellement, aux progrès de l'obstétricie; ces travaux sont épars dans divers journaux, où l'on trouve aussi un compte rendu régulier de son service. Ses travaux d'histoire naturelle, et surtout d'anatomie comparée, révèlent un observateur sagace, et sont une garantie du soin et de la précision de ses travaux d'obstétricie. La distinction qu'il établit, entre les diverses espèces de grossesses

extra-utérines, est importante et décisive; il admet une espèce où l'œuf s'est engagé dans la substance même de la matrice, et s'y est développé (gravidit interstitialis), à laquelle il donne plus exactement le nom de « graviditas tubo-uterina » (*Gyn.* § 1434 et *Abhandl.* I. Abth.). CARUS a pris une part active à la détermination de l'inclinaison du bassin, à la conformation de l'œuf, aux maladies du placenta, et à leurs conséquences, ainsi qu'à toutes les questions d'obstétricie importantes qui étaient à l'ordre du jour à son époque.

Obs. — CARUS est né le 3 juin 1789, à Leipzig, où il fut reçu docteur en 1811, et déjà ses dissertations inaugurales révèlent la direction de ses travaux futurs : *Specim. biol. gener.* def. 5 oct. 1811, et : *De uteri rheumatismo*, def. 20 déc. 1811. Cette année encore, il se fit recevoir Privat Docent à l'université royale de Saxe. Il fut nommé professeur à cette université en 1814, et conserva ces fonctions jusqu'en 1827, où il y renonça pour celles de médecin particulier du Roi. Ses travaux d'obstétricie sont les suivants :

* *Lehrbuch der Gynaekologie, oder systematische Darstellung der Lehre von Erkenntniss und Behandlung eigenthümlicher gesunder und krankhafter Zustände, sowohl der Nichtschwangeren, schwangeren und gebärenden Frauen, als der Wöchnerinnen und Neugeborenen Kinder.* 2 Thle. M. K. Leipz., in-8°, 1820. * 2^e éd. augm. 1828. 3^e éd., 1838 (Traité de gynécol. ou exposé systématique de l'état physiol. et path. de la femme, non enceinte et de celle qui est à l'état gravide, en travail, et en couches, du diagnostic et du traitement de ces états et des maladies des enfants nouveau-nés).

* *Zur Lehre von Schwangerschaft und Geburt, physiol. pathol. und therapeut. Abhandlungen mit besonderer Hinsicht auf vergleichende Beobachtungen an Thieren.* 2 Abth. M. K. Leipz., 1822, in-8° (Mém. sur la gros. et l'acc. à l'état physiol. et pathol., au point de vue spécial de la physiol. comparée, av. pl.).

Il a écrit dans : *Hufeland's Journal*, dans *Allgem. med. Annal.* de PIERRE, dans le *Journal* de SIEBOLD, la *Gem. d. Zeitschr. f. Geb.*, le *Conversationsbl. de HOHNBAUM* et JAHN (nov. 1832). *Lettre sur un nouveau cas de gross. tubo-utérine.* CARUS est aussi collaborateur des quatre premiers volumes de * *Zeitschr für Natur und Heilkunde*, par les prof. de l'acad. de Dresde. Dresd., 1820-1826, in-8° (1).

(1) CARUS a un nom distingué dans le domaine de l'anatomie com-

§ 230. — *Diedr. Wilh. Heinr. Busch.*

La chaire d'obstétricie de l'université de Berlin, laissée vacante par la mort de EL. DE SIEBOLD (1828), fut occupée, en automne de l'année 1829, par D. W. H. BUSCH, qui remplissait les mêmes fonctions à Marbourg. Il y avait pratiqué les accouchements avec beaucoup de succès. Dans ses considérations sur la version, publiées en 1823, il annonçait l'intention de soumettre à l'expérimentation les diverses opérations, et d'en poser nettement les indications. Ses recherches sur la contracture de l'utérus, sur le fœtus, après l'écoulement des eaux, sont précieuses; il distingue deux variétés, une contraction spasmodique et inflammatoire, et une contracture tétanique, et il indique le traitement qui convient à chacun de ces états. BUSCH a apprécié, avec plus de soin, la version céphalique, et a indiqué pour son application quelques conditions, et recommandé, comme mode opératoire, d'agir directement sur la tête avec la main. BUSCH a publié aussi quelques observations de version spontanée, qui lui ont appris que, quand la version spontanée a lieu avant l'écoulement des eaux, c'est généralement la tête qui se présente, tandis que c'est le siège si la version se produit après la rupture des membranes (1). BUSCH a

parée et philosophique, dans la symbolique des formes des diverses parties du corps. Son mémoire sur les *diverses formes de la main* est très remarquable (* *Grund und Bedeutung der Verschiedenen Formen der Hand in verschiedenen Personen*. Stuttgart, 1846, in-4°, av. 9 pl.). CARUS s'est aussi fait connaître comme un peintre de talent dont les toiles sont recherchées. (F.-J. H.)

(1) En parlant de l'*évolution spontanée*, II, § 139, p. 339, le traducteur a renvoyé au § 230, où cette question se trouve traitée plus complètement par BUSCH dans ses *Geburtsh. Abhand.*, p. 34 et suiv. L'auteur distingue trois cas: a) avant l'écoulement des eaux, cas le plus fréquent et le plus facile; b) après l'écoulement des eaux, la partie fœtale qui se présentait se retire, une autre se présente; c) troisième mode, qui n'est pas une version proprement dite: une partie du corps fœtal (l'épaule) se fixe sous l'arcade pubienne, pendant que le reste du corps se développe sur le périnée. BUSCH dit: « Ce serait un pas rétrograde si l'accoucheur attendait ce résultat des efforts de la nature, qui ne

aussi publié, sur la perforation du crâne, des documents, où il établit, contrairement à l'opinion de WIGAND, qu'on ne doit jamais pratiquer la perforation du crâne d'un enfant vivant; toutefois, il ajoute : que si l'accoucheur a appliqué, sans succès, le forceps sur une tête enclavée, et s'il entrevoit qu'il ne peut pas pousser plus loin ses tentatives, sans craindre de léser la mère, il peut pratiquer la perforation. BUSCH a pris une part active à l'admission de l'accouchement provoqué, il a même inventé un instrument pour dilater l'orifice, et pour faciliter l'introduction de l'éponge préparée dans l'orifice de la matrice. BUSCH a consigné dans son traité (1829), ses principes de l'art, ce livre a eu quatre éditions. L'auteur prend à tâche de traiter complètement la pathologie et la thérapeutique, il a divisé les états morbides en deux classes : selon que le trouble est de nature dynamique, ou mécanique, dépend de la matière organique, forme, situation. Une bibliographie étendue est ajoutée à l'ouvrage, aucun livre ne peut avoir la prétention de la donner complète. La ville de Berlin doit à BUSCH l'organisation d'un vaste local, pour la clinique obstétricale, qui a permis de donner à l'enseignement une grande extension. Pendant six ans (1830-1836) on y a observé 2,056 accouchements, en y comptant ceux de la polyclinique (voy. compte rendu dans la *N. Z. f. G. t. V*). BUSCH a publié, en outre, sur *la vie génitale de la femme* un grand ouvrage qui renferme le résultat d'une expérience de trente années. Partout il a cherché dans la physiologie et la pathologie générales une base large, et à appuyer ce qu'il dit sur des tableaux statistiques qui sont fort intéressants.

Obs. I. — BUSCH est né à Marburg le 16 juin 1788; son père JEAN DAV. avait été également professeur de la Faculté de médecine et maître des sages-femmes (mort le 8 avril 1833). BUSCH a fait ses études dans sa ville natale, et a été reçu docteur, le 4 juin 1808, après avoir soutenu sa thèse « *De gangræna nosocomio-*

peuvent réussir que très exceptionnellement, avec un enfant petit et mort. C'est là, selon lui, la véritable *évolution spontanée*. Des observations très bien choisies appuient cette judicieuse classification. (F.-J. H.)

rum ». Marb., in-8°. De 1817 jusqu'en 1827, il fut professeur de médecine et d'accouchements à Marburg, jusqu'au moment où il fut appelé à Berlin. (Depuis le 12 juillet 1828, jusqu'à l'arrivée de Busch à Berlin, l'auteur de ce livre, fils aîné d'EL. DE SIEBOLD, né à Wurzburg, le 19 mars 1801, reçu docteur à Berlin le 29 mars 1826, depuis 1827, Priv. Doc. et premier assistant à la clinique obstétricale, avait fait l'intérim de la clinique de son père; il fut appelé à remplacer Busch à Marburg, en automne 1829 (1).

Les écrits d'obstétricie de Busch sont :

* *Einrichtung der geburtshülflichen Klinik in der academischen Entbindungsanstalt zu Marburg*. Marb., 1824, in-4° (Organisation de la clinique obstétricale académique à Marburg).

* *Geburtshülfliche Abhandlungen nebst einer Nachricht über die akademische Entbindungsanstalt zu Marburg*, mit. Abb. Marb., 1826 (Mém. d'obst. av. une notice sur la clin. obst. de Marb., réimpress. d'articles publ. dans « *Rust's Magaz.* », t. XV, 1823 et XVI, 1824, ainsi que dans les *Obs.* DE MENDE, t. II).

* *Observata quædam de febre puerperali*. Marb., 1827 (Disc. comme Prorecteur, développé dans *Gem. d. Z. f. Geburtsk.*, t. I, et suiv.).

* *Lehrbuch der Geburtkunde*. Marb., 1829, in-8° (Traité d'acc.). * 2^e éd., ibid., 1833. * 3^e éd., Berl., 1836. * 4^e éd. avec 10 grav., ibid., 1842.

* *Das Geschlechtsleben der Weibes in physiol. pathol., und therap. Hinsicht*, 5 Bd. Leipz., 1839-1844, in-8° (La vie génitale de la femme au point de vue de la physiologie, de la pathologie et de la thérapeutique).

* *Handbuch der Geburtkunde in alphabetischer Ordnung bearb. von Busch und Moser* 4 Bd. Berlin, 1840-1843 (Manuel d'obstétricie disposé par ordre alphabét.).

Busch a coopéré, très activement à la rédaction de la *Gem. d. Zeitschr. f. Geb.* 7 vol. Weimar 1827-1832; à la *N. Zeitschr. f. Geb.* 33 vol. de 1833-1852, à la *Monatschr. f. Geb.* jusqu'au vol. X inclus. Berlin. 1853-1857. Dans les *Heidelb. Annal.*, t. II, se trouve un mémoire sur la *tuméf. du cuir chevelu des nouv-nés.*

Obs. II. — C'est ici le lieu de mentionner le nom de C. ALEX. FERD. KLUGE professeur d'accouchements très méritant à Berlin, mort depuis peu (26 mai 1846), du directeur si digne de la maternité annexée à la Charité, et professeur de l'académie militaire attachée à l'Université. Il a fort peu publié; il a pris part aux

(1) Busch est mort à Berlin le 15 mars 1858. Dans le t. XI de la *Monatschrift* se trouve son portrait, p. 241 et, p. 321, un article nécrologique rédigé par CRELÉ. (F.-J. H.)

progrès de l'art par l'accomplissement scrupuleux de ses devoirs, c'est ainsi qu'il a rendu tant de services. Ses nombreux élèves gardent de lui le souvenir le plus reconnaissant. Les résultats obtenus par KLUGE, dans la provocation de l'accouchement, ont été publiés par BETSCHLER (en ce moment prof. d'acc. à Breslau), ils se trouvent dans ; « MENDE'S *Beobachtungen*, t. III, 1826. KLUGE a le mérite d'avoir expérimenté l'emploi de l'éponge préparée, et de l'avoir perfectionné. C'est Jos. HERM. SCHMIDT, jusqu'alors Kreisphysicus, directeur de l'hôpital, et prof. d'acc. à Paderborn, qui a succédé à KLUGE dans ses fonctions. Il a composé pour la Prusse un livre à l'usage des sages-femmes, qui leur est imposé par la loi depuis 1839.

§ 231. — *Ludw. Jul. Casp. Mende.*

Le successeur d'OSIANDER, à Goettingue (voy. plus haut § 206) fut L. J. C. MENDE, professeur de médecine à Greisswald (Poméranie). MENDE s'appliqua, avec ardeur, au nouvel enseignement dont il était chargé, et, par la direction qu'il lui imprima, il s'efforça de faire oublier les excentricités de son prédécesseur. Il prit une part active aux progrès de la science, et chercha, dans une série de mémoires, à résoudre les questions du jour les plus importantes. S'appuyant sur WIGAND, il montra l'influence du périnée sur le dégagement de la tête, et si son zèle l'a entraîné trop loin, puisqu'il déclare nuisible le soutien du périnée (t. I, de ses observ.), il faut dire que les nouvelles idées, sur la fonction de la fente vulvaire tout entière, compensent, en quelque sorte, son erreur qu'il a rectifiée plus tard lui-même (obs., t. II, p. 394). MENDE a accordé à la provocation de l'accouchement prématuré toute son attention ; il l'a pratiqué quelquefois, et il a préféré la méthode par l'éponge préparée ; son mérite a été de préférer l'éponge préparée au moyen d'une solution de gomme, à celle préparée à la cire, et il l'a introduite dans la pratique. Ses travaux sérieux, sur les rapports entre la perforation et l'opération césarienne, sur le fœtus, au point de vue médico-légal, ainsi que sur les fautes commises par les sages-femmes, dont elles peuvent

être responsables devant la loi, confirment la réputation de médecin légiste, que MENDE avait méritée par ses travaux antérieurs. Son grand ouvrage, qui comprend six volumes (1819-1832) est distingué à tous égards, et peut être véritablement appelé classique. Déjà, en 1810, MENDE avait publié un livre sur les maladies des femmes. De cet ouvrage, remanié par l'auteur, n'a paru que le premier volume (1831), car, peu après, MENDE fut ravi à la science.

Obs. — Né à Greisswald le 14 sept. 1779, MENDE a fait ses études, en partie dans sa ville natale, et à Berlin et à Goettingue, c'est dans cette dernière ville qu'il fut reçu docteur (23 mai 1801), Sa thèse a pour titre : * *Dissert. de exanthemate tutorio quod vulgo variolas vaccinas dicunt*. Gott., in-8°. La même année, il fut nommé Privat Docent à Greisswald, en 1807, prof. adjoint à la Faculté de médecine, en 1814 professeur extraordinaire et en 1815, prof. ordinaire de médecine pratique. Comme membre du collège sanitaire, dont il fut directeur plus tard, il avait trouvé de nombreuses occasions de s'occuper de médecine légale, où il acquit une grande renommée. En avril 1823, il prit possession de sa nouvelle chaire à Goettingue (voy. son article nécrologique dans le 1^{er} vol. de la *N. Zeitschr. f. Geb.*, p. 1 (1834), par RITGEN. Le successeur de MENDE fut l'auteur de ce livre qui, jusque là, avait été professeur à Marburg ; c'est en avril 1833 qu'il prit possession de sa chaire.

Les écrits de MENDE, qui ont trait à l'obstétricie, sont contenus dans ses : * *Beobachtungen und Bemerkungen aus der Geburtshilfe und gerichtl. Mediz.* 5 pet. vol., 1824-1828, in-8° (Observ. et remarques sur l'obstétr. et la méd. leg.) et dans la *Gem. d. Zeitschr. f. Geb.* 7 vol. Weim., 1827-1831, in-8° dont il était collaborateur. Un mémoire sur l'indication de l'intervention de l'art dans les accouchements prolongés, etc. se trouve dans ses : * *Beitraegen zur Prüfung und Aufhellung ärztlicher Meinungen für Heilkünstler* (Contributions au jugement et à l'éclaircissement des opinions médicales à l'usage des artistes obstétriciens). 1 pet. vol. Leipz., 1802, in-8°, p. 38. * *Die Krankheiten der Weiber nosolog. und therap. bearbeitet* (Les malad. d. fem. au point de vue nosologique et thérapeutique, I part. Leipz., 1810 et 1811, in-8°. La seconde partie, qui a pour titre : * *Die Geschlechtskrankheiten des Weibes von der Periode der Pubertät bis zur Involution* (Les maladies sexuelles de la f. depuis la puberté jusqu'à la ménopause), qui forme une partie séparée, a été publiée par le Dr FR. ANT. BALLING à 1836, in-8° (Dans les papiers de MENDE on n'a pas trouvé de documents complémentaires.

§ 232. — *L'accouchement prématuré en Allemagne.*
Fr. Ant. Mai. Ch. Wenzel.

Les efforts des accoucheurs allemands pour modifier l'art d'une manière plus conforme à la nature, et perfectionner l'obstétricie dans le meilleur sens du mot, en unissant toutes leurs forces, afin de restreindre les abus des opérations si souvent préjudiciables à la mère et à l'enfant, et les soumettre à une revue et à une appréciation plus exactes, devaient fixer l'attention, particulièrement sur la partie opératoire de l'art. Toutes ces méthodes avaient subi d'heureuses modifications, des instruments précieux avaient été inventés, et les indications, et les limites de leur emploi bien déterminées. Les opérations qui sacrifiaient la vie de l'enfant étaient devenues plus rares, et si la proposition d'OSIANDER, de bannir la perforation de la médecine opératoire obstétricale, n'avait pas été admise par la généralité des accoucheurs, ceux-ci ne la pratiquaient plus que dans des cas d'extrême nécessité. Le zèle des accoucheurs, pour mettre l'obstétricie en état de pouvoir, dans certains cas, sauvegarder la vie de l'enfant avec celle de la mère, les avait conduits à implanter sur le sol allemand une opération depuis longtemps imaginée par les accoucheurs anglais, qui consiste à provoquer l'accouchement prématurément (voy. plus haut § 140). Ces efforts ont été couronnés de succès, et ont enrichi l'art d'une manière considérable. Déjà, en 1779, WEIDMANN avait fait remarquer que, dans certains cas d'angustie pelvienne, on pouvait, au 7^e mois de la grossesse, dilater l'orifice utérin, et extraire ainsi l'enfant par la force (*vi educere*), mais les résultats de cet « accouchement forcé » n'avaient pas répondu au but de l'auteur ni invité les accoucheurs à l'imiter (voy. plus haut § 223). Par contre, FRANZ ANT. MAI, à Heidelberg, donna, en 1799, le conseil important de préparer la femme, atteinte d'un rétrécissement pelvien, par des bains et de légères excitations du col, de faire, au 7^e mois, la ponction des membranes, d'extraire

l'enfant au moyen de la version, ou, si la tête se présente, de laisser la nature terminer l'accouchement. En 1799 PAUL SCHEEL, médecin danois, fit la proposition de provoquer l'accouchement prématurément, par la ponction des membranes, dans les cas d'étroitesse pelvienne qui ne permettraient de terminer l'accouchement, que par la perforation du crâne ou par l'opération césarienne. Mais le premier qui, en Allemagne, provoqua l'accouchement, prématuré, fut CH. WENZEL, à Francfort-s.-le-M. un élève de WEIDMANN, ce dernier avait réitéré le conseil qu'il avait donné, de l'accouchement forcé, mais était resté sympathique à la provocation de l'accouchement, qu'il n'avait cessé de recommander. Stimulé par les conseils de son maître, WENZEL pratiqua, pour la première fois, en 1804, cette opération, avec succès, sur une femme enceinte pour la sixième fois, et qui, par suite de rétrécissement du bassin, était accouchée cinq fois d'enfants morts. WENZEL pratiqua encore cette opération en 1805, et en 1807. Déjà en 1803, un autre accoucheur de Mayence, le D^r KRAUS, aussi un élève de WEIDMANN, avait pratiqué la provocation de l'accouchement. Le travail de WENZEL consacré à cette opération, fut publié en 1818, en même temps que paraissait la 6^e édition du livre de FRORIEP, si répandu (voy. plus haut § 222), où cette opération était recommandée. FRORIEP avait appris à connaître cette opération en Angleterre ; il engagea ses compatriotes à faire l'essai d'une méthode si pleine de promesses, et d'en recueillir les observations. EL. DE SIEBOLD pratiqua l'accouchement prématuré, à la clinique de Berlin, en 1819, et le pratiqua encore trois fois depuis avec des succès divers, si bien qu'il n'a pas porté sur cette opération un jugement définitif. Bientôt il fut suivi dans cette voie par D'OUTREPONT, KLUGE, RITGEN, CARUS, MENDE, BUSCH et autres ; dans l'espace de 10 ans, KLUGE la pratiqua vingt fois, RITGEN trente fois, en sept ans, certainement pas toujours suivant des indications rigoureuses ; il a imprimé ainsi une fausse direction au zèle pour cette opération, diminué la satisfaction qu'elle inspirait, et conduit à des abus, comme cela est arrivé à la suite de l'invention de l'opération césarienne, du forceps et

de la symphyséotomie. Plus tard, arriva le temps d'une réflexion calme, qui fit place aux expériences hâtives pour une opération qui ne peut être salutaire que quand elle est appliquée dans les limites d'une indication positive, et pratiquée par des procédés bien étudiés. Les efforts réunis des accoucheurs allemands ont réussi à en poser nettement ses indications, et à enrichir l'art de méthodes sûres, parmi lesquelles il faut citer, avant tout, l'excitation, et la dilatation du col au moyen de l'éponge préparée, que BRÜNNIGHAUSEN, à Wurtzbourg, a proposé le premier, et à laquelle EL. DE SIEBOLD et KLUGE doivent leurs meilleurs succès. Cette méthode a le grand avantage de ne pas produire l'écoulement du liquide amniotique, de le conserver jusqu'à la dilatation complète de l'orifice. FR. L. MEISSNER, à Leipzig, avait cherché aussi ce résultat, en faisant la ponction de l'œuf le plus haut possible ; il a fait connaître ses succès (1840). Dans ces derniers temps (1842), JULES VICT. SCHÖLLER, de Berlin, a cherché à simplifier la méthode, en introduisant un tampon dans le vagin. Les adversaires de ce procédé n'ont pas manqué, en Allemagne, parmi eux, il faut citer FR. B. OSIANDER, STEIN le jeune, et JOERG, mais leurs critiques n'ont pas eu d'écho, et n'ont pas empêché l'art de s'enrichir de ce sérieux progrès, au contraire, l'obstétricie allemande s'appliqua, avec zèle, à cette nouvelle opération qui était restée confinée, pendant si longtemps, en Angleterre, elle en prépara l'introduction en France.

Obs. — Voy. sur l'histoire de l'accouchement prématuré artificiel :

FR. ANT. MAI, *Progr. de necessitate partus quandoque præmature vel solo manuum, vel instrumentorum adjutorio promovendi*. Heidelb., 1799, in-4°. L'auteur, né à Heidelberg le 17 déc. 1742, fut, depuis 1773, professeur dans sa ville natale, après avoir été, dès 1766, professeur des sages-femmes de l'école de Mannheim. Il mourut senior universitatis, le 20 avril 1814. Il est l'auteur des écrits suivants consacrés à l'obstétricie : * *Unterricht für Hebammen*. Mannh., 1779, in-8° (Instr. pour les sages-f.). *Fata et funera puerperarum ex solutione placente artificiali oriunda*. Heidelb., 1786, in-4°. * *Aphorismi circa sequelas ex prolapsu uteri oriundas*, ibid., 1786. * *STOLPERTUS ein junger Geburtshel-*

fer am Kreisbette. Von einem patriotischen Pfälzer (V Theil). Mannh., 1807 (STOLPERTUS, un jeune accoucheur au lit d'une parturiente, par un patriote habitant du Palatinat).

* *Commentatio de liquoris amnii asperæ arteriæ fetuum humanorum natura et usu ejusque in asphyxiam neonatorum et medicinam forensam influxu, cui adjectus est appendix sistens quædam generaliora de liquore amnii, auctore PAULO SCHEEL.* Hafn., 1799, in-8^o, p. 75.

KRAUS, *Spec. inaug. positiones quasdam medicas exhibens.* Mog., 1815, in-4^o, pos XXIIX-XXXII. *Ueber die von KRAUS. 1813, verrichtete künstliche Frühgeburt.* (Sur l'acc. prém. provoqué par K. en 1813), voy. dans * J. P. WEIDMANN, *de forcip. obstetr.*, etc. Magunt., 1813, in-4^o, p. 67.

* CARL. WENZEL *allgem geburtshülfl. Betrachtungen und über die künstl. Frühgeb.* Mainz, 1818, in-4^o (Obs. générales d'obstétr. et sur l'acc. prém.). L'auteur, né en 1769, était un accoucheur recherché à Frankf.-s.-le-M. où il mourut le 18 oct. 1827. WENZEL a proposé, pour faire la ponction des membranes, un instrument qui a la forme d'un trocart courbe, avec un poinçon caché. EL. DE SIEBOLD et D'OUTREPONT ont cherché à modifier cet instrument. Parmi les travaux de WENZEL il convient de mentionner : * *Ueber die Krankheiten des Uterus. mit. K.* (Sur les mal. de l'utér., av. pl.). Mainz, 1816, in-f^o.

Les opérations pratiquées par EL. DE SIEBOLD ont été publiées dans son *Journal*, t. III, p. 407, t. IV, p. 267 et 311 et t. V, p. 17. En dehors de cela, SIEBOLD confia la publication de ses deux premiers cas à deux de ses élèves : * Jo. G. IM. HARRAS *de partu per paracetesin ovi tempestive eliciendo.* Berol., 1819, in-8^o. * C. AEM. KELSCH, *de partu arte præmaturo.* Berol., 1824, in-4^o (avec une histoire étendue et une bibliographie complète de l'acc. prém. artif.).

Sur l'emploi de l'éponge comprimée. Voy. EL. DE SIEBOLD, *Journal*, t. IV, p. 270 note. MEND'S *Methode, die Pressschwamme mit Gummi arabic anzufertigen* (Méthode de M. pour la confection de l'ép. prép. au moyen de la gomme arab.), voy. dans : *Gött. gelehrt. Anz.* (Annonces scientif. de Goettingen), st. 177, 1828, et * *Comment. soc. reg. scient. Gött. recentior.* vol. VII, Goett., 1832, in-4^o, p. 45.

* FR. LUDW. MEISSNER, *Ueber das zweckmässigste und sicherste Verfahren die Frühgeburt zu bewirken* (Sur le procédé le plus avantageux et le plus sûr de prov. l'acc.), dans les *Annal. méd. de Heidelb.*, VI, 4^e fasc. 1840, in-8^o, p. 495.

* *Die künstl. Frühgeburt bewirkt durch den Tampon. Mittheilung eines neuen höchst einfachen Verfahrens* von DR. JUL. VICT. SCHOELLER (Prov. de l'acc. prém. par le tampon, méth. très simple). Berl., 1842, in-8^o.

Sur l'histoire de l'opération :

* FR. REISINGER *die künstliche Frühgeburt als ein wichtiges Mittel in der Entbindungskunst und vorzüglich als Beitrag zum Characteristischen der englischen Geburtshülfe histor. und kritisch dargestellt*. Augsb. u. Leipz., 1819, in-8° (L'accouchement prématuré, moyen important en obstétricie, surtout contribution à la caractéristique de l'obstétricie anglaise, histoire et critique).

* E. L. SCHIPPAN, *Ueber die künstl. Frühgeb.* (Sur l'acc. prémat.) Dissert. inaug. Wurtzb., 1831, in-8°.

* ED. C. J. DE SIEBOLD, *Zur Lehre von der künstl. Frühgeburt*. Goett., 1824. (De l'acc. prémat. artif., avec la descript. d'un cas suivi de succès, et contrib. à l'hist.).

§ 233. — *La médecine opératoire obstétricale actuelle.*

J. Fredr. Oslander. Herm. Fr. Kilian.

Bien que les plus grands efforts des accoucheurs modernes eussent eu pour but de simplifier, de plus en plus, l'intervention de l'art, et même de la restreindre, autant que possible, pour laisser agir la nature, ils avaient néanmoins accordé une grande attention aux perfectionnements des méthodes opératoires. Les efforts individuels, pour arriver à ce but, ne peuvent être exposés ici, mais il convient de dire que tous ceux que, leurs talents, leur situation, ou leur vocation appelaient à une grande activité professionnelle, s'étaient préoccupés d'améliorer la partie opératoire de l'art. Éviter l'emploi des méthodes violentes, simplifier, exposer et apprécier les opérations, avoir l'œil sur les indications de la nature, même dans l'emploi des moyens artificiels, ne faire usage que des méthodes les plus sûres, les mieux indiquées, et perfectionner les instruments habituels, furent les objets des méditations constantes des accoucheurs actuels. Beaucoup de progrès ont été réalisés dans cette direction ; c'est avec confiance, que la femme peut s'abandonner aux mains de l'accoucheur, dont l'art est arrivé à une perfection inconnue jusqu'ici. L'obstétricie a pu reléguer, bien loin, ces opérations cruelles qui sacrifiaient la

vie des enfants, et si elle n'a pu bannir encore entièrement la perforation, de la pratique, les améliorations dont elle a été l'objet, ne laissent plus, heureusement, après elle, ces lésions de la mère, qui, autrefois, en étaient si souvent la conséquence.

Des recherches profondes ont été faites, par les accoucheurs allemands, sur l'opération césarienne, en connexion si étroite avec la perforation, et, si l'indication précise de l'une ou de l'autre n'a pas atteint à une fixité désirable, il n'en est pas moins vrai, que les hommes les plus compétents ont accordé toute leur attention à cette question litigieuse, pour arriver à la lumière, si bien qu'on est aussi près que possible d'une solution, et que le jeune praticien hésitant peut s'appuyer sur des opinions considérables, si tant est, que l'on puisse, dans une situation pareille, être, en général, guidé par des autorités. Le célèbre jurisconsulte C. J. A. MITTERMAIER a fait entendre sa voie grave sur la légitimité juridique de la perforation, et a fourni au médecin légiste si distingué, MENDE, de Goettingue, l'occasion de publier une explication très instructive sur ce point litigieux.

L'obstétricie allemande a le mérite de pouvoir citer un grand nombre d'opérations césariennes terminées avec succès, qui sont à mettre en face de la mortalité absolue obtenue par les accoucheurs anglais. Le professeur expérimenté de Goettingue, JOH. FRED. OSIANDER, a eu un grand mérite en publiant, sur les opérations obstétricales un livre (qui forme le troisième volume du Traité de son père), dans lequel il s'est efforcé de préciser les indications positives de chaque opération. Un livre spécial plus considérable, a été consacré à l'obstétricie opératoire par le digne professeur de Bonn, HERM. FR. KILIAN (1833 ; 2^e éd., 1849) ; dans cet ouvrage se trouve, pour chaque opération, un historique soigné et une bibliographie très riche. Il a écrit aussi un traité d'accouchements très estimable, dans lequel la partie opératoire de l'art est exposée avec le même soin et une grande clarté, parfaitement mise au courant des progrès de la science (t. II, 1^{re} part.), et d'où il a éliminé un grand nombre de scories accumulées par le temps. Dans d'autres livres aussi, la partie opératoire est exposée avec

soin, et, dans toutes les facultés, les élèves sont exercés sur le mannequin à la pratique des opérations obstétricales.

Obs. I. — Le mémoire de MITTERMAIER se trouve dans le : « * *Neu. Archiv. des Criminalrechts* (Nouv. arch. du droit criminel), t. VIII. Halle, 1826, in-8°, p. 596. « *Ueber die Graenzen und Bedingungen der Straflosigkeit der Perforation* » (Sur les limites et les conditions d'impunité de la perforation). Voy. à ce sujet : * MENDE *über die Anbohrung und Enthirnung des Kopfes einer Leibesfrucht bei Schweren Geburten, und über ihr Verhältniss zum Kaiserschnitte* (Sur la perforation et l'excérération du fœtus dans les accouchements difficiles, et leurs rapports avec l'opér. césar.) dans ses *Beob. und Bemerk.*, t. V. Goett., 1828, in-8°, p. 75.

Nous devons un mémoire très instructif, sur l'opération césarienne, à la plume habile du prof. GUST. AD. MICHAELIS, à Kiel, voy. ses *Abhandl. aus dem Gebiete der Geburtshülfe*, m. k. (Mém. d'obstétr. av. pl.), Kiel, 1833, in-8° (Relation de trois opérations césariennes pratiquées sur la même femme avec succès, avec remarques historiques sur l'op. cés. et la collection complète des cas observés jusque-là).

Obs. II. — JEAN FRED. OSIANDER, né à Kirchheim-sous-Teck, le 2 fév. 1787, professeur à Goettingue, a été formé à l'école de son père, et par de nombreux voyages (voy. ses écrits sur les écoles de Vienne et de Paris); il a publié, jusqu'ici, des travaux estimables dans plusieurs journaux, puis le livre dont il a été question plus haut, 1825 et 1833 (voy. § 207, *obs. II*). « * *Zur Praxis der Geburtshülfe* » (Mém. prat. d'obstétr.). *Obs. et réflex. empruntées à la maternité de Goettingue, pendant les années 1822-1832.* Hannov., 1837, in-8°. * *Hebammenbuch oder Anleitung zur Geb. f. Heb.* (Élém. d'obst. p. les sages-femmes). Tüb., 1839, in-8°. OSIANDER a composé aussi * *Volksarzneimittel*. Tüb., 1826, in-8° (Médicaments popul.), nouv. éd., 1829, in-8°. Les écrits antérieurs ont été : * *Dissert. De fluxu menstruo atque uteri prolapsu*. Gott., 1808, in-4°. * *Comm. qua edisseritur uterum nervos habere*. Gott., 1809, in-4° (Écrit pour un concours) : * *Progr. quo in docenda et discenda medic. atque arte obstetr. methodum activam potiore in facienda expectationem saepe non alienam esse ostendit et observationes quasdam de papillis mammar. numero et structura variis commemorat*. Gott., 1717, in-4°.

Obs. III. — HERM. FRED. KILIAN est né à St-Pétersbourg, le 5 fév. 1800, il a fait ses études à Vilna, et fut, jusqu'en 1826, médecin de la poste impériale de St-Pétersbourg. Depuis 1826, il s'établit à Mannheim, puis se rendit à Berlin; en 1831, il fut

nommé professeur ordinaire d'obstétricie à Bonn, et directeur de la clinique d'accouchements, après en avoir été chargé provisoirement déjà pendant quelques années. Ses écrits sont les suivants :

* *Ueber den Kreislauf der Blutes im Kinde, welches noch nicht geathmet hat, mit lithogr. Tafeln.* Karlsruhe, 1826, in-4° (Sur la circulation du sang chez l'enfant qui n'a pas encore respiré, av. pl.).

* *Beitraege zu einer genaueren Kenntniss der allgemeinen knochenerweichung der Frauen und ihres Einflusses auf das Becken. Mit lithogr. Taf.* Bonn, 1829, in-4°. (Documents pour le diagn. du ramolliss. général des os chez la femme. et sur son influence sur le bassin, avec lith.).

* *Die Geburt der Kindeskopfs in derjenigen Scheitelstellung, welche man Hinterhauptslage zu neunnen pflegt nach Beobacht. dargestellt.* Bonn, 1830, in-8° (Accouchements par la tête dans les présentations occipito postérieures, d'après des observations).

* *Operationslhre für Geburtshelfer.* in 2 Th. u. 3 Bänden. Bonn, 1834, 1835, in-8° (Traité de Médecine opératoire obstétricale).

En 1849, parurent les deux premiers volumes d'une * seconde édition, complètement remaniée et augmentée, qui comprennent les opérations obstétricales proprement dites, et, en 1856, parut le troisième volume consacré aux opérations purement chirurgicales (rein chirurgische operationen) de l'accoucheur. Nous croyons devoir dire quelques mots de plus, que l'auteur de cette histoire, sur ce livre, qui est une mine inépuisable de renseignements historiques, dont souvent nous avons eu occasion de vérifier l'exactitude, documents parfaitement ordonnés, et exposés avec une grande clarté. KILIAN a, dans ce livre, fait, pour la médecine opératoire obstétricale, ce que SIEBOLD a fait pour l'histoire entière de l'obstétricie, et il mérite de prendre une place distinguée parmi les historiens de l'art. (F.-J. H.)

* *Die Geburtslehre von Seiten der Wissenschaft und Kunst dargestellt.*, 3 Thle. Frankl. u. M., 1839-1842, in-8° (Traité des accouch. au point de vue de la science et de la prat.).

KILIAN a publié, en outre, un * *Atlas obstétrical*, in-4° long., Dusseld., 1836. En 1856, *Armamentarium Lucinae novum*, in-4°.

En 1854, 9 ans après la publication de cette histoire, KILIAN, publia un mémoire important, devenu classique, sur des altérations pelviennes, ayant pour titre : * *Schilderungen neuer Beckenformen und ihres Verhaltens im Leben.* Mannh., 1854, in-fol, av. 9 pl. lithogr. (Nouvelles formes d'altérations pelviennes et leur influence sur la vie). Ces deux formes d'altérations nouvelles sont : 1° causées par le glissement des

vertèbres lombaires dans l'aire du pelvis, lésion que l'auteur a appelée *spondylolisthesis*; et 2^o par la formation d'éminences pointues, dirigées vers la cavité pelvienne; cette seconde forme d'altération, moins inconnue que la première, a été appelée par l'auteur *akantopelys*. Depuis la publication de cet important mémoire on a trouvé un grand nombre de lésions semblables, qui ont été réunies et publiées par M. FR. L. NEUGEBAUER, dans sa thèse inaugurale. Halle, 1882, 1 v. in-8^o, av. 97 fig.

Enfin, en 1857, l'infatigable professeur de Bonn publia un nouveau travail sur le ramollissement des os des femmes, qui porte le titre suivant : * *Das Halisteretische Becken* (ἄλ; sel πέρησις manque de) constituée par le départ des sels calcaires de la substance osseuse, l'ostéomalacie proprement dite) *in seiner Weichheit und Dehnbarkeit während der Geburt durch neue Beobachtungen erläutert, nebst allgemeinen Bemerkungen über Halisterese*, VON H. F. KILIAN. Bonn, 1857, in-4^o, IV, et 107 p. av. 3 pl. lithogr. et une grav. sur bois (Le bassin ostéomal., sa flexibilité et sa dilatabilité pendant la naissance, prouvées par des observations nouvelles). Nous ne connaissons cette publication que par l'analyse que nous trouvons dans le t. XI de la *Monatschr. d. Geb.* p. 77. (F.-J. H.)

§ 234. — *Le diagnostic obstétrical.*

Dans ces derniers temps, on s'est occupé avec zèle du diagnostic, et on doit aux accoucheurs une grande reconnaissance pour l'avoir sensiblement perfectionné. Déjà, le mécanisme de l'accouchement avait été notablement éclairé par SOLAYRES, et ce sont les accoucheurs allemands qui ont étudié, avec le plus grand soin, les conditions de son accomplissement normal. On a donné les signes pathognomoniques de la grossesse, qui permettent de la distinguer des états pathologiques, on a indiqué les signes de la vie ou de la mort du fœtus, on a aussi accordé une grande attention à la configuration du bassin et enrichi, de cette façon, la pratique, de la manière la plus avantageuse. On s'exerça beaucoup dans l'art d'explorer, et les accoucheurs allemands ont rendu hommage à la loi posée par ROEDERER en ces termes : « præcipua artis obstetriciæ praxis circa explorationem versatur, cujus

quidem frequens exercitatio satis commendari nequit ». Nous avons dit, plus haut, ce que STEIN, SCHMITT et WIGAND avaient fait dans cette voie. La connexion intime, qu'EL. DE SIEBOLD, JOERG, CARUS et d'autres avaient établie, entre le domaine des maladies des femmes et l'obstétricie, et leurs travaux, devaient avoir pour effet de perfectionner le diagnostic, et lui donner une extension plus grande, profitable à tous deux. Les accoucheurs allemands ont soumis à un examen sérieux l'auscultation, appliquée à l'obstétricie, pour la première fois, par un Français (1821), afin de constater les signes de la vie de l'enfant (voy. plus bas § 247). Les efforts des allemands ont réussi à donner à ce signe toute sa valeur véritable. D'OUTREPONT et KLUGE firent étudier cette méthode par leurs élèves dès 1823; le premier, par HANS et ULSAMER, le second, par LAU, qui, dans d'excellentes dissertations exposèrent leurs recherches et leur jugement sur ce moyen d'investigation; d'autres suivirent la même voie; les travaux récents de HOHL, de HALLE, et de NAEGELE fils de Heidelberg, sont d'excellents témoignages de leurs recherches si sérieuses et si fécondes. Les excellents travaux de HOHL sur *l'exploration obstétricale* (1834) et l'écrit récent de BIRNBAUM, sur les signes fournis par l'exploration (1844), montrent à quelle perfection est arrivé, en Allemagne, le diagnostic obstétrical.

Obs. — Les premiers travaux sur l'auscultation, publiés en Allemagne, sont :

* C. J. HAUS, *Die Auscultation in Bezug auf die Schwangerschaft* (L'auscult. appliq. à la grossesse). Wurtzb., 1823, in-8° (L'auteur, né à Wurtzb. le 9 mars 1779, a été médecin des eaux de Bocklet, de 1824-1829; actuellement (1845), il est conseiller médical du gouvernement à Augsburg). Ce travail fut traduit en français en 1828, par R. COURTOIS. Liège, 1828, in-8°.

* AD. ULSAMER. *Auscultation bei Schwangeren, als ein wichtiges Mittel zur Vervollkommung der acusserlichen Untersuchung während der Schwangerschaft und Geburt*. (L'auscultation des femmes enceintes, comme moyen important, pour compléter l'exploration externe pendant la grossesse et l'accouchement), dans *Harless rhein. Jahrb.*, t. VII. Elberfeld, 1823, in-8°, p. 50. (L'auteur, répétiteur à l'école des sages-femmes, à Wurtzb. sous EL. DE SIEBOLD et D'OUTREPONT, fut nommé le 30 nov. 1829,

professeur d'accouchements et directeur de la maternité de l'école de chirurgie de Landshut, et, après la suppression de cette école en 1842, il fut nommé médecin légiste à Ansbach.)

* C. A. LAU, *Diss. de tubi acustici ad sciscitandam graviditatem efficacia*. Berol., 1823, in-8°.

L'auscultation est traitée d'une manière complète dans l'excellent livre de * ANT. FR. HOHL, *Die geburtshülfliche Exploration 1 Th. das Hören*. Hall., 1833, in-8°, *das 2 Th. hat das explorative Sehen und Hören zum Gegenstande* (L'exploration obstétricale. I^o part. par l'ouïe, II^o part. par la vue et par l'ouïe). L'auteur est né le 17 nov. 1794. (Depuis 1830, Priv. Doc. ; en 1832 prof. à Halle, et, après la mort de NIEMEYER, 26 mars 1840, il fut nommé directeur de la Maternité.)

Les ouvrages de NÆGELE fils, sur l'auscultation et sur le mécanisme de l'accouchement, ont été cités plus haut (§ 226, *obs. II*). FREDER. BIRNBAUM, Priv. Doc. à Bonn, a écrit l'ouvrage suivant mentionné plus haut : * *Ueber die Veränderungen des Schei, dentheils und des unteren Abschnittes der Gebärmutter in der Zweiten Hälfte der Schwangerschaft*. Bonn., 1841, in-8° (Sur les modifications du col et du segment inférieur de la matrice, dans la seconde moitié de la grossesse).

BIRNBAUM fut appelé en 1844 à St-Pétersbourg, comme professeur des sages-femmes.

§ 235. — *Influence de la physiologie nouvelle sur l'obstétricie.*

Les richesses physiologiques, qui ont été le fruit des progrès et des découvertes embryologiques récentes, ont exercé de l'influence sur l'obstétricie, en éclairant d'un jour nouveau la fonction de reproduction, la grossesse et l'accouchement, ainsi que la composition de l'œuf tout entier. Les éclaircissements donnés par ces recherches, dans un domaine où elles sont si difficiles, ont dû être utiles à la pratique. C'est avec une vive reconnaissance, que l'obstétricie envisage les travaux si considérables de la physiologie moderne, dont elle a tiré grand profit, et c'est avec un grand respect, qu'elle salue les noms de C. DE BAER, FR. BISCHOFF, C. F. BURDACH, J. EV. PURKINJE, B. W. SEILER, G. VALENTIN et RUD. WAGNER (et de KOLLIKER et DUVAL aujour-

d'hui) (1), qui ont fait des recherches si intéressantes sur l'œuf et les parties qui le composent, sur le développement du fœtus, sur la grossesse et la naissance. Nous ne pouvons entrer ici dans des détails qui nous éloigneraient de notre but; ces quelques mots doivent suffire pour signaler ces progrès de la physiologie moderne, auxquels ne peut rester étranger celui qui connaît l'influence de ces travaux physiologiques sur les connaissances pratiques.

Obs. — Nous ne renvoyons ici qu'au livre de * RUD. WAGNER'S *Lehrb. der Spec. Physiol.* 2^e éd., Leipz., 1843, in-8° I livre « de la génération et du développement de l'œuf » qui donne le meilleur coup d'œil sur les progrès mentionnés ci-dessus.

L'embryologie est appréciée en France où elle compte d'illustres représentants; elle était enseignée à Strasbourg, dans un cours spécial, par l'auteur de cette traduction; M. le professeur TARNIER ne lui a pas consacré moins de 100 pages dans le 1^{er} vol. de son *Traité* paru en 1882. (F.-J. H.)

§ 236. — *Méthode d'enseignement de l'obstétricie en Allemagne, les maternités et leurs directeurs.*

Les progrès de l'obstétricie allemande, depuis le commencement du XIX^e siècle, sont dus en grande partie à l'excellent enseignement des facultés, et à la bonne organisation des cliniques qui fut installée partout où elle avait fait défaut. Ces établissements remplissent un double but: d'une part ils préparent les élèves aux difficultés de la pratique, puisqu'ils sont admis à examiner les femmes enceintes, en travail et accouchées, sous la direction de maîtres éprouvés; pouvant observer sans obstacle le cours de la grossesse, du travail et de la puerpéralité, et sont exercés, par le maître, à l'exploration de la femme, si difficile, dans tous

(1) Nous devons mentionner ici le livre de KÖLLIKER. * *Entwickelungs-Geschicht der Menschen und der hoeheren Thiere.* Leipz., 1861 qui a eu une 2^e éd. qui a été traduite en fr. (F.-J. H.)

les états morbides, dans lesquels elle peut se trouver. Le maître lui-même trouve des éléments d'instruction personnelle, que la pratique privée ne donne pas si facilement, et acquiert des notions scientifiques qu'il utilise pour les progrès de l'art. L'histoire nous a appris que l'état de la science a subi une amélioration notable, depuis le moment, où les accoucheurs ont eu une maternité à leur disposition. Ce que la science a gagné dans ces derniers temps, elle le doit incontestablement à ces établissements, dans lesquels on a pu observer, sans trouble, la nature dans son œuvre, surprendre ses lois, et arriver à la simplification des moyens d'intervention. Ajoutez encore cette mode allemande, suivie dans tous les établissements qui forment des accoucheurs exercés, qui consiste à laisser les élèves prendre part, eux-mêmes, aux accouchements, non seulement par une simple exploration, mais par les soins et les observations que comprend ce rôle : que tout ce qui se passe, est observé et discuté, comme dans un examen, où l'élève a le rôle principal, et où le maître n'intervient que pour rectifier les erreurs de l'élève ; qu'avant de prendre ainsi part à la pratique, l'élève a dû, par des leçons, être mis au courant de la science, avoir sa main exercée par des manœuvres sur le mannequin, avec les détails de la pratique. Il reste de ce côté peu à désirer à l'obstétricie, qui doit la reconnaissance la plus profonde à ceux dont la sage prévoyance a si bien organisé cet enseignement, si supérieur, dans toutes les facultés, à ce qu'il avait été jusque-là. Dans aucun de ces établissements ne manquent les collections nécessaires, de merveilleuses préparations et les collections d'instruments, qui sont de si précieux auxiliaires de l'enseignement.

Obs. — C'est le lieu, ici, de nommer toutes ces cliniques obstétricales allemandes, ainsi que les maîtres qui en ont la direction ; nous adoptons l'ordre alphabétique.

Berlin. a) *Maternité de l'université.* Directeur depuis l'automne 1829, DIETR. W. H. BUSCH (voy. plus haut § 230).

b) *Maternité de la Charité.* Directeur : JOS. HERM. SCHMIDT, né à Paderborn, 14 juin 1804, élève de NÆGELE et d'EL. DE SIEBOLD. Directeur depuis l'été 1844, auteur du livre

officiel des sages-femmes de la Prusse (voy. plus haut § 230), son dernier écrit est : *Mille aphorismes sur l'accouchement*. Berl., 1844, in-8°.

Bonn. Direct. H. FR. KILIAN (§ 233).

Breslau. JUL. WILH. BETSCHLER, né à Landsberg (Bavière), le 14 octobre 1796; formé à Berlin sous KLUGE, direct. depuis 1828; écrits : * *Annal. der klin. Anstalt. der Universit zu Breslau für Geburtsh. und Krankh. der Weiber und Kinder* (Annales de la clin. d'acc. et de gynécol. et malad. des enfants), 2 vol. Bresl., 1832 et 1834, in-8°. * *De naturæ auxilio dystocias e situ infantis vitioso ortas adsolvente*. Vratsl., 1834, in-4°. *Comm., dystociae decursum in pelvirachit. sist.*, Vratsl., 1837, in-4°.

Erlangen. JOH. EUG. ROSSHIRT, né à Oberscheinfeld (Bavière), le 10 novembre 1795, élève de D'OUTREPONT, prof. et direct. depuis 1833. Écrits : * *Dissert. de uteri sub graviditate metamorphosi*. Wirceb., 1818, in-8°. * *De perforatione fetu licet vivo instituenda*. Erl., 1833 in-8°. * *De asphyxia infantium rec. nator*. Erl., 1834, in-8°. * *Die Anzeigen zu den geburtsh. Operationen*. Erl., 1835, in-8° (Indic. des opér. obstétr.). * *Die Geburtsh. Operationem*. Erl., 1842, in-8° (Les opér. obstétr.), *Progr. Quædam ad artis obstetr. uti nunc exercetur, statum pestinentia*. E., 1843, in-4°.

Fribourg. IGN. SCHWOERER. Écrits : « *De situ pelvis in ventre cavige ejus que directione*. Frib. Brig., 1828, in-4°. * *Grundsätze der Geburtskunde im ganzen Umfange* (Princ. gén. d'obst.). 1 livr. Frib., 1831, in-8°. * *Beiträge zur Lehre vom Thatbestande des Kindermordes*, etc. av. pl. Frib., 1826, in-8° (Contrib. à l'infanticide).

Giessen. F. A. DE RITGEN (voy. § 229).

Goettingue. ED. CASP. JAC. DE SIEBOLD (l'auteur de cette histoire), voy. plus haut § 230, *obs. I.*

Greisswald. FRED. AUG. G. BERNDT, né le 14 mai 1791. Directeur, depuis 1824. BERNDT est en même temps un professeur de clinique médicale très estimé, et auteur de beaucoup d'écrits qui ont trait à la médecine.

Halle. A. FR. HOHL. Dir. depuis 1840 (voy. § 234).

Heidelberg. FR. C. NÆGELE, Dir. dep. 1810 (voy. § 226).

Iena. ED. ARN. MARTIN, Dir. depuis 1838. Priv. Doc. depuis 1833, prof. extraord. depuis 1837. Disc. d'ouv. de son enseignement. * *De pelvi oblique ovata cum ancylosi sacro-iliaca*, Cum tab. len., 1848, in-4°.

Kiel. GUST. AD. MICHAELIS, né le 9 juill. 1798. Dir. dep. 1841. Écrits : *De indurat. telæ cell. rec. nator*. Kil., 1825 (Progr. proven. legendi) * *Abhandlungen aus dem Gebiete der Geburtsh.* Kiel, 1833, in-8°. * *Unterricht für Hebammen*. Kiel, 1842, in-8°. *Das Enge Becken nach eigenen Beobachtungen und Untersu-*

chungen. publ., après la mort de l'auteur, par C. C. TH. LITZMANN. Leipz., 1851, in-8° (Le bassin étroit d'après ses observ. et rech., œuvre très importante, devenue classique).

Koenigsberg. ALB. HAYN. Dir. dep. 1830, avait été Priv. Doc. à Bonn. Écrits : *Ueber die Selbstwendung* (Version spont.). Wurtzb., 1824. Diss. inaug. * *Abhandl. aus dem Giebete der Geburtsh.* (Mém. d'obstétr.). Bonn., 1828, in-8°.

Leipzig. JOERG. J. CHR. G. Dir. dep. 1810 (voy. § 225).

Marbourg. CARL. CHRIST. HÜTER, né à Melzungen, le 6 mars 1803. Élève de BUSCH. Direct. dep. 1833. Écrits : *Diss. duos sectionis cæsar. casus relatos exhibens.* Marb., 1824, in-8°. * *Die Pathol. und Therap. der fünften Geburtsperiode* (Pathol. et thérap. de la délivrance). Marb., 1828, in-8°. * *Die dynamische Geburtsstörungen* (La dystocie dynamique), 2 v. in-8°. Berlin, 1830. * *Die Lehre von den Wöchnerinnenfiebern* (De la fièvre puerp.). Marb., 1832, in-4°. * *De singul. exempl. pelvis forma infantili in adulta reperta, c. tab. aen.* Marb., 1837, in-4°. * *Lehrb. der Geburtsh. f. Hebamm.* (Man. d'acc. pour les sages-f.). Marb., 1838, in-8°. * *Eine Geburtszange* (Un forceps). M., 1839, in-8°. * *Die Embryothlasis, etc.* (Embryotripsie), av. pl. Leipz., 1844, in-8°.

Munich. JOH. B. WEISSBROD. Dir. dep. 1826, a écrit un mémoire sur les forceps publ. dans * *Neu. Chir.*, p. TEXTOR, 2 vol. I fasc. Sulzb., 1825, in-8°, p. 87.

Prag. ANT. JOH. JUNGSMANN, né le 19 mai 1775. Dir. dep. 1811. Écrits : * *Lehrb. d. Geb.* (Traité d'acc.), 2 part. 1812, in-8°. * *Lehrb. d. Geb. f. Hebamm.* (T. d'acc. p. les sages-f.). Prag., 1824, in-8°. * *Das Technische der Geburtsh.* (Techn. de l'obstétr.). Prague, 1824, in-8°.

Tubingue. LEOP. SOCR. RIECKE, né à Stuttg. le 10 oct. 1790. Dir. dep., 1820.

Vienne. JOH. KLEIN. Dir. de l'Ec. prat. à l'hôpit. général depuis 1822, voy. ses Notices sur l'école prat. dans : * *Oestr. med. Jahrb.* Dern. suite, t. I, et IV et X. — Une deuxième clinique obstétricale, à l'université de Vienne, fut ouverte, depuis le 15 oct. 1833, sous la direction du méd. en chef, et le prof. suppléant de cette seconde clinique fut D^r FRANZ BARTSCH ; voy. ses premiers annuaires dans * *Oestr. med. Jahrb.* Dernière suite, t. X, p. 107.

Wurtzbourg. J. D'OUTREPONT. Dir. dep. 1816 (voy. § 227), (malheureusement, cet éminent professeur est mort le 7 mai 1845. Que la terre lui soit légère).

Les écoles chirurgicales d'Allemagne possèdent aussi des maternités analogues qui servent à l'instruction des élèves, et des sages-femmes, ainsi à Brunswick (Dir. C. KNOCKE), à Dresde (Dir. C. FR. HAASE), à Hanovre (Dir. G. ST. KAUFFMANN), etc.

§ 237. — *L'état des sages-femmes en Allemagne.*

De grandes modifications, qui sont le résultat des progrès de l'obstétricie, ont amélioré notablement l'état des sages-femmes en Allemagne. L'instruction des sages-femmes se ressent nécessairement des progrès de l'obstétricie en général. L'étendue de l'intervention des sages-femmes dans l'accouchement a été restreinte ; d'excellents règlements déterminent le cercle de leur action, et sont l'objet d'une surveillance attentive. Dans tous les états, on a créé, pour elles, de très bonnes écoles dirigées par des maîtres parfaitement au courant du progrès, et elles ont en mains des livres excellents.

Presque partout, il y a des maternités, où elles reçoivent l'instruction pratique. Dans la plupart des pays, c'est le professeur même de l'Université qui instruit les sages-femmes, et les maternités sont aussi ouvertes aux élèves sages-femmes. Il existe une exception à cette règle dans le royaume de Prusse, où, dans quelques provinces, l'école des sages-femmes est séparée de celle des étudiants en médecine, mais à toutes deux sont jointes des maternités. Dans des états plus grands, il y a, en outre, les écoles universitaires des sages-femmes, et d'autres encore, comme en Bavière, dans le Hanovre et la Saxe.

Les petits états, qui ne possèdent pas d'université, ont néanmoins d'excellentes écoles de sages-femmes bien organisées, avec des maternités, de sorte que la vieille coutume de faire instruire les sages-femmes, tant bien que mal, par des médecins, est complètement tombée en désuétude. Les fruits de ces efforts se remarquent partout. Les villes et les campagnes sont pourvues de sages-femmes bien instruites, en état de donner, à toutes celles qui les réclament, les soins que leur état exige, et de leur appliquer le meilleur traitement, suivant les règles actuelles de l'art. Les abus et les préjugés qui existaient chez elles depuis si longtemps, comme une partie intégrante d'elles mêmes, sont extirpés, et elles

sont en état de prodiguer ces soins simples et efficaces qui rendent leur intervention si salutaire.

Obs. — Les derniers livres publiés à l'usage des sages-femmes sont le meilleur témoignage des progrès que la science a réalisés dans cette direction. Des règlements qui existent dans divers états ont établi une grande uniformité entre eux, quant à l'instruction ; la surveillance par l'autorité supérieure en est devenue plus facile. Les noms des auteurs de ces livres sont un sûr garant de l'excellence de ce qui y est enseigné. Nous donnons ici les noms des auteurs qui, dans ces derniers temps, ont écrit ces livres à l'usage des sages-femmes : W. JOSEPHI, professeur très méritant, à Rostock. Le livre pour les sages-femmes de Meklembourg-Schwerin, a eu, depuis 1797, trois éditions, la dernière est de 1833. EL. DE SIEBOLD; son livre a eu, depuis 1808, six éditions, la dernière est de 1838; jusqu'en 1844, il était imposé dans la Bavière. J. CHR. G. JOERG; son manuel des sages-femmes a eu, depuis 1814, jusqu'en 1829, trois éditions, pour le royaume de Saxe. THOM. LEDERER. Excellent livre paru en 1822, l'auteur était un assistant à l'école pratique de Vienne, et élève de BOER, malheureusement, la première partie seule a paru. FR. C. NÆGELE; de 1830 à 1844 six, éditions de ce livre introduit dans les écoles du grand-duché de Bade. LÉOP. A. RICKER; Manuel publié en 1832 pour les sages-femmes du duché de Nassau, nouv. éd. en 1844. JOH. CHR. STARCK; Manuel publié en 1837 pour les duchés saxons de Weimar et Meiningen. J. H. SCHMIDT; manuel pour les sages-femmes des États de la Prusse, 1839. G. A. MICHAELIS; manuel pour les sages-f. du Holstein, 1842.

§ 238. — *Coup d'œil rétrospectif.*

Un coup d'œil impartial jeté sur ce qui a été réalisé en Allemagne pour l'obstétricie, depuis le commencement de ce siècle, est à la fois consolant et plein de promesses.

La science a conquis une situation élevée qui ne pourra plus lui être ravie désormais, et le zèle des travailleurs, excité partout, promet dans l'avenir d'autres progrès encore. Au commencement du siècle, les accoucheurs étaient divisés en deux camps, qui luttaient l'un contre l'autre ; la victoire appartient définitivement à

ceux qui ont combattu pour assurer à la nature ses droits. Les doctrines de BOER ont été accueillies partout ; l'obstétricie, qui ne se complait que dans des opérations, est rentrée dans ses véritables limites. La tâche de ces derniers temps a été d'aider la nature à arriver à une fin heureuse, de se servir des voies et moyens qu'emploie cette grande maîtresse, et de baser sur elle les procédés d'intervention de l'art. Cette méthode a conduit aux résultats les plus heureux : une grande simplicité dans le traitement des accouchements, et la tendance de l'accoucheur à éviter la nécessité d'une intervention. L'emploi de certains médicaments, au moment opportun, a été particulièrement mis en relief par des accoucheurs allemands ; c'est le fruit de l'attention accordée par eux aux troubles dynamiques de l'accouchement. A la tête de ces médecins, il faut placer WIGAND. Des hommes d'une éducation et d'une instruction supérieures, agissant en Allemagne dans cette voie, ont réussi à donner à l'obstétricie cette considération élevée dont doit jouir une des trois branches de l'art de guérir. Le but lointain que ROEDERER avait indiqué dans son célèbre discours d'ouverture, il y a un siècle, et auquel il était nécessaire d'arriver, a été brillamment atteint en Allemagne ; pour cela, on n'a eu qu'à suivre, sans l'abandonner un instant, la voie qu'il avait tracée.

§ 239. — *L'obstétricie en France après Baudelocque.*

J. P. Maygrier. Cl. M. Gardien. Jos. Capuron. L. Ch. Deneux.

La haute considération que BAUDELLOCQUE s'était acquise par ses doctrines, en France, s'est maintenue dans le commencement du XIX^e siècle, et les accoucheurs qui lui ont succédé restaient attachés aux doctrines de leur illustre prédécesseur. Toutefois, dès 1802, JACQUES PIERRE MAYGRIER avait suivi une voie personnelle, qui ne concordait pas, en tous points, avec les doctrines que BAUDELLOCQUE avait enseignées ; il s'efforça, notamment, de réduire

le chiffre des positions fœtales, il n'en admettait plus que 48, réduisant aussi, à ce chiffre, les procédés opératoires qu'il divisa en simples, *manuels*, et composés, *instrumentaux*, donnant toujours la préférence aux premiers. Dans leur généralité, les doctrines de MAYGRIER concordent cependant avec les doctrines de BAUDELLOCQUE, et, dans des écrits postérieurs, MAYGRIER ne put que répéter ce qui, depuis longtemps, était dans le domaine de ses compatriotes. Le professeur aimé, CLAUDE MARIE GARDIEN, publia un livre plus étendu (1807), comprenant les accouchements, les maladies des femmes et des enfants, et un exposé enrichi de la bibliographie ancienne et moderne, des opinions des autres accoucheurs, même de celles des accoucheurs allemands (STEIN, OSIANDER), ce qui donne à ce livre la double consécration, de l'utilité pratique, et de l'érudition. GARDIEN a exposé très bien les phénomènes de « l'accouchement naturel » et, par sa division de ces accouchements, en deux ordres, suivant que l'enfant se présente par la partie supérieure du tronc (la tête), ou par sa partie inférieure (membres abdominaux), il a cherché à répandre des idées simples en France. C'est à lui qu'on doit les dénominations des présentations crâniennes « position occipito-cotyloïdienne gauche » notre première position du crâne « posit. occ.-cot. dr. », qui sont encore en usage aujourd'hui. Il a accordé une grande attention à la médecine opératoire obstétricale et, dans toutes ses descriptions, on constate une critique sévère. Après la mort de BAUDELLOCQUE (1810), ANTOINE DUBOIS fut préféré à GARDIEN, par la Faculté, à la suite du concours ouvert devant elle; depuis ce temps, GARDIEN se retira de son enseignement privé et de la pratique, probablement par dépit. JOS. CAPURON, contemporain de GARDIEN (et comme lui concurrent pour la chaire de BAUDELLOCQUE), réunit de même, dans un livre, les accouchements, les maladies des femmes et des enfants, partant du principe : « qu'il est une foule de cas, où l'on ne saurait être médecin ni chirurgien des femmes sans être accoucheur ». Cet accoucheur fut aussi, de son temps, un excellent professeur, très aimé du public. Enfin il ne faut pas négliger de mentionner les travaux, trop rares, du vénérable

LOUIS CHARLES DENEUX, praticien expérimenté, plus tard professeur à la Faculté de médecine de Paris, qui a cherché à éclairer quelques points ayant trait à l'obstétricie.

Obs. I. — J. P. MAYGRIER, né à Angoulême, le 11 juin 1771, était un élève d'ANTOINE DUBOIS. Il faisait à Paris des cours d'accouchements et fut, plus tard, un des concurrents pour la chaire de BAUDELOCQUE. C'était un praticien très occupé; il mourut le 29 avril 1834. Outre sa thèse pour le doctorat, sur la *délivrance* 1802, on possède de lui : * *Nouv. méthode pour manœuvrer les accouchements*. Par., 1802, in-8°. *Élém. de la science et de l'art des accouchements*. Par., 1814, in-8°, 2^e éd., 1817. * *Nouvelles démonstrations des accouchem. av. des pl. en taille-douce, etc.* Par., 1822, in-f° (Texte concis mais magnifiques planches sur cuivre. * Trad. et remanié par E. C. DE SIEBOLD, avec conservation des planches. Berlin, 1829. * 2^e éd., 1835, gr. in-8°. * *Nouv. éd. franç. soignée par HALMAGRAND, gendre de l'auteur, 1 v., in-8°. Atlas in-f° de 80 pl., 1840. Trad. espagnole par JOSE LLETOR. CASTROVERDE. Par. y Mexico, 1828, in-f°.*

Obs. II. — CL. MAR. GARDIEN, né le 14 juillet 1767, arriva à Paris, en 1799, il a écrit : *Du toucher*, 1811, in-4°. * *Traité complet d'accouchements et des maladies des filles, des femmes et des enfants*, 4 vol. Par., 1807, in-8°. 2^e éd., 1816. 3^e éd. * 1824, in-8°.

Obs. III. — JOS. CAPURON, né le 10 mai 1767, à Larroque-St-Sernin (Gers), mourut le 2 avril 1850; il a composé un *Cours théorique et pratique d'accouchements*, dans lequel il expose les principes de cette branche de l'art, les soins que la femme exige pendant et après le travail, ainsi que les éléments de l'éducation physique et morale de l'enfant. 4^e éd., 1828, in-8°. * *Traité des maladies des femmes depuis la puberté jusqu'à l'âge critique inclusivement*. Par., 1817, in-8°. CAPURON a encore écrit une *médecine légale relative à l'art des accouchements*. Paris, 1821, in-8° (1).

Obs. IV. — LOUIS CH. DENEUX est né à Heilly (Somme), le 25 août 1767, il est mort à Nogent-le-Rotrou le 28 déc. 1846. A la suite de la révolution de juillet, ayant refusé de prêter serment au nouveau gouvernement, il fut destitué de ses fonctions de professeur de la clinique des accouchements de la Faculté de médecine de Paris, il n'avait jamais enseigné la *Clinique* d'ac-

(1) Voy. notice sur sa vie, dans les *Éloges* de l'Académie de méd., par Dubois, d'Amiens, secrét. perp., t. I, p. 419. (F.-J. H.)

couchements, qui ne fut ouverte qu'en 1834. Il était accoucheur de la duchesse de Berry. Il vécut silencieusement dans la retraite, ne se livrant qu'à l'étude et à la pratique privée. Ses écrits sont : * *Essai sur la rupture de la matrice pendant la grossesse et l'accouchement*. Par., 1804, in-4°(1). * *Recherches sur la hernie de l'ovaire*. Paris, 1810, in-8°. * *Considérations sur les propriétés de la matrice*. Par., 1818, in-8°. * *Mémoire sur la sortie du cordon ombilical pendant le travail de l'enfantement*, 1820, in-8°. * *Recherches sur la cause de l'accouchement spontané après la mort*. Par., 1823, in-8°. * *Observation sur une tumeur fibreuse expulsée dans le vagin après un avortement, au terme de quatre mois, et prise pour l'arrière-faix*, 1839, in-4°. * *Mémoire sur les tumeurs sanguines de la vulve et du vagin*. Par., 1830, in-8°.

§ 240. — *Jacques André Millot.*

J. A. MILLOT, né à Dijon, en 1738, a fait ses études médicales à Paris, où il pratiqua longtemps les accouchements, imagina une manière nouvelle d'exposer scientifiquement les accouchements ; il composa un « Supplément à tous les traités » dans lequel il soumit à une critique sévère des doctrines anciennes et modernes, sans égard pour la notoriété des personnes qu'il attaquait, déclarant leurs doctrines inexactes et mettant les siennes à leur place ; ses doctrines révèlent un praticien expérimenté, beaucoup de propositions méritent d'être prises en considération bien qu'on y trouve maint paradoxe. Il commence son ouvrage par un examen complet des parties génitales de la femme, et de leurs fonctions, où il rectifie quelquefois les idées de BAUDELOCQUE et d'autres. Il combat, d'après son expérience, la superfétation admise par le premier, il croit qu'elle ne pourrait se produire que dans un utérus bicorne. Les obliquités utérines dépendent d'une conformation vicieuse de la matrice, antérieure à la grossesse. MILLOT a examiné les parties constituantes de l'œuf, et est arrivé à dire que le fœtus était nourri par l'eau de l'amnios. Dans les soins à

(1) Voy. notice s. sa vie, Éloges de DUBOIS, t. I, p. 435. (F.-J. H.)

donner pour la délivrance; il insiste sur la ligature de la partie placentaire du cordon; l'expulsion du délivre en est rendue plus facile. Le travail de l'accouchement commence déjà avant les douleurs; cette première période qu'il appelle « premier temps secret » commence déjà trois ou quatre jours avant la manifestation des douleurs; il est annoncé par l'augmentation des mucosités vaginales, par l'abaissement du ventre, et par des contractions légères que les femmes, quelquefois, ne ressentent même pas, cela a été confirmé dans ces derniers temps. Les accouchements, par les pieds ou par le siège sont appelés par MILLOT : « naturels au second genre, ou naturels irréguliers ». Il s'élève avec violence contre leur qualification de « contre nature », attendu que les dénominations doivent exprimer la réalité des choses. Il a aussi accordé une grande attention aux opérations, fait ressortir les avantages du forceps courbe de LEVRET, pour lequel il donne des préceptes bien nets. Dans l'extraction de l'enfant par les pieds, il regarde le dégagement des bras comme inutile, et comme gênant les contractions de la matrice, la tête devra être mise dans le diamètre oblique par son axe longitudinal, qui est le plus favorable à son engagement. Après la délivrance, le meilleur moyen de prévenir les hémorrhagies est d'exercer une forte compression sur le ventre. MILLOT fait un examen critique très attentif des doctrines relatives à la puerpéralité et aux maladies des femmes accouchées. MILLOT a aussi accordé une attention sérieuse à l'opération césarienne, qui doit être conservée dans la pratique; il donne le conseil de pratiquer à l'utérus une incision latérale, éloignée, le plus possible, du fond de l'organe, pour éviter les étranglements intestinaux; il recommande d'inciser latéralement aussi les parois de l'abdomen, de choisir le côté vers lequel la matrice est inclinée, et de faire les deux incisions l'une vis à vis de l'autre. Il donne, dans un écrit spécial, la relation d'une opération césarienne terminée heureusement pour la mère, qui était rachitique. Il a eu aussi la chance d'extraire un enfant vivant par une opération césarienne pratiquée après la

mort de la mère (1773). L'enfant vivait encore en 1789. MILLOT mourut au mois d'août 1811 à la suite d'une apoplexie.

Obs. — * *Observation sur l'opération dite césarienne faite avec succès, ou sur l'accouchement contre nature avec la description d'une nouvelle manière de l'opérer*, par J. A. MILLOT, Paris, 1798, in-8°.

* *Supplément à tous les traités tant étrangers que nationaux, anciens et modernes sur l'art des accouchements*. 2 tom. Paris, 1809, in-8° (la 1^{re} éd. est de 1804).

* *Histoire physiologique de la génération humaine, suivie de l'art de procréer les sexes à volonté* », qui, en 1807, était arrivée à sa 4^e édition. Au reste, MILLOT a eu plus de bonheur dans sa carrière de praticien que dans celle d'écrivain : « Le discrédit de ses productions, dit NAUCHE, son biographe, contribua beaucoup à la ruine du libraire, qui s'en était chargé, voy. * *Biogr. univers.*, t. XXIX, p. 53.

§ 241. — Antoine Dubois.

ANTOINE DUBOIS, successeur de BAUDELLOCQUE, occupa un rang élevé parmi les professeurs d'accouchements de Paris. Malheureusement, aucun écrit de sa main ne fait connaître à la postérité ses nombreux services, pendant les longues années de son professorat à la maternité de Paris. C'était un maître excellent, dont les contemporains ont vanté la vivacité, la précision et la clarté dans son enseignement, que ce grand maître basait sur une vaste expérience. En s'éloignant quelque peu des principes de BAUDELLOCQUE, il suivait l'impulsion des temps nouveaux, et des progrès qu'ils apportaient avec eux, il exerçait une action considérable sur les élèves, et il a su stimuler le zèle d'un grand nombre d'entre eux.

Par l'enseignement des sages-femmes, dont il fut chargé à la Maternité, après la mort de BAUDELLOCQUE, il exerça une influence salutaire sur leur instruction, dans toute la France. Il a modifié avantageusement le forceps, en garnissant les manches de bois,

qui peuvent être enlevés facilement, quand on veut se servir des crochets qui terminent les manches. Il fut appelé par CORVISART, pour assister l'impératrice MARIE-LOUISE dans son accouchement (rendu difficile par une présentation vicieuse, qui l'obligea à faire la version podalique, et à appliquer le forceps pour l'extraction de la tête) (1811). A. DUBOIS mourut le 30 mars 1837 dans sa 81^e année. Il s'était retiré de l'enseignement peu après 1830.

Obs. — DUBOIS était né le 19 juin 1756 à Gramat (Dép. du Lot). Voy. : *Arch. g. de méd.* Mars 1837, p. 393 (par ORFILA). *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. I, p. 544. Disc. de PARISSET prononcé sur sa tombe. *Éloges lus dans les séances de l'Acad. de méd.* par DUBOIS (d'Amiens), t. I. Paris, 1864, in-8^o, p. 111. notice parfaitement écrite. En parlant de ce grand professeur, ORFILA dit : « Le talent du professeur ne le cédait en rien à celui de l'opérateur. Doué d'une élocution facile, DUBOIS captivait son auditoire par la simplicité de son langage, à la fois aphoristique et clair, par l'évidence de ses démonstrations, et par les ressources de son esprit. Jamais l'art d'exposer ne fut porté plus loin, et celui qui ne profitait pas de ses leçons devait renoncer à jamais à l'étude de la médecine ».

§ 242. — *Manque d'établissements publics pour l'enseignement de l'obstétricie à Paris.*

L'enseignement public de l'obstétricie était resté, jusque dans ces derniers temps, très en arrière de ce qu'il était dans les autres États; autrefois, de nombreux élèves, avides de s'instruire dans l'art des accouchements, affluaient à Paris; de nos jours ils trouvaient une infériorité considérable dans cette ville, en raison de l'absence d'établissements publics destinés à l'enseignement de cet art; depuis le milieu du dernier siècle, des établissements pareils avaient été créés en Angleterre, en Allemagne et en Danemark. Les professeurs de Paris, les plus célèbres, étaient réduits à avoir des salles privées, pour donner leur enseignement, et leur

exiguïté les rendait si insuffisantes, qu'on ne pouvait en tirer beaucoup de profit. La grande Maternité, exclusivement réservée pour l'instruction des sages-femmes, et interdite aux élèves et aux docteurs, ne pouvait profiter qu'aux médecins qui y étaient attachés. Les professeurs privés étaient réduits à donner, presque exclusivement, un enseignement oral, et à exercer leurs élèves sur le mannequin, dans un amphithéâtre que tenait chaque professeur, et qui, le plus souvent, était loué par une sage-femme qui devait s'occuper de l'admission de pauvres femmes enceintes. Une organisation si défectueuse restait presque toujours abandonnée à la sage-femme, et ne pouvait répondre au but qu'on s'était proposé. On n'avait absolument aucune occasion d'observer des femmes enceintes ou accouchées. OSIANDER nous apprend, qu'après l'accouchement, la femme était mise dans un fiacre et transportée dans son domicile ou à l'Hôtel-Dieu : l'enfant était placé aux orphelins. Un cours durait ordinairement un trimestre, pendant lequel il y avait dix ou quinze accouchements ; chaque auditeur inscrit avait le droit de pratiquer un accouchement normal. Il n'est pas besoin de remarquer que, dans ces conditions, c'étaient les sages-femmes qui instruisaient les jeunes médecins, qu'elles leur apprenaient à explorer, à appliquer le cathéter, le spéculum, etc., comme l'auteur de cette histoire a pu s'en assurer, lors de son séjour à Paris en 1831, où il a eu l'occasion de lire, à tous les coins de rue, de longues affiches annonçant cet enseignement, et de voir, étalé sur les enseignes des sages-femmes, leur empressement à offrir au public cet enseignement (voy. plus loin § 250, *Obs. III*).

Obs. — La défectuosité de l'enseignement de l'obstétricie, à Paris, a été signalée, au commencement de ce siècle, par plusieurs écrits : C. B. WEIDMANN, *Ueber Pariser Gebäranstalten und Geburtshelfer* (Sur les établissements d'accouchement et les accoucheurs de Paris). Braunsw., 1803, in-8°, et * J. FR. OSIANDER *Bemerkungen über die französische Geburtshülfe* (Réflex. sur l'obstétr. franç.), 1813, in-8°. OSIANDER parle, p. 300, d'une sage-femme nommée LEMACHE, qui enseignait même aux étudiants la pratique des opérations obstétricales, elle acquit ainsi une célé-

brité telle, qu'elle fut mentionnée honorablement, en public, par la Faculté.

§ 243. — *Strasbourg. J. Fr. Lobstein. R. P. Flamant.*

La vieille réputation que, dans le domaine de l'obstétricie, Strasbourg avait acquise depuis les premières années du XVIII^e siècle, se raviva au commencement du XIX^e. Cette ville avait sur Paris le grand avantage de posséder un établissement d'instruction obstétricale ouvert au public, dans lequel, les élèves pouvaient s'instruire facilement. Strasbourg formait comme un trait d'union entre la France et l'Allemagne, les professeurs de l'université de cette ville étaient, depuis longtemps, au courant de ce qui se passait dans les deux pays, dont ils parlaient les langues; plusieurs professeurs étaient d'origine allemande. JEAN FRED. LOBSTEIN (né à Giessen le 8 mai 1777) fut chargé, en 1808, des fonctions de directeur de la maternité de l'hôpital civil et de l'école des sages-femmes. Les notices, qu'il a publiées sur le service qui lui avait été confié, révèlent un homme au courant des découvertes modernes; ce n'est qu'avec une grande discrétion qu'il avait recours aux instruments, et ce qu'il a publié sur son service montre qu'il n'avait pas laissé passer, sans y avoir égard, les enseignements de l'école de Vienne: c'est ainsi qu'il abandonnait à la nature les présentations de la face, et il voyait sa manière de faire couronnée de succès, même, comme il le dit, « quoique tout semblât présager une fâcheuse issue ». Son étude de prédilection était l'anatomie pathologique. En 1804, il ouvrit un cours d'anatomie, et étendit ses recherches dans le domaine de l'obstétricie physiologique. Ses travaux sur la nutrition du fœtus, sur la structure de la matrice humaine, et la fondation du magnifique musée d'anatomie pathologique lui valurent d'être nommé, par l'influence de CUVIER, professeur d'anatomie pathologique, chaire créée pour lui. Plus tard il fut chargé de la clinique interne. Il mou-

rut, le 7 mars 1835. A la même époque, R. P. FLAMANT enseignait la chirurgie et les accouchements à la Faculté de médecine; c'était un professeur très estimé et un praticien très aimé. Il a écrit sur le forceps un excellent mémoire (1816), dans lequel il a cherché à mettre en lumière l'utilité de ce précieux instrument. Ce qu'il dit sur le mécanisme de l'accouchement (p. 9.) est conforme à la nature; il est regrettable que ce sujet important n'ait été traité par lui qu'incidemment. En 1795, FLAMANT enseignait déjà l'utilité de la version céphalique, dans certaines circonstances; ses élèves ont appelé aussi l'attention du public sur ce procédé opératoire, depuis longtemps oublié.

Obs. I. — Pour la biographie de LOBSTEIN voy. : * *Arch. méd. de Strasb.*, avril 1835, p. 152 et * *Salzb. med. chir. Zeit.*, 1835, t. IV, p. 364. Ses écrits sont : * *Essai sur la nutrition du fœtus*, 1802, Strasb., in-4° (trad. en allem. par TH. FR. KESTNER, Halle, 1804, in-8°). * *Fragment d'anatomie physiologique sur l'organisation de la matrice dans l'espèce hum.* Par., 1803, in-8°. * *Observations d'accouchements recueillies à la salle des accouchées de l'hôpit. civil de Strasb.*, in-8° (du 22 mars 1802 jusqu'au 31 déc. 1814). Lobstein a aussi composé un *Manuel pour les sages-femmes*. Strasb., 1827, in-8°. * *Traité d'anatomie pathol.*, t. I. Par. et Strasb. 1829, in-8°, et Atlas, t. II, *ibid.*, 1833, in-8° et Atlas.

Obs. II. — PIERRE RENÉ FLAMANT est né à Nantes, le 29 août 1762; il fit de brillantes études chez les Oratoriens de cette ville, puis étudia la médecine, avec beaucoup de goût et d'ardeur; il fut nommé, très jeune, aide-major d'un régiment d'infanterie en garnison à Caen; il obtint la permission de compléter ses études à Paris, sous les maîtres qui y enseignaient : DESAULT, CHOPART, SABATIER, BAUDELLOCQUE, LAUVERJAT, etc. Le régiment fut envoyé à Nancy, où FLAMANT eut occasion de sauver la vie à une cantinière en travail, dont il entendit les cris en faisant sa visite des chambrées. Il se fit recevoir bachelier en médecine à l'école de médecine fondée par STANISLAS, et, à cette occasion, il écrivit une thèse « *Tentamen de fluore albo* », ensuite le régiment fut envoyé à Besançon; il fut attaché peu après comme chirurgien major aux armées de Rhin-et-Moselle, prit part à diverses campagnes; puis fut appelé à Strasbourg pour professer l'anatomie et la chirurgie au collège des Jésuites, devenu le Lycée. Lors de la fondation de l'École de santé de Strasbourg, établie par la Convention à la place de l'université, il fut nommé professeur de chirurgie et d'accouchements. Après la fonda-

tion de l'université, celle-ci lui décerna le titre de Docteur, et le nomma professeur de Chirurgie et d'accouchements à la Faculté. Après la mort de BAUDELLOCQUE, FLAMANT vint concourir à Paris (1811) pour sa chaire ; ANTOINE DUBOIS fut nommé. A cette occasion, il publia une thèse sur « *l'opération césarienne* ».

Outre les écrits cités ci-dessus, FLAMANT publia, en l'an VI, un *Programme de son cours d'accouchement*, où il propose et décrit la version sur la tête ; cette méthode fut soutenue par deux de ses élèves : LABBÉ, an XI et ECKARD, an XI. Il publia lui-même sur ce sujet un nouveau travail dans le *Journal complémentaire des sc. méd.*, t. XXX. * *Mémoire pratique sur le forceps*. Strasb., 1816, in-8° av. fig. et dans le *Journ. compl.*, t. XXIX, 1831, un *mémoire sur le levier*. Le successeur de FLAMANT à Strasbourg fut l'éminent professeur J. A. Stoltz qui avait été son élève.

Nous avons cru devoir donner ces renseignements sur celui qui fut le *premier professeur de clinique obstétricale d'une Faculté de médecine française*. L'éloge historique de FLAMANT a été écrit par le Dr G. L. VARLET, son ancien interne. St-Dié, 1833. (F.-J. H.)

§ 244. — *Jac. Fr. Schweighaeuser.*

Il faut mentionner encore un accoucheur de Strasbourg, dont les travaux, commencés à la fin du dernier siècle, se sont continués jusqu'à ces derniers temps. JACQUES FREDERIC SCHWEIGHAEUSER était un élève du professeur d'obstétrique de Strasbourg, OSTERTAG (mort en 1794), un des derniers élèves de LEVRET. En 1796, il publia, sur le forceps, un mémoire qui contient en général, les doctrines de son maître, sauf quelques modifications ; c'est ainsi que SCHWEIGHAEUSER conseille d'enlever les branches de l'instrument, quand la tête est arrivée à la sortie du bassin, et quand on peut compter encore sur des contractions énergiques ; de cette façon, pouvait être évitée la déchirure du périnée. SCHWEIGHAEUSER s'était efforcé de transplanter sur le sol de la France les découvertes des accoucheurs allemands ; en 1801, il publia les « *Archives de l'art des accouchements* » (premier journal obstétrical publié en France), dans lequel il donne la

traduction de travaux allemands. Son but essentiel était d'établir entre la physiologie et l'obstétricie une connexion intime pour fournir à celle-ci une base plus solide, et plus de clarté dans les phénomènes mécaniques. C'est à ce but que tendait l'ouvrage qu'il publia en 1817 « *Sur quelques points d'obstétricie physiologiques et pratiques* ». Après une pratique de 23 ans, il entreprit d'exposer ses vues sur l'anatomie des parties génitales, et leurs fonctions, sur les membranes, sur le lieu d'implantation du placenta, sur la nutrition du fœtus, sur la matrice pendant l'accouchement, etc. Ces derniers écrits révèlent une certaine perspicacité et une étude sérieuse de la nature ; toutefois, on trouve parfois des idées hasardées qui ne reposent que sur des hypothèses. Au point de vue des principes d'obstétricie, SCHWEIGHAEUSER est de l'école de Vienne, il a peu de goût pour l'intervention instrumentale, et il abandonnait à la nature les accouchements par les pieds, par le siège, même ceux par la face. Comme son contemporain LOBSTEIN, il avoue que, depuis qu'on n'est plus intervenu dans les présentations de la face, on avait eu la satisfaction d'avoir des enfants vivants. Il décrit très bien le mécanisme de l'accouchement dans ce mode de présentation, et il fait remarquer que, bien qu'au début, le menton soit dirigé vers la symphyse sacro-iliaque, il revient néanmoins en avant dans le cours de l'accouchement. SCHWEIGHAEUSER se déclare contre la version céphalique, attendu que, souvent, on est obligé de se borner à des tentatives qui rendent difficiles ou dangereuses les autres opérations nécessitées après ces essais. Après la version podalique, il ne faut pas faire l'extraction avec un seul pied, il faut toujours dégager l'autre avant d'y procéder. SCHWEIGHAEUSER fait une distinction très nette entre l'accouchement forcé, et l'accouchement provoqué par des excitations mécaniques ou médicamenteuses, sans que la nature ait commencé le travail, mais que la nature peut terminer totalement ou partiellement (1).

(1) Cette distinction avait déjà été faite par lui en 1817 (*Aufsätze*), p. 188. En 1825 (*Das Gebären*, p. 228) il dit que l'accouchement provoqué est utile pour la mère et l'enfant, et pour l'accoucheur, qui y trouve

SCHWEIGHAEUSER ne trouve le levier plus utile et moins dangereux que le forceps, qu'au point de vue du charlatanisme. Les *Tablettes chronologiques de l'histoire de l'obstétricie* continuées jusqu'en 1800, et publiées en 1806, révèlent une tendance scientifique que l'on constate, au reste, dans tous ses écrits, où nulle part le côté historique n'est négligé. Partout se révèle un homme érudit très au courant de la science. SCHWEIGHAEUSER est moins bien disposé pour les progrès récents de l'obstétricie, il paraît vouloir s'appuyer sur ses principes et redouter d'être troublé dans ses croyances; ses écrits postérieurs n'ont dû trouver un accueil favorable ni en France ni en Allemagne. Le temps, auquel il appartenait, était passé, et, comme beaucoup d'autres, il n'a pas voulu prendre part à de nouveaux progrès ni s'y accommoder, ni les comprendre.

Obs. — SCHWEIGHAEUSER est né à Strasbourg en 1766, il fut chargé des fonctions d'accoucheur à l'hôpital civil; il mourut à Strasbourg dans un âge très avancé le 7 mai 1842. Ses écrits sont : * *Praktische Anweisung zu der Entbindung mit der Zange*. Leipz., 1796, in-8°. * *Instruction pratique sur l'usage du forceps dans l'art des accouchements*. Paris. et Strasb., 1799, in-8° (trad. du mém. allemand par l'aut. av. augm.). * *Archives de l'art des accouchements considéré, etc.*, 4 livr. (2 vol). Strasb. 1801-1803, in-8°, * *Tablettes chronologiques de l'histoire de la méd. puerp.* Strasb. 1806, in-12. * *Sur quelques points de physiologie relatifs à la conception et l'économie organique du fœtus*. Strasb., 1812, in-8°

Aufsätze über einige physiologische und praktische Gegenstände der Geburtshülfe. Nurnb., 1817, in-8° (Mém. de physiol. et d'obstétr. prat.).

* *Das Gebären nach der beobachteten Natur und die Geburtshülfe nach den Ergebnissen der Erfahrung*. Strasb. et Leipz., 1825, in-8°, av. 3 pl.

l'avantage d'éviter une opération très désagréable et incertaine ; je vois trois femmes avec leurs enfants qu'elles doivent à des accouchements prématurés, que j'avais accouchées d'enfants morts, par suite de la perforation, ou d'une version difficile... Après avoir parlé des moyens employés, et discuté leur valeur, il propose (p. 230) de faire (dans l'orifice utérin) des injections tièdes qu'on peut rendre excitantes, etc. (F.-J. H.)

* *La pratique des accouchements en rapport avec la physiologie et l'expérience* (trad. du préc. ouvr. par l'aut.) (sans planches). Par. et Strasb., 1825, in-8°.

§ 245. — *Marie-Louise Lachapelle à Paris.*

La directrice d'une des Maternités les plus considérables du monde a pris, à Paris même, une part très active aux progrès de la science, en notant, pour les accoucheurs, avec le plus grand soin, dans ses mémoires célèbres, les événements passés dans son établissement, et en posant des règles, qui ont d'autant plus de prix, qu'elles se basent sur un nombre considérable de faits (plus de 40,000 accouchements).

MARIE-LOUISE DUGÈS, VEUVE LACHAPELLE, fille, élève, puis aide de M^{me} DUGÈS, dernière sage-femme en chef de l'Hôtel-Dieu, fut nommée, en 1797, sage-femme en chef de la Maternité, transportée de l'Hôtel-Dieu au couvent de Port-Royal.

M^{me} LACHAPELLE, observant fidèlement la nature, avait cherché à simplifier les variétés de présentations de son maître BAUDELLOCQUE, à les réduire au nombre de celles qu'elle avait pu observer elle-même. Des 94 positions de son maître, elle n'en conservait que 22, y compris celles du crâne, du siège, des pieds, des genoux, de la face et des épaules, avec leurs subdivisions. Le diagnostic de ces positions fut clairement décrit, et partout sont indiquées les difficultés qui peuvent l'obscurcir. Dans toutes ses doctrines, elle s'en tient essentiellement à l'expérience, ce qui donne à son ouvrage une si grande valeur, car partout elle a évité les théories. Elle s'était donné la tâche de ne s'en tenir qu'au côté pratique de l'art. Ici, toutefois, il faut observer, comme NÆGELE l'avait déjà dit, qu'elle connaît très bien la fonction de la parturition normale et ses anomalies, ainsi que les secours mécaniques qui peuvent être nécessaires. Elle observait et écrivait, comme accoucheuse, sans avoir les notions fondamentales, en physiologie et en pathologie, que possèdent

les médecins ; mais son ouvrage montre ce que pouvait son habileté au lit de la parturiente. Elle a parfaitement exposé le manuel des opérations obstétricales, elle parle longuement du forceps, de son application, et de la version ; elle expose avec précision toutes les variétés opératoires, et montre combien elle était digne du poste éminent qu'elle avait été appelée à occuper. Elle donne le conseil d'enlever les cuillers du forceps aussitôt que l'occiput a été amené au dehors, et d'abandonner à la nature de compléter l'expulsion de la tête. Elle préfère le forceps de LEVRET à tous les autres, et rejette complètement le levier. Dans son second mémoire, elle parle spécialement des présentations du *vertex* ou du *sommet* ; elle regarde les présentations de l'*occiput* et du *pariétal* comme de simples variétés de présentations du sommet, qu'elle désigne sous le nom collectif de *présentations du crâne* ; toutefois, ses conclusions ne sont pas toujours justes, elle admet trop de variétés de positions dans ces diverses présentations. Elle démontra, par son expérience, que les positions occipito-antérieures et postérieures directes à l'entrée du bassin, de BAUDELOCQUE, avaient été imaginées par ce maître. Elle décrit avec exactitude tout le mécanisme du travail, la réduction d'une position en une autre (occ. post, en occ. antér.) qu'elle appelle « Rotation extraordinaire ». Les accoucheurs modernes, ont dû, après NÆGELE, regarder cette *rotation extraordinaire* comme un mouvement normal. Les « observations particulières » qui sont données, à la suite des mémoires, forment la partie la plus instructive du livre de cette femme si sagace. Ce que NÆGELE a enseigné dans son mémoire classique sur le mécanisme de l'accouchement est pleinement confirmé par les observations de M^{me} LACHAPELLE, tous les deux ont essentiellement décrit d'après nature. Si M^{me} LACHAPELLE décrit quelques phénomènes, comme des déviations de l'état normal, puisqu'elle n'avait pas été complètement affranchie des idées anciennes, elle n'en a pas moins l'immense mérite d'avoir surpassé tous ses compatriotes dans la description de l'accouchement normal, qui est un point si important. Le troisième mé-

moire est consacré aux présentations de la face, qui sont rangées dans les présentations normales; elle admet deux positions: fronto-gauches, les plus fréquentes, et fronto-droites; dans la suite du travail, le menton se dirige toujours en avant; l'expérience a démontré que c'était la marche normale du travail. On ne peut accorder la croyance aux données contraires, à moins qu'il ne s'agisse de fœtus avant terme, très petits ou putréfiés, qui peuvent prendre toutes les positions possibles.

L'auteur recommande de ne pas soutenir, trop tôt, le périnée dans les présentations de la face, pour que le menton ne soit pas pressé trop fortement contre l'arcade pubienne, que le dégagement ne soit pas gêné, et qu'il ne soit pas porté préjudice à l'enfant. Ce n'est que dans des cas très rares, que M^{me} LACHAPPELLE intervient dans les accouchements par la face, et cela seulement par suite de circonstances qui peuvent se présenter dans tous les accouchements, telles que hémorrhagies, convulsions, procidence du cordon, étroitesse pelvienne, etc. Le mérite de M^{me} LACHAPPELLE, dans ce chapitre, est considérable, elle a enseigné, sur les présentations de la face, des idées plus nettes, elle en a amélioré le traitement; ce mémoire est comme le point lumineux de son livre. Bien que les accoucheurs allemands eussent précédé M^{me} LACHAPPELLE dans la détermination exacte de la conduite à tenir dans les présentations de la face, que PAUL PORTAL eut, dès 1685, exposé une doctrine supérieure à celle des prédécesseurs et contemporains (voy. plus haut § 66), les Français n'en avaient pas conservé le souvenir et n'avaient pas eu connaissance des travaux faits à l'étranger; ils avaient suivi les principes de BAUDELLOCQUE, qui conseillait de convertir les présentations de la face en présentation du sommet. Le mérite de M^{me} LACHAPPELLE, d'avoir conduit ses compatriotes dans une voie meilleure, n'en est que plus grand. M^{me} LACHAPPELLE n'a pas déployé une ardeur moindre pour l'étude des présentations des pieds, du siège et des genoux, qu'elle appelle des positions de l'extrémité pelvienne. Elles constituent des espèces d'un même genre. Elle décrit très exactement le mécanisme de la

présentation du siège, celui-ci s'engage dans le diamètre diagonal, pénètre dans cette direction, et se dégage ainsi des parties génitales externes.

Elle a très bien décrit le mode, suivant lequel les bras se dégagent par les seules forces de la nature, et en a déduit, pour l'extraction, des règles excellentes. Elle connaissait les avantages du dégagement de l'enfant, quand il ne s'engage que par un seul pied, et recommandait chaudement ce mode d'accouchement. Elle dit que les accouchements par le siège ne sont pas si dangereux qu'on l'avait cru jusqu'alors, et montra que la plupart se terminaient par les seules forces de la nature.

Dans les présentations pelviennes, elle rejetait complètement l'emploi du forceps, que LEVRET avait recommandé, elle craint qu'il en résulte des lésions des organes abdominaux (Mém. IV). Ce que dit M^{me} LACHAPELLE sur les présentations transversales porte l'empreinte d'une grande expérience et d'une étude sérieuse de cette anomalie de la parturition. « Jamais le fœtus n'est placé transversalement, il est toujours placé diagonalement, et c'est toujours, en fin de compte, l'épaule qui s'engage avec ou sans procidence du bras ». Elle a observé la version spontanée dans ce mode de présentation : la puissance de la matrice agit essentiellement sur le siège et le pousse vers l'orifice ; ce n'est que bien rarement que l'accoucheur peut espérer ce changement de présentation, car l'enfant succombe, presque toujours. M^{me} LACHAPELLE a posé très nettement les indications de la version podalique (elle rejette complètement la version céphalique) et les conseils, pour pratiquer cette opération, prouvent qu'elle était une maîtresse habile dans son accomplissement. Elle donne d'excellents signes pour diagnostiquer une implantation du placenta sur l'orifice.

Dans cet accident, la grossesse arrive rarement à terme. Quand l'orifice n'est que peu dilaté, elle rejette l'accouchement forcé, qui, jusqu'alors, avait été tant prôné ; elle attend beaucoup du tamponnement ; l'accouchement par la version ou par le forceps ne devra être pratiqué que quand l'orifice se sera suffisamment dilaté.

Quand, après la version, le siège aura été amené jusque dans les parties génitales, il ne faudra pas se hâter. Dans les éclampsies, elle recommande beaucoup les saignées et l'application de compresses froides sur la tête de la parturiente (Mém. VII). Elle expose très bien les obstacles à l'accouchement qui peuvent être occasionnés par le bassin (Mém. IX) ; à cette occasion l'accouchement prématuré artificiel est rejeté et appelé par elle « avortement artificiel, ». Mais le moment n'était plus éloigné où cette opération devait être accueillie par les Français. Elle n'est pas favorable à l'opération césarienne, qu'elle désigne comme une « opération cruelle et funeste ». Ce qui assure à l'ouvrage de M^{me} LACHAPELLE une valeur toute particulière, c'est le grand nombre d'observations dans lesquelles elle expose le résultat de son expérience si riche, et qui viennent donner aux règles qu'elle formule un appui si solide.

Nous ne pensons pas être trop élogieux quand nous disons que l'ouvrage de M^{me} LACHAPELLE est un des plus remarquables de la littérature obstétricale française. Les mérites et les progrès qu'elle a fait accomplir sont patents et ont reçu en Allemagne le meilleur accueil. Des remerciements doivent être adressés au neveu de l'auteur, M. ANT. DUGÈS, qui a été chargé de la publication des œuvres de sa tante.

Obs. I. — MARIE LOUISE LACHAPELLE est née à Paris, le 1^{er} janvier 1769. Son père, LOUIS DUGÈS était officier de santé, sa mère était, depuis 1775, sage-femme en chef de l'Hôtel-Dieu ; en 1792, elle épousa CHARLES BON COME LANGLET, DIT LACHAPELLE, chirurgien de l'hôpital St-Louis (annexe de l'Hôtel-Dieu), qui mourut en 1795. Veuve sans enfant, elle s'adonna entièrement à l'art des accouchements, et, dès 1796, elle fut nommée adjointe de M^{me} DUGÈS sa mère. La même année, la Convention, s'étant emparée des couvents de Port-Royal et de l'Oratoire, décida que la maternité de l'Hôtel-Dieu y serait transférée. M^{me} LACHAPELLE reçut la mission honorable de veiller à cette translation et de diriger l'installation de la maternité dans ces deux couvents, où elle existe encore aujourd'hui. C'est donc dans ce nouvel « hospice de la maternité » que, sous les yeux de BAUDELOQUE, elle exerça les fonctions de sage-femme en chef et de professeur des sages-femmes, fonctions auxquelles elle s'appliqua avec le plus grand

soin. Son biographe parle en ces termes de son habileté dans les opérations :

« Si nous suivons M^{me} LACHAPELLE dans sa pratique, nous avons également à louer ses attentions dans tous les cas, et sa dextérité dans ceux qui nécessitent des manœuvres particulières. BAUDELLOCQUE, si bon juge en cette matière, admirait avec quelle facilité sa main souple, délicate, toujours dirigée par l'intelligence, savait surmonter tous les obstacles ; aussi, toutes les fois qu'il était appelé à l'hospice pour quelques accouchements laborieux, il confiait à madame LACHAPELLE le soin de les terminer elle-même. Il aimait beaucoup la voir opérer sous ses yeux, et il ne manquait jamais d'applaudir à ses succès. » C'est avec le plus grand soin qu'elle prenait note de tous les cas qui se présentaient ; c'est de cette manière que ses « Mémoires » ont été composés. Elle mourut le 4 oct. 1821 : elle [n'était âgée que de 51 ans 10 mois et 4 jours. Voy. : Notice historique sur la vie et les écrits de madame LACHAPELLE dans le 2^e volume de ses Mémoires, qui ont été publiés par son neveu ANTOINE DUGÈS sous le titre de : * « *Pratique des accouchements ou mémoires et observations choisies sur les points importants de l'art* » par MAD. LACHAPELLE, sage-femme en chef de la maison d'accouchement de Paris, publiés par ANT. DUGÈS, t. I. Par., 1821, in-8°. Après la mort de l'auteur, parurent les t. II et t. III, 1825, in-8°. Une traduction allemande du premier volume parut au comptoir de l'industrie à Weimar, * 1826, in-8°. Ce premier volume a été analysé et apprécié par Fr. C. NÆGELE dans le 5^e vol. des *Heidelb. Jahrb. d. Litter.*, 1823, * tir. à part, Heidelberg., 1823.

Il convient de citer ici un ouvrage fort intéressant intitulé : *Origines de la Maternité de Paris*, etc. par M^{lle} H. CARRIER, sage-femme à l'hôpital Lariboisière. 1 v. in-8° av. pl. Paris, 1888. On y trouve le portrait de M^{me} LACHAPELLE (Anal. par le traduct. de cette histoire dans les *Annales de Gynéc.*, juin 1888). (F.-J. H.)

Obs. II. — L'éditeur des écrits de M^{me} LACHAPELLE, ANTOINE DUGÈS, d'abord prosecteur à la faculté de médecine de Paris, fut nommé, en 1824, professeur d'accouchements à la faculté de Montpellier, il est auteur d'un « * *Manuel d'obstétrique ou traité de la science et de l'art des accouchements* », livre utile, 1^{re} éd. Paris, 1826, 2^e éd., 1830, 3^e éd., 1840. Il a inventé un perforateur à vis (voy. dans le vol. ci-dessus, fig. 45). Il a inventé aussi un forceps asymétrique (qui ne figure dans l'arsenal que comme curiosité). Il a un nom estimé dans les sciences naturelles. Il est mort le 1^{er} mai 1838, à l'âge de 38 ans.

§ 246. — *Marie Ann. Victor. Boivin.*

Une autre sage-femme française avait déjà, en 1812, publié un *traité d'accouchements* bien inférieur, comme valeur, aux ouvrages dont nous venons de parler. L'auteur, M^{ARIE ANNETTE VICTORINE} GILLANI BOIVIN, élève de M^{ME} LACHAPELLE, reçue sage-femme par l'école de médecine de Paris en 1801, avait suivi l'enseignement de BAUDELOCQUE, D'ANT. DUBOIS et de CHAUSSIER, et débuté comme surveillante à l'hospice de la maternité; elle avait colligé des observations personnelles, écrit les leçons des professeurs nommés ci-dessus et leurs réflexions, mis en ordre et publié le tout sous le titre de « *Mémorial de l'art des accouchements* », et donné un grand nombre de dessins reproduits par des gravures sur bois qui sont placées, au nombre de 136 planches, avec texte explicatif, à la fin du volume, celles-ci ne sont que peu supérieures aux vieilles figures de ROESSLIN. Elle a admis, chez les enfants, les postures les plus singulières, qui montrent que le dessinateur a suivi moins la nature que sa fantaisie. Et nous devons dire que ce livre a eu quatre éditions, et qu'il a trouvé un traducteur allemand! Nous admettons volontiers la phrase qui termine le rapport fait au conseil d'administration des hospices civils de Paris, dans sa séance du 15 juillet 1812, par le membre de la commission chargé du service de santé, mais nous lui donnons un autre sens : « Il est facile de juger que cet ouvrage doit être plus utile à ceux qui ont déjà fait leurs cours qu'à ceux qui les commencent ». En attendant, le livre était admis parmi ceux qui, en vertu d'une ordonnance du 12 sept. 1812, devaient être distribués aux sages-femmes et aux élèves de la maternité, de là la nécessité de le rééditer. Ce n'est qu'après la 3^e édition, 1824, que l'auteur se décida à retrancher 34 figures « de présentations anormales entièrement imaginaires » (voy. la préface de BUSCH pour la traduction allemande). Plus tard, M^{ME} BOIVIN a encore écrit quelques mémoires : sur la môle vésiculaire et l'avorte-

ment; dans cet écrit elle fait la description d'un pelvimètre composé (intro-pelvimètre), compliqué et inapplicable. D'une valeur plus considérable est son livre sur les *maladies de l'utérus et de ses annexes*, qu'elle publia en collaboration avec M. ANT. DUGÈS. Pendant les dernières années de sa vie, elle renonça à ses fonctions de sage-femme surveillante en chef de la maison royale de santé, et se retira à Versailles, dans le sein de sa famille, où elle mourut le 15 mai 1841, à l'âge de 67 ans.

Obs. — Les écrits de madame BOIVIN sont :

* *Mémorial de l'art des accouchements, ouvrage pratique, dans lequel on a représenté avec soin, en 133 gravures, les positions de l'enfant, le mécanisme de tous les accouchements, et rappelé en peu de mots, les règles qu'il faut observer dans les différents cas; suivi des aphorismes de MAURICEAU; dédié à M^{me} LACHAPPELLE*, par madame BOIVIN. Paris, 1812. * Deuxième édition : * *Mémorial de l'art des accouchements, ou principes fondés sur la pratique de l'hospice de la maternité de Paris, et sur celle des plus célèbres praticiens nationaux et étrangers, etc. Ouvrage placé par décision ministérielle au rang des livres classiques à l'usage des élèves de l'école d'accouchements*. Paris, 1817, 3^e éd., 1824, 4^e éd., 1837. Trad. en allem. *Handb. der Geburtsh.*, etc., par FERD. ROBERT revue et ornée d'une préface par BUSCH. Cass. et Marb., 1829, in-8^o.

Nouvelles recherches sur l'origine, la nature et le traitement de la môle vésiculaire ou môle hydatique, av. fig. Par., 1827, in-8^o. Trad. Weimar, 1828, in-8^o.

Recherches sur une des causes les plus fréquentes et la moins connue de l'avortement, suivies d'un mémoire sur l'intropelvimètre. Par., 1828 (av. fig.), trad. par Meissner. * Leipz., 1829.

Observ. et réflex. sur un cas d'absorption du placenta. Par., 1829 (voy. le jugement de NÆGELE, sur ce livre, dans * *Heidelb. Klin. Annal.*, t. VII, 1831, p. 454).

* *Traité pratique des maladies de l'utérus et de ses annexes, fondé sur un grand nombre d'observations cliniques, accompagné d'un atlas de 41 planches in-f^o gravées et coloriées*. Par M^{me} BOIVIN, docteur en médecine et A. DUGÈS, prof. d'acc. à Montpellier, 2 t. Par., 1833, in-8^o. La Faculté de Marbourg, à l'occasion du jubilé de la 300^e année de sa fondation, a décerné à M^{me} BOIVIN le grade de docteur.

§ 247. — *L'auscultation obstétricale.**Lejumeau de Kergaradec.*

Une des découvertes les plus importantes de l'obstétricie, l'application de l'ouïe au diagnostic de la grossesse, a été faite en France dans ces derniers temps et s'est répandue rapidement dans les autres pays. Le célèbre LAENNEC avait recommandé chaudement l'ouïe (l'auscultation) comme excellent moyen de diagnostic des affections pulmonaires et cardiaques, et avait fait connaître ce mode d'exploration dans ses écrits classiques. M. LEJUMEAU DE KERGARADec, médecin à Paris, avait cherché à utiliser ce moyen pour d'autres états pathologiques, et il eut l'idée d'appliquer le stéthoscope chez une femme enceinte pour savoir s'il ne pourrait pas percevoir le bruit du liquide amniotique mis en mouvement par l'enfant, il n'arriva à aucun résultat dans ces recherches, mais il entendit les doubles pulsations résultant de la contraction du cœur fœtal, et il perçut encore un autre bruit soufflé, isochrone avec les battements du cœur de la mère, qui conduisit l'observateur à présumer que ce « battement simple avec souffle » pouvait bien avoir quelque rapport avec le lieu d'insertion du placenta, de là le nom de « bruit placentaire » qu'il lui donna. Il poursuivit ses recherches, et, le 21 déc. 1821, il en communiqua le résultat à l'Académie de médecine. MM. DUBOIS, DENEUX, DESORMAUX, LAENNEC et DE LENS nommés commissaires pour les examiner, approuvèrent ce travail. Les points importants mis en relief par l'auteur étaient les suivants : la perception des battements redoublés ne laissait subsister aucun doute sur l'existence de la grossesse, on pouvait même diagnostiquer une grossesse gémellaire ; le mode de présentation de l'enfant pouvait être déterminé ; il était possible, en cas d'opération césarienne, de dire où le placenta était implanté, de sorte qu'on pouvait l'éviter ; enfin l'auscultation fournissait un moyen nouveau et important en cas de grossesse extra-utérine. Les observations de

DE LENS, membre de la commission, ne purent que confirmer ces découvertes. LAENNEC leur donna son plein assentiment, et les publia dans la seconde édition de son traité d'auscultation, en fournissant sur elles des développements étendus. Les accoucheurs français furent unanimes à proclamer l'importance de ce moyen nouveau de diagnostic qui ne trouva qu'un seul adversaire en la personne de M. ANTOINE DUGÈS, qui, plus tard, n'en parla plus. En 1829, VELPEAU accorda une attention bienveillante à ce moyen d'investigation, dans la première édition de son traité complet de l'art des accouchements. Le rapport de PAUL DUBOIS, devenu classique, sur le travail de M. BOBSON, imprima le cachet d'authenticité à cette nouvelle découverte. L'Allemagne, si disposée à accueillir toutes choses nouvelles réellement utiles, s'empressa de soumettre à une étude sérieuse la découverte de LEJUMEAU DE KERGARADÉC, peu après la publication de son mémoire, que FRORIEP s'était hâté de traduire dans les numéros de mai (n^o 35), et juin (n^o 38), de ses notices si estimées; HEYFOLDER, alors à Paris, fit connaître cette invention dans un article original publié dans les *Allgem. med. Annal.* (juin 1822, p. 866), et l'article de FRORIEP ci-dessus mentionné fut publié par un tirage à part, si bien que l'Allemagne eut rapidement connaissance de cette découverte. A l'éminent professeur D'OUTREPONT, de Wurtzbourg, appartient le mérite d'avoir, dès 1822, soumis, dans son service, cette découverte à de sérieuses expérimentations, que son élève ULSAMER, alors son aide, a publiées; un second travail de C. HAUS, appartenant aussi à l'école de Wurtzbourg, expose les avantages de l'auscultation. KLUGE, de Berlin, fit, en 1823, soutenir une thèse par son élève LAU, dans laquelle se trouvent quelques observations; peu après, RITGEN publia le résultat de ses recherches. Les autres maîtres en obstétricie se sont aussi occupés de l'auscultation obstétricale : EL. DE SIEBOLD, seul, ne voulut, pas l'expérimenter, dans la crainte, disait-il, « de voir les accoucheurs négliger de s'exercer et de se perfectionner au toucher, et de le négliger pour préférer l'auscultation », ce qui montre bien qu'il n'appréciait pas avec justesse les avantages de la découverte.

Les écrits publiés plus tard, exclusivement sur l'auscultation obstétricale, par HOHL et par NÆGELE fils montrent en quelle haute estime les allemands tenaient ce nouveau moyen d'investigation, qui, dans chaque établissement, est l'objet d'un enseignement spécial. Les accoucheurs anglais ont, plus tard, accueilli aussi avec faveur ce moyen de diagnostic; C. NÆGELE, FERGUSSON, E. KENNEDY et d'autres, lui ont accordé l'attention qu'il mérite. On a vu rarement une invention pareille trouver, en obstétricie, un accueil aussi empressé. Les avantages considérables que l'ingénieux inventeur lui avait prédits ont été réalisés dans les points les plus essentiels. Des recherches ultérieures lui reconnaîtront peut-être encore d'autres avantages, et confirmeront de plus en plus son utilité en obstétricie.

Obs. I. — Le mémoire lu à l'Académie de médecine, le 21 déc. 1821, par LEJUMEAU DE KERGADEDEC a été publié en 1822, sous le titre De : * « *Mémoire sur l'auscultation appliquée à l'étude de la grossesse, ou recherches sur deux nouveaux signes propres à faire reconnaître plusieurs circonstances de l'état de gestation* », par M. J. A. LEJUMEAU DE KERGADEDEC, docteur en méd. de la faculté de Paris, méd. du bureau de charité du septième arrondissement, etc. Paris, 1822, in-8°.

En rendant compte du travail de LEJUMEAU DE KERGADEDEC, le rédacteur de la bibliothèque universelle de Genève dit « que les observations de ce médecin et celles de ses rapporteurs lui en rappellent une de M. MAYOR, habile chirurgien de Genève, très intéressante dans ses rapports avec l'art des accouchements et de médecine légale, que ce chirurgien a découvert qu'on peut reconnaître avec certitude si un fœtus, arrivé à peu près au terme de la gestation, est vivant ou non, en appliquant l'oreille sur le ventre de la mère; s'il est vivant, on entend les battements de son cœur, qu'il est facile de distinguer du pouls de sa mère; s'il est mort, on ne perçoit rien » (*Biblioth. univers.*, t. IX, p. 248, nov. 1818); cette note fut ajoutée par le rédacteur à l'analyse d'un mémoire de PERCY, « sur l'auscultation médiate ». HOHL (*die Geb. explor.*, t. 1, p. 8, note 3) « fait remarquer que, bien qu'antérieure au travail de LEJUMEAU DE KERGADEDEC, cette simple observation ne peut enlever au médecin de Paris l'honneur d'avoir, le premier, fait connaître par un travail complet, basé sur de nombreuses observations, la véritable importance de cette découverte, que cette simple note d'un journal ne peut lui ravir », voy. les remarques de l'auteur p. 35, de son écrit.

LAENNEC, dans la deuxième édition de son * *Traité de l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur* (la 1^{re} éd. est de 1819), mentionna la découverte de LEJUMEAU DE KERGARDEC dans un article qui a pour titre : « Des bruits donnés par les organes circulatoires du fœtus », t. II, p. 457.

ANT. DUGÈS écrivit, contre l'auscultation, un article dans la *Revue médicale*, t. VIII, Par., 1822, in-8^o, p. 221, auquel KERG. répondit dans le même journal, p. 365, engageant Dug. à faire de nouvelles recherches, qui furent plus favorables à la découverte. *Rev. méd.*, t. IX, p. 40.

L'excellent mémoire de P. DUBOIS se trouve dans les * *Arch. gén. de méd.*, t. XXVII, déc. 1831, p. 437 et t. XXVIII, janvier 1832, p. 5.

Cette importante découverte resta, en France, l'objet de travaux sérieux entrepris dans le but d'en vérifier l'exactitude, l'importance diagnostique et les interprétations données aux bruits perçus par l'oreille.

En 1837, JACQUEMIER, ancien chef de clinique de P. DUBOIS, essaya de démontrer, dans sa dissertation inaugurale, que le souffle utérin ne s'entendait pas au lieu ordinaire de l'implantation du placenta, mais à la partie inférieure de la matrice, comme BOUILLAUD l'avait démontré en 1835.

En 1838, notre collègue de l'Internat de Strasbourg, CARRIÈRE, a soutenu, sous la présidence de M. le Prof. STOLTZ, une thèse sur « l'auscultation appliquée à l'étude des phénomènes de la grossesse et à la pratique des accouchements » (15 déc., 2^e série, n^o 21), excellent travail de 100 pages, couronné par la Faculté, dans lequel on constate p. 60, que le bruit de souffle a été entendu chez une femme non enceinte, mais affectée de tumeur fibreuse de l'utérus.

En 1840, DEPAULSoutient sa *Thèse sur « l'auscultation étudiée comme moyen diagnostique des présentations fœtales »*. Plus tard, il publie un *Traité théorique et pratique d'auscultation*. Par., 1847, in-8^o, et l'article « Auscultation » du *Dictionnaire encyclopédique*, t. VII, 1867.

En 1876, BOUILLAUD fit à l'académie de médecine une communication « sur le bruit de souffle dit placentaire et sa localisation dans les artères utéro-pelviennes (Bullet. de l'acad., 2^e série, p. 553) voulant jeter un coup d'œil rétrospectif sur quelques travaux de sa longue et laborieuse carrière ». (F.-J. H.)

Obs. II. — Les écrits des allemands sur l'auscultation ont été mentionnés plus haut § 234. RITGEN a publié les résultats de ses recherches dans : * MENDE'S *Beobachtungen und Bemerk. aus der Geburtshülfe*, t. II. Goett., 1825, in-8^o, p. 38.

Obs. III. — Le travail de LEJ. DE KERGADEDEC fut publié en Angleterre, d'abord en extrait, dans **Medico-chirurgical Review*, vol. V. Lond., 1826, in-8°, p. 607, mais les principaux adhérents de cette découverte de l'auscultation se trouvèrent primitivement à Dublin : DAV. C. NAGLE au Trinity coll. sur l'emploi d'un stéthoscope pour découvrir une grossesse gémellaire, dans l'utérus. *Lancet*, 13 nov. 1830 ; dans * F. FRORIEP'S *Notizen*, n° 657. — Voy. encore : *Observation on the use of the stetosc. in the practice of midwifery*, in the *Dublin. Journ.* Jan. 1838. — EVORY KENNEDY, *Observ. sur la circulation utérine et placentaire, et le bruit de souffle, comme moyen utile pour le diagnostic du début de la grossesse et de la mort de fœtus, dans l'utérus*, dans : *Dubl. Hosp. Reports*, vol. V. Dubl. (FROR. *Notiz*, n° 623). — FERGUSSON, *Sur l'auscultation obstétricale*, dans *Dubl. med. transact.*, vol. I, p. 1, 1830 ; dans * *Allgem. Repert. der med. chir. Journal des Ausländer* par BEHREND, n° 1, juill., 1831, in-8°, p. 52. Le directeur d'alors, de la maternité de Dublin, COLLINS, a pris une part active à ces travaux.

A Londres, RYAN se déclara pour l'auscultation. Voy. : * *The Lond. med. and surg. Journal*, by MICH. RYAN. vol. V. Lond., 1830, in-8°, p. 497.

§ 248. — La céphalotripsie.

A. Baudelocque neveu.

Quelques années après que la France avait enrichi l'art de ce nouveau moyen de diagnostic, BAUDELLOCQUE, le neveu du grand accoucheur de ce nom, annonça un autre mode d'embryotomie qu'il appela céphalotripsie. Les dangers qui sont attachés, pour les mères, à l'emploi du crochet aigu, le conduisirent à imaginer un instrument nouveau, un forceps non fenêtré muni, à son extrémité inférieure, d'une vis au moyen de laquelle les cuillers, appliquées sur la tête, peuvent exercer sur elle une pression très énergique, qui, sans léser le cuir chevelu, peuvent faire passer la masse cérébrale dans les cavités orbitaires, nasales et buccales, diminuer le volume de la tête, et rendre possible son passage à travers le bassin rétréci de la mère, sans exercer sur elle aucune lésion. Cet instrument, appelé par lui céphalotribe,

devait remplacer les perforateurs et les crochets aigus. BAUDELLOCQUE prétend, qu'avec son instrument, il peut écraser une tête de fœtus au-dessus du détroit supérieur, et la faire passer à travers un bassin dont le diamètre antéro-postérieur mesure de 5 1/2 ou 4 1/2 centimètres. Le procédé proposé par BAUDELLOCQUE n'est pas absolument nouveau, il est mentionné dans les procédés de perforation les plus anciens ; dans ceux d'HIPPOCRATE (1^{er} vol. § 40 de notre Hist.), d'AETIUS (ibid. § 91), et des ARABES (§ 116). Les pinces dentées de FABRICE DE HILDEN, de SOLINGEN, et autres (voy. plus haut 2^e vol. § 104), pouvaient répondre à ce but. Le forceps denté de COUTULY, auquel se trouve adaptée, au milieu, une vis pouvait exercer sur la tête une pression énergique (1). Un nouveau forceps d'ASSALINI (1811) désigné comme « Forcipe compressore » est un instrument dont le mécanisme repose aussi sur l'action d'une vis qui devra agir sur la tête, après la perforation, quand elle reste enclavée, d'après les paroles mêmes de l'auteur. BAUDELLOCQUE présenta un nouvel instrument qui agit avec facilité et promptitude, qui diminue le volume de la tête, et permet d'en faire l'extraction, sans léser la peau qui la recouvre. L'histoire lui attribue volontiers le mérite d'avoir enrichi, d'un moyen meilleur, une partie opératoire de l'art qui est fort triste. Jusqu'en mai 1834, BAUDELLOCQUE avait appliqué son instrument cinq fois, avec succès, et en 1836, il publia, sur lui, un nouveau mémoire. La céphalotripsie fut pratiquée aussi par BARBETTE, VELPEAU et DUBOIS, et leur jugement, sur ce procédé, ne lui fut pas défavorable. Les occasions, heureusement rares, d'appliquer le nouvel instrument, la frayeur qu'il cause (il pèse presque quatre kilogrammes, et il est long de 56 cent.), et la difficulté de l'appliquer ont dû, au début, s'opposer à la généralisation de son emploi. Malgré cela, BAUDELLOCQUE reçut pour son invention un prix de 2,000 fr. Il rencontra en Allemagne beaucoup d'adversaires, en tête desquels se trouva

(1) Voy. une notice intéressante sur COUTULY, par le Dr DEVILLIERS, membre de l'acad. de méd., dans le *Bulletin*, 1886, 2^e série, t. XIV, p. 317. (F.-J. H.)

PAPIUS (1831), suivi par OSIANDER fils, JOERG, ROSSHIRT, STEIN et d'autres. Ce n'est que par la suite, qu'on fut favorable à cet instrument, et qu'on chercha à le modifier en Allemagne; BUSCH, KILIAN, et surtout HÜTER l'accueillirent avec faveur; la suite nous apprendra si la céphalotripsie aura pris rang parmi les opérations obstétricales. La grande espérance de BAUDELLOCQUE, de voir disparaître complètement la perforation du crâne, ne sera pas réalisée, car les étroitesse pelviennes sont parfois telles, que l'instrument ne pourra être appliqué, l'expérience a prononcé dans ce sens; au reste, BAUDELLOCQUE a dépeint les dangers de la perforation sous des couleurs trop sombres. Les nouveaux perforateurs en forme de trépan, qui paraissent ne pas être assez connus en France, en ont sensiblement diminué les dangers.

Obs. I. — BAUDELLOCQUE est né à Hailles, en Picardie, le 9 décembre 1795, il est mort à Boves près d'Amiens, le 30 mai 1851. Il n'est le *neveu* du grand accoucheur *qu'à la mode de Bretagne*, sa mère était sa cousine germaine, voy. sa *Biographie par DUBOIS* d'Amiens dans ses *Eloges académiques*, t. I, p. 447 (F.-J. H.). Il présenta d'abord son instrument à l'Institut, dans la séance du lundi 6 juillet 1829 (voy. * *Rev. médic.*, août 1829, in-8°, p. 321. Voy. dans ce journal, nouveaux détails : Sept. 1832, p. 438; Mars, 1834, p. 444 et Juin, p. 445. Plus tard, BAUDELLOCQUE, neveu publia : un mémoire intitulé : *De la céphalotripsie, suivie de l'histoire des opérations de ce genre*. Paris, 1836, in-8°. Dans cet écrit sont mentionnées les opérations de BARBETTE, de VELPEAU et de P. DUBOIS. On trouve d'intéressants documents sur les opérations de P. DUBOIS par des lettres écrites par lui, dans une dissertation de *Copenhague* : * *Meditationes nonnullæ de cephalotomia seu perforatione cranii.*, auct. JOANN. CONR. MUELLER. Havn., 1836. in-8°, p. 144.

Les livres plus récents : de VELPEAU 1835, de CAZEUX, 1840 et de HON. CHAILLY (1842) sont favorables à cette méthode, par contre, MOREAU, dans son * *Traité pratique des accouchements*, 1841 (t. II, 323) formule le jugement suivant : « on ne peut sans doute que louer le motif qui a présidé à l'invention de M. BAUDELLOCQUE, mais tout considéré, il pourrait bien avoir plus d'inconvénients que la céphalotomie, dont l'auteur a singulièrement exagéré les dangers ».

Obs. II. — L'écrit de PAPIUS cité plus haut, se trouve dans la * *Gem. deuts. Zeitschr. f. Geb.*, VI, 1831, p. 181, av. pl., *ibid.*

p. 200. « *Enige Worte über den Kopfzerscheller* VON RITGEN (Quelques mots sur le céphalotribe, par R.). RITGEN imagina une disposition qui peut s'adapter à chaque forceps (voy. sa fig.).

Sur les opérations faites à Berlin : * *De cephalotripsia*, etc. auct. GUIL. RINTEL. Berol., 1840, in-8° et * *De cephalotripsia*, etc. auct. HENR. CURCHOD. Berl., 1842, in-8°. L'instrument de BUSCH se trouve figuré dans son * *Atlas geburtsh. Abbild.* Berl., 1841, in-8°. Taf. 46. Voy. encore : * *KILIAN'S Geburtslehre*, 2 Thl. 1 Hälfte, 1840, in-8°, p. 254. Le nouvel instrument est surtout recommandé dans son *Neues Organ. f. d. ges. Heilk.* 2 vol, 2^e fasc., p. 280, où il exprime le désir que le nouvel instrument soit introduit dans les facultés, l'instr. imag. par lui y est représenté. Voy. encore : * C. UNGER, *Perforatio et cephalotripsia collatæ.* Bonn., 1840, in-4° (avec la figure du dernier instrument modifié par BAUDELOCQUE).

A Breslau, on a pratiqué aussi des céphalotripsies, sous BETSCHLER, voy : * *Jul. Gerpe de Cephalotripsia* BAUD. *additis sex observationibus.* Vratisl., 1842, in-8°.

* *Die Embryothlasis oder Zusammendrückung und Ausziehung der todtten Leibsfrucht in die geburtshütlichen Operationen eingeführt und empfohlen durch*, K. CHR. HUETER, mit. 3 Taf. Abb. Leipz., 1844, in-8° (av. l'hist. compl. de l'op. et représent. de tous les instr.).

Dans ces derniers tems J. H. CHR. TREFURT prof. à Goettingue s'est déclaré pour le céphalotr. et a imaginé un instr., voy. * *Abhandl. u. Erfahr. aus dem Gebiete der Geburtsh. un der Weiber Krank.* Prem. Decad. Goett. 1844, in-8°, p. 330.

Il convient de mentionner ici la thèse remarquable d'EDOUARD LAUTH, soutenue à Strasbourg le 22 août 1863, sous la présidence de M. le professeur STOLTZ, sur *l'embryothlasie et la cephalotripsie*, où sont décrits, représentés et jugés tous les céphalotribes connus, depuis les instruments de COUTULY, ASSALINI, etc., jusqu'à ceux publiés à l'époque, où a paru l'ouvrage, excellente monographie de 228 pages, avec 10 planches représentant 32 instruments. Strasb., 1863, in-4° (2^e série, n° 696.) (F.-J. H.)

§ 249. — *L'accouchement prématuré en France.*

J. Al. Stoltz.

La question de l'accouchement prématuré avait, en France, subi un moment d'arrêt parmi les accoucheurs, à peu d'exceptions près, jusque vers 1830, en raison de l'interdit lancé contre cette

méthode opératoire par BAUDELOCQUE, en 1781 (voy. § 141). En 1823, CAPURON l'avait qualifiée d' « attentat contre les lois divines et humaines » ; et l'Académie de médecine de Paris se prononça, sur cette grave question, par l'organe d'une commission nommée pour examiner la proposition de M. COSTA, qui demandait si, dans un cas de grossesse compliquée d'une maladie menaçant les jours de la malade, il n'y aurait pas lieu de provoquer l'accouchement avant terme, en supposant que l'enfant fût viable ; le 15 février 1827, la commission, composée de MM. KERGADEK, DESORMAUX, MARC, ORFILA et ADELON, répondit « qu'en aucun cas il n'est permis de provoquer l'accouchement ». Dans la première édition de son traité d'accouchements, VELPEAU (1829) se prononça contre cette opération, attendu, disait-il, que la ponction des membranes pourrait léser la matrice, ou causer la mort de l'enfant, par les contractions de la matrice, etc. En tout cas, il pense que l'opération, devrait être soumise à des règles fixes, posées par des hommes compétents, libres de tous préjugés, et d'une manière plus philosophique que cela n'avait été fait jusqu'alors (1829), en Angleterre et en Allemagne ! Déjà, en 1813, le vénérable FODÉRÉ, créateur de la médecine légale en France, avait, dans les t. II et IV de son traité, admis que l'opération était licite. En 1820, il s'était montré défenseur de cette opération, puis encore en 1825, dans le *Journal des sciences, agriculture et arts de Strasbourg* et, en 1828, dans un article du *Grand dictionnaire des sciences médicales*. Déjà, en 1818, DUCLOS de Toulouse avait, par la ponction de l'œuf pour un hydramnios, sauvé la mère et l'enfant ; et, à Strasbourg même, l'accoucheur SCHWEIGHAEUSER, s'était montré favorable à l'opération (voy. § 244), mais tout progrès semblait arrêté par l'autorité de BAUDELOCQUE, par l'origine anglaise de la méthode opératoire, et aussi par l'ignorance de la littérature obstétricale allemande, car la provocation de l'accouchement, au moyen de l'éponge préparée, n'était pas connue de VELPEAU, en 1829, puisque partout il n'est question que de la ponction des membranes. C'est dans ces conditions,

que J. A. STOLTZ, de Strasbourg, qui, en 1834, fut nommé successeur de FLAMANT, pratiqua cette opération, le 27 septembre 1831. L'année auparavant (20 juillet 1830), il avait fait soutenir, par un de ses élèves, G. BURCKHARD, une thèse « *Sur l'accouchement prématuré artificiel dans les cas de rétrécissement considérable du bassin*, dans laquelle sont exposés les avantages de l'accouchement provoqué avant terme, et relatés les succès obtenus en Allemagne. L'opération fut faite par l'éponge préparée, sur une femme qui, deux fois auparavant, avait dû être accouchée par la perforation du crâne; le résultat fut heureux pour la mère et pour l'enfant; le 15^e jour, la mère put sortir. Le 24 septembre 1833, M. STOLTZ communiqua à l'Académie de médecine un mémoire sur la provocation artificielle de l'accouchement prématuré, ainsi que la relation de son observation; la communication écoutée avec un silencieux étonnement fut renvoyée à une Commission composée de MM. MOREAU et P. DUBOIS, *qui n'ont point fait de rapport à la savante compagnie*. Déjà, une année auparavant, DEZEIMERIS, très au courant de la littérature étrangère, avait recommandé la provocation de l'accouchement à ses compatriotes, dans l'article « *Accouchement prématuré artificiel* » de la deuxième édition du *Dict. de méd.* En 1834, dans le concours pour la chaire de clinique obstétricale, le sujet de thèse qui échut à M. P. DUBOIS, un des concurrents, fut celui-ci : « *Dans les différents cas d'étroitesse du bassin, que convient-il de faire ?* Dans son travail il prit en main la défense de l'accouchement prématuré artificiel, et il précisa le degré d'étroitesse où il est spécialement indiqué. La relation des séances du concours ne mentionne aucune contradiction contre ces indications. STOLTZ avait, en 1833, répété la provocation de l'accouchement chez une femme enceinte pour la cinquième fois, et dont tous les accouchements avaient été malheureux, et, en 1835, il publia dans les *Archives médicales de Strasbourg* une série d'articles très solides et substantiels sur la provocation de l'accouchement prématuré destinés à faire connaître aux Français les avantages de cette méthode opératoire.

toire, à combattre les objections qu'elle avait soulevées en France, et à mettre en lumière les travaux étrangers ainsi que les cas qui avaient été publiés. Le sort de cette méthode fut dès lors décidé subitement. Dans la 2^e édition de son traité d'accouchements (1835), VELPEAU modifia complètement ses idées; il déclara que les dangers, pour la mère et pour l'enfant, étaient insignifiants, vanta surtout l'emploi de l'éponge préparée, comme procédé le plus avantageux, et mit en relief les cas observés en Allemagne, qu'il avait appris à connaître par les travaux de BURCKHARD et de STOLTZ. Il ne manquait plus à Paris qu'un cas heureux; en 1840, PAUL DUBOIS pratiqua cette opération sur une petite femme, dont la conjugata ne mesurait que 3 pouces, (8 cent.) et qui, antérieurement, avait été accouchée par la perforation. Le succès fut complet, cette opération qu'on avait tant blâmée, et combattue par tous les moyens, était enfin admise en France. Dans les traités récents on n'en parle plus qu'avec éloges. Il est honorable pour les accoucheurs allemands de voir cette opération entrer en France avec l'appui de leurs observations, et de leur jugement favorable, après que, pendant un demi-siècle, cette méthode, d'origine anglaise, avait été constamment repoussée. C'est sur les documents allemands que STOLTZ, si parfaitement au courant de ce qui se passait dans le pays voisin, s'est appuyé pour porter un jugement favorable; entre les deux pays, il s'est présenté comme médiateur. C'est par ses travaux que les Français, qui ignorent généralement la langue allemande, ont été instruits et convertis.

Obs. I. — Les travaux sur l'histoire de l'accouchement prématuré artificiel sont :

* *Revue médicale*, fév. 1827, p. 345. Question de COSTA sur l'admissibilité de l'opér. *ibid.*, mars, p. 530. Réponse de l'Académie.

* *Dictionn. des sc. méd.*, t. XLIV, Par., 1820, in-8°. Art. « Police médic., p. 75 et suiv. FODÉRÉ prend la défense de l'opération; déjà en 1813, il l'avait défendue dans son *Traité de méd. lég.*, voy. *Journal de la soc. des scienc. agric et arts du dép. du Bas-Rhin*, 1828, p. 153, en extrait dans * *Bullet. des sc. méd.*, par FERUSSAC, sect. 3, t. XXI. Par., 1830, in-8°, p. 272.

* *Journal général de méd.*, etc. ou *Recueil périod. des trav. de la soc. de méd. à Paris*, t. LXVI, 1819, in-8°, p. 248. Le cas de DUCLOS, à Toulouse (VERELIER-DUCLOS, prof. d'acc. à l'éc. de méd. de Toulouse mourut le 3 août 1839).

* ALF. VELPEAU. *Traité élém. de l'art des acc.* Paris, 1829, in-8°, t. II, p. 807, 2^e éd. 1835, p. 404.

* GUST. BURCKHARDT, *Essai sur l'accouchement prématuré artificiel, employé dans les cas de rétrécissement considérable du bassin.* Strasb., juill. 1830, in-4°.

* *Revue médicale*, oct. 1833, p. 142, séance de l'acad. de méd. du 24 sept 1833. * *Gaz. méd. de Paris*, 678 (Dans la *Revue*, le nom de STOLTZ est écrit STROLTZ). Ce que dit le journal témoigne d'un grand préjugé contre l'acc. prém. : « La pratique de M. St. est certainement très hardie, et nous ne voudrions pas prendre sur nous de la proposer comme un exemple à imiter. Provoquer un accouch. av. le terme fixé par la nature c'est condamner à mort un être humain ».

Ce que dit la *Gazette médicale* est plus juste : « M. STOLTZ, jeune professeur de Strasbourg, lit un mémoire sur la provocation artificielle de l'accouchement prématuré. Cette opération a été considérée par les plus habiles accoucheurs comme funeste pour la mère et pour l'enfant, et par les médecins légistes comme un double attentat. M. STOLTZ fait voir, par un cas heureux tiré de sa pratique, que, provoqué à propos pour la mère, et pour l'enfant, et par le mode d'exécution, cet accouchement peut sauver la vie de l'enfant et même celle de la mère, et qu'alors cet acte de l'art n'est plus un acte criminel. L'examen de ce mémoire est renvoyé à MM. MOREAU et PAUL DUBOIS. »

Comme le Bulletin officiel de l'Académie de médecine ne date que de 1836, c'est dans les journaux de l'époque qu'il a été nécessaire de se renseigner. (F.-J. H.)

P. DUBOIS. *Thèse de concours*, citée plus haut, soutenue le 15 mai 1834.

* *Arch. méd. de Strasb.* Strasb. et Paris, 1835, in-8°, t. I, p. 18 et 243 ; t. II, p. 81. Tirage à part du « *Mémoire et observations sur la provocation de l'accouchement prématuré dans le cas de rétrécissement du bassin*, par J. AL. STOLTZ.

* *Bulletin de l'Acad. roy. de méd.*, t. V. Par., 1840, in-8°, p. 25. « *Observ. d'une naine chez laquelle on eut recours à l'accouchement prématuré artificiel avec succès*, par PAUL DUBOIS », en extrait dans * *Arch. gén. de méd.*, avr. 1840, in-8°, p. 513.

Obs. II. — Le professeur de Strasbourg, JOSEPH ALEXIS STOLTZ

est né à Andlau (Bas-Rhin) le 3 déc. 1803. Il a été reçu docteur à Strasbourg le 21 août 1826; le titre de sa thèse est : * *Considérations sur quelques points relatifs à l'art des accouchements*. Strasb., in-8°. Contributions intéressantes sur le col, et les modifications qu'il subit pendant la grossesse et l'accouchement; sur le mécanisme de l'accouchement, particulièrement sur les travaux de NÆGELE; une troisième partie est consacrée au levier. En 1829, ST. a traduit un *Recueil d'observations sur des cas de grossesses douteuses* et une *introduction critique sur la manière d'explorer*, par le professeur SCHMITT, de Vienne. Strasb., 1829, in-8°.

En 1834, *de la délivrance*, thèse présentée au concours pour la chaire d'accouchements de Strasbourg, laissée vacante par la mort de FLAMANT, in-4°.

M. le professeur STOLTZ a été un collaborateur actif du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*; de la *Gazette médicale de Strasbourg*, où se trouvent, de lui, de nombreux travaux. Doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, puis de celle de Nancy, il a pris sa retraite en 1879. Il vit depuis cette époque retiré dans la maison paternelle, jouissant de la plus haute considération méritée par son dévouement à la science et à l'humanité; il a été remplacé dans sa chaire de clinique obstétricale, à Nancy, par son élève, le traducteur de ce livre, qui lui-même est, depuis 1887, remplacé par son fils, A. HERRGOTT. (F.-J. H.)

§ 250. — *État actuel de l'obstétricie en France* (1845).

La France n'est pas restée étrangère à l'essor si considérable que l'obstétricie avait prise, dans ces derniers temps, en Allemagne; elle a produit des choses importantes pendant cette période, et ses représentants, parmi lesquels nous devons nommer A. C. BAUDELLOCQUE, VELPEAU, PAUL DUBOIS, F. J. MOREAU, CAZEUX, CHAILLY-HONORÉ, se sont efforcés, par leur zèle pour l'art, et par leurs écrits, de montrer combien ils avaient à cœur les progrès de l'obstétricie dans leur pays. La confiance aveugle, pour les doctrines de BAUDELLOCQUE, s'était amoindrie peu à peu. Des vues plus claires, sur le mode suivant lequel s'accomplit la parturition, et les bienfaisantes conséquences qui en résultent pour la pratique, avaient pris racine en France; on constate aussi

que les mérites de l'étranger y sont appréciés. La création, à la Faculté de médecine de Paris, d'une clinique d'accouchements, sous la direction de PAUL DUBOIS, a été pour l'obstétricie un grand progrès, elle a répondu à un pressant besoin ressenti depuis longtemps (1), mais on attend son agrandissement qui aura lieu sûrement; car les portes de la grande Maternité de Paris restent fermées aux jeunes médecins, et le nombre des étudiants en médecine de Paris est si considérable, que la clinique de la Faculté, même avec les établissements d'instruction privés, est insuffisante pour que l'instruction des élèves puisse se faire avec fruit. Des sages-femmes continuent à donner un enseignement pratique aux étudiants (voy. plus haut § 242). L'accès de la maternité accordé aux élèves pourra seul remédier à cette grande défectuosité et réveiller en France cet amour de l'obstétricie, pour laquelle ne sauraient travailler que des hommes dont les fonctions permettent de faire, dans le champ de l'observation, d'abondantes récoltes, moyennant lesquelles seules le progrès de l'obstétricie est assuré. Cette condition est absolument désirable pour que la France soit en état de réunir ses efforts à ceux de ses voisins, attendu que chez elle a existé le berceau de cet art, qui, sur son sol, avait acquis sa plus grande perfection et brillait, il y a un demi-siècle d'un éclat tel, qu'il pouvait servir de modèle à tous les pays. Ce n'est pas l'amour-propre national qui conduit notre plume, nous ne disons ici que ce que des accoucheurs français ont trouvé eux-mêmes très exact, témoin les paroles par lesquelles VELPEAU termine la notice historique placée à la tête de son livre (1835) : « ce simple coup d'œil, dit-il, montre, on doit en convenir, que, sous ce rapport, l'Angleterre, et surtout l'Allemagne, sont agitées, sourdement travaillées par un besoin de progression plus vif, plus étendu qu'en France. C'est au point, qu'après avoir si longtemps donné l'élan et servi de ber-

(1) Son effet immédiat a été de former des élèves qui s'honorent d'avoir été ses disciples; DEPAUL, PAJOT, TARNIER, qui ont porté, et les deux derniers, portent encore si dignement le flambeau de l'obstétricie en France. (F.-J. H.)

ceau à l'art des accouchements, la patrie d'AMBROISE PARÉ court véritablement le risque de se laisser dépasser, si elle ne se hâte de reprendre le sceptre que lui avait acquis BAUDELLOCQUE. La tocologie est enseignée à Paris, au XIX^e siècle, comme elle l'était aux XVII^e et XVIII^e, après BAUDELLOCQUE, comme au temps de MAURICEAU, de LEVRET, ou d'ANTOINE PETIT. Toutes les avenues de la pratique d'une science si essentielle pourraient-elles être encore longtemps fermées aux élèves en France, quand elles leur sont si libéralement ouvertes partout ailleurs? Non; il n'est pas possible qu'un fait qui contraste d'une manière si tranchée avec l'enseignement des autres branches de la médecine se maintienne davantage parmi nous. Qu'il y ait dans la capitale de 4 à 6 cliniques tocologiques, comme il y en a de 12 à 15 pour la médecine, et bientôt, j'en ai la conviction, l'art des accouchements reprendra chez nous la prééminence qu'on ne lui contestait point il y a 25 ans, et que la France ne doit pas perdre, placée comme elle l'est, plus que jamais, à la tête des nations scientifiques et libérales ». Puisse ce vœu se réaliser pour Paris, ce soleil de la France!

Les livres les plus importants des accoucheurs français cités plus haut sont :

Obs. I. — Les écrits de A. C. BAUDELLOCQUE, qui sont encore à citer ici, après ceux de l'*Obs. I* du § 248, sont : *Traité de la péritonite puerpérale*. Par., 1830, in-8°. * *Traité des hémorrhagies internes, qui surviennent pendant la grossesse, dans le cours du travail et après l'accouchement*. Par., 1831, in-8°. *Deux mémoires couronnés*; nommé médecin des enfants, il a composé un *traité de la maladie scrofuleuse*. Par., 1838, in-8°.

* ALF. VELPEAU, *Traité complet des accouchements ou tocologie théorique et pratique*, avec 16 pl. grav. * Par., 1829, 2 vol., in-8°, 2^e éd., 1835. L'auteur, élève à la maternité de Tours, et interne à l'hôp. St-Louis, où des parturientes étaient aussi admises, a été nommé, à la suite d'un brillant concours, prof. de clin. chir. à la fac. de méd. de Paris et chirurgien de la Charité. Il avait concouru pour la chaire de clinique obstétricale avec P. DUBOIS qui fut nommé. VELPEAU a aussi composé un *traité d'embryologie ou ovologie humaine*. Paris, 1833, in-f°.

PAUL DUBOIS a écrit des mémoires excellents sur l'auscultation

(voy. plus haut § 247), sur le mécanisme de l'accouchement. *Journal de méd. et de chir.* (1834), sur l'étroitesse pelvienne et l'acc. prémat. artif. (voy. § 249), etc. Il a enseigné les accouchements avec autant d'autorité que de distinction dans sa chaire de clinique d'accouchements (dep. 1834). Il a partagé avec DANYAU, les fonctions de chirurgien de la Maternité.

(Il est mort en 1862).

* F. J. MOREAU, * *Traité prat. des acc.*, 2 vol. in-8°. Paris. 1838-1841, avec un bel atlas in-8°. MOREAU était professeur théorique d'accouchement, des maladies des femmes et des enfants. à la Faculté de méd. et médecin de la Maternité.

* P. CAZEAUX, ancien chef de clinique d'accouchement de la Fac. de méd. de Paris. *Traité théor. et prat. de l'art des accouch.* acc. de pl. Paris 1840, in-8°, 2^e éd. 1844, * 6^e éd. 1858.

CHAILLY-HONORÉ, *Traité prat. de l'art des acc.* av. 216 fig. grav. s. bois dans le texte. Par., 1842, * 4^e éd. 1861, l'auteur dans sa préface de la 1^{re} éd. dit qu'il a exactement reproduit l'enseignement de P. DUBOIS (qui avait commencé un traité. en collaboration avec M. PAJOT, mais dont il n'a paru qu'une livraison).

Obs. II. — On trouve dans l'écrit récent de S. J. OTTERBURG, * « *Das medic. Paris (le Paris médical)*. Carlsru., 1841, in-8°, p. 86. La liste des cours privés d'accouchements qui existent à Paris, indépendants de la Faculté. On y trouve aussi p. 11. une notice sur la clinique nouvelle d'obstétricie de Paris. Sur la maternité. Voy. : *Kurze Schilderung eines Besuchs* (1838), *im Entbindungshosp. zu Paris*, von J. FR. OSIANDER (Courte notice sur une visite à la Maternité de Paris), dans *N. Zeitschr. f. Geb.*, t. XIV, p. 321.

Obs. III. — Parmi les sages-femmes qui enseignent à Paris, VELPEAU nomme (ouv. c., p. civ) M^{mes} DUTILLEUX, LACOUR, LACHAPELLE (nièce) et MERCIER. Lors de mon séjour à Paris, en 1831, je vis, par hasard, dans mes pérégrinations la grande enseignée de M^{me} DUTILLEUX dans la rue du Paon; je ne pus m'empêcher de la copier, la voici :

« M^{me} DUTILLEUX, *maitresse sage-femme jurée. Reçue par la Faculté de médecine de Paris.* Enseignant, avec autorisation depuis nombre d'années, la chirurgie des accouchemens pour MM. les élèves en médecine, tant nationaux, qu'étrangers, continue ses cours journaliers de théorie et de pratique pendant toute l'année scolaire.

« M^{me} DUTILLEUX continue aussi de recevoir en pension les dames enceintes à toutes les époques de la grossesse, dans une maison d'accouchement. Elle est visible tous les jours, dans son cabinet, rue du Paon, n^o 2, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 1 heure.

« Consultations gratuites pour les maladies des femmes et des enfants, tous les mardis et lundis, de 9 heures à midi. »

Si, comme VELPEAU le dit, et comme cela m'a été répété à moi-même à Paris, ce sont les « mœurs et l'humanité » qui mettent obstacle à la création d'une grande Maternité ouverte aux étudiants, il faut convenir que l'enseigne de M^{me} DUTILLEUX a l'air d'une ironie amère au point de vue de la « moralité ». « Difficile est, satyram non scribere ».

§ 251. — *Les maternités de l'Angleterre au XIX^e siècle.*

C'est avec la doctrine de DENMAN (§ 139), qui a suivi presque complètement les vues lumineuses de SMELLIE, que l'obstétricie de l'Angleterre entre dans le XIX^e siècle. Elle ne trouvait pas devant elle les obstacles qui s'opposaient, en France, à son épanouissement et à ses progrès; partout on avait organisé, en Angleterre, des établissements d'instruction, une fausse pudeur n'empêchait pas de confier les femmes aux soins des hommes; les sages-femmes ne jouissaient pas en Angleterre de cette considération dont elles étaient entourées en France. Il en résultait que les accoucheurs pouvaient trouver une riche moisson dans le champ de l'observation, et l'Angleterre n'a jamais manqué d'écrivains distingués pour enrichir l'obstétricie de leur travaux; le caractère particulier qui distinguait l'obstétricie anglaise, au siècle dernier, se maintenait dans celui-ci. Les lumières et les ombres sont plus nettement accusées que dans les autres pays. Depuis longtemps les anglais avaient trouvé dans l'observation de la nature la véritable voie du traitement. Les excellents préceptes de SMELLIE étaient toujours suivis, et les efforts réunis des accoucheurs anglais, au XIX^e siècle, ont toujours eu pour but de maintenir l'art à sa hauteur. Mais les erreurs des fâcheuses doctrines d'OSBORN, à la fin du siècle dernier (§ 142), avaient jeté de profondes racines chez une nation qui avait l'honneur d'avoir inventé le forceps, et qui aurait dû être ainsi préservée de ces erreurs. Il faut dire que ce n'est pas sur le sol anglais que le nouvel instrument avait

prospéré ; ce n'est que par sa transplantation sur le sol français qu'il a pu porter tous ses fruits, qui, du reste, n'eurent jamais accès en Angleterre. La forme même, donnée à cet instrument par les accoucheurs anglais, devait s'opposer à la libre expansion de son application, et justifie parfaitement le conseil de n'appliquer le forceps que quand on sent facilement l'oreille de l'enfant, et quand la tête est arrivée sur le périnée. Cette restriction, dans l'emploi de cet instrument, devait souvent rendre nécessaire la diminution du volume de la tête pour rendre l'accouchement possible ; de là la fréquence de la perforation en Angleterre, et ce précepte : « on ne pratique pas la perforation parce que l'enfant est mort, mais parce qu'il est impossible d'accoucher autrement la mère » (BURNS). La vie de l'enfant compte peu pour les accoucheurs anglais, jamais il n'ont été partisans de l'opération césarienne ; ils ne l'admettent que quand il y a impossibilité absolue de faire passer l'enfant, même réduit de volume, par le canal pelvien. Aussi, toutes les opérations césariennes se sont terminées d'une façon malheureuse en Angleterre, ce qui ne devait pas engager les accoucheurs à la pratiquer. Ils conviennent eux-mêmes que l'insuccès de l'opération, chez eux, résulte de ce qu'on n'y a recours que quand la femme est épuisée par un long et infructueux travail, et qu'il n'y a plus aucun espoir de le voir terminé autrement que par l'opération césarienne (CONQUEST). Par contre, l'accouchement prématuré artificiel s'est généralisé en Angleterre où il a été inventé (§ 140) ; les accoucheurs anglais y ont cherché un moyen d'éviter la perforation, et ils disent nettement que, de cette manière, on a sauvé la moitié des enfants qui eussent été perforés. Les anglais ont accordé une grande attention aux phénomènes dynamiques de l'accouchement. Des idées très remarquables ont été émises, par eux, sur les contractions (POWER). Ils ont contribué beaucoup à enrichir le diagnostic obstétrical par d'estimables travaux (MONTGOMERY). Les accoucheurs anglais les plus distingués ont cultivé la gynécologie avec une grande prédilection, ils ont consacré, dans leurs traités d'accouchements, des chapitres importants à la gynécologie et aux maladies des femmes

enceintes et accouchées. La restriction apportée par les anglais à l'emploi du forceps les a conduits à une grande prédilection pour l'emploi de l'opium, ils le prescrivent à des doses énormes dans les accouchements prolongés; les accoucheurs allemands ne sauraient les suivre dans cette voie pouvant conduire à des malheurs. C'est ainsi que nous voyons le côté lumineux et obscur de l'obstétricie anglaise, ce dernier, toutefois, ne diminuera en rien la sympathie que nous avons pour cette nation. Puisse la « *Obstetric Society* », fondée à Londres en 1825, atteindre son but, faire progresser l'art et affranchir les femmes de l'effet de ces erreurs.

Obs. — L'accoucheur anglais JOHN RAMSBOTHAM, à Londres, dans son * *Pract. observations in Midwifery with a selection of cases*. Lond., 1821, in-8°, publie quatre-vingt-dix cas dans lesquels l'accouchement avait été (ou avait paru) impossible, par suite de l'étroitesse pelvienne, ou de la grosseur de la tête, et qui furent tous terminés par la perforation. Combien de ces accouchements n'auraient-ils pas pu être terminés par le forceps? Une seconde édition de ces observations pratiques parut en 1842. Lond., in-8°.

ROBERT COLLINS, qui fut pendant sept ans (de novembre 1826-1833) directeur de la maternité de Dublin (les fonctions alternent tous les 7 ans), raconte dans son intéressant écrit : * *A practical Treatise on Midwifery containing the Result to 16,664 Births occurring in the Dublin Lying-in Hospital*, Lond., 1836, in-8°, dit que sur ce nombre, le forceps ne fut appliqué que 24 fois, que la perforation fut nécessaire cent dix-huit fois, ainsi une fois le forceps sur 608 accouchements, et une fois la perforation sur 144! Par contre, on observa 34 ruptures de la matrice. Ces résultats confirment parfaitement ce que nous avons dit plus haut, et démontrent la triste vérité de ce que dit BLUNDELL : « It is a fundamental axiom of British midwifery, that we must save the mother, come what may to the child », mais on se demande, comme le dit l'auteur, s'il est : « equally approved of by the head and heart »? Les questions que D. DAVIS, accoucheur à Londres, a adressées aux accoucheurs allemands, en 1824, sur l'emploi des instruments, dans les accouchements, avec la prière de vouloir bien y répondre, sont importantes, et caractérisent l'état de l'art à cette époque en Angleterre, celles surtout qui ont trait à l'emploi du forceps. Voy. : * *Journal de SIEBOLD*, t. V, p. 184.

Sur la société obstétricale de Londres, voy. la notice de son

secrétaire FR. RAMSBOTHAM dans : * *Lond. med. Gaz.*, t. VI. Lond., 1830, p. 396. L'excellent journal dirigé par le savant JOHN FORBES : * *The British and foreign medic. Review.* Lond., 1836, in-8°, qui renseigne les anglais sur les événements de l'étranger, et qui a donné à l'obstétricie un rang important par l'échange des idées, sera très utile aux anglais.

§ 252. — *Auteurs anglais d'obstétricie.*

Londres.

Le zèle des anglais, pour l'obstétricie, est prouvé par le grand nombre d'ouvrages consacrés à cet art, au commencement du XIX^e siècle, dans les trois royaumes. Les uns s'occupent de la totalité de l'art et de ses principes (Traité d'acc.), d'autres de quelques parties seulement, mais traitées d'une manière complète. Enfin, les nombreux journaux de médecine publiés dans les trois capitales contiennent beaucoup de mémoires et d'observations relatifs aux accouchements qui, répandant et échangeant les nouveautés, rendent, à la diffusion des connaissances, les plus grands services. Londres marche en tête avec ses nombreux établissements d'instruction, et ses maternités si bien organisées ; les écrits des MERRIMAN, RAMSBOTHAM, CONQUEST, POWER, DAVIS, RYAN, ASHWELL, WALTER, LEE, RIGBY, et autres, montrent que ces mines si riches d'observations obstétricales, de cette grande capitale du monde, n'ont pas été ouvertes en vain. Parmi ces maîtres, le vénérable MERRIMAN, accoucheur à l'hôpital Middlesex, s'est efforcé de classer, dans un ordre rigoureusement nosologique, les accouchements contre nature ; il admet 15 classes de « dystocias » et il expose son système dans un ordre lumineux. Un supplément, renfermant des éclaircissements et des observations, sert à faire comprendre la théorie de l'auteur. POWER, CONQUEST, RYAN, l'accoucheur de Guy-Hospital, ASHWELL, C. WALTER et EDW. RIGBY, accoucheurs à General Lying-in Hospital ont publié des traités très utiles. RAMSBOTHAM, médecin et accoucheur à la maternité de la Charité, a publié les observations de sa prati-

que si étendue (voy. § 251, *obs.*), il a aussi publié, en 1846, un ouvrage plus complet comprenant les principes de l'art. Le judicieux ROB. LEE, médecin et accoucheur au British Lying-in Hospital, a enrichi la nosologie des maladies puerpérales de ses recherches si distinguées. Ses écrits sont très estimés dans son pays. DAVIS, professeur au collège de l'Université et accoucheur à l'hôpital de l'université, a ouvert une voie particulière pour l'amélioration de l'art en cherchant à démontrer, dans ses *Elements of operat. Midwifery*, publiés en 1825, que, depuis 50 années, cette branche avait été très négligée en Angleterre, qu'on s'était trop facilement laissé aller à abandonner à la nature la plupart des accouchements; il s'efforça surtout de donner une plus grande extension à l'emploi du forceps; dans ce but, il a modifié la forme de cet instrument, et construit des variétés destinées à certains cas particuliers, en donnant à une des cuillers plus de largeur et une courbure céphalique plus considérable, etc., modifications qui n'ont dû avoir pour effet que de rendre son application plus difficile et plus effrayante. DAVIS s'est acquis une réputation regrettable par ses doctrines sur la perforation, pour l'exécution de laquelle il avait imaginé une foule d'instruments nouveaux: des forceps crochets, des pinces pour écraser les os, un embryotome au moyen duquel on pouvait faire la décollation du fœtus. Nous nous bornons à ces observations sur ces instruments et ces méthodes opératoires imaginés en l'an de grâce 1825. Il nous faut mentionner encore les leçons ingénieuses de J. BLUNDELL, professeur d'accouchements à Guy-Hospital, publiées en 1830 et 1831, et celles de TH. CASTLE, en 1834. Ce dernier livre n'est qu'un coup d'œil sur l'état de l'obstétricie en Angleterre, car la forme de cet écrit, destiné aux élèves, a laissé au maître toute liberté pour exprimer sa pensée, dont a profité largement le spirituel professeur. C'est ainsi qu'ont paru les leçons de RAMSBOTHAM, de RYAN, et de R. LEE. Le premier a accordé une attention spéciale au bassin. Le contenu de ces leçons confirme pleinement ce que nous avons dit, dans le § 251, sur l'obstétricie anglaise en général.

Obs. I. — Les écrits des auteurs que nous venons de mentionner sont :

* SAM. MERRIMAN, *A Dissertation on Retroversion of the Womb, including some Observations on Extra-uterine Gestation*. Lond., 1810, in-8°. — *Synopsis of the various Kind of difficult Parturition*. Lond., 1814, in-12, 4^e éd. 1826, 5^e éd., 1839. Trad. en allem. par H. FR. KILIAN. * Mannh., 1826, in-8° (MERRIMAN est mort en 1819 à l'âge de 87 ans).

J. T. CONQUEST, *Outlines of Midwifery developping its Principles and Practice*. Lond., 1820, in-8°, 5^e éd., 1831 (Trad. d'après les conseils de NÆEGELE) par OTTERBURG. * Heidelb. u. Leipz., 1834, in-8°.

J. POWER, *Treatise on Midwifery, developping new Principles, etc.* Lond., 1819, 2^e éd., 1823, 3^e éd., 1839 (L'auteur avait d'abord pratiqué la méd. et les acc. à Markel Boosworth, puis à Londres).

* DAVID D. DAVIS, *Elements of operative Midwifery; comprising a Description of certain new and improved Powers for assisting difficult and dangerous Labours; illustr. by Plates, with cautionary Strictures of the improper Use of Instrument*. Lond., 1825, in-4°. — Plus tard : *The Principles and Practice of Obstetric Medicine, in a Series of systematic Dissertations on Midwifery and the Diseases of Women and Children*. Illustr. by num. Plat. Lond., 1836, 2 vol. in-4°, sec. édit., 1841 (DAVIS est mort en déc. 1845).

M. RYAN, *A Manual of Midwifery, etc.* Lond., 1828, 3^e éd., 1831 (l'auteur est mort en 1841).

S. ASHWELL, *Practical Treatise on Parturition, etc.* Lond., 1838, in-8° (l'auteur a été le successeur de BLUNDELL à Guy-Hospital, après que celui-ci s'était retiré en 1834).

C. WALLER, *Elements of practical Midwifery*, 2^e éd., Lond., 1831, in-12 (l'auteur a publié la dernière édition du traité de DENMAN (VOY. § 139).

* ROB. LEE, *Researches on the Pathology and Treatment of some of the most important Diseases of Women*. Lond., 1833, in-8°, trad. en allem. par C. SCHNEEMANN. * Hanov., 1834, in-8°, * *The anatomy of the Nerves of Uterus, with. 2 plat.* Lond., 1841, in-8°. *Clinical Midwifery with the Histories of 400 Cases of difficult Labour*. Lond., 1842, in-8°. *Lectures on the Theory and Practice of Midwifery, with numerous Wood-Engravings*. Lond., 1844, in-8°.

FRANC. H. RAMSBOTHAM, *The Principles and Practice of Obstetric Medicine and Surgery, in Reference to the Process of Parturition: with 100 illustr.* Lond., 1841, in-8°.

EDW. RIGBY, *A system of Midwifery*. Lond., 1841, in-8° (Forme la 6^e partie de « Library of Medicin. édid. by TWEEDIE).

Le digne auteur, formé à Heidelberg, s'est efforcé de répandre dans son pays les principes de l'obstétricie allemande. Il a publié des mémoires et notices sur sa pratique obstétricale dans : * *Lond. med. Gaz.*, années XII, XIV, XVI et XVII.

Obs. II. — Les leçons de BLUNDELL ont d'abord paru dans la *Lancet*, puis, plus tard, ont été réunies en un livre : * *The Principles and Practice of Obstetricy as at present taught*, by JAMES BLUNDELL. By THOM. CASTLE. Lond., 1834, in-8° (av. des grav. s. bois dans le texte), trad. en allemand par L. CALMANN. Leipz., 1835 et 1836, in-8°, nouv. éd. avec notes et additions par ALEXANDER COOPER LEE et NATHANIEL ROGERS. Lond., 1840, in-8°. Les leçons de RAMSBOTHAM et de R. LEE ont paru dans * *Lond. med. Gaz.*, vol. XIII et XIV, 1833 et 1834, et dans vol. XXXI et XXXII 1842, 1843. Les leçons de RYAN ont été publiées dans : * *The med. and surg. Journ.* vol. I, Lond., 1836.

Obs. III. — Nous devons encore une mention honorable à des mémoires publiés dans divers journaux anglais : de THOM. RADFORD, prof. d'acc. à Royal School of Med. and Surg. à Manchester ; ils ont paru ensemble : *Essays on various Subjects connected with Midwifery*. Manch., 1839, in-8°.

INGELBY, professeur à Birmingham a publié aussi : *Pract. Treatise on uterine Hæmorrh. in connex. with Pregnancy and Parturition*. Lond., 1832, in-8° et *Facts and Cases in obstetric Medicin*. Lond., 1836, in-8°.

§ 253. (Suite.) — *Glasgow. Edimbourg. Dublin.*

Le livre de JOHN BURNS, publié au commencement de ce siècle, (1809), témoigne d'une expérience bien mûrie ; le professeur de Glasgow en a fait paraître dix éditions jusqu'en 1843. BURNS avait, déjà en 1799, publié un écrit distingué sur la *structure de l'utérus gravide* ; à l'exemple de HUNTER, il s'était efforcé d'appliquer à la pratique obstétricale les véritables lumières fournies par l'anatomie. L'ouvrage du célèbre professeur de Glasgow est à la fois complet et clair, et se distingue par des qualités essentielles ; il n'a pas peu contribué à élever l'obstétricie anglaise au niveau où elle se trouve aujourd'hui. Il a accordé une attention spéciale

aux maladies des parties génitales, ainsi qu'aux maladies des femmes enceintes, en travail et accouchées. Partout, il a ouvert les trésors de sa vaste expérience pour en faire part au lecteur, qui ne pourra jamais lui adresser le reproche d'avoir exposé des théories. Chaque nouvelle édition augmentait la valeur du livre. AL. HAMILTON, qui avait enseigné l'obstétricie à Édimbourg jusqu'au commencement du XIX^e siècle (§ 136), fut remplacé, en 1800, par son fils JAMES HAMILTON (né en 1767), qui avait commencé ses études sous la direction de son père, dont il avait été l'aide depuis 1788. Ce n'est que vers la fin de sa vie, qu'il a publié des observations et des remarques pratiques, tirées d'une expérience de 50 années, qui donnent une idée très exacte des principes qui le dirigeaient dans sa pratique et dans son enseignement. W. CAMPBELL, professeur d'obstétricie à Edimbourg, a publié, en 1809, un *traité d'obstétricie* très détaillé, dans lequel est envisagé le côté médico-légal de l'infanticide, de l'avortement, etc. En somme, le livre ne s'éloigne pas des principes exposés ci-dessus. JAMES SIMPSON, professeur d'obstétricie à l'université, a publié, en 1836, un livre remarquable sur les maladies du placenta propre à exciter les progrès de la science, et qui a été bien accueilli en Allemagne. On constate, chez les accoucheurs de Dublin, le même zèle pour la science, entretenu par la grande maternité de cette ville et par les observations si riches qu'on peut y recueillir. Cet établissement a le privilège de délivrer à tous ceux qui y ont appris les accouchements un certificat qui leur donne le droit de les pratiquer. Il existe environ 400 de ces « certified practitioners », la plupart de ceux qui les ont obtenus exercent à Dublin même ; la direction de l'établissement change toutes les 7 années, il en résulte qu'il se forme à Dublin un grand nombre d'accoucheurs distingués. ROB. COLLINS l'a dirigé depuis 1826 jusqu'en 1833 (voy. plus haut § 251); son assistant EVORY KENNEDY fut son successeur, nous avons parlé plus haut (§ 247) de ses travaux sur l'auscultation. Il a publié d'excellentes observations sur l'usage de l'émétique en obstétricie. MAUNSELL, professeur d'accouchements, des maladies des

femmes et des enfants, au Royal College of Surgeons in Ireland, a écrit une introduction à la pratique des accouchements très utile. Mais le nouveau travail que W. FR. MONTGOMERY, professeur d'accouchements au « King and Queen's College of Physicians in Ireland » et accoucheur au Dun's Hospital, a écrit sur les signes, les phénomènes et la durée de la grossesse, et ceux d'une grossesse antérieure, un ouvrage complet à tous les points de vue, accompagné d'observations précieuses et d'indications bibliographiques très riches, MONTGOMERY a été le premier qui ait appelé l'attention des accoucheurs sur les amputations spontanées des membres, dans la cavité utérine (1832). Il faut nommer aussi FLETWOOD CHURCHILL, professeur à Richmond Hospital School of Medic., comme un accoucheur et auteur distingué. Il a fondé, depuis le 14 nov. 1838, à Dublin, une Société obstétricale sous la présidence de E. KENNEDY. C'est ainsi que, dans les trois royaumes, s'unissent les efforts pour les progrès de l'obstétricie. Partout, on constate une part active prise au bien de l'humanité et à la science. Les moyens d'instruction que les anglais mettent à la disposition de ceux qui veulent s'instruire sont extraordinaires. On ne trouverait nulle part ailleurs ces hôpitaux grandioses et des établissements d'instruction aussi nombreux.

Obs. I. — Les écrits de BURNS relatifs aux accouchements sont : *The anatomy of gravid Uterus with practical Inferences relative to Pregnancy and Labour*. Glasg., 1799, in-8°. * *Observations on Abortion*, 2° éd. Lond., 1807, in-8°. *Practic Observations on the uterine Hemorrhage, with Remarks on the Management of the Placenta*. Lond., 1807. *The principles of Midwifery including the Diseases of Women and Children*. Lond., 1809, in-8°, 2° éd., 1813, * 3° éd. 1814, 4° éd. 1817, 6° éd. 1824, 8° éd. 1832, 9° éd. 1839 (celle-ci trad. en franc. par GALLIOT, * Paris, chez AD. DELAHAYE, 1855, 1 v. in-8° en 2 col.) 10° éd. 1843. Trad. allem. par KOLPIN. * Stett., 1820, in-8°; par KILIAN. 1 vol. * Heidelberg. et Leipz., 1827, 2° v. Bonn, 1834, in-8°.

Obs. II. — Ecrits des accoucheurs d'Édimbourg : JAMES HAMILTON. *Practical Observations on various Subjects relating to Midwifery*. Edimb., 1836, 2° éd. 1840, in-8°. HAMILTON a renoncé à sa chaire en 1839, et il mourut le 14 nov. 1840, à l'âge de

72 ans, pendant qu'on imprimait les derniers feuillets de la 2^e éd. Sa notice nécrologique, par FORBES, a paru dans *British and foreign. med. Review*, vol. IX, p. 292. La première édition a été traduite en allem., et a paru à * Berlin, 1838, in-8°.

* WILL. CAMPBELL. *Introduction to the Study and Practice of Midwifery and the Diseases of Women and Children*. Edinb. and Lond., 1833, in-8°, 2^e éd. 1843. *Mémoire of extra-uterine Gestation*. Edimb., 1840, in-8° (Trad. en allem. par ECKER * Karlsru. und Freib., 1841, in-8°). CAMPBELL a aussi composé un mémoire sur la fièvre puerpérale épidémique, qui a régné à Edimbourg en 1821-1822, Edimb., 1822, in-8°.

* JAMES Y. SIMPSON. *Pathological Observations on the Diseases of the Placenta*, dans * *Edinb. med. and surg. Journ.*, avril 1836, in-8°, p. 265 (trad. en allem. dans *Journ. de SIEBOLD*, t. XVI et t. XVII) dans *Edinb. Journ.*, oct. 1838, p. 390 et juil. 1839, p. 17 (trad. en allem. dans *Neue Z. f. Geb.*, VIII, p. 74). * *On the alleged Infecundity of Femals born Co-Twins, with Males*, etc. Même journal, janv. 1844, p. 107. Après la mort de HAMILTON, SIMPSON a occupé la chaire d'obstétricie à l'université d'Edimb.

Obs. III. — A Dublin ont été composés les ouvrages suivants :
ROB. COLLINS, *A pratic. Treatise on Midwifery*. Lond., 1835.

EVORY KENNEDY, *Observations on obstetric Auscultation, with Analysis of the Evidences of Pregnancy, and an Inquiry into the Process on the Life and Death of the foetus in Utero*. Dubl. 1833, in-12. *Sur l'émétique*, dans *Americ. journ. of med. science* vol. XVI, p. 292 (dans le *Journal de SIEBOLD*, XVII, p. 592).

HENRY MAUNSELL. *The Dublin Practice of Midwifery*. Lond., 1834, in-12.

WILL. F. MONTGOMERY, *Practical Observations on Midwifery*. Dubl., 1835, in-8°. *An Exposition of the Signs and Symptoms of the Pregnancy the Period of thuman Gestation and the Signs of Delivery. Illustr. with numer. colour. plat. and Wood-cuts*. Lond., 1837, in-8° (Trad. en Allem. p. SCHWANN. * Bonn, 1839, in-8°). Les observations de MONTGOMERY sur les amputations spont. des membres du fœtus, dans l'utérus (spontaneous Amputations), se trouvent dans le *Journal de Dublin of med. Science*, vol. I, p. 140 (Trad. en allem. dans *Journ. de SIEBOLD*, t. XIII, p. 344). L'auteur a publié un supplément à cet ouvrage. J. Y. SIMPSON a aussi publié des cas explicatifs dans *Dubl. Journal.*, novembre 1836.

FL. CHURCHILL, *Researches on operative Midwifery*. Dubl., 1841, in-8°. *On the Theory and Praticice ot Midwifery*. Lond., 1842, in-8°.

Sur la nouvelle Société de Dublin, voy. * *Zeitschr. f. die Gesammte Mediçin* VON FRICKE et OPPENHEIM, t. XI, Hamb.,

1839, in-8°, p. 285. On trouve aussi, dans ce journal, une courte notice sur le développement de l'obstétricie en Irlande, par Ev. KENNEDY (Disc. d'ouvert. de la Soc.).

§ 254. — *Les maternités, et les établissements d'instruction des accouchements, en Angleterre.*

Les nombreuses maternités destinées à l'instruction, établies en Angleterre, dans les facultés, et à la tête desquelles était partout un professeur instruit, ont exercé une grande influence sur l'état de l'obstétricie dans ce pays. Dans les deux universités de Londres, dans le University college, aussi bien que dans le Kings college, l'obstétricie était enseignée complètement, avec les maladies des femmes et des enfants. Au premier établissement était attaché D. DAVIS, depuis 1841, et dans le second, enseignait ROB. FERGUSON. Le premier dépend de l'hôpital de l'université, les femmes en travail et les accouchées sont aussi soignées dans leur domicile. Outre ces établissements d'instruction, il y a encore, à Londres, d'autres écoles, qui sont annexées à de grands hôpitaux : les écoles de médecine de St-Barthelemy, de St-Louis, de Guy, et l'hôpital de Londres. Dans tous, on enseigne les accouchements : à St-Barthélemy, RIGBY ; dans l'hôpital de Guy, ASHWELL ; RAMSBOTHAM, à l'hôpital de Londres. Parmi les maternités de Londres, la plus importante est le Lying-in Hospital, les femmes en couches peuvent être soignées dans leur domicile, ou dans l'établissement même. En 1765, fut créée une maternité (Lying-in Hospital) qu'on nomma maternité Westminster. La maison fut rebâtie en 1828, et parfaitement aménagée. Pendant 5 ans, il y eut 1133 accouchements dans la maison, et 2352 en dehors de la maison. Les médecins accoucheurs sont : R. FERGUSON et EDW. RIGBY. Outre cet établissement, il y a encore British Lying-in Hospital, fondé en 1749, City of London Lying in Hospital, en 1750, et Queen Charlotte Lying-in Hospital, en 1752. Il y a de plus 16 établissements qui n'ont pas d'hôpital, mais qui donnent,

dans des logements, les soins nécessaires ; le plus important est le Royal Maternity Charity. D'après VARRENTRAPP, il naquit dans cet établissement, pendant les 50 premières années de son existence, 178,983 enfants, et jusqu'à la fin de 1837, 300,000 ! Les moyens d'instruction, pour l'obstétricie, ne sont pas moins abondants à Dublin. A l'université, l'enseignement est donné par MONTGOMERY, et à d'autres écoles, que possède la ville, sont attachés des professeurs qui enseignent aussi les accouchements, de sorte que ceux qui veulent s'instruire en ont de nombreuses occasions. La grande maternité (Lying-in-Hospital) sert à l'enseignement pratique. Elle fut ouverte en 1757, et contient 140 lits. Au bout de sept ans, la direction passe en d'autres mains ; les leçons sur les accouchements sont obligatoires. Il existe aussi une policlinique, pour les femmes et les enfants, attachée à l'établissement. Outre cela, il y a encore cinq maternités plus petites, qui admettent des femmes pour accoucher, et d'où les soins sont donnés aux malades du dehors. La maternité d'Édimbourg est attachée à l'Université. Les femmes en travail sont reçues à l'établissement, ou soignées chez elles ; le nombre des premières est de 150 à 200, celui des dernières, de 6 à 700, annuellement. Depuis la mort de HAMILTON, c'est SIMPSON qui est directeur de la maternité et, en même temps, professeur à l'université. Il ne manque pas de « Dispensaries », que d'autres « Lecturers », à l'université, ont établies, parmi ceux-ci W. CAMPBELL, qui ont organisé, dans leurs demeures, des chambres pour y soigner des femmes en couches. Enfin, Glasgow possède deux maternités : le Lying-in-Hospital and Dispensary, où les D^{rs} WILSON et BROWN sont accoucheurs, et le University Lying-in-Hospital, auquel préside le D^r CUMIN, professeur d'accouchements à l'université. Les accouchements sont encore enseignés, à l'établissement d'instruction privé, Andersonian University, à Glasgow (J. BROWN). Cette courte revue des établissements d'instruction, pour les accouchements, dans les trois royaumes unis, montre de quelle considération jouit l'obstétricie dans ces pays. Partout, on s'est ingénié à assurer l'ins-

truction théorique et pratique; sous ce rapport, l'Angleterre est bien en avance sur la France, où l'on n'a entrevu, que dans ces derniers temps, l'importance des établissements publics pour l'enseignement pratique des jeunes accoucheurs, mais où l'on n'a pas encore trouvé jusqu'ici le moyen efficace de compléter ce qui est encore insuffisant.

Obs. — Nous n'avons, malheureusement, pas eu l'occasion de visiter personnellement les grandes maternités de l'Angleterre, nous renvoyons le lecteur au *Journal d'un voyage médical en Angleterre, Hollande et Belgique*, par le Dr VARRENTRAPPE. Frankf. a M., 1839 (* *Tagebuch einer méd. Reise durch England, Holland und Belgien*), surtout aux p. 160, 484 et 592. (Revue de l'obstétricie et des écoles de méd. et de l'enseignement dans les hôpitaux de Londres au commencement de 1837), dans * FRICKE und OPPENHEIM, *Zeitschr. für die Gesamte Medicin.*, t. IV, Hamb., 1837, in-8°, p. 555 (extr. du « *Lond. med. and surg. Journ.*).

§ 255. — *L'obstétricie en Hollande.*

Les accoucheurs hollandais se sont efforcés de suivre les progrès si considérables que l'obstétricie avait faits en Allemagne, au commencement du XIX^e siècle; il n'a pas manqué d'hommes, en Hollande, qui tenaient à cœur les progrès de l'art. Parmi eux, il convient de nommer, tout d'abord, ADRIAN VAN SOLINGEN professeur et accoucheur à Middelburg, qui a mis tous ses soins à éclairer le mécanisme de l'accouchement, et à le ramener à des principes généraux. Le mode suivant lequel le fœtus, et surtout la tête, passant à travers le bassin, était de nature à donner à l'accoucheur des indications sur la manière dont il devait agir dans son intervention. Quand bien même la règle posée par SOLINGEN : « que dans tous les accouchements, et à chaque moment de celui-ci, le plus petit diamètre de la tête se trouve en rapport avec le diamètre le plus avantageux du bassin de la mère » n'était pas destiné à rencontrer un accueil général, comme le judicieux

W. J. SCHMITT de Vienne, l'a démontré (voy. § 221), il n'en est pas moins certain que ce travail a eu l'immense mérite d'éveiller l'attention des accoucheurs sur ce point, à une époque où, excité par les travaux de BAUDELLOCQUE, chacun était occupé à étudier ce sujet avec ardeur. L'ouvrage de SOLINGEN a été publié en Allemagne par une traduction qu'en a faite l'éminent G. SALOMON à Leyde, et il a eu un grand retentissement. Nous avons déjà montré plus haut que les accoucheurs hollandais ont été les derniers à défendre et à pratiquer la symphiséotomie (voy. § 182). SALOMON a encore pratiqué cette opération en 1813, et écrit pour en prendre la défense ; mais G. VROLIK, à Amsterdam, l'a victorieusement réfuté. Par contre, l'accouchement prématuré a été très favorablement accueilli par ces deux accoucheurs. SALOMON a publié, sur cette opération, un écrit très judicieux et riche en informations (1825), où il relate deux observations personnelles, et VROLIK pratiqua, la même année, cette opération à Amsterdam, par la ponction des membranes, sur une femme contrefaite âgée de 43 ans, enceinte pour la première fois. Grâce aux efforts de ces deux accoucheurs et à la considération dont ils étaient honorés, cette opération fut accueillie en Hollande. Son grand protecteur, G. SALOMON, aussi distingué par sa science que par son habileté pratique, a exercé avec activité à l'école de Leyde, jusque dans ces derniers temps : ses écrits, parmi lesquels un traité d'accouchements, sont très estimés, et révèlent chez leur auteur une grande variété de connaissances. En général, les accoucheurs hollandais se distinguent par une connaissance exacte de la littérature étrangère, surtout de la littérature allemande. C'est avec empressement qu'ils ont adopté ce que celle-ci a produit d'utile pour l'obstétricie, et fait part à leurs compatriotes par des traductions de ce qu'ils ont trouvé de remarquable. Au milieu d'un grand nombre, nous ne nommerons ici que l'accoucheur C. VAN ELDIK, qui s'est efforcé de vulgariser les principes de WIGAND, en partie par des traductions, et en partie en les reproduisant dans ses propres écrits. Les travaux du vénéré G. VROLIK, d'Amsterdam, déjà nommé, sont très dignes d'attention.

Il a parlé de la variété de formes du bassin dans les races humaines. VROLIK a entrepris, pour le bassin, un travail analogue à celui du grand CAMPER pour les variétés du crâne chez les diverses nations, travail que BLUMENBACH a poursuivi suivant le même plan, recherches qui ont conduit à un résultat brillant. P. J. BLOM est le premier qui ait écrit un mémoire, en hollandais, sur l'auscultation. Il connaissait, par expérience, la valeur de ce puissant moyen de diagnostic, et il a publié quelques observations intéressantes. L'ardeur des accoucheurs hollandais, des professeurs et des élèves, pour les progrès de l'art, est attestée par le grand nombre de dissertations d'obstétricie pratique qui ont paru dans les universités de la Hollande. L'université de Groningue se distingue particulièrement, les dissertations des élèves prouvent la valeur du maître J. BARLT DE LA FAILLE qui a succédé à BARKER, (mort en 1828). C'est ainsi que la Hollande conserva sa vieille réputation, ses maîtres, qui, par leur incontestable mérite, peuvent figurer dignement à côté de leurs prédécesseurs, portaient à l'art et à ses progrès un très haut intérêt. La Belgique, liée à la France par des intérêts politiques suit celle-ci au point de vue des intérêts scientifiques. Elle s'en est de plus en plus approprié ses principes en obstétricie, et, à cet égard, elle a rompu ses relations avec sa voisine du Nord. Parmi les accoucheurs belges renommés par leurs écrits ou par leur situation et leur enseignement, il faut nommer ANSIAUX à Liège, J. B. VENDERZANDE à Anvers et VAN HUEVEL à Bruxelles.

Obs. — La richesse de la littérature obstétricale hollandaise, dans ces derniers temps, nous impose de ne citer que les ouvrages principaux des hommes nommés plus haut. Nous regrettons que la promesse que KILIAN avait faite, à la fin du premier volume de son traité d'accouchements, p. 32, de donner, à la fin de l'ouvrage la liste exacte des livres d'obstétrique publiés en Hollande n'ait pas été réalisée par lui. A. VAN SOLINGEN *het werktuiglijke der verlossing verklaard, betoogd, en herleidt tot een algemeen Grondbeginzel*. Leid., 1799, in-8°. Trad. en allem. av. rem. par GOTTLIEB SALGMON. * Hanov., 1801, in-8° (Jugement sur ce livre, par W. J. SCHMITT dans ses *Geburtsh. Fragment*, 1804, in-8°).

p. 33). ADR. VAN SOLINGEN est mort professeur honor. à Louvain, en 1830.

* G. SALOMON, *Ueber die künstl. Frühgeb. bei engem Becken*, etc. (Sur l'acc. prém. artif. dans le bassin étroit), dans HECKER's *litterar. Annal.*, avr. 1827, in-8°, Berlin, p. 482 (tiré, et trad. du *Geneeskund Bydragen*, par C. P. VAN DER HOEVEN, etc. Delft 1 fasc., 1825, in-8°, p. 1. L'écrit de SALOMON, sur la symphysectomie, a été mentionné plus haut (§ 182, *obs. II*), voy. encore l'intéressante observation de SALOMON sur l'absorption du placenta, dans: *Geneesk. Bydr.*, II, 2 (reproduit dans * *Heidelb. Klin. Annal.* VII, p. 425, par FR. C. NÄEGELE). Son traité d'acc., *Handleiding tot de verloskunde*, II Deelen. met Plat. Amst., 1817, in-8°.

* G. VROLIK, *Warneming eener door kunst verwekte baring op acht maanden dragts Met eene plaat*. Amst., 1825, in-8° (Trad. en allem. dans ÉL. v. SIEBOLD *Journ.*, VII, p. 30. Dans le même journal, t. I, se trouve le travail de VROLIK sur la synchondrotomie, écrit en 1807). * *Beschouwing van het Verschil der Bekkens in onderscheidene Volksstammen. Met acht Pl. en eene taf.* Amsterd., 1826, in-8° (Trad. fr. * Amst., 1826, in-8°). (Trad. en allem. dans * *Geburtsh. Demonstrationen*, VII, H. Weim., 1827, in-f°.) * *Ueber eine vollkommene Verwachsung der Gelenke an den Kreuz-Darm und Schambeinen ohne vorhergegangene krankhafte Beschaffenheit mit 2 Kupf.* Amst., 1841, in-f° transv. (Sur une ankylose complète des articul. sacro-ilio-pubienne sans maladie antérieure).

C. VAN ELDIK, *Verloskundige Verhandeligen grootendeels met betrekking tot het werk van WIGAND*. II, Stukken. Amst., 1827-1829 (La trad. de WIGAND, du même auteur, parut à Amsterd., 1824, in-8°).

* B. J. BLOOM, *Abhandlung über die Auscultation oder den Gebrauch des LAENNEC's Stetoscops, angewandt auf die Geburtshilfe mit Beobachtungen* (L'auscult. appl. à l'obstétr. av. observ.), trad. du hollandais par F. W. SCHROEDER. Emden, 1837, in-8°.

* VAN HUEVEL, *Mém. sur la pelvimétrie et sur un nouveau mode de mensuration pelvienne*, 2^e éd. Gand., 1841, in-8° (Déjà, en 1831, J. H. J. WELLENBERG, accoucheur à la Haye, avait traité le même sujet : * *Abhandl. über einem Pelvimeter, etc. Durchges. u. mit einer Vorrede begleitet* von W. F. P. KIEHL. M. Abbild. Haag, 1831, in-8° (Mém. s. un pelvim. avec une préf.). * *Mémoire sur les divers moyens propres à délivrer la femme, en cas de rétrécissement du bassin, et sur le forceps-scie, ou nouveau céphalotome, suivi d'un appendice compren. la descript. abrégée du pelvimètre géométrique*, par VAN HUEVEL. Brux., 1842, in-8°.

Voy. dans la *Lucine* de EL. DE SIEBOLD, t. VI, p. 107 et 390, un coup d'œil sur la littérature obstétricale hollandaise depuis

1800-1808. On y trouve des règlements hollandais qui démontrent que le Gouvernement s'était préoccupé d'améliorer ce qui a trait aux accouchements et à la pratique des sages-femmes. C'est par son impulsion qu'a été publié, en 1806, un *traité d'acc.* par H. A. BAKE, à Leyde : *Leerboek der Verloskunde Met Plat.*, in-8°.

§ 256. — *L'obstétricie en Italie.*

Les principes de l'école française qui, dans le siècle précédent, avaient été répandus en Italie par VALLE et ASDRUBALI (§ 214) se sont maintenus pendant un temps considérable, et ont été confirmés par la traduction des œuvres de STEIN, due à MONTTEGGIA (1799). Les efforts de PAOLO ASSALINI, de Milan, élève de BAUDELLOCQUE, pour les progrès de l'obstétricie, n'ont eu pour but que de faire connaître des instruments nouveaux (1810), particulièrement ceux destinés aux méthodes de perforation du crâne et à l'extraction de l'enfant mort. Sa méthode de perforation, au moyen d'un trépan dont il proposa un modèle, a été accueillie avec beaucoup de faveur et est, aujourd'hui, employé de préférence en Allemagne, où JOERG avait fait, dès 1807, une proposition analogue(1). Moins utile est le nouveau forceps d'ASSALINI qui réunit aux cuillers non fenêtrées d'OSIANDER, le non croisement des branches de THENANCE, et la courbure des branches de BRUNNINGHAUSEN. Parmi les instruments qu'il propose, on trouve aussi un « forceps compresseur » (voy. § 248). Nous avons mentionné encore (§ 182) les cas de symphyséotomie pratiquée. Mais peu à peu des doctrines plus perfectionnées ont pénétré dans ce pays. Les progrès réalisés en Allemagne, en France et en Angleterre ne lui sont pas restés inconnus, et ont exercé sur l'art, dans ce pays, une heureuse influence. L'importance de l'enseignement de l'obstétricie dans les universités fut

(1) Mais son perforateur trépan n'a été décrit qu'en 1818. (F.-J. H.)

généralement reconnue. Les gouvernements se préoccupèrent d'ériger des Maternités, et d'y attacher des professeurs soucieux des progrès de l'art. On publia des traités originaux, on fit des traductions des meilleurs livres parus à l'étranger, et les *Annali universi* d'OMODEI s'efforcèrent particulièrement de mettre l'Italie au courant de ce qui se faisait dans les autres pays. La Toscane et le royaume lombardo-vénitien étaient à la tête de ce mouvement scientifique. On fonda, en 1815, à Florence, pour l'instruction des sages-femmes, une Maternité (Ospizio, della Maternita) qui se trouve dans l'hôpital di Sta-Maria degl. Innocenti, et dont la direction fut confiée à GIOV. BIGESCHI. La clinique obstétricale, pour les élèves en médecine, fut organisée dans l'hôpital della Sta-Maria nuova. Le successeur de BIGESCHI fut MANZONI, connu par sa statistique obstétricale de l'hôpital Sta-Maria nuova. RAN. MENICI enseigne les accouchements dans la vénérable université de Pise (fondée en 1339). Pour les autres parties pratiques de la médecine, les étudiants sont tenus de suivre, pendant deux ans, l'université de Florence, avant de pouvoir obtenir une fonction publique. L'université de Pavie se distingue par une Maternité bien organisée, et mieux encore par l'éminent professeur d'obstétricie PAOLO BONGIOVANNI, et par son successeur THÉOD. LOVATI. Leurs assistants : G. OMBONI, FR. FERRARIO, V. CAMPARI, L. CINISELLI et A. TREZZI se sont fait connaître, depuis de longues années, par des compte rendus bien exposés de la clinique. L'accouchement prématuré, provoqué 8 fois jusqu'en 1832, montre quel accueil fut réservé aux progrès de l'étranger; de très bonne heure, on accorda une sérieuse attention à l'auscultation.

BONGIOVANNI et LOVATI ont contribué aux progrès de l'obstétricie par les traités qu'ils ont publiés, et OMODEI dans ses annales a mis au jour les faits importants de la clinique. A Padoue, c'est R. LAMPRECHT qui dirige la clinique obstétricale, il a écrit, à l'usage des sages-femmes, un livre complet. Le grand hôpital de Sta-Catterina, à Milan, renferme une maternité et un orphelinat; c'est là que les sages-femmes reçoivent l'instruction; les

jeunes médecins qui veulent se perfectionner y sont aussi admis. GIAC. GIANNI y enseignait, son successeur actuel est BILLI. A Turin, c'est ALIPRANDI qui professe, là aussi existe une maternité. Les universités de Bologne et de Rome possèdent des chaires d'obstétricie (dans la première enseigne FERMANINI, dans la seconde, P. MAURI et SAVETTI). Mais, dans ces deux écoles, il n'a point été établi de clinique, comme dans la haute Italie; la maison d'accouchements de St-Rocco, à Rome, paraît n'être qu'une maison de refuge pour les femmes enceintes, et ne servir que pour l'instruction des sages-femmes (v. § 214). Ce n'est qu'en 1840 que fut créée, à Bologne, une clinique obstétricale. A Naples, GENNARO GALBIATI défendait, naguère encore, la symphyséotomie en déniaut à l'opération césarienne le droit de compter parmi les opérations obstétricales. L'abominable conseil de faire la section du bassin en cinq endroits, imaginé (§ 182), a été suivi réellement en 1832. Nous sommes loin de la pensée de vouloir juger de l'état de l'obstétricie, en Italie, d'après les erreurs d'un seul. L'université de Naples possède une clinique obstétricale qui est dirigée par CATTOLICA; les cas d'opération césarienne pratiquée par lui prouvent qu'il ne partage pas la haine de GALBIATI contre cette opération. La frayeur des anglais, à cet égard, n'a pas gagné les médecins d'au delà des Alpes. Cette courte revue doit montrer qu'au XIX^e siècle, l'obstétricie, a été, en Italie, l'objet d'une étude attentive, et que les médecins de ce pays ont participé à l'essor qu'elle avait pris dans les autres parties de l'Europe. Il n'a pas manqué d'hommes qui ont appliqué le meilleur de leurs forces aux progrès de l'obstétricie, les uns par leur excellent enseignement, les autres par la publication de leurs écrits. Il faut reconnaître l'influence que les cliniques ont exercée sur l'instruction et sur la possibilité d'enrichir le domaine de l'observation (1).

(1) Ce jugement concorde exactement avec celui d'ALFONSO CORRADI « *Dell'ostetricia in Italia dalla metà dello scorso secolo fino al presente* ». Bologna 1877, in-4^o, où on lit, p. 1483, comme conclusion de l'ouvrage, les paroles suivantes :

« L'opera de' nostri ostetrici... se non sempre peregrina per novita,

Obs. — La preuve de l'activité des accoucheurs italiens ressort de la liste de leurs écrits :

PAULI ASSALINI, *Observationes practicæ de tutiori modo extrahendi fœtum jam mortuum supra pelvim detentum*. C. tab. aen. Mil., 1816, in-8°. * *Nuovi stromenti di ostetricia e loro uso*, con 4 tav. Milan, 1811, in-8° (L'auteur, né à Modène, fut d'abord professeur d'acc. à Reggio, puis prof. de clin. obst. à Milan ; il se retira plus tard à Naples).

GIOV. BIGESCHI, *Trattato delle emorragie uterine nel tempo della gravidanza, del parto e dopo il parto*. Firenz., 1816, in-8°. — * *Osservazioni sulla proprietà della segale cornuta di rianimare le doglie del parto* (dans les *annal.* d'OMODEI, vol. XXVI, 1823, p. 38). — * *Breve cenno intorno ospiç. della Maternità di Firenze e conto reso della pratica obstetricia in questo stabilimento dall'epoca della sua fundazione* (1815) *fino al Marzo*, 1824 (dans les *Annal.* d'OMODEI, vol. XXXI, p. 5).

BIGESCHI est mort, en été, 1828.

GIOV. BATT. MAZZONNI, *Prospetto ragionato dei casi di ostetricia accaduti nella sala delle gravide dell'Arcispedale di Sta-Maria nuova*. 1829-1832. Fir., 1833, in-8° (*voy. Annal.* d'OMODEI, vol. LXX, p. 81).

P. BONGIOVANNI, *Lezioni di ostetricia ad uso delle allieve levatrici*. Pav., 1823, in-8° (BONGIOVANNI est mort en 1827. LOVATI, son assistant, fut son successeur).

* THEOD. LOVATI, *Manuale di ostetricia minore eposto se condo l'ordine delle lezioni date nell'università di Pavia*. Milan, 1843.

Les nombreux comptes rendus de la clinique obstétricale de Pavie, publiés par les assistants nommés ci-dessus, et ceux de LOVATI se trouvent dans les *Annales* d'OMODEI, vol : 16, 20, 24, 29, 34, 39, 42, 45, 50, 54, 60, 64, 69, 73, 79, ils comprennent les années 1819-1834.

* RODOLFO LAMPRECHT, *Manuale di ostetricia teorica e pratica per le alunne levatrici Padov.* Part. I, 1837, Part. II, 1840, in-4°.

ALIPRANDI, *Trattato elementare di ostetricia*, 2 vol. Turin, 1840, in-8°. *Storia di parto prematuro provocato coll'uso della segala cornuta* (dans *Giorn. delle scienze mediche di Torino*, agosto, 1842, in-8°).

GENNARO GALBIATI, *Operazioni del taglio della sinfisi del pube*. Napol., 1819, in-8°.

CATTOLICA. Ses cas d'opération césarienne, dans les * *Annal.* d'OMODEI, vol. LX, p. 582, et vol. LXVIII, p. 326.

Nous devons mentionner encore, honorablement ici, les recherches historiques du savant DOMENICO MELI, depuis 1822 pro-

abbagliante per arditezza, apparve maggiormente e continuamente benefica per prudente circospezione. » (F.-J. H.)

fesseur d'accouchements à Ravenne. Il publia une traduction italienne du grand ouvrage de M^{me} BOVIN (Mil., 1822), un « *Discorso preliminare storico-critico su le donne che in quest'arte si rendettero celebri* », et il écrivit son discours d'ouverture : « *Dell' antichissima origine della italiana ostetricia e dei molti illustri medici d'Italia che dettero opera al suo incremento, e ne sostenero la gloria*. Raven., 1823. (Disc. d'ouv.)

Sur l'enseignement clinique et les Maternités d'Italie, voy. :

* C. OTTO, *Reise durch die Schweiz, Italien, etc. mit besoanderer Rücksicht auf Spitäler, Heilmethoden und den übrigen Zustand dieser Länder* (voy. à travers la Suisse, l'Italie, etc. part. au point de vue des hôpitaux et des méthodes de traitement, etc.). Th. I. Hamb., 1825, in-8°.

* W. HORN, *Reise durch Deutschland, Ungarn, Holland, Italien, etc.*. 2 vol. Berl. (voyage en Allem., Hongrie, Holl. et Ital.), 1831, in-8°.

* JOS GUISLAIN, *Lettres méd. sur l'Italie, etc. Résumé d'un voyage fait en 1838*, Gand, 1840, in-8° (1).

§ 257. — Espagne et Portugal.

Le défaut de commerce littéraire avec la péninsule européenne, ne permet pas de porter un jugement sérieux sur l'état de l'obstétricie en Espagne et en Portugal ; dans ces pays, il y a peu à faire pour l'historien de l'art. à cause des troubles politiques qui ont agité ces malheureux pays. Il suffit de dire ici que, dans ces contrées, l'obstétricie est une branche des sciences médicales, dont l'étude est imposée à ceux qui doivent pratiquer ; pour les médecins, ces études durent sept ans ; pour les chirurgiens, elles ne durent que trois ans. Les sages-femmes doivent suivre un enseignement pendant quatre ans ; pendant les deux premières années, elles étudient la théorie, pendant les deux autres, elles sont occupées, dans des maternités désignées. Les livres d'accouchements espagnols ont été publiés à Madrid par V. VIDART (1785), et par J. DE NOVAS (1799). Nous n'avons sous les yeux que deux journaux de médecine, un publié à Madrid, l'autre à Cadix, ils

(1) Ici doit être mentionné encore le livre de CORRADI dont nous avons donné le titre, et un extrait plus haut. (F.-J. H.)

ne contiennent que peu de chose qui se rapporte à l'obstétricie, et ce qui s'y trouve est emprunté à des journaux étrangers. En Portugal, LANGSDORFF dit n'avoir trouvé, à la fin du siècle dernier, qu'un seul livre d'accouchements, une traduction du livre de RAULIN (voy. § 176). Dans ces derniers temps, la faculté de Coimbre a créé une chaire d'accouchements, et dans les écoles de chirurgie de Lisbonne et d'Oporto, les accouchements sont enseignés. Dans ces trois villes existent des écoles de sages-femmes. Une partie du grand hôpital St-Joseph de Lisbonne est consacrée à l'admission des femmes enceintes qui servent à l'instruction pratique des élèves.

Obs.—Les titres des deux ouvrages espagnols sont : V. VIDART, *El discipulo instruido en el arte de partear*. Madr., 1785, in-8°. J. DE NAVAS, *Elementos de la arte de partear*. Madr., 1799, in-8°. Sur l'état de l'enseignement de l'obstétricie en Espagne et en Portugal, voyez les intéressantes « *Osservazioni mediche fatte durante un viaggio in Portugallo nel 1838; dal Dott. BARTOLOM. POLI*. Dans les *Annales d'OMODEI*, t. XCI, p. 5.

§ 258. — *Nord de l'Europe.*
Danemark. Suède.

L'obstétricie avait pris, dans le nord de l'Europe, un bel essor; les progrès ne se bornaient pas à l'amélioration de l'instruction des sages-femmes, partout bien conduite, mais on s'était préoccupé de former des accoucheurs habiles. La science même fut cultivée dans la mesure des forces, beaucoup d'écrits de valeur et d'observations remarquables en sont le témoignage.

Des cliniques bien organisées et des maîtres zélés pour les progrès ont été la cause de ces résultats. Dans les pays Scandinaves, Copenhague marche en tête. Le célèbre SAXTORPH (§ 197) avait exercé une excellente influence, les meilleurs accoucheurs sortaient de l'école de Copenhague, et, après la mort du maître, (1800), son fils, SYLVESTRE S., continua son œuvre et maintint sa

bonne renommée. SYLVESTRE SAXTORPH poursuit son enseignement, jusqu'en 1840, à l'université royale; et depuis sa mort (22 avril 1840), C. E. LEVY professe dans la même chaire. A l'académie royale de chirurgie, ANDR. CERIST. FENGER enseigne la chirurgie et les accouchements. OLC. LUNDT BANG, professeur de thérapeutique à l'université, est, depuis 1837, directeur de la Maternité; c'est un accoucheur très estimé et auteur de quelques écrits d'obstétrique. Enfin, JOACH. L. DREJER, professeur et médecin de la cour, a une très grande réputation d'accoucheur dans la capitale du Danemark; il s'est fait aussi connaître par quelques écrits. Rien ne manque, pour l'éducation obstétricale, dans ce pays; on trouve partout des accoucheurs habiles, et on constate que tous prennent une part active aux progrès de la science. La Suède n'est pas restée en arrière. Déjà, dans la dernière édition du *Traité de VAN HOORN* (§ 90), RIBBE avait cherché à faire prévaloir les bons principes. JOH. KRAAK, professeur d'accouchements à Stockholm, et HERM. SCHÜTZERKRANZ avaient pris à tâche de répandre des doctrines plus lucides, dans leurs livres, à la fin du siècle dernier. Mais PIERRE GUSTAVE CEDERSCHJÖLD au commencement de ce siècle, a eu de grands mérites; formé à l'école obstétricale de Copenhague, depuis 1817 professeur d'accouchements à l'institut CAROLINE, il fut directeur de la Maternité générale de Stockholm. Répondant à un besoin pressant, il a composé un nouveau livre d'accouchements, dans lequel il ne se contenta pas d'exposer, d'une manière très claire, ce qui était connu depuis longtemps, mais auquel il ajouta tout ce dont les progrès avaient enrichi la science. Il avait une pratique très étendue, et les 500 accouchements qu'il pouvait observer par an, dans son service, lui fournissaient les éléments capables de répondre à tous les besoins. De temps en temps aussi, il publiait, dans les journaux suédois, des notices sur sa clinique, où l'on peut apprécier un praticien habile ainsi qu'un penseur. A côté de CEDERSCHJÖLD il y a, comme accoucheur à Stockholm, le médecin du roi, MAGN. CHRIST. RETZIUS, depuis 1818, médecin extraordinaire de la maison d'accouchement, Pro Patria, dans lequel on observe

annuellement 200 accouchements, RETZIUS fut, en 1828, nommé directeur de cet établissement. La capitale de la Suède est ainsi pourvue de professeurs excellents, et de maternités d'où rayonnent, au loin, les progrès de l'art. La capitale de la Norvège, dans laquelle fut fondée, sous le règne de FRIEDERICH IV roi de Danemark, une université (1811) dont l'organisation fut réservée à la Suède, possède aussi, depuis 1818, une maternité d'instruction à laquelle a présidé ANDR. THULSTRUP, élève de SAXTORPH, mort il y a quelques années, à l'âge de 75 ans.

Obs. I. — Sur les travaux des accoucheurs danois, de ces derniers tems, voy : * *Nordischen Beitræge zur Geburtsh*, etc. (Docum. sur l'obstétr. du Nord) par J. F. W. NEVERMANN, dans son journal, t. XV, XVI et XVII, contenant d'intéressantes observations de BANG, DREJER, J. C. MULLER, A. G. SOMMER, C. MANICUS et autres.

Sur S. SAXTORPH, voy. plus haut § 190, *obs. III.* Il y a de lui d'intéressants mémoires dans : * *Act. reg. soc. Havn.*, t. IV, 1813, t. V, 1818, in-8°.

OLE. L. BANG, né à Copenh. le 27 juillet 1788, fut, de 1811 à 1825, accoucheur et médecin de la maison des nouveau-nés. Sa dissert. inaug. « *De fœtus in partu versione* ». Hafn., 1813, in-8°; plus tard, on a de lui : *Observ. medic. de partu laborioso, dec. prima : de prævia in partu fœtus facie*. Dans les * *Ac. reg. soc. med. Havn.*, 1818, vol. V, p. 315; et *Observ. med. de puerperar. febr. dec.*, *ibid.* et dans *Bibl., for Læger*, t. I, 1821, p. 242, il a décrit deux nouv. instr., un cathéter pour la mensuration du bassin et la rupture des membranes, et un porte-lacs. Voy. pour ce dern. instr. * *FRORIEP'S Notiz*, t. IV, 1823, n° 67.

J. L. DREJER. *Comm. de retrovers. uteri*, P. I et II. Hafn., 1826 et 1828, in-8°. Dans la *Biblioth. for Læger*, t. XIX, 1833, p. 275. « *Rupture utérine heureusement guérie* ».

C. C. M. LEVY, *Om Kollisionen mellen Perforation og Kaisersnit*. Kjoebnh, 1840, in-8°. — *Uldog os Foedselvidenskaben som Laereborg for Jordemodre*. Kjoebnh, 1843, in-8°.

Les ouvrages de polémique ayant traité l'obstétricie, parus à Copenh. témoignent d'une certaine ardeur pour l'obstétricie.

Obs. II. — Les traités d'accouchements publiés à Stockholm, au siècle dernier, sont : J. KRASK, *Handbok för Barmorskor*, 1782, in-8°. H. SCHÜTZERKRANZ, *Förlossnings-Vetenskapens theoretiska del i systematic ordning*. St., 1786, in-8°. * *Märkvärdige Händelser i den practika Förlossnings-Vetenskapen med.*

Anmärkningar, 1785, in-8°. L'auteur avait déjà publié, en 1777, un discours sur *les progrès de l'obst. et les obstacles qu'elle rencontre*.

PET. GUST. CEDERSCHJÖLD, né à Liboholm, dans un domaine noble, dans Kronobergs Län, le 4 sept. 1782, est l'auteur des écrits suivants : *Handbok för Barnmorskor*. Stockh., 1822, in-8°, 2^e éd., 1829, dern. éd., 1843. — *Utkast till hand bok i den instrumentala Barnförlossnings-Konsten*, 1830, in-8°. — *Lärbok i Vården om Qvinnans. Slägtlif, i synnerhet des Fortplantnings-Förrättning eller Förlossningskonsten*. St., 3 vol., 1836-1838, in-8°. Sur la notice sur la maternité, voy. * *Salzb. med. chir. Zeit.*, 1823, t. I, p. 258; 1826, t. III, p. 165; 1830, t. I, p. 247; 1834, t. I, p. 567.

M. CHR. RETZIUS, né à Lund, le 22 mars 1793, a publié la *Notice sur la Maternité Pro Patria* dans *Svensk. Läk. Sällsk. Handle* t. X et XI, et dans *Salzb. Z.* entre autres : sur le *fongus médullaire de l'ovaire*, sur la *fièvre puerp.* Vienne, 1823. *Sur les corps fibreux de l'utér.* t. IX et t. X. Il ne voulait pas faire usage du lit en travers pour l'application du forceps; il préférerait pratiquer l'opération dans un lit ordinaire, comme déjà SCHMITT de Vienne l'avait recommandé, et comme quelques accoucheurs le font encore aujourd'hui, voy. NEVERMANN, *ouv. c.*, t. XVI, p. 201. Sur Christiania, et l'état de l'obstétricie en Norvège, voy. : * FRED. HOLST, *On the State of Medicine in Norway*, dans FORBES *British and foreign med Review*, t. IV. Lond., 1837, p. 541. S. la Maternité de Christiania, voy. NEVERMANN, *ouv. c.*, t. XVI, p. 459 et XVII, p. 611. M. ANDR. THULSTRUP né le 13 av. 1769, à Copenhague, a étudié la médecine dans sa ville natale, depuis 1786, fut chirurgien militaire en 1797, et en 1814, prof. à l'université de Norvège, nouvellement créée.

§ 259. — *L'obstétricie en Russie.*

L'attention du Gouvernement russe n'a cessé de se préoccuper du perfectionnement de la condition des sages-femmes, et l'étendue de cet empire immense rend très méritoire cette sollicitude pour l'état de l'obstétricie. Il entretient à St-Pétersbourg une maternité avec une école de sages-femmes, fondée par la sollicitude bienfaisante de feu l'impératrice mère (voy. § 215). Les élèves passent trois années dans cet établissement, et ne peuvent être examinées qu'après cette scolarité, pour être reçues,

et obtenir une situation dans les provinces, ou même à St-Petersbourg. En novembre 1839, grâce à l'impulsion d'ALEXANDRA FEDOROWNA, il a été créé, sous la direction immédiate de la souveraine, une nouvelle école de sages-femmes, dans laquelle des paysannes des provinces seigneuriales de l'intérieur, ou de la couronne, reçoivent, moyennant une légère rétribution, leur instruction, pour parer au manque de sages-femmes dans l'intérieur de l'empire, et pour combattre de vieux préjugés, fort enracinés parmi le peuple russe, sur la manière de soigner les femmes en travail et en couches, ainsi que les enfants nouveau-nés. L'instruction donnée aux sages-femmes russes est très soignée, on n'admet, pour étudier la pratique des accouchements, que des élèves de 18 à 30 ans, bien intelligentes, chez lesquelles on peut espérer une expérience fructueuse. La longue scolarité qui leur est imposée ne contribue pas peu à ce résultat excellent. Cette manière de comprendre la situation des sages-femmes, et de les former, présuppose naturellement un degré élevé de culture de l'obstétricie en Russie. Déjà, en 1783, fut créé, à St-Petersbourg, l'Institut médico chirurgical, où les accouchements étaient enseignés, et, en 1806, fut créée une clinique obstétricale, dont J. TH. BUSCH avait la direction. En 1808, dans l'académie médico-chirurgicale qui succéda à l'Institut médico-chirurgical, les accouchements étaient enseignés (1817), par VAN WYLIE, et, en 1825, une chaire d'obstétricie fut créée dans l'université qui venait d'être fondée. La grande maternité impériale de St-Petersbourg, placée sous la direction du conseiller et chevalier D^r W. SCHOLTZ, est un vaste champ d'observations; du 1^{er} mai 1831 au 1^{er} août 1838, il y a eu 2109 accouchements, suivant la notice du médecin de l'établissement, FRANZ VON HÖEFT, enlevé trop tôt hélas, à la science. A Dorpat, enseigne, depuis 1804, CHR. FR. VON DEUTSCH, qui, depuis qu'il a quitté ces fonctions, est remplacé par PIERS USO FRIEDR. WALTER, également formé en Allemagne, et qui s'est fait connaître par plusieurs bons écrits sur l'obstétricie. En général, l'obstétricie a pénétré en Russie par l'immigration, dans ce pays, de médecins allemands, par la fréquen-

tation des facultés allemandes par les médecins russes, si bien qu'on reconnaît les principes de l'obstétricie allemande dans ceux des médecins russes, qui ne laissent aucun doute sur leur origine.

Obs. I. — Sur le grand orphelinat et la maternité de St-Pétersbourg. voy. : * HEINR. VON REIMERS : *St-Petersbourg à la fin du premier siècle de son existence*. 2 part. St-Petersb., 1805, in-8°, p. 176. *Notice sur l'école des sages-femmes pour la campagne mentionnée plus haut.* * *Vermischte Abhandl. aus dem Gebiete der Medizin von einer Gesellsch. pract. Aerzte zu St-Petersb.* 6^e collec. St-Peters., 1842, in-8°. p. 136 (Mém. var. sur la méd. par une soc. de méd. prat.). « *Notizen über das Kaiserl. Erziehungshaus* von Dr P. DOEPP » (Notice sur l'orphelinat impérial). Voy. encore *Salzb. med. chir. Zeit.*, 1840, t. I, p. 271. Les services rendus par la matern. impér. de St-Pétersb. sont exposés dans la * *Neue Z. f. Geb.*, t. VII, p. 199 ; dans le mémoire sur le mécanisme de l'accouch. L'auteur qui a écrit encore un manuel d'accouchements en russe, 2 vol., 1840, est mort au printemps 1844, pendant un voyage qu'il fit à Berlin ; une année auparavant, le 7 nov., BUSCH avait terminé son honorable carrière à St-Pétersbourg.

Obs. II. — CHRISTIAN FREDER. DE DEUTSCH, né à Frankf.-sur-l'Oder, 27 sept. 1768, mourut en avril 1843, à Dresde, où il vivait retiré de ses fonctions. Il a publié : *De graviditate abdomin. singulari observatione*, ad tab. IV aen. illustr. etc. Hal., 1792, in-4° (Diss. inaug.). *Prolusio de necessitate obstetricis bene institutas publica auctoritate constituendi*, 1798, in-8°. Son successeur, P. U. FR. WALTER, né en 1795, à Wolmar en Livonie, a fait ses études à Dorpat, à Berlin, et à Wurtzbourg. Ses écrits sont : *De versione foetus in caput*. Diss. inaug. Dorp., 1819, in-8°. * *Von der Wendung auf die Füße beivorgefallenem. Arm.* (Vers. podal. dans la procid. du bras). Rig. et Dorp., 1834, in-8°. *Ueber fibröse Körper der Gebärmutter* (Corps fibr. del'ut.) (A propos de la fête jubilaire du prof. émé. DEUTSCH), av. fig. Dorp., 1842, in-4°. Dans la *N. Z. F. G.*, t. XVI, p. 284, se trouve une notice sur la maternité de l'université impériale de Dorpat par KOCH, médecin assistant de l'établissement, où l'on apprend qu'au mois de sept. 1843, la maternité fut transférée dans un bâtiment nouveau, l'ancien ne suffisant plus au besoin de la clinique médicale et chirurgicale. En juillet 1809, fut fondée à Revel une école de sages-femmes, pour la campagne, et une petite maison d'accouchements. JUSTUS WALTHER, conseiller et inspecteur de la médecine de l'Esthonie, publia, pour ses élèves, un

traité en russe, 1812, dont le titre traduit est : *Abrégé de l'art des accouchements à l'usage des sages femmes* d'Esthonie, av. préf. allemande de l'auteur.

Obs. III. — La revue statistique de tous les fonctionnaires médicaux russes prouve que l'obstétricie n'était pas négligée dans ce grand pays : voy. * *Zeitschr. f. d. ges. Mediz.*, VON FRICKE und OPPENHEIM, t. XI. Hamb., 1839, p. 278, et 408.

§ 260 — Amérique.

Will P. Dewees. Ch. D. Meigs.

Les États-Unis d'Amérique ont partagé la sollicitude générale pour la branche si importante de la médecine ; les médecins américains ont frayé la voie aux efforts de l'Europe, pour l'obstétricie, en accueillant les ouvrages qu'elle leur adressait à travers l'Atlantique, et en composant, sur leur sol, des livres consacrés aux accouchements. Les échanges commerciaux entretenus avec l'Angleterre, la conformité de mœurs et de langue ont dû faciliter l'entrée chez eux des ouvrages anglais de préférence aux autres. C'est ainsi que le livre classique de DENMAN, dont JOHN W. FRANCIS, depuis 1811, professeur d'accouchements et de médecine légale à New-York, de 1815 à 1829, soigna trois éditions successivement augmentées, fut répandu partout en Amérique. THOM. C. JAMES, depuis 1811 professeur à l'université de Philadelphie, publia, en 1816, le *Synopsis* de MERRIMAN et, en 1831, les *Principles of Midwifery* de BURNS. Déjà, en 1824, parut à Philadelphie, le livre du professeur distingué WILL. P. DEWEES, enseignant les accouchements à cette université. Il avait pensé utiliser sa longue expérience de praticien et de professeur en composant un livre nouveau, qui répondait à un besoin vivement senti.

DEWEES suit, dans son exposé, l'ordre de BAUDELOCQUE, sans se conformer aveuglément à ses doctrines ni négliger les progrès nouveaux et les enseignements de sa propre expérience. Les

phénomènes dynamiques du travail sont bien exposés, et les conseils qu'il donne, pour le traitement, révèlent un praticien à la fois habile et expérimenté. Très remarquable est ce qu'il dit de la rareté des malformations du bassin chez les américaines, que d'autres ont constatée aussi; il n'en a rencontré que trois dans sa carrière, et, quand il en a trouvé d'assez importantes pour empêcher l'accouchement spontané, c'était chez des européennes (§ 37 de son traité). Il a rarement observé l'enclavement de la tête et, pour le traitement, il n'a eu qu'à suivre les conseils de BAUDELOCQUE, quant à l'application du forceps. Les conseils qu'il donne lui-même pour appliquer cet instrument sont excellents; il préfère l'instrument long des français à tous les autres. DEWEES s'élève avec ardeur contre les doctrines d'OSBORN, en s'appuyant sur les principes de l'art et les inspirations du cœur (§ 1492 et suiv. de son livre). Aussi longtemps que l'enfant est en vie, la perforation de son crâne n'est pas justifiée, c'est l'opération césarienne qui est indiquée. Il est partisan de l'accouchement prématuré artificiel, qu'il recommande, même dans un pelvis dont le diamètre antéro-postérieur ne mesure que 5 centim. et demi, et dans une grossesse de 6 mois seulement (§ 1598). L'expérience lui a prouvé qu'un traitement sévère, et la diète de la femme enceinte sont sans influence sur le volume de l'enfant (§ 1613). Bien que quelques doctrines des accoucheurs américains ne soient pas conformes à celles des accoucheurs allemands, comme par exemple de réduire, moyennant la main, les présentations de la face en présentations crâniennes (§ 815 et suiv.), il y a dans ces livres des choses excellentes qui témoignent d'une grande expérience et d'un jugement exempt de préjugés. Les travaux des accoucheurs américains sur la gynécologie ont été la cause de leur grand essor, ils sortent de l'école de Philadelphie. C'est à CHARLES D. MEIGS, professeur d'accouchements à Philadelphie, qu'on doit les plus grandes perfections dont elle a été enrichie. Il vient de traduire en anglais (1831) le traité d'accouchement de VELPEAU; et, en 1838, il a publié lui-même un traité d'accouchements. Dans les autres facultés d'Amérique, les accouchements

et la gynécologie sont réunis dans un même enseignement avec les maladies des enfants : on peut s'attendre à voir l'obstétricie américaine atteindre le degré de perfection que mérite son importance, et qu'elle a presque atteint dans les états de l'Europe; nous ne devons pas tirer vanité de ce fait, et regarder ce pays avec dédain si, toutefois, il est prouvé que cette partie soit chez nous aussi perfectionnée que nous l'imaginons. C'est pendant des siècles que les vieilles populations de l'Europe ont poursuivi le progrès, c'est cette longue suite d'années qui leur a donné de l'avance; le but final est encore bien éloigné, et il y a peu d'espoir qu'il soit jamais atteint sur ce globe.

Obs. I. — WILL. P. DEWEES, né en Pensylvanie, docteur en méd. depuis 1806, fut bientôt nommé professeur d'accouchements à Philadelphie. Il ne prit sa retraite qu'en 1835 et mourut en 1841, à l'âge de 75 ans. Ses écrits sont :

An Essai of the Means of lessening Pain and facilitating certain Cases of difficult Parturition. Phil., 1808, in-8°. 2^e éd. 1809, (voy. * *Salzb. med. chir. Zeit.*, 1821, t. I, p. 278). *Essays on various subjects connected with Midwifery.* Phil., 1823 (voy. * *Philad. Journ. of the med. and physic. scienc.*, vol. VII. Phil., 1823, in-8°, p. 329). *A compendious Syst. of Midwif. chiefly designed to facilitate the Injuries of those, who may be pursuing this branch of Study, with 13 Engrav.* Philad., 1824, in-8°. * 2^e éd., 1826. 3^e éd., 1828. 4^e éd., 1831. 5^e éd., 1837. (Voy. * *Salzb. 7. 35, Erg. B.*, 1832, p. 145). *A treatise on the physical and medical Treatment of Children.* Phil., 1825, in-8°. 2^e éd., 1826. 3^e éd., 1831. (voy. * *HECKER'S lit. Annal. d. ges. Heilk.*, 1826, oct., p. 172). *A Treatise on the Diseases of Females.* Phil., 1826, in-8°. 5^e éd., 1835 (trad. en allem. par A. MOSER. * *Berl.*, 1737, in-8°). * *A Practice of physic. comprising most of the Diseases not treated of in « Diseases of Females » and « Dis. of Children ».* 2 vol. Philad., 1830, in-8°. DEWEES a aussi publié divers articles de gynécologie dans les journaux américains; voy. le catalogue dans : * *CALISEN med. Schriftsteller-Lexicon*, t. V. Copenh., 1831, in-8°, p. 973.

Le dernier ouvrage de CH. D. MEIGS a pour titre : *The Philadelphia Practice of Midwifery.* Phil., 1838, in-8° (voy. * *The British and foreign med Review*, by FORBES, t. VIII. Lond., 1839, in-8°, p. 37). La trad. de VELPEAU par MEIGS parut en 2^e éd. en 1838.

Il faut mentionner la laparotomie, par la voie vaginale, exécutée avec un plein succès pour la mère et pour l'enfant, par J. KING

dans la Coréenne de Sud, en 1817, pour une grossesse extra-utérine.

Voy. *Paris Magazine*, t. III, 1818, p. 214, reproduit d'après *Med. Reports, or, Selections of Essays and Intelligence*, t. III, n° 4, 1817, p. 198, par W. A. de BRISTOL. Et en Sibirie fut faite même opération à Berlin en 1821, par le même procédé, pour une grossesse extra-utérine de sept mois, mais le résultat fut malheureux, voy. son *Journal*, t. IV, p. 121.

Obs. II — DON FERNAN DE LA SAGRA, profess. de Botanique à la Havane, a publié une notice sur les écoles de médecine de l'Amérique du Nord. Les 15 collèges et écoles de médecine des États-Unis comptent 20 professeurs. Le terme des études est ordinairement de 6 ans, et les réglemens imposent aux jeunes médecins de pratiquer, pour se former, pendant un an, sous la surveillance d'un bon praticien. Voy. *Saint méd. ch. Z.*, 1836, t. III, p. 110, (« *La médecine des États-Unis* »). Voy. encore R. DUNGLISON, Sur l'état de la médecine dans les États-Unis, dans *Hamb. med. Zeits.*, t. IV, 1837, p. 134.

§ 166. — Afrique.

Écoles de sages-femmes en Égypte.

Nous sommes renseignés sur l'état de l'obstétricie en Égypte, dans ces derniers temps, par CAHUT BAY, à qui l'on doit énormément pour ses efforts à faire progresser la médecine dans ce pays. Il y avait, à Abu-Zabel, une école spéciale pour les accouchements; 13 négresses apprennent à bien lire et écrire l'arabe, puis étudient, dans un livre d'accouchement traduit en arabe, essayaient de comprendre la démonstration des opérations et de les pratiquer sur le mannequin sous la direction d'un professeur et d'une sage-femme en chef. La petite maternité leur donnait l'occasion d'observer quelques accouchements, de se familiariser avec la saignée et la vaccination, ainsi que d'étudier l'action de quelques médicaments simples. Ce petit hôpital est une partie de l'hôpital du Caire destiné aux femmes. Une demoiselle GARRI, élève distinguée de l'école de Paris, exerce les fonctions de sage-femme en chef. Les capacités des négresses étonnent d'autant plus que les pessimistes, avec leur préjugés, ne leur reconnaissent aucune aptitude in-

tellectuelle. Ces filles de l'Abyssinie ne sont inférieures, en intelligence, à aucune autre race. Cent filles et femmes, 20 de la ville, et 4 de chaque province, sont instruites aux frais de l'État, et destinées à remplacer, par leur habileté, l'ignorance et les pratiques superstitieuses des sages-femmes actuelles. Ces matrones, après avoir employé inutilement les évacuants et les moyens les plus ridicules et les plus dangereux, faisaient sautiller un enfant entre les cuisses de la femme pour exciter le fœtus à l'imiter. Heureusement que les accouchements difficiles sont rares, au moins dans la classe des ouvriers (fellahs), mais, contre la stérilité et contre la grossesse, ces matrones emploient, sans conscience et sans scrupule, des moyens malheureusement actifs ; les femmes enceintes ne croient être responsables de leur enfant ni devant Dieu ni devant les hommes. Les nouvelles sages-femmes auront aussi l'avantage d'apprendre à traiter certaines maladies secrètes des femmes, « qui aiment mieux mourir, que de se laisser soigner par les hommes », suivant un préjugé très enraciné chez les Arabes. Sur l'ordre du gouvernement, il a été établi, au cap de Bonne-Espérance, depuis le 3 mars 1829, un enseignement régulier des sages-femmes.

Obs. — Voy. : * *Zeitschr f. d. gesammte Medizin*, etc., VII. Hamb., 1838, in-8°, p. 547. « Progrès de la méd. en Afrique, par CLOT BEY. « Nous devons à sa plume exercée une excellente description de l'établissement d'accouchement à Abu-Zabel », voy. encore son ouvrage sur le règne de MEHEMET ALI (trad. en allem. I part. Stuttg., 1844, in-8°, p. 365).

Sur l'établissement du cap de Bonne-Espérance, * *Salzb. med. chir. Zeit.*, t. I, 1832, p. 496.

§ 262. — Conclusion.

Nous terminons, ici, cet essai d'une histoire du développement et des progrès de l'obstétricie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ce travail a dû être interrompu au milieu

d'une époque dont le terme, encore loin de nous, devra être fixé par nos successeurs. C'est avec un admirable ensemble que les nations du monde civilisé travaillent à l'édification d'une science dont le développement a été rapide dans ces derniers temps. Un arrêt n'est plus à redouter, car la part qui a été prise à cette œuvre est devenue générale. Ce qui a été acquis, avec tant de peine, est confié à la sollicitude générale, qui est la garantie du progrès.

Beaucoup reste à trouver encore, mais l'ardeur pour découvrir la vérité, ce sentiment que Dieu a mis dans le cœur de tous, ne s'éteindra pas, bien que la perfection absolue ne puisse jamais être atteinte. « Ce n'est pas la vérité que chaque homme possède ou croit posséder, mais c'est le travail pour l'acquérir qui fait le mérite de l'homme, car ce n'est pas par sa possession mais par l'effort de ses recherches pour la trouver, que s'augmente sa puissance, que grandit sa perfection ». C'est par ces paroles d'un sage que nous terminons notre œuvre. Nous avons été loyalement à la recherche de la vérité, c'est ce sentiment qui nous a donné le courage de poursuivre notre œuvre dans une voie où, au début, nous avons rencontré tant d'épines.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS CITÉS DANS LE 2^e VOLUME

- A**
Aeppli, 165.
Ailken, 351.
Akakia, 115.
Alberti (Sal.), 65.
Albin (B. S.), 281.
Albosius, 114.
Aliprandi, 676.
Amand, 160.
Ambodik, 546.
Andrieux de Brioude, 469.
Ansiaux, 472.
Appun, 414.
Arantius, 121.
Ashwell, 661.
Assalini, 674.
Astruc, 430.
Aveling, 245. 251. 259. 269.
- B**
Baart de la Faille, 672.
Baer (von), 614.
Baignières, 434.
Baillie, 320.
Bakker, 672.
Bang (Jan.), 502.
Bang (Ole. L.), 680.
Barbette, 647.
Bartholin (Th.), 232.
Bartholomaeus, 218.
Bartsch, 618.
Baudelocque (A.), 646.
Baudelocque (A.-C.), 654.
Baudelocque (J.-L.), 462. 470.
Bauhin (C.), 65. 103. 113.
- Beireis, 358.
Berdot, 440.
Berengarius, 32.
Berger (Chr. J.), 493.
Berndt, 617.
Bernstein, 429.
Betschler, 617.
Bienassis, 29.
Bigeschi, 675.
Billi, 676.
Birnbaum, 613.
Bischoff (Fr.), 614.
Bland, 254. 350.
Blom, 672.
Blondell, 662.
Bosdon, 643.
Boehmer (Ph. A.), 275.
Boek, 547.
Boekelman, 251.
Boër, 500.
Bössel, 367.
Boivin (M^{me}), 640.
Bolsius, 457.
Bon (L.), 114.
Bonaciolus, 32.
Bongiovanni, 675.
Boom (R.), 252.
Bottoni, 114.
Bouchet (Fr.), 178.
Bourgeois (Louise), 129.
Boursier (L.), 181.
Braken, 281.
Bree (de), 436.
Brendel, 358.

- Brickenden, 327.
 Brown, 669.
 Brünnighausen, 606.
 Bruin (de), 251.
 Buchwald (von), 491.
 Budin, 313.
 Burchardt (G.), 651.
 Burdach, 614.
 Burns, 664.
 Burton, 307.
 Busch (D. W. H.) 599.
 Busch (J. D.), 428.
 Busch (J. Th.), 683.
 Butter, 265.
- C**ambon, 455.
 Camerarius, 343.
 Campari, 675.
 Campbell, 665.
 Camper (P.), 441.
 Cangiamila, 503.
 Cansardine, 253.
 Capuron, 621.
 Carpi (Béreng. de), 32.
 Carrier (M^{lle}), 181.
 Carus, 597.
 Castle (Th.), 662.
 Castro (Rod.), 117.
 Catherine de Saxe, 3.
 Cattolica, 675.
 Cazeaux 254.
 Cederschjöld, 680.
 Chabrol, 67.
 Chailly, 656.
 Chamberlen, 146. 220. 243. 245.
 251.
 Chapman, 254.
 Churchill (Fletwood), 665.
 Ciniselli, 675.
 Clément (Jules), 178.
 Clossius (C. Fr.), 358.
 Clot Bey, 688.
 Coiter (Volch.), 64.
 Collins (R.), 660.
 Columbus (Reald.), 57.
 Conquest, 661.
 Corbejus, 117.
 Cordaeus, 114.
 Cornax (M.), 98.
 Costa, 650.
 Counsell, 309.
 Courvée (de la), 443.
- Coutuly, 647.
 Crantz, 384.
 Culpeper. 218.
 Cumin, 669.
 Churchod, 649.
 Cyprien (Abrah.), 199.
- D**anz, 243.
 Davis, 661.
 Dawkes, 281. Ibid.
 Dease (W.), 333.
 Deisch. 379.
 Deleurye, 436.
 Deneux, 621.
 Denman (Th.), 335.
 Denys, 211.
 Deutsch, 681.
 Deventer (H. van), 200.
 Devilliers, 647.
 Deweez, 685.
 Dezeimeris, 86. 168. 284. 651.
 Dieden (van), 251.
 Diez (C. Ph.), 359.
 Dionis (P.), 162.
 Dirlewang, 98.
 Doering (M.), 167.
 Doux (Le), 263.
 Drelincourt, 228.
 Drejer, 620.
 Drinkwater, 254.
 Dubois (A.), 626.
 Dubois (P.), 642. 643. 654.
 Duclos, 650.
 Dugès (A.), 639.
 Duncker (H. D.), 483.
 Dussé, 265.
- E**bermaier (J. Chr.), 569.
 Eem (van der), 490.
 Ehrhart (Iod.), 414.
 Eldik (van), 671.
 Elias (Chr. Fr.), 538.
 Epen (van), 557.
 Ettner, 366.
 Eustachi (B.), 61.
 Everard (M.), 43.
 Exton (Brudenell), 279.
- F**abrice d'Aquapendente, 121.
 Fabrice de Hilden, 167.

- Falconiis (Nic. de), 95.
 Fallope, 60.
 Fatio, 367.
 Faust, 458.
 Fenger, 680.
 Ferguson (R.), 668.
 Fergusson, 644.
 Ferrario, 675.
 Ferraro, 503.
 Feyre (Le), 178.
 Fischer (I. H.), 410.
 Flamant, 629.
 Fodéré, 650.
 Forbes (I.), 661.
 Ford, 327.
 Forges (de), 178.
 Foster (E.), 332.
 Fot (Augier du), 469.
 Francis, 685.
 Franco, 84.
 Freke, 256.
 Fried (G. A.), 377.
 Fried (J. J.), 369.
 Fries, 593.
 Fries (Em.), 279.
 Froriep (L. Fr. von), 569.
 Fuchs (L.), 33.
 Fulda, 93.
 Fuss (Margarethe), 191.

G
 Gaaswijk, 557.
 Galbiati, 457, 676.
 Galiotti, 545.
 Galetti, 396.
 Gardien, 621.
 Gassarus, 100.
 Gehler (I. C.), 412.
 Gerpe, 649.
 Gervais, 293.
 Gervais de la Touche, 128.
 Gesner (C.), 22, 112.
 Gianni, 457, 676.
 Giffard, 254.
 Goldhammer, 187.
 Graaf (Regn. de), 161, 225.
 Grégoire, 267.
 Groenevelt, 245.
 Guérard, 466.
 Guillemeau (J.), 86.
 Guinther d'Audernach, 49, 117.
 Guislain, 678.
 Gumprecht, 563.

 Gutermann, 381.

H
 Haase (C. Fr.), 618.
 Hagen (J. Ph.), 397.
 Hagen (van der), 306.
 Haller (de), 187.
 Hamilton (A.), 329.
 Hamilton (J.), 665.
 Harras, 607.
 Hartlieb, 3.
 Harttramfft, 368.
 Harvey (W.), 222.
 Haus, 613.
 Hayn (A.), 618.
 Hecquet, 178.
 Hehn, 410.
 Heister, 359.
 Henckel, 397.
 Henckenius, 396.
 Herbiniaux, 479.
 Herlicius, 126.
 Herrgott (F.-J.) (additions et notes),
 3. 7. 9. 12-21. 24-29. 36. 45.
 60. 75. 79. 86. 87. 88. 98. 102.
 107. 109. 110. 124. 127. 132.
 137. 144. 146. 149. 154. 155.
 161. 162. 166. 168. 170. 190.
 208. 235. 245-251. 260. 261.
 270. 284. 285. 292. 305. 306.
 313. 316. 336. 339. 341. 344.
 347. 353. 368. 369. 371. 376.
 378. 379. 388. 396. 397. 402.
 406. 408. 434. 436. 439. 443.
 453. 454. 408. 470. 480. 481.
 489. 492. 514. 523. 524. 527.
 524. 538. 566. 567. 574. 587.
 588-590. 592. 594. 596. 598.
 611. 615. 623. 630. 632. 647.
 649. 654. 655. 674. 676. 678.
 Heyfelder, 643.
 Hinze, 534.
 Hoboken, 231.
 Hody, 256.
 Hoeft (von), 683.
 Hohl, 613.
 Hoorn (J. van), 213.
 Huber, 358.
 Hüter, 618.
 Hueval (van), 672.
 Hull, 460.
 Hunter, (W.), 317.
 Hussian, 513.

Huth, 307.
Huxholz, 184.

Jacobs, 488.
James (Th. C.), 685.
Janson, 198.
Iberin, 193.
Jenty, 323.
Ingelby, 664.
Joerg (J. Chr. G.), 579.
Johnson, 323.
Josephi, 620.
Jungmann, 618.

Kaufmann, 618.
Kellin, 193.
Kelly, 344.
Kennedy (E.), 665.
Kentisch, 478.
Kiehl, 673.
Kilian, 608.
Klein (J.) 618.
Kluge, 601.
Klinglin, 369.
Knebel, 537.
Knocke, 618.
Königsdörfer, 305.
Kraak, 680.
Krapf (von), 458.
Kraus, 605.
Krohn, 327.
Kugler, 373.
Kymmel (Lunsingh), 536.

Lachapelle (M^{me}), 634.
Laënnec, 642.
Lamprecht, 675.
Langsdorf, 679.
La Peyre, 316.
Lau, 613.
Laurens (Andr. du), 66.
Lauth (Ed.), 649.
Lauverjat, 481.
Lavaguino, 457.
Leake, 326.
Lebmacher, 416.
Le Bon, 114.
Le Boursier du Coudray, 439.
Lederer, 620.
Lee (R.), 662.

Lecuwen (van), 490.
Lejumeau de Kergaradec, 642.
Le Moine, 309.
Lenhardt, 531.
Lens (de), 642.
Leroy (Al.), 445. 483.
Le Vacher de la Feutrie, 347.
Levret, 282.
Levy, 680.
Lobstein (J. Fr.), 629.
Loder, 458.
Lonicerus, 8. 125.
Louis, 441.
Lovati, 675.

Macaulay, 344.
Mackenzie, 335.
Mai, 604.
Malpighi, 228.
Manicus, 681.
Manni, 676.
Manningham (R.), 273.
Mansfeld, 94.
Marche (Marguerite de la), 179.
Martens (Fr. H.), 569.
Martin (E. A.), 617.
Massa, 48.
Massaria, 117.
Maubray, 220.
Maunsell, 667.
Mauriceau, 137.
Maygrier, 621.
Mayor, 644.
Mazzoni, 675.
Meckel (J. Fr.), 397.
Meersche (van de), 30.
Meigs, 685.
Meissner, 606.
Meli, 677.
Melli, 502.
Mende, 602.
Menici, 675.
Mercado (de), 114.
Mercurialis, 614.
Mercurio (Scip.), 132.
Merriman, 661.
Mesnard, 268.
Michaelis (G. A.), 610.
Michell, 462.
Millot, 620.
Mittelhaeuser, 379.
Mittermaier, 610.

- Mohr (G. Fr.), 368.
 Mohrenheim (von), 546.
 Montanus, 113.
 Monteggia, 674.
 Montgomery, 666.
 Moor (de), 252.
 Morand de la Roussière, 442.
 Moreau, 654.
 Morin (P.), 178.
 Morisot-Deslandes, 293
 Motte (de la) 166.
 Müller (C. G.), 372.
 Müller (J. C.) 648.
 Mulder, 534.
 Munster (van), 456.
 Muralt (J.), 185.
 Mursinna, 456.

Naegele (Fr. C.), 311. 584.
 Naegele (H. Fr.), 584. 613.
 Nagel, 455.
 Nagle, 644.
 Nannoni, 545.
 Navas (de), 670.
 Needham, 228.
 Nessi, 545.
 Nevermann, 681.
 Nichols, 315.
 Nicolus (N.), 04.
 Nihell (Elisab.), 315.
 Nolde (A. Fr.), 369.
 Nortwik, 281.
 Nufer (Jac.), 96.
 Nunnez (P.), 222.

Oehmen, 367.
 Omboni, 675.
 Omodei, 675.
 Osborn, 348.
 Osiander (Fr.-B.), 519-533.
 Osiander (I.-Fr.), 608.
 Ostertag, 631.
 Otterburg, 657.
 Otto, 678.
 Ould (Field.), 275.
 Outrepont (d'), 590.

Palfyn, 174. 176. 262.
 Papen, 126.
 Papius, 648.

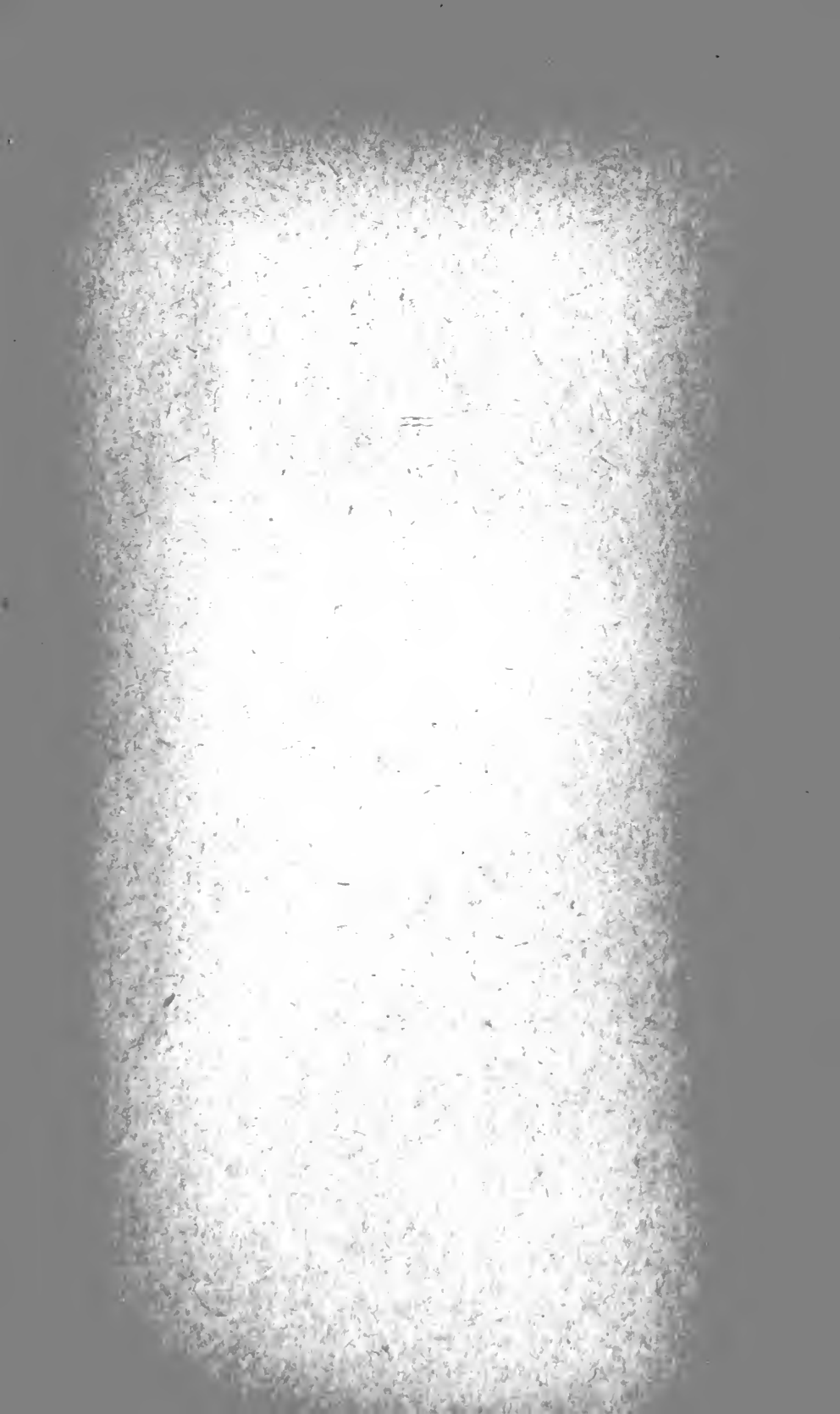
 Paré (A.), 73.
 Péan, 435.
 Perfect, 335.
 Perral, 434.
 Personne, 457.
 Petermann, 190.
 Petit (A.), 432.
 Peu, 154.
 Peucer, 197.
 Piet, 448.
 Pineau (Sev.), 66. 123.
 Plaatman, 251.
 Plater (Fél.), 64. 113.
 Plenck (J. J.), 416.
 Plevier, 268.
 Poll (van de), 252.
 Portal (Anat.), 284.
 Portal (P.), 150.
 Potgieter, 195.
 Power, 659.
 Pratis (Jas. a), 30.
 Préville (de), 305.
 Primerose, 117.
 Pugh, 311.
 Purkinge, 614.
 Puzos, 293.

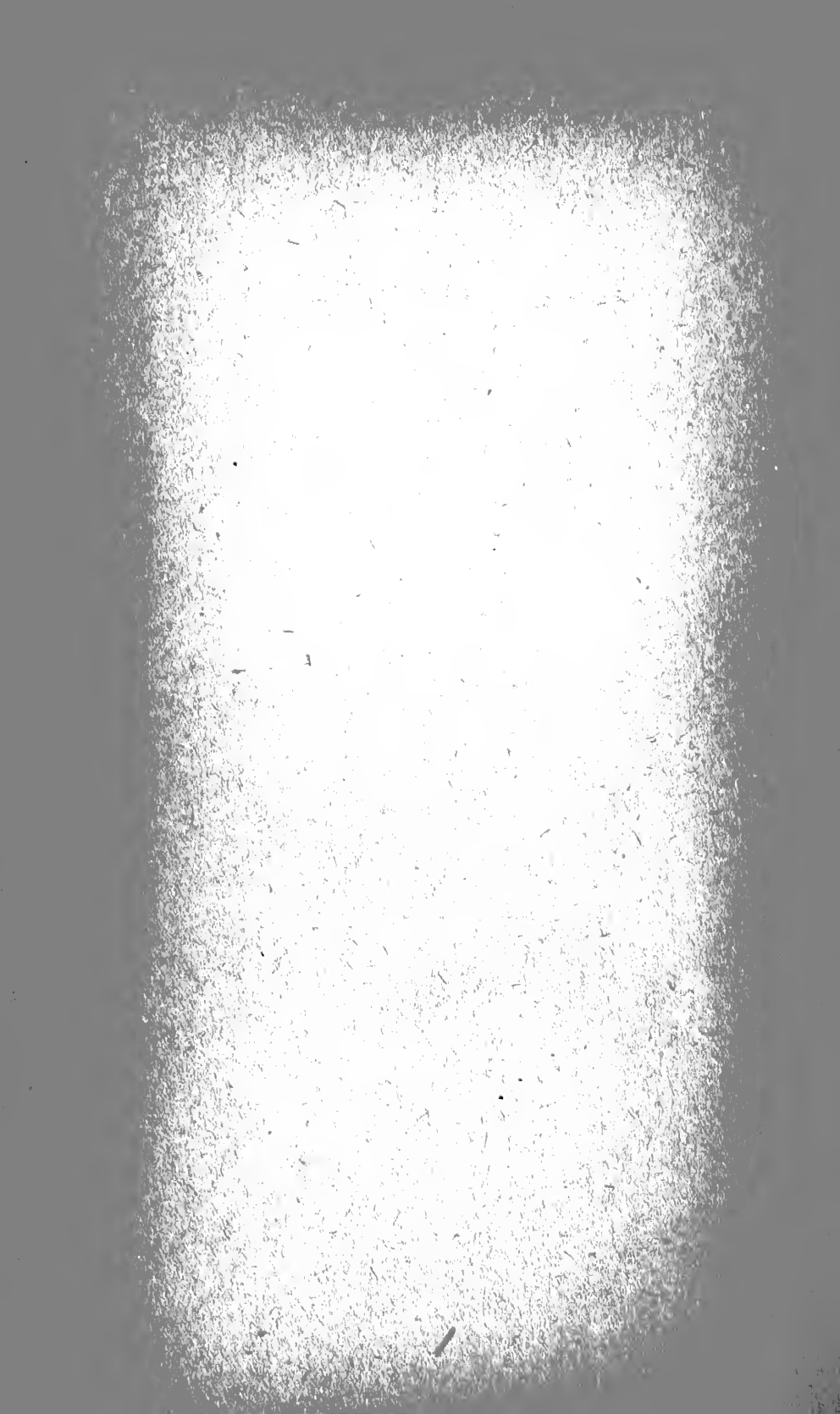
Radford, 664.
 Ramsbotham, 660. 661.
 Rathlaw, 252.
 Raulin, 439.
 Raynald, 29. 220.
 Rechberger, 423. 426.
 Reiff, 35.
 Reisinger, 608.
 Retzius, 681.
 Rhodion, 3. 8. 13.
 Ribbe, 680.
 Richter, 546.
 Ricker, 620.
 Riecke (L.-S.), 618.
 Riecke (V.-H.), 367.
 Rigby, 661.
 Rintel, 649.
 Ripping, 442.
 Ritgen, 593.
 Rocheus, 33.
 Røederer, 387.
 Römer, 532.
 Roesslin (Euchar.), 3. 7. 13-21.
 Roesslin (Euch., fils), 7. 8.
 Rolfinck, 225.

- Rondelet, 66.
 Roonhuysen (H. van), 194. 251.
 Rose (Valent.), 12-21.
 Rosshirt, 617.
 Roussel de Vauzème, 347.
 Rousset (Fr.), 100.
 Rousseus, 105. 117.
 Rudolph (I.-Ph.-I.), 559.
 Rudolphi (C. E.), 153.
 Rueff, 38.
 Ruleau, 159.
 Ruysch (Fr.), 209.
 Ryan, 661.
- S**acombe, 539.
 Saint-Germain (Charl. de), 179.
 Salmon, 218.
 Salomon (G.) 457. 671.
 Sandifort (E.), 489.
 Savetti, 676.
 Saxtorph (M.), 495.
 Saxtorph (S.), 534. 679.
 Schacher, 89.
 Scheel (P.), 605.
 Scheffel, 410.
 Scheid, 370.
 Schenck von Grafenberg, 117.
 Scheyring, 458.
 Schippan, 608.
 Schlegel (I. Chr. Tr.), 532.
 Schlichting, 252.
 Schmidt (Chr. L.), 458.
 Schmidt (J. H.) 602.
 Schmidtmüller, 564.
 Schmitt (W. J.), 565.
 Schoeller, 606.
 Scholtz, 683.
 Schreger, 534.
 Schützerkranz, 680.
 Schurig, 363.
 Schweickhard, 532.
 Schweighaeuser, 631.
 Schwörer, 617.
 Seiler, 614.
 Serres, 465.
 Seyler, 91.
 Siebold (Ad. El. de), 549.
 Siebold (C. C. de) 455.
 Siebold (E. G. J. de), 601.
 Siegmundin (Just.), 187.
 Sigault, 441.
 Sigwart, 359.
- Simmons (R.) 342.
 Simmons (S. F.), 321.
 Simon, 111.
 Simpson, 665.
 Sims, 331.
 Slevogt, 343. 352.
 Smellie, 297.
 Solayrès de Renhac, 464.
 Solingen (A. van) 670
 Solingen (C.), 196.
 Sommer (J. Chr.), 411.
 Sommer (I. G.), 184.
 Soranus-Moschion, 18-21.
 Sorbait, 186.
 Spach, 115.
 Spence (Dav.), 354.
 Spigel, 136.
 Spöhr (C. H.), 354.
 Stark (J. Chr.), 427.
 Steidele, 420.
 Stein (G. W. ainé), 401.
 Stein (G. W. jeune), 577.
 Stenonis (Nic.), 227.
 Stephanus (C.), 55.
 Sterre (Dion van der), 198.
 Stockhammer, 176.
 Störck (von), 423.
 Stoltz, 649.
 Stone (Sarah), 281.
 Storch, 367.
 Stuart (P.), 372.
 Sue (P.), 347. 483.
 Suthof, 547.
 Swammerdam, 225.
 Swan (van der), 252.
 Swieten (van), 384. 423.
 Sylvius (Jac. Dubois), 49. 112.
- T**anaron, 503.
 Tarnier, 615.
 Termanini, 676.
 Tertre (marq. du), 179.
 Tertre (Ren. du) 178.
 Thebesius, 373.
 Themel, 366.
 Thulstrup, 681.
 Titsing, 252.
 Touche (Gervais de la), 128.
 Trautmann, 107.
 Trefiert, 649.
 Trezzi, 675.
 Trincavelli, 113.

- Trioen**, 485.
Ulsamer, 613.
Valentin, 614.
Valle, 544.
Vanderzande, 672.
Varandaeus, 117.
Varrentrapp, 669.
Vaugham, 320.
Velpeau, 654.
Vésale, 51.
Vespa, 502.
Viardel, 148.
Vischer (de), 252.
Vidart, 678.
Völlter, 184.
Vogler (J. Ph.), 529.
Voigt (J. C.), 372.
Voigtel (Fr. W.), 537.
Vrolik (G.), 460. 675.
Wagner (R.), 614.
Waller (C.), 661.
Walter (P. U. Fr.), 683.
Watts, 309.
Weidmann, 573.
Weigen, 370.
Weissbrod, 618.
Wellenbergh, 673.
Welsch (G.), 136.
Wendelstaedt, 459.
Wenzel (C.), 604.
Weszpemi, 386.
Wiedmann, 450.
Wiedman (Barb.), 369.
Wieger, 371.
Wigand, 558.
Willughby, 221.
Wilson, 669.
Wind (Paul de), 254.
Wittich, 126.
Wolf (C.), 112.
Wrisberg, 396.
Wy (van), 457.
Wylie (von), 683.
Zeiber, 305
Zeller, 424.







RGS1

Si 1
2

Siebold

Essai d'une Histoire de l'Obstétricie

